5¢ SAINT HERMENEGILDE — MAXIMUM : 45 — NUAGEUX AVEC PLUIE

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

EDITION PROVINCIALE

77e ANNEE — No 151 | MONTREAL, JEUDI 13 AVRIL 1961 | 4 CAHIERS — 68 PAGES

Triomphale, l'URSS proclame :

Le vol de Gagarine a ouvert la voie vers les autres planètes

MOSCOU — (Reuter-PA-AFP-PC) — L'URSS a savouré, hier, un triomphe sans précédent après avoir réussi à ramener vivant sur terre le premier homme lancé dans le cosmos. Le major Yuri Gagarine a atterri sain et sauf en territoire soviétique après un vol de 108 minutes à bord d'un vaisseau de cinq tonnes qui lui a fait accomplir un peu plus d'un tour de la terre à une altitude variant de 110 à 188 milles.

Les citoyens soviétiques ont acclamé frénétiquement cet exploit qui, par ailleurs, a été commenté favorablement dans le monde entier.

Le président de l'Académie des sciences de l'URSS, M. Alexandre Nesmeyanov, a proclamé que "le vol de Gagarine a inauguré une nouvelle ère non seulement dans la science, mais aussi dans l'histoire de l'humanité en ouvrant la voie vers les autres planètes".

L'astronaute, actuellement soumis à un minutieux examen médical, sera aussi rapidement que possible amené à Moscou où, croit-on, il assistera à un meeting monstre sur la Place Rouge, au cours duquel il est possible que le premier ministre Khrouchtchev lui décernera officiellement le titre de "héros de l'Union soviétique". M. Khrouchtchev a déjà eu l'occasion de féliciter Gagarine par téléphone. "Vous venez de conquérir l'immortalité", a-t-il déclaré au jeune aviateur de 27 ans.

Dans leur enthousiasme, les citoyens soviétiques ont déjà commencé à donner le nom de Gagarine aux nouveau-nés. Une ville de Moldavie a changé le nom de sa principale artère tandis qu'un sculpteur a annoncé qu'il se mettait sans tarder à faire la statue du nouvel héros.

La photo de Gagarine a été étalée dans les pages d'une édition spéciale de la "Pravda" — un fait sans précédent — cependant que le service des Postes a émis un nouveau timbre pour commémorer l'exploit spatial.

Le gouvernement soviétique a émis un communiqué pour proclamer la supériorité de l'URSS dans la course spatiale et faire un nouvel appel en faveur de la paix et du désarmement.

Tandis que la "Pravda" qualifiait le vol spatial du "plus grand événement dans l'histoire de l'humanité, les "Izvestia", journal officiel du gouvernement, annonçait la bonne nouvelle dans une manchette claironnante en lettres rouges.

La foule moscovite, massée devant les appareils de télévision et les haut-parleurs installés sur les places publiques, a pleuré de joie en apprenant de la bouche des savants, qui ont défilé devant les micros et le petit écran, des détails sur l'extraordinaire réussite de leur pays. Les techniciens russes, enthousiastes, ont signalé que le vol réussi par Gagarine démontre que l'URSS possède dans le domaine des recherches spatiales une avance "incommensurable" sur les Etats-Unis. Mais les autorités du Kremlin ont précisé que le vaste bagage des connaissances des savants soviétiques n'est pas destiné à être mis au service de la guerre mais à assurer la paix et la sécurité du monde entier.

Devant le planétarium de Moscou, l'explosion de joie des Russes.

SENSATION dans le monde

PARIS. (AFP) — Partout dans le monde, l'exploit soviétique de l'envoi d'un homme dans l'espace a produit la plus vive sensation.

A Londres, la nouvelle a été saluée avec enthousiasme et admiration tant dans les milieux scientifiques que par la population. Les passants s'arrachaient les premières éditions des journaux annonçant sous d'énormes manchettes l'envoi d'un homme dans l'espace.

Sensation également à Rome, où les journaux paraissant l'après-midi ont publié des éditions spéciales. Le communisant "Paese Sera" avait préparé à l'avance un numéro spécial entièrement consacré à cet événement.

Peu de candidats !

La population de Bruxelles a partagé l'enthousiasme qui s'est manifesté dans le monde à la suite de l'exploit de l'astronaute soviétique. A un sondage effectué dans la rue par la radio belge, les passants interrogés ont répondu : formidable, fantastique, sensationnel. Il n'en demeure pas moins que sur les quinze personnes interrogées par la radio, aucune n'aurait été candidate pour un vol interplanétaire si cela lui avait été proposé.

La nouvelle de l'envoi d'un "Spoutnik" avec un homme à bord en URSS s'est répandue en Pologne comme une traînée de poudre. Dans les usines, les haut-parleurs retransmettaient minute par minute les informations officielles, écoutées par des groupes de travailleurs enthousiastes et émus. Commentant l'événement, plusieurs savants polonais ont souligné que celui-ci ouvre à la science et à la médecine cosmique les plus larges horizons.

Désormais, la lune ...

— Joie en Bulgarie à la réception de la grande nouvelle. Le comité du parti communiste bulgare, réuni en conférence à Sofia, a exprimé par des acclamations sa joie en apprenant l'exploit de Gagarine. Des meetings ont été aussitôt organisés dans les usines, ateliers, administrations, écoles, universités. De nombreux télégrammes de félicitations ont été adressés au gouvernement soviétique et au comité central du parti communiste de l'Union soviétique.

Vive sensation également au Japon, où plusieurs savants ont déclaré que si l'engin à bord duquel se trouvait le commandant Gagarine a pu atterrir grâce à des rétrofusées, le voyage d'un être humain dans la Lune apparaît désormais comme possible. L'usage d'un planeur serait impossible sur la Lune où il n'existe pas de résistance de l'atmosphère, ajoute-t-on, et tout alunissage ne pourrait se faire que par le moyen de rétrofusées.

A Amsterdam, le professeur G. Van den Bergh, professeur de Droit et amateur astronome réputé, a déclaré que l'essai soviétique "n'avait rien à voir avec un véritable voyage interplanétaire et que tous les problèmes qu'un tel voyage soulève demeuraient entiers". Pour sa part, le professeur Minnaert, directeur de l'observatoire d'Utrecht, considère le lancement d'un homme dans l'espace comme "la preuve que l'astronautique humaine est possible".

Les intérêts de la paix

Les savants yougoslaves ont exprimé à Belgrade le souhait que ce succès de la science soviétique "serve les intérêts de la paix et d'une vie meilleure de toute l'humanité".

Un spécialiste allemand des fusées, le professeur Eugen Saenger, directeur de l'Institut de recherches sur la propulsion par réaction de Stuttgart, a qualifié d'"exploit fantastique" le lancement du commandant Gagarine dans l'espace cosmique, qui, à son avis, "ouvre l'ère de la navigation interplanétaire".

A Pékin, les journaux ont annoncé le lancement d'un homme homme dans l'espace par des manchettes en lettres rouges couvrant toute la largeur de la première page. Une foule considérable a stationné devant la rédaction du "Journal du Peuple" pendant que les nouvelles étaient annoncées sur de larges banderoles. Certains frappaient sur des tambours et

Voir SENSATION DANS LE MONDE en page 2

L'exploit russe ne trahit aucun signe de faiblesse de la part de l'Occident

— Kennedy

WASHINGTON. (PA-AFP) — Le président Kennedy a déclaré, hier, au cours d'une conférence de presse, que les Etats-Unis mettront un certain temps à rattraper l'URSS dans le domaine de l'exploration spatiale et lancer ,comme ce pays, un satellite habité par un être humain.

M. Kennedy a dit que l'envoi par l'URSS d'un homme dans l'espace est un résultat scientifique impressionnant pour lequel le monde entier éprouve une grande admiration. Ce succès, dit-il, ne doit pas cependant être considéré comme trahissant un signe de faiblesse du monde libre.

Dans sa conférence, M. Kennedy a aussi abordé les points suivants :

1. Cuba — Le gouvernement Kennedy est opposé à toute intervention des Etats-Unis dans le problème cubain et prendra toutes les mesures nécessaires pour qu'aucun ressortissant américain ne participe à une action quelconque d'ordre militaire pour renverser le régime Castro.

2. Chine — Les Etats-Unis demeurent opposés à l'admission de la Chine communiste à l'ONU, dans les circonstances actuelles.

3. Laos — Washington espère que Moscou fera parvenir dès cette semaine une réponse qui permettra d'organiser un cessez-le-feu au Laos. D'ici là, les Etats-Unis continueront d'aider les forces royales.

4. Nations unies — Le gouvernement américain n'est pas favorable à un changement de structure de l'ONU et demeure opposé à la création d'un triumvirat. Il est disposé cependant à discuter une représentation plus efficace des zones géographiques au secrétariat.

5. Indonésie — Les Etats-Unis n'offriront pas leurs bons offices et ne serviront pas de médiateurs dans le différend entre les Pays-Bas et l'Indonésie si ces deux pays n'en font pas la demande.

6. Powers — Le président a déclaré n'avoir aucune information concernant une libération prochaine de Francis Gary Powers, pilote de l'avion "U-2" abattu en URSS.

SOMMAIRE

	PAGES
A travers la province	17 à 28
Aviation et Marine	48
Comiques	44
Courrier Confidences	10
Décès, Naissances, etc.	63
Editorial	4
Finance	60 et 61
Horoscope	44
Les Tribunaux	12 et 14
Loisirs et Récréation	42 et 55
Mots croisés	44
Radio et Télévision	44
Session provinciale	51
Spectacles et Concerts	46
Sports	56 à 59
Télécritique	44
Vie féminine	6
Vie sociale	7
Votre médecin	5

Unité de pensée sans fusion

Autonomie et sécurité promises aux corps de police municipale

par Gilles PRATTE

QUEBEC. — Le procureur général, M. Georges-Emile Lapalme, a annoncé que le gouvernement entend prendre toutes les mesures pour assurer à la police municipale la même autonomie, la même sécurité matérielle qu'il accordera à la police provinciale.

Cette nouvelle a été accueillie

Voir aussi en page 17

par une salve d'applaudissements, hier midi, au banquet du 5e congrès de Prudentia, au Château Frontenac. Il a invité pour la première fois les chefs de police, et leurs supérieurs, l'autorité municipale à profiter des avantages de la nouvelle école de la police qui doit être logée rue Fullum, à Montréal.

M. Lapalme a toutefois tenu à préciser que le gouvernement n'entend pas fondre tous les corps policiers en un seul, mais seulement créer une ligne unique de pensée, particulièrement sur les lois de la route. Unité de pensée et de qualifications doit être le filigrane de tous les corps policiers de la province.

Le gouvernement entend former, grâce à l'école de la police, des hommes capables non seulement de courir après les voleurs mais aussi d'appliquer intelligemment les lois, et en particulier le code de la route.

Le procureur général a souligné que le gouvernement entend prendre toutes les dispositions pour que la police provinciale puisse jouir d'une réputation aussi inattaquable que celle de la Gendarmerie royale du Canada, laissant entendre qu'il devra en être de même pour tous les autres corps policiers.

Parlant particulièrement du problème routier, M. Lapalme a déploré le fait qu'au Québec, il relève de trois organismes, sans aucune espèce d'intégration: les ministères du Transport, chargé de l'éducation du public; de la Voirie, dont dépend la sécurité par les routes elles-mêmes; et de la Justice, avec ses corps policiers.

Il a bien précisé que le gouvernement n'entend pas créer un Etat policier. "Nous pourrions placer partout des policiers ou leur ombre, mais ce n'est pas de cette façon qu'on pourrait résoudre le problème", a-t-il dit.

C'est du côté de l'éducation du public que doivent porter les efforts. La police s'en occupe, mais elle doit aussi s'adonner à une foule d'autres devoirs. De la police on s'attend qu'elle prêche la sécurité qui, souvent dans l'exercice de ses fonctions, se confond avec l'application de la loi.

Le travail de sécurité effectué par des mouvements indépendants, ayant uniquement l'intérêt public en tête, comme Prudentia, sont donc mieux placés pour effectuer un travail profitable d'éducation. Le procureur général a tenu à l'en remercier, soulignant le travail de la centaine de comités de sécurité routière. Il a noté cependant qu'il est plus difficile de changer les hommes que les lois.

"Dure mais nécessaire"

Une loi sur la solvabilité des automobilistes

QUEBEC. — (G. P.) — Le gouvernement adoptera prochainement une loi sur la solvabilité des automobilistes que "certains trouveront dure, mais que vous de Prudentia trouverez nécessaire", a annoncé hier midi le procureur général, au 5e congrès de l'organisme.

"S'il suffisait de faire l'éducation des gens pour prévenir les abus, nous n'aurions pas besoin de lois, a dit M.

Voir UNE LOI en page 2

Sur division, sans débat...

Le bill de la PP passe la 3e lecture

QUEBEC (par J.-L.L.) — La Chambre basse a adopté hier en 3e et dernière lecture, sur division, le bill 42 du gouvernement concernant la Sûreté provinciale.

L'opposition a pris les ministériels par surprise en décidant de ne pas faire de débat sur le bill. Il avait semblé, la veille, à l'ajournement, que les députés de l'Union nationale auraient certains amendements à proposer en 3e lecture.

"Je suis pas mal déçu, a commenté d'un air amusé M. Georges-Emile Lapalme. Vous me coupez un beau discours."

Dans le sillage de Gagarine

Que trouvera l'homme dans l'espace ?

par Roland PREVOST

Premier cosmonaute du monde. Titre de gloire qui conservera dans l'histoire le nom de Gagarine bien au-dessus, espérons-le, de ceux de conquérants guerriers.

Car Youri Gagarine est un conquérant. Avec lui s'ouvre probablement une ère dont personne ne peut prévoir toutes les conséquences. Les énergies qui, encore aujourd'hui, s'occupent à des tâches de destruction trouveront dans l'exploration spatiale un exutoire digne d'une humanité évoluée. Et peut-être une solution au surpeuplement, le plus inquiétant problème de la prochaine génération.

Les questions arrivent en trombe. Que trouve-t-on au-delà de l'atmosphère terrestre ? L'homme pourra-t-il y vivre et comment? Les instruments ne remplaceraient-ils pas avantageusement les astronautes? Quels avantages le monde peut-il retirer de ces recherches coûteuses? Et ça continue.

Les quelques notes de cet article et des suivants tenteront de donner les résultats connus de recherches sur les principaux aspects de l'exploration spatiale par des humains.

Notre atmosphère

D'abord, brièvement, que faut-il entendre par atmosphère terrestre? La plupart des gens la limitent à la masse d'air dans laquelle l'homme peut respirer naturellement. Ce qui ne va pas haut : à peine quatre milles. On plafonne généralement l'atmosphère en mesurant la quantité totale des gaz à une altitude donnée par rapport à la quantité totale en-dessous.

Ainsi, on reconnaît que 90 pour 100 des gaz atmosphériques se trouvent sous une altitude de 10 milles et 99 pour 100 sous une altitude de 20 milles. "L'espace" commencerait donc à une vingtaine de milles d'altitude. (Rappelons ici qu'à son périgée l'orbite du "Spoutnik Orient" fut de 110 milles).

Jusqu'à une cinquantaine de milles, la composition de l'atmosphère est sensiblement celle du niveau de la mer, sauf que la vapeur d'eau n'existe à peu près plus en haute altitude. Quant à la pression, on peut en gros la diviser par 10 à chaque dix milles d'altitude, le taux diminuant rapidement au-delà de 68 milles environ.

Youri Gagarine a fait le tour du globe entre 110 et 188 milles d'altitude, donc au-dessus de l'ionosphère. Le choix de cette altitude ne fut pas arbitraire; en effet, un satellite ou un vaisseau orbitant dans l'ionosphère se chargerait d'électricité, ce qui ralentirait sa course et en même temps rendrait presque impossible les communications radio avec la terre.

En dehors de l'atmosphère, entre les planètes, c'est le vide absolu, disait-on autrefois. On n'y trouve pas d'air, évidemment, mais des radiations électromagnétiques de toute longueur d'onde : électrons, protons, rayons cosmiques, etc., sans compter les micrométéorites.

Les grandes barrières

Jusqu'au 1er mai 1958, les radiations ne semblaient pas constituer un danger grave au futur voyageur interplanétaire. Ce jour-là, James A. Van Allen (Etats-Unis) révélait la présence de grandes ceintures de radiations autour de la Terre : on sait maintenant que ce rayonnement solaire capté par le champ magnétique terrestre est entièrement différent des rayons cosmiques, tant sous les aspects physiques que biologiques.

Cette découverte capitale, faite par le satellite américain Explorateur I lancé en janvier 1958 et confirmée par d'autres satellites américains et russes, fut suivie par l'observation d'un second phénomène : des rayonnements intenses de protons solaires.

Un proton ou un électron en provenance du Soleil rencontre le champ magnétique terrestre qui le pousse vers l'une des régions polaires ; les deux ceintures sont beaucoup plus épaisses à l'équateur qu'aux pôles, soit une altitude maximum d'environ 55,000 milles pour la ceinture extérieure.

Les particules des ceintures Van Allen ont des énergies très élevées : de 20,000 à quelques millions d'électron-volts. Un séjour de quelques instants serait donc fatal.

C'est pourquoi on a proposé que les futurs voyageurs interplanétaires quittent la Terre dans les régions polaires. Il leur faudrait prendre le même chemin pour aborder ou laisser une autre planète dotée d'un fort champ magnétique car cette dernière serait elle aussi entourée de zones de radiations intenses.

DEMAIN : L'astronaute mitraillé

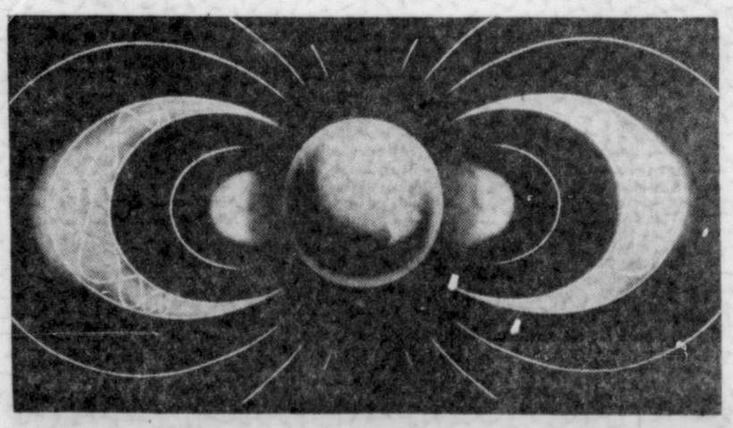

Dessin schématique des zones de radiations Van Allen qui ceinturent notre planète. Les astronautes devront les traverser rapidement pour ne pas subir les effets de particules de hautes énergies.

A Londres

Un silence déconcertant sur l'uranium canadien

LONDRES (PCI) — C'est par un silence déconcertant que les dirigeants de la Commission d'énergie atomique de la Grande-Bretagne ont réagi lorsqu'ils ont été interrogés sur les négociations qui auront lieu la semaine prochaine au sujet de l'achat d'uranium canadien.

Quatre délégués canadiens ayant à leur tête M. W.-M. Gilchrist, président de la société de la Couronne Eldorado Mining and Refining Limited, s'envoleront vers Londres en fin de semaine. Ils ont reçu la mission de tenter de convaincre les Britanniques de respecter l'engagement qu'ils ont pris en 1957 d'acheter pour environ $200,000,000 de minerai radio-actif.

La Commission d'énergie atomique de la Grande-Bretagne préférerait réduire cette quantité à un niveau plus réaliste correspondant mieux à ses besoins immédiats.

La mésentente entre le Canada et la Grande-Bretagne porte sur l'engagement implicite contenu dans une lettre écrite en 1957 par l'agence britannique. Dans cette lettre, la CEA promettait acheter six tonnes d'uranium entre 1963 et 1966.

L'embarras de la Grande-Bretagne vient de ce que la CEA a en quelque sorte surestimé la quantité d'uranium dont elle aurait besoin au cours de la présente décennie.

En 1957, alors que la crise de Suez menaçait de couper les approvisionnements d'huile, l'uranium était beaucoup plus en demande qu'il ne l'est aujourd'hui.

A cette époque, la Grande-Bretagne se proposait de mettre en oeuvre un programme nucléaire en vue de produire 6,000,000 de kilowatts en 1966. Mais depuis, le programme britannique a été réduit de près de la moitié. De plus, le Royaume-Uni possède une réserve considérable d'uranium.

On rapporte qu'immédiatement après avoir signé l'engagement, les autorités de la CEA de Grande-Bretagne, se sont rendu compte qu'elles n'auraient pas besoin d'une telle quantité d'uranium canadien.

A deux reprises, soit en 1958 et en 1959, la CEA a vainement tenté de convaincre les autorités canadiennes de réduire la quantité d'uranium qu'elle avait convenu d'acheter en plus de deux autres contrats fermes antécédents prévoyant l'achat de 10,000 tonnes d'oxide d'uranium.

DRÔLE DE JOURNÉE par BERTHIO

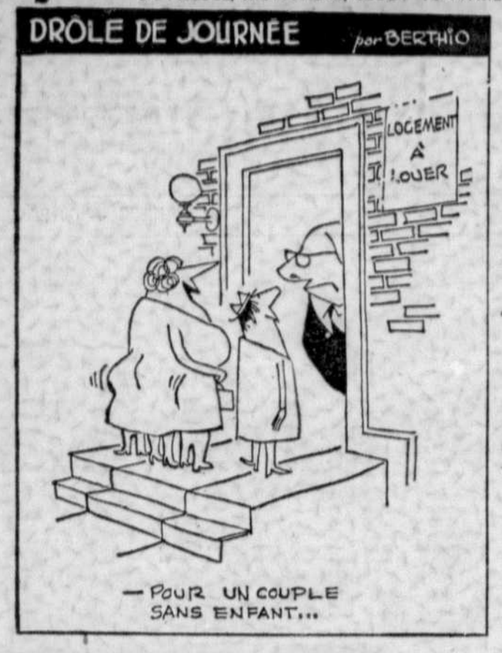

SENSATION DANS LE MONDE

SUITE DE LA PAGE 1

des gongs pour marquer cet événement. Des étudiants de l'Académie des Beaux-Arts ont organisé un cortège précédé de banderoles saluant l'exploit soviétique.

A la quatrième session du Conseil des peuples afro-asiatiques, qui se tient à Bandoeng, la nouvelle du lancement d'un astronaute dans l'espace a été annoncée par le délégué soviétique, aux acclamations de toute l'assemblée.

L'homme de la Lune est né

A Johannesbourg, l'astronome sud-africain Finsen, commentant l'exploit soviétique, a déclaré : "La prochaine étape sera la Lune. Le premier homme qui se posera sur la Lune est déjà né".

A Cambridge, dans le Massachusetts, les savants de l'observatoire astrophysique Smithsonian ont tenu à féliciter leurs collègues soviétiques, pour leur nouveau succès dans la conquête de l'espace.

"Si mes prévisions sur ce que feront les Russes sont exactes, nous pouvons nous attendre à ce qu'un homme arrive dans la Lune d'ici quatre ou cinq ans", a déclaré sir Bernard Lovell, directeur de l'observatoire britannique de Jodrell Bank. Les chances de voir les Américains dépasser les Soviétiques et procéder les premiers à l'envoi d'un homme dans la Lune sont "négligeables", a ajouté sir Bernard, qui a adressé un télégramme de félicitations au président de l'Académie des sciences de Moscou.

A Florence, M. Anatore Blagonravov, chef de la délégation soviétique à la conférence spatiale réunie dans cette ville, a reçu un message de félicitations de M. Pierre Auger, président du comité spatial français.

Les deux chaînes de la télévision anglaise ont consacré, hier soir, une émission spéciale à l'envoi d'un homme dans l'espace.

Le président Nasser de la RAU et le président de la République tunisienne sont parmi les nombreux chefs d'Etat qui ont adressé des messages de félicitations à l'URSS.

Aux Nations unies, les diplomates des pays du bloc communiste ont fêté l'exploit de Gagarine et lancé de nouveaux appels à la paix, au désarmement et à la fraternité.

Problèmes qui demeurent

A Calgary, le Dr Brock Chisholm a déclaré que combattre la faim, la maladie et apporter la sécurité au monde en détresse serait faire oeuvre bien plus louable que d'envoyer un homme dans l'espace. L'ancien directeur de l'organisation mondiale de la Santé a ajouté : "Nous pouvons nous permettre d'attendre 50 à 100 années de plus avant de poursuivre nos recherches dans l'espace.

L'historien britannique, M. Arnold Toynbee a dit que l'exploit que venait d'accomplir la Russie ne faisait que retarder la solution aux véritables problèmes de l'humanité. Au cours d'une émission télévisée, M. Toynbee a déclaré : "C'est là, bien sûr, une formidable réussite technique, mais cela ne nous apprend certainement pas comment nous sauver de notre propre destruction. Et je suis au regret de voir combien notre attention est détournée des problèmes pratiques les plus urgents."

Début des entretiens de Kennedy avec Adenauer

WASHINGTON. (PA) — Le chancelier de l'Allemagne occidentale, M. Konrad Adenauer, a commencé, hier, ses entretiens avec le président Kennedy en vue d'obtenir l'assurance que les Etats-Unis accorderont leur entier appui à la défense de Berlin-Ouest et de l'Europe occidentale.

Entouré de plusieurs de ses proches collaborateurs, le chef du gouvernmeent ouest-allemand est entré dans le bureau du président à 10 h. 15 M. Adenauer, qui paraissait reposé après un vol fatiguant à bord d'un Boeing de la Lufthansa qui l'avait amené directement de Bonn à Washington, mardi, a été accueilli à la Maison blanche par M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat, et diverses autres personnalités.

La première prise de contact entre MM. Adenauer et Kennedy devait être suivie d'une conférence générale à laquelle prendront notamment part MM. Rusk, Walter Dowling, ambassadeur des Etats-Unis à Bonn.

UNE LOI

SUITE DE LA PAGE 1

Lapalme, mais il y a des individus que l'éducation ne peut pas toucher".

Il a précisé que l'Etat du Québec n'entend pas être un Etat policier, "mais on ne peut pas oublier les morts du passé et ceux de cette année, ces meurtres qui se font à longueur d'année. Il faut aussi tenir compte des conséquences matérielles épouvantables pour les descendants".

ACHETEZ ET ECONOMISEZ!
VOTRE CREDIT EST BON CHEZ NOUS SUR TOUTES LES MONTRES ET BIJOUX
MONTREAL CREDIT JEWELLERS
714 ouest, STE-CATHERINE (face à Eaton et Kresge)

SPECIAL de 3 JOURS
QUINCAILLERIE REX HARDWARE
AUBAINE!
Pince 6½" acier forgé, fabrication américaine, plaquée, joint mobile. 59
TEL.: LA. 7-0321
En vente dans toutes les quincailleries REX

AUTOUR du MONDE

Armes transportées de Belgique au Congo

NATIONS-UNIES, N. Y. — (AFP, REUTER) —On a confirmé hier soir, au siège de l'ONU, qu'un avion sous affrètement de la compagnie belge "Sabena" qui revenait d'Elisabethville, où il avait livré sept tonnes d'armes, est retenu à l'aérodrome de Ndjili, près de Léopoldville, par les autorités de l'ONU. L'avion aurait pris sa cargaison d'armes à Bruxelles et l'aurait livrée à Kolweize, à 200 milles à l'ouest d'Elisabethville.

Référendum et élection au Ruanda

NATIONS-UNIES, N. Y. (AFP) — La Commission de la tutelle a approuvé hier par 83 voix contre une, la Belgique, et trois abstentions, la France, l'Espagne et le Portugal, une résolution proposée par 28 pays, dont les Etats-Unis, qui prévoit qu'un référendum sur la question du Mwami du Ruanda et des élections législatives au Ruanda Urundi auront lieu au mois d'août de cette année sous le contrôle des Nations unies.

De Gaulle en tournée

PARIS, (AFP,REUTER) — "Il nous reste à terminer la longue et dure affaire d'Algérie. Là aussi, je le dis depuis longtemps et ce soir avec plus de force et de conviction que jamais, nous offrons la paix et la coopération. Qu'on les veuille d'autre part et ce sera fait", a déclaré hier soir à Mont de Marsan, le général de Gaulle qui prononçait le 2e discours de sa journée, qui était la première d'un voyage qui doit le mener dans les principales villes du sud-ouest de la France.

Colloque germano-américain

WASHINGTON. (AFP-PA-UPI) — Le gouvernement des Etats-Unis a assuré une nouvelle fois le chancelier Conrad Adenauer et le ministre des Affaires étrangères Heinrich von Brentano, de sa détermination de prendre toutes les mesures nécessaires pour maintenir le respect des droits et des obligations de l'Occident à Berlin. C'est au cours de la conversation d'hier après-midi que le problème de Berlin a été examiné avec le chef de la diplomatie américaine, M. Dean Rusk, avant d'être repris aujourd'hui à la Maison Blanche lors d'une des deux conversations que le chef du gouvernement allemand y aura avec le président John Kennedy.

Résolution d'aide

NATIONS-UNIES, N. Y. (AFP) — La République arabe unie et la Yougoslavie ont donné leur appui hier au projet de résolution présenté par 24 pays africains, dont la RAU, sur la base du programme américain d'aide à l'Afrique par l'ONU. La résolution, comme le programme américain, comprend deux parties, l'une sur l'aide pour l'indépendance, l'autre sur le développement économique. Le délégué de la RAU a affirmé que "ces deux éléments étaient inséparables et que les vestiges du colonialisme en Afrique empêchaient le développement du continent."

Invitation de la Corée à l'ONU

NATIONS-UNIES, N.Y. (AFP, UPI, PC) — La résolution sur l'invitation à la Corée du sud et l'invitation "conditionnelle" à la Corée du nord a été adoptée par 59 voix contre 14, avec 23 abstentions, hier à l'ONU. La délégation américaine, qui a présenté cette motion, a été contrainte de déposer le sous-amendement selon lequel la Corée du nord devra accepter l'invitation à condition de reconnaître l'autorité de l'ONU, car des pointages indiquaient qu'un amendement indonésien prévoyant une invitation pure et simple, comme à la Corée du sud, avait de fortes chances d'être adoptée.

Attentat terroriste à Paris

PARIS. (AFP, REUTER) — Une vive fusillade a opposé hier soir avenue de l'Opéra, à Paris, deux terroristes qui fuyaient en taxi aux policiers qui les poursuivaient. Les terroristes ont profité de la confusion pour se perdre dans la foule. L'affaire avait commencé dans un quartier du nord de Paris, habité essentiellement par des musulmans, au moment où un commando de terroristes s'attaquait à un poste de policiers supplétifs. L'attentat a fait six blessés, 3 gardiens de la paix et 3 civils.

Le prince Phouma en Yougoslavie

BELGRADE, Yougoslavie. (AFP, UPI) — "Pour un petit pays comme le Laos, il n'est pas possible de se joindre à un bloc", a déclaré hier le prince Souvanna Phouma, à l'issue d'un déjeuner offert en son honneur, à Belgrade par le gouvernement yougoslave. "La seule possibilité qui s'offre à nous, a-t-il ajouté, pour pouvoir survivre dans un conflit est de rester neutres. Si nous désirons édifier notre économie et réaliser des progrès comme le font les autres pays, il faut qu'on nous laisse en paix."

Le procès EICHMANN

Me Hausner: 6 h. pour établir la compétence du tribunal israélien

JERUSALEM. (AFP-UPI-Reuters) — La deuxième journée du procès Eichmann à Jérusalem, hier, a consisté principalement en un cours de droit international fait par le procureur de la poursuite, M. Gideon Hausner, pour réfuter les objections préalables de la défense et établir la compétence du tribunal.

Retranché derrière des piles de livres et de documents, armé d'une imposante photothèque, Me Hausner explique d'abord que les lois adoptées au lendemain de la guerre pour le jugement des criminels nazis en Israël n'ont rien innové. Certes la loi sur laquelle se fonde l'accusation est rétroactive, dit-il, mais vingt autres pays ont jugé nécessaire de promulguer des lois semblables pour juger les crimes de guerre.

La seule particularité de la loi israélienne, c'est de placer le "crime contre le peuple juif" au premier rang des crimes contre l'humanité. Mais Me Hausner explique que le peuple juif est aussi le seul qui ait été, comme tel, l'objet d'un édit d'extermination.

Parmi les très nombreux jugements que le procureur a cités, il en a été un qui a spécialement retenu l'attention : c'est un arrêt rendu par un tribunal militaire anglais siégeant à Singapour après la 2e Guerre mondiale et condamnant un Japonais pour crimes commis en Indochine — alors territoire français — sur un prisonnier de guerre américain.

Ainsi, observe Me Hausner, ni la nationalité du coupable, ni celle de la victime, ni même "l'extraterritorialité" du crime n'empêchent un tribunal de se déclarer compétent quand il s'agit d'un crime de guerre.

En réalité, la journée s'est révélée d'une monotonie désolante. Le procureur israélien a mis six heures à lire et commenter des textes, sur un ton professoral, sans le moindre effet d'éloquence. Dans la matinée la salle, qui était pleine à craquer la veille, était à moitié vide. Elle l'était aux deux-tiers dans l'après-midi.

Quand à l'inculpé, Adolf Eichmann, assis dans sa cage de verre, il a manifesté peu de signes d'émotion. C'est à peine si, au moment où Me Hausner annonçait qu'il n'y aurait "ni pardon, ni oubli" pour celui qui avait "partiellement réussi à commettre le crime de génocide", l'ex-officier SS a montré un peu de tension. En fait, la plupart du temps, l'inculpé semblait même ennuyé. On l'a vu sourire une fois, conversant avec son avocat, Me Robert Servatius.

Dans la presse et dans les conversations, en Israël, le sujet principal était hier le succès du vol cosmique de l'homme soviétique dans l'espace. On n'accordait plus grand intérêt au procès Eichmann.

Journée nationale

Le procureur de la poursuite a annoncé de toute façon que ses exposés sur la compétence du tribunal israélien prendraient fin vendredi. Aujourd'hui, le procès est interrompu, à l'occasion de la Journée nationale du souvenir pour les victimes du nazisme. Dès hier soir, des bougies et des cierges se sont allumés aux maisons, marquant la fidélité au souvenir. Plus de la moitié des Israéliens ont perdu des membres de leur famille dans des camps d'extermination nazis.

Des cérémonies religieuses se dérouleront partout dans le pays, durant cette journée nationale. Le président Benzvi se rendra sur le mont Zion, où sont conservés des savons de fabrication nazie "faits de pure graisse juive".

Quant à Eichmann, il pourra dire s'il plaide coupable ou non quand le tribunal aura tranché la question de sa propre compétence. Il ne fait guère de doute que cette compétence sera reconnue. Eichmann, lui, accusé du meurtre de six millions de Juifs, niera vraisemblablement sa culpabilité.

M. Diefenbaker a "l'impression" que...

La G.-B. veut s'allier aux "Six" sans nuire au commerce canadien

OTTAWA. (PC-AFP) — Le premier ministre Diefenbaker a déclaré aux Communes, hier, que la Grande-Bretagne désire accroître ses relations commerciales avec l'Europe sans pour cela nuire aux exportations canadiennes.

M. Diefenbaker a signalé qu'au cours de ses entretiens, cette semaine, avec le premier ministre Macmillan, celui-ci lui avait "donné l'impression" que son pays entend collaborer plus étroitement avec l'Europe, en vue de renforcer l'économie européenne, tout en ne portant aucune atteinte aux intérêts du Canada.

En réponse à une question du chef de l'opposition, M. L. B. Pearson, M. Diefenbaker a souligné que l'évolution des rapports entre le Royaume-Uni et l'Europe prendra beaucoup de temps mais constituera un grand pas en avant vers l'établissement d'une zone commerciale plus vaste englobant les nations de l'Atlantique.

Le chef du PSD, M. Hazen Argue, a demandé si M. Macmillan a promis de maintenir les privilèges préférentiels dont bénéficient présentement les produits canadiens exportés en Grande-Bretagne.

Le premier ministre a rispposté que cet aspect de la question a été discuté à diverses reprises et par les premiers ministres et par un certain nombre de ministres des deux gouvernements et que tous ont formulé le désir de ne nuire en rien aux exportations canadiennes.

En février

Hausse de 1-5 de point des prix à la consommation

OTTAWA. (PC) — Le coût de la vie a diminué au cours de février dans cinq des dix principales villes canadiennes, rapporte aujourd'hui le Bureau fédéral de la statistique.

La baisse la plus forte, 0.3 p. 100, a été signalée à Montréal. A Halifax, l'indice des prix à la consommation est demeuré inchangé à 128 tandis qu'il a monté dans quatre autres villes.

Dans l'ensemble, l'indice a grimpé d'un cinquième de point entre le 1er février et le 1er mars, soit de 128.9 à 129.1. L'indice est calculé sur les prix en vigueur en 1949.

A St-Jean, Terre-Neuve, où l'indice est établi sur les prix de juin 1951, l'indice a avancé de 116.2 à 116.5.

Ci-dessous l'indice des prix à la consommation, le 1er mars, dans les dix principaux centres du Canada (entre parenthèses, l'indice du 1er février dernier) :

Montréal 129 (129.4); Ottawa 130.1 (129.4); St-Jean, N.-B., 129.7 (129.8); Toronto 130.9 (131); Winnipeg 127 (126.9); Saskatoon-Regina 124.8 (124.5); Edmonton-Calgary 124.5 (124.7); Vancouver 129.6 (129.9); St-Jean, T.-N. 116.5 (116.2); Halifax 128 (128).

Décoratif et à prix modique
Valiquette

Fauteuil style scandinave, noyer et tissu de qualité. Très décoratif. 89.00

Fauteuil pivotant et berçant, coussin du siège réversible Air foam, tissu de qualité dans un choix de couleurs assorties. Garniture de noyer. 69.00

Sofa chesterfield très décoratif avec coussins reversibles "Air foam" recouvert d'un riche tissu de couleur à votre choix. 229.00

Mobilier de chambre de grand style et de noyer fini satin. Un bureau triple de 74" de longueur par 19" de profondeur, 9 tiroirs dont 6 d'entre eux sont derrière une porte à chaque bout ; un miroir encadré, un chiffonnier de 40" de largeur par 19" de profondeur, 5 tiroirs dont 2 derrière 2 portes, un lit panneau 4'6". 335.00

Table de nuit 39.00

JUSQU'A 24 MOIS POUR PAYER

HEURES D'AFFAIRES
Ouvert de 9.30 a.m. jusqu'à 5.30 p.m.
Ouvert le jeudi et vendredi soirs
Ouvert le samedi jusqu'à 5:30 p.m.

N. G. VALIQUETTE LTEE 915 SAINTE-CATHERINE EST VI. 2-8811

ÉDITION PROVINCIALE

77e ANNEE — No 151

LA PRESSE

MONTREAL, JEUDI 13 AVRIL 1961

PAGE 3

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m au dimanche 6 h. p.m. : VI. 9-3113, VI.9-3325 (rédaction) — VI. 9-4432 (sports)

Pour libelle diffamatoire

M. Jacques Godbout réclamera $50,000 au juge Omer Côté

M. Jacques Godbout, écrivain montréalais que le juge Omer Côté a qualifié de "novateur ignare" et "d'intellectuel encore à l'état primaire", mardi matin, a annoncé hier soir à LA PRESSE qu'il avait confié à ses avocats le soin de préparer un dossier et qu'il avait "l'intention nette, ferme et précise" de poursuivre le juge Côté en libelle diffamatoire, devant les tribunaux.

M. Godbout a précisé qu'à la suite d'une première étude des éléments de la cause, ses procureurs et lui avaient fixé à $50,000 le montant de l'indemnité qui serait réclamée au juge Côté.

La déclaration du juge, à laquelle la presse et la radio ont donné large diffusion, avait

Voir GODBOUT en page 13

Biernacki, parce qu'en pays étranger, est un homme "absolument effrayé..."

Tomasz Biernacki, l'ingénieur polonais qui est soupçonné d'être un espion, est "absolument effrayé" dans sa cellule de la prison de Bordeaux.

Son avocat, Me Paul Aubut, a pu lui rendre visite dans sa cellule, hier matin, et il a déclaré à l'issue d'une entrevue de deux heures environ que ce qui semble surtout effrayer Biernacki est le fait qu'il se trouve dans un pays étranger, où le système judicière lui est totalement inconnu.

Me Aubut a tout d'abord tenu à rassurer son client. Il lui a expliqué qu'il serait traité par les tribunaux canadiens comme n'importe quel autre citoyen de notre pays, qu'aucun des avantages accordés à ceux-ci ne lui serait refusé.

Me Aubut affirme ensuite que son client soutient de la façon la plus catégorique qui soit qu'il n'a jamais transmis le moindre document à quelque puissance étrangère que ce soit.

Biernacki, on le sait, est accusé d'avoir transmis des documents confidentiels à une puissance étrangère que la plainte portée contre lui par la Gendarmerie royale ne nomme pas mais que l'on croit être, de façon générale, la Russie.

L'accusé affirme aussi, selon Me Aubut, n'avoir jamais demandé quelque renseignement que ce soit pouvant avoir une valeur stratégique à ses amis.

Biernacki est venu au Canada pour la première fois en 1958 sous les auspices de l'UNESCO, à l'occasion d'une conférence internationale sur l'énergie. "Biernacki, déclare son avocat, s'est d'ailleurs tellement plu dans notre pays qu'il avait songé à s'y établir de façon permanente. Il lui avait été impossible jusqu'ici de donner suite à ce projet à cause de difficultés multiples qui l'avaient empêché de faire venir sa femme et ses deux fillettes au Canada."

"Lorsque j'ai rencontré Biernacki, a raconté Me Aubut, il semblait réellement effrayé. Il ne s'était pas rasé et on aurait dit qu'il avait passé la nuit sans dormir. Il donnait l'impression d'être un homme qui ne comprend absolument pas ce qui se passe. Il me répétait, en excellent français d'ailleurs, qu'il ne comprenait pas comment on avait pu porter une telle accusation contre lui."

Me Aubut a encore dit avoir été frappé par "l'air de sincérité de l'homme". Il a ajouté qu'il ferait tout en son possible pour obtenir un cautionnement pour l'ingénieur polonais le plus tôt possible. La mise en liberté provisoire avait été refusée à l'accusé lors de sa comparution, au début de la semaine.

Biernacki, qui subira son enquête préliminaire le 18 courant, a répété à plusieurs reprises, selon l'avocat, qu'il n'avait jamais eu en sa possession de documents pouvant avoir une valeur stratégique. "Tous les documents que j'ai pu avoir en ma possession depuis que je suis au Canada, aurait déclaré l'ingénieur selon Me Aubut, auraient pu être transmis à n'importe qui sans danger, auraient pu être reproduits "en blanc et noir" dans n'importe quel journal."

Biernacki, conclue Me Aubut, dit "aimer notre pays". "Il a un air distingué; on voit vraiment lorsqu'on le rencontre que l'on est en présence d'un homme de science de valeur." L'avocat montréalais rappelle d'ailleurs que c'est une communication importante qui avait fait remarquer l'ingénieur polonais lors de la conférence internationale de 1958.

Biernacki a été mis en état d'arrestation vendredi dernier par des agents de la Gendarmerie royale. Depuis ce moment, il a comparu en correctionnelle. Mais personne avant Me

Voir BIERNACKI en page 13

Démission d'un député de l'UN

QUEBEC, (J.M.) — M. Victor Chartrand a fait parvenir une lettre de démission comme député de L'Assomption à M. Lucien Cliche, président de l'Assemblée législative.

Dans les rangs de l'Union nationale, M. Victor Chartrand

M. VICTOR CHARTRAND

occupait le siège de L'Assomption à l'Assemblée législative depuis 1944. Elu une première fois cette année-là, il a continué à bénéficier de la confiance po-

Voir DEMISSION en page 13

Me Aubut demandera sa libération provisoire

par Maurice MORIN

A son retour de la prison de Bordeaux où il avait eu un long entretien avec Biernacki, Me Paul Aubut, qui représentera en défense, avec Me Jacques Bédard, l'ingénieur polonais, s'est rendu au nouveau Palais de Justice. Me Aubut s'est entretenu avec le juge Paul Hurteau, qui a présidé lundi à la comparution de Biernacki, et il a discuté, plus particulièrement de l'opportunité de faire fixer un cautionnement pour permettre à son client de recouvrer sa liberté provisoire en attendant son enquête préliminaire fixée au 18 courant.

Le tribunal l'a prié de revenir devant lui, aujourd'hui, accompagné par Me Jean Miquelon, C.R., procureur spécial du ministère de la Justice dans cette affaire.

Me Aubut présentera alors une requête en bonne et due forme en vue de l'élargissement de son client et citera, a-t-il déclaré aux journalistes, des cas de jurisprudence pour appuyer ses prétentions.

Le DC-3 a atterri sur le ventre, boulevard Montcalm, en face du Séminaire de St-Jean.

Deux blessés légers

Un DC-3 atterrit d'urgence à 500 pi. du séminaire de St-Jean

ST-JEAN (R.P.) — Un avion DC-3 du ministère provincial des Transports a effectué un atterrissage forcé, vers 1 h. 30 hier après-midi, à quelques centaines de pieds du Séminaire de St-Jean.

Le bimoteur venait de décoller de l'aéroport municipal. S'apercevant qu'un des moteurs faisait défaut, le pilote décida de retourner à la base voisine du séminaire. Le deuxième moteur ayant failli lui aussi à la tâche, il ne restait plus au pilote qu'à éviter le séminaire et limiter ainsi les dégâts. Evitant arbres et poteaux (sauf un), l'avion a emprunté le boulevard Montcalm et s'est immobilisé à environ 500 pieds du séminaire.

Le pilote, M. Paul Lacaille, 40 ans, 4132 Hillcrest, à Pierrefonds, s'en est tiré sain et sauf. Le co-pilote, M. Antoine-Roland Habel, 39 ans, 109, avenue Elm, à Beaconsfield, ainsi qu'un inspecteur du ministère, M. Joseph LeRoy Dunn, technicien de radio, 44 ans, du 15, 50e avenue, à Lachine, ont été transportés à l'hôpital de St-Jean. M. Habel, après avoir reçu quelques points de suture au visage, a pu réintégrer son domicile. Quant à M. Dunn, qui souffrait de coupures à la tête et de multiples contusions, il a été transféré à l'hôpital de Lachine, après avoir reçu les premiers traitements à St-Jean.

Les réservoirs de carburant contenaient au-delà de 700 gallons. Heureusement, il n'y a pas eu d'explosion. Après l'accident, des membres du personnel de la base aérienne de St-Jean ont répandu des ingrédients pour empêcher l'essence de prendre feu.

La Sûreté provinciale signale que l'appareil a été lourdement endommagé. Le DC-3 effectuait une envolée d'essai à l'aide d'un nouveau dispositif d'aide à la navigation de l'aéroport de St-Jean.

L'enquête sur Jean-Talon

3 lettres lues à huis clos et mise en garde aux journaux

Deux "événements spéciaux" ont marqué hier l'enquête sur l'hôpital Jean-Talon: le premier consista en une assez longue séance tenue à huis clos dans l'après-midi, alors que le Dr Jean Darche, chef-chirurgien de l'institution, vint faire lecture de lettres qu'il avait écrites à certains chirurgiens mis en cause par des interventions chirurgicales pour des tissus jugés sains.

Comme les noms de patients étaient mentionnés dans ces lettres, les commissaires jugèrent bon de faire sortir le public — journalistes compris.

Le second événement se rapporte à une sortie faite au début de la journée par Me Laurent Bélanger, l'un des avocats de l'hôpital, au sujet des journaux.

"On les empêchera ..."

"J'ai une déclaration à faire concernant les articles de journaux", de commenter Me Bélanger à l'ouverture de la séance. "Je reconnais le principe de la liberté de la presse, mais il doit quand même s'en tenir à la justice, à la justice qui doit être observée sans obstruction, et il ne doit pas tenter d'influencer l'opinion publique. Les journaux font parfois campagne pour des motifs qu'il serait bon de révéler ou qui découlent d'idéologies nouvelles.

"Seuls les commissaires ont le droit de tirer des conclusions de la preuve, qui est "sub judice". Les journaux doivent s'en tenir à des rapports fidèles. Ils n'ont pas de commentaires à faire. Et si certains d'entre eux maintiennent une certaine atti-

En page 49, compte rendu de la séance d'hier

tude, on les empêchera de faire tout commentaire.

"Le Devoir" de ce matin donne toute une série de conclusions sur le témoignage du Dr Rochefort, entendu hier. Depuis quand un journaliste a-t-il la compétence, le droit d'aller résumer la preuve pour les commissaires et le public ? Encore si on s'en tenait à la preuve !

Pas prêt à conclure

"Dans le témoignage du Dr Rochefort, il n'a jamais été question que de 'tissus sains', apparemment telle'. Il n'a été question que de 'tissu sains'.

Voir JEAN-TALON en page 13

ESTAMPES en caoutchouc
VOS COMMANDES SERONT REMPLIES AVEC SOIN !
PRIX VARIES SUIVANT GRANDEURS

Vaste choix de
√ DATEURS
√ NUMEROTEURS manuels ainsi que
√ TAMPONS ENCREURS
dans les couleurs rouge, noire, violette, bleue ou verte.

LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
Librairies Pilon inc.
4 magasins pour mieux vous servir
750, Beaubien CR. 4-6487* | 8559, St-Laurent DU. 1-6261* | 800, E. Mont-Royal LA. 4-3081
851, boul. Décarie, St-Laurent — RI. 8-7961

ANALYSES D'URINES
ANALYSES DE SANG
Analyses complètes des urines $2.00
Détermination de grossesse $5.00
Nous cueillons les spécimens à domicile sans frais additionnels
VI. 5-7251
Diverses analyses de sang à prix variés
PHARMACIE MONTRÉAL
DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

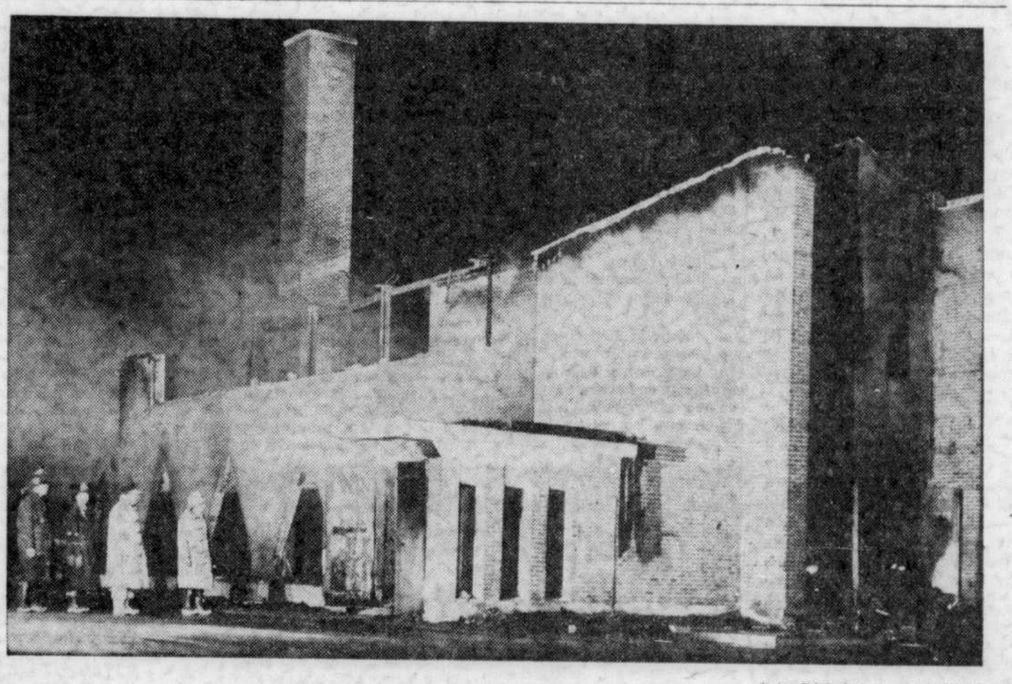

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Il ne reste rien de l'église St-Agapit : seuls, à l'arrière, comme un clocher symbolique, la grande cheminée et quelques murs de l'église Ste-Famille.

150 enfants y priaient, à St-Eustache

Une double église flambe

ST-EUSTACHE-SUR-LE-LAC. — Une violente explosion a interrompu hier après-midi les prières de quelque cent cinquante enfants de langue française qui assistaient à la célébration de la messe. Oubliant missels et chapeaux, tous se ruèrent vers les sorties une seconde à peine après que l'explosion se fut produite. Heureusement, personne n'a été blessée.

L'incendie a éclaté vers 4 h. 30 hier après-midi dans la cave. Quelques instant après, les flammes commençaient d'envahir le maître-autel pour se propager ensuite à la sacristie de l'église St-Agapit et atteindre celle de Ste-Famille. Ces deux paroisses, l'une de langue anglaise et l'autre de langue française, desservant les fidèles dans une même église séparée par un mur de briques.

Des pompiers de St-Eustache et de St-Eustache-sur-le-Lac, tous volontaires, ont été appelés sur les lieux du sinistre, mais trois heures plus tard, malgré tous leurs efforts, ils n'avaient pas réussi à éteindre les flammes qui ont eu raison de l'église. Les pompiers ne purent dès lors que tenter de limiter les dégâts et épargner les maisons voisines, dont le presbytère.

Lors de l'agrandissement, en 1950, la façade de la chapelle, construite il y a 37 ans, avait été conservée intecte en souve-

Voir EGLISE en page 13

L'expansion du port de Montréal jusqu'à Sorel "plus près que jamais"

-- M. George Hees

OTTAWA, (DNC) — La Commission d'aménagement du port de Montréal étudie présentement les projets d'expansion du port de la métropole vers celui de Sorel.

Objet de discussions depuis des mois, cette expansion est maintenant plus près que jamais de se réaliser. Le ministre suppléant des transports, M. George Hees, a révélé hier que les cinq membres de cette Commission étudient les divers projets soumis.

Le ministre donnait ces renseignements en réponse à une question du député de Port-Arthur, M. Douglas Fisher.

Le départ est retardé à demain

C'est demain que MM. Jean Drapeau et Lucien Saulnier, respectivement maire et président du comité exécutif, quitteront Montréal, en route vers Paris et Londres puis peut-être même Bruxelles pour s'y entretenir avec des financiers relativement au métro projeté.

Mardi soir, on avait appris de source officielle que MM. Drapeau et Saulnier devaient partir dès hier soir si l'assemblée du conseil prenait fin au cours de l'après-midi.

L'assemblée s'est terminée vers 6 heures. Or la même source annonce maintenant que MM. Drapeau et Saulnier s'envoleront demain, probablement le soir.

Ils seront de retour à Montréal jeudi ou vendredi de la semaine prochaine.

Embellissez votre demeure avec nos
AUVENTS EN TOILE

Téléphonez ou écrivez pour estimés gratuits et conditions faciles
TABLES — CHAISES — PARASOLS DRAPEAUX ET TOILE A LA VERGE
Cie d'AUVENTS des MARCHANDS Ltée
24 est, rue ST-PAUL UN. 6-6855

GRATIS
A l'occasion de l'inauguration de notre nouveau département
D'ALIGNEMENT DE ROUES
Vérification de la conduite de votre auto. SPECIALITES : Alignement et balancement de roues. Entretien général de conduite d'automobile.

Automobilistes et camionneurs
Procurez-vous dès maintenant vos PNEUS "DUNLOP"
à des prix aussi bas que :
750 x 14 — 670 x 15 Nylon, tubeless, noir $14.50
plus un vieux pneu rechapable et installation gratuite.
Autres grandeurs à prix d'aubaine
SERVICE DE PNEUS
Stadium Ltée
EUG. TURCOTTE, président et gérant
1871, De LORIMIER LA. 4-1177
Très grandes facilités de stationnement
OUVERT le VENDREDI 8 a.m. à 6 p.m. — SAMEDI : 8 a.m. à 1 p.m.

Prix coupés
Achetez ces SPECIAUX et EPARGNEZ chez
MONTREAL CHRYSLER PLYMOUTH INC.

'57 DODGE	sedan 4 portes, chaufferette et dégivreur	$1080
'56 FORD	sedan, automatique, radio	$780
'56 PLYMOUTH	sedan 4 portes, automatique	$690
'58 DODGE	sedan, tel quel, spécial	$480
'54 METEOR	automatique, radio	$460
'55 PLYMOUTH	2 portes, toit rigide, automatique	$620
'58 SIMCA	Monterey, toit rigide	$990
'55 CHRYSLER	sedan, servo-direction, radio	$780
'53 PLYMOUTH	radio, chaufferette, dégivreur	$380
'55 STUDEBAKER	automatique, 2 tons	$540

MONTREAL CHRYSLER PLYMOUTH INC.
6100 BOUL. DECARIE (angle Van Horne). RE. 1-3704
IMPERIAL • CHRYSLER • PLYMOUTH • VALIANT • FIAT • CAMIONS FARGO

NON
Nous ne possédons pas de silencieux pour cette automobile — la PREMIERE construite aux Etats-Unis en 1893 par un Monsieur Durya.

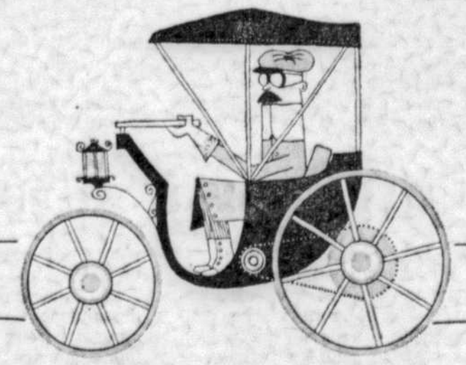

MAIS
Nous installons des silencieux, tuyaux d'échappement et amortisseurs de chocs pour toutes les autres marques d'autos et camions canadiens, américains et européens.
AUX 4 COINS DE LA VILLE IL Y A UN M. MUFFLER
NORD: 2535 boul. LAURENTIEN près de Canadair
EST: 1295 BELLECHASSE bureau chef
SUD: CRAIG et AMHERST
OUEST: 6260, ch. UPPER LACHINE
INSTALLATION GRATUITE EN 15 MINUTES
Estimés gratuits aux 4 succursales ou par téléphone CR. 3-1561

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Imprimé et publié au 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée
Madame P.-R. DuTremblay, présidente

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

77e ANNEE — MONTREAL, JEUDI 13 AVRIL 1961 — No 151

Un impôt scolaire uniforme

Le mouvement semble bien amorcé pour généraliser à travers la province la taxe de 2 pour 100 sur les ventes au détail que de nombreuses municipalités prélèvent déjà pour fins scolaires. A l'origine, les villes restaient libres de décider s'il y avait lieu de percevoir cet impôt selon les besoins de leurs écoles. Dans certains cas toutefois, les écoles ne répondaient pas entièrement aux besoins des élèves ou les instituteurs et les institutrices n'étaient pas convenablement rémunérés parce que des commissions scolaires étaient élues par un secteur de la population qui ne voulait pas s'imposer cette taxe.

Mais devant la perspective d'avoir à prodiguer gratuitement l'enseignement rendu obligatoire pour les enfants jusqu'à 15 ou 16 ans, devant la nécessité aussi d'améliorer l'enseignement à tous les degrés, de nombreuses commissions scolaires en sont venues à la conclusion qu'il leur faudrait plus d'argent et qu'elles devraient, à leur tour, prélever cette taxe de 2 pour 100 sur les ventes. Et ce sont elles-mêmes, par la voix de leur fédération, qui ont, dans un mémoire adressé au gouvernement, invité celui-ci à rendre cet impôt général et uniforme dans toute la province.

Il est heureux que cette initiative soit venue de la Fédération des commissions scolaires plutôt que du gouvernement. Cela dénote de leur part un souci de faire face à leurs obligations et d'améliorer l'enseignement. Cela démontre aussi que cette volonté d'amélioration vient de la population elle-même au lieu d'être imposée par l'Etat. Cela permet de prévoir que cette taxe, déjà payée par la plus grande partie de la population, ne l'oublions pas, sera acceptée par tous comme une nécessité urgente, non comme un fardeau additionnel.

Le premier ministre y est allé avec prudence. Lorsque la Fédération lui a présenté, avec son mémoire, une délégation de près de 400 commissaires d'écoles appuyant cette proposition, M. Lesage aurait bien pu répondre tout de suite que, puisque tel était le voeu de la Fédération, le gouvernement s'empresserait de généraliser cette taxe et de mettre ainsi toutes les corporations scolaires de la province sur le même pied. Mais il a tenu à connaître l'opinion de celles des commissions qui n'étaient pas représentées dans la délégation et demandé à la Fédération de consulter ses membres. En deux semaines, le secrétariat de la Fédération a déjà reçu plus de 300 réponses favorables et il continue d'en arriver tous les jours.

Rappelons qu'à l'heure actuelle 268 commissions, y compris celles de Montréal et de la plupart des grandes villes, perçoivent déjà cette taxe de 2 pour 100, tandis que 110 autres en prélèvent une de 1 pour 100. Ces 378 commissions représentent plus de 700,000 élèves et 65 pour 100 de la population de la province. Près de 200 autres commissions qui avaient sollicité du gouvernement précédent l'autorisation d'instituer cette taxe se sont vu refuser ce droit parce que cela n'aurait pas donné la recette minimum de $2,000 qu'exigeait alors la province. Il y avait donc là une inégalité qui empêchait un certain nombre d'écoles d'atteindre le niveau des autres. En faisant disparaître cette inégalité, il y aurait des chances pour que la qualité de l'enseignement devienne plus uniforme dans toute la province.

Là où existe la taxe sur les ventes, cet impôt rapporte globalement quelque $35,000,000 par année. On estime qu'en uniformisant cette taxe, le revenu en serait porté à au moins $70,000,000, peut-être même à $100,000,000, selon la Fédération. Le gouvernement pourrait alors se charger de prélever lui-même la taxe, ce qui rendrait les frais de perception moins élevés, et la recette en serait distribuée à toutes les écoles de la province proportionnellement à la population scolaire.

Il est presque superflu d'exprimer l'opinion que le gouvernement ne devrait pas tarder à donner suite au voeu de la Fédération des commissions scolaires, non seulement parce que ce voeu a été formulé par les représentants de 1,170 des 1,530 commissions de la province réunis en congrès, mais encore parce que les besoins de l'enseignement l'exigent.

Redoutable victoire de l'homme

Fabuleux! Formidable! Fantastique! On s'épuise dans l'exclamation. Les mots des hommes de la terre sont incapables de rejoindre l'événement, d'en traduire la dimension. Pour le moment, nous sommes dans l'ahurissement. Un homme a quitté la terre... en a fait le tour puis est revenu sur le globe terrestre.

La science russe vient de réussir l'exploit le plus bouleversant de l'histoire de l'humanité et devant le "vermisseau" qui habite la planète Terre, s'ouvrent mille abîmes nouveaux qu'il aura désormais l'audace d'aller explorer puisqu'un jeune homme de 27 ans, Youri Gagarine, a osé l'incroyable aventure et l'a réussie.

On est blême de stupeur! Les chiffres n'ont plus aucun sens. Un trajet de 79,168 milles à une vitesse de 17,500 milles à l'heure. Une altitude maximum de 190 milles hors de notre atmosphère. Un séjour de 108 minutes dans l'inconnu du monde sidéral puis, sous simple pression d'un bouton de télécommande le navire cosmique "Orient" vire vers le globe, entreprend une descente vertigineuse, freine subitement et, enfin, se pose doucement sur le sol au point indiqué, voulu et choisi par les maîtres russes de l'astronautique. On est sidéré!

Nous qui avons connu l'époque de Lindberg, qui avons applaudi et porté aux nues l'audacieux Américain qui osa survoler l'orageux Atlantique... nous nous rendons compte, à peine 34 ans plus tard, combien cet exploit est peu de chose devant celui qui laisse l'univers béat d'admiration. Or, Lindberg nous a conduit jusqu'aux réactés super-soniques. Où nous conduira donc Gagarine? Toutes les lois physiques qui ont été édictées depuis Galilée, Laplace et Newton sont remises en question. L'homme n'est plus prisonnier de sa planète. Il a le pouvoir de s'en arracher à sa volonté.

Le triomphe russe offre quelque chose de démentiel car on est maintenant en droit de tout oser, de se lancer vers les abîmes et d'affirmer, cette fois en y croyant, que rien n'est impossible à l'homme. La Lune! Nous irons. Vénus! Une fusée l'atteindra à la mi-mai. Mars! Qui peut désormais prétendre que nous ne ferons pas la connaissance des Martiens pour autant qu'ils existent.

Un mystère entoure cependant l'exploit de Gagarine à bord du "Vostok". Dès dimanche dernier, le monde était informé que les Russes avaient lancé un astronaute dans l'espace. Simple rumeur, évidemment. A Moscou, hier, un déploiement spectaculaire a été contremandé à la toute dernière minute. D'aucuns se demandent si, en fait, un premier lancement ne s'est pas déroulé en fin de semaine, s'est traduit par un échec et qu'alors Gagarine aurait été le second humain à offrir sa vie sur l'autel de la gloire. Lui, il a réussi. L'autre... saura-t-on jamais, même son nom?

Le monde américain se montre bon perdant. Quant au monde scientifique, il prie humblement les savants russes de l'informer de leurs secrets. Le prestige politique acquis est d'une telle ampleur, l'avance scientifique si démesurée et assurée, l'histoire ayant déjà inscrit sur ses tables d'or et pour toujours les noms de Gagarine et Vostok, les Russes ajouteront à leur gloire en partageant leurs données techniques.

La science est devenue une puissance trop gigantesque et trop dangereuse également pour ne servir qu'à une nation. Le partage est notre seule sauvegarde. Nous sommes à l'aube de tellement de conquêtes, nous irons désormais si loin dans l'espace incommensurable qu'il est tragique de penser que de tels secrets n'appartiennent qu'à une poignée d'individus.

Depuis la découverte du feu, le terrien croyait tout posséder. Voilà maintenant qu'il viole le secret de l'espace, se dirige vraisemblablement vers le soleil, ose troubler "le silence éternel de ces espaces infinis" qui effrayait tant Pascal... et tout cela pour posséder quoi?

La paix? Le bonheur? La réponse, cette fois encore, n'appartient qu'à Dieu.

Roger CHAMPOUX

Ottawa fait la sourde oreille

C'est sous la pression du Canada, on s'en souvient, que les Etats-Unis ont participé à la canalisation du Saint-Laurent. Le gouvernement canadien était prêt à entreprendre seul les travaux, si le concours américain, sollicité pendant longtemps, se faisait indéfiniment attendre. Par peur de se voir privés de tout contrôle dans le fonctionnement de cette route maritime, s'ils ne prenaient pas part à sa construction, les Américains se sont finalement décidés à mettre fin à leurs tergiversations.

Les rôles sont renversés dans le cas de la canalisation du Richelieu. Cette fois-ci ce sont les Etats-Unis qui montrent le plus d'empressement à aller de l'avant, et le Canada, le gouvernement fédéral du moins, de qui relève l'affaire, manque totalement d'enthousiasme pour le projet. Le ministre des Transports, M. Balcer, ne déclarait-il pas à Montréal en décembre dernier qu'il s'agit là de travaux de grande ampleur qui n'ont pas paru opportuns jusqu'ici?

Les Américains, cependant, ne demandent pas au Canada de s'associer à eux pour entreprendre immédiatement l'exécution du projet. Ils l'invitent simplement à accorder sa participation à une étude conjointe qui servirait à établir quels avantages on pourrait retirer de ce plan et dans quelles conditions il serait possible de le réaliser. A ce travail M. Eisenhower a affecté $35,000 dans le budget de 1961-1962 (somme portée par M. Kennedy à $75,000); mais il ne peut être entrepris qu'avec le concours du Canada.

Le gouvernement canadien semble fort peu enclin à aborder ne serait-ce que l'étude du projet de canalisation du Richelieu, même si cela n'exige de lui que des dépenses nullement onéreuses, si l'on en juge au montant prévu par les Américains. Il n'avait encore, au milieu d'avril, donné aucune réponse au secrétariat d'Etat de Washington, qui l'a prié il y a quatre mois de s'associer à un examen approfondi de tous les aspects de l'entreprise. Ce serait pourtant le meilleur moyen d'avoir la certitude que le jugement porté par M. Balcer en décembre 1960 est vraiment valable.

On persiste toujours à croire à Montréal, à Sorel et dans la région où passerait le nouveau canal que celui-ci ne tarderait pas à être utilisé par un grand nombre de navires parce qu'il réduirait de 1,750 à 450 milles la distance entre Montréal et New-York et qu'il procurerait de grosses économies en frais de transport, qu'en outre il stimulerait l'implantation d'industries dans le secteur qu'il desservirait. C'est pourquoi tant d'instances sont faites depuis quelques années pour que les autorités fédérales étudient à fond toute la question. On comprendrait mal en l'espèce qu'Ottawa oppose une fin de non recevoir aux invitations américaines.

Marius GIRARD

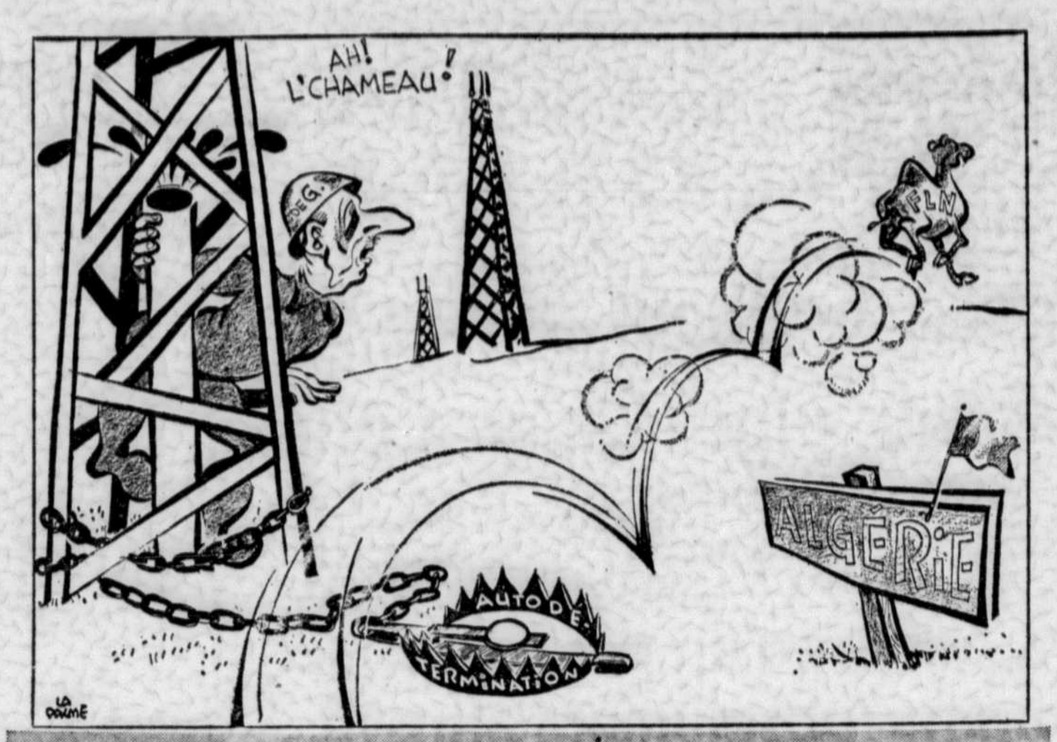

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

La réponse tarde à venir

Monsieur le Rédacteur,

Le collège Loyola a tenté à plusieurs reprises, pendant plus de 60 ans, d'obtenir sa charte universitaire. Son dernier projet de loi, soumis à la Législature au mois de novembre 1960, a eu sa première et sa seconde lecture au cours du même mois. Puis ce fut et c'est encore le silence. Loyola se voit donc toujours privé du droit fondamental de faire entendre sa cause selon ses propres mérites académiques.

Après avoir appris que le gouvernement provincial avait l'intention de faire étudier la question générale de l'expansion universitaire par une commission royale, les représentants de Loyola ont exposé nettement que les catholiques québecois d'expression anglaise n'ont pas d'université, que le projet de Loyola est un cas unique qui doit être considéré séparément et que ses besoins sont urgents.

Le 17 février dernier le premier ministre déclara qu'il faudra que la Commission Royale d'enquête aille très loin pour lui enlever l'idée que Loyola doit avoir son université.

Le 18 février dernier les autorités de Loyola soumettaient à M. Lesage une proposition confidentielle au cours d'une entrevue, M. Lesage autorisa Me Slattery, l'avocat du collège, à annoncer qu'il prenait cette proposition en considération, qu'il la soumettrait à son cabinet et qu'il répondrait bientôt. Il n'a pas encore répondu, bien que plus de 6 semaines se soient écoulées.

Il est certain que Loyola a l'appui de toute la communauté d'expression anglaise dans la province et l'appui de la grande majorité des Canadiens français (au moins ceux de la région de Montréal dont l'opinion a été exprimée au moyen d'un sondage récent). Il semble que le premier ministre lui apporte aussi son adhésion. Enfin, selon une communication faite par Me Slattery, Son Eminence le Cardinal Léger a déclaré qu'il regarde comme "son devoir sacré" la recommandation pour Loyola d'une charte universitaire.

Monsieur le Rédacteur, nous apprécions sincèrement l'appui que La Presse a déjà donné à la requête de Loyola. Cela prouve que conformément à sa politique votre journal "traite tout le monde avec justice, protège les petits... et fait rayonner la vérité".

En soumettant le sommaire qui précède, j'exprime l'espoir que vous continuerez vos efforts en vue de nous aider à obtenir sans délai additionnel une réponse favorable, à notre juste revendication.

Thomas J. Rappell

400 MOTS

Nos lecteurs nous écrivent beaucoup et longuement... trop longuement. Les meilleures lettres sont celles qui exposent de façon concise, et par là même d'autant plus frappante, ce que l'on a à dire. Les autres sont peu lues, ou même délaissées : elles rebutent par leur longueur. Et puis l'espace nous manque pour publier des lettres interminables. Nous sommes forcés de n'accepter pour publication que les lettres de 400 MOTS AU MAXIMUM; les plus courtes auront chance de paraître plus tôt. Qu'on n'oublie pas non plus de donner son nom et son adresse (authentiques, l'un et l'autre), même si l'on signe d'un pseudonyme. Nous sommes heureux d'offrir cette tribune libre à nos lecteurs, et de la voir si abondamment utilisée. Mais on est prié de se plier aux conditions susdites pour nous permettre de publier promptement toutes les lettres.

Le prestige ça coûte cher

Monsieur le Rédacteur,

Si le gouvernement fédéral a du temps à perdre, après ses enquêtes sur les reçus d'oeuvres de charité, pour fins d'impôt, qu'il enquête donc sur le gaspillage qui se fait à la défense nationale. Là ce seront des millions qu'il réussira à économiser, au grand bien des contribuables, au lieu des quelques dollars qu'il pourrait récupérer par les visites faites aux membres du clergé québecois.

A Saint-Hubert, par exemple, où j'ai travaillé (?), on s'amuse à voler à 300 pieds au-dessus du sol dans des appareils démodés depuis quinze ans. Pourquoi trois états-majors, l'un pour l'armée, un autre pour la marine et un autre encore pour les forces aériennes? Et pourquoi donne-t-on des allocations aux familles des militaires? Aucune compagnie n'en fait autant.

Le contingent canadien envoyé en Allemagne nous coûte des millions qui ne servent absolument à rien, qui n'empêcheraient pas une petite fusée russe de nous exterminer à jamais. Il faut en dire autant pour l'intervention du Canada au Congo.

Le Canada veut jouer à la grande puissance, surtout sous le gouvernement Diefenbaker. Mais il n'a pas d'argent pour ses chômeurs. Des enfants, à Montréal et à Toronto, ne mangent pas à leur faim, n'ont rien à se mettre sur le dos et gèlent, pendant que le gouvernement d'Ottawa gaspille des millions pour une pseudo-défense qui n'est d'aucune utilité. Je ne suis pas opposé à une politique de défense nationale vraiment sérieuse, mais je m'oppose au gaspillage qui se fait pendant que nous avons près d'un million de chômeurs au Canada. Ce n'est pas le temps de se mêler des affaires du Congo, pas plus que de celles d'Algérie. Le prestige, ça coûte cher.

R. Trudel,
rue St-Denis,
Montréal.

Mauvaise solution

Monsieur le Rédacteur,

L'histoire des reçus de charité pour fins d'impôt semble devoir prendre une nouvelle tournure. Permettriez-vous, M. de Rédacteur, à un intéressé de faire valoir une autre version? Ces reçus, dont on abuse plus qu'ailleurs dans la province de Québec, dit-on, vont-ils disparaître de la circulation pour faire place à une réduction uniforme, mais inférieure, du taux de rabattement de l'impôt? C'est ce que plusieurs semblent souhaiter, dont les responsables de leur émission.

Ce serait une solution de débarras, mais qui aurait le mauvais effet de tarir la charité. Si les gens ne donnent pas spécifiquement pour en diminuer d'autant leur impôt, cette pensée n'est certainement pas étrangère à la générosité de plusieurs d'entre eux. La subite disparition des reçus va certainement ralentir l'élan des donateurs, et paralyser d'autant les oeuvres religieuses et sociales de la paroisse ou de la région.

L'Etat y gagnerait-il? il semble que oui, dans l'immédiat du moins, mais non à la longue. Les oeuvres de charité en effet, par leur application gratuite, discrète et opportune, règlent bien des cas, et finalement, épargnent à l'Etat des interventions onéreuses. En outre des oeuvres d'église, les visites à domicile et des diverses souscriptions sociales contribuent énormément à soulager les misères humaines. En minimisant leur importance, partant leur action, l'Etat devra mettre sur pied des organisations sociales dont on connaît d'avance le prix et la stérilité.

Ne serait-il pas préférable de maintenir ce système de reçus mais en exigeant des demandeurs l'énoncé des motifs de charité? Qu'on en fasse un loyal essai d'abord, quitte à le faire disparaître plus tard s'il aboutit aux mêmes abus.

Un visiteur québécois.

Etape nécessaire?

Monsieur le Rédacteur,

La Patrie du 19 mars nous annonce que le parti communiste canadien est à l'oeuvre depuis 40 ans. On parle de bien des choses dans cet article, mais pas du but ultime de ce parti au sein de notre pays.

Un parti communiste, disons-le tout de suite, c'est une réalité qui est condamnée par l'Eglise parce qu'anti-humaine, anti-sociale, anti-religieuse. Aucun membre de l'Eglise catholique n'a le droit d'aider ce parti, d'y faire du travail actif, ni même de lui prêter son vote. La raison est bien simple : les idées d'un tel parti sont totalement opposées aux vues de l'Eglise en ce qui regarde la destinée de l'homme et la prise de moyens concrets pour réaliser cette destinée.

On criera au scandale, on dira qu'il faut être bien borné, que le parti communiste est une étape nécessaire de l'histoire. L'idée maîtresse du parti communiste est la négation de la valeur humaine, du rôle de la Providence dans le monde, et l'on appelle cela une étape nécessaire de la vie de l'humanité? Oserait-on appeler la dépression nerveuse "une étape nécessaire dans le développement de l'individu"? Depuis quand, au nom de la civilisation, pratiquera-t-on des choses qui ne se retrouvent même pas dans des pays non-civilisés? Perte totale de liberté, dévalorisation de la personne humaine au point d'en faire un simple rouage d'un Etat souverain?

C'est rire magistralement des gens. Le but du parti communiste est d'asservir notre pays à un petit groupe de "brigands internationaux" que sont les Soviets Suprêmes. On dira toutes sortes de choses contre cette affirmation. On essaiera de discuter. Est-il possible de discuter avec des gens qui n'admettent pas qu'une chose est ce qu'elle est et non pas son contraire? C'est ce que les communistes font lorsqu'ils approuvent les socialistes, comme en notre pays, et sont nettement contre, dans d'autres pays. C'est ce qu'ils font lorsqu'ils se servent de l'Eglise, comme à Cuba avant l'automne dernier, et qu'ils la rejettent ensuite.

Cécile Dionne,
4928, rue St-Germain
St-Vincent-de-Paul.

L'art de lire

Monsieur le Rédacteur,

Tout comme l'auteur de la lettre signée "Droitiste" je suis abonné au magazine McLean (français) et j'ai donc lu, moi aussi, l'éditorial (vol.1, no 2) d'Alain Stanké qui a comme titre : Tim Buck huit fois plus important que John Diefenbaker.

Ce droitiste, paraît-il, lit beaucoup et aime être informé. La première information à lui donner et la première lecture à lui conseiller est d'acheter un bon livre dont le titre serait par exemple "L'art de lire et de comprendre ce qu'on lit".

Après avoir lu, relu un livre de ce genre, peut-être ce droitiste y penserait-il à deux fois avant d'écrire des lettres dans le genre de celle qu'il écrit!

Il dit qu'Alain Stanké affirme que Tim Buck est au Canada huit fois plus populaire que le premier ministre Diefenbaker.

Alain Stanké, pour nous montrer comme les Russes sont mal informés par leurs dirigeants soviétiques, nous donne comme exemple qu'une publication soviétique, non destinée à l'exportation et ayant pour titre "histoire moderne du Canada", mentionne le nom de Tim Buck (qui est, paraît-il, le chef du parti communiste canadien) huit fois, mais ne parle qu'une fois chacun de MM. Diefenbaker, St-Laurent et King.

De cela, ce droitiste a conclu que c'était la propre opinion d'Alain Stanké. Cela ferait rire si ce n'était pas si triste! Si tous les droitistes comprennent tout de travers comme celui-là ... ce serait suffisant pour devenir gauchiste!

Je préfère des gens qui ne lisent presque pas mais sont remplis de bon sens à ces faux "intellectuels" qui lisent les éditoriaux trop forts pour leur intelligence et comprennent tout de travers!

Une dernière remarque. Quand le "droitiste" aura lu ma prose, n'y comprenant rien, il me classera sans doute, moi aussi, comme communiste avec Alain Stanké, cela fera 2 communistes de plus au Canada!

R. Beaujean
Montréal

Un pays fort et respecté

Monsieur le Rédacteur,

Je voudrais, par l'entremise de votre journal, dire à nos chefs politiques du Québec que le peuple québecois a pleinement conscience de l'enjeu de la lutte fiscale qui se joue entre eux et Ottawa.

Qu'ils n'hésitent pas à prendre les moyens qui s'imposent pour rendre notre pays du Québec fort et respecté.

Et si Ottawa, dans son arrogance anglo-saxonne les forçait à recourir à la double imposition pour boucler leur budget, que nos chefs aient le courage de leurs convictions.

Nous ne sommes plus dupes et nous resterons derrière eux jusqu'à la victoire finale, qui doit être l'indépendance du Québec.

Pour y arriver, nous sommes prêts à bien d'autres sacrifices.

Lise Sénécal
Montréal

étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la p

Le Vatican contre le terrorisme

CITE DU VATICAN — Existe-t-il encore une cause que l'on puisse dire juste, lorsque son prix est le crime et son fruit la destruction de la loi morale et la perte de l'homme?", écrit **"l'OSSERVATORE ROMANO"**, en flétrissant les actes terroristes qui se multiplient en France.

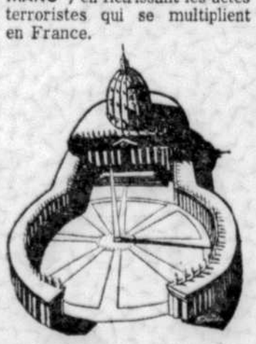

"Quel "monde meilleur", les dynamiteurs aveugles peuvent-ils espérer de leur nihilisme destructeur?, poursuit le journal. "Extrême-droite ou extrême-gauche, les terroristes se rejoignent dans l'oeuvre de destruction morale et matérielle. Leur crime est crime contre Dieu et contre l'homme et, seule, une société humaine rendue fanatique par la barbarie ou atone dans la décadence pourrait admettre dans son sein une circonstance atténuante quelconque envers le délit politique. L'étiquette ne sert à rien devant le décalogue : le crime est toujours le crime."

"Malheur à celui qui se laisserait intimider, ajoute l'**OSSERVATORE ROMANO.** Le terrorisme qui agit au nom de la défense d'une prétendue plus haute liberté provoque en attendant une brutale négation de toute liberté concrète du citoyen et de l'Etat. Dans la plupart des cas, il veut imposer la volonté d'une petite minorité.

"La vérité, conclut le journal, est que les Français, dans leur grande majorité, espèrent dans la trêve et veulent oeuvrer pour la paix qui doit être acquise logiquement par des solutions équitables, tandis que le fanatisme irréductible pousse au pire sans pouvoir offrir aucune solution. Souvent, il trouve son aliment dans des forces internationales d'agression et de subversion".

De Gaulle, jamais aussi dur

NEW YORK — "Les durs propos sur l'Algérie tenus par le président de Gaulle... ont fait l'effet d'une bombe atomique", écrit le **NEW YORK TIMES** dans un éditorial consacré à la conférence de presse du président de la République.

Prises trop littéralement, poursuit le quotidien, les déclarations du général de Gaulle pourraient réduire à néant tout espoir d'un règlement prochain en Algérie, mais ce n'est certainement pas là ce que recherchent le président et les rebelles. De Gaulle, estime le **NEW YORK TIMES** "n'a jamais été aussi dur", que lorsqu'il a déclaré que si l'Algérie se séparait de la France, la France ne ferait plus rien pour son ancienne colonie.

"C'est là une perspective effroyable", poursuit le quotidien, qui ajoute : "Si ce n'était pas Charles de Gaulle qui parlait, on penserait qu'il était en train d'adopter une position de marchandage pour se préparer aux négociations. Mais de Gaulle ne bluffe pas. Il a dit quelque chose du même goût au moment où il offrit l'autodétermination aux colonies françaises d'Afrique. Lorsque la Guinée a choisi l'indépendance, la France l'a coupée de tout, et le bloc soviétique s'y est établi."

Le **NEW YORK TIMES** poursuit: "L'adresse, la patience, le courage et la diplomatie dont le général de Gaulle a fait preuve pour mener Algériens et Français si près d'une solution de leur conflit n'étaient pas des accidents. Toutes ces qualités sont encore là, avec très certainement un désir ardent de résoudre le problème. Les rebelles algériens ont également été menés au seuil de la négociation sous des conditions qui semblaient de manière générale les satisfaire. Un accord devrait sortir de ces éléments favorables."

Le quotidien souligne que les désaccords sur les questions secondaires de procédure ne doivent pas faire échouer les négociations, et écrit: "Il ne faut pas prendre trop littéralement les durs propos émanant d'un côté ou de l'autre. Ce qui compte vraiment, ce sont les intentions et les désirs, et s'il y a quelque chose de certain à propos du conflit algérien, c'est que toutes les parties en jeu sont terriblement fatiguées de cette longue lutte et follement désireuses d'arriver à une solution honorable et pacifique. C'est ce que les deux camps doivent continuer à rechercher."

L'ombre de Nuremberg

TEL-AVIV — L'ombre de Nuremberg, écrit l'Information française, sera omniprésente au procès d'Adolf Eichmann, puisque par ses principales dispositions, il doit être la continuation, le complément du Tribunal Militaire International institué par les quatre Alliés, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, pour juger les criminels de guerre nazis. Ce dont nous devrons, à tout prix, nous garder, c'est de laisser le procès d'Eichmann subir le sort de ce procès historique qui, commencé en novembre 1945, avec un éclat sans pareil, avec toute la publicité que pouvaient lui donner les quatre puissances occupantes de l'Allemagne, s'est enlisé dans la procédure, dans une mer de détails secondaires qui, au bout de quelques mois, ont fait quasiment disparaître l'affaire des colonnes de la presse de ce temps-là.

Tout comme, à Nuremberg, les accusés et leurs défenseurs ont essayé de diviser leurs accusateurs, en rappelant certaines questions délicates, comme les accords Ribbentrop-Molotov d'août 1939, ou le refus des Alliés de recevoir les réfugiés juifs, lorsque ceux-ci avaient l'occasion de fuir, il est possible que la défense d'Eichmann puisse également tenter de soulever certaines questions délicates.

Là encore, notre opinion publique risque d'être très facilement entraînée dans des débats passionnés, comme ceux que nous avons déjà connus il y a quelques années. Nous avons toute confiance dans les juges d'Israël et dans le sens de jugement du procureur général, Guideon Hausner. Ils en ont fait preuve, il y a quelques jours encore, en rejetant la demande d'un procès préliminaire en dommages et intérêts, présentée par Me Tamir, au nom d'une des victimes individuelles d'Eichmann. L'avertissement de Nuremberg doit donc s'adresser principalement à l'ensemble de notre opinion publique et à ceux qui sont censés la "faire". Sachons faire preuve de maturité et de responsabilité collective, devant le procès de celui qui, plus fort qu'Amalek et qu'Amman, a réussi dans la tentative diabolique d'exterminer un tiers de notre peuple, mais avait visé à la "solution finale" soit notre extermination totale.

SERVICE FRANCE-PRESSE

Responsabilité soviétique

NEW YORK — Analysant la politique soviétique au Laos, le **NEW YORK HERALD TRIBUNE** se déclare convaincu que "M. Khrouchtchev cherche à gagner du temps". Toutefois, écrit le grand journal newyorkais dans son éditorial de tête jeudi matin, "M. Khrouchtchev a tort de s'en remettre à cette notion que le temps est en sa faveur. Il doit comprendre que ce qui est en jeu dans la lutte laotienne est une partie de l'enjeu de la rivalité générale entre les deux grands blocs de puissances et que les conséquences s'en feront sentir sur un plan général aussi bien que local. C'est là sa responsabilité immédiate et — il devrait maintenant le sentir — une responsabilité assez désagréable".

Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste Canada, sauf Montréal et banlieue, un an : $6.00; Etats-Unis : $7.50

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

A César ce qui appartient à César

Monsieur le Rédacteur,

C'est avec grand plaisir que j'avais appris la décision de la Commission Scolaire de Shawinigan de nommer une de ses écoles **Ecole Mgr Charbonneau.** Enfin, les ouvriers avaient le courage de consacrer la mémoire de l'un de leurs plus authentiques défenseurs.

La mentalité changeait au pays de Québec. Les Canadiens français avaient un sursaut de fierté. L'ère des mythes tirait à son déclin. La peur qui sévissait dans notre province, à l'état endémique, connaissait un premier échec. C'était de bon augure.

Mais j'ai compris qu'il était difficile de réveiller un peuple qui dort quand j'ai lu dans La Presse du 22 mars et dans Le Devoir du 23 que le nom de Mgr Charbonneau n'était pas le bienvenu dans le diocèse de Trois-Rivières. Des pressions s'exerçaient auprès de MM. les commissaires pour que l'on trouve un autre nom à l'école de la paroisse St-Charles-Garnier. On préférait sans doute le nom de M. Duplessis, lui qui, sans ouvrir un seul livre en cinquante ans, a tant fait pour les constructeurs d'écoles.

Ceux qui vous pressent, MM. les commissaires, de modifier votre décision auront-ils à défrayer le coût de construction de l'école ? Leur faudra-t-il, chaque année, payer les frais d'entretien de l'école ? Seront-ils appelés à rendre compte de **votre** administration ? Ne devraient-ils pas fourrer leur nez dans un autre coin de notre théocratie et abandonner "à César ce qui appartient à César" ?

Dans un récent article (Cité Libre, mars 1961) publié sous le titre "Un peuple soumis", M. Jacques Mackay affirme que chez nous "la soumission est bénie et l'originalité d'esprit suspecte. Le Canadien français est élevé sous le signe de l'autorité aveugle et l'affirmation de soi-même devient rébellion".

Si la Commission Scolaire de Shawinigan se ravise devant les représentations qui lui sont faites et rescinde la résolution qui a déjà été acceptée, elle ne prouvera pas que nous sommes "un peuple soumis", mais **un peuple si mou** qu'il ne lui reste même plus l'énergie de respecter une décision qu'il a prise. Parce que soumission n'implique pas l'idée d'avachissement ou d'aplatventrisme.

Albert Deschênes

De la fantaisie et de la couleur

Monsieur le Rédacteur,

Mme A. C., de Compton, a trouvé l'émission du Music-Hall du 5 mars dernier (Bécaud) plat et même archi-plat. On a la liberté de ses opinions et les goûts ne sont pas à discuter, ça je le sais bien, c'est pourquoi je viens apporter mes impressions à mon tour.

D'abord Mme A.C., laissez-moi vous dire que je vous admire et vous trouve une personne bien mortifiée d'avoir écouté durant 60 minutes un programme qui vous exaspérait à ce point. Moi j'ai trouvé la solution: quand il y a un programme qui me déplait — et il y en a même plusieurs — je tourne le bouton de l'appareil ou je m'en vais dans une autre pièce écouter sur disques Bécaud et mes autres favoris. Et n'allez pas croire que je sois une fanatique de Bécaud et cie. Seulement je trouve qu'un peu de fantaisie met de la couleur dans la grisaille du quotidien. Vous ne pouvez nier que des chansons telles que "Les enfants oubliés" "Les baladins", "Marie, Marie" et combien d'autres, — il faudrait toutes les nommer — renferment des mélodies merveilleuses et pleines de poésie.

J'admets que nos artistes canadiens ont beaucoup de talent eux aussi et je prends plaisir à les applaudir à l'occasion, mais quand j'ai l'avantage de goûter du Bécaud, alors je dis Bravo Bécaud !

T. S.
Dolbeau

Questions d'histoire

Monsieur le Rédacteur,

Sauf erreur, je crois que M. Brunet se trompe en disant qu'en 1957 M. Diefenbaker a été élu sans la majorité française. Je crois que c'est lorsque la province de Québec "a viré de bord" qu'il a été élu.

Dans un autre de ses articles M. Brunet dit que l'histoire du Canada a des fins puériles, au service de l'Eglise et de la Patrie. Dans un livre d'histoire du Canada un certain Frère, c.s.v. termine pourtant son volume en disant: "C'est en étudiant leur Histoire que les Canadiens français pourront servir davantage leur Pays".

Enfin voici une dernière assertion, peut-être erronée, du même professeur. "La laicisation progressive des cadres de la société canadienne-française a grandement contribué à cette "nationalisation" de l'Etat provincial".

Y. Desjardins

Edifiant

Monsieur le Rédacteur,

Oui, ce fut vraiment édifiant, la télédiffusion du congrès progressiste conservateur, de 8.30 à 9.30, vendredi, le 17 mars dernier, au réseau français de Radio-Canada. Durant ce programme d'une heure, une jeune étudiante du Québec a adressé la parole pour une durée de 10 secondes en langue française, pour une présentation souvenir au premier ministre. Le premier ministre a par la suite récité un boniment de 2 minutes en langue française (Un bel effort).

Ce qui était surtout dramatique dans ce spectacle ce furent les paroles prononcées par la suite par le premier ministre du Canada sur ses récents entretiens à la réunion du Commonwealth, d'entendre le boniment des droits de l'homme, avec une sincérité exceptionnelle. Oui, quel beau spectacle un pays bilingue, union de deux grandes cultures, bla, bla, bla, etc. Quel affront d'entendre ces gens prétendre être les défenseurs de l'autonomie et réclamer un drapeau national distinctif; devrais-je ajouter quel beau spectacle électoral ? Oui, durant 2 minutes et 10 secondes on a poussé la magnanimité à parler français. Dans l'ensemble du programme, aucune présentation ne se fit en français sur le réseau français. J'ose m'imaginer quelle place on a dû donner au français en dehors de cette période télédiffusée.

Tout ceci a pris cours pendant que 50 députés attachés au char du parti au Québec ne daignèrent même pas faire entendre par la suite une protestation concernant cet affront. Il semble bien que l'intérêt bien compris a immunisé ces politicailleurs contre leurs devoirs patriotiques.

Je pourrais ajouter aussi que je n'ai lu aucune protestation dans votre journal ou aucune manifestation de l'indignation que vous ressentiez de ce spectacle. Auriez-vous cesser d'être à l'avant-garde pour la cause de la race canadienne-française, ou seriez-vous assoupi sur la gloriole de vos luttes historiques des années passées ?

Chez un peuple qui a encore l'esprit et l'âme, les espoirs existent toujours, et nous pouvons compter qu'il surgira d'autres chefs aptes à prendre la relève pour la libération de la race canadienne-française.

Albert Cadotte, A.V.A.
Assureur-vie agréé

Indiscrétion

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de me servir de cette rubrique pour répondre à Mme André Ladouceur de St-Hubert, qui d'après sa lettre du jeudi 9 mars, n'a pas aimé ma critique sur le programme "La Poule aux oeufs d'or" et le gros lot tiré le 30 janvier.

Je vais mettre les points sur les i. Dans sa lettre, Madame s'imagine que l'institutrice s'est fiée à son intuition ou a fait une simple hypothèse pour annoncer à ses élèves que le gros lot serait caché dans le no 18. Ce n'est pas cela du tout. L'institutrice et "Miss Hospitalité" se connaissent bien. Quand l'institutrice a renseigné ses élèves, ce n'est pas par intuition, mais sur la foi de ce que l'autre lui avait dit.

Mme A.L. affirme que la personne qui cache le gros lot n'a aucun contact avec le public. C'est faux. La personne désignée pour le cacher est avertie quelques jours avant l'émission, et rien ni personne ne pourrait l'empêcher de téléphoner par exemple pour dire où il est caché, si ce n'est sa conscience.

Au programme du 30 janvier on aurait pu voir, comme moi et bien d'autres de mes amis, que la personne qui accompagnait le concurrent chanceux était déjà sur la scène lorsque les rideaux s'entrouvaient pour nous montrer le gros lot; coïncidence, dira-t-on ? Il n'y a pas pire aveugle que celui qui ne veut pas voir.

Eh bien ! Madame, j'espère avoir éclairé votre lanterne un tout petit peu, n'oubliez pas le proverbe : il n'y a pas de fumée sans feu. Comme vous voyez, une indiscrétion peut avoir des suites assez graves, et ce n'est peut-être pas la première fois que cela se produirait.

Je vous souhaite tout de même bonne chance et sans rancune.

Qui aime la justice

Qui blâmer ?

Monsieur le Président,

Depuis quelques années il est de bon ton, si l'on veut paraître intelligent, instruit, renseigné, de critiquer l'instruction qui se donne dans notre province, la manière dont elle est dispensée, et surtout, oui surtout, le personnel enseignant, les éducateurs, du premier au dernier échelon de la hiérarchie !

L'instituteur, voilà le pouilleux, le galeux, et l'on crie "haro ! sur le baudet" ! C'est lui le bouc émissaire chargé de tous les ratés de la province ! "La critique est facile, mais l'art est difficile".

Le cours primaire est surtout visé dans ces diatribes incohérentes !

Sait-on que pour avoir droit à certains octrois du gouvernement, il faut que chaque classe ait une présence moyenne de 26 ou 27 élèves ? Donc pour obtenir ce résultat il faut une inscription d'au moins 30 élèves.

Dans les petits centres, dans les écoles centrales des villages moyens, il n'y a pas tous les ans 30 petits garçons et 30 petites filles qui débutent. Pour remplir les cadres, on aura dans une classe deux ou même trois divisions.

Je sais une école centrale où il y a, pour un seul professeur, 13 élèves de 1ère année, dix en 2e année, et dix en 3e année. Comment veut-on qu'un professeur ainsi débordé puisse donner au fils de Madame Une telle et à la fille de M. Chose, enfants en dessous du quotient intellectuel de leur âge, tout le temps dont ils auraient besoin pour se développer normalement !

Le programme est chargé, il est tracé d'avance, pour chaque semaine, chaque mois; il faut le suivre. Les doubleurs sont une charge pour les commissions scolaires, aussi on fait quelquefois — les autorités — changer de division des élèves à qui il manque quelques notes!

Si l'on pense à blâmer le maître, à faire des enquêtes sur le personnel enseignant, on pourrait peut-être faire de même auprès des élèves . . . et l'on verra que ceux qui étudient, ceux qui travaillent réussissent.

Donnez à vos maîtres un programme moins chargé, des classes moins nombreuses, les résultats seront meilleurs!

Vieux Prof.

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

Travailleurs vieux et vieux travailleurs

Dr Roméo BOUCHER, M.D.

De par le monde, le vieillissement de la population se fait sentir partout. Au Canada comme ailleurs. Et l'on étonnerait plusieurs en disant que le pourcentage de nos compatriotes âgés — c'est-à-dire ayant plus de 65 ans et qui travaillent — est de 38%. En France il est de 54%, en Turquie de 80%, en Espagne de 86%, et en Egypte de 89%. Pourquoi y a-t-il des pays où peu de vieux travaillent et d'autres où ils travaillent à peu près tous ? Pour répondre à cette question, il faudrait connaître à fond toutes les lois sociales de ces pays. Il est cependant une conclusion certaine c'est qu'en grande partie 50% des personnes âgées de plus de 65 ans travaillent encore. Et l'on est à étudier sérieusement l'influence de la vieillesse, de la sénilité même sur le comportement du travailleur, sur la qualité de son travail, sur son rendement. D'autre part, existe-t-il une certaine relation entre le travail accompli et la santé des vieillards ?

Parmi les plus âgés, il y a ceux qui ont une vieillesse chronologique, qui vieillissent lentement, par usure tout simplement, sans incident pathologique. Il y a ceux qui sont vieux par les maladies qu'ils ont traversées et qui les ont usés de façon plus importante. Existent donc deux sortes de vieux : les travailleurs vieux et les vieux travailleurs.

En fixant l'entrée de la vieillesse à 60 ans, en beaucoup de pays, âge qui signifie l'arrêt de l'activité professionnelle, on est bien obligé de se rendre compte qu'il existe beaucoup de vieux avant l'âge. Les "p'tits vieux" comme les appellent plus ou moins gentiment ces dames du trottoir. Et ils le sont d'autant plus que leur travail, surtout musculaire, a usé leur coeur et leurs vaisseaux, qu'ils ont travaillé dans des milieux toxiques, traumatiques et non sanitaires; qu'ils ont été peu ou pas payés, vivant dans des taudis, en proie à mille et une misères et se laissant aller plus souvent qu'à leur tour à lever le coude. Rien ne sénilise autant que le petit verre répété, surtout si on y ajoute des soucis de toutes sortes, des mauvaises conditions de travail.

Ces vieillards deviennent vite des malades, diminués par l'âge, les maladies et les accidents. Ils posent des problèmes sociaux très difficiles à résoudre. Ils ont à peine 50 ans qu'ils sont vieux, obligés de travailler, de peiner pour des sommes dérisoires qui ne peuvent adoucir leur vie. Vite aigris et revendicateurs, ils s'arrêtent tout à fait devenant une charge sociale à laquelle ne peuvent renoncer les organismes chargés de les pourvoir du nécessaire. En somme, ce sont des diminués physiques que ces travailleurs vieux.

La catégorie du vieux travailleur est bien différente. Comme les précédents, ils ont subi des agressions professionnelles ou extraprofessionnelles. Moins malchanceux, ils les ont surmontées leur santé ayant été merveilleuse, leurs conditions de vie mieux adaptées à leur travail.

Parmi eux, il y a les intellectuels et les manuels, les hommes et les femmes. Evidemment à 65 ans ils présentent quelques petits déficits: la mémoire est moins bonne pour les faits récents, elle retient difficilement et apprend moins vite. Mais que de qualités de synthèse et d'organisation en revanche ! Grâce à l'expérience, ils se sont créé une philosophie d'une sûreté étonnante et qui se rend compte de la valeur non seulement de leurs actes, mais de ceux des autres. C'est ce qui les rend précieux dans bien des cas. C'est aussi ce qui les rend socialement utiles très tard dans leur vie. Sans doute, viendra un jour où le déficit physique et psychique les obligera à ralentir. Cependant on ne compte plus les cas où, intellectuellement, ce déficit s'est produit vraiment très tard.

Les vieux travailleurs manuels ont les mêmes qualités que les précédents. Sur le plan social ils se rendent bien compte de la valeur des actes. C'est pourquoi ils savent éviter les efforts inutiles en apportant à leur travail beaucoup de soin, de régularité, de patience et de précision. Ils savent économiser leurs forces et le font à bon escient. Quant à leur conscience professionnelle, elle dépasse, et de beaucoup, celle des ouvriers plus jeunes.

Mais ils ne peuvent plus, évidemment, faire n'importe quel travail. A cause de leur coeur, de leurs vaisseaux, de leurs poumons, de leur pression, de leurs articulations moins souples, en bref, de leur usure. Certains travaux leur sont interdits : travaux de force, périlleux, en altitude ou en élévation, travaux dans une atmosphère polluée. En dehors de cela, que de plus jeunes pourraient les envier !

Il n'y a pas à discuter, le rendement maximum d'un ouvrier est entre 30 et 40 ans. Passé cette limite, c'est une question de santé et d'usure rapide ou lente. Le travail se fait moins vite à 65 ans, mais mieux et avec plus de constance. L'absentéisme est rare chez les plus de 65 ans. Plus élevé, médicalement parlant; mais somme toute bien compensé par un absentéisme extramédical moins élevé. A 65 ans, ce ne sont guère les rendez-vous galants, les cartes, le baseball, la voiture ou les plages qui tentent le plus. Un beau petit jardin potager peut-être, mais en temps propice.

D'autre part, l'accident de travail est plus grave chez les ouvriers âgés et l'incapacité qui le suit non seulement plus importante mais souvent permanente. A cet âge, on guérit moins bien et moins vite. Mais l'accident est moins fréquent, comme l'est aussi le pseudo-accident du vendredi qui, chez les jeunes, prépare une si belle fin de semaine. Il faut cependant que le vieux travailleur "colle" à son métier. L'en changer pour un autre diminue de beaucoup ses capacités. L'adaptation chez lui n'est pas facile et il apprend moins vite. Devenu méfiant avec l'âge, il croira qu'on le mute parce qu'on le croit incapable et il perdra d'autant le goût du travail que cette blessure d'amour-propre sera plus vive et plus profonde.

Et la retraite ? Dame, il faut qu'elle existe et que disparaisse le souci matériel. Autant les célibataires, les veufs, les vieillards sans relations la redoutent, autant pour les autres l'heure de quitter leur travail, le cortège des fatigues et des servitudes qu'on leur impose leur paraît souhaitable et pleine de promesses. C'est le moment du bricolage, tant manuel qu'intellectuel, le temps de réaliser des rêves longtemps caressés, comme de travailler à ce qui lui plaît, s'il est manuel, et, pour l'intellectuel, d'être indépendant de pensée et de travail.

Selon M. Tout-le-monde

Il y a maintenant assez de capitaux américains au pays!

(Communication de l'Institut canadien de l'Opinion publique. Tous droits réservés).

La majorité des Canadiens estime que le Canada devrait maintenant se suffire à lui-même et placer chez lui une plus forte part de ses capitaux. 53 p. cent des citoyens interrogés à ce sujet répondent qu'il y a assez de capitaux américains placés ici, et que les Canadiens devraient avoir une part plus importante à la direction de leur industrie ; comme dit un citoyen de l'ouest, "les Etats-Unis veulent trop nous dominer." Un comptable d'Ottawa ajoute : "Il faut que le Canada se fonde sur son capital et montre assez de confiance en lui-même pour se suffire. "Un autre, qui reflète l'opinion de concitoyens, affirme : "Nous avons trop d'aide de l'étranger. Il ne faut pas que les Etats-Unis immobilisent de trop gros capitaux au Canada ; il faut, au contraire, que nous nous efforcions d'augmenter les placements du Commonwealth chez nous."

Les partisans du capital étranger

Voilà l'avis de 53% des citoyens interrogés; 32% sont d'opinion contraire. Ils pensent que le Canada a besoin du capital américain pour mettre ses ressources naturelles en valeur. Une remarque typique de ce groupe, c'est: "Les Etats-Unis ont des disponibilités, autant vaut qu'ils l'emploient ici à développer le Canada." Ces citoyens estiment que l'investissement de nouveaux capitaux américains chez nous multiplierait les emplois et abaisserait le coût de la vie. Ils expliquent: "Les Américains sont plus riches que nous et semblent prêts à placer leurs capitaux chez nous." — "Nous avons besoin d'argent, les Américains en ont". Voilà ce que l'on entend dans de nombreuses régions du Canada.

Plusieurs Canadiens croient qu'il faut augmenter l'apport américain parce que les Canadiens ne peuvent ou ne veulent pas placer leur argent chez eux. Un retraité des Provinces Maritimes dit par exemple: "Les nôtres gardent leur argent dans le traditionnel bas de laine.". Un homme de l'ouest affirme: "Il faut que l'étranger place de l'argent chez nous, parce que les Canadiens ne veulent pas le faire."

Les Ontariens et les citoyens de l'ouest sont plus nombreux proportionnellement, que les habitants de Québec et des Provinces Maritimes, à supposer qu'il y a maintenant assez de capital américain immobilisé au Canada. Les citoyens de cet avis l'emportent sur les autres à deux contre un en Ontario et dans l'ouest. Les opinions des citoyens de l'Est qui se prononcent se départagent à peu près également; 21% restent sans réponse.

Les enquêteurs Gallup ont demandé à un échantillon méthodiquement choisi de la population adulte de toute province :

"Croyez-vous qu'il y ait maintenant assez de capital américain au Canada, ou souhaitez-vous qu'il y en ait davantage?"

Le tableau compare l'opinion générale à celle des diverses régions :

	Assez	Davantage	Sans rép.
CANADA	53%	32%	15%
Est	41%	38%	21%
Ontario	60%	26%	14%
Ouest	61%	32%	7%

Offensive triple contre le cancer

Les souscriptions à la campagne de la Société Canadienne du Cancer soutiennent la triple offensive lancée contre le cancer : celle des travaux scientifiques recherchant la cause fondamentale de la maladie, celle de l'éducation du public et de l'aide dispensée aux cancéreux par les auxiliaires bénévoles.

Les E.-U. deviennent membres de l'OCDE

PARIS. (AFP) — Après le Canada, qui est, depuis le 10 avril, le premier pays membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques, les Etats-Unis font également partie, depuis hier de cette Organisation appelée à remplacer l'OECE.

M. James Gavin, ambassadeur des Etats-Unis en France, accompagné de M. John Finletter, ambassadeur de ce pays auprès de l'OECE, ont en effet déposé à 5 h. p.m., au Quai d'Orsay, auprès de M. Siresu, chef du protocole, les instruments de ratification de la convention créant l'OCDE ; la France étant la nation dépositaire.

La ratification qui avait été votée par le sénat américain le 16 mars dernier, par 72 voix contre 18, avait été signée le 23 mars par le président Kennedy.

L'OCDE doit commencer à fonctionner à l'automne prochain, lorsque la convention aura été ratifiée par la plupart des vingt pays appelés à en faire partie : le Canada, les Etats-Unis, et les 18 nations européennes membres de l'actuelle OECE.

Congrès d'astronautique

PARIS. (Reuter) — Vingt astrophysiciens célèbres, parmi lesquels des Américains et des Russes, tiendront un colloque sur le vol spatial à Louveciennes du 19 au 21 juin prochain.

UN MAGASIN SPECIALISE
A DE MAGNIFIQUES CHAUSSURES

Notre propre escarpin en fin chevreau perforé, souple et doux comme son nom. Beige, comme illustré, modèle légèrement différent dans bleu, vert lutin ou noir.

Largeurs AAAA-E Pointures 5-11 $21.95

Un catalogue sera mailé sur demande. Attention immédiate aux commandes postales.

ARCH AID Shoes
1388 STE-CATHERINE O.
UN. 6-8349
Heures d'affaires : tous les jours de 9 à 5.30 vendredi jusqu'à 9 P.M.

VOTRE EPICIER
CORONET

Madame . . .

Evidemment ce message s'adresse à celles qui sont déjà des clientes assidues de notre maison, mais nous avons un autre message destiné à celles qui n'ont pas encore connu nos avantages.

Faites un essai et 2 ou 3 commandes vous convaincront indiscutablement de l'économie que vous réaliserez.

MARMELADE GOOD MORNING 24 on. 49¢

POIS FANCY DEL MONTE 15 on. GROSSEUR ASSORTIE 6 boites pour 1.00

SUCRE BLANC — GRANULE LANTIC SAC 5 LB 41¢

SOUPES — 10 on. AYLMER TOMATES ou LEGUMES 4 boites pour 51¢ POULET ET NOUILLES POULET ET RIZ, CHAMPIGNONS ou HUITRES 2 boites pour 35¢

SAUCISSE de PORC LA BELLE FERMIERE 57¢ lb
LIVRAISON GRATUITE

CELERI CALIFORNIE Grosseur 24 21¢

RADIS CELLO 2 PAQUETS POUR 15¢

BANANES DOREES DELICIEUSES 2 livres pour 25¢

FESSE DE VEAU DE LAIT BOUT DU JARRET ou COMPLETE 49¢ lb

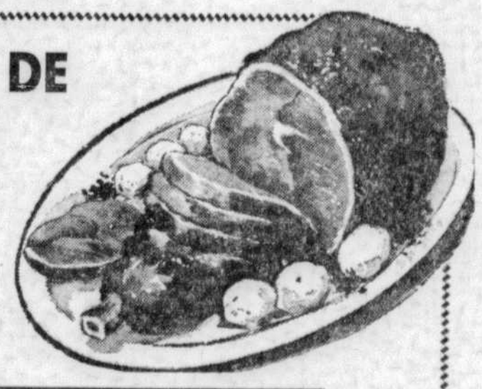

COTELETTES de BOEUF 79¢ lb

SERVICE RAPIDE et COURTOIS

PAIN WESTON TRANCHE BLANC — ENRICHI — TOUJOURS FRAIS 24 on. 23¢
POIS FANCY DEL MONTE 10 on. 5/69¢
CONFITURE FRAISES HABITANT 24 on. 55¢
FARINE ROBIN HOOD 7 lb 63¢
BEURRE DE CARAMEL GRENACHE 15 on. 2/49¢
RAGOUT AU BOEUF CLARK 15 on. 31¢
POIRES DESSERT GLOBE — CHOIX 20 on. 2/49¢
RIZ DAINTY 2 lb 31¢
RICE KRISPIES KELLOGG 9½ on. 31¢
PUREE DE TOMATES NAPOLITAINE 6 on. 2/27¢

MARINADES SUCREES HABITANT 24 OZ 33¢

CIRE JOHNSON LIQUIDE CLAIR 32 OZ 99¢

NETTOYEUR BIG FIVE FORMAT REGULIER 3 BOITES POUR 47¢

NOURRITURE A CHAT Puss-N-boots 15 OZ FOIE — POULET 3 BOITES POUR 49¢

photos LA PRESSE

FONCTION OFFICIELLE VS COQUETTERIE — Mme Jean Drapeau présidait hier l'ouverture officielle du 3e Salon de la femme; elle reçoit ici des fleurs de l'organisatrice, Mme Rita Caron. Ses devoirs officiels terminés, la première dame de Montréal s'est attardée aux comptoirs alléchants tout comme les autres femmes présentes.

Combattre l'hypnose publicitaire

OTTAWA. (PC) — La guilde des coopératives féminines veut apprendre aux femmes à acheter ce dont elles ont besoin et non "ce qu'on les incite à acheter" vient de déclarer Mme Robert Cappie de Virden, Manitoba.

Mme Cappier, présidente de la Guilde parlait à une réunion annuelle féminine qui précédait l'ouverture du Congrès des coopératives, mercredi. Elle était secondée par la présidente de la Saskatchewan, Mme Tony Janison de Foam Lake qui pour sa part, a souligné comment les femmes déambulaient dans les allées des grands magasins et ne pouvaient s'en sortir qu'en entendant sonner la caisse. La guilde avec ses 1,700 membres dans les deux provinces désire combattre l'hypnose de la publicité moderne et de la réclame tapageuse par un programme d'éducation en six points destinés aux consommateurs.

Les deux dirigeantes provinciales ont dit leur espoir de voir s'étendre le mouvement en Ontario car pour le moment il n'existe que pour les deux provinces. "Il pourrait apprendre aux femmes ontariennes d'acheter avec sagesse et d'obtenir une plus grande valeur pour leur dollar".

Le monde féminin

Gagnantes d'un concours de slogans touristiques

"Honni soit qui mal reçoit"

La semaine d'éducation touristique, organisée par la Chambre de commerce du district de Montréal, en collaboration avec les réseaux de CKAC et CJAD, était officiellement inaugurée aujourd'hui, lors d'une conférence de presse tenue dans le hall d'honneur de l'Hôtel de Ville, par le lancement des deux slogans vainqueurs d'un concours destiné à éveiller notre sens touristique.

En s'inspirant du principe de "l'hospitalité" comme thème du concours, Mmes Hélène Bertrand et Beryl McConnell se sont classées premières avec les slogans suivants: "Honni soit qui mal reçoit" et "Tourists tell, treat them well". Environ 800 slogans, venant de Montréal et de la région métropolitaine, avaient été soumis au jury du concours. Quatre-vingt dix p.c. des participants étaient des femmes.

L'une des deux gagnantes, Mme Hélène Bertrand, épouse de Pierre Bertrand, de Ville St-Laurent, mère d'un garçonnet de cinq ans, s'est occupée activement de l'organisation du jour de la "jonquille" dans son secteur, comme membre de la Ligue canadienne du Cancer.

La seconde participante à remporter les suffrages des membres du jury, Mme Beryl McConnell, (de langue anglaise) habite Ville Mont-Royal depuis plusieurs années. Mme McConnell a toujours pris une part active au mouvement des Girls Guide. C'est aussi, au dire de son époux, un parfait cordon bleu, en plus de se passionner pour le jardinage, la décoration intérieure et de s'occuper de l'éducation de ses deux filles, âgées de 16 et 18 ans.

Tous les membres de la Chambre de commerce du district de Montréal étaient hors concours. Le jury, responsable du choix des slogans gagnants, présidé par M. Gilles Desroches, président du comité du tourisme de la Chambre de commerce, se composait d'une dizaine de personnalités, soit M. Paul-André Joly, responsable de la semaine d'éducation touristique, Rodolphe Rousseau, Ferdinand Biondi, Pierre-Paul Gélinas, Jean Phisel, Maurice Chartrand, Lucien Bergeron, M. Laurion et de Mlle Géraldine Brown.

Les prix décernés aux deux gagnantes consistent en une fin de semaine à l'hôtel Reine Elizabeth, le droit de participation à toutes les manifestations de la semaine touristique, soit une tournée dans la ville, et un billet de faveur à la table d'honneur lors du dernier dîner de la Chambre de commerce.

Tous les hôtels de la ville, les propriétaires de restaurants, de compagnies de transport, de raffineries, les associations et clubs sociaux ont donné leur entier appui pour promouvoir le succès de la Semaine.

Mme HELENE BERTRAND

Photo LA PRESSE
Mme BERYL McCONNELL

3e Salon de la femme

La beauté et l'élégance au service de la charité

par Nicole MONGEAU

C'était hier jour de fête dans le monde féminin. Fête de l'élégance, de la beauté et du prestige. C'était l'ouverture du 3e Salon de la femme qui se tiendra à l'hôtel Windsor jusqu'au 15 avril inclusivement.

La semaine du 10 avril ayant été proclamée "Semaine de l'élégance" par M. Gérard Niding, maire suppléant de Montréal, ces jours derniers, il revenait de droit à notre charmante mairesse, Mme Jean Drapeau, d'inaugurer ce sanctuaire de beauté et d'élégance. Elle l'a fait avec la grâce qu'on lui connait, dans un ravissant deux-pièces de toile bleu Dior, adressant un hommage officiel au salon dans la personne de son organisatrice, Mme Rita A. Caron.

Comme tous le savent, cette manifestation est au service de la charité enfantine et les personnes qui viendront se renseigner sur les plus récentes découvertes du domaine des cosmétiques, de la coiffure et de la mode pourront offrir leur petite part d'assistance au comité de bienfaisance dirigé par M. Emile Allard.

Rendez-vous de l'élégante

La mode est une dictatrice mais la véritable élégante ne lui obéit pas aveuglément. Elle aime comparer et disposer selon son type et ses besoins personnels. De même, elle voudra être en mesure de juger parfumeries et articles de beauté ces armes qui peuvent être si dangereuses lorsque maniées sans une connaissance adéquate.

Le Salon de la femme est un rendez-vous pour toutes les femmes soucieuses d'elles-mêmes. Il se tient dans un décor de luxe sous les reflets des cristaux évoquant un monde d'élégance et de lumière. Les kiosques rivalisent et dans leur installation et dans les produits qu'ils offrent à la convoitise féminine. Les parfumeries, les cristalleries, les ganteries, les joailleries, les lingeries ont réalisé de véritables tentations alors que les stands d'agence de voyage, d'abonnements, d'artisanat, de haute couture, de coiffure, etc. font appel à tous les goûts comme à tous les désirs.

Des défilés de mode sont au programme en matinée comme en soirée, commentés par des spécialistes comme Pierrette Champoux, Odette Oligny, Nicole Germain, Suzanne Piuze. Ils présenteront la mode sous ses différents aspects et sont sous la direction de Mme Gisèle Jean, coordonnatrice renommée.

Décorées du vêtement

De plus, les élégantes qui se présenteront aux différents kiosques, auront l'occasion d'assister à l'avant-première de ce qu'on a nommé "une nouvelle étoile de la mode pour guider leur élégance". C'est la discrète étiquette de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames. Elle a été conçue pour transmettre au consommateur un message important car ce sera le symbole de la justice sociale et ouvrière du Canada. L'étiquette garantit que l'acheteur reçoit un vêtement supérieur fabriqué dans des conditions hygiéniques et est la signature des 450,000 hommes et femmes qui produisent la plupart des vêtements portés au Canada et aux Etats-

Voir 3e SALON en page 10

Cet art si difficile d'être belle-maman

LONDRES. (PA) — L'art, vaste et difficile, d'être une belle-mère compréhensive est l'objet d'une analyse dans un dépliant dont la distribution s'étend à plusieurs églises catholiques romaines d'Angleterre.

Cet essai à l'intention des mères des fiancés est l'oeuvre du Rév. Père Anthony Harris Il conseille aux belles-mamans de ne pas prolonger leur autorité maternelle aux deuxième et troisième générations.

L'un des premiers principes de cet art subtil réside dans le fait que le premier devoir du fils est pour sa femme, non pour sa mère. L'auteur incite les belles-mères à ne pas rivaliser avec leur future belle-fille.

"Une bonne mère sait aussi qu'il est bon de garder une certaine distance entre le nouveau couple", souligne l'auteur.

Celui-ci, un Père rédemptoriste, dénonce l'excès de zèle des belles-mères qui surveillent de trop près la tenue de maison de leur belle-fille ou gâtent outrageusement les enfants.

"Il importe que la belle-maman mette son expérience de mère et d'épouse à la disposition de ses enfants, sans toutefois les en accabler et en sachant qu'elle n'a aucun droit de regard sur la façon d'élever ses petits-enfants comme s'ils étaient les siens propres".

Premier Oscar

La première actrice à remporter un Oscar (récompense de l'Académie du Cinéma) fut Janet Gaynor pour son rôle dans "Seventh Heaven" en 1927-28.

C'est un vrai plaisir...avec la

nouvelle **IBM** électrique

Une INNOVATION

Lecompte

pour le Printemps!

Nul doute qu'à l'approche des beaux jours vous voudrez rajeunir certaines fenêtres de votre maison. Afin de simplifier votre travail, Lecompte vous offre de superbes

Draperies PRETES A POSER

qui requièrent le minimum d'effort et assurent le maximum d'élégance. Choix de

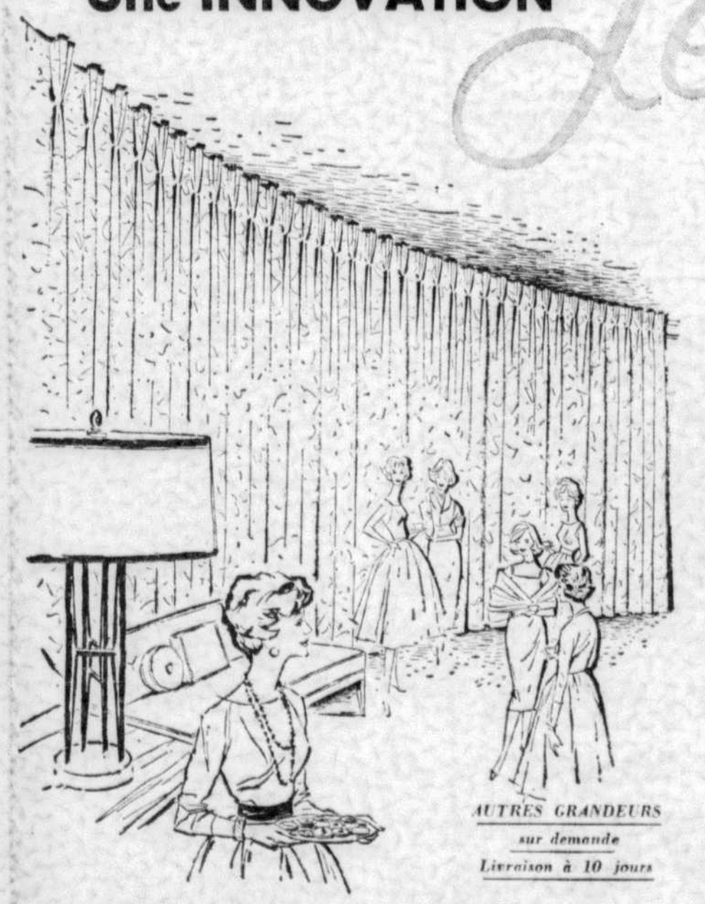

AUTRES GRANDEURS sur demande
Livraison à 10 jours

ARNEL
fameux tissu lavable qui ne rétrécit pas et requiert peu de repassage.

PAIRE SIMPLE
Val. rég. $23.95
$17.95

PAIRE DOUBLE
Val. rég. $46.95
$36.95

PAIRE TRIPLE
Val. rég. $70.95
$54.95

RAYONNE ACETATE
de haute qualité

PAIRE SIMPLE
Val. rég. $22.95
$15.95

PAIRE DOUBLE
Val. rég. $42.95
$32.95

PAIRE TRIPLE
Val. Rég. $60.95
$47.95

Autres tissus décoratifs
de prix variant de
89¢ à $3.95 vge

SERVICE D'ACHAT A DOMICILE
Signalez tout simplement
VI. 9-8607
et notre représentant ira vous voir avec une multitude d'échantillons.

E. Lecompte LIMITEE DRAPERIES

Profitez de notre
PLAN BUDGETAIRE
Aucun dépôt requis, jusqu'à 30 mois pour payer

6602, rue ST-HUBERT CR. 3-2808
1651 est, MONT-ROYAL LA. 4-1184
6595, rue ST-HUBERT CR. 1-4735

HEURES D'AFFAIRES
les jeudis et vendredis ouvert jusqu'à 10 p.m.

Le choix de la mariée dans le registre nuptial Hemsley's

Future mariée, venez choisir et inscrire dans le registre de la mariée de Hemsley's vos modèles préférés de coutellerie en sterling et en acier inoxydable, de vaisselle en porcelaine et de verrerie en cristal. Hemsley's enregistrera, pour l'information de vos parents et amis, vos choix parmi notre assortiment de superbes marchandises.

Nous montrons ici notre modèle TRENZA par CELSA, un exemple de notre sélection distinguée de coutellerie en sterling. Couvert de 5 morceaux $38.50

HEMSLEY'S
664 ouest, rue Ste-Catherine
394 ouest, rue St-Jacques

une petite fourrure printanière signée Desjardins
EST LE GAGE: DE VOTRE ÉLÉGANCE DE VOTRE CONFORT

Jaquettes de
VISON PASTEL $495
VISON "Black Diamond" $789
VISON PASTEL "Autumn Haze" $789

FACILITES BUDGETAIRES SI DESIRE

OUVERT LE VENDREDI SOIR

AUTRES AUBAINES
JAQUETTES D'ECUREUIL RUSSE $429
JAQUETTES DE VISON CHINOIS $379
JAQUETES MOUTON PERSE GRIS garnies de vison saphir $339
JAQUETTES MOUTON PERSE BRUN (teint) $339
JAQUETTES DE MOUTON DE PERSE teint noir et garnies de vison $389
ETOLES DE VISON PASTEL $329
ETOLES DE VISON PASTEL $519

CHAS. DESJARDINS & CIE. LTEE
1170 RUE SAINT-DENIS
ANGLE DORCHESTER

Photos Garcia

Mlle Louise Leblanc, i.l., fille de Me Paul Leblanc, C.R., et de Mme Leblanc, d'Outremont, et M. Jacques Benoit, fils de M. et de Mme Bernard Benoit, de Notre-Dame de Grâce dont le mariage sera célébré, le samedi 13 mai, dans l'intimité, à l'église Ste-Madeleine d'Outremont.

Mlle Dorothy Cecilia Cunningham, fille de M. William C. Cunningham, M.B.E. et de Mme Cunningham de Notre-Dame-de-Grâce, et M. Marcel Bertrand, fils de M. J.-L. Bertrand de Farnham, Qué., décédé, et de Mme Bertrand, de Notre-Dame-de-Grâce, dont le mariage sera célébré dans l'intimité le samedi 20 mai.

Concert-dansant de l'Orchestre Symphonique

Le concert-dansant, qui aura lieu le 18 avril prochain dans les salles de bal et à la Loire de l'hôtel Windsor, est organisé conjointement par le comité féminin et le comité des Jeunes de l'Orchestre Symphonique de Montréal.

Mlle Wendy Stevenson est présidente de la Soirée viennoise. Mlles Beverley Mellen et Frances Currie, arrangements spéciaux; Mme Emile Gauvin, présidente du comité des billets; Mme John Foch, présidente du comité des invitations, elle est secondée par Mme Donald Clogg, Mme Michael Bell, Mme E. L. Walton, Mme de Guise Vaillancourt, Mme M. Rothman, Mme F. McCullough, Mme M. Stein, Mme John Norris, Mme R. Goldbloom, Mme R. Langevin; Mme Jonathan Howard, responsable de la décoration florale. Mlle Michelle Lasnier et Mmes Ian Ross, responsables de la publicité; Mme Cameron des Bois, Mlle Jacqueline Parent et M. Trevor Bishop, délégués du comité des Jeunes de l'OSM.

Shower du Livre samedi prochain

Leurs Excellences le gouverneur général du Canada et madame George Vanier ont accordé leur haut patronage au "Shower du Livre 1961" organisé par le Cercle des femmes journalistes — section régionale Ottawa-Hull. Cette foire du livre français aura lieu le samedi 15 avril, à 8 h. 30 du soir à l'Imprimerie nationale située à Hull.

Les membres du Cercle qui seraient intéressés à se rendre à Ottawa, par autobus, sont priés de communiquer le plus tôt possible avec Mlle Pauline Houle au 1396 ouest, de la rue Ste-Catherine, Ch. 314 ou d'appeler à UN. 6-8807.

Alliance française

La 10e réunion de la saison de l'Alliance française de Montréal, aura lieu, le mardi, 18 avril, à 8 h. 45 précises, dans la grande salle de l'hôtel Ritz Carlton. M. François Weymuller, conseiller culturel de l'ambassade de France au Canada, parlera sur l'Alsace. La causerie sera illustrée par un film en couleurs.

Réceptions

Mlle Carole Lamoureux recevait à un déjeuner au Club des Ingénieurs : Mlle Michelle Jarry à un déjeuner à l'hôtel de la Reine Elisabeth : Mlle Lise Pelletier à un shower de verrerie ; Mme M. Poirier à un dîner ; Mlle Micheline Lapointe, à un dîner ; Mlle Ginette Pinsonneault, à un shower d'ustensiles de cuisine ; Mme Noël Décarie, à un thé et Mme Hugues l'Africain, à un cocktail, en l'honneur de Mlle Francine Leduc à l'occasion de son prochain mariage avec M. Paul l'Africain.

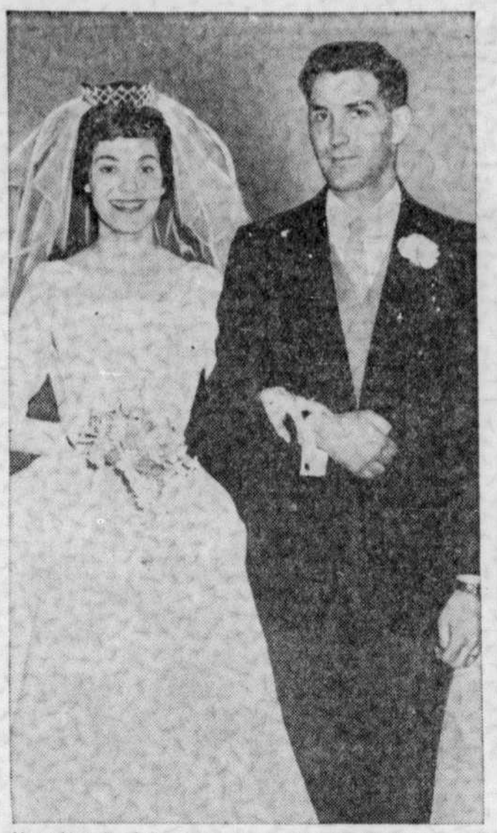

M. et Mme Paul Francoeur (Louise Langlois) dont le mariage a été béni, ces jours derniers, à dix heures, par le R. P. Denis Olivier, c.s.c., à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal. La mariée est la fille de M. et de Mme Jean-Jules Langlois, de Ville Mont-Royal, et le marié, le fils de M. et de Mme Louis-Alfred Francoeur, B.Ph., L.Ph., de Ville Saint-Laurent.

Du 29 avril au 9 mai

L'itinéraire italien d'Elisabeth et Philip

ROME. (AFP) — Un communiqué de l'ambassade de Grande-Bretagne à Rome donne le programme du séjour que la reine Elisabeth fera en Italie à partir du 29 avril, jour de son arrivée à l'aéroport de Decimomannu, près de Cagliari, en Sardaigne, avec le prince Philip. Le soir de ce même jour, la reine et le prince ainsi que leur suite, partiront de Cagliari à bord du yacht royal et arriveront le 2 mai, au matin, à Naples d'où ils repartiront à 12h GMT. Ils arriveront à Rome, à 15h. GMT. Après la visite d'état dans la capitale italienne, jusqu'au 5 mai, la reine et le prince partiront pour un voyage privé qui les mènera successivement à Venise (arrivée le 6 mai au matin), à Florence (du 7 mai à midi au 9 mai), Milan et Turin, où ils visiteront l'après-midi du 9 mai, l'exposition du Risorgiemeno et l'exposition internationale du travail, dans le cadre des célébrations du centenaire de l'Italie. Le soir du même jour, à 19h. GMT, ils quitteront Turin en avion pour Londres.

Parties de cartes

La partie de cartes, organisée par les membres de l'Association féminine progressiste conservatrice, du comté de Longueuil, aura lieu, le mardi, 18 avril, à la salle de l'école Saint-Antoine de Longueuil, sous la présidence d'honneur de l'hon. colonel Pierre Sévigny et Mme Sévigny.

Une partie de cartes, au profit des soeurs missionnaires, Notre-Dame des Anges, aura lieu, à la salle Saint-Stanislas, au 1371 est, de la rue Laurier, à 8 h. 30 p.m.

La direction du Choeur métropolitain de Montréal annonce une partie de cartes pour jeudi, le 20 avril, à 8 h. p.m., salle de l'Immaculée-Conception, 1981 est, rue Rachel. Plus de 500 prix de présence seront distribués.

MARIAGE DE LA FILLE DU LORD JUGE DEVLIN ET DE LADY DEVLIN. — M. et Mme Julian Reginald Jermy Gwyn sont photographiés ici à l'issue de leur mariage béni, ces jours derniers, à l'église St-Etheldreda, Place Ely, à Londres, Angleterre. Le marié est le fils de M. et de Mme Quintin Jermy Gwyn, de Thelwall, Rosemère. Les demoiselles d'honneur sont Mlle Virginia Devlin, replaçant la traîne de sa soeur, et Mlle Caroline Gwyn, soeur du marié.

Société de Musique canadienne

C'est le lundi, 17 avril qu'aura lieu au théâtre de la Comédie Canadienne le concert donné par la Société de Musique canadienne. Les artistes invités à donner ce concert sont Mme Pierrette Alarie et M. Léopold Simoneau.

Les personnes dont les noms suivent forment le comité auxiliaire de la Société de Musique canadienne. Présidente : Mme Antoine Geoffrion; secrétaire : Mme Istvan Anhalt; ainsi que Mmes Maurice Blackburn, B. Bloomfield, J.-P. Brault, Jacques Durivage, I. Hemsworth, Jacques Letarte, Marcel Longtin, Paul Maheux, A. Rossinger, R. Singer, Mlles Lucette Berardelli, Jeanine Hébert, Pierrette Moreau, Jacqueline Richard, Lyse Richer, et MM. Jacques Hétu, Georges Lindsay, et Gilles Papineau-Couture.

AU BAL DU 90e ANNIVERSAIRE DU REGIMENT DE JOLIETTE. M. ANTONIO BARRETTE, lieutenant-colonel honoraire du régiment de Joliette, et Mme BARRETTE, ont bien voulu accorder leur patronage au bal du 90e anniversaire du régiment de Joliette, le samedi soir, 29 avril prochain, à Joliette

Déplacements

M. et Mme J.-B.-A. Gagnon, de Jonquière, P.Q. passent quelques jours à Montréal, inscrits à l'hôtel de la Reine Elisabeth.

M. et Mme François Lapointe, de Jonquière, P.Q. sont à l'hôtel de la Reine Elisabeth de Montréal pour quelques jours.

M. Georges Labelle, maire de Labelle, et Mme Labelle, ainsi que M. et Mme Emile Jasmin sont de retour d'un séjour de trois mois en Floride.

En ce qui concerne les écoliers

Controverse sur le costume uniforme

SAINT-JEAN, N.-B. (PC) — Le conseil du district de St-Jean, des Associations de parents-écoles sont à faire une enquête pour connaître le nombre de parents qui désirent voir leurs enfants porter l'uniforme à l'école.

"Les uniformes sont moins dispendieux que des vêtements luxueux et ils placent les enfants sur le même niveau barrant la route à ceux qui veulent faire de l'épate, "disent les unes." Les hommes ne font que commencer à porter de la couleur et le spectacle est joli de jeunes en chemises et en chandails très colorés, "disent les autres."

Les autorités de deux écoles qui est de tradition depuis la fonqu'est de tradition depuis la fondation des deux institutions concernées. Le Dr C. H. Bonnycastle, directeur du collège Rothesay, déclare que l'uniforme facilite la discipline, engendre l'esprit de corps et représente un certain idéal aux yeux des enfants. Mme A. C. Crimmins, directrice de l'école Netherwood, insiste sur l'économie réalisée par les parents, grâce à l'uniforme adopté par les filles. "Ces dernières portent avec un certain orgueil le costume qui s'identifie avec l'esprit de l'institution. Nos élèves n'ont jamais éprouvé un sentiment de frustration et plusieurs préfèrent notre uniforme, d'un joli vert seyant, à leurs propres robes.

Le président de l'Association des parents de St-Jean s'abstient de tout commentaire. Le président de la Commission des écoles de St-Jean a déclaré "que la Commission n'avait pas envisagé l'imposition de l'uniforme.

Souper-rencontre

L'Association des infirmières diplômées de l'hôpital Ste-Jeanne-D'Arc de Montréal, invite tous ses membres à assister à leur assemblée annuelle "Souper-rencontre" qui sera servi samedi, 15 avril à 7 heures p.m., au cafétéria de l'hôpital.

Au collège Loyola

Un concours d'éloquence et un thé seront tenus, sous les auspices de la guild "Loyola Mothers", le jeudi, 20 avril, à 2 h. p.m., au foyer du collège Loyola.

Assemblée

L'assemblée annuelle des dames auxiliaires de l'hôpital Royal Victoria aura lieu, le mercredi, 26 avril, à 3 heures p.m., dans l'amphithéâtre de l'hôpital.

ENSEMBLE DE BIJOUX ETINCELANTS CREES PAR LUCIANA DE ROME.—Vous ne porterez qu'une seule boucle d'oreilles à la fois si vous le voulez — c'est la toute nouvelle vogue. Quant à l'épingle, elle se porte aussi bien à la ceinture que sur l'épaule. La pierre centrale vert jade qui brille de mille feux est entourée de pierres en cristal limpide comme l'eau. De fines perles ajoutent leur douceur à ces superbes bijoux. Ens. $30.

OGILVY'S — *Bijouterie, au rez-de-chaussée*

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

BRACELET ET BOUCLES D'OREILLES SIGNES LUCIANA DE ROME. — Les petites chaînes, dorées et flexibles, sont retenues par des perles d'un bleu de ciel de printemps — on dirait un bijou venu des Mille et Une Nuits. Une des boucles d'oreilles assorties peut très bien se nicher dans vos cheveux tandis que l'autre brillera à votre oreille; le bracelet, lui, soulignera éloquemment chacun de vos gestes. Ens. $35.

OGILVY'S — *Bijouterie, au rez-de-chaussée*

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

SALLE Du Barry

Cette toute nouvelle et somptueuse salle à manger est déjà réputée pour sa table unique et son atmosphère fashionable. Venez y applaudir

jill allen

et ses chansons douces
Deux spectacles chaque soir à 9:15 et 11:15 sauf le dimanche du 3 au 15 avril.
Danse avec l'orchestre de Nick Martin.

Réservations: RI 7-9861
Stationnement gratuit

SKYLINE HOTEL
6050 chemin de la Côte de Liesse

BIRKS

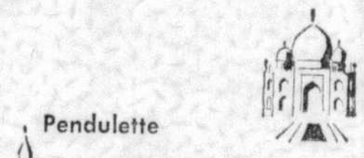

Pendulette
"TOUR du MONDE"

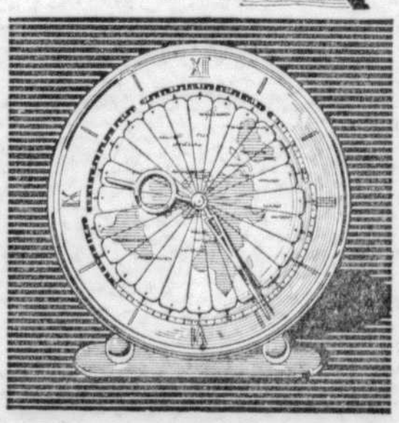

Quelque chose qui sort de l'ordinaire,
soit pour votre foyer, soit pour
votre bureau. Pendulette originale
marquant simultanément les heures
"Autour du monde". Voilà un cadeau
qui plaira certainement à quiconque
recherche l'exceptionnel.
Très utile pour l'homme d'affaires
qui a des intérêts
dans diverses parties du monde.

Mouvement "8 jours" avec échappement sur pierres, boîtier en laiton poli, 59.50

BIRKS
BIJOUTIERS

TROIS MAGASINS DANS LE GRAND MONTREAL — BIRKS — CARRE PHILLIPS DORVAL ET ROCKLAND

CHEZ Lilianne INC.

VOUS PRESENTE

la gaine-culotte qui révolutionne tout le domaine des gaines !

EMANCI-PANTS
par TRU-BALANCE

Pour la femme qui recherche une complète liberté de mouvements, L'EMANCI-PANTS allie au confort de la gaine-culotte ordinaire des caractéristiques fonctionnelles que vous ne trouviez absolument pas dans les anciennes gaines-culottes ! L'Emanci-Pants soutient, moule et maîtrise d'une façon plus confortable et plus efficace. L'Emanci-Pants par Tru Balance...

GRANDEURS : Petite, Moyenne, Grande, Extra Grande.

Modèle tout en élastique $14.00
Modèle Split-hip $16.00

BON DE COMMANDE
Veuillez m'envoyer la gaine "EMANCI-PANTS", telle qu'illustrée.
☐ Modèle à $14.00 Grandeurs : P ☐ M ☐ G ☐ x-G ☐
☐ Modèle à $16.00 Grandeurs : P ☐ M ☐ G ☐ x-G ☐
NOM .....
ADRESSE : .....
VILLE : .....
Colis postal P.S.L. plus taxe.

CHEZ Lilianne INC.

5 MAGASINS
378 STE-CATHERINE O. UN. 1-2222
6688 ST-HUBERT CR. 6-9705
1682-A MONT-ROYAL EST LA. 2-5727
3601 NOTRE-DAME O. WE. 5-0810
2745, AVE VAN HORNE RE. 1-7264
(Centre d'achats Wilderton)

Morgan

JOURS de valeurs EXTRA

Économisez 2.00!

Fuseaux et corsages assortis pour bambines et fillettes

Tenues de jeu exclusives à Morgan, confectionnées en tricot de coton entièrement lavable. Fuseaux doublés; les deux morceaux sont réalisés dans un gai coloris pour l'été. Les fillettes en seront ravies car ils seront identiques à ceux de maman!

- **Fuseaux** Coton entièrement doublé, taille demi-boxeur, ouvertures aux chevilles.

Tailles 3 à 6x : rose, lilas ou vert.

- **Chemise T** Rayures assorties, bande unie au cou, manches courtes.

Tailles 7 à 14 : orange, lilas ou vert.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

VETEMENTS POUR ENFANTS ... AU TROISIEME

SNOWDON BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Épargnez 15.00! Pour messieurs!

Paletots de printemps en tissus anglais tout-laine

Vous voudrez voir et posséder un de ces paletots de printemps, en vente présentement, à prix de réduction! Choix de tissus et modèles.

- Tissus anglais tout-laine, tweeds, velours au fini velouté, beaux Saxony et worsteds attrayants.
- Modèles à devant simple avec poches en taillade ou rabat.
- Petits quadrillés ou Prince-de-Galles, motifs oeil-de-faisan; couleurs unies de grande distinction.
- Manches raglan, montées ou modèles à manches montées devant et raglan arrière.
- Tons nouveaux de la saison : bleu, gris ou olive; tailles 36 à 46.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

VETEMENTS POUR HOMMES, AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Renouvelez votre garde-robe!

Chemises de marque renommée et de bon goût pour messieurs

Messieurs... voici votre chance de renouveler vos chemises pendant cette offre extraordinaire de chemises en coton égyptien 2 plis tissé en Angleterre... et confectionnées par un fabricant canadien de haute réputation, selon les spécifications Morgan.

- Elégants broadcloths importés... quelques-uns "lavez-portez".
- Cols empesés en permanence, pointes moyennes, poignets simples ou doubles dans le groupe.
- Petits quadrillés nets, fines rayures aux teintes de : bleu, tan ou gris.
- Du 14 au 17½; manches 32 à 35 dans le groupe.
- A **4.98 ch.... 3 pour 14.50**... c'est le moment de faire des économies.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

CHEMISES POUR MESSIEURS ... AU REZ-DE-CHAUSSEE

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL et ROCKLAND

Valeur excellente!

Chemises blanches pour garçons... Broadcloth de coton Sanforized

Ces chemises tout-aller et d'apparence impeccable associent confort et élégance à la toilette des garçons. Offre à de substantielles épargnes. Coupe étudiée, confection soignée, coton broadcloth "Sanforized" de grande durée. Col mou se portant ouvert ou fermé avec baleines, une poche à la poitrine, manches courtes à revers et bouton. Blanc seulement. Tailles : 8 à 18.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

VETEMENTS POUR GARÇONS ... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Deux grandeurs en demande

Malles recouvertes métal pour remisage et déménagement

C'est le moment de profiter de cette offre et de faire des économies sur ces malles solides et pratiques pour le remisage du linge et les déménagements. Robuste cadre bois, revêtement métal, coins et bande métal, deux lattes de bois au-dessous. Deux ferrures fortes, une serrure et plateau amovible à l'intérieur. Vert seulement.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

MALLES ... AU CINQUIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

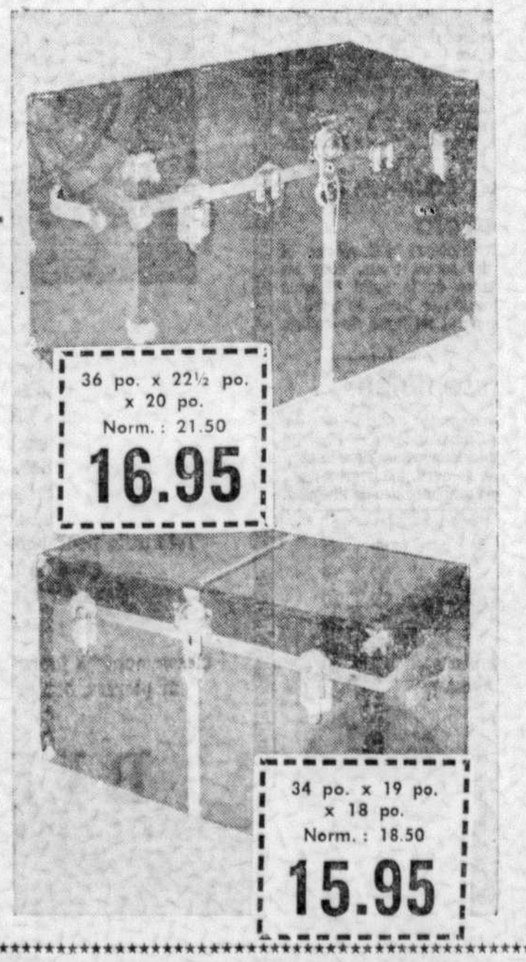

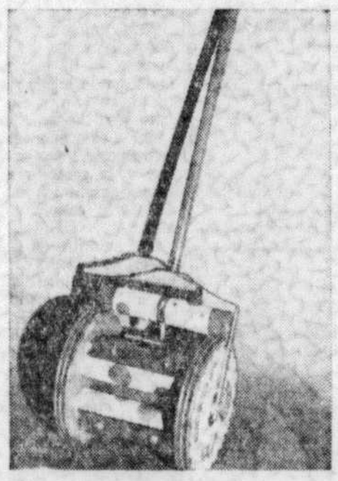

Épargnez 33⅓% sur jouets de qualité!

Jouet rouleau musical de luxe

Norm. : 5.98
3.98

Tintements, tourbillon de couleur tandis que les roues tournent et que les battants frappent les clés du xylophone. Tuyaux pour le son en acier; fini en un coloris harmonieux, roues de bois; poignée plastique de toute sûreté. Longueur 25 pouces. Très amusant pour enfants âges 1 à 3 ans.

Cheval sur ressorts genre "Arabe"

Norm. : 29.98
19.98

Selle confortable en acier, coussinée caoutchouc, ciselée à la main; le corps est moulé caoutchouc fini luisant. Cadre en acier émail cuit avec embouts caoutchoutés. Ressort en spirale solide. Longueur 42 po., hauteur 33 po.; hauteur de la selle 26 po.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

JOUETS ... AU SIXIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

ECRIVEZ A NOTRE SERVICE DE COMMANDES, TELEPHONEZ VI. 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE POUR APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS

LES MAGASINS DU CENTRE DE LA VILLE, SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITÉ AU CANADA

OUVERTS CE SOIR

OUVERTS VENDREDI SOIR ET SAMEDI TOUTE LA JOURNEE

Le printemps est arrivé!

C'est le moment de faire entreposer vos fourrures dans les voûtes froides Morgan.

TELEPHONEZ VI. 2-6261

Nous irons chercher vos fourrures le jour désiré... ou apportez-les à un des magasins Morgan.

SOUVENEZ-VOUS : il n'en coûte pas plus cher de faire entreposer vos fourrures dans les voûtes **FROIDES** Morgan.

$499

8, 10 et 12 peaux!

Étoles de vison canadien

- Vison sauvage naturel
- Vison pastel Majestic*
- Vison Saphir
- Vison foncé Majestic*

Pelleteries de vison de la plus haute qualité venant des régions les plus renommées du Canada, peaux choisies et soyeuses, assorties à la perfection... étoles réalisées pour plaire, aux élégantes soucieuses de leur apparence et désireuses d'être les plus chics en toutes circonstances.

*Marque déposée de l'association des éleveurs de vison du Canada

Conditions budgétaires si désiré

SALON DES FOURRURES, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME

Épargnez 15.00!

"Achat manteaux" de la saison

Tissus importés... merveilleuses couleurs

Normalement 35.00!

1000 manteaux à seulement $20. ch.

Manteaux de printemps! Il faut voir cette collection pour y croire! Choix de trois modèles... aux teintes fascinantes et dans une variété infinie de tissus importés. Venez de bonne heure le choix sera meilleur.

VENDEUSES SURNUMERAIRES! EMBALLEUSES SURNUMERAIRES!

- Petits quadrillés ou estompés en des bruns, gris ou noir.
- Teintes douces, des roses tendres, bleus ou jaunes; cerise ou turquoise, teintes brillantes des rouges, verts ou oranges.
- Nouvelles textures en gris et tons pastel.
- Tissus rugueux en des beiges, blé ou blanc teinté.

A. Modèle classique, demi-tailles, col cranté, manches fuselées. Tailles 14½ à 22½.

B. Style classique à devant croisé, col cranté, coins arrondis, manches fuselées. Tailles 10 à 18.

C. Manteau sans col, modèle 1961, grandes poches plaquées, nouvelles manches amples. Tailles 8 à 16.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

MANTEAUX DU BUDGET... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

2 grandeurs populaires!

Cadre à appui

prix spécial! 1.49

S'obtient en deux grandeurs : 5 po. x 7 po. ou 8 po. x 10 po. Moulure étroite en métal doré. Idéal pour vos photos préférées ou agrandissements des instantanés si précieux!

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261

CAMERAS — AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD ET ROCKLAND

Moitié prix! Perles baroques lustrées!*

Ensembles collier et boucles d'oreilles

Le goût du jour se porte sur les colliers aux rangs multiples! Nous vous offrons une valeur extraordinaire dans la bijouterie... colliers ajustables de trois ou cinq rangs composés de perles* baroques ovales, étincelantes comme l'aurore boréale et dont les reflets mettent un velouté neuf sur vos costumes. Boucles d'oreilles "bouquet" assorties. Couleurs du printemps : lilas, ambre, les verts, dorés, beiges et blanc.

Norm. 4.00

2.00 l'ens.

* Simili-perles

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

BIJOUTERIE... AU REZ-DE-CHAUSSEE

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

norm. 8.95 à 11.95 la paire

6.98

Épargnez 1.97 à 4.97!

Achetez maintenant! Souliers d'été, nouvelles couleurs, nouveaux styles

Beaux cuirs, lisses ou grenus délicats, avec détail couturier de bon goût... et que dire des couleurs pour assortir à vos toilettes estivales! Souliers à bouts fuselés, talons hauts ou illusion ; si bien finis qu'ils donnent l'apparence de souliers plus dispendieux. Couleurs : rouge melon d'eau, vert brume, bone ou noir. Pointures 5 à 9, AA et B dans le groupe. Venez tôt pour un meilleur choix!

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SOULIERS POUR DAMES, ETAGE-BUDGET... AU TROISIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

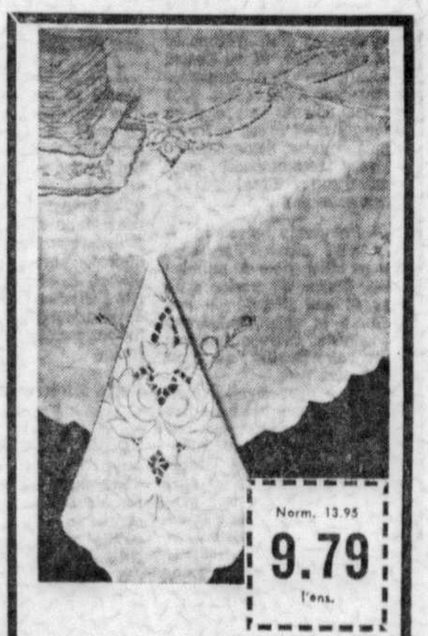

Norm. 13.95

9.79 l'ens.

Epargnez plus de 25% !

Ensembles nappes et serviettes brodées – main

Ensembles importés d'Orient... nappes et serviettes de table en coton blanc neige brodé main type Richelieu ajouré... les nappes qui confèrent à la table une note d'élégance. Grandeur de la nappes, environ 66 po. x 100 po. 12 serviettes de table environ 16 po. x 16 po. Blanc seulement. Aussi disponibles en grandeur 66 po. x 82 po. avec 8 serviettes de table.

Norm.: 11.95 l'ens. 7.49

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

LINGERIE DE MAISON... AU QUATRIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

ECRIVEZ A NOTRE SERVICE DE COMMANDES, TELEPHONEZ VI. 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE POUR APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS

Courrier Confidences

Quand passe le bonheur, ouvre !

Q. — Une jeune fille de vingt-sept ans a-t-elle le droit de fonder un foyer ? J'ai connu un jeune veuf, sans enfant. Il est venu quatre ou cinq fois me voir. Cela n'a pas été le coup de foudre mais l'amour est venu. Je ne voulais pas qu'il revienne, sachant que mes parents ne voudraient pas que je le reçoive, mais il m'a forcé la main. Il est revenu et m'a demandée en mariage. Il était très sérieux mais mes parents ne l'ont pas aimé du tout. Ils m'ont fait rompre avec lui. Il me téléphonait, ce que mes parents ne prisaient guère, non plus que les lettres qu'il m'écrivait.

C'est un bon garçon ; il est Lacordaire. Il possède aussi une maison. Mes parents se disent : "Quel garçon est-ce ? Tu ne le connais pas". N'est-ce pas à se fréquenter qu'on apprend à se connaître ? J'aime la tranquillité et j'aimerais être seule avec mon mari. Il me semble que les gens des alentours vont rire de moi : sortir avec un veuf ! Qu'en pensez-vous ?

Je l'aime et lui aussi ; on s'entend bien. Il a trente-quatre ans. La différence d'âge est-elle trop grande ? Je suis découragée et j'ai trouvé l'hiver long. Je voudrais aller travailler au dehors ; j'aimerais gagner ma vie, moi aussi, comme d'autres filles font. Qui a raison ? Mes parents ou moi ?
LA VERITE

R. — Comme vous le posez, ce problème est en porte-à-faux. Vous ne donnez aucune raison valable à l'opposition de vos parents envers votre projet de mariage. Leur raison : à savoir que vous ne connaissez pas suffisamment cet homme, ne tient pas debout. Vous n'êtes nullement obligée de vous engager maintenant de façon définitive. Ce jeune homme offre de solides garanties ; vous lui plaisez, il vous plaît. Rien de plus normal que de poursuivre vos relations pour en arriver à une connaissance réciproque plus profonde...

C'est un veuf ; la belle affaire ! Et en quoi est-ce une tare que d'avoir déjà été marié ? Vos parents ont-ils besoin de votre aide, pour vivre ? Il ne semble pas. Dans les circonstances, je m'explique mal que vous les laissiez conduire votre vie et jusque décider du choix de votre coeur. Vous avez tout de même atteint l'âge de raison depuis longtemps ! Alors, pourquoi, pourquoi cette attitude de repliement devant votre destin ?

Non, la différence d'âge ne me paraît pas trop grande. Elle est même assez courante entre conjoints. Il serait bien temps que vous songiez sérieusement à votre avenir. D'abord, en travaillant et en économisant, afin de vous acheter un trousseau convenable si vous devez vous marier ; ensuite, pour agir en adulte, non comme une petite fille agrippée aux jupes de sa maman. Vous avez vingt-sept ans ; vous rendez-vous compte dans quelle sujétion vous vivez ? Aucun motif valable ne s'oppose à ce que vous preniez en main les rênes de votre existence. Qu'attendez-vous ? Que le bonheur, trouvant la porte close chez vous, se détourne et poursuive sa route ? Allons, faites-lui signe, pendant qu'il est encore temps...

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à :
COURRIER - CONFIDENCES,
La Presse, 7 rue St-Jacques ouest, Montréal

Q.—Je m'adresse à "Meurtrie et fanée". Chère madame, puissiez-vous être, par votre grande maturité d'âme et d'esprit, la messagère de la sagesse et de la vérité pour plusieurs d'entre nous. A tous ceux et toutes celles qui, comme vous, n'ont point connu l'amour qu'ils méritaient, j'ose venir leur dire: ne désespérez pas car demain sera votre jour qui durera sans fin.

Si la douleur meurtrie, elle sait aussi renouveler par la purification qu'elle apporte. Et si le corps, par les ans, s'est peut-être fané (mot que je n'accepte pas ici), l'âme renouvelée vit d'une éternelle jeunesse. Souvent, hélas ! une trop grande souffrance et la fatigue nous empêchent de jouir de cette jeunesse intérieure. Il faut se dire que demain viendra ... — A.R.

R.—Voilà transmis votre message d'espoir et de courage...

R.—A **"Enfant de seize ans"** — Pour devenir institutrice, il est important de bien savoir son français. Plutôt que de travailler, je vous conseille d'étudier, cet été. Certains collèges donnent des cours de latin et de français. Je crois aussi qu'il s'en donne à l'université; renseignez-vous.

Mais votre idée de passer des tests d'orientation est excellente et en définitive, c'est là qu'on vous donnera les meilleurs conseils. Vous pourriez vous adresser au Centre d'Orientation, 39, ouest, boul. Gouin, (DU. 7-2533), Montréal. Un psychologue pourrait aussi vous être utile pour l'éducation de votre volonté. J'admire qu'ayant tout pour mal tourner, vous ayez ce désir d'échapper à la médiocrité. Si au Centre d'Orientation, les demandes étaient trop nombreuses pour que vous puissiez être reçue au moins un mois avant la fin de l'année scolaire, demandez-leur de vous recommander quelqu'un d'autre. Persévérez... et bon courage !

Q.—J'aimerais répondre à celle qui signe "Perplexe" dans ce billet triste du premier mars. Bravo de parler d'un fléau si peu discuté de nos jours... la calomnie. Bravo pour avoir le courage de lutter contre votre famille ; ça, c'est encore plus rare.

Peut-être vous ferait-il plaisir de savoir que j'ai brisé des fréquentations parce que ces gens ne pouvaient supporter l'éloge d'êtres qui les dépassent, soit par leur talent (ça, c'est sûr !) soit par leur personnalité. C'est rendu qu'on ne peut vanter un artiste sans entendre les pires diffamations. Dites-vous bien que ces gens, dans votre famille, se meurent d'envie d'être ce qu'ils reprochent aux autres. Mais voilà, ils n'ont pas le courage de le faire mais n'en désirent pas moins. De là le fiel. A remarquer aussi que l'ennui de leur vie mesquine est à la base de leur méchanceté. Consolez-vous, car Proust, ce grand herborisateur humain, a dit que le manque de vitalité sexuelle passait dans les propos des gens. — CHARLOT.

R.—Merci des commentaires gentils et encourageants ! Puisse ma correspondante vous lire !

R.—A **"Enfin libre"** — Vous vous êtes guérie de la timidité, dites-vous, en pensant davantage aux autres, en donnant plus volontiers votre opinion, en les aidant. Vous désirez faire part à ceux qui seraient dans le même cas de votre expérience, de vos efforts et de votre réussite. Votre conseil : souriez. Cette faculté de sourire vous a beaucoup aidée dans la lutte que vous meniez contre vous-même. Je le crois sans peine. Je m'excuse de n'avoir pu publier votre lettre tout au long; l'espace me fait défaut. J'ai tenté de donner l'essentiel de votre message fraternel...

Etiquette et mode

R.—A **"Première Communion"** — Je ne suis pas partisane des fêtes de ce genre, à l'occasion de la première Communion des enfants. Recevoir à l'hôtel, en cette occasion, me paraît encore plus paradoxal ! Cependant, l'honnêteté me force à vous dire que cela devient pratique courante et dans votre cas, je ne vois pas d'autre solution. Je ne vois pas bien comment vous pourriez recevoir dans une maison qui n'est pas aménagée. Comme vous le soulignez, ce serait un travail énorme. Une fête réunissant les proches parents : grands-parents, parrain, marraine, me paraît plus indiquée. Mais c'est votre affaire, chère amie, et surtout, votre mari tient beaucoup à cette réception. Alors... bonne chance !

R.—A **Grand-maman de dix petits-enfants"** — La personne qui organise un "shower" demande, pour l'aider, habituellement, une intime de l'héroïne et cette fonction est considérée comme un honneur. En tous cas, un plaisir. Même si vous payez votre cotisation, je crois que vous pouvez fort bien accepter l'invitation qui vous a été faite verbalement, sans plus de manières. Si la fête vous ennuie (car je suppose qu'elle ne réunira que des jeunes filles), vous trouverez un prétexte poli pour n'y pas aller.

R. — A **"Suzanne R."**—Strictement parlant, votre deuil est d'un an. Mais à votre place, je porterais du blanc dès maintenant. Les perles sont de deuil. Oui, portez votre manteau noir et blanc; je serais étonnée qu'on trouve à y redire. Un chapeau blanc aussi. Au mois de juillet, vous pourrez, si vous le désirez, porter des couleurs douces. Je ne vois pas la nécessité d'afficher sa peine. Le monde d'aujourd'hui n'a pas les mêmes normes que celui d'autrefois.

Renseignements Divers

Q. — Connaîtriez-vous un moyen de conserver le lustre d'une nappe de toile d'Irlande (double Damas). Je l'ai lavée et elle a perdu le fini glacé qu'elle avait, étant neuve. — UNE FIDELE LECTRICE

R.—Si une savante et aimable lectrice me donne ce renseignement pour vous, je lui en serai reconnaissante.

R.—A **"Joseph Roy"** — Ecrivez au Département de l'Horticulture, Ministère de l'Agriculture de la province de Québec, Québec, P.Q. Ce département publie dans une brochurette les recettes qui vous intéressent et la distribue gratuitement aux personnes qui en font la demande.

R.—A **J'espère toujours"** — Ces adresses figurent, dans l'annuaire téléphonique; la première : 300, rue Sherbrooke, est, (VI. 2-4762); la seconde : 1898, rue Gauthier, (LA. 4-4752).

R. — A **"Espérance de demain"** — Pour l'instant, il vaut mieux blondir ces poils au peroxyde. Quand vous aurez atteint l'âge adulte, vous pourrez les faire enlever par procédé électrique.

Votre poids devrait être d'environ 115 livres.

Le 20 avril

Auxiliaires d'hôpitaux en congrès

L'Association des auxiliaires des hôpitaux du Québec tiendra son congrès annuel conjointement avec l'Association des hôpitaux du Québec, les 19, 20 et 21 avril, au Reine-Elizabeth. La journée du jeudi, 20 avril s'ouvrira à 9 h. a.m. par la lecture des rapports, sous la présidence de Mme J. Beaudoin Handfield. Mme Sylva Lamothe présidera la session générale au cours de laquelle M. John de B. Payne parlera de relations extérieures et M. Roger Champoux, traitera de la publicité. Il y aura ensuite visite de l'exposition, buffet froid et une causerie prononcée par M. Raymond P. Sloan.

Aux réunions de l'après-midi, Mmes R. W. Sharwood et M. Laurendeau diront comment créer un climat favorable pour attirer et conserver les bénévoles. Mmes O. W. Francoeur et M. Ladouceur entretiendront l'auditoire des activités des auxiliaires au service de l'hôpital; la formation d'un groupe d'auxiliaires fera l'objet des travaux présentés par Mme Julius J. Block, Antonio Cantero et Sydney MacSween. Mmes B.-Handfield, Bruno Robert et John Stanley parleront ensuite des activités spéciales des auxiliaires dans un petit hôpital.

Le cardinal

L'assemblée annuelle sera suivie d'un banquet au cours duquel Son Em. le cardinal P.-E. Léger prendra la parole. L'Association qui compte aujourd'hui 30,000 membres et qui a recueilli l'an dernier la somme de $435,000. pour ses oeuvres hospitalières, est représentée dans 55 hôpitaux de la province. Les trois derniers hôpitaux à fonder un groupe d'auxiliaires sont l'hôpital général Saguenay à Arvida, l'Hôtel-Dieu, de Québec, et l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville.

Rendant hommage aux auxiliaires, le Dr Paul Bourgeois, président de l'Association des hôpitaux du Québec, déclarait "qu'elles sont des ambassadrices de l'hôpital qui apportent au féminin dont celui-ci a besoin afin de ne pas trop se sentir comme un touriste perdu en ville étrangère."

Bon pied, quadruple pointe

Les Montréalaises qui se préparent à partir pour des ciels plus chauds et qui fréquenteront les magasins à la recherche de chaussures souples et élégantes, ne seront pas déçues par toute la gamme de couleurs et la diversité de formes que les manufacturiers s'apprêtent à leur offrir.

Une nouvelle ligne à laquelle on a donné le nom de "quadruple pointe" donne à la chaussure une allure encore plus effilée que l'an dernier alors que les talons deviennent légèrement plus hauts.

A toutes celles qui partiront très bientôt ainsi qu'à celles qui songent à une prochaine croisière, on suggère des chaussures aux teintes gaies et chaudes. Cette année, on accordera davantage d'importance aux accessoires et aux chaussures.

Les dernières et nouvelles teintes sont avant tout pastelles et on porte une préférence au bleu calicot, au rose guingan en passant par le jaune basin, le rouge corail et le gros bleu pour enfin terminer par les imprimés multicolores sans oublier la place toujours prédominante du blanc.

Dans la gamme des tons chauds on remarque les cuirs de couleur caramel alors que les légères chaussures en filet conservent toujours une place de choix. Pour le soir comme pour le jour, il y en a pour tous les goûts, mais l'élégant soulier en poult-de-soie ne devra se porter que le soir.

Ce qu'il y a d'intéressant dans ces styles "dernier cri", c'est qu'ils ont été inspirés par l'ancienne et présente mode architecturale. Les lignes rectangulaires ont directement été tirées de la Grèce antique, alors que les formes circulaires sont d'inspiration moderne. Les délicats et menus détails qui apparaissent ici et là ressortent de la période Byzantine.

Mlle Barbara Whitley et Mme Bruno Robert, présidentes conjointes du 9e congrès annuel de l'Association des auxiliaires d'hôpitaux du Québec, qui sera tenu dans le cadre du congrès de l'Association des hôpitaux, les 19, 20 et 21 avril, au Reine-Elizabeth.

Expérience d'une missionnaire

Le jeune de l'Ouganda a soif d'apprendre

(PCf) — Apprendre à aimer le plat national, quasi-quotidien de l'Ouganda : bananes à la vapeur, avec sauce arachides, ne fut qu'un des problèmes qu'a connus Mlle Thelma Horsey au cours de son séjour dans ce protectorat britannique qui compte 6,000,000 d'habitants.

Cette missionnaire anglicane qui, depuis trois ans, enseigne au collège Bishop Tucker à Kampala, a dû apprendre aussi le dialecte local. Rien que les Noirs qui veulent faire du ministère reçoivent leur enseignement en anglais, leur femme, qui les accompagne pendant les deux dernières années du cours de six ans, étudient les arts ménagers dans leur langue maternelle.

Cette femme de 31 ans, qui passe des vacances de six mois dans la métropole, dit que l'on choisit les élèves du collège au sein des familles de pasteurs ou des familles chrétiennes ou encore auprès des jeunes qui "ont soif d'éducation".

Mlle Horsey a trouvé les habitants de ce pays tout à fait charmants et francs ; de plus, elle dit que les jeunes veulent beaucoup apprendre, chose que leurs aînés comprennent difficilement.

Les personnes âgées ne peuvent pas comprendre les enfants, surtout les filles, qui manifestent un besoin de liberté et les adolescentes qui veulent aller gagner leur vie à la ville doivent souvent faire face à une opposition marquée.

Mlle Horsey se propose de retourner en Ouganda "où il y a tant à faire" une fois ses vacances terminées.

Elle a été "prêtée" par l'Eglise anglicane du Canada à la Church Missionary Society d'Angleterre ; cette société religieuse espère pouvoir agrandir le collège de façon à y recevoir les femmes indigènes qui veulent devenir elles aussi missionnaires.

La journée habituelle d'un missionnaire commence très tôt le matin et se continue jusqu'en fin d'après-midi, après une sieste de deux heures après le déjeuner, alors que la chaleur devient intolérable.

A part les bananes, on cultive aussi des tomates, du mil, du maïs et des pois verts. On mange surtout du boeuf.

Ici on garde vos maris !

TORONTO. (PC) — La beauté a mieux et plus à faire que d'attirer l'oeil. Combien mieux et combien plus seront démontrés à l'exposition tenue dans la ville-reine, du 14 au 17 juin.

Environ 100 manufacturiers dresseront 200 kiosques dans l'édifice Queen Elizabeth sur les terrains de l'Exposition nationale canadienne pour le premier Salon annuel canadien du charme et de la beauté. On présentera au public tous les instruments servant à la beauté à partir des cosmétiques jusqu'aux articles de coiffure. Les commanditaires de l'exposition essaient d'éliminer le problème des hommes qui accompagnent leurs épouses en fumant nerveusement cigarettes après cigarettes pendant que celles-ci examinent les diverses présentations. Ils ont imaginé un kiosque de garde-maris tenu par les plus jolies mannequins canadiens.

Un menu par jour

Consommé de tomates en gelée
Céleri et oignons à l'étouffée
Filets de sale meunière
Purée de pommes de terre
Poire Hélène
Thé — Café

Céleri et oignons à l'étouffée

4 c. à table de beurre ou de margarine
4 tasses de céleri finement tranché
4 4 tasses d'anneaux d'oignons
2 tasses de piments verts tranchés
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de graines de carvi
⅛ c. à thé de poivre noir moulu

Fondre le beurre ou la margarine dans un poêlon épais ou dans une casserole. Ajouter le céleri, les oignons et les piments verts. Couvrir et cuire lentement jusqu'à ce que les légumes soient tendres, mais non brunis. Y incorporer les assaisonnements en retournant le tout légèrement.

Fédération des Canadiennes françaises

Un projet caressé : une section à Montréal

A l'instar de nombreuses villes de l'Ontario, de l'Acadie et de l'Ouest, Montréal aura-t-il bientôt son groupement affilié à la Fédération des femmes canadiennes-françaises ?

On en a parlé durant la Semaine franco-ontarienne qui s'est déroulée du trois au sept avril dernier, à Windsor. Comme pour d'autres congrès, cette Semaine fut l'occasion d'une intéressante réunion régionale de cette fédération féminine qui s'occupe d'oeuvres de bienfaisance et patriotiques de toutes sortes.

D'ici peu, Mme R.-A. Sauvé-Boult, d'Ottawa, et Mme Louis Décarie-Marier, de Windsor, viendront à Montréal pour y promouvoir le développement d'une action locale des Canadiennes françaises de la métropole dans le cadre de la fédération et, plus largement, dans le cadre de la solidarité française au Canada.

Ses buts

Plusieurs Windsoriennes membres de la Fédération des femmes canadiennes-françaises ont activement contribué à l'organisation et au succès de la Semaine franco-ontarienne, et notamment Mme Fernand Lacasse, présidente régionale de l'Association des parents et instituteurs, Mme Louis Bézaire, présidente régionale de la Fédération des femmes canadiennes-françaises, Mme Jean-Marie Fortier, 2e vice-présidente régionale, et Mme Louise Décarie-Marier, secrétaire correspondante, épouse de M. Paul-R. Marier, président régional de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario, et soeur d'un éminent professeur de l'Université de Montréal, M. Vianney Décarie, de la faculté de Philosophie et directeur de la nouvelle Ecole normale supérieure.

"Le but de la Fédération des femmes canadiennes-françaises, disent les statuts de celle-ci, est de conserver intacts et inviolables la foi robuste, le parler ancestral et les moeurs saines de nos foyers catholiques et canadiens-français".

Entrant dans sa cinquième année, l'association de Windsor a pu faire état de nombreuses oeuvres dans ce domaine au cours de sa dernière réunion régionale, à laquelle participaient notamment l'aumonier national, Mgr J.-N. Gélineau, PD, vicaire général d'Ottawa, et l'aumonier de Windsor, M. l'abbé Léo Charron, curé de la nouvelle et première église totalement canadienne-française de Windsor, l'église de Saint-Jérôme.

3e SALON

SUITE DE LA PAGE 6

Unis. Cette nouvelle du milieu de la mode marque un premier pas jamais accompli par aucune autre union ouvrière et apporte un élément neuf lancé par ce Salon de la femme qui attire des milliers de visiteurs depuis trois ans.

C'était hier jour de fête et cette fête se continuera dans un climat de beauté et d'élégance, aujourd'hui, vendredi et samedi. Ce 3e Salon remplit les promesses qu'il a faites à l'éternel féminin.

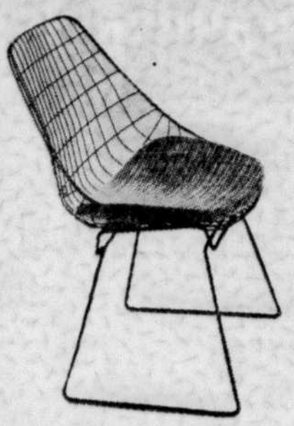

LA CHAISE PARFAITE
POUR L'INTERIEUR OU L'EXTERIEUR
Choix de tissus pour le coussin de siège
SPECIAL
$17.50
WELCROSS LIMITED
2153, rue MACKAY, Montréal — VI. 2-4639
Escomptes spéciaux consentis aux ensembliers

Guide de Fourrure
Sous les auspices de Fair Trade Furriers Association

LE VISON — FAITS EXACTS ET PRIX REELS

La maison Reid, au carrefour de la Fourrure, rue Amherst, est le plus grand centre de vison à Montréal. A cause de la variété de ses superbes nuances, le vison est devenu la fourrure la plus en demande pour manteaux, jaquettes, étoles, capes. Chez REID toutes les qualités dans tous les tons naturels de vison se trouvent en quantités incroyables.

Chez Reid, il s'agit naturellement de nouveautés en vison — des nouvelles peaux... confection nouvelle d'après de nouveaux styles... à même de nouveaux assortiments de peaux de vison, et surtout AUX NOUVEAUX BAS PRIX 1961.

Par l'entremise des spécialistes-manufacturiers Reid et de la Fair Trade Furriers Association, nous vous donnons un exposé des nouveaux prix en vigueur pour les

ETOLES ET CAPES DE VISON

PRIX BUDGET	PRIX VEDETTE	GROUPE INTERMEDIAIRE	QUALITE DE CHOIX
$145	$225	$350	$450

QUALITE SURCHOIX	QUALITE DE LUXE
$550	$650

CAPELETTES, $85

Pour le summum en jaquettes, boléros ou étoles de vison le prix peut être plus élevé encore... il s'agit de véritables joyaux en fourrure.

Les marchands et les manufacturiers de fourrure peuvent également bénéficier avec grand avantage de cet assortiment formidable de teintes et qualités de vison.

Ouvert les jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 heures

Reid FOURRURES INC.
1473, RUE AMHERST LA. 2-3181
"Au carrefour de la fourrure"
SUCCURSALE à CHICOUTIMI chez GAGNON et FRERES

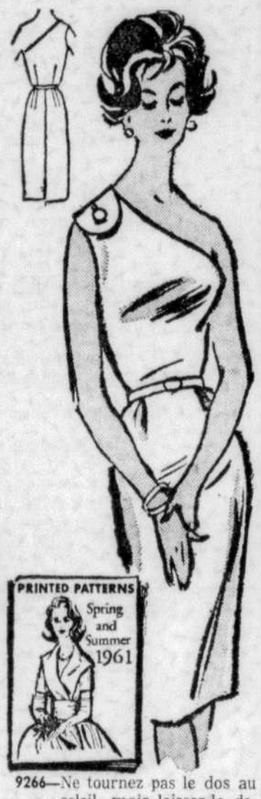

PRINTED PATTERNS Spring and Summer 1961

9266—Ne tournez pas le dos au soleil, mais laissez-le dorer une de vos épaules. Ce modèle vous conviendra particulièrement à la campagne, par les beaux jours d'été. Grandeurs : 10, 12, 14, 16 et 18. **Prix : 43 cents, taxe incluse.**

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 43c par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

Parce que vous désirez élégance et confort

Le compagnon préféré de la femme active . . . l'escarpin à gorge élastique, qui enlace doucement votre pied . . . et qui suit, en souplesse ses moindres mouvements . . . parce que c'est une chaussure Gold Cross.

Elizabeth
(veau noir et blanc)

CHAUSSURES Gold Cross

15.95

La chaussure de qualité qui se vend le plus au monde.

CHAUSSURES Prestige

...dans toutes ces grandeurs:

AAA	6½ à 11
AA	6 à 11
A	5½ à 10
B	4½ à 10
C	5 à 10

A NOS TROIS MAGASINS EST... 411 EST STE-CATHERINE — NORD... 6880 ST-HUBERT — OUEST... 482 OUEST STE-CATHERINE

CHEZ SIMPSON CONSEILLÈRE EN MODE ET TISSUS

Vous trouverez chez Simpson un autre service pour vous satisfaire...les conseils avisés de notre Conseillère en Mode et Tissus. Si vous devez vous marier, nous vous suggérons de venir voir notre Conseillère en Mode et Tissus, qui vous aidera à choisir les modèles et tissus de votre trousseau, de votre robe de mariée, ainsi que ceux des robes pour les dames de votre cortège. Vous aurez le choix parmi les tissus les plus merveilleux... Venez donc...ou téléphonez à VI. 2-3241, local 871, pour un rendez-vous.

Simpson MONTREAL

Transactions immobilières

Quartiers: Ahuntsic — Rue St-Urbain. Nos 10655-10657. Lots Nos 265-37, 38. Claude Berthiaume à Domenico Leopardi, $25,000.00. — 1524487.

Mercier — Rue Viau. No 1465. Lots Nos 1-32-2, 1-33-1. Mme Arthur Tremblay à Florent Tisseur, $20,500.00. — 1524122.

Rue Viau. No 1455. Lot No 1-32-1. Mme Arthur Tremblay à Mlle Thérèse Deslières, $20,500.00. — 1524125.

Rue Mousseau. Nos 2228-2230. Lot No 400-96. Gérard Huot à Hormisdas Trudel, $18,500.00. — 1524475.

Rue Haig. No 3070. Lot No 325-700, terrain 38'9' x 88'5' pds. John Freeman à Gerald Ricci, $5,494.47. — 1524500.

Montcalm — Rue Bordeaux. Nos 7070 à 7074. Dation en paiement. Lots Nos 479-10, 480-229, terrain 25 x 92-2300' pds en sup. Giovanni Carlone à Antonio Carlone, $28,000.00. — 1524232.

Rue Cartier. No 6242-6244. Lot No 211-184, terrain 20 x 56'6' pds. Mme Rosario Paquette à René Lahaie, $13,900.00. — 1524385.

Notre - Dame - de - Grâce — Grand Boulevard. No 4819. Lots Nos Pt 163-374, Pt 163-375-2. Mme Albert-E. Martin à Samuel Pertzovsky, $16,500.00. — 1524441.

Ste-Cunégonde — Rue St-Antoine. Nos 2270-2272. Lots Nos Pt 87-81, 82, terrain 21'6' x 81'4' pds. Louis Lavallée à Marian Melinowski, $10,500.00. — 1524104.

St-Michel — Rue Esplanade. No 5564. Lot No Pt 11-903. Jean Hébert à Hippolyte Ross, $27,000.00. — 1524086.

* * *

Villes d'Anjou — Place Vaujours. No 8260. Lot No 427-877. S. D. Miller & Sons é Mme Patrick Curran, $15,240.00. — 1524477.

Thames Road. No 7563. Lot No 427-849. S. D. Miller & Sons à Robert Choronzey, $14,033.14. — 1524480.

Mont-Royal — Ainsley Crescent, No 2255. Lots Nos 624-586, Pt 587, Pt 624-791, terrain 68.14 x 100 pds. Ronald J. Beath à Mme F. A. Cavallero, $40,500.00. — 1524356.

Outremont — Rue Hutchison. Nos 5230 à 5234. Lot No Pt 32-2-4, terrain 25 x 100 pds. Abram Klinger à Zoltan Sabel, $23,000.00. — 1524442.

Pointe-aux-Trembles — 7e Avenue. No 1845. Lots Nos 109-777, 778. Pasquale Fusco à Donato Mazzilli, $9,500.00. — 1524133.

Pointe-aux-Trembles — Grande Allée. No 170. Lot No 88-1263. Arthur Blouin à Mme Raymond Leclair, $6,315.46. — 1524534.

Pointe-Claire — Beaconsfield Blvd (vague). Lot No 25-408. John A. V. Dakin à Mount Royal Building Company Limited, $1.00 et considérations. — 1524503.

St-Laurent — Rue Hartemstein. Nos 1775-1777. Lot No 474-54-1. Thomas Homell à Mme Morris Kula, $30,000.00. — 1524137.

Chemin Laval. No 1900. Lot No 241-407, terrain 42 x 105'5' x 106'2' pds. Sa Majesté Le Roi à Lucille Poitras, $3,550.00. — 1524380.

St-Michel — Rue Dumas. No 3260. Lots Nos Pt 446-341, totalité 446-342, terrain 42 x 84 pds. Sava Rosic à Pierre Lalonde, $15,000.00. — 1524438.

Rue Racine. No 7062. Lots Nos 445-575, 446-665. Sebastino Di Giacomo à Nicola Ieropoli, $13,000.00. — 1524474.

Verdun — Blvd Brown. Nos 1051-1053. Lot No Pt 4680-553, terrain 20 x 94 pds. Mme William J. H. Floyd à Paul Jokbauskas, $16,000.00. — 1524369.

Gare aux enfants

Sur les tire-l'oeil de son poste d'essence, un distributeur a fait inscrire récemment le slogan qui suit : "Les automobiles ne peuvent réfléchir . . . les jeunes enfants ne réfléchissent pas . . . donc réfléchissez et pensez pour eux". Voilà une grande vérité que chacun devrait garder en mémoire sur la route et dans la ville congestionnée : "Il nous appartient, dit le Comité provincial de la Sécurité routière de prévenir les gestes et l'insouciance des tout petits. Quand ils s'amusent dans la rue, ou près des zones dangereuses, ils sont tout entiers à leurs jeux, et on ne peut leur demander plus. Essayons de deviner leurs manoeuvres et redoublons de prudence pour éviter le dramatique spectacle d'un petit être gisant blessé ou frappé mortellement sur la chaussée."

Ville pour poissons

"Ville pour poissons", tel est le projet présenté par le commandant J.-Y. Cousteau, qui rêve de créer ainsi, dans les eaux monégasques, une immense réserve alimentaire qui peut être d'une importance capitale dans la lutte entreprise contre la faim dans le monde.

Les travaux ont déjà commencé. Il s'agit de poser, sur le fond, des cubes de ciment où la faune aquatique trouvera refuge. Une forêt artificielle, en matière plastique, dirigera les courants sous-marins de la manière la plus favorable pour les "habitants" de cette réserve. En outre, des appâts chimiques et organiques permettront d'enrichir cette zone.

Le commandant Cousteau espère, dans l'avenir, se livrer à l'élevage de quelques animaux marins qui ne seraient pas forcément des poissons.

Examen annuel contre le cancer

Doit-on subir souvent un examen médical pour se protéger contre le cancer ? Une fois par année, affirme la Société Canadienne du Cancer, à moins que des signes évidents indiquent la présence possible du cancer. Dans ce cas, il faut consulter un médecin immédiatement.

La quincaillerie de renom . . .

OMER DE SERRES

- 1406 St-Denis, angle Ste-Cath.
- 6955 St-Hubert, angle Bélanger
- Centre d'Achats Wilderton
- Centre d'Achats Rockland *(Sport seulement)*

OUVERT LE VENDREDI SOIR
jusqu'à 9 h. 30
Tél. AV. 8-0251
CONDITIONS FACILES DE PAIEMENTS

MAGASINS ST-HUBERT, WILDERTON ET ROCKLAND OUVERTS LE JEUDI SOIR JUSQU'A 9 H. 30

ATTENTION !
Un "COLEMAN"
REG. $21.95
POUR SEULEMENT **$14.95**

Poêle de camp à naphte fabriqué par Coleman

- Acier calibre lourd émaillé vert
- 2 ronds — Pare-brise réglables
- Le réservoir de combustible peut être enlevé — Capacité environ 2 chopines imp.

Dimensions : 17½" x 11¾" x 5". Modèle Early Bird — No 4M

Magasins St-Denis, St-Hubert, Wilderton et Rockland

VOITURETTES C.C.M.
Bois verni naturel. Roulement sur billes.
Long. 30", larg. 15" — no 2 ..... $19.75
Long. 36", larg. 15" — no 3 ..... $19.95

TRICYCLES C.C.M.
Roue avant 10" — Pour enfants de 2 ans. No 510 $11.95
Roue avant 12" — Pour enfants de 2 à 3 ans. No 512 $14.95
Roue avant 16" — Pour enfants de 4 à 5 ans. No 516 $17.95
Roue avant 20" — Pour enfants 5 à 6 ans. No 520 $19.95

Magasins St-Denis, St-Hubert, Wilderton et Rockland

Toujours populaire... Voici la fameuse
BICYCLETTE C.C.M.
3 VITESSES STURMEY-ARCHER
MODELE RAMBLER 1961

- Acier tubulaire
- Pédalier C.C.M. en un seul morceau
- Engrenage à 3 vitesses Sturmey-Archer
- Guidon réglable, poignées de caoutchouc.

Avec accessoires : garde-chaîne, réflecteur arrière et compartiments à outils.
Pour filles et garçons.

AU PRIX POPULAIRE **$52.95**

AUSSI à PRIX MODIQUE
BICYCLETTE Alouette 3 vitesses Sturmey-Archer
- Selle robuste, type matelassé, avec ressorts arrière à boudins
- Tige de guidon genre course ; fourche à bouts forgés.

POUR GARÇONS **$40.95**

DIABLES
pour
USAGES DOMESTIQUES

- Tube d'aluminium léger.
- Roue pneumatique
- Capacité de chargement 250 lb

Au prix modique de **$5.95**

DIABLES D'ACIER

- Léger et robuste — Tuyau 1"
- Monté sur roues de caoutchouc de 5"
- Coussinet autolubrifiant
- Capacité 300 lbs

Modèle 112 **$10.95**

Magasins St-Denis, St-Hubert et Wilderton

Au papa bricoleur
MACHINE - OUTIL DEWALT "Power Shop"

- Modèle d'établi
- Peut scier sur tous les angles verticaux et horizontaux
- Moteur ¾ c.v. — 110 volts.
- Lame de 9". Coupe 2½" dans le bois
- Protecteurs flottants de sécurité
- Avec divers attachements, vous obtenez 12 outils dans 1

MACHINE RADIALE. No 925E **$269.**

Autre modèle de plancher à servo-frein. Moteur 1½ c.v. — 110/220 volts. Lame de 10". Coupe 3" dans le bois. SCIE AVEC BANC, sans attachement. No 1030. **$525.00**

Conditions faciles de paiements
Magasins St-Denis et St-Hubert

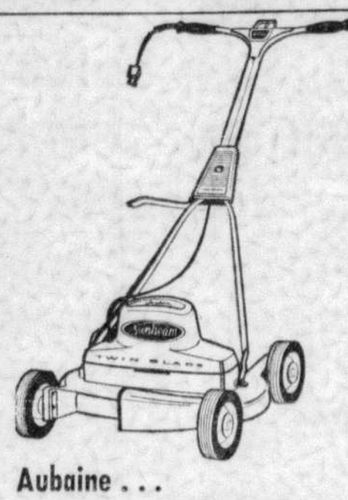

Aubaine . . .
TONDEUSES ELECTRIQUES SUNBEAM
Lame rotative jumelée

- Moteur 1 C.V. — Fonctionne sur courant ordinaire, prise de courant à même la poignée
- Fabrication d'acier
- Largeur de coupe 18" — Hauteur de coupe réglable de ⅝ à 2⅝".
- Manche d'acier tubulaire MOBILE DANS LES DEUX SENS
- Poignées et pneus de caoutchouc.

REG. $99.95 SPECIAL **$89.50**

Magasins St-Denis, St-Hubert, Wilderton et Rockland

Pour faciliter les enlignements sur chantiers.
NIVEAU de CONTRACTEUR
"Fennel Kassel"

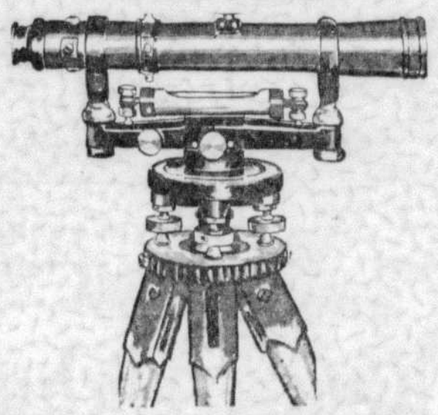

Niveau de haute qualité avec TREPIED — DANS UN COFFRET DE BOIS.

- Télescope 11"
- Sensibilité, 40 secondes à 2 minutes
- Cercle horizontal de 3". Graduations en degrés
- Vernier pouvant se lire à 5 minutes

L'EQUIPEMENT COMPREND : Trépied de bois franc, protecteur empêchant le soleil de pénétrer dans la lentille et plomb d'oscillation.

$142.50 A TERMES, SI DESIRE

Matériel d'Artistes, 343 E. Ste-Catherine. Aussi 6955 St-Hubert

Pour briqueter, cimenter, plâtrer

A) **Pour plâtriers, TRUELLES** à mélanger "Marshalltown". Largeur 2", longueur 5" $1.95
B) **PETITES TRUELLES.** Longueur 5½" $1.95
C) **CISEAUX A BRIQUETEURS.** — Largeur 3" $2.40
Largeur 3½" $2.50
Largeur 4" $2.90
D) **TRUELLES** pour briqueteurs — marque "Rose". Long. 10½" .. $7.25
E) **OUTILS A CIMENT** pour trottoirs (Bordures ou joints) ..... Ch. $1.00
F) **NIVEAUX** de briqueteurs. Tout aluminium "Exact". Long. 48". $12.95
Bois et aluminium. Long. 48" $20.50
G) **BOUCLIERS A CIMENT** "Marshalltown". Grandeurs 4" x 14" $5.95
Grandeurs 4" x 16" $6.90
H) **ROULEAUX A CIMENT** — de fonte aluminisée. Dia. 3" long. 7" $5.50

Magasins St-Denis, St-Hubert et Wilderton

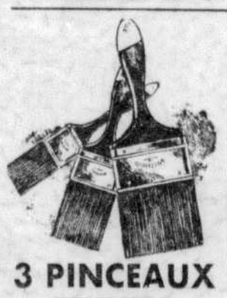

3 PINCEAUX "SIMMS"
Soies pures
Largeurs 1", 2" et 3"
Les 3 pinceaux rég. $2.29 Spécial **$1.49**

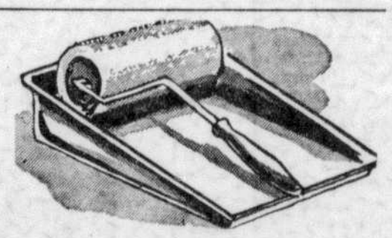

ROULEAU A PEINTURE
"DYNEL" AVEC PLATEAU DE 7½" **$1.69**

Pour murs, plafonds . . .
PEINTURE INTERIEURE "PLASTEX LATEX"
A base de caoutchouc

- Peinture lavable qui sèche vite

Un autre produit de Reardon, fabricants de BONDEX et RESURFO BLANC pouvant se colorer
GRATUIT AVEC CHAQUE ACHAT : d'un gallon : Tube de couleurs
LE GALLON **$3.59**

DEMONSTRATION :
A notre sous-sol, 1406 St-Denis d'ici au 18 avril

Magasin St-Denis

A prix réduits

ECHELLES A COULISSE
Bois de Colombie (B.C. Fir). Chaque montant est renforcé.
24 pieds $24.00
SPECIAL **17.95**

ESCABEAUX
Bois de Colombie (B.C. Fir). Tige de fer sous chaque marche

4 pieds	$4.00	$3.40
5 pieds	$5.00	$4.25
6 pieds	$6.00	$5.10
7 pieds	$7.00	$5.95
8 pieds	$10.95	$8.75

Magasins St-Denis, St-Hubert et Wilderton

POUBELLES ACIER GALVANISE
SPECIAL **$2.79**

- A cendres ou à déchets
- Dimensions : Dia. du haut 17", dia du bas 15", haut. 21".

Magasins St-Denis, St-Hubert et Wilderton

BROUETTES D'ACIER
Capacité 2½ pieds cubes. Plateau de tôle épaisse. Monture d'acier tubulaire, poignées de caoutchouc. Roue semi-pneumatique.

$9.95

OMER DE SERRES

STATIONNEMENT GRATUIT A TOUS NOS MAGASINS

LES TRIBUNAUX

Les aveux d'un "patronneux"

$200 pour lui, et le reste pour la "caisse du comté"

Interrogé par un groupe d'agents de la police provinciale, peu après son arrestation dans une maison de Ste-Geneviève, le 3 octobre dernier, un résidant de Ville Saint-Michel aurait avoué que les mille dollars qu'il avait tenté de dissimuler sous un coussin de divan, à l'arrivée des agents, allaient être divisés de la façon suivante :

"Il y aurait eu $200 pour moi, a-t-il déclaré, et le reste devait aller à la caisse du comté".

Cette déclaration de Normand Després, le premier des "patronneux" à être traduit en cour depuis l'avènement du gouvernement libéral à Québec, a été acceptée en preuve, en fin d'après-midi, par le juge Armand Cloutier.

Ce dernier a par ailleurs ajourné au 28 sa décision sur une motion de non-lieu présentée par le procureur de la défense, Me Guy Guérin, sur l'ensemble de la preuve présentée contre le prévenu, au cours de la journée d'hier.

Cette preuve, qui a été sensiblement la même que celle que Me Claude Wagner, le procureur de la Couronne, avait présentée à l'enquête préliminaire, a été "supplémentée", si l'on peut dire, par la déclaration de l'accusé lui-même.

Me Guérin a cependant tenté de faire rejeter cette déclaration en déclarant que l'inculpé l'avait faite alors qu'il était dans un état d'extrême nervosité, et qu'il voulait absolument se rendre à une assemblée po-

Voir "PATRONNEUX" en p. 14

4 ans à un trafiquant de drogues

Une peine de quatre années de pénitencier a été imposée par le juge Paul Hurteau, hier après-midi, à Paul Brien, un récidiviste de 28 ans, qui s'était reconnu coupable à deux accusations de trafic de narcotiques.

Cette peine a été imposée à l'inculpé après que le procureur spécial de la Gendarmerie Royale, Me Jean Miquelon C.R., eut représenté que les deux délits avaient été commis en juillet et en novembre 1960, le second étant commis alors que l'inculpé était en liberté provisoire pour la première accusation.

Dans les deux cas, les agents de la R.C.M.P. avaient saisi une importante quantité d'héroïne sur le prévenu et son comparse, qui a lui-même été condamné à six années de pénitencier, il y a quelques semaines.

Huit ans à un bandit

Un bandit de 29 ans, trouvé coupable de quatre vols à main armée, en Correctionnelle, a été condamné à un total de huit années de pénitencier, par le juge Gérald Almond.

La peine a été imposée à Jean Mineault, qui demeurait au 7289 de la septième avenue, à Ville-Saint-Michel.

Un second prévenu, Roger Quevillon, 27 ans, qui demeure au 7227 de la même rue, a été déclaré coupable des mêmes délits. Sa sentence a toutefois été ajournée à une date ultérieure.

Les crimes commis par les accusés ont été les suivants: hold-up de $260 à la Beneficial Finance, rue Mont-Royal; vol d'une "paye d'employés" à la Playline Limited, 2423 est, Mont-Royal est, avec butin de $2,329; vol à main armée de $174 dans une lingerie de la rue Bélanger, et finalement, vol du même genre, mais de $94, dans une pharmacie.

Mineault, incidemment, était en liberté conditionnelle à la suite de son dernier séjour au pénitencier, lorsqu'il a commis ces quatres délits.

Après le logis... c'est la fortune de sa victime qu'il veut en partage

L'appétit vient en mangeant...

Un pharmacien de la rue Ste-Catherine est, qui avait été victime d'un vol à main armée commis par son propre compagnon de logis, il y a quelques semaines, s'est finalement plaint à la police, il y a quelques jours, lorsque son "ami" a voulu récidiver d'une autre façon.

Le premier délit s'était produit le 26 mars dernier, alors qu'accompagné d'un autre individu, un immigré hongrois, John Mrazik, 1402 boulevard Pie-IX, avait soulagé le pharmacien d'une somme de $1,861 à la pointe du revolver.

Le hold-up, incidemment, s'était produit dans le logis même du pharmacien, que l'immigré partageait jusque-là.

Vendredi dernier, par ailleurs, Mrazik se présentait à l'établissement commercial du plaignant, rue Ste-Catherine, et, cette fois, réclamait une somme de... cinq mille dollars.

La victime n'ayant évidemment pas cette somme dans son tiroir-caisse, l'inculpé lui ordonnait de se rendre à la banque où il déposait ses économies, et d'en rapporter la somme réclamée.

Il avait alors ajouté :

"Si tu ne reviens pas avec l'argent, nous serons cinq à la porte de ta pharmacie, tous armés, et nous t'exécuterons tout simplement".

Le plaignant s'était alors... plaint à la police, celle-ci était rapidement entrée en scène, et à la porte de la pharmacie, il n'y avait pas eu de fusillade, à l'heure dite.

Mais une arrestation.

Et ce fut celle de Mrazik.

Devant le juge Paul Hurteau, hier après-midi, celui-ci a par ailleurs reconnu sa culpabilité, aux deux accusations à la fois, et sa sentence, dans les deux cas également, a été ajournée au 19.

Cessation du boycottage d'une salaison ordonnée par la Cour supérieure

Le Syndicat des employés de salaisons d'Amérique (FAT-COI) a exécuté aux abords des établissements de la compagnie Noé Bourassa Limitée, à Côte-de-Liesse et rue Papineau, n'a été qu'un prétexte pour paralyser l'activité de cette entreprise. Ce piquetage, de même que les actes commis, à l'occasion de la campagne d'organisation du syndicat chez les employés de cette compagnie, "relèvent clairement" d'un boycottage secondaire.

C'est ce que déclare l'hon. juge Harry Batshaw, de la Cour supérieure, en accordant l'injonction réclamée par la compagnie à la demande de son procureur, Me Laurent-E. Bélanger, C.R.

Le Syndicat devra cesser tout piquetage ainsi que tous actes constituant des menaces et de l'intimidation à l'égard de la requérante et de ses salariés ou créant une obstruction à l'accès à ses établissements par ses fournisseurs.

Association projetée

Me Guy-M. Deslauniers, C.-R., l'un des procureurs du Syndicat avec Me Louis-Claude Trudel, avait soutenu que celui-ci avait entrepris depuis quelques mois de grouper en union les employés de la compagnie requérante.

Il se serait produit des difficultés avec la compagnie et on aurait alors décidé d'établir une ligne de piquetage en face de ses immeubles.

De son côté, la compagnie a affirmé que le piquetage avait eu pour effet d'arrêter son approvisionnement en matière première, laquelle est nécessaire au fonctionnement de son

Voir BOYCOTTAGE en page 14

$650 d'amende pour un bizarre "vol de nuit"

Un résidant de Dorval, qui avait parcouru la distance séparant Sainte-Jovite de Ste-Agathe, il y a quelques mois... sans s'en apercevoir, a été condamné à un total de $650 d'amende, hier, par le juge René Théberge.

Le prévenu, Mario Leblanc, 35 ans, a été condamné à une première amende de $500 pour avoir parcouru cette distance ... aux manettes d'un avion, alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.

Il a été condamné à une seconde amende de $100 pour avoir conduit son appareil de façon à constituer un danger sérieux pour la sécurité publique.

Il a finalement été condamné à une troisième amende de $50 pour avoir volé de nuit, sans avoir eu au préalable la permission requise du ministère des Transports.

Dans le premier cas, l'accusé devra passer un mois en prison s'il ne paie pas l'amende. L'option d'emprisonnement est de quinze jours dans le second cas, et de huit jours dans le dernier.

A la suite des représentations faites par la défense, par ailleurs, un délai de trois mois a été accordé au prévenu pour payer l'ensemble des amendes imposées.

Le prévenu-aviateur avait finalement réussi à atterrir à l'aéroport de Dorval, en août, dernier, mais après avoir reçu l'aide de... trois appareils de radar spécialement mobilisés pour l'aider dans ses difficiles manoeuvres d'approche.

Une pression du bout du doigt et vous êtes parfumée

SPRAY MIST
YARDLEY
$2.50

Lotus exotique
Lavande irrésistible
Red Roses romanesque
Flair captivant
Bond Street distingué

kic

NOTRE PREMIERE VENTE DU

Printemps

COMMENCE VENDREDI 14 AVRIL, A 9.30 A.M.
POUR FAIRE PLACE AUX NOUVEAUX ARRIVAGES

RABAIS JUSQU'A
50%

Profitez d'aubaines réellement extraordinaires

CHEZ

Kanter-erichsen Ltd.

Meubles de distinction

1329, ave GREENE
WESTMOUNT, P.Q. WE. 5-7433

Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 heures

Les gros bonnets
raffolent
des saucisses fumées
Hygrade

à cause de leur incomparable saveur de viande pure! Les saucisses fumées Hygrade, toutes fraiches et bien nourrissantes, font les délices des enfants (et de leurs ainés, aussi!). Les saucisses fumées Hygrade se vendent plus que celles de n'importe quelle autre marque! Toutes les viandes Hygrade sont choisies par des spécialistes pour assurer leur qualité et leur fraicheur!

AVEZ-VOUS GOÛTÉ AU DÉLICIEUX SALAMI TOUT BOEUF DE HYGRADE?

Craignez la MITE!

ENTREPOSEZ vos FOURRURES chez GIGUERE

Madame A. Latendresse
8877 rue St-Denis

Un représentant de la maison A. GIGUERE Ltée est heureux de présenter à Mme A. Latendresse la magnifique étole de vison d'une valeur de $300.00 qu'elle a gagnée au concours d'entreposage cette semaine. Son numéro de reçu était 24,293 —

TENTEZ VOUS AUSSI VOTRE CHANCE !

GIGUERE Limitée
787 EST MONT-ROYAL (angle St-Hubert)

GAGNEZ CHAQUE SEMAINE
1 ÉTOLE DE VISON
DE VOTRE CHOIX — VAL. $300

EN PARTICIPANT AU CONCOURS
D'ENTREPOSAGE GIGUERE

Aucun coupon à remplir, seul votre numéro d'entreposage vous rend éligible à notre concours.

Envoyez votre manteau dans nos voûtes immédiatement et gagnez votre étole de vison.

Seul GIGUERE... vous offre un entreposage GARANTI contre tout risque

Au taux minimum de
2¼%
SIGNALEZ
LA. 6-6611
20% d'escompte sur toute réparation ou remodelage exécuté durant l'été.

Léon de Paris

Tricot avec divers motifs de fantaisie
$9.95

"Parmi vos plus précieux avoirs... un sommet de qualité en fait de tricots dernier cri."

SUPERBES
CHEMISES "T"
EN BANLON

Confection de fin tricot. Légères.
Manches courtes, épaules "raglan".
Choix complet des toutes nouvelles teintes à la mode : beige, cerise, orange, melon, prune, citron, lime, poudre, royal, or, olive et bleu français.
Aussi, dans le noir et le blanc.

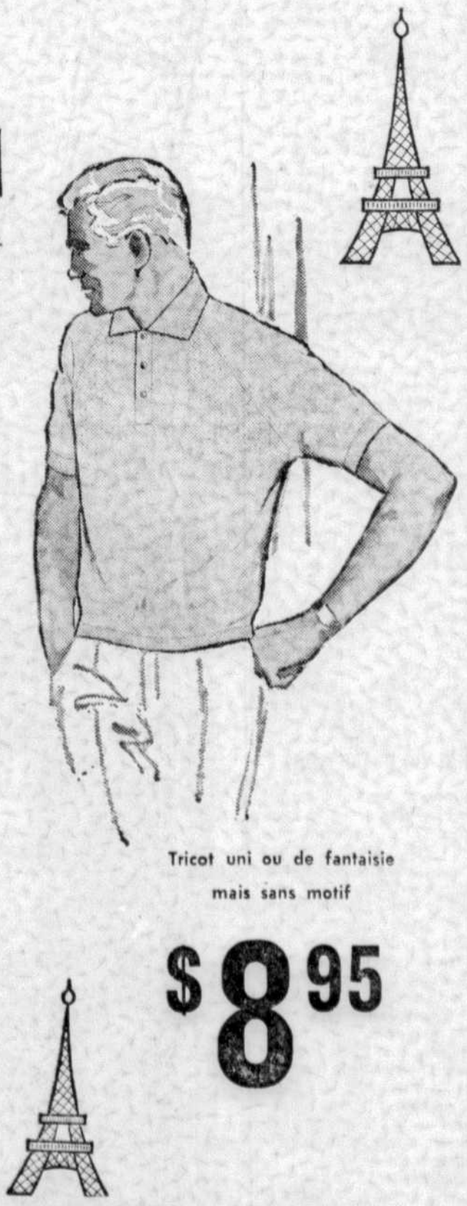

Tricot uni ou de fantaisie mais sans motif
$8.95

LE MAGASIN PREFERE DES HOMMES DE BON GOUT !

* Voyez-les portées par nos vendeurs ce soir, vendredi et samedi !

SAUVÉ FRÈRES
57-LTÉE
6554-56, ST-HUBERT près BEAUBIEN CR. 3-3354

Sept Canadiens sont élus à la Société Royale des Arts

LONDRES. (PCf) — Sept Canadiens, tous du Québec, viennent d'être élus membres de la Société Royale des Arts, annonce le comité directeur de cet organisme.

Les nouveaux membres sont:

Le Dr Gustave Gingras, de Montréal, professeur de médecine physique à l'Université de Montréal.

Le Dr Wilfrid LeBlond, professeur à l'Université Laval.

M. C.-E. Campeau, de Montréal, ingénieur, député fédéral de Saint-Jacques.

Me Maxwell Cohen, doyen de la faculté de droit de l'Université McGill.

M. Leon Levinson, de Montréal, journaliste.

M. Léon Lortie, direction des services d'extension à l'Université de Montréal.

Mme Maria Perceval Maxwell, de Montréal, dessinatrice de robes.

La Société Royale des Arts fut fondée en 1754.

Condoléances

Le conseil municipal de Montréal a adopté hier une résolution de condoléances à l'endroit des membres de la famille du Dr Alphonse-Delphis Tessier, ancien conseiller, qui est décédé lundi dernier.

Le Dr Tessier fut échevin du quartier Montcalm de 1921 à 1930. Ses funérailles ont eu lieu ce matin.

Un record de vitesse

Adoption unanime du budget 1961-62

Le conseil municipal de Montréal a voté à l'unanimité, hier après-midi, le budget 1961-1962, au montant de $146,952,285, soumis à sa considération par le comité exécutif.

Le conseil a consacré environ 14 heures à l'étude des recommandations du comité exécutif, étude commencée jeudi soir dernier.

Jamais, depuis la fin du régime des 35 conseillers, en 1940, le budget municipal n'a été adopté en si peu de temps. En vertu de la loi, le budget de l'exercice financier qui commence le premier mai devait être voté au plus tard demain soir.

Conformément au voeu exprimé plus tôt, au cours de la séance, par M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, tous les conseillers présents — au nombre de 60 — ont approuvé le budget tel que suggéré.

D'abord réticent, le conseiller Alfred Gagliardi s'est rallié à ses collègues.

Le taux de la taxe foncière municipale a été fixé à $1.5197 par $100 d'évaluation. Durant l'année qui s'achève, le propriétaire a payé une taxe foncière générale de $1.3864 puis une taxe foncière spéciale de $0.1333 "pour le coût et l'entretien du boul. Métropolitain" ($1.3864 et $0.133 : $1.5197). Cette taxe foncière spéciale disparaît et de plus le compte 1961-1962 de taxes des propriétaires sera réduit de leur part respective de $3,394,667.

Dans le budget, un "montant de $4,687,730 provient du remboursement à la Cité par le gouvernement de la province des paiements et intérêts effectués par la Cité pour la part du coût de construction et des expropriations du boul. Métropolitain (voie rapide). Celui de $3,394,667 représente le coût de cette voie rapide prélevé" par la taxe spéciale.

Quant au taux de la taxe d'eau c'est strictement le statu quo : 6 p. 100 de la valeur locative.

Même situation relative à la taxe d'affaires : 12.015 p. 100.

Les revenus probables de $146,952,285 tels qu'estimés par le directeur des finances, à la lumière des décisions prises par le conseil et de la charte, proviendra notamment de (chiffres entre parenthèses : ceux de l'exercice 1960-1961 qui s'achève) :

Contributions foncières : $49,804,299 ($47,676,156);
Taxe de vente : $21,692,799 ($18,956,728);
Taxe d'affaires : $17,408,950 ($16,018,791);
Taxe sur les appareils de téléphone : $1,163,551 ($1,136,642);
Service d'eau, ville de Montréal : $26,633,704 ($25,874,130);
Service d'eau (villes environnantes): $2,890,602 ($2,595,565);
Permis et privilèges : $1,648,368 ($1,734,660);
Amendes et frais : $2,303,099 ($1,788,668);
Intérêt : $2,733,225 ($1,855,415);
Loyers et concessions : $1,585,683 ($1,531,375);
Taxe d'amusement : $856,705 ($831,611);
Frais de services : $757,444 ($718,561).

GODBOUT

SUITE DE LA PAGE 3

été amenée par un commentaire que M. Godbout avait fait, quelques jours plus tôt, sur les ondes de Radio-Canada, concernant l'impossibilité de rendre témoignage tout en se déclarant incroyant, dans le Québec.

Le juge Côté avait affirmé que cette déclaration était "fausse, mensongère et subversive" et il avait soutenu que n'importe qui pouvait faire une déposition devant les tribunaux après une simple "déclaration solennelle".

Hier toutefois, le juge Roger Ouimet, de la Cour supérieure et l'avocat Gilles Duguay, de Montréal, ont fait tenir à la presse des déclarations où il est dit que l'affirmation du juge Côté n'avait de valeur qu'au criminel et qu'au civil, en réalité, nul ne pouvait témoigner s'il exprimait le moindre doute sur l'existence de Dieu ou de l'au-delà.

En page 43, déclarations du juge Roger Ouimet et de Me Gilles Duguay en marge de la sortie du juge Omer Côté.

JEAN-TALON

SUITE DE LA PAGE 3

Je demande à ce que le journaliste soit remis à l'ordre et ne recommence plus."

Sur ces propos, le Dr J.-Henri Charbonneau, l'un des commissaires, a commenté:

"En effet, aucun journal n'a le droit de tirer des conclusions; les commissaires eux-mêmes n'ont pas le droit de le faire avant la fin de la preuve! En tout cas, personnellement, je ne suis pas prêt à le faire moi-même."

Et le Dr Charbonneau a officiellement mis en garde les journalistes présents, et les a avertis de faire en sorte qu'un tel état de choses ne se reproduise pas.

Le journaliste du DEVOIR qui assiste aux séances sur l'hôpital Jean-Talon est M. Guy Lamarche, qui a écrit cette série d'articles qui ont déclenché la formation d'un tribunal enquêteur.

Autour d'un feu rouge

Enquête sur la brutalité d'un agent de police

Les autorités de la police municipale conduisent une enquête sur des accusations portées par un jeune homme de 18 ans, de bonne taille, qui reproche à un policier de l'avoir malmené en l'arrêtant la veille de Pâques pour avoir traversé sur feu rouge l'intersection du boul. Décarie et du chemin de la Reine-Marie.

Selon le directeur-adjoint William Minogue, le policier aurait prévenu le jeune homme de l'infraction que ce dernier était en train de commettre. Un échange de mots acerbes aurait suivi et finalement le policier aurait traîné le délinquant jusque dans un magasin de tabac voisin où il l'aurait légèrement malmené.

De cette échauffourée, le jeune homme porte la trace d'une égratignure à la figure.

Le policier l'aurait ensuite écroué pour la nuit aux cellules et le détenu, le lendemain de Pâques, aurait reconnu sa culpabilité devant le juge Ernest Simard, de la Cour municipale, à l'accusation d'avoir traversé l'intersection sur feu rouge. Il a été condamné à $10 d'amende.

Quant à l'accusation d'avoir résisté à son arrestation, elle a été retirée.

M. Minogue a déclaré qu'une enquête était ouverte sur l'incident et qu'éventuellement le policier pourrait être traduit devant le conseil de discipline sur les chefs suivants :

—avoir utilisé un peu plus de vigueur que nécessaire pour opérer l'arrestation. Il a le droit d'user de la force voulue pour maîtriser ou mater son homme, mais non de décocher des coups;

—ne pas avoir offert au détenu le privilège de reprendre sa liberté moyennant cautionnement, tel qu'il est permis dans des délits mineurs de ce genre.

"A tout événement, a conclu M. Minogue, notre enquête n'est pas terminée et nous devons entendre deux témoins à charge contre le policier avant de décider s'il sera traduit ou non devant l'état-major."

Le nom du jeune homme est Lloyd Fairbrother, 5394, avenue Coolbrook.

DEMISSION

SUITE DE LA PAGE 3

pulaire aux scrutins de 1948, 1952, 1956 et 1960.

M. Chartrand est manufacturier de cigares à L'Epiphanie où il est à la tête de "Forest Ltd". Né à Montréal de l'union de Cléophas Chartrand et d'Anna Parizeau, il a épousé en 1910 Joséphine Langelier, de Saint-Hyacinthe, dont il a eu sept enfants : Léo, Suzanne, Pierrette, Gérard, Marcel, Cécile (épouse d'Eugène Lussier), et Jeannette (épouse d'Albert Rugeon).

M. Chartrand abandonnerait la vie politique pour cause de "mauvaise santé".

Il y aura à la Chambre basse: 53 libéraux, 40 membres de l'Union nationale, un député indépendant, et un siège vacant. Comme on le constate, la majorité du groupe ministériel n'a cessé de croître depuis les élections du 22 juin 1960.

Dernièrement M. Antonio Talbot, chef de l'opposition, aurait exercé des pressions sur M. Chartrand pour qu'il revienne sur sa décision.

La défection du député de L'Assomption est la troisième dans l'opposition depuis l'été dernier, avec celles de MM. Laurent Barré et Antonio Barrette.

Au bas de la lettre de démission de M. Victor Chartrand, l'authenticité de sa signature est confirmée par MM. Azellus Lavallée, député de Berthier, et Romulus Ducharme, député de Laviolette, qui ont également signé le document.

Contrebande d'armes sur le Dara ?

BAHREIN, (UPI) — Des investigateurs étudiaient hier les indices indiquant la possibilité qu'une contrebande d'armes venant des pays arabes et destinées aux rebelles de Muscat ait été la cause de l'explosion qui a causé le naufrage du navire "Dara" dans le golfe persique entraînant la mort de 190 personnes.

Faits divers

Trois plongeurs de Halifax à la rescousse

Trois plongeurs de la marine étaient attendus hier soir à l'aéroport de St-Hubert, en provenance de Halifax.

Ils ont été dépêchés pour tenter de trouver le jeune Laurence, disparu de la demeure de ses parents depuis dimanche dernier et qui semble s'être noyé dans un petit ruisseau, à St-Jacques de Montcalm, près de Joliette.

Pour possession de billets de loterie

Jacques Charron, âgé de 39 ans, de Hull, a été condamné à $500 d'amende ou à trois mois de prison pour avoir été trouvé en possession de billets de loterie.

Charron avait été arrêté le 3 avril dernier au volant de sa voiture dans laquelle la police avait trouvé plusieurs centaines de billets de loterie de hockey. Les billets, selon la police, provenaient d'un agent montréalais. Ce dernier est encore en liberté.

Les billets étaient vendus $0.25 pièce et pouvaient rapporter à l'acheteur des prix variant entre $25 et $1,000.

Descente

Des policiers de l'escouade de la moralité ont fait irruption dans une présumée maison de pari, au 1663, rue Mont-Royal, hier après-midi, et, ont trouvé trois personnes.

La police a déclaré que toutes trois seront accusés d'avoir tenu une maison de pari.

Tué sur le coup

Un octogénaire a été tué sur le coup, dans l'ouest de la métropole, lorsqu'il a été heurté par une automobile, hier soir.

La victime, **M. Victor MacLeod**, âgée de 82 ans, domiciliée au 1024, rue St-Antoine, apt 24, a été heurté par une voiture conduite par M. Germain Lortie, du 4801, rue des Erables. 24, a été heurtée par une voiture l'angle des rues St-Antoine et Versailles.

Sentences assez lourdes à trois preneurs aux livres

Les tenanciers de l'une des plus importantes maisons de pari qui aient été découvertes par la police de Montréal depuis plusieurs années ont comparu ce matin en Cour municipale, devant le juge Henri Monty. Ils se sont reconnus coupables dès leur comparution.

Les trois hommes ont été appréhendés hier lorsque les policiers de l'escouade de la moralité, sous la direction du lieutenant de police Léo Lequin, ont effectué une descente au 3455, rue Hutchison, app. 202, où était aménagé le quartier général de ce réseau de paris.

Ils ont été condamnés à des peines relativement sévères, malgré le vigoureux plaidoyer de leur avocat, Me Maurice S. Hébert, qui a insisté notamment sur le fait que le pari n'est pas immoral en soi.

"Au contraire de tant d'autres, a-t-il dit, notre pays fait du pari un geste illégal, mais on ne devrait tout de même pas lui prêter la même gravité, sur le plan criminel, qu'à la prostitution par exemple."

Le juge Monty a condamné Hyman Rothstein, âgé de 36 ans, à huit jours de prison et à $200 d'amende, ou à défaut à 15 jours additionnels de prison. Armand Goulet a été condamné à $200 d'amende ou 15 jours de prison, et Sally Levine, 41 ans, de Côte-St-Luc, s'est vu imposer une amende de $75, frais inclus, ou à défaut à huit jours de prison.

Le juge a été plus sévère dans le cas de Rothstein, parce qu'en plus d'être le principal tenancier de la maison de pari, il possédait déjà un dossier pour des délits analogues.

Verdict du coroner

Le tavernier Chapleau a été assassiné par un ou plusieurs inconnus

Un jury du coroner a rendu ce matin un verdict de responsabilité criminelle imputable à une ou plusieurs personnes inconnues, dans la mort de M. Emile Chapleau, âgé de 59 ans, et domicilié au 751, rue Marin.

M. Chapleau, gérant de la taverne Liverpool, située à l'intersection des rues St-Paul et St-Laurent, avait été tué d'une balle à la tête, le 19 janvier dernier, alors qu'il verrouillait la porte de son établissement.

Malgré d'intenses recherches, la police n'a pu jusqu'à aujourd'hui trouver de piste permettant de retracer son ou ses meurtriers.

Le même jury, présidé par le coroner associé de Montréal, M. R. L. Duckett, a également tenu ce matin M. Marcel Sicard, 36 ans, domicilié au 4950, rue Paul-Pau, dans l'est de la ville, criminellement responsable de la mort de Mmes Calixte et Omer Vachon, décédées le 4 mars dernier, des suites de blessures qu'elles venaient de subir dans un accident de la circulation.

L'accident était survenu à l'intersection des rues St-Donat et Sherbrooke. La voiture conduite par M. Sicard avait violemment heurté l'automobile de M. Calixte Vachon, 62 ans, domicilié au 1833 est, rue Sherbrooke, qui tentait alors de traverser la rue Sherbrooke, à la rue St-Donat.

Des témoins ont affirmé que la voiture de M. Sicard circulait à près de 60 milles à l'heure au moment de la collision.

Sous la violence du choc, l'épouse et la tante de M. Vachon avaient été projetées hors de leur automobile. Elles étaient mortes peu après, dans l'ambulance qui les transportait à l'hôpital Maisonneuve.

BIERNACKI

SUITE DE LA PAGE 3

Aubut n'avait encore pu entrer en communication avec lui.

Biernacki, a raconté Me Aubut, a fait la guerre contre les troupes allemandes au cours de la dernière guerre mondiale. Il a été fait prisonnier dans la région de Varsovie. Lorsqu'il a été remis en liberté en 1945, il a fait partie des troupes polonaises qui ont occupé militairement une partie de l'Italie. C'est à ce moment qu'il a complété les études de génie entreprises en Pologne avant le début du conflit.

Me Aubut lui-même est un ancien combattant. Avec les troupes du 22e Royal Régiment, il a également combattu en Italie au cours de la dernière guerre mondiale. Il a été blessé à deux reprises avant la fin de la guerre.

EGLISE

SUITE DE LA PAGE 3

nir des villégiateurs qui venaient chaque dimanche y assister aux cérémonies.

Les deux églises séparées par un mur de brique sont toutefois la propriété d'une seule et même fabrique, celle de St-Agapit. La fondation de cette deuxième paroisse remonte à quelques années et dessert les catholiques de langue anglaise en majorité d'origine irlandaise.

On estime les pertes à $300,000 sans compter les dommages légers qu'a subis le presbytère par l'eau et la fumée.

La direction des opérations relevait du chef des incendies de St-Eustache-sur-le-Lac, M. Thibault, qui était assisté de M. Paul Mignac.

872,800 chômeurs en fin de février

OTTAWA. (PC) — Le Bureau fédéral de la statistique rapporte aujourd'hui que 872,800 personnes réclamaient des prestations d'assurance-chômage le 28 février. En fin de janvier leur nombre ne s'élevait qu'à 846,900 et l'an dernier à pareille date à 814,200. Parmi les chômeurs, en fin de février, 249,600 étaient en chômage saisonnier.

AVEZ-VOUS JAMAIS CHARMÉ UN 'COBRA'? Ceux que nous servons vous charmeront, ainsi que les autres délices et spécialités dont vous vous régalerez au restaurant le plus exotique de Montréal.

Kon-Tiki
RESTAURANT POLYNÉSIEN
Midi jusqu'à l'heure de la fermeture
HÔTEL SHERATON-MT. ROYAL STATIONNEMENT GRATUIT APRÈS 6 P.M.

CANADIENS...
VOYAGEZ À LA FRANÇAISE

A bord d'Air France, vous êtes chez vous.

AIR FRANCE vous sert tour à tour les mets gastronomiques des différentes provinces de France, accompagnés des meilleurs crûs français, et d'un souvenir originaire de la Province en honneur pendant le voyage.

AIR FRANCE vous permet de "voyager en français", en accordant la première place à la langue française dans son accueil à bord, et au sol... dans ses élégantes brochures conçues en français... et dans ses guides touristiques écrits pour ceux qui aiment la France.

AIR FRANCE porte aux quatre coins du monde le témoignage de la présence française... par la qualité de ses installations... le décor de ses avions... la courtoisie de son personnel.

AIR FRANCE
COMPAGNIE FRANÇAISE AU SERVICE DU CANADA FRANÇAIS

La seule agence dirigée par deux géographes diplômés
AGENCE DE VOYAGES VIAU
1593, rue ST-DENIS — Face au Théâtre St-Denis — VI. 5-6503

RENSEIGNEMENTS ET SERVICES GRATUITS
ALFRED GAGLIARDI
6970 rue ST-DENIS CR. 1-6900
OUVERT LE SOIR ET LE DIMANCHE

JUSTE AU SUD DE JEAN-TALON
CR. 4-3585
7035 ST-LAURENT
AY-VAN
AMEUBLEMENT
ACCESSOIRES ELECTRIQUES
RADIO — TV
STEREO
PHONO
PERSONNE ! MAIS PERSONNE NE VEND MEILLEUR MARCHÉ QUE AMEUBLEMENTS
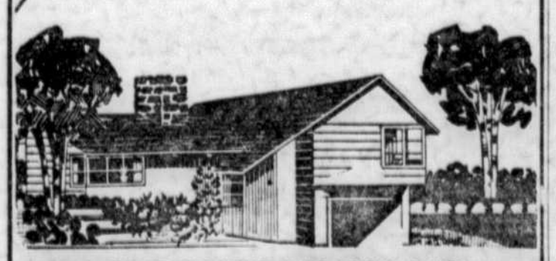
DU COMPTANT POUR VOS VIEUX MEUBLES
DES NEUFS A TERMES

British Consols

PAPIER À HAUTE POROSITÉ

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON
FAITES VOS EMPLETTES CE SOIR (JEUDI) ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 HEURES

Jupes "Arnel" et coton
Un modèle aprécié de la mode. De belle coupe en 'Arnel'/coton mixte, facilement lavable. Glissière à côté, bouton à la taille. 10 à 18 dans le lot. Blanc, lilas, ton or, vert pâle, vert bruyère.
SPECIAL VENDREDI 2.99 chacune

Achat spécial! "Jeans"
Pour dames, en coton "Sanforized" Tex Made, confectionnés au Canada de toile de Chino de coton. Coutures doubles partout. 4 poches, passants, glissière côté et fermeture à bretelles à la taille, réglable à 2 positions. NOIR, tailles 10 à 18. —
SPECIAL VENDREDI 2.59
2 pour 5.00
COMPOSEZ VI. 2-9211
(946)

Stores vénitiens Lamelles d'acier
Lavables. Irrétrécissable ! Tresses de plastique. Blanc seulement en dimensions suivantes.
A prix spécial vendredi, CHACUN

27" x 64" 5.69	42" x 64" 7.49	27" x 72" 6.39	42" x 72" 8.49
30" x 64" 5.69	44" x 64" 8.69	30" x 72" 6.39	44" x 72" 9.49
32" x 64" 5.69	46" x 64" 8.69	32" x 72" 6.39	46" x 72" 9.49
34" x 64" 5.69	48" x 64" 9.29	34" x 72" 6.39	48" x 72" 10.39
36" x 64" 5.69	50" x 64" 9.29	36" x 72" 6.39	50" x 72" 10.39
38" x 64" 6.59	52" x 64" 9.99	38" x 72" 7.49	52" x 72" 10.99
40" x 64" 7.49	54" x 64" 9.99	40" x 72" 8.49	54" x 72" 10.99

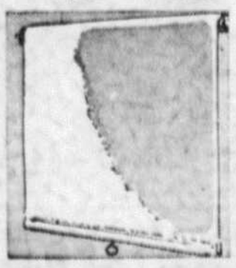
EN PLASTIQUE
SPECIAL VENDREDI
chacun
27" x 70" 1.59
33" x 70" 1.59
36" x 70" 1.59
42" x 70" 1.99
48" x 82" 2.99
Stores de matière plastique, rebords scellés à la chaleur pour prévenir l'enroulement. Blanc, sable, vert, crème dans le groupe.
(967)

T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

"Prise de possession tacite" et non vol...

Un jeune mulâtre de 18 ans, Robert Cumming, accusé d'avoir volé et recelé l'automobile de Vincent Starnino, membre d'une famille bien connue de la police, a été acquitté, hier après-midi, le juge Henri-Masson Loranger lui ayant accordé le bénéfice du doute.

Il avait été mis en preuve par les témoins de la défense que Me Léo-René Maranda a longuement questionnés, qu'à plusieurs reprises Starnino, le plaignant, avait permis à Cumming de se servir de son automobile et que c'était même devenu "une prise de possession tacite... et non un vol.

BOYCOTTAGE

SUITE DE LA PAGE 12

industrie. Les fournisseurs ne pénétrant plus dans ses cours par suite du piquetage la compagnie devait cesser ses opérations dans un bref délai.

Le Syndicat répliquait que son piquetage était parfaitement dans l'ordre. Un représentant s'était présenté le matin auprès des fournisseurs de la compagnie Bourassa, se contendant d'annoncer le piquetage et de déclarer que beaucoup de chauffeurs de camions faisant partie de syndicats ne traverseraient probablement pas la ligne et ne feraient pas de livraison.

Suppression des approvisionnements

Il résultait de la preuve présentée que la plupart des fournisseurs n'avaient même pas tenté de livrer marchandises chez Bourassa ne voulant pas se causer des ennuis par une sorte de provocation de l'Union de leurs employés et perturber leurs productions.

Le juge déclare que le piquetage a eu l'effet de couper automatiquement l'approvisionnement en matière première.

A la date de la demande d'injonction, l'usine de la rue Papineau n'avait plus de matière première que pour fonctionner une journée, alors que celle de Côte-des-Neiges, n'en avait que pour trois jours.

Le Syndicat soutenait qu'on avait laissé les membres libres (chauffeurs de camions) de franchir ou ne pas franchir la ligne de piquetage, mais le juge en étudiant la preuve en vient à une conclusion différente. Il relève que les représentants du Syndicat avaient fait des menaces voilées pour empêcher les fournisseurs de livrer leurs marchandises et par le fait paralyser le fonctionnement de la compagnie Bourassa.

Pour ces raisons il prohibe tout piquetage aux abords des établissements de la requérante ainsi que tous actes auprès de ses fournisseurs pouvant constituer une participation quelconque à un boycottage organisé.

"PATRONNEUX"

SUITE DE LA PAGE 12

litique à laquelle il devait participer, le soir même.

Le principal argument de Me Guérin devait porter sur le fait que les policiers auraient dit à l'inculpé qu'il pourrait retourner chez lui aussitôt qu'il aurait signé ce qu'il venait de déclarer.

Després avait pour sa part affirmé que s'il avait effectivement apposé sa signature au bas du document, à ce moment-là, c'est parce qu'il ne voulait pas manquer... son assemblée.

Mais le juge Cloutier, tout comme le procureur de la Couronne, Me Wagner, devait soutenir que ce n'était aucunement une raison plausible pour signer n'importe quoi, sans y regarder à deux fois.

Le témoignage de l'épicier Antoine Théorêt, qui avait versé les mille dollars au prévenu pour décrocher un permis de vente de bière pour son épicerie de la rue Bon Air, à Ville-Saint-Michel, a été nettement le même qu'à l'enquête.

Il a soutenu qu'après lui avoir représenté que, sous la nouvelle administration, il n'en coûtait rien pour un tel permis, c'était Després qui avait lui-même suggéré la somme de $1,000 comme celle nécessaire pour l'obtention du permis.

En fin d'audience, le procureur de Després, Me Guérin, a présenté une motion de non-lieu en soutenant que la Commission des liqueurs n'était pas partie du gouvernement, mais une agence indépendante, et que, partant, l'accusation ne tenait pas.

Me Wagner, à cause de l'heure tardive, n'a pas répondu à cette argumentation, mais il le fera en faisant parvenir des notes écrites au juge Cloutier, d'ici la prochaine séance du tribunal.

Barbier ingénieux

BIRMINGHAM, Angleetrre, (UPI) — Un barbier vient de lancer une idée qui sera particulièrement bien accueillie par les chauves : son tarif est établi suivant le temps requis pour la coupe des cheveux. Ce coiffeur estime qu'il en coûte 22 cents à ses clients peu chevelus, soit le prix de dix minutes de travail. Les clients à forte chevelure doivent payer 14 cents pour chaque période supplémentaire de cinq minutes.

MAL DE DOS

Quand les reins n'éliminent pas l'excès d'acidité et de déchets, il en résulte souvent des maux de dos, une sensation de fatigue, un repos troublé. Les Pilules Dodd's pour les Reins stimulent les reins à reprendre leur fonction normale. Vous vous sentez mieux—dormez mieux.

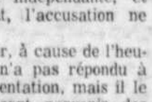

72F

EATON OUVERT CE SOIR ET VENDREDI jusqu'à 9 h.

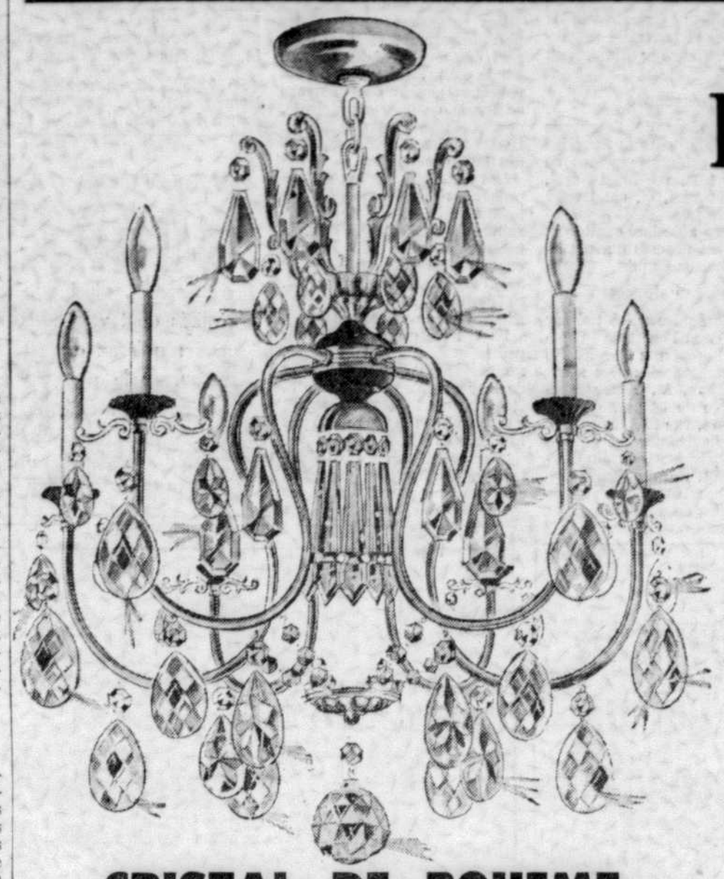

CRISTAL DE BOHEME

La lumière du centre est dissimulée par une cascade de prismes scintillants. **Cristal de Bohême,** l'un des plus renommés. Monture de style fantaisie en cuivre poli avec touches de noir. Diamètre environ 19".

SPECIAL VENDREDI **79.95**

5.04 PAR MOIS (18 mensualités)

LAMPES (RAYON 277), AU SEPTIEME

CONDITIONS DU PLAN BUDGETAIRE SUR ACHATS DE 15.00 ET PLUS

PAS DE VERSEMENT COMPTANT

La taxe est payable à l'achat

EXTRAORDINAIRE ACHAT SPECIAL

DES MILLIERS DE DOLLARS DE LUSTRES EN CRISTAL

Une rare occasion de pouvoir vous procurer du **véritable cristal européen taillé main** d'une exquise beauté. Ces lustres sont un symbole de luxe et de prestige, et ils ne se démoderont jamais. Ils scintillent de mille feux chez EATON où vous pourrez vous rendre compte par vous-même de leur beauté.

COMPOSEZ VI. 2-9211 — Service des commandes téléphoniques

LAMPES (RAYON 277), AU SEPTIEME ETAGE, CHEZ EATON

5 LUMIERES CRISTAL !

Riche lustre blanc satiné avec une note ton or. 5 bobèches avec abat-jour ornées de pendeloques en cristal de Bohême. Diamètre 18" environ.

SPECIAL VENDREDI **44.95**

4.84 PAR MOIS (10 mensualités)

A 6 CHANDELLES

Magnifique lustre de grand style fini ton or poli avec ornements noir velouté. Pendeloques en cristal de Bohême taillé main et poli à la meule de bois. 6 lumières. Diamètre 20" environ.

SPECIAL VENDREDI **59.95**

6.45 PAR MOIS (10 mensualités)

STYLE 5 LUMIERES

Magnifiques pendeloques en cristal européen tombant d'une monture ton or poli, givrée de blanc. Orné de scintillantes bobèches en véritable cristal. Diamètre environ 18".

SPECIAL VENDREDI **29.95**

3.22 PAR MOIS (10 mensualités)

Non représenté : Lustre identique à celui-ci, fini ton or. SPECIAL **29.95**

LAMPES (RAYON 277), AU SEPTIEME

CORBEILLE CRISTAL

A une lumière. Convient pour vestibules. 12 chaînes de cristal européen, chacune ornée de 5 "pierreries" suspendues à une couronne ton or formant une rosette de 6" de diamètre.

SPECIAL VENDREDI **11.95**

Non représenté : Tel que ci-dessus, mais style plafonnier. SPECIAL **9.95**

LUSTRE DE VESTIBULE

Des diffuseurs à prismes en cristal véritable sont entourés de pendeloques de cristal européen scintillant de mille feux. Monture ton or polie combinée de blanc givré.

SPECIAL VENDREDI **14.95**

LUSTRE DE PASSAGE

Une lumière. Attrayant pour petits emplacements. Prismes de cristal européen formant gouttes sur cadre ton or poli. Diamètre 5¾" environ.

SPECIAL VENDREDI **7.95**

LAMPES (RAYON 277), AU SEPTIEME, CHEZ EATON

EN VEDETTE VENDREDI

En vente à partir de 9 h. du matin

200 SEULEMENT! RADIOS "PAL" FORMAT DE POCHE! BAS PRIX

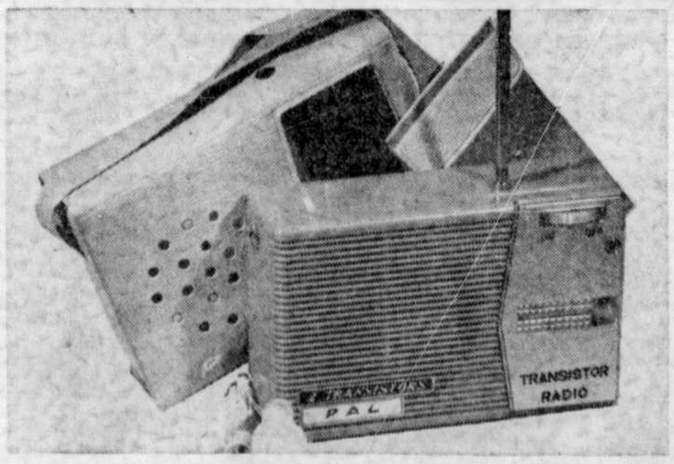

EN VEDETTE VENDREDI **10.95**

avec batterie de 9 volts
MODELE GR-201

Modèle à deux transistors et un diode. Petit format pouvant tenir dans la poche, environ 4⅛" x 2⅝" x 1⅜". La plupart en vert, quelques-uns en noir ou jaune. Boîtier plastique, étui plastique assorti, écouteur avec étui, antenne à tige. Pile 9 volts. POUR RECEPTION LOCALE SEULEMENT.

CENTRE DE LA MUSIQUE, 5e ETAGE

25 SEULEMENT
RADIOS DE POCHE A TRANSISTORS tels que décrits ci-dessus
Réservés aux clients de 6 h.

25 SEULEMENT! REG. 157.75 ENSEMBLES STYLE COLONIAL

EN VEDETTE VENDREDI **99.00**

les deux pièces
18 mensualités de 6.25
PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES, NI POSTALES, S.V.P.

Mobiliers style colonial, sofa et fauteuil, excellents pour la salle de loisirs ou le fumoir. Cadre bois franc façon érable épicé. Coussins à glissière rembourrés mousse. Recouvrement en reps coton. Rayures en brun sur fond jaune.

MEUBLES (RAYON 270), AU SEPTIEME

5 SEULEMENT
ENSEMBLES SOFA ET FAUTEUILS tels que décrits ci-dessus
Réservés aux clients de 6 h.

SOYEZ PRÊT POUR L'ÉTÉ

AUVENTS "FLEXALUM" COLORIS DECORATIFS

Voyez comment vous pouvez protéger vos intérieurs du soleil, avec des auvents Flexalum en aluminium aux coloris flatteurs. Venez le constater en vous rendant au Rayon des Auvents au 6ème étage, chez EATON. Nos spécialistes vous conseilleront et vous montreront des échantillons. Plus de 100 coloris permettant toutes les combinaisons de votre choix. Vous y trouverez certainement celui que vous cherchez !

CES AVANTAGES IMPORTANTS SONT A RETENIR :

- Fini émail recuit résistant aux intempéries. 2 couches d'émail qui ne se fendille pas, ne s'écaille pas. Protection du soleil l'été comme l'hiver.
- Panneaux aluminium flexible trempé qui ne se déforment pas facilement, ne se déchirent pas, et résistent à la rouille.
- Rail de côté et dessous blanc qui tamise le soleil sans obscurcir les pièces.
- Modèles à lames horizontales ou verticales.

CONDITIONS DU PLAN BUDGETAIRE SI DESIRE sur achats de 15.00 et plus.
PAS DE VERSEMENT COMPTANT. La taxe est payable à l'achat.

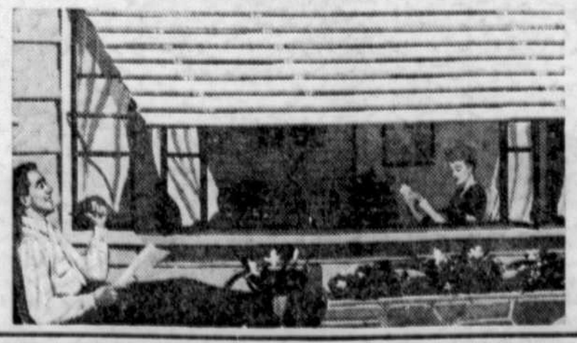

Si vous ne pouvez venir chez Eaton...

nous nous ferons un plaisir de vous envoyer un de nos représentants spécialisés. Il vous établira un devis sans frais, ni obligation de votre part.

COMPOSEZ VI. 2-9331
LOCAL 867

Tous les auvents Flexalum sont exécutés sur commande. Les prix comprennent l'installation.

AUVENTS (RAYON 269), AU SIXIEME, CHEZ EATON

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

VEUILLEZ VOIR AU VERSO LES AUTRES ANNONCES EATON

La participation du Québec aux travaux d'hiver, presque le double de l'Ontario

(par A. GAUDREAULT)

OTTAWA. — Un rapport sur les travaux d'hiver effectués jusqu'au 27 mars, au pays, déposé aux Communes hier par l'hon. Michael Starr, révèle que la participation de la province de Québec à ce programme a été presque deux fois plus considérable que celle de l'Ontario et qu'elle a quadruplé celles de l'Alberta ou de la Colombie-Britannique.

Ottawa, qui verse 50% du coût de la main-d'oeuvre pour ces travaux, devra débourser, pour tout le pays, a révélé M. Starr, $32.5 millions.

La part allant au Québec sera de $13,339,417 et celle de l'Ontario, de $7,920,238.

La Colombie-Britannique retirera $3,957,820, l'Alberta, $3.2 millions; la Saskatchewan, $1.44 million; le Manitoba, $1.1 million; le Nouveau - Brunswick, $628,927; La Nouvelle-Ecosse, $481,120; Terre-Neuve, $209,778.

Le fait que la participation québecoise au programme, qui avait été minime l'an dernier, ait cette année doublé presque celle de l'Ontario, elle-même accrue, s'explique en bonne partie par la décision du gouvernement Lesage de payer, à côté d'Ottawa, 40% du coût de la main-d'oeuvre. Ce qui signifie incidemment que le Québec devra débourser $10.8 millions.

En tout, au pays, il y a eu, jusqu'au 27 mars, approbation par Ottawa de 6,219 projets qui ont fourni du travail à 106,994 personnes pour une durée moyenne de 46 jours. Les travaux étaient évalués à $267 millions et la part fédérale était de $32.5 millions.

Au Québec

Il y a eu 1,560 projets en Ontario contre 1,720 au Québec, mais les entreprises étaient plus considérables au Québec, puisqu'elles ont fourni 42,751 emplois pour 2,085,874 heures de travail, contre 20,710 emplois pour 1,035,039 heures de travail en Ontario.

La valeur des travaux effectués au Québec a été établie à $113,561,963 et en Ontario, à $67,346,757.

Voici les chiffres pour d'autres provinces : Colombie-Britannique, $40.5 millions ; Alberta, $22.4 millions ; Saskatchewan, $9.3 millions ; Manitoba, $7. millions ; Nouveau-Brunswick, $2.8 millions ; Nouvelle-Ecosse, $2.1 millions ; Terre-Neuve, $1.1 million.

Un dixième à Montréal

Montréal vient en tête avec 324 projets ayant employé 3,596 personnes pendant 206,233 heures à des travaux évalués à $17,801,784 et pour lesquels la part fédérale sera de $1,730,665.

On constate donc que c'est plutôt en province que la plupart des travaux d'hiver ont été effectués, puisque Montréal n'a réalisé qu'environ le dixième de ces travaux, ceux-ci ayant représenté, au total, dans le Québec, des entreprises de $113 millions et des déboursés fédéraux de $13.3 millions.

En effet, plus de 600 municipalités québécoises ont participé au programme.

Voici les chiffres pour des travaux de plus de $100,000 avec, ensuite, la part fédérale :

Alma, $449,922 et $91,300; Anjou, $1,470,300 et $180,895; Arvida, $389,057 et $46,946; Baie-Comeau, $853,667 et $50,612; Beaconsfield, $246,500 et $33,750; Beloeil, $127,202 et $11,450; Berthierville, $124,800 et $13,080; Bonaventure, $264,111 et $20,000; Brossard, $1.4 million et $70,000; Buckingham, $181,161 et $42,973; Cabano, $120,000 et $3,750; Cap-de-la-Madeleine, $117,129 et $11,175; Carleton-sur-mer, $193,711 et $9,000; Chambly, $189,900 et 19,720; Chandler, $201,280 et $83,730; Charlesbourg, $127,953 et $15,100; Châteauguay, $481,700 et $36,850; Châteauguay Centre, $290,488 et $35,964; Château Richer, $115,000 et $4,000; Chicoutimi-Nord, $227,698 et $48,576; Chicoutimi, $856,800 et $123,020; Cloridorme, $125,000 et $25,000; Côte St-Luc, $1,194,726 et $165,753; Cowansville, $291,000 et $61,500.

D'esterel, $292,000 et $70,660 ; Dolbeau, $225,000 et $20,000 ; Dollard des Ormeaux, $349,000 et $22,500 ; Doncaster, $166,300 et $42,312 ; Donnacona, $124,000 et $25,000 ; Dorion, $204,929 et $43,295 ; Dorval, $564,455 et $72,015 ; Drummondville, $137,780 et $15,400 ; Duvernay, $462,460 et $92,000 ; East-Angus, $200,806 et $29,555 ; Etang du Nord, $150,000 et $55,000 ; Fabreville, $327,561 et $40,650 ; Fort Coulonge, $300,000 et $32,500 ; Gatineau, $390,000 et $38,650 ; Grande-Baie, $958,050 et $134,960 ; Grand-Mère, $100,000 et $32,750 ; Grandes-Bergeronnes, $119,500 et $22,735 ; Hampstead, $277,000 et $10,687 ; Hauterive, $364,500 et $45,500 ; Hull, $1,380,000 et $85,940 ; Ile Perrot, $123,800 et $26,900 ; Isle-Maligne, $109,400 et $28,950.

Jacques-Cartier, $4,355,380 et $364,815; Joliette, $579,487 et $95,201; Jonquière, $642,472 et $101,129; Lachine, $5,546,741 et $196,822; Lac Lemoyne, $321,063 et $25,381; Lac Mégantic, $460,000 et $65,750; Lac St-Charles, $140,000 et $7,887; La Durantaye, $680,000 et $108,650 ; La Salle, $686,942 et $63,350; La Tuque, $208,400 et $41,625; Laval-des Rapides, $1,298,767 et $94,265; L'Epiphanie, $325,000 et $34,000; Les Méchins, $188,500 et $34,307; Lévis, $107,488 et $15,840; Longueuil, $191,320 et $16,750. Loretteville, $109,563 et $28,548; Lorraine, $138,464 et $13,750.

Magog, $177,000 et $18,850; Matane, $161,394 et $30,892; "Montréal métropolitain", $8,898,000 et $200,000; Montmagny, $336,350 et $49,345; Montréal-Est, $339,850 et $37,220; Montréal-Nord, $364,660 et $47,000; Mont-St-Hilaire, $135,000 et $12,500; Mont-Royal, $503,300 et $78,075; New-Carlisle, $528,000 et $80,000; Newport, $100,000 et $50,000; Notre-Dame, $825,000 et $10,000; N.-Dame de Lorette, $304,586 et $10,202; N.-D. des Prairies, $200,000 et $7,000; Pierrefonds, $1,370,000 et $101,550; Pincourt, $265,630 et $37,437; Pointe-aux-Trembles, $189,800 et $21,500; Pointe-Claire, $126,488 et $14,404; Pont-Viau, $383,903 et $29,250.

Port-Alfred $682,500 et $65,345 ; Port-Cartier, $180,000 et $14,000 ; Québec, $1,622,030 et $303,990 ; Québec (projet additionnel) $1,039,000 et $101,500 ; Ragueneau, $288,000 et $34,000 ; Renaud, $244,000 et $29,750 ; Repentigny, $547,512 et $74,775 ; Rimouski, $271,625 et $48,150 ; Rivières-des-Prairies, $283,850 et $98,125 ; Rivière-du-Loup, $169,500 et $55,000 ; Roberval, $474,349 et $89,259 ; Rosemere, $1,976,418 et $99,920 ;

Ste-Agathe-des-Monts, $111,200 et $50,412 ; St-Ambroise (Paris), $178,250 et $44,437 ; Ste-Anne-de-Portneuf, $215,000 et $17,500 ; Ste-Anne-de-Sorel, $118,000 et $21,500 ; St-Antoine-des-Laurentides, $220,700 et $42,500 ; St-Basile-le-Grand, $235,000 et $12,500 ; St-Bruno de Montarville, $236,200 et $11,012 ; St-Canut, $116,000 et $11,250 ; Ste-Catherine-d'Alexandrie, $1,358,000 et $100,000 ; St-Constant, $1,097,000 et $26,750 ; St-David de Falardeau, $450,000 et $101,200 ; Ste-Dorothée, $308,925 et $21,250 ; St-Emile, $105,000 et $21,000 ; St-Eustache, $46,800 et $50,425 ; St-Félicien, $223,733 et $69,250 ; St-Félix du Cap-Rouge, $121,176 et $12,118 ; St-Fidèle, $125,000 et $2,500; Ste-Foy, $1,048,000 et $85,092 ; St-Gédéon, $31,068 et $30,380 ; St-Georges, $828,328 et $144,175 ; St-Honoré de Chicoutimi, $115,000 et $3,239 ; St-Hubert, $185,500 et $28,500 ; St-Jean, $335,560 et $116,554 ; St-Jean-de-Matha, $320,000 et $28,000 ; St-Jean-Eudes, $100,000 et $19,295 ; St-Jérôme, $332,370 et $58,850 ; St-Joseph d'Alma, $100,000 et $23,250 ; St-Joseph de Lanoraie, $141,600 et $20,000 ; St-Joseph de St-Hyacinthe, $660,000 et $3,315 ; St-Lambert, $368,408 et $86,723 ; St-Laurent, $482,957 et $33,302 ; St-Léonard-de-Port-Maurice, $3,894,300 et $276,885 ; St-Louis de Pintendre, $315,000 et $27,000 ; St-Martin, $185,000 et $15,000; St-Placide, $186,000 et $18,750 ; Ste-Rose, $633,213 et $50,000 ; St-Sauveur, $142,789 et $4,100 ; Ste-Thérèse, $641,125 et $71,829 ; St-Thomas, $125,136 et $8,000 ; St-Vincent-de-Paul, $626,045 et $65,560 ; Salaberry-de-Valleyfield, $238,400 et $39,045 ; Savabec, $137,294 et $7,582 ; Sept-Iles, $632,000 et $62,500 ; Shawinigan, $1,852,605 et $177,781 ; Shawinigan-Sud, 493,841 et $28,250 ; Sherbrooke, $430,914 et $96,761 ; Sillery, $180,546 et $18,583 ; Sorel, 279,816 et $73,455.

Tadoussac, $170,000 et $55,000 ; Témiscamingue, $100,000 et $10,000 ; Templeton, $975,390 et $96,000 ; Terrebonne, $112,811 et $30,524 ; Thetford, $165,641 et $46,892 ; Tracy, $100,000 et $15,000 ; Trois-Rivières, ville, $4,343,400 et $494,650 ; T.-Rivières, paroisse, $456,676 et $56,189 ; Verdun, $400,000 et $44,250 ; Victoriaville, $874,000 et $156,635.

COUR SUPERIEURE

DIVISION DE PRATIQUE

12 avril 1961.

Les jugements suivants furent rendus par l'hon. Juge G. Beaverly Puddicombe.

American General Supply of Canada Limited vs Denning Freight Forwarders Limited et al — Jugement, motion pour production accordée, 15 jours de délai, frais à suivre.

Real Forget vs Jacques Bernier — Jugement, motion pour contrainte par corps, accordée par défaut contre le défendeur et rapportable le 26 mai 1961.

Jess Charles Wilson vs Harry Gold, Bernard Cournoyer et Donat Derry — Jugement, motion pour examen médical du demandeur accordée, 15 jours de délai, frais à suivre.

Jacqueline Ostiguy — Jugement ordonnant la rectification des registres de l'état civil.

Famous Brand Inc. vs Guy Vallières et al — Jugement, motion pour substitution accordée de consentement, sans frais.

Stewart T Brown vs Smith Transport Limited — Jugement, motion pour examen médical du demandeur accordée, examen d'ici 15 jours, frais à suivre.

Ville de Roxboro vs Lucien Joron — Jugement accordant motion pour référer dossier à la regie.

Dame veuve Marie Di Tomasso De Julio vs La Commission de transport de Montréal — Jugement, motion pour examen médical de la demanderesse accordée, examen d'ici 15 jours, frais à suivre.

Marthe Durand (Moreau) vs John Element — Jugement, motion pour examen médical de la demanderesse accordée, examen d'ici 15 jours, frais à suivre.

Le Crédit de l'Est Inc. vs Edgar Legaré Automobile Limited et al — Jugement, motion pour nouveau procureur accordée, 6 jours de délai.

Charles Ouellette vs Adrien Goulet et Marchessault Inc, tiers-saisie — Jugement, motion pour cesser d'oeuper continuée sine die, ordre de signifier au défendeur.

Electric Appliances Limited vs Roger Desrosiers et K. Ruminski (Mayfair Natural Gas) — Jugement, motion pour règle-nisi, accordée pour les frais seulement.

R. Geoffrey Collier vs Howard Neville & F.H. Dillingham — Jugement motion pour détails continuée sine die.

Ville de Roxboro vs Henri Lapointe — Jugement, accordant motion pour référer dossier à régie.

Gérard Auclair vs Gabriel Duval — Jugement, motion pour réunir causes, accordée, frais à suivre.

Sara Fishman et vir, vs — J.-A. Brodeur — Jugement, motion pour permission de comparaître, accordée, en par demandeur payant les frais.

pourquoi payer davantage ?

ACHETEZ

LE NETTOYEUR LE PLUS AVANTAGEUX NETTOIE BLANCHIT POLIT vite et bien

EATON OUVERT CE SOIR ET VENDREDI jusqu'à 9 h.

OUVERT SAMEDI, TOUTE LA JOURNÉE, DE 9 h. à 5 h. 30

CREPE NYLON "ANTRON"

SPECIAL VENDREDI

1.99

Seul un achat spécial permet ce bas prix ! En effet, le crêpe "Antron" n'est habituellement utilisé que pour les blouses se vendant beaucoup plus cher. Choix de motifs les plus variés dans ce modèle classique à manches courtes, col tailleur, boutons nacrés. Tons combinés de bleu, vert, lilas et rouille. Tailles 12 à 20.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 203, AU REZ-DE-CHAUSSEE

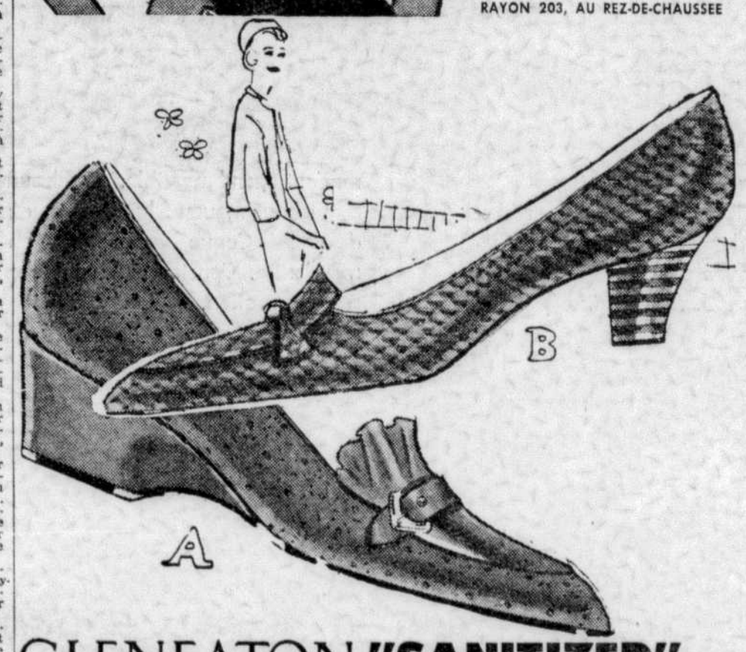

GLENEATON "SANITIZED"... SOUPLES POUR LA MARCHE

Fabriquées spécialement pour EATON . . . ces nouveaux "Softies" sont en cuir florentin ou "Cambi" perforé et coussinés de mousse de la pointe au talon.

A. Soulier à talon compensé à empeigne élastifiée. Noir, brun ou blanc naturel.

B. Soulier à talon bottier cubain, à empeigne élastifiée et semelle matière synthétique. Brun, blanc naturel, blanc os et vert.

Pointures 5 à 9, mi-larges ou larges.

PRIX GLENEATON 7.95

COMPOSEZ VI. 2-9211

COMPOSEZ 238, AU DEUXIEME

ARGENTERIE QUI NE TERNIT PAS!

OFFRE SPECIALE D'INTRODUCTION A RABAIS DE 20%

Ne nécessite pas de polissage ! Il n'y a qu'à laver comme vous le faites pour votre porcelaine fine ou vos pièces de cristal dans de l'eau avec du savon doux. Vous pouvez avoir maintenant ces articles en cuivre plaqué argent TRAITE AU RHODIUM contre la ternissure.

ARTICLES EN CUIVRE PLAQUE ARGENT. (A et B)

A) Service à thé de 4 pièces, décors melon à bordure Gadroon aux pieds. Cafetière, théière, crémier et sucrier, doublés de dorure. SPECIAL 62.00

Autres pièces de 2.39 à 62.00

B) Plateau à servir, centre en relief, bordures Gadroon, 4 pieds. Env. 14" x 20" sans compter les poignées. SPECIAL 34.00

DECORS EN ARGENT STERLING

C) Plat à hors-d'oeuvre : forme rectangulaire à 3 grandes sections, 4 pieds, poignées décors style dentelle. Env. 7½" x 9". Rég. 11.75 SPECIAL 9.39

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 515 AU QUATRIEME

Notez : Le rayon de l'argenterie est maintenant au 4e étage.

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

GLENEATON "GOSSIPS" À TEINDRE

ESCARPINS DE TOILE ET DE SATIN POUR HARMONISER VOS TOILETTES!

Choisissez vos souliers et faites-les teindre pendant que vous faites vos autres emplettes ! Nos souliers classiques "Gossip" existent en deux modèles élégants — le nouveau modèle javelin à décolleté ovale et l'escarpin plus sobre à décolleté carré. Les deux à talons illusion ou haut effilé. Pointures 4½ à 10½, largeurs AAAA à B dans la collection.

Tous sont "Sanitized" pour leur conserver leur fraîcheur.

PRIX GLENEATON 17.95

2.39 PAR MOIS (8 mensualités)

PAS DE FRAIS POUR LA TEINTURE

CHAUSSURES POUR DAMES (RAYON 338), AU DEUXIEME, CHEZ EATON

"SENTOR" POUR L'ACNE

"Sentor" est une nouvelle préparation à base d'ingrédients médicamenteux pour aider à combattre l'acné rapidement dans ses débuts ou dans les cas avancés. Ton chair, elle dissimule les imperfections. Un essai vous convaincra. 1.50

PERMANENTE "QUICK"

Permanente à domicile, fabrication Richard Hudnut, ne nécessitant ni shampooing, ni mélange, facile d'emploi, elle est sans odeur. Donne des bouclettes et des ondulations naturelles. Contient : Lotion à mise en plis et Neutralisant "Clean Curl" qui forme shampooing tout en frisant. Existe en : "Gentle" (Douce), Regular (courante), Super (Forte). COMPLETE 2.50

COSMETIQUES (RAYON 212), AU REZ-DE-CHAUSSEE

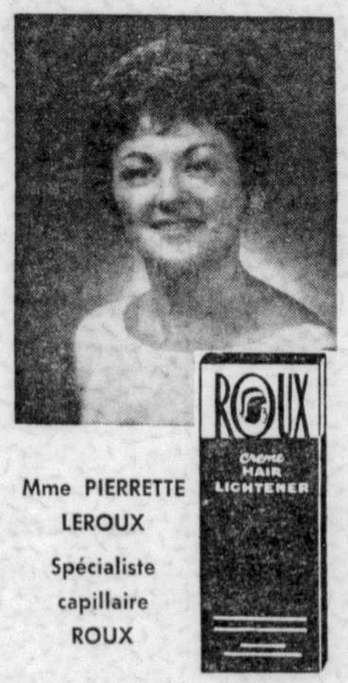

Mme PIERRETTE LEROUX

Spécialiste capillaire ROUX

tiques vendredi 14 avril à samedi 22 avril. Elle se fera un plaisir de vous conseiller sur la technique des avantages que vous pouvez retirer des préparations ROUX.

Un exemple seulement des nombreuses préparations ROUX :

"Creme Hair Lightener" ROUX. Donne de magnifiques reflets aux cheveux. 2 oz : 1.25

Composez VI. 2-9211 — Service des commandes téléphoniques

COSMETIQUES (RAYON 212), AU REZ-DE-CHAUSSEE

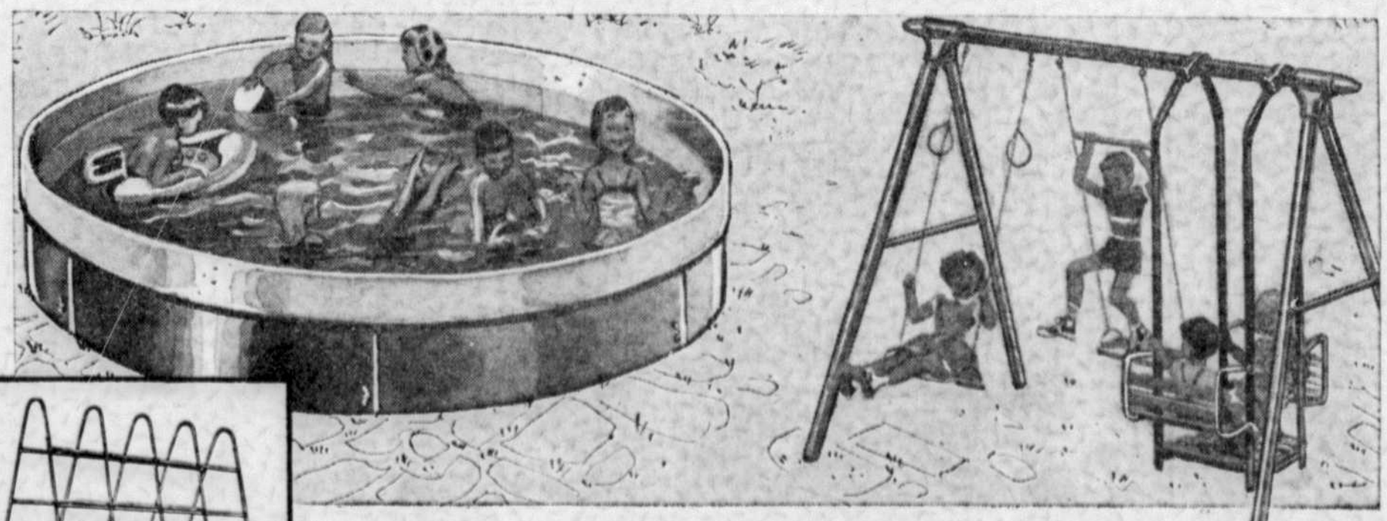

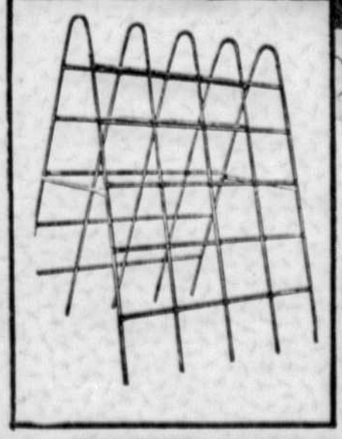

"JUNGLE GYMNASE" AU-DESSOUS DU PRIX

Le sport qui plaît aux jeunes. Moyen sans danger de grimper, se balancer, sauter et de faire de l'exercice. Montants, traverses, barres trapèze, barres fixes sont en tubulure d'acier émaillé. Longueur totale 6' et 5' de largeur. ACHAT SPECIAL SPECIAL VENDREDI 21.99 10 mensualités de 2.37

OFFRES D'AVANT-SAISON POUR LA VIE DE PLEIN AIR!

PISCINE 8 PIEDS ORDINAIREMENT 26.98

SPECIAL VENDREDI 8 mensualités de 2.40 17.99

Comprend une piscine de 8' de diamètre, 16" de profondeur, parois rigides, intérieur vinyl épais protégé par une bordure de plastique. Canard gonflable et récipient-échantillon de "pitclor" pour assurer la propreté de l'eau. Solde du fabricant d'où ce bas prix exceptionnel.

GYMNASE POPULAIRE ORDINAIREMENT 34.98

SPECIAL VENDREDI 10 mensualités de 3.02 27.99

Fabrication en tubulure acier calibre lourd. L'ensemble comprend deux balançoires suspendues sur chaîne, anneaux volants, une barre trapèze, plus une balançoire type jardin à sièges bois franc. Egalement 2 barres fixes. Barre du haut : 8'6" et montants 7'4".

COMPOSEZ VI. 2-9211

SERVICE DES COMMANDES TELEPHONIQUES

JOUETS DE PLEIN AIR (RAYON 257), AU CINQUIEME

EATON OUVERT CE SOIR ET VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 H.

SPÉCIAUX "DE L'HEURE" VENDREDI SOIR

Listes disponibles à toutes les entrées du magasin, donnent tous les détails de prix, d'emplacements, de tous les articles.

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

A 6 hres:

- Gants ½ prix pour dames !
- Culottes de rayonne ½ prix !
- Verres fumés pour hommes et femmes.
- Tableaux encadrés ½ prix !
- Léotards pour dames.

A 6 h. 30:

- Vestes en velours coton côtelé pour bambins.
- Coussins décoratifs à 25% de rabais !
- Coupons en plastique, ½ prix !
- Malaxeurs Sunbeam.
- Tapis de coton.

A 7 hres:

- Vestons sport pour garçons.
- Pullovers et cardigans pour dames.
- Accessoires à boutonnières pour machines à coudre.
- Gaufrettes à la crème.
- Polojamas pour garçons.

A 7 h. 30:

- Robes "Arnel" et coton
- Souliers ½ prix pour dames
- Manteaux de printemps pour cadettes
- Spaghetti "S.S. Pierce"
- Paletots réversibles pour jeunes filles.

SALON ÉLYSÉE
ouvert jusqu'à 7 heures

Parc de stationnement EATON
ouvert jusqu'à 9 heures

VOYEZ LE DÉFILÉ DE MODE "ARNEL"

facile d'entretien qui a lieu jusqu'à samedi à midi et à 2 h. 30 ainsi que jeudi et vendredi soirs, à 7 heures

Les créations les plus nouvelles en tissu "Arnel" vous sont présentées par des mannequins, dans l'ambiance agréable de l'Exposition de bateaux chez Eaton.

5e ETAGE
Commentaires
Musique

SPÉCIAL D'OUVERTURE DE "L'EXPOSITION DE BATEAUX"!

SPÉCIAL EATON

499.00

16.99 PAR MOIS
36 mensualités

BATEAU DE "FIBERGLAS"

REMBOURRAGE CAOUTCHOUC-MOUSSE
QUINCAILLERIE DE PONT ET DIRECTION

Les "Cadorette-Laurentide"...

EXCLUSIFS A EATON ! PRENNENT TOUT MOTEUR JUSQU'A 35 C.V. – LONGUEUR 14' – LARGEUR 53" – PROFONDEUR 24" – POIDS 260 LB

En plus d'être un bateau sûr, rapide et robuste, le "CADORETTE" LAURENTIDE est le bateau par excellence pour les promenades de la famille et pour le ski nautique. Complet avec pare-brise en **plexiglas cintré,** quincaillerie de pont. Mousse incorporée, le rendant insubmersible. Rembourrage confortable caoutchouc-mousse, lumières et direction à système de sûreté. Coque blanche, pont en couleur aqua ou mandarine. Construction en "Fiberglas" à peu ou pas d'entretien.

RAYON 261, AU 5ème

VENEZ VISITER L'EXPOSITION DE BATEAUX CHEZ EATON AU CINQUIEME ETAGE

Voyez et comparez les dernières réalisations en bateaux, en hors-bord et accessoires !

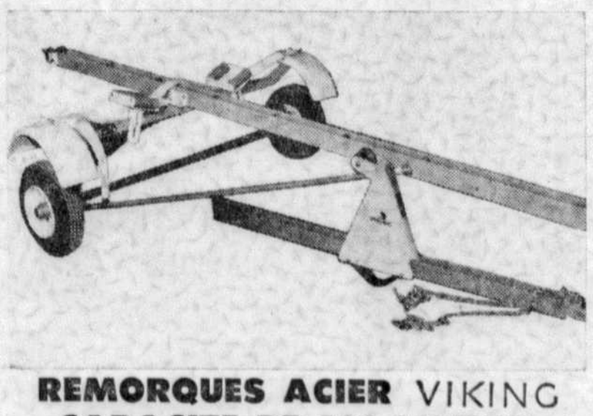

REMORQUES ACIER VIKING
CAPACITE DE 500 LIVRES
seulement chez EATON

Conçues pour transporter des bateaux de 14' et de 15'. Robuste Construction d'acier, capacité de 500 lb. Rouleaux de caoutchouc, réglables, pneus à 4 plis 4.80 x 8" sur roues démontables. Support pour plaque de licence et feu arrière. Avec chaînes de sûreté.

PRIX VIKING **149.95**

9.46 PAR MOIS
18 mensualités

COMPOSEZ VI. 2-9211 — Service des commandes téléphoniques

RAYON 261, AU CINQUIEME

MOTEURS HORS-BORD

VIKING
25

499.00

16.99 PAR MOIS
36 mensualités

Mise en marche à la main. Moteur robuste conçu pour le ski nautique ou les croisières. Ne pèse que 125 lb. Désigné pour contrôles en retrait. Réservoir d'essence à capacité de 5 gallons compris.

Disponible avec mise en marche électrique (tel qu'illustré) à 599.00
20.39 PAR MOIS (36 mensualités)

RAYON 261, AU CINQUIEME

COMPOSEZ VI. 2-9211 — Service des commandes téléphoniques

T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

EQUIPEMENT POUR PECHE AU LANCER ! SPECIAL ! DEBUTANTS OU EXPERTS

A temps pour la saison de la pêche !

Canne "Fiberglas" de 5 pieds. Poignée liège en porte-à-faux, détachable. Moulinet pour le lancer à cliquet, bouton à tension anti-retour. Epuisette flottante pour la truite. Ligne monofilament de 300 pieds et dispositif pour pratiquer. Boîte de leurres de plastique (7 sections), 3 leurres pour la pêche au lancer — 6 hameçons — 2 plombs couverts de fil de nylon.

SPECIAL VENDREDI **9.98** COMPLET

COMPOSEZ VI. 2-9211 — Service des commandes téléphoniques

RAYON 261, AU CINQUIEME

COSTUMES 2 PIECES POUR LES PECHEURS !

Paletot Parka entièrement imperméable en tissu traité, réversible à de la popeline. Glissière pleine longueur, capuchon à même. Deux poches rapportées.

Combinaisons devant à plastron avec fermeture glissière, bretelles réglables, fermeture à pression réglable à la taille. Tailles : moyenne, grande et forte. Couleur : vert olive.

SPECIAL VENDREDI **7.99**

COMPOSEZ VI. 2-9211
RAYON 261, AU CINQUIEME

GRAND SOLDE D'ACCESSOIRES DE PECHE
RABAIS DE 1/3 A 1/2 DU PRIX REGULIER !

Solde de fins de séries et du stock des dernières années afin de faire de la place pour la nouvelle marchandise.

Marques renommées de fabricants bien connus. Cannes, lignes et leurres à prix réduits considérablement. Cannes pour la pêche au lancer, à la mouche, "Fiberglas" et acier. Leurres et ligne à monofilament.

CANNES — Rég. 16.50 à 27.50 réduites à 11.00 à 18.33

LIGNES — Rég. .50 réduites à .25

LEURRES — Rég. .35 à 1.50 réduites à .17 à .75

RAYON 261, AU CINQUIEME

CAHIER No 2 — QUEBEC SAGUENAY–LAC-ST-JEAN

LA PRESSE

MAURICIE CANTONS DE L'EST — PAGES 17-34

77e ANNEE — No 151 — MONTREAL, JEUDI 13 AVRIL 1961

Québec

PRUDENTIA — Le premier ministre Jean Lesage a remis, hier soir, des plaques souvenirs à trois personnes qui se sont particulièrement préoccupées de la sécurité routière. On le voit ici, au congrès de Prudentia, en compagnie des récipiendaires, MM. Emile Renaud, premier vice-président de Prudentia; Camille Archambault, président de l'organisme, et Jacques Verreault, sous-ministre des Transports et Communications.

Quebec Cartier Mining commença à espacer ses paiements en juin 1960

par Jean-Paul QUINTY

QUEBEC — Il y a un malaise certain entre Quebec Cartier Mining et ses entrepreneurs.

Deux actions, l'une de Canit-Janin au montant de $7,047,270.96 et l'autre, un bref de saisie, de la Mannix Company au montant de $1,022,463 en font foi.

Deux autres actions à coup de millions viendraient dans les semaines qui vont suivre, soit de Pitts-Foley et de Hill, Clarke, Francis, puis peut-être de Walsh-Canadian.

A quand remonte ce malaise ?

D'après notre enquête menée à Port-Cartier même et à Montréal, c'est au début de juin 1960 que Quebec Cartier Mining a commencé à espacer ses paiements à certains entrepreneurs. Un officier de la compagnie nous a confirmé que plusieurs paiements étaient en retard.

A ce moment-là, toutefois, il nous a fourni l'explication suivante : "Nos ingénieurs et nos comptables doivent faire des vérifications très serrées des travaux faits et des montants que nous devons à nos entrepreneurs ; c'est ce travail de vérification, parfois très long, qui est cause de ce retard".

De leur côté, les entrepreneurs ne réussissent pas à expliquer ces vérifications qui, selon eux, ne se pratiquaient pas de façon aussi serrée avant juin dernier.

Apparemment, la nouvelle politique de la compagnie aurait entraîné, il va sans dire, une série de négociations dont la plupart ne sont pas encore terminées.

Faut-il expliquer ces retards et ces vérifications par le fait que Canit-Janin prend une action de $7,000,000 le 21 juin 1960 et qu'elle menace d'arrêter ses travaux depuis déjà mai 1960 ? Que Quebec Cartier Mining fait face à une série de réclamations de plusieurs autres entrepreneurs ?

Ce sera, en tous cas, au sujet de Canit-Janin que viendront les premières procédures. Canit-Janin a le contrat des aménagements portuaires.

Le 1er juillet 1960, Canit-Janin concrétise sa menace et ferme ses chantiers.

Pourquoi cet arrêt ? Canit-Janin se plaint depuis janvier 1960 que les données sur les plans et devis manquent tellement d'exactitude, fournissent tellement d'erreurs que déjà les travaux ont coûté pratiquement $13,000,000, soit le coût total du contrat initial, et les travaux sont loin d'être finis.

Secundo, Canit-Janin refuse de signer des addenda au contrat original qui apportent des changements majeurs. En fait, Canit-Janin signera les deux premiers addenda qui porteront le coût des travaux à $16,000,000, mais les cinq autres sont rejetés.

Des négociations se poursuivent en janvier, février, mars, avril et mai 1960. On aboutit à un cul-de-sac, Quebec Cartier Mining ne pensant pas comme Canit-Janin. Ce qu'elle n'était pas obligée de faire d'ailleurs.

C'est alors que Canit-Janin ferme chantier.

Quebec Cartier Mining, c'est normal, réagit en intentant en Cour supérieure une injonction interlocutoire qui forcerait Canit-Janin à continuer les travaux ou à laisser ses hommes et son matériel sur place pour que Quebec Cartier Mining puisse terminer le port elle-même.

Le juge Léon Casgrain refusera d'accorder l'injonction à Quebec Cartier Mining.

Demain : Les plaidoiries et le rapport du juge Casgrain.

Il ne s'agit pas de réclamations de $88 millions

QUEBEC. — Quelques-uns ont compris, d'après notre titre d'hier, que Quebec Cartier Mining faisait face en Cour à des réclamations s'élevant à $88,000,000.

Le litige, qui a entraîné des actions déjà prises en Cour et des négociations qui se poursuivent encore directement entre Quebec Cartier Mining et certains de ses entrepreneurs, portent sur un ensemble de contrats se chiffrant à $88,000,000.

Au fait, la compagnie minière calcule, à date, qu'elle a versé $81,000,000 pour des travaux terminés et sur lesquels contrats il n'y a aucune contestation. Il faut ajouter environ $64,000,000 de travaux non terminés encore, mais sur lesquels contrats encore il n'y aura pas de contestations ou de réclamations.

Finalement, il y a les $88,000,000 dont certains contrats sont terminés, d'autre pas, mais qui ont entraîné du mécontentement de part et d'autres et qui ne sont pas définitivement réglés.

Au total, le projet coûterait à date $231,000,000.

Double démenti apporté au témoignage de Gabriel Côté

QUEBEC (M.F.) — Les Métallos ont tenté, hier, de contredire la déposition d'un autre témoin de la compagnie Gaspé Copper, M. Gabriel Côté, quant à l'emploi du temps de ce dernier, le 25 avril dernier, la veille de l'explosion d'un réservoir d'huile à Mont-Louis.

Me Guy Desaulniers a appelé dans la boîte deux personnes qui ont affirmé que Gabriel Côté, contrairement à ses affirmations lors de son témoignage, était à Mont-Louis et non pas à Murdochville, au cours de cette soirée du 25 avril. Mme Sylvio Henley et Mme Sylviane (Henley) Ayotte ont toutes deux déclaré en effet que Gabriel Côté, leur beau-frère, avait soupé chez eux à Marsoui et était demeuré à la maison durant toute la soirée pendant laquelle l'explosion du réservoir d'huile avait été montée à Murdochville.

Or, Côté au cours de son témoignage, avait affirmé qu'il avait rencontré son frère, Claude et Nestor Henley, à Murdochville, ce même soir, pour discuter des plans de l'expédition organisée en vue de l'explosion du réservoir. Côté a déclaré n'être arrivé chez Mme Henley où il résidait que tard dans la soirée. La distance séparant Marsoui et Murdochville équivaut à un trajet de deux heures en automobile environ.

Mme Sylvio Henley et Mme Ayotte ont également affirmé que Gabriel Côté avait couché à la maison ce même soir. Tous se seraient couchés vers les 10 hres p.m. Mme Henley a de plus expliqué qu'elle se souvenait de ces détails parce que, le lendemain matin, lorsqu'elle avait appris qu'une explosion s'était produite, elle s'était sentie soulagée de penser que son gendre, Gabriel Côté, n'y était pas mêlé, puisqu'il était avec elle, la veille.

Au cours de la matinée, M. Fabien Lapointe a été rappelé par les Métallos pour continuer son témoignage de la veille. Lapointe a corroboré des témoins antérieurs de la défense en affirmant n'avoir jamais entendu parler d'un comité de violence ou "hi-fi", bien qu'il ait fait partie du comité de stratégie de la grève. M. Lapointe a aussi déclaré avoir connu Nestor Henley, le témoin-clef de Gaspé Copper. Ce dernier a-t-il raconté, lui aurait parlé des difficultés qu'il avait rencontrées avec Gaspé Cooper quelques mois avant la grève par suite d'une chicane entre lui et son chef de département. Par suite de cette dissension, Henley avait été envoyé au garage de la mécanique de la compagnie où il tenait les livres de comptabilité.

Convocation

Société Samuel de Champlain — 6 h. 45, au Cercle universitaire, dîner-causerie. Conférencier, le très hon. Louis St-Laurent.

Québec déboursera $118,000 de plus

Augmentation des salaires de 86 employés municipaux supérieurs

QUEBEC. — (J.K.) — Des augmentations de salaires totalisant la somme de $118,000 ont été approuvées par les membres du comité administratif, hier après-midi, à l'occasion d'une séance spéciale.

Ces augmentations touchent 86 employés supérieurs de la municipalité que n'affecte pas la convention collective de travail qui régit les rapports municipalité et employés. La moitié de ce montant, soit $59,000, est payable depuis le 1er mai 1960. La seconde partie sera payée à compter du 1er mai 1961. Ces augmentations valent jusqu'en mai 1962.

C'est le trésorier et l'assistant-trésorier de la ville qui ont bénéficié des augmentations les plus considérables. Le trésorier, qui est aussi directeur des services, touchera annuellement la somme de $17,300, comparativement aux $15,600 qu'il touchait précédemment. Il s'agit d'une augmentation de $1,700. Quant à son assistant, il bénéficiera d'une augmentation de $1,200, son salaire étant porté de $12,100 à $13,300.

Le directeur du personnel prévoyait, dans leurs cas, des hausses de salaires de $1,015, dans le cas du trésorier et de $850, dans le cas de son assistant. Le conseil a décidé de hausser l'augmentation recommandée par le directeur du personnel, afin de régulariser une situation injuste qui existait jusque-là, ont-ils mentionné.

Les autres augmentations varient de $500 à $1,000, le trésorier et l'assistant étant les seuls exceptions. Les chefs de la police et des pompiers voient leurs salaires augmenter de $1,000. Ils toucheront donc $10 mille par an, au lieu des $9,000 qu'ils touchaient jusqu'ici. Les chefs adjoints, pour leur part, passent de $6,390 à $7,800 annuellement.

L'ingénieur en chef de la ville, pour sa part, passe de $11,480 à $12,300. Le chef du contentieux, le greffier de la cité et le directeur des services de santé obtiennent, en vertu de la dernière décision, une augmentation de $835, et toucheront, cette année, $12,565.

L'ELEMENT FEMININ AU CONGRES PRUDENTIA — De gauche à droite, Mme Adrien Roy, de Chicoutimi, directrice de Prudentia; Mme Ethel M. McLellan, représentante du département des transports de l'Ontario; Mme Janette Bertrand à qui on a décerné le titre de Madame Prudentia, et Mlle Andrée Auclair qui agissait comme secrétaire. Ces dames avaient convoqué un colloque, hier après-midi, dans le but de jeter les bases d'un comité féminin provincial de sécurité routière. Mlle Louise Radakir, représentante du conseil canadien de sécurité routière, n'apparaît pas sur cette photo.

Pour bien conduire n'y point penser !

QUEBEC. (G.P.) — L'homme ordinaire conduit le mieux son automobile lorsqu'il y pense le moins.

Le Dr Victorin Voyer, psychiatre, a précisé, ce matin, au 5e congrès de Prudentia, que cet automatisme psychologique est la faculté intérieure du psychisme au service de l'instinct de conservation chez l'homme. Cette faculté peut s'identifier à l'instinct animal qui en est le type le plus parfait.

Cette faculté d'automatisme mental permet à l'homme une économie de forces dépassant l'entendement. Le Dr Voyer a précisé que l'entraînement de l'automatisme se fait lorsqu'on est jeune.

Il a ensuite souligné que l'analyse existentielle des accidentés permet d'en faire deux catégories : les aggressifs ou "bousculeurs" et les inhibés ou "bousculés".

Les aggressifs peuvent souvent être les provocateurs d'accidents, mais s'en tirent infiniment mieux, tandis que les inhibés ne provoquent pas l'accident, si ce n'est par leur inertie, mais en sont le plus souvent les victimes.

On doit accuser en confession les infractions caractérisées

QUEBEC. (G.P.) — Il y a une manière chrétienne de conduire une voiture et une autre qui ne l'est pas. Rouler en de mauvaises conditions est d'ores et déjà se mettre, selon le degré, en état de péché véniel ou mortel.

Cette attitude a été adoptée, hier, au 5e congrès de Prudentia, par le R. P. Hilaire de la Pérade, O.F.M., théologien, qui a déclaré que doivent être accusées en confession, les infractions caractérisées et volontairement acceptées — excès de vitesse, doubler en troisième position ou sans visibilité suffisante, prendre le volant en état d'ébriété ou de semi-ébriété. Doit également être accusé le fait d'adopter, assez habituellement, une conduite imprudente, de "prendre des risques".

Le R. P. Hilaire a noté que les principes moraux mis en cause n'ont rien d'ésotérique. Tout homme est tenu de respecter la vie : la sienne et celle des autres ; de respecter de même, le bien inappréciable de la santé et de l'intégrité corporelle ; c'est le 5e commandement.

Tout homme est tenu de respecter le bien d'autrui : et, dans la mesure du possible, de faire bon usage du sien ; c'est le 7e commandement.

Puis, le conférencier a rappelé une affiche, qu'on trouve sur certaines routes de campagne : "Attention aux animaux qui vont à l'abreuvoir, et aux hommes qui en reviennent".

Les femmes sont invitées à promouvoir la sécurité sur les routes du Québec

QUEBEC. (par L.A.) — L'apport de toutes les femmes du Québec est requis par l'Association Prudentia pour promouvoir son programme de sécurité routière.

Dans le but d'atteindre le plus grand nombre de femmes possible et de les intéresser à ce problème qui les touche de près, puisqu'il s'agit de sauvegarder des vies humaines et de protéger nos enfants, une réunion de caractère tout à fait spécial était tenue hier après-midi au Château Frontenac, dans les cadres du congrès Prudentia.

Des représentantes des principales associations féminines de la Vieille Capitale ont été consultées quant au meilleur moyen d'obtenir la participation des mères de famille et des jeunes filles à cette oeuvre humanitaire qu'est la sécurité routière.

Adressant la parole à l'assistance, Mme Janette Bertrand a lancé un appel à toutes les épouses, leur donnant des conseils précis. Comme par exemple de ne pas énerver son mari lorsqu'il est au volant. Ou encore conduire à sa place lorsqu'il a pris une consommation de trop. Ce sont là des choses très simples qui peuvent contribuer à éviter un accident grave.

A la mère de famille, Mme Bertrand conseille d'inculquer à ses enfants le sens des responsabilités. Ne dorlottez pas trop votre tout-petit qui fait une chute avec son tricycle. Expliquez-lui plutôt qu'il s'agit là d'un véhicule soumis à cer-

Voir PRUDENTIA en page 18

Une signalisation routière uniforme est souhaitable

QUEBEC. (G. P.) — La province de Québec souhaite l'établissement d'une signalisation routière uniforme.

Ce fait a été reconnu hier, au cinquième congrès de Prudentia, par M. Gérard Bergeron, chef du service de signalisation du ministère de la Voirie, qui ajoutait :

"S'il est du ressort des fonctionnaires de faire à ce sujet des recommandations qu'ils estiment judicieuses, il appartient assurément au gouvernement de déterminer à quel moment il deviendra nécessaire de légiférer sur le sujet."

M. Bergeron a admis qu'une législation est souhaitable, notant qu'il convient toutefois de préparer l'opinion publique à accepter une réglementation sévère, laissant entendre que ce ne sera pas facile avec une population "souvent qualifiée d'individualiste, d'indiciplinée".

Le conférencier a tenu à ouvrir une parenthèse pour déplorer l'abus des enseignes commerciales érigées aux abords des routes, pour fins publicitaires et qui font concurrence aux signaux routiers.

"Il est à souhaiter, a-t-il dit, que les responsables de cet état de choses réaliseront eux-mêmes, dans un avenir rapproché, l'à-propos de l'observance de la réglementation édictée par la province à cet effet."

Permis de vente d'alcool à la piste de courses

Opposition des curés du quartier Limoilou

QUEBEC. — Les curés du quartier Limoilou se sont opposés officiellement à certaines clauses du bill 34, relativement à la régie des alcools dans la province. Ils ont particulièrement demandé qu'aucun permis de vente d'alcool ne soit émis en faveur de la piste de courses de Québec.

Tous les curés du quartier ont protesté et signé le mémoire. L'abbé Joncas, curé de la paroisse St-Zéphirin de Stadacona, a déclaré qu'il était déjà assez pénible de voir que le "parimutuel" était toléré, sans qu'un permis de vente d'alcool ne soit émis, à la piste de courses.

Le mémoire rappelle aux autorités municipales, propriétaires mais non exploiteurs de la piste de courses, qu'elles ont la responsabilité de ce qui s'y passe. Il rappelle qu'il faudra doubler le corps de policiers, à la piste, si la boisson alcoolisée y était vendue.

De plus, les curés de Limoilou réclament que les membres du Conseil Législatif rescindent la clause permettant l'exploitation d'un débit d'alcool, sur les terrains des pistes de courses.

Les curés prétendent en outre que le président de la commission des liqueurs, après l'élection dernière, avait promis formellement qu'aucun permis de vente de boissons ne serait émis dans ce quartier. C'est pourquoi ils demandent à MM. Lesage et Lapalme de faire respecter cette promesse.

PRESCRIPTIONS

Obtenez le VERITABLE MEDICAMENT AUTHENTIQUE

préparé par des "Pharmaciens Spécialistes" diplômés, seuls à exécuter les ordonnances médicales aux Pharmacies PROFESSIONNELLES

SABRAZIN & CHOQUETTE

Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'U. de Paris

PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE

921 STE-CATHERINE E. — VI. 2-9622

St-Denis et Mt-Royal, VI. 4-1711 — 6511 St-Hubert, CR. 2-8233

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

BOIS et CONTRE-PLAQUES

Quincaillerie — Outils — Peinture

- VILLA NOVA -

6225 St-Laurent, Mtl CR. 4-2446

235 N.-D., Charlemagne MI. 2-5331

REPENTIGNY (Centre d'Achats)

L. VILLENEUVE & CIE LTEE

(angle St-Laurent et Bellechasse)

Page & Fils LTEE

DEPENDABLE

$100 COMPTANT

ACHETEZ ICI ET PAYEZ ICI

NOUS FINANÇERONS VOTRE ACHAT NOUS-MEME A 7%

$100 COMPTANT

$6 PAR SEMAINE ACHETERONT

'56 MERC. CL. CPE	'56 NASH SEDAN
'55 FORD CONV.	'55 CHEV. SEDAN
'55 FORD CL. CPE	'55 DODGE SEDAN
'55 MERC. SEDAN	'54 BUICK SNDT.
'55 OLDS. "88" SEDAN	'55 FORD TUDOR

$200 COMPTANT

$10 PAR SEMAINE ACHETERONT

'57 PONTIAC SNDT.	'57 CHEV. CL. CPE
'56 PONTIAC SEDAN	'56 CHEV. 2 PORTES
'57 FORD TUDOR	'54 FORD SEDAN
'55 BUICK CONV.	'57 DODGE LC. SPE.
'55 FORD CONV.	'55 OLDS. "98" SEDAN

$250 COMPTANT

$14 PAR SEMAINE ACHETERONT

'59 CHEVROLET	'58 FORD
'59 DODGE	'58 PLYMOUTH
'55 CADILLAC	'58 OLDSMOBILE
'58 BUICK	'58 PONTIAC
'58 CHRYSLER	'58 MERCURY

SATISFACTION GARANTIE ou ARGENT REMIS

Si vous avez une auto à échanger dont la valeur dépasse le premier paiement nous vous remettrons la différence comptant.

Page & Fils LTEE

VOTRE VENDEUR DODGE, DE SOTO, IMPERIAL, VALIANT ET SIMCA

3350, rue Wellington, Verdun — Tél. : POnliac 6-3571

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 522-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 529-8487

Carnet mondain

Concert

Dans le cadre des célébrations du centenaire de la ville de Lévis, la Société des concerts de la rive sud présentera samedi soir, à l'auditorium du collège de Lévis, les artistes de réputation internationale Pierrette Alarie et Léopold Simoneau. Sur la liste des invités d'honneur, qui ont accepté d'assister à ce concert, on relève les noms du maire de Lévis, le Dr Clément-M. Thivierge, et Mme Thivierge; M. Roger Roy, député provincial, représentant personnel du premier ministre de la province, et Mme Roy; M. Maurice Bourget, député fédéral, et Mme Bourget; le juge et Mme Albert Dumontier, le juge et Mme Yves Bernier, M. et Mme Paul-Eugène Robitaille, le consul général de France et Mme Georges Denizeau, Me Roger Thibaudeau, président de la Société des concerts, et Mme Thibaudeau, le sénateur et Mme Cyrille Vaillancourt, M. et Mme Georges Laflamme, M. Antoine Roy, archiviste de la province, et Mme Roy, M. et Mme Gérald-A. Devlin, M. et Mme Léo Bernache, Mme Donat Beaulieu, Mme Emile Poulin, Mgr Jos Gingras, P.D., curé de la paroisse Notre-Dame de Lévis, M. l'abbé Eugène Marcoux, supérieur du Collège de Lévis, M. et Mme Robert Gagnon, M. et Mme Jean-Paul Gagné, M. et Mme Jean-Paul Roy, M. et Mme J.-Alfred Lemieux, M. et Mme Wilfrid L'Hébreux, M. et Mme Marcel Lacroix, M. Raoul Gagnon maire de St-David, et Mme Gagnon, Dr et Mme Louis-Philippe Guay, Mlle Reine Lemelin, Mlle Evangéline Dubé, le notaire et Mme Pierre Lemieux, et plusieurs autres.

Réceptions

Mme Laurent Lesage a reçu à un buffet froid, dernièrement, à sa résidence, en l'honneur de sa fille Claire et de son fiancé M. Robert de Blois.

M. et Mme Jean Fortin ont offert une réception, ces jours derniers, en l'honneur de Mlle Lorraine Alain et de son fiancé, M. Fernand Coulombe, à l'occasion de leur mariage prochain.

En l'honneur de Mlle Denyse Matte, à l'occasion de son mariage prochain, Mme Jean Delage a reçu à l'heure du thé, ces jours derniers.

Le club de curling Jacques-Cartier, section féminine, clôture sa saison cet après-midi par un thé, qui sera servi à trois heures par Mme Robert Jinchereau et Mme Donat Vézina.

Femmes universitaires

Vendredi le 14, à 8 h. 30, au cours de la réunion de l'Association des femmes universitaires, tenue sous la présidence de Mme Victor Trépanier, sera attribué le "prix de l'association" à la gagnante d'un débat oratoire intercollégial. Mme André Duval, responsable du concours, présentera les concurrentes qui traiteront le sujet suivant: "techniques de diffusion et culture."

Un jury de trois membres a été formé. Il se compose de Mme Georgette Dorval-Guay, Mlle Simone Paré et Mme Louis Marceau. A l'issue de la réunion, un café et un dessert seront servis.

Mariage prochain

M. et Mme Charles Tousignant font part du mariage de leur fille, Céline, avec M. Sarto Morin, fils de M. et de Mme Léo Morin. Le mariage sera béni par M. l'abbé Jacques Robert, d'Ottawa, cousin de la mariée, le samedi vingt-neuf avril, à dix heures, en l'église du Très-Saint-Sacrement.

Fiançailles

M. et Mme Gérard Picard annoncent les fiançailles de leur fille, Louise, à M. Hervé Tremblay, professeur, fils de M. et de Mme Thomas-Louis Tremblay.

Déplacements

Le ministre du travail et des affaires municipales et Mme René Hamel sont de retour de la Floride où ils ont passé une quinzaine de jours.

M. et Mme Ulric Bédard, de Québec, s'embarquent aujourd'hui pour l'Europe, où ils passeront deux mois et visiteront plusieurs pays.

Le notaire et Mme Serge Binet sont de retour de leur voyage de noces aux Bermudes. Ils résideront désormais à Sept-Iles.

M. et Mme Roger Bernard sont attendus à Québec aujourd'hui, de retour de New York où ils ont passé quelque temps.

Mme Paul-Emile Morency, de Ste-Marie-de-Beauce, est présentement de passage à Montréal.

M. Georges Lefebvre, de Montréal, fait un séjour dans la Vieille Capitale, inscrit au Château Frontenac.

ASSERMENTATION DE L'HON. GERARD CORRIVEAU — Plusieurs personnalités du Barreau et de la magistrature se sont réunies, hier, au Palais de Justice de Québec pour assister à l'assermentation de l'hon. Gérard Corriveau, récemment nommé juge puiné de la Cour supérieure de Québec par l'hon. Davie Fulton. Nous apercevons sur la photo, le nouveau juge au moment où il prêtait serment.

Cinéma

BIENVILLE — "Piliers du ciel" (technicolor) : 6.30, 9.45 h. Nouvelles : 8 h. ; "Désir d'amour" (technicolor) : 8.15 h. Fin : 11.15 h.

CAPITOL — Représentation continue de 1 h. à 11 h. : "The shakedown" (91 min.) à 1 h., 4.20, 7.40 h. ; "Go naked in the world" (101 min. CinémaScope, métrocolor), à 2.35, 5.55, 9.20 h. ; Dernier spectacle complet à 7.35 h.

CARTIER — "L'auberge du sixième bonheur": 12.30, 4.40, 8.45 h. "Le seigneur de la forêt" : 3.15, 7.15 h. Nouvelles : 7.05 h. Annonces : 8.40 h. Fin : 11.10 h.

CINEMA DE LEVIS — "Ne te retourne pas mon fils" : 6 h., 9.55 h. Actualités : 7.30 h. "Opération Amsterdam" (en français) : 8 h.

CINEMA DE PARIS — "Ca va barder": 12.30, 3.37, 9.45 h. "Paris s'amuse": 2 h., 5.10, 8.24 h. Actualités: 3.30, 6.15 h.

CLASSIC — "Mardi Gras" (CinémaScope, couleurs): 12.45, 4.25, 8 h. "Les flammes sur l'Asie" (CinémaScope, couleurs): 2.35, 6.10, 9.40 h. Continuel de 12.45 à 11.30 h.

EMPIRE — Nouvelles: 4.20, 7.45 h. "Inside the Masia": 1 h., 4.30, 7.55 h. Previews: 2.10, 9.05 h. "The Misfits": 2.15, 5.40, 9.10 h. Continuel de 1 h. à 11.15 h.

ETCHEMIN — "Tarzan et le safari perdu" : 7.30 h. "Le droit de naître" (en grand spécial).

IMPERIAL — Sujet: 1 h., 4.27, 7.54 h. "C'est pas une vie Gerry" : 3.20, 4.47, 8.04 h. "Chef de réseau" : 2.23, 6.20, 9.37 h.

LAIRET — "L'auberge du sixième bonheur": 12.30, 4.40, 8.45 h. "Le seigneur de la forêt": 3.15, 7.15 h. Nouvelles : 7.05 h. Annonces : 8.40 h. Fin: 11.10 h.

LAURIER — Matinée : "Les contrebandiers de Moonfleet" — cinémascope technicolor, 1 h., 4.20 h. Nouvelles : 2.25 h. "Tout près de Satan" : 2.50 h. Fin : 3.45 h. Soirée : "Les contrebandiers de Moonfleet" — cinémascope technicolor, 6.30 h.; Nouvelles : 7.35 h.; Vaudeville "La crème des amateurs" 8.20 h.; "Tout près de Satan" : 9.45 h.; Fin : 11.20 h.

PIGALLE — "Le temps des oeufs durs": 12.15, 3.46, 6.54, 10.23 h. "Le maître de forge", (couleur CinémaScope): 1.33, 5.04, 8.35 h. Actualités : 3.36, 8.25 h.

PRINCESSE — "Section d'assaut sur le Sittang" (CinémaScope) : 12.50, 3.46, 6.42, 9.38 h. Sujet : 1.11, 5.20, 8.16 h. "Terreur indienne": 2.27, 5.27, 8.19 h.

RIALTO — Nouvelles: 1 h., 4.20, 7.40 h. "Le diabolique M. Benton" : 1.05, 4.30, 7.50 h. "La dernière torpille" : 2.45, 6.10, 8.30 h. Fin : 11.05 h.

SILLERY — "Le bruit et la fureur" (CinémaScope, couleurs): 6.05, 9.30 h. "Sixième jour" (CinémaScope, couleurs): 7.45 h.

VICTORIA — "Mardi Gras" (CinémaScope, couleurs): 12.45, 4.25, 8 h. "Les flammes sur l'Asie" (CinémaScope, couleurs): 2.35, 6.10, 9.40 h. Continuel de 12.45 à 11.30 h.

Au Canada français

Mettons fin au snobisme de la mauvaise parlure

- M. Pierre Laporte

QUEBEC. (M.F.) — M. Pierre Laporte, journaliste, a déclaré hier: "il est temps que le Canada français perde tout complexe, tant de supériorité que d'infériorité quant à la langue qu'il parle. Nous devons admettre que notre langue française est malade, a-t-il ajouté, et mettre fin à ce snobisme de la mauvaise "parlure", sans pour autant tomber dans l'affectation".

M. Laporte, qui portait la parole devant les membres de la Chambre de commerce des jeunes de Québec, a fait un exposé clair et concis de la situation de la langue française dans le Québec. Il a soutenu que le Québec se devait de faire un choix entre le français international ou celui qui est parlé par un petit nombre de personnes en Louisiane. Faisant sienne l'opinion émise il y a quelque temps par M. Jean-Marc Léger, le conférencier a déclaré que si dans 50 ans nous n'étions pas parvenus à corriger nos fautes de syntaxe, nous ne pourrions plus être compris du Français d'outre-mer.

Affirmant que ce que nous devions craindre maintenant était les fautes de syntaxe et non pas les anglicismes, parce que nous étions avertis de ce danger, M. Laporte a ajouté que parler anglais en français était le plus menaçant de nos défauts, parce que plus insinueux, et que la pauvreté de notre vocabulaire était sans aucun doute le second en importance.

M. Laporte s'en est également pris à l'opinion généralement partagée en certains milieux que l'élite du Canada français ne parlait pas "joual". Il suffit de se promener dans les couloirs de nos universités et de nos collèges classiques pour se convaincre que le français malade n'est pas uniquement l'apanage des ouvriers et des paysans.

Les deux endroits où nous avons des chances de parvenir à corriger les défauts, dont nous sommes si violemment atteints, a déclaré M. Laporte, sont l'éducation dans le milieu familial et à l'école. Nous ne devons pas oublier que nos chances de corriger notre langue reposent sur la nouvelle génération, car celle qui est actuellement parvenue à l'âge adulte a depuis longtemps pris de mauvaises habitudes, qui sont difficiles à corriger.

En terminant, M. Laporte a conclu que nous avons, de nos jours, un argument de plus en tant que Canadien pour soutenir la lutte, afin de conserver notre langue. En effet, affirma-t-il, il n'est plus uniquement question de protéger l'héritage culturel français de nos ancêtres, mais également de protéger notre identité canadienne en faisant de notre langue un rampart contre l'américanisme, qui est toujours de plus en plus envahisseur par la radio, la TV et les revues de toutes sortes. "Faisons donc un diagnostic franc et sincère de notre maladie de la langue et essayons de la corriger. C'est ainsi que nous profiterons à fond de cette richesse qu'est pour nous la langue française."

M. Jean-Marie Cloutier présidait le souper-causerie. Le conférencier fut présenté par M. Jean-Marc Sanfaçon et remercié par M. Alfred Duchesneau.

Les cas d'ébriété au volant

QUEBEC. (G. P.) — Il incombe sans doute aux autorités gouvernementales de prendre des mesures légales plus sévères à l'égard de l'ébriété dans les accidents de la circulation, mais il importe que cette politique s'inscrive dans un programme de prévention et de traitement de l'alcoolisme.

C'est ce que déclarait hier le Dr Dominique Bédard, psychiatre, professeur à la faculté de médecine de l'Université d'Ottawa, qui était conférencier au 5e congrès de Prudentia, au Château Frontenac.

Mais ce programme, pour être complet, nécessite des travaux de recherches sur l'alcoolisme, une maladie dont les causes sont encore imprécises malgré les récents progrès scientifiques. Le Dr Bédard est d'avis qu'il faudrait connaître davantage les individus conduisant leur voiture en état d'ébriété. Il ne suffit pas, en effet, de détecter l'ébriété; il est aussi important de mener une enquête médico-psycho-sociale.

CFCM — TV (4)

AUJOURD'HUI

11:45—Mire et musique
12:45—Horaire commenté
12:50—Vie de l'Eglise
12:55—Les nouvelles
1:10—Parlons sport
1:15—Siège réservé
2:45—Fémini-thé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le Grand Duc
5:30—Le dernier des Mohicans
6:00—Les manchettes int.
6:05—Musique en dînant
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—Le revers de la médaille
7:45—Intimité avec Lucille Dumont
8:00—Clé de Sol
8:30—Filles d'Eve
9:00—Rendez-vous avec Michelle
9:30—A communiquer
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:22—Commentaire
11:29—Fin des émissions

DEMAIN

11:45—Mire et musique
12:45—Horaire commenté
12:50—Vie de l'Eglise
12:55—Les nouvelles
1:10—Parlons sport
1:15—Siège réservé
2:45—Fémini-thé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Sir Lancelot
5:30—Le Capitaine Tombalo
6:00—Les manchettes int.
6:05—Musique en dînant
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—La science et la vie
7:45—Pour elle
8:00—Sur Demande
8:30—Jeunes visages
9:00—Cinéma international
10:45—Votre médecin vous parle
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:22—Commentaire
11:30—La boîte aux images
1:00—Fin des émissions

CKMI — TV (5)

AUJOURD'HUI

1:55—Opening
2:00—Chez Hélène
2:15—Nursery School
2:30—Time out
3:00—Music in miniature
3:30—The verdict is yours
4:00—At home
4:31—Junior roundup
4:46—Junior roundup
5:30—Roy Rogers
6:30—Dateline Quebec
6:45—News & sports
7:01—7 0 1
7:30—Carliss Archer
8:00—Live a borrowed life
8:30—Checkmate
9:30—Tennessee Ernie Ford
10:00—All star golf
11:00—CBC-TV news
11:14—Viewpoint
11:20—Sign off

DEMAIN

1:55—Opening
2:00—Chez Helene
2:15—Nursery School
2:30—Open House
3:30—The Verdict is Yours
4:00—The Three Stooges
4:31—Junior Roupndup
4:46—Junior Roundup
5:30—On Safari in Asia
6:00—Flying disc pam from Mars
6:30—Celtic Cameos
6:45—News & Sports
7:01—7 0 1
7:30—Doctor Christian
8:00—Country Hoedown
8:30—Perry Mason
9:30—Danger Man
10:00—Have Gun Will Travel
10:30—The Gale Storm Show
11:00—CBC-TV News
11:14—Late Show
12:30—Sign Off

$126 millions pour éclairer les routes de la province...

QUEBEC. (G.P.) — Il en coûterait $126 millions pour éclairer, au moyen de lampes à vapeur de mercure ou de tubes fluorescents, les 7,000 milles de routes "nationales" de la province de Québec. L'entretien et l'utilisation de ces lampes coûterait $14 millions par année.

Ces chiffres ont été donnés, hier, au 5e congrès de Prudentia, par M. Georges A. Watters, éclairagiste et technicien professionnel en électricité, qui a souligné que presque toutes les routes de la province ne sont pas éclairées et que les rues des villes et villages le sont souvent fort mal.

Les montants mentionnés par M. Watters ne tiennent toutefois pas compte des tronçons de route à quatre et six voies, pour lesquels les frais pourraient tripler.

M. Watters s'est dit d'opinion que ces dépenses méritent d'être encourues. Il a recommandé la formation d'un comité d'études permanent dont les buts seraient d'étudier sérieusement la question de l'éclairage des voies publiques, et de préparer des recommandations "claires" et précises.

PRUDENTIA

SUITE DE LA PAGE 17

taines règles élémentaires de conduite qu'il doit observer. Vous le préparerez ainsi pour plus tard à la prudence au volant.

A ces éléments personnels de sécurité, la femme du Québec doit ajouter l'exemple et la propagation des idées et de la publicité préparée en vue d'éviter les accidents.

C'est dans ce but de propagande qu'on avait réuni hier après-midi des représentantes d'associations féminines déjà existantes et poursuivant des fins charitables ou humanitaires. On leur a demandé d'ajouter à leur programme la poursuite des buts de la sécurité routière.

Deux résolutions ont été adoptées au cours de la réunion:

A — que recommandation soit faite au ministère provincial des Transports pour la création d'un poste occupé par une femme, dont les fonctions consisteraient à s'occuper de distribuer des pamphlets publicitaires et de servir de coordinatrice entre les diverses associations féminines, de façon à soutenir l'intérêt en ce qui concerne la sécurité routière;

B — qu'un comité consultatif féminin composé de bénévoles soit formé au sein de Prudentia. Si on en juge par la réaction favorable de l'auditoire, un tel comité sera fondé incessamment dans la Vieille Capitale et il étendra éventuellement ses cadres à toute la province.

Enseigner le Code de la route à l'école?

QUEBEC. (G. P.) — Un étudiant en sciences sociales à l'université Laval, M. Roger D'Amours, qui fait des recherches appliquées sur le problème des jeunes au volant, est d'avis que des cours obligatoires sur le code de la route devraient être donnés dans les écoles.

Il recommande aussi fortement l'établissement de cours de conduite obligatoire pour les jeunes de 9e année. M. D'Amours, qui exprimait ces opinions hier au congrès de Prudentia, a aussi dit avoir mené une enquête sommaire dans les agences de location d'automobiles de la Vieille Capitale.

Sur sept agences, seulement deux ne louent pas d'automobiles aux jeunes de 21 à 25 ans. Les causes : les jeunes comprenaient 30 pour cent de leur clientèle et 75 pour cent de leurs accidents ; et les compagnies d'assurance avaient triplé les primes.

LES CHAMPIONS MONDIAUX DE LA COIFFURE VISITENT QUEBEC — L'équipe de coiffeurs français vainqueurs du concours international tenue à Paris en novembre dernier est actuellement en tournée au Canada. Les visiteurs étaient, hier soir, les hôtes d'une réception offerte en leur honneur par le comité artistique de la coiffure de la Vieille Capitale. De gauche à droite : M. René Côté, président du comité artistique local de la coiffure; Mme François Magnien, de Paris; M. Magnien, secrétaire général de l'Organisation artistique internationale, et M. René Attoyan, champion du monde de la coiffure pour dames.

L'édifice de la clinique de sang de la Croix-Rouge

Permis de construction au coût de $222,000 accordé

QUEBEC (par J.K.) — La clinique de sang de la Croix-Rouge sera édifiée aux coins des rues de la Couronne, pont Drouin et Dorchester, au coût de $222,000. La société a obtenu officiellement son permis de construction, hier, à l'occasion d'une séance de la Commission municipale d'urbanisme.

La bâtisse de deux étages, mesurera 62 pieds de façade, 122 de profondeur et 30 pieds de hauteur. La façade sera de brique émaillée et de métal.

C'est la maison Komo Construction, de Québec, qui exécutera les travaux selon les plans préparés par la société, Blatter, Caron et Côté, de Québec.

Par ailleurs, la commission a approuvé des réparations et de nouvelles constructions pour un montant additionnel de $103,000. Il y a une situation "historique" à signaler, dans l'un des cas. C'est celui du restaurateur Freddy Wong, rue Buade, qui veut agrandir son restaurant. La Commission des monuments et sites historiques devra donner son approbation car la nouvelle construction se ferait sur le site où des fouilles sont faites dans l'espoir de retrouver le tombeau de Samuel de Champlain, fondateur de la ville de Québec. Le tombeau n'a pas été trouvé. La commission devrait donc permettre sous peu la nouvelle construction.

Une nouvelle coiffure

La ligne "Audace" créée à Paris pour l'été prochain

QUEBEC. (L.A.) — Cheveux très courts, volume sur le dessus de la tête, mouvement sur les oreilles qui ramène les cheveux en avant : c'est la coiffure "Audace", la ligne créée à Paris, que les champions du monde de la coiffure préconisent pour l'été prochain.

Les teintes velours clair seront les plus portées. En particulier le blond foncé avec des reflets roux. Vous, madame, qui hésitez à modifier la couleur de vos cheveux, écoutez bien ce que déclare M. François Magnien, président et directeur général de l'école de coiffure de Paris.

"La couleur naturelle est toujours laide et terne, dit-il. Il suffit de quelques artifices pour lui donner l'éclat, la beauté, la souplesse. Les meilleurs effets s'obtiennent par des rinçages qui disparaissent au lavage. Chez nous, en France, on emploie de moins en moins de teinture, et de plus en plus on colore par des produits doux et des rinçages légers."

M. Magnien dirige l'équipe championne du monde de la coiffure, composée de cinq coiffeurs français dont M. René Attoyan, vainqueur du championnat individuel. Vingt-trois nations étaient représentées au dernier concours international. Les Etats-Unis et le Canada avaient présenté des équipes.

Actuellement en tournée au Canada dans le but de populariser chez nous la mode de Paris, les cinq coiffeurs de l'équipe championne sont présentement à Québec. Leur visite ne manquera pas de stimuler nos coiffeurs et de leur donner le goût de la compétition et du travail artistique.

Ces grands maîtres ont accepté de juger le concours de coiffure ouvert à tous les experts de Québec et de la région, lundi prochain, au Château Frontenac. Ils créeront aussi eux-mêmes sur la scène en guise de démonstration des modèles originaux.

Il s'agit là d'un grand événement dans le monde de la coiffure à Québec. M. René Côté est responsable de son organisation. M. Jean-Claude Zago, de Montréal, a organisé la tournée canadienne des champions, tournée qui les conduira jusqu'à Toronto et peut-être dans les provinces de l'Ouest.

Selon le Dr Jacques Leboeuf, à Cuba

Le ressentiment grandit dans la population avec le durcissement des attitudes gouvernementales

QUEBEC — Le Dr Jacques Lebeuf a déclaré, hier soir, au cercle Léon Gérin, que personne à Cuba ne veut retourner au régime qui existait avant Castro, mais que le ressentiment grandit dans la population avec le durcissement des attitudes gouvernementales.

Le Dr Lebeuf a séjourné à Cuba deux mois, au début de cette année. Il a pu constater sur place les nombreuses réalisations du gouvernement castriste dans le domaine de l'emploi, du logement, et tout particulièrement de l'éducation. Beaucoup de Cubains sont fiers de leur révolution qu'ils considèrent être une voie exemplaire pour tous les pays sous-développés dans la lutte pour l'avancement économique.

Cependant, la politique américaine à l'égard de la révolution, politique de méfiance puis de sanctions économiques, a poussé Cuba vers des positions extrêmes. C'est dans ce contexte qu'il faut situer la montée du communisme à l'intérieur du régime. Au moment de la victoire de Castro, les effectifs du parti communiste cubain étaient fort réduits, mais devant l'opposition américaine, le bloc communiste est devenu le seul support du nouveau gouvernement, entraînant la multiplication des membres du parti à Cuba.

La popularité du communisme cubain doit être également mise en relation avec l'attitude de l'Eglise catholique dans l'île. Même si 90 pour cent de la population est catholique il n'y a qu'un prêtre pour 1,000 habitants, et une infime minorité est pratiquante. Ajouté au fait que le clergé est en maporité espagnol, et donc considéré comme étranger, cette situation a comme conséquence que l'Eglise a assez peu d'influence positive.

L'Eglise attaque la révolution de biais ; selon l'ancien directeur de la revue catholique "Quincena", environ 70 pour cent du clergé participe à des activités contre-révolutionnaires. Le Dr Lebeuf a même vu, dans une petite ville, une religieuse qui dirigeait un réseau de contre-révolution. Un prêtre catholique a appris au Dr Lebeuf que le mot d'ordre de la contre-révolution était d'abattre les chefs de la milice. Une pétition appuyée par la majorité du clergé louait le régime Franco, avec lequel le gouvernement Castro a de mauvaises relations diplomatiques. Toutes ces circonstances provoquent dans la masse des supporteurs du régime un anti-cléricalisme virulent.

Le Dr Lebeuf croit que, malgré d'étonnantes réussites matérielles, dont le célèbre institut de réforme agraire, le gouvernement révolutionnaire aura à faire face, dans l'avenir, à de nombreuses difficultés, dues à l'avance du totalitarisme et à la possibilité que l'Eglise catholique serve de paravent aux diverses tendances contre-révolutionnaires.

Signaux lumineux et pressions politiques

QUEBEC (G.P.) — "Ce qui complique l'usage des signaux lumineux, c'est que bien souvent ils ne sont pas installés sur une base de besoin réel, mais plutôt à la suite de pressions politiques."

Cette remarque a été faite ce matin par M. Henry A. Barnes, membre du comité de sécurité de Baltimore, USA, au 5e congrès de Prudentia.

Mais, les feux de circulation, installés aux endroits désignés après une très minutieuse étude et selon le besoin réel, peuvent être d'une grande utilité.

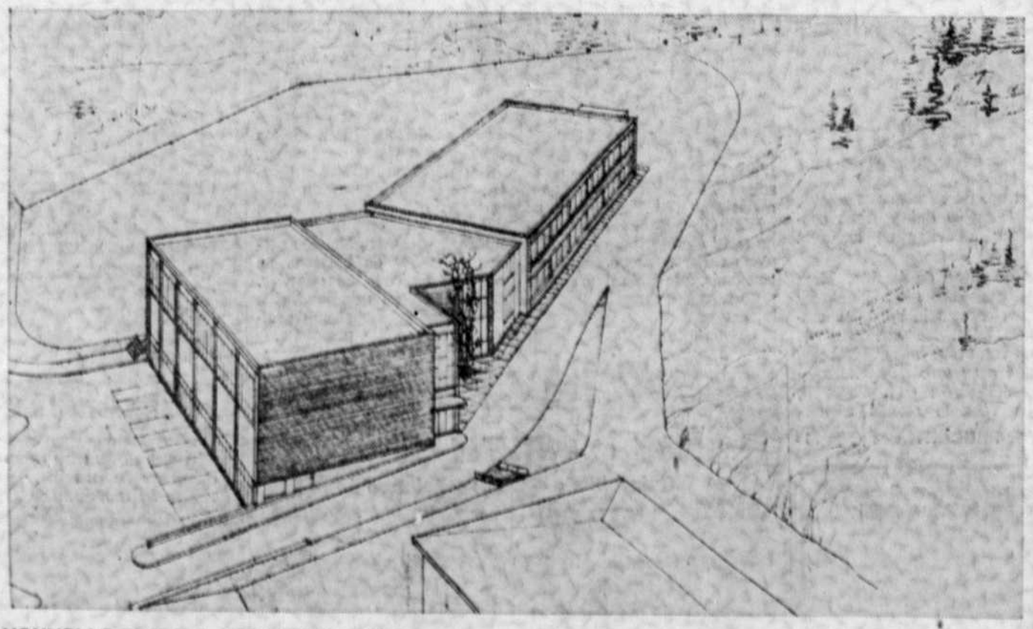

NOUVELLE ECOLE A BEAUCEVILLE-EST — Une école secondaire et primaire sera construite d'ici peu à Beauceville-Est, à proximité de l'école Mgr-Laval. La nouvelle institution abritera 22 classes de filles; elle sera pourvue d'un gymnase spacieux et moderne. Les travaux de construction débuteront en juin prochain et se termineront au printemps de 1962. Les plans et la surveillance des travaux ont été confiés à M. Jean-Luc Poulin, architecte de Beauceville.

UN MOYEN FACILE DE SUIVRE UNE DIÈTE!

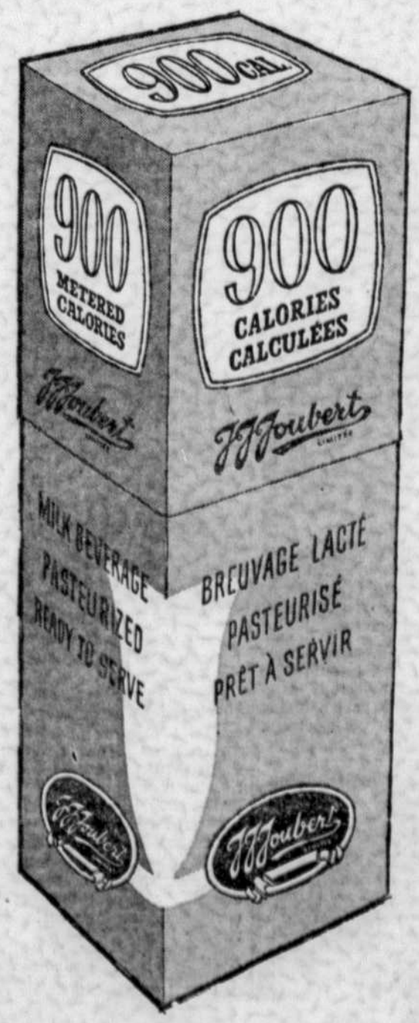

une troisième saveur...

TOMATES!

900 CAL

un régime alimentaire pour aider à CONTRÔLER LE POIDS

AUCUNE PRÉPARATION! Vous n'avez qu'à verser et à boire. Rien à mélanger, rien à apprêter, rien à mesurer.

DIÈTE QUOTIDIENNE. Pour obtenir les meilleurs résultats, buvez une pinte de 900 CAL de J. J. Joubert au cours de la journée sans consommer d'autres aliments; selon votre appétit, buvez-en autant que vous le désirez à la fois (pour compléter le volume, vous pouvez manger des légumes de teneur limitée en calories). Consultez votre médecin avant d'entreprendre le régime 900 CAL, surtout si vous vous proposez d'employer ce produit comme seule source d'alimentation ou si votre poids est très au-dessus de la normale ou si vous souffrez du rein, du cœur, de troubles des vaisseaux sanguins, ou de toutes autres conditions physiques anormales. Ne doit pas être donné aux nourrissons, aux enfants ni aux moins-de-dix-huit-ans.

TOMATES, VANILLE ou CHOCOLAT

DEMANDEZ LE 900 CAL, *dans son carton argenté, à votre dépositaire ou à votre livreur Joubert.*

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 9-8487

SPORTS

Ce que j'en pense

NOUS AURONS DU BASEBALL

Après la remise de deux assemblées, la ligue Provinciale de baseball s'est enfin réunie mardi soir à Plessisville. Seuls les clubs de la section Est, soit Québec, Thetford Mines, Plessisville et Trois-Rivières étaient représentés: c'était d'ailleurs le premier contact des gérants des trois villes de l'an dernier avec le promoteur trifluvien, car tous les arrangements précédents avaient été pris au téléphone par Fred Palin.

La clé de la ligue est Trois-Rivières. Le gérant Trépanier entend laisser le baseball pour vaquer à des affaires personnelles qui requièrent de plus en plus son attention, mais il a promis de faire connaître d'ici 24 heures le nom de son successeur à la direction des Phillies. Avant de céder sa place, il aurait obtenu de la ville l'éclairage gratuit et la certitude que le stade ne serait pas transformé en piste de "go-karts": c'est tout ce dont les promoteurs avaient besoin pour aller de l'avant.

Hugues Beaudoin est revenu confiant de l'assemblée. Il y aura une cédule d'au moins 36 parties, dont 18 locales. Les Indiens recevraient quatre fois chacun les Mineurs, les Braves et les Phillies et deux fois St-Laurent, Longueuil et St-Jean.

Il y a possibilité de deux joutes additionnelles contre Plattsburgh qui complète la section Ouest. D'après leur expérience de l'an dernier, les Phillies ont affirmé que l'équipe Américaine, composée en grande partie d'étudiants, était une bonne attraction et que ça valait les dépenses d'un voyage là-bas pour obtenir leur visite une fois ici.

Malgré le nouvel enthousiasme de Beaudoin, on peut être assuré que le président Laval Couture ne se fiera pas aux promesses de Palin et qu'il ira vérifier personnellement les conditions d'opération de chaque ville avant d accorder son appui et celui de son comité aux Indiens. "Nous avons gagné la confiance du public en lui présentant du bon baseball, de nous confier le président des champions, nous n'abuserons pas de cette confiance. Nous ne demanderons aux amateurs d'encourager cette nouvelle ligue que lorsque nous serons assurés de sa solidité".

UN MAUVAIS DEBUT

Pour une fois qu'une équipe majeure se décide à engager un éclaireur à Québec, les premiers résultats ne sont pas trop encourageants. Les Athlétiques de Kansas City qui ont signé quatre joueurs de l'Est de la province ne peuvent plus compter que sur l'un d'entre eux à leur camp d'entraînement: René Ouzilleau, qui est d'ailleurs handicapé présentement par une blessure à un talon.

La fugue de Jean Lemelin a eu des effets particulièrement désastreux sur les nouvelles relations qui s'établissaient entre Québec et les Athlétiques. De l'aveu même de Bill Enos, Jean avait toutes les aptitudes pour se tailler une place dans un club-ferme des As. "Mais, ajoute-t-il dans une lettre à Roland Beaupré, essaie donc de savoir la prochaine fois, si le joueur est intéressé à faire une carrière dans le baseball ou seulement à faire un tour en Floride".

Il ne reste plus qu'à espérer un prompt rétablissement de René Ouzilleau pour sauver le désastre complet. Il faut dire que Bill Enos avait singulièrement diminué le champ de ses recherches en ne s'attachant qu'au droitiers. Roland Gladu, des Braves, Henri-Paul Duval, des Phillies et Marcel Racine, des Angels, pourraient encore découvrir d'excellents gauchers dans notre région.

ICI ET LA

Un tournoi de hockey invitation de huit équipes se tiendra au Madison Square Garden l'hiver prochain. Comme les clubs de Clarkson, St. Lawrence, Boston College et l'armée sont déjà invités, Laval devrait tâter le terrain pour participer à cette compétition ... Une assemblée de la zone de ski de la vallée du St-Laurent se tiendra, ce soir à 8 heures, à l'Union commerciale ... Quatre militaires de Valcartier ont atteint la finale des Golden Gloves à Montréal. Ce sont : Berthold Dubois, Jean-Guy Deschênes, Nelson et Edgar Mercier. La foule a longuement hué la décision accordée à Paul Breil contre Robert Piau, de St-Malo ... Offrez à Phil Watson le même salaire que les Bruins et vous le verrez s'établir définitivement à Québec ... Fernand Lucchési fera connaître aujourd'hui les détails du tournoi de quilles Laurentien lors d'une conférence de presse ... Michel Lagacé a été honoré de façon spéciale par les dirigeants du tournoi international de hockey pee wee ... Georges Lachance est de passage à Montréal pour discuter avec les autres directeurs de la CWA des possibilités de cyclistes québécois au tour de l'avenir qui précédera le tour de France ... Claude Bédard et Frank Fontaine sont deux chroniqueurs sportifs de la télévision qui pourraient se tailler une place avec les Indiens de Québec ... A la suite de Gérard Bolduc et Jacques Boissinault, c'est Pierre Bleau qui a été honoré par la QAHA ... La vente du Tour du St-Laurent à Emile Couture de Thetford Mines ne serait plus qu'une question d'heures ... Len Corriveau qui a été juge de lignes à Springfield avec Florent Roy, déclare qu'il n'a jamais vu de hockey si dur que les deux premières rencontres Indiens-Bears ... Les Alouettes de St-Charles-de-Bellechasse alignent un fort noyau de vétérans des clubs Lévis et 2ème colonne de la ligue Intermédiaire.

Les records à battre au 21e tournoi de quilles provincial

QUEBEC. — Au cours des années des activités du Tournoi provincial et de l'est du Canada de petites quilles, inc., Maurice Boyer, de Montréal, a été le quilleur qui a réussi la plus haute moyenne avec 203.3 pour les huit parties officielles, et ce en 1958 alors que la classique se disputait au centre Durocher.

L'autre moyenne la plus rapprochée est détenue par Charles Verret, de Québec, qui a remporté les honneurs à deux reprises, avec une moyenne de 200 en 1952 et 184.1 l'année suivante.

Chez les dames, Mme Louis-Seize réussissait l'excellente moyenne de 199.3.

L'an dernier, à la salle Limoilou, les deux plus rapprochées ont été réalisées par Gaby Jamieson et Margot Goral, toutes les deux de Montréal, en 1958 et en 1951 avec des moyennes de 185.1 et 184.3 à Limoilou et au Centre Durocher respectivement.

La lutte sera très corsée encore cette année entre les vedettes de plusieurs villes de la province et la grande activité qui règnera prochainement à la salle Limoilou attirera des foules énormes au cours des dernières semaines d'avril, du mois de mai et de la première semaine de juin.

Résultats de la seconde journée du tournoi provincial

HOMMES

Viateur Bois	174.4
Daniel Cloutier	156.3
Bruno Auclair	157.4
Julien Roy	157.0
Claude Tremblay	151.2
Jean-Marie Garneau	147.5

DAMES

Noëlla Goulet	116.0
Ghislaine Lessard	113.0
Colette Giroux	112.1
Mme Jules Fortier	111.1
Mme J.-M. Dumais	106.1
Mme Gaston Tremblay	101.3

PLUS HAUT SIMPLE

Denise Beaulieu	145
Bruno Dion	222

Permis de conduire suspendu pour 5 ans

Taylor est condamné à 23 mois de prison

QUEBEC. (M. F.) — Russell Taylor, un entrepreneur de Notre-Dame-des-Laurentides, a été condamné, hier, à 23 mois de prison et a vu son permis de conduire suspendu pour cinq ans à partir de l'expiration de la sentence, par le juge Gérard Lacroix.

Taylor a été trouvé coupable, par un jury, d'avoir causé la mort d'un garçonnet, Marcel Berthiaume, en n'arrêtant pas son automobile à la suite de la collision qui a causé le décès de l'enfant. La tragédie est survenue sur le boulevard Henri Bourassa, en face de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 5 avril 1960.

Malgré cette sentence du juge Lacroix, Taylor sera en liberté, par suite d'un appel du verdict des jurés, qui a été logé par le procureur de l'accusé, Me Lawrence Corriveau. Taylor devra subir sa sentence si la Cour d'appel rejette son appel.

Le tournoi provincial de quilles

QUEBEC. — L'activité va bon train et le même brio du passé règne au sein de l'organisation, qui débutera le 23, à la salle paroissiale de Limoilou. Il s'agit du 21e tournoi provincial de l'Est du Canada au petites quilles, qui durera jusqu'au 10 juin inclusivement. Les quilleurs et quilleuses de Forestville, ceux de Sept-Iles et également ceux de Joliette viennent de s'enregistrer pour prendre part aux joutes au cours du mois de mai. Ceci grossit le nombre des villes étrangères qui auront des représentants dans la lutte pour le titre de la province aux petites quilles.

Comme par le passé, les quilleurs devront s'élancer sur huit allées différentes pour huit joutes officielles pour satisfaire au précepte de la classique. Les quilleurs pour leur part devront faire de même, mais sur quatre allées différentes seulement.

Soirée éducative au Casting Club

QUEBEC. — Le Casting Club de Québec présentera ce soir à 8 h. 30 à la salle paroissiale de St-Malo sa dernière soirée éducative de la saison. Il y aura présentation de films en couleurs sur la pêche, la chasse et le tir à l'arc. De plus, M. Bernard Castonguay, président-fondateur du club, donnera une courte conférence sur la conservation.

Grièvement blessé par un réfrigérateur

QUEBEC. (M.F.) — Un jeune homme de 24 ans, M. Lucien Bigaouette, du 314 des Commissaires, à Québec, a été gravement blessé, hier, alors qu'un réfrigérateur qu'il déménageait d'un deuxième étage lui est tombé sur le dos après qu'il il eut perdu pied. M. Bigaouette a été transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu où son état est considéré comme grave.

DEPART POUR LE GHANA — Le R.P. Jean-Marie Beaulieu partira prochainement pour le Ghana. Fils de M. et Mme Albani Beaulieu, de Loretteville, ce père Blanc a déjà fait un séjour de quatre ans dans le nord du Ghana. Après avoir participé à la fondation de la mission de Walé-Walé, le père Beaulieu enseigna au Grand Séminaire régional de Tamalé. C'est ce poste qu'il occupera de nouveau à son retour en Afrique. Selon ses propres paroles, "c'est une des tâches essentielles du missionnaire de préparer une élite africaine ; en effet, il faut que les laics chrétiens soient prêts à assumer les tâches nouvelles qu'offre un jeune pays indépendant comme le Ghana et il faut aussi un clergé qui donne à l'Eglise ghanéenne un visage vraiment africain".

Une affirmation sans fondement

QUEBEC (par J.K.) — Le maire, son honneur Wilfrid Hamel, a déclaré, au comité administratif, que trois marchands lui avaient dit qu'ils ne présenteraient jamais plus de soumissions à la ville.

Les marchands ont expliqué qu'à leur point de vue, les échevins savaient à l'avance, avant l'ouverture des soumissions, qui obtiendrait les contrats.

Le maire a répondu à ces marchands que cette affirmation n'était pas fondée, puisque le conseil accorde les contrats aux plus bas soumissionnaires, qui ne sont connus que lors de l'ouverture des soumissions.

Le maire parle encore d'une nouvelle taxe

QUEBEC (par J.K.) — Le maire a de nouveau fait remarquer aux membres du comité administratif, hier après-midi, à l'occasion d'une séance spéciale, que toute dépense superflue causerait l'imposition, à brève échéance, d'une nouvelle taxe, qui serait élevée.

Cette déclaration fut faite à la suite d'une demande de l'échevin Damase Blais, de hausser les salaires payés aux brigadiers scolaires. Le maire a déclaré : "A moins de couper toute dépense au strict minimum, nous nous dirigeons et rapidement vers l'imposition d'une nouvelle taxe, qui serait élevée. Et cela, avant la fin du présent budget."

C'était la troisième fois que le maire, depuis trois semaines, laissait présager qu'avant l'automne, cette nouvelle taxe sera imposée.

LE SEMINAIRE CHAMPION AU SKI INTERSCOLAIRE — Le trophée Conrad Delisle, emblème du championnat d'équipe dans le ski interscolaire, a été mérité par le Séminaire de Québec, dirigé par M. l'abbé Guy Bédard. Le concours de descente et de slalom avait été organisé par le ski-club de la Voirie, sous la juridiction immédiate de Michel Dehouck. L'équipe championne se composait de : (à genoux) Pierre Auger, François Fortier, Georges Marier et Jocelyn Dufresne; (debout) Robert Hardy, Bernard Bernier, Jean Samson, Michel Fortier, Robert Bédard, Louis Gascon, Michel Laberge, Claude Bureau et Pierre Amyot.

CHAMPIONS SKIEURS — Jimmy Smith (à gauche), de l'Académie, a remporté le slalom interscolaire et le trophée Laurentide, alors que Robert Bédard, du Séminaire, s'est mérité le trophée Seiberling pour le championnat de la descente.

Contrat octroyé

STE-FOY. — La maison Alexandre Beaulieu Inc. s'est vu décerner le contrat, mardi soir, pour l'installation du système électrique à l'usine de traitement de l'eau.

L'octroi du contrat "B", décidé en principe le 1er avril dernier par le conseil, a été ratifié hier après une discussion laborieuse de près de deux heures.

Le montant de la soumission faite par l'entreprise concernée se chiffrait par $158,792. Il s'agissait du plus bas soumissionnaire.

La discussion, à laquelle ont participé tous les échevins, a été soulevée par deux rapports : l'un émanant de l'ingénieur-conseil de la ville, M. Ls-P. Couture, l'autre venant de quatre autres ingénieurs requis par la ville pour reviser le travail de M. Couture.

Dans la série Indépendante

QUEBEC. — Dans la rencontre la plus intéressante présentée à date dans la série Indépendante, le Québec Transmission Automatique a disposé du C.N. Express par 5 à 4. La victoire n'a pas cependant toute l'importance d'un gain dans une série habituelle de 2 dans 3, car il s'agit d'une série de deux joutes au total des points, et les perdants auront encore 60 minutes pour combler ce mince déficit. Gaston Letellier a réussi le tour du chapeau, et Lucien Guérard a obtenu les deux autres buts des vainqueurs. Pour les perdants, Serge Renaud a marqué deux buts, Guy Gimaël et Gilles Vallières chacun un.

Le St-Charles de Bellechasse s'est avéré une des plus puissantes équipes du tournoi en écrasant le Château-Richer 10 à 1. Bernard Guay, Noël Samson et Yvon Paquet ont mené le bal avec chacun deux buts, les autres compteurs des Alouettes étant Yvon Gosselin, Guy Bélanger, Gaston Fecteau et Jacques Breton. Le blanchissage a été sauvé par Laurent Giguère.

Ce soir, le Calypso de Beaupré, qui a perdu sa première rencontre 10 à 3, fait face à l'élimination contre le Airline Taxi-Taverne Dorchester. Dans la deuxième partie, deux nouveaux clubs s'affrontent : la Taverne Doc-Hal, de St-Malo, et le Chez Marcel, de St-Nicolas. La mise au jeu se fait à 8 heures, à l'aréna du parc Victoria.

Clubs de ski convoqués

QUEBEC. — Tous les clubs de ski affiliés à la zone de la vallée du St-Laurent sont priés de prendre note qu'il y aura assemblée ce soir à 8 heures à l'Union commerciale, rue de la Couronne. L'ordre du jour comprend les rapports du trésorier et du comité technique, la préparation de l'élection du nouvel exécutif, les recommandations pour l'assemblée générale de division et une étude sur le Mont St-Castin.

Election au club de curling Mont Bruno

Lors d'une assemblée générale des membres du club de curling de Mt-Bruno tenue le 7 avril, les officiers suivants ont été élus: président, G. W. MacFarlane; vice-président, R. Landry; trésorier, G. Beaulac; secrétaire, H. R. Pascoe. Me H. H. Farley a été nommé aviseul légal.

Les comités suivants ont été formés immédiatement: recrutement, terrain, construction, règlements, finance et publicité.

Le président élu, M. MacFarlane, rapporte qu'une augmentation constante de demandes d'admission indique clairement le besoin d'un tel club pour desservir St-Bruno et les environs.

Jim Myers, OL. 3-6067 ou Raphaël Richard, OL. 3-4055 seront heureux de fournir des renseignements supplémentaires à tous ceux qui seraient intéressés à joindre le club de curling de Mt-Bruno.

Le projet actuel prévoit que quatre glaces seront prêtes pour jouer dès l'ouverture de la saison de curling à l'automne.

Ensemble de la LIVING ROOM

3 MERVEILLEUX APPARTEMENTS

POUR SEULEMENT

$249

TELS QU'ILLUSTRES

SET DE CHAMBRE

COMPRENANT :
- Bureau double à 6 tiroirs
- Commode de monsieur à 4 tiroirs
- Lit de toutes largeurs : 3'3", 4', 4'6"

Le miroir est ajustable. Ce mobilier est offert en 2 finis : noyer ou naturel, au choix.

SET DE DAVENPORT

COMPRENANT :
- Sofa pouvant se convertir en lit pour 2 personnes
- 2 magnifiques chaises

Les bras en bois sont finis noyer ou naturel. Grand choix de couvertures et de couleurs.

SET DE CUISINE

5 MORCEAUX COMPRENANT
- 1 table
- 4 chaises

Fini 2 tons blanc et noir ou beige et brun. Qualité exceptionnelle. Le voir c'est le vouloir.

COMPTANT
MISE DE COTE
TERMES FACILES

OUVERT JEUDI SOIR et VENDREDI SOIR jusqu'à 9 h. 30
SAMEDI jusqu'à 6 h.

LIVING ROOM FURNITURE MANUFACTURERS Limited
J. MAURICE LANGELIER, président

2566 est, STE-CATHERINE
Montréal
PRES FRONTENAC
LA. 6-4491

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143

On n'attend plus qu'une réponse de Québec

Travaux de $3 millions à l'Hôtel-Dieu de Roberval

ROBERVAL. (L.L.) — Il se peut qu'une construction au coût d'environ $3 millions de dollars, soit une aile additionnelle à l'Hôtel-Dieu St-Michel, se réalise au cours de l'été à Roberval. Ce projet, caressé depuis plusieurs années, n'attend plus que l'approbation du gouvernement pour se réaliser.

Plusieurs demandes ont été faites auprès des autorités gouvernementales et ce tout spécialement depuis deux ans. Encore récemment une délégation se rendait à Québec rencontrer le ministre Couturier et la réponse de celui-ci autorisait, semble-t-il, beaucoup d'espoir et de confiance pour ce projet.

Selon les informations que nous avons pu obtenir, cette demande est motivée par d'excellentes raisons. Depuis quelques années, bien des services, tels que réadaptation, radiologie, laboratoire, sont venus s'ajouter à l'hôpital de Roberval, services qui ont dû être logés dans plusieurs locaux, en disposant évidemment de plusieurs chambres pour les malades et en diminuant le nombre de lits.

Comme le nombre de malades augmente toujours, étant donné l'accroissement de la population et, depuis quelques mois, l'assurance-hospitalisation, le manque d'espace se fait sentir beaucoup plus.

Donc, la nouvelle aile pourrait contenir presque tout l'hôpital proprement dit et certains services auxiliaires. Quant à la construction actuellement existante, elle logerait la pédiatrie et consacrerait plus d'espace aux malades du sanatorium.

Ce sont les architectes Larose et Larose, de Montréal, qui avaient déjà fait les plans de la construction qui existe actuellement et qui ont tracé ceux de la nouvelle aile.

Donc tout est prêt pour que ça change à l'hôpital de Roberval; il ne manque plus que l'accord du gouvernement, lequel est attendu, il va sans dire, avec anxiété.

LAUREATE DE L'ACADEMIE CANADIENNE-FRANÇAISE — Mlle Jacqueline Proulx, du collège du Bon-Pasteur, de Chicoutimi, qui s'est classée première au concours annuel de l'Académie canadienne-française, remportant ainsi le prix de $100. M. Denis Cloutier, du séminaire du Sacré-Coeur, à St-Victor de Beauce, a remporté le second prix.

Des propriétaires demandent l'annexion

Me Riverin entrevoit la fusion de trois Commissions scolaires

CHICOUTIMI. (MT) — "Je crois que d'ici quelques années il y aura une seule Commission scolaire groupant Chicoutimi, St-Jean-Eudes et Rivière-du-Moulin. On se dirige vers la diminution du nombre des Commission scolaires". Pourquoi aller contre le progrès".

Emise par le président de la Commission scolaire de Chicoutimi, cette réflexion a décidé de l'attitude des commissaires, vis-à-vis une demande d'annexion de la Commission scolaire de la Paroisse de Chicoutimi. Cette requête porte sur l'annexion du boul. Talbot-Est, du rang St-Pierre, le rang St-Paul et le boul. St-Ignace, ce qui donnerait à la Commission scolaire, le même territoire que celui de la ville de Chicoutimi, moins le quartier Hamel et Fradette.

La demande d'annexion, signée par 229 propriétaires sur 344, a la majorité en nombre et en valeur, soit une évaluation de $1,129,025 sur $1,453,695.

En en prenant connaissance, les commissaires ont voulu savoir si la Commission scolaire pouvait l'accepter immédiatement. Il appert qu'avant de passer une résolution en ce sens, la requête devra se rendre jusqu'au Lieutenant-gouverneur.

Toutes les procédures légales étant accomplies, il restera par la suite, à la direction scolaire de Chicoutimi, d'accepter que ce nouveau territoire s'ajoute aux limites actuelles de la Commission scolaire.

La Commission des écoles, avec cette annexion, retirera des nouvelles taxes pour un montant de $30,000 environ. Malgré cela, au dire du secrétaire-trésorier, cette annexion, en elle-même, n'améliorera pas la position financière de la Commission scolaire, puisque celle de la Paroisse est déjà déficitaire.

Ce n'était pas la première fois que des requêtes d'annexion étaient présentées à la Commission scolaire. Le 4 juillet 1957, on a reçu une requête demandant l'annexion du rang St-Ignace. Le 26 avril 1960, une autre requête présentée à la Commission, demandait l'annexion d'une autre partie de la Commission scolaire de la paroisse, sur la Côte de la Réserve, dans le rang St-Pierre. Ces deux requêtes n'ont pas eu de suite.

A la Commission scolaire de Chicoutimi

Le brevet "C" ne sera plus suffisant dès l'an prochain

CHICOUTIMI (M.T.) — Si le rapport du comité pédagogique est accepté, la Commission scolaire de Chicoutimi, dès septembre prochain, n'engagera plus d'institutrices qui possèdent seulement le brevet "C".

Cette recommandation du comité, de ne plus employer d'institutrices détenant le brevet "C", a soulevé une assez longue discussion, qui a porté principalement sur la façon de rédiger la résolution s'y rapportant.

Dans son rapport, le comité a suggéré le texte suivant comme résolution : "refuser, à l'avenir, toutes les normaliennes qui possèdent le brevet "C" et qui n'ont pas d'expérience. Toutefois, les institutrices qui possèdent un brevet "C" et qui sont déjà employées par la Commission scolaire sont invitées à obtenir leur brevet "B" le plus tôt possible. Mais elles n'y sont plus obligées, étant donné que l'expérience acquise compense".

Avant d'adopter le rapport du comité pédagogique, les commissaires, particulièrement MM. Villeneuve et Gauthier, étudieront plus attentivement cette question du brevet "C", à savoir : faut-il inviter les institutrices à poursuivre des études pour le brevet "B", en les forçant à étudier durant les vacances, pendant six ans, quand la moyenne du séjour dans l'enseignement, chez les institutrices, est de cinq ans et demi.

Détournement de fonds ?

La déqualification de deux échevins réclamée

ROBERVAL, (PCf) — Des requêtes en déqualification de deux conseillers de la municipalité de Normandin ont été déposées ici.

Le contribuable Adrien Simard a intenté une action contre le conseiller Paul-Emile Tremblay, tandis que le contribuable Joseph Guimond en a intenté une contre M. Sylvio Girard.

Les deux requêtes précisent que le conseil municipal s'est servi de l'argent des contribuables pour des fins autres que celles prévues par le conseil.

On aura six ans pour organiser les fêtes

Préparatifs en prévision du centenaire de Saint-Félicien

ST-FELICIEN. (L.L.) — Le centenaire de St-Félicien sera fêté en 1967. Déjà, la population de l'endroit pense à élaborer le programme de ces fêtes, qu'on veut bien réussir. A cet effet, lors de la dernière séance du conseil municipal, des délégués de la Société St-Jean-Baptiste exposèrent aux autorités municipales, leurs idées.

Le Dr Ernest Girard, O.D., membre de la SSJB, prit la parole : "Comme le centenaire d'une ville est un événement qui touche la population, la société St-Jean-Baptiste a pensé demander à chaque association de la ville et de la paroisse de St-Félicien, de se choisir deux représentants, lesquels formeront ensuite un comité responsable de l'organisation des fêtes". C'est la société St-Jean-Baptiste qui se chargera de convoquer la réunion initiale ou un bureau de direction sera choisi. "Même si le centenaire ne sera célébré que dans 6 ans, de dire M. Girard, il n'est certes pas trop tôt pour préparer le programme. Il est évident que les trois ou quatre premières années, le travail sera moins ardu, mais à mesure que les fêtes approcheront, nous serons plus préparés à les réaliser, puisque nous aurons pris le temps d'y penser. Aussi, des fonds pourraient être amassés immédiatement, lesquels seraient attribuables aux préparatifs.

En réponse à cet exposé, le conseil de la ville de St-Félicien s'est dit enchanté de l'idée de la Société St-Jean-Baptiste, que l'on félicita chaleureusement. Pour donner l'exemple et montrer à quel point les membres du conseil appuyaient la société, deux échevins furent immédiatement nommés pour faire partie du comité responsable. Ce sont : MM. Joseph Laforge et Lucien Gagnon, qui assisteront aux assemblées, en vue de préparer le centenaire. S. H. le maire Alfred Hamel fait automatiquement partie du même comité. Ce dernier, prenant la parole félicita également la société SJB et émit l'idée que toutes les démonstrations du centenaire, en 1967, soit des fêtes bien organisées et dignes de St-Félicien.

Enfin, les délégués de la SSJB, par leur représentant le professeur Roger Parent, remercièrent à leur tour le conseil pour sa compréhension.

Six océaniques rallient Port-Alfred en 48 heures

PORT-ALFRED. (CW) — La navigation à Port-Alfred semble maintenant avoir débuté sur un bon pied avec l'arrivée de six océaniques durant les dernières 48 heures.

Il s'est écoulé six jours entre l'arrivée du premier navire, le M/V Sunrose et du Sunpolynésia, qui est entré à Port-Alfred, mardi matin, avec une cargaison de 12,520 tonnes de bauxite. L'ont suivi de quelques heures, le Sunflower, et le Silvia, également chargés de bauxite provenant des Guyanes anglaises.

Selon le rapport quotidien, fournit par les autorités de Saguenay Terminals Ltd., trois autres navires ont atteint Port-Alfred, hier dans la journée.

Le vent du nord-ouest, qui a légèrement soufflé mercredi sur la Baie des Ha Ha, l'a presque entièrement libérée des morceaux de glace que le Montcalm avait laissés lors de son départ, lundi matin.

Belle piscine intérieure à l'Institut St-Georges

CHICOUTIMI. (A.F.) — Avec sa piscine intérieure, ses allées de quilles, son gymnase des mieux équipés et son auditorium, l'Institut Saint-Georges de Chicoutimi possède l'organisation des loisirs la plus complète de la région, du moins parmi les institutions.

C'est la piscine intérieure qui attire le plus l'attention, puisqu'elle est la première du genre aménagée à Chicoutimi. On met actuellement la dernière main au système de filtration, de sorte que la piscine pourra servir dans quelques jours. L'Institut Saint-Georges devient ainsi le seul endroit de la ville et même de la région, à part la base de l'ARC, à Bagotville, où l'on pourra jouir du plaisir et des bienfaits de la natation 365 jours par année.

La piscine a 60 pieds de longueur sur 30 de largeur. Le fond, d'une dénivellation de trois à huit pieds, permettra les simples ébats jusqu'aux plongeons experts. Deux tremplins sont placés à cette fin à l'extrémité la plus profonde de la piscine. Le local, très vaste, est bien aéré et bien éclairé. Les accommodations, du dernier cri en ce domaine, vont des douches pour les baigneurs à la galerie pour les spectateurs qui domine l'immense salle de bain.

La piscine complète l'organisation des loisirs déjà très enviable de l'institut. Il y a, de plus, un gymnase qui passe pour être le mieux organisé de la région et quatre allées de quilles. En outre, il faut compter l'auditorium qui peut recevoir près de 400 personnes assises.

Toutes ces installations sont pratiquement terminées, sauf quelques petits détails de finition. Les 70 élèves actuels et les 75 autres attendus en septembre pourront ainsi profiter de tous les avantages que procure l'éducation physique, en plus de l'instruction et de l'éducation proprement dite.

Congrès du Jeune commerce régional en mai, à Kénogami

KENOGAMI (G.O.) — Pour la première fois depuis sa fondation, le Jeune commerce régional tiendra un congrès de deux jours, les 13 et 14 mai, à Kénogami. Les organisateurs prévoient la participation de plus de 300 membres des sept Chambres de la région.

Le Jeune commerce a profité de sa dernière assemblée, pour faire connaître les principaux points du programme de ce congrès, dont l'ouverture officielle se fera à une heure de l'après-midi, samedi le 13, à l'école secondaire Jean XXIII.

Les différents comités siégeront ensuite de 2 à 5 heures de l'après-midi, alors que tous les congressistes seront les invités de la compagnie Price, à une réception offerte au Guest House. Les membres assisteront par la suite à une soirée récréative au Saguenay Inn d'Arvida, en l'honneur du président sortant de charge, M. Robert Larouche.

Les séances d'étude reprendront, dimanche le 14, à une heure trente de l'après-midi, pour se terminer à 5 heures. Une réception sera alors offerte par la ville de Kénogami, avant le banquet de clôture à l'hôtel Deauville de Jonquière. Il est probable que le conférencier pour la circonstance sera le maire de Montréal, M. Jean Drapeau.

Un programme spécial a été préparé à l'intention des dames. En plus d'assister aux différentes réceptions, dîners et soirées récréatives, elles auront l'occasion de participer à un thé-mode, dimanche après-midi, à deux heures, au Memorial Hall de Kénogami.

Roberval organise sa commission d'urbanisme

ROBERVAL. (LL) — Les bases d'une commission d'urbanisme à Roberval ont été jetées récemment, lors d'une séance présidée par S. H. le maire F.-X. Bouchard. Ce dernier, ainsi que deux échevins, MM. Philippe-Auguste Morin et Albert Duperré, en font déjà partie. Plusieurs autres noms de citoyens ont été cités comme membres actifs. Ces derniers, lors d'une première réunion officielle se choisiront un bureau de direction et prépareront la constitution.

Comme nous informait S.H. le maire, le premier projet que cette commission d'urbanisme étudiera sera un plan pour une promenade le long de la ville, au nord du Lac-St-Jean. La commission s'occupera surtout de diriger un plan d'ensemble pour le développement futur de la ville, comme par exemple la localisation des édifices publics, etc. Enfin, tous les projets d'importance pour la ville de Roberval devront, avant de se réaliser, être acceptés par la commission.

Hôtel de ville construit très bientôt, à Larouche

LAROUCHE. (G.O.) — Les propriétaires de la municipalité de Larouche se sont prononcés, dans une proportion de 85 p.c., en faveur d'un emprunt de $30,000 pour la construction d'un hôtel de ville et l'achat d'un camion pour les incendies. Sur les 83 propriétaires éligibles, 70 se sont prononcés pour l'adoption du réglement "39", et 13 contre. Le vote, en valeur, a été de $109,300 pour et $18,300 contre.

L'hôtel de ville, au coût approximatif de $14,500 sera érigé sur la rue Principale, en face du presbytère. Il logera la salle du conseil et de la Commission scolaire, le service des incendies ainsi qu'une salle publique. Les travaux de construction débuteront prochainement. Quant au camion pour le service des incendies, son coût est de $11,500. Le maire de la municipalité de Larouche est M. Antonio Lavoie.

Célibataire trouvé mort au pied du lit

PORT-ALFRED. (C.W.) — M. Ludger Joncas, célibataire de 57 ans, et demeurant au 126-C, 51e Avenue, Port-Alfred, a été trouvé sans vie près de son lit, hier matin.

Le corps a été découvert par deux de ses amis qui venaient lui rendre visite. Selon le médecin qui a été mandé sur les lieux, M. Joncas serait décédé 24 heures auparavant.

Les agents Elphège Dostie de la Sûreté provinciale et Gérard Desbiens de la police municipale de Port-Alfred, ont procédé aux constatations d'usage. Selon eux, il faudrait une enquête.

Des cours de psychologie pédagogique au Saguenay ?

CHICOUTIMI. (A.F.) — On aurait l'intention d'instituer des cours de psychologie pédagogique pour les éducateurs du Saguenay, dont en particulier ceux de l'institut Saint-Georges de Chicoutimi, et les autres qui seraient intéressés.

De tels cours se donnent actuellement dans plusieurs régions de la province. D'après ce qu'a laissé entendre le supérieur de l'institut Saint-Georges, cet enseignement sera dispensé au Saguenay également dans un avenir prochain. Tout dépendrait du nombre de personnes intéressées à suivre ces cours, pour qu'un professeur spécialiste soit nolisé à cette fin.

Piéton renversé par une voiture

JONQUIERE. (G.O.) — M. Stanislas Tremblay, 73 ans, du 91 rue Damase à Jonquière, a été blessé au corps et à la tête, à la suite d'un accident survenu vers 5 heures trente, hier après-midi, rue St-Dominique en face de la Caisse Populaire.

M. Tremblay a été heurté par l'automobile conduite par Gilles Courtemanche, 17 ans, du 580 rue Lalemand, alors qu'il s'apprêtait à traverser la rue. La victime fut d'abord frappée pour ensuite rouler sous l'automobile.

De l'hôpital, où M. Tremblay fut transporté quelques minutes après l'accident par les agents de la sûreté municipale, on apprenait que la victime souffrait de blessures au corps et à la tête. L'état de M. Tremblay serait satisfaisant.

Visite au Saguenay de M. Jean Drapeau ?

KENOGAMI. (G. O.) — Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, serait le conférencier au banquet de clôture du prochain congrès régional Jeune commerce qui se tiendra à Kénogami les 13 et 14 mai.

Des démarches en ce sens ont été entreprises par les organisateurs du congrès, mais le maire Drapeau n'a pas encore fait connaître sa décision. Ce congrès réunira plus de 300 membres, ainsi que les maires et plusieurs autres personnalités de la région.

A Chicoutimi-Nord :

Sous-station électrique construite très bientôt

CHICOUTIMI-NORD. — La ville de Chicoutimi-Nord vient d'acquiescer à une demande de la Compagnie électrique du Saguenay concernant la construction d'une sous-station électrique en bordure de la rue Ste-Emile, à Chicoutimi-Nord.

Suivant cette décision, la compagnie s'est portée acquéreur d'un terrain où elle compte ériger, dès 1961, une sous-station d'une capacité initiale de 5,000 kw.

Cette nouvelle sous-station permettra à la compagnie de procéder à d'importants travaux au cours de l'été. Suivant un programme établi, la compagnie se propose de procéder à une hausse du niveau de voltage de 4,160 volts, à 12,500 volts.

Ces travaux, qui nécessiteront des déboursés de plusieurs dizaines de milliers de dollars, débuteront très prochainement et permettront à la compagnie de maintenir un bon service en dépit de l'expansion très rapide de Chicoutimi-Nord.

La cité des jeunes soumet un mémoire

JONQUIERE. (G.O.) — Le comité pédagogique de la cité des jeunes soumettra un mémoire au comité d'étude de l'enseignement technique et professionnel de la province, mardi le 19 avril, au cours d'une visite des représentants du comité provincial, à Chicoutimi.

Le mémoire, dans ses grandes lignes, traite de l'urgence d'un Institut de Technologie et d'une école d'Arts et métiers, dans le comté de Jonquière-Kénogami ; de la sélection et de l'orientation des élèves ; du recrutement et de la formation du personnel enseignant et dirigeant et de l'intégration dans le monde du travail.

Le comité pédagogique de la cité des jeunes est formé de l'inspecteur Léopold Bergeron; de M. Alfred Gauthier, représentant de la Chambre de commerce et du R.F. Jean-oRméo S.C., directeur de l'école normale de garçons.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Amélioration au service des postes

CHICOUTIMI (A.J.) — Le service des postes à Chicoutimi et aux alentours va subir diverses modifications, dans l'intérêt du public qu'il dessert. Le maître de poste, M. Antoine Imbeau, prépare actuellement la réorganisation des levées de boîtes.

"Quelques boîtes, dit-il, qui servent peu, seront enlevées et placées en d'autres quartiers. D'autres, d'un même quartier, seront changées d'endroit, afin de mieux servir la population.

"Nous nous proposons d'installer de nouvelles boîtes aux endroits suivants : à l'angle Fradette-St-Jean-Baptiste, sortie de Rivière-du-Moulin; à l'intersection du chemin Saint-Thomas et du boulevard Talbot; au coin Hertel-chemin de la Réserve; à l'angle Dallaire-boulevard St-Ignace; au 1429 du boulevard St-Ignace; puis, à Chicoutimi-Nord; aux intersections Delisle-Vimy et Roussel Ste-Emilie".

M. Imbeau ajoute que les heures des levées seront très clairement indiquées sur les boîtes.

Enfin, il déclare que ces changements s'effectueront dès que l'autorisation du ministère des Postes lui parviendra à cet effet.

Installation du curé de Roberval

ROBERVAL. (L.L.) — L'installation du nouveau pasteur de la paroisse Notre-Dame de Roberval, l'abbé Paul-Emile Coté, aura lieu ce soir, à 8 heures à l'église de cette paroisse. C'est Mgr Luc Morin, curé de Saint-Dominique de Jonquière, qui présentera le nouveau curé à ses paroissiens.

Après avoir quitté Shipshaw, son ancienne cure, l'abbé Coté et les autres dignitaires religieux feront le trajet en automobile. Un groupe de paroissiens se rendra vers 7 h. 30 au pont de Val-Jalbert pour accueillir leur pasteur et l'accompagner jusqu'à l'église, où se fera l'installation officielle.

Le Dr A. Couturier à Dolbeau, le 3 mai

ROBERVAL. (L.L.) — Le Dr Alphonse Couturier, ministre de la Santé dans le gouvernement provincial, se rendra à Dolbeau le 3 mai. C'est le Dr Léo Lauzier qui a annoncé la nouvelle mercredi.

Lors de son passage, le ministre assistera à l'assemblée trimestrielle de la Société médicale Lac-St-Jean-Roberval. Il sera également l'invité d'honneur d'une réception spéciale offerte en son honneur.

L'institut Saint-Georges inauguré vers la fin mai

CHICOUTIMI (A.F.)—L'inauguration officielle et la bénédiction de l'institut Saint-Georges de Chicoutimi auront lieu fort probablement à la fin mai ou au début de juin.

A ce moment-là, tous les travaux de finition seront terminés. Le supérieur de la maison, le R.P. Laurent Soucy n'a pu préciser la date de l'inauguration, mais il espère qu'elle aura lieu au plus tard à la fin de mai. A cette occasion plusieurs personnalités religieuses et civiles seront présentes.

L'institut Saint-Georges a ouvert ses portes il y a quelques mois. Environ 70 élèves y sont logés présentement et l'on compte en recevoir environ 75 autres, en septembre prochain. L'organisation complète de la maison s'est stabilisée depuis dit satisfait de voir comme tout le début et le supérieur s'est allait bien, même si les premiers jours ont semblé un peu difficiles, selon lui.

Attentat sur une fillette de 10 ans

CHICOUTIMI. (J.-M. F.) — Deux garçons de Kénogami, respectivement âgés de 15 et 18 ans, ont comparu devant le juge Cyrille Potvin, sous des accusations d'attentat à la pudeur sur la personne d'une fillette âgée de 10 ans.

Le cas des deux inculpés est très pitoyable, de faire remarquer le juge. Les parents ne s'occupent pas suffisamment d'eux, les laissant même abandonner l'école en 6e année. Sans s'en rendre compte, ils ont négligé un des devoirs qui devraient leur tenir à coeur, car leurs enfants oisifs sont déjà sur la pente du crime.

Les deux prévenus, armés d'une hache et de poignards, coincèrent la fillette dans un endroit sombre et la menacèrent. Ils ont affirmé qu'elle était peut-être consentante, car elle ne se défendit pas avec ses mains et ses pieds. Le juge rétorqua qu'elle se sentait plutôt menacée par tout l'armement que les prévenus portaient.

Le juge recommande donc une enquête du service des écoles de protection dans le cas du plus jeune et impose une peine de 15 jours de prison au plus âgé.

A St-Jean-Eudes :

Une évaluation scientifique ?

ST-JEAN-EUDES. (J.-M. F.) — Le Conseil de la municipalité du village de Saint-Jean-Eudes, a passé une résolution en faveur de l'institution d'un rôle d'évaluation scientifique.

A l'instar de plusieurs autres villes et municipalités de la région, les dirigeants ont approché M. Roland Bellemarre, ingénieur professionnel, afin que celui-ci étudie la possibilité d'un tel rôle.

Le coût serait de $3,000, somme dont la Commission scolaire de l'endroit fournirait la moitié, pour sa quote-part. Les commissaires ont adopté une motion visant à consacrer la somme de $750, prévue au budget à cette fin, dans l'espérance que monsieur Lamarre acceptera. Ils paieront le reste l'an prochain, ce qui leur permettrait d'instaurer ce système dès cette année.

Deux étudiants veulent savoir

Deux jeunes étudiants de la ville de Thorold, en Ontario, Patricia Grecco et Mario Grossi, viennent d'écrire au président de la Chambre de commerce de Port-Alfred, M. Roger Bourgon, afin d'obtenir certaines informations sur cette ville.

"Notre classe "Saint-Charles", écrit le jeune Mario Grossi, étudie présentement la géographie sur Port-Alfred, et je serais vivement intéressé à recevoir certains renseignements sur votre port de mer, par exemple, vos industries, les conditions de vie chez vous, les cités d'intérêt, etc."

Quant à la jeune Patricia Grecco, elle demande des informations générales sur la ville de Port-Alfred. M. Roger Bourgon s'est empressé de satisfaire la curiosité intellectuelle de ces deux jeunes étudiants.

Négociations à Chicoutimi

CHICOUTIMI. (A. J.) — Les négociations vont bon train entre la ville de Chicoutimi et le syndicat de ses employés, en vue de renouveler la convention collective présentement en vigueur, mais qui aurait dû prendre fin le 31 décembre 1960.

Les demandes les plus importantes des membres du syndicat touchent à des hausses de salaires, mais il appert qu'on n'a pas encore abordé carrément cet article du nouveau texte. Jusqu'ici, les négociations se sont déroulées dans la plus réconfortante cordialité.

L'humour était au rendez-vous

CHICOUTIMI, (A.F.) — L'humour était au rendez-vous, hier soir, au souper hebdomadaire du club Richelieu de Chicoutimi.

Le conférencier invité, Me Jean-Paul Gravel, lui-même membre du club, a émis quelques pensées de moralistes comme Sacha Guitry, Voltaire et autres. Les mots d'esprits qui ont composé la grande partie de la conférence de Me Gravel, étaient, pour la plupart, des remarques sur "les femmes". Ainsi, durant tout le temps de l'exposé pointillant du conférencier, l'assistance a passé toute la gamme du rire, du plissement des lèvres aux éclats.

Le souper a réuni une quarantaine de membres. La détente qu'a procuré Me Gravel à ses congénères fut complète.

M. GERMAIN HARVEY, directeur de la campagne de souscriptions de la Croix-Rouge, section 199 de Jonquière, qui a débuté le 10 et qui se terminera le 23 avril par une campagne-éclair dans tous les foyers de la ville.

Convocations

A Chicoutimi, ce soir, assemblée générale annuelle de l'Association de chasse et pêche Saguenay, à l'école Saint-Pie-X, (parc Jacques Cartier), à 8 heures.

Cinéma

CHICOUTIMI

Capitole — (du 8 au 21 incl.): Secret professionnel, avec Jacqueline Joubert et Raymond Pellerin; Ah ! quelle équipe, avec Dora Doll et Sydney Bechet.
Cartier — (les 12-13-14-15 avril) : Brisants humains, avec Jeff Chandler et Julie Adams; Les amants de Salzburg, avec Rossano Brazzi et June Allyson.
Impérial — (du 8 au 14 avril incl): La garçonnière, avec Jack Lemon et Shirley MacLaine; Le chien des Baskervilles, avec Peter Kushing.

BAGOTVILLE

Saguenay — (les 11-12-13-14 avril): Le dictateur, avec Charles Chaplin; Valencia, avec Sarita Montiel et Enrique Vera.

JONQUIERE

Centre — La garçonnière avec Jack Lemon, Shirley MacLaine; Le chien de Baskerville, avec Peter Cushing (12,13,14).
Bellevue — La valse dans l'ombre avec Robert Taylor; La chaine avec Tony Curtis, Sidney Poirier (12,13,14).

KENOGAMI

Princess — A summer Place avec Dorothy McGuire; The Treat, avec Robert Knapp (12,13,14).

ARVIDA

Palace — Woman like Satan; Take grant (12,13,14).

ALMA

Alma — La fièvre monte à El Pao, avec Gérard Philippe, Maria Felix; La dernière fois que j'ai vu Paris avec E. Taylor, Van Johnson (13,14,15).
Canadien — Vacances à Ischia, avec V. de Sica, M. Bru, N. Gray; La cabane du péché avec E. Rondi, L. Tellini, U. Sparado (13,14,15,16).

ROBERVAL

Diana — Les années dangereuses, avec S. Reeves, G. Kauffman, B. Caroll; Trois heures pour tuer (13,14,15).

CKRS — TV (12)

AUJOURD'HUI

11:30—Mire et 1000 cycles
12:00—Juliette
12:30—Long métrage
2:00—Le mot de la faim
2:25—La lettre chanceuse
2:30—Ciné-feuilleton
2:45—Film
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le grand duc
5:30—Le dernier des Mohicans
6:00—Vidéo Sacré-Coeur
6:15—Gumby
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Les Vickings
7:30—Suivez le guide
7:45—Au fil de la chanson
8:00—Clé de sol
8:30—Filles d'Eve
9:00—Rendez-vous avec Michelle
9:30—A communiquer (Réseau)
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaire
11:30—Nouvelles anglaises
11:40—Fin des émissions

DEMAIN

1:00—Mire et 1000 cycles
1:30—Country Hoedown
2:00—Le mot de la faim
2:30—Ciné-feuilleton
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Sir Lancelot
5:30—Au bout du monde
6:00—Aigle noir
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Libérace
7:30—Pro Musica
7:45—Pour elle
8:00—Sur demande
8:30—Jeunes visages
9:00—Cinéma international
10:45—En roulant ma boule
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaire
11:30—Silence on tourne
1:00—Nouvelles anglaises
1:10—Fin des émissions

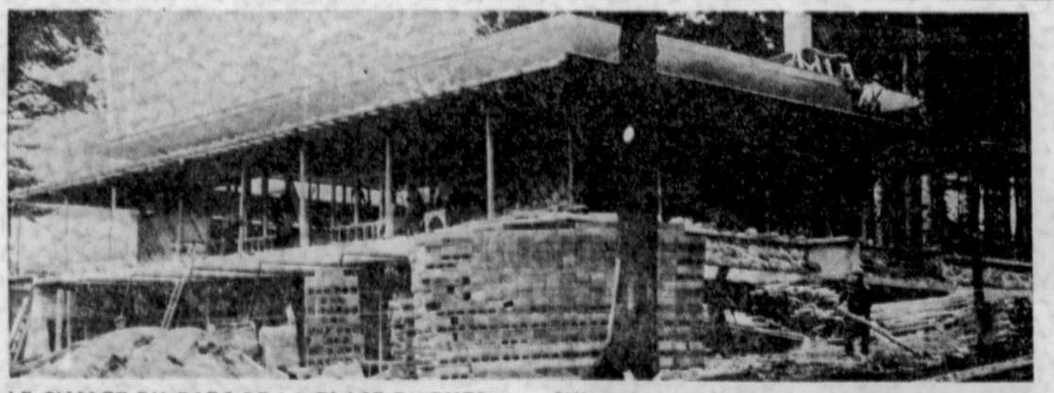

LE CHALET DU PARC DE LA PLACE D'ARMES, à Chicoutimi, sera terminé au cours du mois de mai. Les travaux avancent rapidement. Et l'on peut déjà avoir une idée de l'esthétique agréable de la bâtisse qui sera en même temps très accommodante.

Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241
Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239

SAGUENAY LAC ST-JEAN

NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143

Huit coopératives se groupent

Le "Conseil de la coopération" dispose de 6,500 membres et d'un actif de $2,280,000

NAUDVILLE. (P. T.) — Huit coopératives d'Alma et de Naudville se sont groupées pour faire partie d'un Conseil de la coopération, dont l'actif comprend $2,280,000, et plus de 6,500 coopérateurs.

Les coopératives qui ont adhéré à ce mouvement, sont les Caisses Populaires d'Alma et de Naudville, la Coopérative agricole des producteurs d'Alma, la Coopérative d'habitation Alma-Naudville-Isle-Maligne, les Ateliers coopératifs et le Syndicat d'entr'aide économique d'Alma.

Lors de la première réunion du Conseil de la coopération, on a nommé un président provisoire en la personne de Me Raymond Lapointe; M. Gérard Tremblay agira comme secrétaire provisoire également. Cette première assemblée avait pour but de faire un inventaire des effectifs du mouvement coopératif local et de coordonner les efforts et la propagande de l'éducation coopérative.

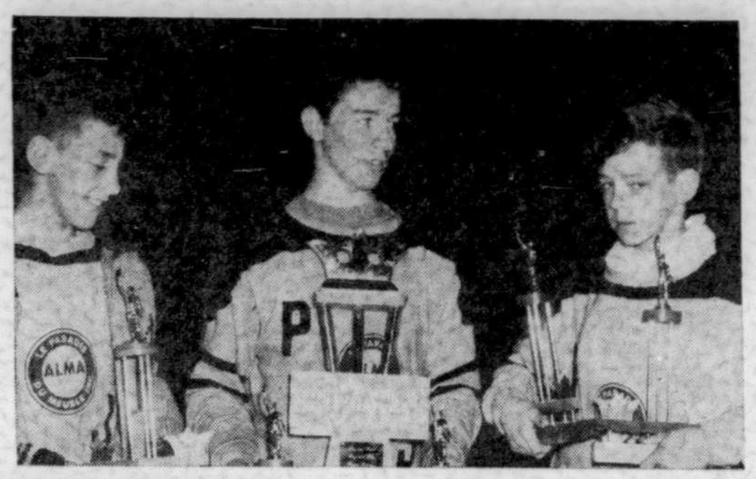

GAGNANTS DU CARROUSEL — Les jeunes patineurs Normand Moffat, Guy Villeneuve et Jacques Fortin, membres de la plus jeune équipe à s'inscrire à cette épreuve d'endurance et de vitesse, ont remporté les honneurs de la compétition de patinage d'une distance de 30 milles disputée à Alma. Les trois vainqueurs se sont mérité un magnifique trophée.

"Certaine attitude antiligue" du conseil municipal d'Arvida?

ARVIDA. (J P) — La Ligue des propriétaires a fait parvenir une lettre au conseil municipal Le président de ce mouvement, M. Adrien Lévis, reproche une "certaine attitude antiligue", au sein du conseil. Les échevins Francis Dufour et Alcide Théberge ont même été nommés "pour leur sortie" que M. Lévis a qualifiée "d'incompréhensible".

On se souvient que lors de l'assemblée publique tenue par le conseil en marge du règlement accordant une hausse des frais de représentation des membres du conseil, la Ligue des propriétaires "avait invité" les propriétaires à se rendre nombreux, afin de protester contre cette nouvelle dépense, justement après une augmentation des taxes à Arvida. A ce moment, plusieurs échevins avaient eu des paroles dures envers la Ligue des propriétaires.

L'échevin Dufour a tout d'abord pris la parole pour déclarer que, ce soir-là, la Ligue avait lancé des invitations afin de prendre la vedette de l'assemblée "qui était tout de même une assemblée du conseil municipal."

"Je suis heureux de voir que c'est la première fois que cet organisme prend publiquement position sur une question ici, à Arvida," a dit M. Dufour. Il a continué : "Je trouve curieux que celui qui reproche au conseil des dépenses exagérées, ait justement été présent à la table à ce moment-là, et qu'il les a lui-même endossées." En terminant, M. Dufour a déclaré que, pour sa part, il n'avait plus de temps à perdre dans ces sortes de discussions à la table du conseil.

Les autres échevins ont émis différentes opinions, qui n'ont pas toutes semblé favorables à la Ligue, et l'échevin Georges-L. Potvin a notamment déclaré pour appuyer ses dires : "Si l'on faisait un relevé de la liste des membres de la Ligue des propriétaires d'Arvida, on trouverait qu'elle représente seulement deux ou trois familles de la ville. Alors . . ."

A Saint-Félicien

L'état financier marque un surplus de $13,000

ST-FELICIEN. (L. L.) — Ce sont des membres du conseil, au visage satisfait, qui se présentèrent devant les contribuables à l'hôtel de ville de St-Félicien, lors de la dernière séance. C'est ce soir-là que se fit la lecture du bilan pour l'année 1960, laquelle se termine avec un surplus de $13,176.68.

L'auditeur, M. Marcel Bernier, C.A., en avait préparé le rapport, lequel fut lu à l'assistance par le secrétaire de la ville M. Arthur Blouin. Voici quelques chiffres qui y étaient contenus :

Revenus et dépenses condensés:
Compte général :

Total des revenus	$154,714.27
Total des dépenses	$147,187.67
Excédent des revenus sur dépenses	$7,526.60

Compte aqueduc :

Total des revenus	$69,044.72
Total des dépenses	$63,394.64
Excédent des revenus sur les dépenses	$5,650.08
Total du surplus	$13,176.68

Après la lecture du rapport, Son Honneur le maire Alfred Hamel, prenant la parole, dit que le conseil était heureux de présenter ce cadeau à la population, après sa première année d'administration, avec un surplus de $13,000. A son avis, le conseil municipal a été prudent dans ses dépenses en 1960 et il a pris des décisions constructives et efficaces.

Le maire fit ensuite quelques comparaisons entre le bilan de 1960 et celui de l'année précédente. Il souligna notamment que les revenus en 1960 étaient de $16,000 plus bas; que la taxe de vente avait rapporté moins; la ville a aussi engagé un ingénieur municipal: des augmentations et une assurance-groupe furent accordées aux employés, etc.; il fit également remarquer que les travaux subventionnés par les gouvernements avaient permis de réaliser plusieurs projets, tout en facilitant l'administration. Depuis le 15 octobre, le total des travaux de chômage demandé par St-Félicien se chiffre à la somme importante de $394,600.

Enfin, pour résumer le bilan de 1960, le maire dit ce qui suit: "Je suis très satisfait. J'espère que nous serons aussi chanceux en '61 et que nous arriverons encore avec un surplus, quoique je pense qu'il sera moins élevé. Le conseil municipal a prévu son audition plus à bonne heure pour aider à réaliser les dépenses urgentes. Une vingtaine de règlements divers ont été passés, ce qui représente beaucoup de travail, à comparer avec les autres années. Les assemblées des membres du conseil ont été nombreuses, à preuve, pour 9 mois d'administration, il y avait 189 pages de procès-verbaux, comparativement à 40 pages en 1959, ce qui fait environ 5 fois plus. Le maire félicita et remercia tous les échevins pour leur collaboration étroite et leur bel esprit, lors des discussions importantes.

Les choses se sont passées poliment et d'une façon empressée. Il adressa un merci spécial au secrétaire de la ville M. Arthur Blouin, qui est "comme le poteau" du conseil municipal et aussi il fit remarquer toute la somme de travail que ce dernier avait abattu au cours de 1960. Il le remercia pour tous les services rendus et qui ont certes contribué au beau résultat obtenu.

Enfin, la parole fut aux échevins et aux contribuables, tous se montrèrent satisfaits. Pour terminer, M. Marcel Bernier, l'auditeur, dit que le surplus de l'année et les nombreux règlements passés dénotent de façon assez précise que le conseil a fait preuve de beaucoup de dynamisme en peu de temps. "Il me fait plaisir de les féliciter pour le beau travail et j'espère qu'à l'avenir ils continueront dans ce sens-là". Les membres du conseil adoptèrent à l'unanimité le budget et réengagèrent pour cette année l'auditeur M. Bernier.

Dans le district d'Alma

Succès sans précédent de la campagne d'emploi d'hiver

ALMA. (P.T.) — La campagne d'emploi d'hiver, dans le district d'Alma, a remporté un succès sans précédent et le gérant du Service national de placement à Alma, M. R.-M. Gagnon, a déclaré, en publiant les statistiques de cette période du 1er novembre au 28 février, que le distrit d'Alma se classait parmi les premiers de toute la province quant aux résultats.

$2 millions en travaux

En publiant le rapport des activités du comité d'emploi d'hiver, pour la période de novembre à mars, M. Gagnon a déclaré que le montant total des travaux exécutés s'étaient élevés à $2,174,604.42, ce qui avait permis à environ 1,500 travailleurs de recevoir $841,789.90 en salaires.

Le montant total des travaux municipaux acceptés par les gouvernements se chiffre à $1,279,551.42 pour cette année, comparativement à $87,193. Pour l'an dernier, alors que quatre municipalités seulement avaient souscrit à ce plan. C'est donc une augmentation de $1,192,358.42 sur la période correspondante de 1959-60. Les salaires payés pour ces travaux municipaux se sont élevés à $573,274.00.

Pendant la même période, la construction domiciliaire a contribué également à soulager le chômage, alors qu'il s'est délivré 31 nouveaux permis de construction domiciliaire, pour un montant de $273,775. Alors que 18 permis de réparations ont augmenté le total de $53,100.

Il faut également tenir compte de la construction de deux édifices commerciaux, au coût de $95,000, et de deux écoles, au coût de $473,178. Ce qui porte le grand total des constructions à $895,053., et le montant des salaires payés dans la construction à $268,515.

L'emploi

Grâce à l'initiative des gouvernements fédéral et provincial, la campagne d'emplois d'hiver a permis de donner de l'emploi à environ 1,500 hommes, dont 1,155, seulement sur les travaux entrepris par les municipalités. La plupart de ces ouvriers ont travaillé durant les mois de novembre et décembre, alors que d'autres ont eu un emploi constant durant toute cette période.

Certains travaux, commencés à l'automne, seront parachevés d'ici la fin de mai, dans la ville d'Alma et les municipalités de St-Jérôme (village et paroisse), le village de St-Gédéon, L'Ascension, Hébertville-Station, Ste-Monique, paroisse d'Alma, la paroisse de St-Bruno et la ville des Desbiens.

Les plus récentes statistiques indiquent que les municipalités, qui ont souscrit à la campagne d'emploi d'hiver, sont les suivantes : paroisses d'Alma, d'Hébertville, de St-Gédéon, de St-Jérôme, de Ste-Croix, de St-Coeur-de-Marie; les villages d'Hébertville, de St-Gédéon, Ste-Monique, L'Ascension, Hébertville-Station, St-Bruno, St-Nazaire, St-Coeur-de-Marie, St-André, ainsi que les villes d'Alma et d'Isle-Maligne.

Ordinations à St-Dominique

JONQUIERE. (G.O.) — Quatre prêtres de Jonquière, seront ordonnés dans leur paroisse natale de St-Dominique, dimanche le 28 mai, par Son Excellence Mgr Paré, évêque du diocèse.

Ce sont, l'abbé Gérard Bergeron, fils de M. et Mme Ernest Bergeron du 78 de la rue des Erables : l'abbé André Bouchard, fils de M. et Mme Louis Bouchard, du 173 de la rue St-Charles ; l'abbé Bernard Lavoie, fils de M. et Mme Victor Lavoie, et l'abbé Jean-Marc Lapointe, fils de M. et Mme Arthur Lapointe, du rang VI, à Jonquière.

Association de chasse et de pêche assemblée

CHICOUTIMI (G.P.) — L'assemblée générale annuelle de l'Association de chasse et pêche, Chicoutimi - Lac-St-Jean aura lieu ce soir, à la salle de l'école St-Pie X, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi, à 8 heures précises.

En plus des affaires de routine administrative et la nomination des directeurs pour la prochaine année, il y aura démonstration du maniement d'un moteur hors-bord, et projections de films.

Les membres de l'Association et leurs amis sont invités à cette assemblée qui coincide avec la Semaine nationale de la faune.

Thé-causerie pour le bénéfice des orphelins

PORT-ALFRED. (C.W.) — Un thé-causerie, sous les auspices de l'organisation des parrains des orphelins de l'orphelinat de Chicoutimi, a eu lieu hier après-midi, au club Port-Alfred.

Une conférence a été prononcée par Mme Jean-Jacques Normand, présidente de l'organisation régionale. Plus de 200 dames de la Baie s'y sont rendues et les recettes ont été versées à l'organisation des orphelins. Mme Bertrand Plante, de Port-Alfred, était la principale organisatrice, secondée par Mme Jean Lebon et quelques autres.

Nécrologie

Feu LUDGER JONCAS

Est décédé subitement, le 12, à Port-Alfred, à l'âge de 57 ans, Ludger Joncas, du 126-C, 5ème avenue. Il était célibataire, fils de feu Joseph Joncas et Amenda Truchon. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires du 55 boulevard de la Grande-Baie. Les funérailles, confiées à la maison Aubin et Fils, se feront à l'église Saint-Alexis de Port-Alfred, et l'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Collecte remise au 30 à Chicoutimi

CHICOUTIMI. (A. J.) — La collecte à domicile en vue de mener plus fermement la lutte à la paralysie cérébrale, qui devait avoir lieu à Chicoutimi le 16 courant, a été reportée au 30 du même mois, nous apprend l'association de paralysie cérébrale, section du Saguenay. Ce sont des circonstances dirimantes qui l'ont portée à prendre cette décision.

Mais la campagne générale de cet organisme débutera le 16 pour se poursuivre jusqu'au 30. Les dates seront les mêmes, sauf cas spéciaux, pour les villes de Jonquière, Arvida, Kénogami - Chicoutimi - Nord, Port-Alfred, Bagotville, Rivière-du-Moulin, Saint-Jean-Eudes et autres centres.

Conférence de M. Robert Garry

CHICOUTIMI. (A. J.) — Une haute personnalité du monde professoral, M. Robert Garry, sera le conférencier au thé-causerie annuel de la Société d'étude et de conférences de Chicoutimi. Celle-ci aura lieu le 23 de ce mois, à 3 h., à l'hôtel Chicoutimi.

M. Garry est professeur de géographie et des civilisations extrêmes-orientales, à l'Institut de géographie et à la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal. Il parlera alors de la Gascogne, l'une des anciennes provinces de la France.

Une assistante-secrétaire à la Commission scolaire

PORT-ALFRED. (C. W.)—Le secrétaire-trésorier de la Commission scolaire de Port-Alfred, M. J.-J. Gravel étant absent depuis plusieurs semaines, pour cause de maladie, celui-ci devra se nommer une assistante-secrétaire comme le veut le code scolaire.

La nouvelle assistante, Mlle Rose-Blanche Tremblay agit comme telle depuis un certain temps, en plus de la fonction d'institutrice-suppléante.

Aider nos compatriotes Acadiens

M. H. Lallier, conférencier à la Fraternité française

HEBERTVILLE. (P.T.) — M. Henri Lallier, de Québec, secrétaire de la Société St-Jean-Baptiste de la Vieille capitale, sera le conférencier d'honneur au banquet d'ouverture de la septième campagne de la Fraternité française, dans le diocèse de Chicoutimi. Plus de 200 convives sont attendus pour cette manifestation qui aura lieu le 15 avril, à 6 heures, à l'hôtel Hébert, de Notre-Dame-d'Hébertville.

La réunion sera présidée par M. Maurice Côté, de Chicoutimi-Nord, président de la St-Jean-Baptiste régionale du Saguenay. Les présidents de chaque comité de comté seront également présents pour exposer leurs plans de campagne. Comme on le sait, notre diocèse a été jumelé cette année avec la Nouvelle-Ecosse, pour cette souscription patriotique, dont l'objectif a été fixé à $4,500. Cette somme sera rapidement atteinte et même dépassée si chacun prend ses responsabilités et fait sa part. La souscription se fera entre le 15 avril et le 15 mai.

Parrains compréhensifs . . .

L'organisateur régional de la Fraternité française, M. Georges-Henri Fortin, d'Alma, s'est dit convaincu que les diocésains sauront se montrer des parrains compréhensifs et généreux à l'endroit des compatriotes acadiens. "En Nouvelle-Ecosse, dit-il, un Acadien sur deux a perdu sa langue maternelle; un descendant de Français sur six a perdu sa foi. C'est dire tous les dangers que la minorité française de cette province du Canada doit affronter et tout le courage qu'elle doit montrer pour conserver l'héritage précieux de la foi et de la langue. Cela nous prouve également toute l'importance d'une campagne de fraternité pour aider les nôtres."

Les oeuvres de la minorité française de Nouvelle-Ecosse sont nombreuses, mais elles ont besoin du nerf de la guerre, l'argent. La contribution des Canadiens Français de la région, si minime soit-elle, formera l'objectif de $4,500 qu'il faut pour stimuler l'ardeur de nos compatriotes dans leurs organisations religieuses, culturelles et économiques.

Le thème de cette campagne pourrait bien être: "Chacun sa petite part, selon ses moyens, et l'objectif est atteint".

Au congrès des bibliothécaires

CHICOUTIMI (J.M.F.)—Mlle Madeleine Martin, bibliothécaire en chef de la bibliothèque publique de Chicoutimi, assistait dernièrement, en tant que représentante régionale, à un congrès tenu à Québec. Mlle Martin a bien voulu nous fournir quelques explications au sujet de ce congrès.

"Au cours de cette réunion dont le thème était : "Rapports entre les membres, et exposition des problèmes et des progrès de chacun", nous avons résolu de soumettre à la Commission des bibliothèques du Québec, un mémoire demandant des octrois plus nombreux et plus généreux à nos institutions.

Nous avons aussi étudié la possibilité de l'institution d'une législation provinciale pour l'administration de notre organisation, a-t-elle déclaré.

"Cette réunion, coïncidait avec la préparation de la Semaine des bibliothèques canadiennes. Jusqu'ici, nous avons reçu des pancartes, des affiches, des signes et différents autres moyens de publicité visant à faire connaître notre Semaine auprès du lecteur canadien", termina-t-elle.

Grâce à la demande de M. Morneau

St-Félicien aurait un Centre de loisirs OTJ plus tôt que prévu

ST-FELICIEN. (L. L.) — St-Félicien aura son centre de loisirs d'ici un an. C'est ce qui ressort d'une assez longue discussion lors de l'assemblée du conseil tenue mardi de cette semaine. En regard avec ce projet, les autorités municipales ont donné un avis de motion concernant l'achat d'un terrain pour ce centre de loisirs et la première lecture du règlement sera faite lundi prochain. Le site en question est un terrain de 1500 par 800 pieds dans le territoire de la paroisse, lots appartenant à MM. Antoine Hébert et Emile Brassard. Cependant, comme la ville possède déjà une option pour acheter ce terrain, ce sera vite fait, et par la suite il sera annexé à la ville. Il est situé le long du boulevard projeté.

Ce futur centre de loisirs, propriété de la ville et qui sera administré par l'OTJ pourrait être réalisé dans l'ordre des travaux subventionnés par les gouvernements. Il comprendrait une patinoire, salle de réception, etc., enfin tout ce qui entre dans ce domaine et serait digne de St-Félicien et de sa population. Le maire Hamel, qui est présentement à Québec, s'occupera de ce projet auprès du ministère des affaires municipales.

Ce qui a amené le conseil à repenser à ce projet, est une demande de M. Romuald Morneau, lequel désirait bâtir une salle de récréation à St-Félicien.

La requête avait été mise à l'étude et c'est en l'étudiant que les membres du conseil virent que ce projet d'envergure demandait considération. Le conseil ne doutait pas que M. Morneau tienne cette salle d'une façon correcte, et assura ce dernier que si la ville voyait son projet de Centre de loisirs échouer, le nom de M. Morneau serait le premier sur la liste et aurait la priorité pour construire une telle salle. Le maire dit enfin: "M. Morneau, en faisant cette demande, a aidé la ville, car cette dernière a fait étude de cette question d'un point de vue plus général".

Donc, la population de St-Félicien verra bientôt un autre de ses désirs se réaliser et cela grâce au travail de ses administrateurs.

Jean-Guy Mongeau exposera, à Alma

ALMA. (P.T.) — Le Comité des arts d'Alma présentera sa troisième grande exposition, en fin de semaine, alors que la population pourra admirer les oeuvres de Jean-Guy Mongeau, un des plus grands espoirs de la peinture canadienne-française.

Contrairement à ce qui avait déjà été annoncé, cette exposition n'aura pas lieu à l'hôtel de ville, mais plutôt au magasin Gagnon Frères, meubles, rue Sacré-Coeur, à cause des réparations que l'on effectue présentement à l'édifice municipal.

Le vernissage aura lieu jeudi soir, à 7 h. 30 et la population pourra visiter cette exposition chaque soir, de 7 h. 30 à 10 heures, ainsi que l'après-midi, de 2 à 5 heures, vendredi, samedi et dimanche.

Le jeune peintre Jean-Guy Mongeau, est natif de Montréal et est diplômé de l'Ecole des beaux-arts de cette ville. Il a exposé à plusieurs endroits, notamment au Canada House, à New York, ainsi qu'au London Art Museum. Il est lauréat de la Jeune peinture 1961 et premier prix du Club des beaux-arts de Montréal en 1960.

Noces d'or à Roberval

ROBERVAL. (L. L.) — M. et Mme Aimé Larouche (Marie Lavoie), de Roberval, célébraient dernièrement leur 50e anniversaire de mariage. La fête, qui avait été organisée par les enfants des jubilaires, débuta par une bénédiction à l'église Notre-Dame de Roberval. L'abbé Errol Lavoie, du séminaire de Chicoutimi, et neveu des héros du jour, était le prêtre officiant. Il prononça également un sermon de circonstance.

Après la cérémonie religieuse, un banquet suivit au Château Roberval où environ 200 convives étaient présents. Le maître de cérémonie, M. Robert Boily, petit-fils, présenta plusieurs orateurs, notamment l'abbé Lavoie, le jubilaire et aussi le maire de la ville, S. H. F.-X. Bouchard. Une adresse de bons voeux fut lue par Nicole Boily; deux autres petites-filles, Line Marcoux et Elaine Ménard présentèrent de jolies fleurs et enfin, Danielle Privé, de la 4e génération de M. et Me Aimé Larouche, leur offrit au nom des parents et amis une substantielle bourse.

La famille de M. et de Mme Aimé Larouche compte cinq enfants: Eliette, Mme Ls-Joseph Boily; Yvette, Mme J.-Marie Marcoux; Rose-Aimée, Mme Marcellin Ménard, toutes de Roberval; Gertrude, Mme Odina Bouchard, de Montréal; et enfin un fils, M. Maurice Larouche, de Roberval.

EXPOSITION DE LIVRES — La direction de la bibliothèque municipale de Kénogami inaugurait, mardi soir, une exposition de livres qui se terminera le 14 avril à l'hôtel de ville de Kénogami. Sur la vignette, le secrétaire de la bibliothèque, M. Pierre-Paul Bouchard, ainsi que Mlle M. Gagnon.

$2,000 sont versés à la bibliothèque de Chicoutimi

CHICOUTIMI (J.M.F.) — La bibliothèque publique de Chicoutimi s'est vu octroyer une somme de $2,000 de la part du gouvernement provincial.

Cette nouvelle parvenait à la bibliothécaire en chef, Mlle Madeleine Martin, le 4 de ce mois. Le gouvernement provincial disposait de plus de $142,000 à distribuer entre les diverses bibliothèques québecoises.

Le mode de distribution est basé sur la population desservie par cet organisme culturel. Une somme de $0.06 environ fut allouée par tête. Mlle Martin calcule que la bibliothèque de Chicoutimi ne fut pas négligée par nos dirigeants, notre part étant dans la moyenne.

DÉJÀ
en construction
à GREENFIELD PARK
(SUR LE BOUL. TASCHEREAU, À L'ANGLE DE L'AVENUE GLADSTONE)

Le second
MIRACLE MART
de la région de Montréal
Magasin à rayons super-rabais
D'autres centres Miracle Mart sont déjà, ou seront bientôt en construction dans la région montréalaise. Ils seront situés :
1. à Pont Viau (en construction), sur le boul. des Laurentides;
2. sur Jean Talon, près du boul. Pie IX; (en construction d'ici deux semaines)
3. Dorval 4. St. Martin

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-54 44; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143

SAGUENAY LAC ST-JEAN

SPORTS

A bâtons rompus

par GILLES PARADIS

Un jour mémorable ?

Le 12 avril 1961, sera-t-il une date marquante pour les sportifs de Chicoutimi? Un Dan Walker enthousiaste pénétrait dans l'enceinte du Colisée, hier matin, avec une équipe d'ouvriers pour y faire la toilette, en vue de la présentation du concours M. Canada 1961. Un peu d'histoire nous rappelle que "l'endroit des meilleurs spectacles" est l'oeuvre d'un grand sportif décédé, le docteur Gustave Gauthier. Après l'admission des Saguenéens de Chicoutimi, Roland Hébert a pris la gérance du Colisée, pour mener la barque de façon remarquable. Jules Bouchard et Germain Landry ont pris la relève par la suite.

En septembre dernier, MM. John Murdoch et Odilon Crevier, principaux actionnaires du Colisée ont mis l'immeuble en faillite, et la Société d'agriculture, qui a des droits sur l'édifice, n'a pu vraisemblablement rien faire pour les empêcher de réclamer leurs redevances.

Ce fut l'inactivité complète au Colisée, durant les derniers six mois, et même les Saguenéens de Chicoutimi de la ligue junior "A" du Saguenay ont dû se retirer des cadres du circuit Jean-Baptiste Tremblay, à la grande surprise de la population . . . Et maintenant, le Colisée sera réouvert, au grand public, le 30 avril et des ouvriers font le grand ménage, pour la circonstance.

Mais le Colisée de Chicoutimi fermera-t-il ses portes à nouveau, après le concours M. Canada 1961? Dan Walker va réussir le tour de force de donner son spectacle au Colisée, après l'assentiment de MM. Murdoch et Crevier, et la Société d'agriculture . . . Mais qu'adviendra-t-il par la suite ?

Voici ce que déclare Dan Walker: "Nous avons voulu présenter notre spectacle au Colisée pour démontrer justement que le public est prêt à reprendre le chemin du Colisée. Si notre concours pouvait susciter un regain de vie, dans le Colisée, faire en sorte que cet édifice demeure ouvert après le concours, et ce à l'année longue, nous serions très heureux. Il appartient maintenant aux amateurs et fervents de sports de faire leur part et de montrer leur intérêt pour la cause du Colisée en répondant en grand nombre à notre invitation pour le concours M. Canada," de terminer Walker. La réponse est donc en grande partie aux mains du public sportif, pour savoir si le Colisée de Chicoutimi sera encore, et pour longtemps, "l'endroit des meilleurs spectacles".

EN DEUX MOTS

Arthur Tremblay, le secrétaire de la ligue junior "B" de hockey de Chicoutimi, a fait un geste digne de mention, à l'endroit des chroniqueurs sportifs de Chicoutimi, en les remerciant officiellement de leur collaboration pour la publicité faite à son circuit . . . Ce soir, pour les sportifs, ne pas oublier l'assemblée générale annuelle de l'Association de chasse et pêche, Chicoutimi-Lac-St-Jean, à l'école Pie-X, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi . . .

Jacques Allard est de retour à Chicoutimi, et son nez est intact, mettant ainsi fin à la rumeur qui voulait qu'il ait subi une fracture au "brandy nose" . . . Jacques a tenté vainement d'avoir son congé des Chevaliers de Kénogami, dans le but de jouer au baseball à Alma, mais Roland veut construire une équipe pour remporter le championnat de la Ligue sénior de baseball du Saguenay, et il compte sur Allard pour y parvenir . . . D'où le refus . . .

Dan Walker escompte que 105 des plus beaux hommes du pays tenteront de se mériter le titre de M. Canada sénior et junior 1961 . . . Germain Munger est également de retour à Chicoutimi, après une saison remarquable avec les Canadiens junior d'Ottawa-Hull . . . Il croit pouvoir jouer pour les As de Québec, la saison prochaine, mais il appert qu'il ne connaîtra son sort qu'en octobre prochain, de même que son compagnon Mauril Morrisette . . . Gilles Bernard a réussi pour la cinquième fois consécutive, dix abats consécutifs, dans la Ligue commerciale de quilles, de Chicoutimi.

Enlevante joute prévue entre Aiglons et National, ce soir

ALMA, (G. Potvin) — C'est sans doute une autre partie remplie d'émotions de toutes sortes qui sera présentée ce soir à l'arène d'Alma, à 8 h. 30 h., alors que le National de Port-Alfred s'amène pour la sixième partie de la série finale du circuit junior Jean-Baptiste Tremblay.

Le National effectue sa visite à Alma dans des conditions bien spéciales, puisqu'il est acculé au mur, et fait face à l'élimination, par suite du brillant triomphe remporté par les Aiglons à Port-Alfred mardi soir, devant un public qui a passé par toutes les phases de l'énervement.

Jules Tremblay, qui commentait encore hier ce triomphe des siens à Port-Alfred, était un homme heureux. Il n'avait que des hommages à rendre à tous ses joueurs, principalement pour le moral qu'ils ont affiché au moment critique où le National avait réussi à égaliser les chances 4 à 4, 5 minutes seulement avant la fin de la partie.

L'instructeur des Aiglons d'Alma n'est pas homme cependant à se réjouir trop tôt, et il déclare qu'il n'est pas encore temps de respirer totalement à l'aise, puisqu'il y a l'importante partie de ce soir. Tremblay croit toutefois que ses hommes savent plus que jamais ce que veut dire "trop grande confiance", et c'est au jeu des grandes occasions des séries semi-finales et finales que le pilote de l'équipe d'Alma voudra avoir recours, sachant très bien que le National est à son aise quand il évolue sur la glace locale.

Tout indique que l'équipe d'Alma sera au complet pour cette joute. Lors de la partie mardi soir à Port-Alfred, les Aiglons étaient privés des services de Gaston Dufour et de Reynald Bergeron, mais il est plus que probable que ces deux joueurs soient au poste ce soir, pour prêter main-forte à la vaillante équipe dirigée par Jules Tremblay.

De son côté, Paul Dufour vient à Alma avec le même alignement qu'il a conservé depuis le début de la série, et tous les joueurs disponibles seront en uniforme. Dufour a l'avantage de pouvoir compter sur un nombre assez imposant de réserves, et à l'occasion, il effectue certains changements importants à l'un ou l'autre de ses trios.

On s'attend à ce que l'arène d'Alma manque de place ce soir, pour accueillir tous les sportifs qui voudront voir le spectacle. La série jusqu'ici jouit d'une grande popularité, et le public des deux arènes s'est comporté à merveille lors des 5 rencontres disputées depuis le début de la finale.

A Alma, nombreux sont les sportifs qui aimeraient bien voir leurs protégés en finir dès ce soir. La première des raisons, c'est que pour la première fois, le public des Aiglons serait là pour applaudir le championnat. L'an dernier, on s'en souvient, les Aiglons avaient réglé le sort de la finale sur une patinoire étrangère, plus précisément au colisée de Chicoutimi. Ainsi, un public beaucoup plus nombreux pourrait laisser libre cours à sa joie, d'autant plus qu'un deuxième championnat pour les Aiglons reste une chose que personne n'avait prévu, du moins pas à la veille des éliminatoires.

Trois trophées seront remis à des joueurs des Aiglons au cours de la partie de ce soir. Tout d'abord, le trophée Laurent Dauteuil, institué l'an dernier pour le joueur le plus utile de l'équipe, sera remis à celui de l'édition 1960-61 qui sera le choix des journalistes sportifs. L'an dernier, Michel Murray, le populaire gardien de buts des Aiglons de l'édition précédente, s'était vu attribuer le trophée Dauteuil. Par ailleurs, Me Patrick Falardeau a fait savoir cette semaine qu'il instituait un trophée permanent avec réplique, pour le meilleur compteur du club durant la saison régulière.

Enfin le poste CFGT, par l'entremise de son gérant France Fortin, a annoncé qu'il attribuera un trophée qui restera la propriété du joueur désigné comme le plus combatif, et partant l'inspiration numéro 1 du club, au cours de la saison régulière.

Le gouret de salon: le sport préféré au Patro

BAGOTVILLE, (W. G.) — Le gouret de salon est le sport préféré des membres du Patro Notre-Dame de la Baie, à Bagotville, en cette période mi-printemps mi-été. Toutefois, c'est dans la section St-Tharcice, du Frère Jean-Roch Fortin, que se pratique le gouret de salon sur une haute échelle.

Chez le Dominique Savio, six équipes, dont trois en catégories junior et sénior, ont fait l'ouverture d'un circuit de gouret de salon, lundi. Au cercle Notre-Dame, on pratique plusieurs jeux d'intérieur pour le moment, mais on se prépare pour les sports d'extérieur. Il semble que le football deviendra le premier à pouvoir être pratiqué avant de passer à la balle-molle ou au baseball.

Dimanche a marqué le banquet sportif des divisions Dominique Savio et Cercle Notre-Dame, sous la direction respective des Frères Champagne et Guay. Nombreux sont ceux qui ont assisté à ce brillant couronnement des jeux d'hiver. On a profité de l'occasion pour effectuer la distribution des trophées d'équipes et individuels, et tous se sont plu à cette fête.

Le cercle Notre-Dame, la section des plus vieux au Patro, suivent de près les séries éliminatoires de la Ligue nationale, ainsi que le détail de la ligue junior régionale.

Les statistiques actuelles proviennent du seul circuit organisé, pour le moment, soit celui de la section St-Tharcice. Les chiffres révèlent une égalité chez les quatre équipes, dont les Ecureuils dominent le classement avec une légère priorité sur les Panthères. Un seul point sépare les Léopards des Buffles qui eux ne sont pas loin de la tête. En voici d'ailleurs, un tableau plus complet:

Listes des compteurs au gouret de salon :

	B	A	Pts	Pu.
Gaétan Maltais	7	1	8	4
Michel Bouchard	5	2	7	2
François Fradette	3	4	7	1
Jocelyn Tremblay	4	1	5	0
Bertrand Côté	4	1	5	0
Maurice Imbeault	6	0	6	0
Michel Serzerie	3	1	4	1
Camil Parent	2	2	4	2
Clément Tremblay	1	3	4	0
Alain Gagné	2	0	2	3
Michel Godmaire	1	2	3	0
Martin Girard	0	3	3	4
Didier Tremblay	2	0	2	0
Serge Girard	0	3	3	1
Errold Lemieux	1	1	2	0
Yves L'Heureux	1	0	1	0
Edmond-R. Tremblay	1	0	1	0
Paul Olsen	0	1	1	0
Jacques Lemieux	1	0	1	0
Stevens Tremblay	0	2	2	2
Michel Boivin	0	1	1	0
Florient Gagné	1	0	1	0

Liste des positions des équipes

	J	G	P	N	Pts
Ecureuils	4	2	0	2	6
Panthères	4	1	0	3	5
Buffles	4	1	2	1	3
Léopards	4	1	3	0	2

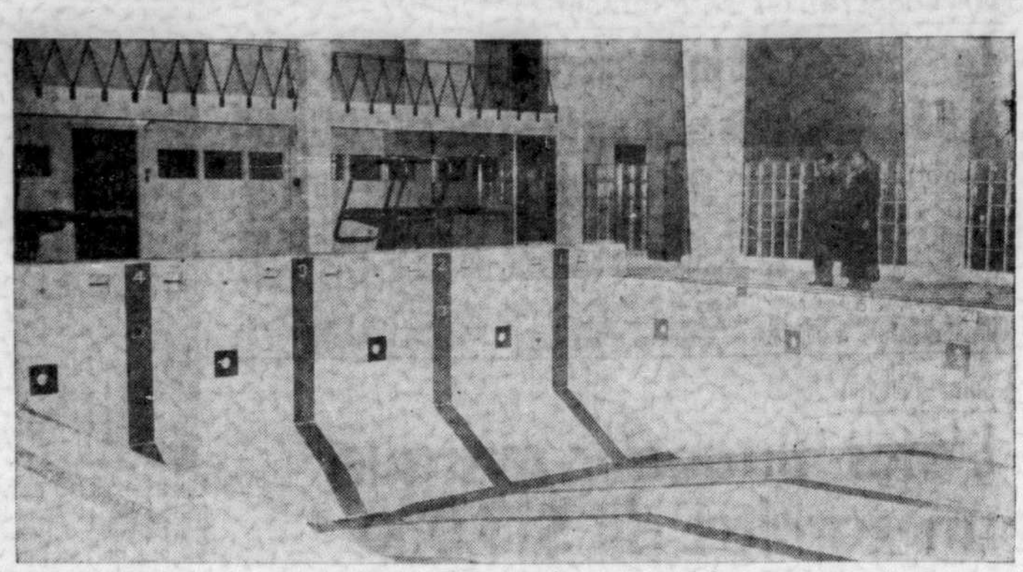

LA PISCINE DE L'INSTITUT SAINT-GEORGES — L'aménagement de la piscine intérieure de l'Institut Saint-Georges, de Chicoutimi, est pratiquement terminé. Elle est, comme on le voit, de conception des plus modernes. On devrait commencer à l'utiliser ces jours-ci.

Selon son instructeur, Paul Dufour:

La malchance s'acharne sur le National de Port-Alfred

PORT-ALFRED, (W. G.) — "Une fois de plus, nous avons joué de malchance". Telles ont été les paroles de l'instructeur Paul Dufour, après l'amère défaite des siens aux mains des Aiglons, dans la finale pour le trophée Saguenay-Loisirs. Assis dans son bureau, avec un calme impressionnant, le jeune moniteur du National s'interroge encore sur la guigne qui s'acharne sur ses joueurs dans cette série : lors de la dernière joute le National a dominé la situation sans pouvoir faire mieux que d'enregistrer quatre buts richement mérités, pendant que ses adversaires voyaient le disque trouver le fond du filet, comme par enchantement. De l'avis de Paul, et de nombreux amateurs, cinq des six marques des vainqueurs étaient des points chanceux.

Cependant, "nous ne sommes aucunement découragés et c'est avec encore plus de vigueur que nous combattrons ce soir, à l'aréna d'Alma afin d'éviter l'élimination, niveler les chances et revenir au palais municipal pour une septième et décisive partie, demain soir".

"Mes joueurs sont décidés à laisser leur peau sur la glace s'il le faut, et je suis persuadé que nos brillants efforts, depuis le début de cette série, connaîtront le succès espéré, ce que tous nos nombreux supporteurs souhaitent d'ailleurs". On s'attend à ce qu'une forte délégation de la Baie des Ha ! Ha ! se rende à Alma afin d'accorder un support moral à ses favoris.

La majorité des spectateurs, lors du dernier duel entre les deux clubs, mardi, à Port-Alfred, se demandent encore pourquoi les arbitres sont si tolérants envers deux arrière-gardes des Aiglons, Raymond Plouffe et Luc Tessier. Ce dernier particulièrement se jette souvent sur la glace pour retenir une rondelle qu'il vient de bloquer et parfois, à l'aide de ses mains il pousse le disque sous lui, commettant ainsi un délit qui devrait lui coûter normalement une punition mineure. Mardi, il a frustré le National d'une couple de buts sous l'oeil d'un arbitre indulgent, et tous se demandent pourquoi les officiels n'appliquent pas les règlements de façon uniforme. "L'homme au gilet barré" qui ne sévit pas pour une offense qui se déroule sous ses yeux, commet une injustice grave envers l'équipe adverse.

Le champion régional recevra la visite des champions de la Ligue métropolitaine de Montréal, samedi et dimanche. Les Maroons de Lachine ou les Alouettes de St-Jérôme, s'attaqueront alors aux Aiglons ou au National dans une série 2 de 3.

Le trophée Saguenay-Loisirs sera transporté par le secrétaire Julien Gagnon, ce soir, à Alma.

A Arvida

Le bonspiel amateur remporte un succès

ARVIDA, (P.B.) — Le bonspiel amateur, qui se déroule présentement sur les deux allées du Centre Récréatif d'Arvida, connaît une grande activité et plusieurs participants ont déjà subi l'élimination. Toutefois, quelques équipes ont réalisé des jeux de première classe pour demeurer encore dans la lutte. C'est ainsi, que les équipes des skips N. Pearson, Y. Tremblay, N. Gaudreault, L. Villeneuve, R. Berron et P. H. Powis, de la section "A", auront une occasion de faire un pas de plus vers les honneurs.

Dans la section "B", les équipes masculines des skips McGovern, Sanderson, Jomphe, Boily et Pilon ont réussi à atteindre la semi-finale et tenteront, jeudi soir, de se mériter une place pour la finale.

Chez les dames, les équipes des skips Pilon, Morasse, Simard, Morier et Pearson, commenceront leurs séries semi-finales jeudi soir et conserveront certes toute leur adresse pour se glisser jusqu'à la finale. Ces équipes féminines de la section "A" ont effectué, jusqu'ici, des jeux spectaculaires et les dernières étapes des éliminatoires réserveront sans doute des surprises.

Dans la catégorie "B", les équipes féminines des skips Perron, Renauld, Larouche et Bellemarre auront l'opportunité de se livrer une chaude lutte, en semi-finale, pour se hisser jusqu'à la finale.

Comme on le sait, ce bonspiel amateur groupait 48 équipes et se terminera samedi soir à l'occasion d'une soirée dansante.

On profitera de cette veillée pour faire la remise officielle des trophées aux 4 équipes gagnantes. Les monarques de la section "A", tant du côté féminin que masculin, se verront décerner de magnifiques trophées, alors que les méritants de la section "B" bénéficieront de trophées un peu différents.

Jusqu'ici, les événements se sont fort bien déroulés et rares furent les participants qui ont manqué à l'appel. Une telle initiative a certes plu au grand public et l'âme dirigeante de ce bonspiel, M. Rock Larouche, doit certes s'en féliciter. Des curieux accourent nombreux et manifestent un grand intérêt à ces compétitions.

A Alma-Naudville

Le concours de "chasse à la corneille", dimanche

ALMA, (G. P.) — Le concours annuel de chasse "à la corneille", organisé par l'Association de chasse et pêche Alma-Naudville, aura lieu dimanche prochain. C'est ce qui a été décidé, lors de la dernière assemblée de l'organisme, tenue la semaine dernière, au local du "Bout de l'île".

L'enregistrement des chasseurs se fera samedi soir, entre six heures et minuit, ainsi que dimanche matin, entre 6 heures et 9 heures à l'hôtel de ville d'Alma. Tous les membres de l'Association peuvent prendre part à cette compétition, pourvu qu'ils possèdent leur carte de membre en règle.

Les chasseurs seront groupés par équipe de deux, c'est-à-dire un chasseur expérimenté et un débutant. A noter, qu'aucune prise ne sera acceptée après 1 h. 30 p.m., et la décision des officiels sera finale. Le vainqueur se méritera le trophée Conrad Bergeron. Actuellement détenu par Sunny Scullion, le champion de l'année dernière.

Immédiatement après la chasse aux corneilles, il y aura concours de tir au pigeon d'argile. Pour cette compétition, les concurrents seront divisés en trois classes.

Rappelons que les membres pourront prendre le dîner au local, dimanche. Le dîner sera servi à 12 h. 30, et encore là, seuls les membres en règle pourront profiter de cet avantage.

Le président de l'Association, M. Marc Gravel, a déclaré qu'il envisageait un succès formidable, pour cette occasion.

A Arvida

Les cours de moniteurs remportent un succès

ARVIDA, (J. P.) — Les cours de moniteurs de loisirs ont connu un grand succès, cette année, à Arvida.

C'est ce que révèle le rapport du gérant, à la dernière assemblée du conseil municipal, cette semaine, à Arvida.

On sait que le département de la récréation a organisé des cours pour les moniteurs de loisirs, en collaboration avec l'Université Laval de Québec. Onze professeurs ont été engagés par l'université et ils ont donné aux élèves, des notions de psychologie, d'organisation de loisirs, de documentation sur des jeux, de pratique de bricolage. Une période a été réservée pour discuter administration avec des représentants des OTJ.

Soixante élèves se sont inscrits en 1ère ou en 2e année et, sur ce nombre, on comptait 46 jeunes d'Arvida qui ont assisté à environ 130 heures de cours.

Le gérant a souligné que l'an dernier, un pareil cours avait été organisé et il avait coûté environ $1,000 pour une soixantaine d'heures réparties sur trois fins de semaine. Cette année, en quatre fins de semaine, les cours ont demandé sensiblement la même dépense.

Dans son rapport, le directeur de la récréation, M. Conan Arseneault fait la mention suivante: "Nous pouvons dire que cette initiative d'organiser des cours pour les moniteurs de loisirs était souhaitable, mais nous envisageons, pour l'an prochain, des changements qui pourraient sûrement apporter une diminution dans le coût de l'organisation."

L'accusé doit payer une amende de $75

NOTRE-DAME - DE-LORETTE. (L.L.) — M. Eugène Girard, de Notre-Dame-de-Lorette, comparaissait mardi devant le juge L.-R. Lagacé au palais de justice de Roberval. Il était accusé d'avoir enfreint un règlement de la commission d'assurance-chômage, en achetant des timbres à une nièce, Mme Jeannine Lalancette, alors que cette dernière ne travaillait pas pour lui, afin qu'elle puisse en avoir suffisamment pour retirer des prestations. M. Girard fut condamné à $75 d'amende et aux frais ou à 15 jours de prison. Un délai de 15 jours lui fut accordé pour payer.

Quant à Mme Jeannine Lalancette, également de Notre-Dame-de-Lorette, elle avait été condamnée le 28 février dernier à $50 d'amende et aux frais ou à 8 jours de prison. Elle a dû rembourser également le montant de $143 qu'elle avait obtenu grâce aux timbres payés illégalement. Elle aussi a bénéficié d'un délai d'un mois.

La plainte avait été portée par M. Sarto Bergeron, de Chicoutimi, vérificateur de la commission d'assurance-chômage.

Demande référée

ROBERVAL, (L. L.) — Les dirigeants de la ligue de balle molle de Roberval faisaient parvenir récemment au conseil, une demande pour utiliser, cette année encore, le terrain situé à l'arrière du collège St-Georges, pour les activités de la saison estivale.

Comme une Fédération des loisirs, dirigé par l'O.T.J. est présentement en formation à Roberval, les membres du conseil ont décidé de prêter le terrain à l'oeuvre des Terrains de Jeux. La ligue de balle molle devra donc faire sa demande à cet organisme.

M. Paul Fortin est à Montréal

CHICOUTIMI, (G. P.) — Paul Fortin, l'organisateur du tournoi canadien de petites quilles, quittait Chicoutimi ce matin afin de rencontrer les grands quilleurs de la métropole canadienne. A Montréal, son aviseur technique Yvon Charbonneau le recevra en compagnie de plusieurs quilleurs, qui figurent parmi les vedettes de la province.

Le but de ce voyage est de conclure un arrangement afin de permettre à la population saguenéenne de voir deux équipes d'étoiles de Chicoutimi, affronter les représentants de Montréal et de Québec. Une entente a déjà été bâclée avec cette dernière ville, alors que l'excellent Lucien Cloutier dirigera une équipe d'étoiles de cinq quilleurs.

Ces rencontres hors concours avec d'importantes bourses d'argent comme enjeu, marqueront les célébrations d'ouverture de la présentation du grand tournoi canadien de Chicoutimi. C'est le samedi après-midi 22 avril que les cérémonies d'ouverture auront lieu en présence des personnalités locales. Les deux rencontres suivront ensuite, à titre de spectacles gratuits, auxquels la population est cordialement invitée à assister. Le lendemain, dimanche 23 avril, le 6e tournoi canadien d'une durée de cinq semaines et offrant des bourses pour un montant global de $3,500 débutera officiellement.

Les deux équipes d'étoiles de Chicoutimi seront dirigées par l'organisateur Paul Fortin et Arthur Cirspo. Yvon Charbonneau pilotera la formation de Montréal.

Condamnations à 2 ans de pénitencier

CHICOUTIMI, (J.-M. F.) — Robert Compartineau et Emile Ferland ont écopé de deux ans de pénitencier à la suite de leur comparution devant le juge Cyrille Potvin, au Palais de justice de Chicoutimi.

Les deux comparses ont été déclarés coupables de vol avec effraction dans le dépôt des Autobus Fournier Limitée. Ils ont aussi reconnu leur culpabilité quant au vol d'une machine d'une valeur de $250, propriété des syndicats nationaux de Jonquière.

Un troisième complice, Laurent Savard, plaida non culpabilité aux mêmes accusations. Celui-ci fut laissé en liberté sous un cautionnement de $2,000 en argent, ou $5,000 sur immeuble d'une personne solvable.

Le coffre-fort volé avait une valeur de $150, et son contenu est estimé à $650.

Plus de football à Chicoutimi

L'équipement du club est offert aux commissaires

CHICOUTIMI. (G. P.) — Les dirigeants du stade de baseball ont démontré qu'ils étaient sérieux lorsqu'ils ont déclaré qu'ils entendaient discontinuer les activités du club de football Chicoutimi, dans les cadres de la ligue intermédiaire régionale.

Au cours de l'assemblée de la Commission scolaire de Chicoutimi, mardi soir, deux délégués du comité du stade ont offert aux commissaires de leur vendre l'équipement complet de l'équipe locale.

Un porte-parole du stade a dit que l'équipement, d'une valeur de plus de deux mille dollars, serait bienvenu dans une institution telle que l'école secondaire de Chicoutimi qui tend, en plus de donner une formation scolaire, à ajouter le côté sport, dans son programme.

Les commissaires n'ont pris aucune décision, sur pareille demande, et ont fait savoir qu'ils réservaient à la prochaine assemblée, leur réponse.

La direction du stade de Chicoutimi n'a opéré qu'une seule saison l'équipe de football, soit celle de 1960, et le montant du déficit équivaut au prix de l'achat de l'équipement de football.

On a offert la franchise à un nouveau groupement de sportifs, mais il semble officiel que la transaction soit tombée à l'eau, d'où la décision d'offrir l'équipement à la Commission scolaire. Un ancien joueur de hockey bien connu, Jacques Gagnon, s'est montré intéressé à la franchise, mais il appert que les conditions de l'achat n'ont pas convenu à l'une et l'autre parties.

Passage de Maurice Boyer, à Jonquière

JONQUIERE. (R. H.) — Le quilleur de réputation nationale, Maurice Boyer, ancien champion provincial, et plusieurs fois vedette de la série "L'heure des quilles", était de passage à Jonquière, hier.

Boyer qui est maintenant à l'emploi d'une compagnie distributrice d'équipement de quilles visitait la salle du collège classique de Jonquière. Près de cent adeptes de ce sport qui connait une vogue de plus en plus grandissante ont tenu à venir voir évoluer ce quilleur émérite.

Le passage de Boyer constituait en quelque sorte une exhibition, à l'intention de tous les amateurs. Le visiteur s'est fait un plaisir de prodiguer différents conseils sur la technique des quilles, conseils que les quilleurs jonquiérois ont fort appréciés. Maurice Boyer devait se rendre par la suite à Alma et dans les différents autres centres de la région où l'on pratique ce sport maintenant très répandu.

Inscription en droit rejetée

CHICOUTIMI (JMF) — Si un jour, vous trouvez un tracteur au fond d'un lac ou d'une rivière, vérifiez bien si le propriétaire a abandonné ses droits de possession.

Un cas typique a été débattu en Cour supérieure, devant le juge Yves Bernier. Joseph Belley Inc., propriétaire d'un tracteur, avait perdu celui-ci au cours d'une tempête sur le lac Saint-Jean. Par la suite, il fit une déclaration à sa compagnie d'assurance, disant qu'il cédait ses droits de propriété à cette compagnie.

L'été suivant, un particulier, Pierre-E. Angerson, s'occupa de récupérer cette lourde pièce de machinerie. Après quelques jours d'efforts, il parvint à exhumer de son lit de boue ce bélier mécanique tant convoité.

Quelque temps après, M. Belley réclamait sa machine, alléguant qu'elle lui appartenait encore. Pour appuyer ses dires, il présenta à la Cour divers documents établissant ses titres d'achat et de propriété.

Le défendeur alléguait "absence de lien de droit". Car, selon lui, la demanderesse a abandonné ses droits sur le tracteur à une compagnie d'assurance.

La Cour ne peut pas tenir compte du fait nouveau allégué dans l'inscription qui, pour avoir force probante, devra d'abord être prouvé par une enquête à fond sur les faits. Le fait nouveau est, en l'occurrence, l'abandon de droits à une compagnie d'assurance.

Pour ce motif, la Cour rejette l'inscription en droit du défendeur, avec dépens.

L'agent Barrette champion au tir

JONQUIERE (R.H.) — L'agent Gilbert Barrette, d'Arvida, a remporté le championnat de tir au revolver, lors d'une compétition régionale, à Jonquière. M. Barrette a terminé l'épreuve avec 90 pour cent, soit le meilleur pourcentage obtenu.

Il a fallu disputer une ronde éliminatoire pour rompre une égalité qui existait entre l'agent Barrette et les policiers Léon-Maurice Tremblay et Fernand Lortie, de Jonquière. En effet, au terme du concours, ces trois francs-tireurs avaient totalisé le même nombre de points.

L'épreuve consistait à tirer dix balles sur une même cible, sans toutefois avoir droit de reprise. L'arme réglementaire était le revolver de calibre .22. Quinze concurrents, venant des différents corps constabulaires de la région, participaient au tournoi nouveau genre au Saguenay-Lac-St-Jean. Devant le succès remporté par la compétition, les organisateurs envisagent la répétition de l'événement à chaque année.

Eliminatoires de la ligue de dards

ARVIDA, (P.B.) — Les éliminatoires de la section masculine dans la ligue de dards du Saguenay sont en cours et toutes les équipes à se faire face dans les rondes semi-finales ont déjà commencé à pratiquer un jeu de grande classe. Comme il arrive fréquemment, les séries de détail peuvent causer d'amères surprises. C'est ainsi que dans la semi-finale "A", hier soir, le O'Keefe de Kénogami a triomphé 7 à 5 des Moose d'Arvida, club qui a terminé au premier rang cette saison. Par ce gain, le O'Keefe a pris les devants 1 à 0 dans cette courte série deux de trois.

Dans l'autre semi-finale, de calibre "A", les Elks de Kénogami ont causé une grande déception au club de la Légion canadienne d'Arvida en le vainquant 7 à 5, dans une rencontre très contestée. Les Elks ont de ce fait pris les devants un à 0 dans cette série deux de trois.

Les Moose ont paru quelque peu nerveux dans leur rencontre et nul doute que la longue période de 12 jours d'inactivités a quelque peu influencé leur jeu. Les joueurs du O'Keefe, qui venaient tout juste de sortir victorieux d'une difficile série, étaient encore dans l'atmosphère des éliminatoires. Aussi, les joueurs ont paru plus précis dans leurs lancers, et plus opportunistes.

Dans la section "B", les équipes du dard de Chicoutimi et celle des sergents de l'armée s'affronteront dans une semi-finale deux de trois, alors que les équipes de la Légion canadienne de Chicoutimi et celle du Keensbeer de Kénogami en feront autant pour le trophée de consolation "Press Copeman".

A venir jusqu'à présent seul Raoul Perron a réussi un résultat parfait de 180 dans une ronde éliminatoire. Les activités se poursuivront ce soir et le club des Moose entend niveler les chances. Malgré le revers, les Moose espèrent retrouver leur aplomb de la récente saison pour redevenir aussi puissants qu'auparavant. Le trophée captive encore l'esprit des Moose qui fourniront une solide compétition pour s'accaparer des honneurs.

TUILES VINYLE PURE
MOTIF "TERRAZO" D'UN TRAVERS A L'AUTRE
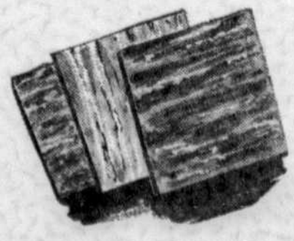
1ère QUALITE
A RABAIS DE 45%
EPAISSEUR : 1/8 — DIMENSIONS : 9" x 9"
DUREE APPROXIMATIVE : 30 ANS D'USURE NORMALE
CHOIX DE 28 COULEURS
Une aubaine à ne pas manquer se vend régulièrement, ch. 52c (tant qu'il y en aura)
.29 la tuile
En vente à nos Centres d'économie suivants :
MONTREAL
7755, boul. St-Laurent
5680, rue Iberville
3735 ouest, Notre-Dame
LONGUEUIL
210, rue St-Jean
HULL
123, rue Eddy
Drummondville
28, boul. Bernard
DORVAL
90 boul. Metropolitain
MANUFACTURES LTEE
LaSalle
FACTORIES LTD.

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

CAMPAGNE CONTRE LE CANCER — La section du Cap-de-la-Madeleine de la Société canadienne du cancer vient de lancer sa souscription publique annuelle. L'exécutif s'est réuni mardi soir pour élaborer un vaste programme. Nous reconnaissons, de gauche à droite : Dr Pierre Hubert, directeur médical; Dr Jean Thiffault, directeur; M. Maurice Beaudin, vice-président; M. Rodolphe Loranger, président de la campagne 1961 au Cap; M. Elphège Gaumont, président de la section du Cap-de-la-Madeleine, et Mme Pierre Grondin, présidente du comité de l'éducation.

Un groupe d'éducateurs de la Mauricie se renseignent sur les collèges militaires

TROIS-RIVIERES. — Guidés par le lieutenant J.-E.-E. Poirier, officier-recruteur attaché au manège militaire de Trois-Rivières, un groupe d'orienteurs et d'éducateurs de la Mauricie se sont récemment rendus constater, de visu, la vie quotidienne et le programme que suivent les élèves actuels du camp de Longue-Pointe ou du Collège militaire royal de St-Jean.

Après cette visite de deux jours, l'éducateur est certes mieux préparé à renseigner l'adolescent désireux de connaître les principaux aspects de la carrière militaire. Le professeur est également en mesure de renseigner les parents des candidats.

A St-Jean

Le collège militaire Royal de St-Jean, administré par l'aviation, dessert les services armés du Canada.

Le programme académique, de même que l'instruction militaire, visent à inculquer à l'officier-cadet le sens des valeurs, l'habitude du raisonnement, un jugement sain et objectif, ainsi que l'art de s'exprimer avec clarté et précision. En plus de la formation du caractère, le programme d'étude vise à donner un enseignement équilibré en arts et en sciences, ainsi qu'une solide instruction militaire.

Dans les collèges des services armés, on s'efforce de grouper ensemble les officiers-cadets de langues, de provinces et de services différents. Le programme d'étude tient également compte des principes de base de l'instruction des officiers dans les trois armes, cherchant ainsi à susciter une commune compréhension des questions relatives à la défense nationale.

Officiers des forces régulières

Le programme de défense au Canada et à l'étranger exige un plus grand nombre d'officiers des trois armes en vue de satisfaire aux nécessités présentes et futures, surtout dans le domaine de la technique. C'est à cette fin que fut créé, en 1952, le programme d'instruction pour la formation des officiers des forces régulières.

Ce programme fournit aux forces armées du Canada la plupart des officiers dont elles ont besoin.

Ce plan permet en outre à ceux qui veulent en bénéficier d'être reçus aux collège militaires canadiens à titre d'officiers-cadets dans la marine royale du Canada, dans l'armée canadienne, ou dans l'aviation royale du Canada. Ceux qui auront réussi les épreuves académiques et militaires se verront promus au rang d'officiers brevetés de la force régulière.

Les officiers-cadets enrôlés en vertu du présent programme peuvent compléter leurs cours durant l'été. Ils peuvent en outre se retirer volontairement en remboursant immédiatement le montant de la subvention qu'ils ont reçu, soit en espèces sonnantes, soit en service militaire, soit encore en utilisant proportionnellement ces deux modes de remboursement. Une fois leur troisième période d'instruction d'été terminée, ils doivent servir au moins trois ans.

Les officiers-cadets sont enrôlés dans les services armés pour une période de service indéfinie. Toutefois, une demande de libération de la part d'un officier breveté qui compte trois années de service sera accueillie favorablement, pourvu qu'il n'existe pas d'état d'urgence au moment de cette demande.

Sur recommandation des autorités du collège et de son service, celui qui manque une année peut obtenir un congé sans solde, et reprendre à ses frais l'année où il a échoué. S'il réussit, il se voit réintégré.

Le ministère de la Défense nationale supporte les frais d'instruction, de pension et de logement, d'uniformes, de livres, d'instruments, et paie les autres déboursés essentiels pendant la durée du cours. De plus, l'officier-cadet touche $63 par mois pendant tout son cours, moins une légère déduction pour fins d'impôt, de caisse de retraite et de prestations supplémentaires en cas de décès. Il reçoit aussi gratuitement les soins médicaux et dentaires durant toute la période d'instruction. Enfin, il a droit à un congé annuel de 30 jours sans retenue de solde ni d'allocations.

Grade conféré aux diplômés

L'officier-cadet qui termine avec succès la quatrième année du cours des arts ou des sciences reçoit le grade de bachelier ès arts ou ès sciences, tandis que celui qui a suivi le cours de génie, se voit accorder un diplôme à la fin de la dernière année d'étude. Le grade d'ingénieur ne sera conféré qu'à partir de 1962.

Caisses d'épargne scolaire

Les étudiants de la Mauricie seront bientôt millionnaires

SHAWINIGAN. — Au rythme où vont les choses, les étudiants de la Mauricie seront bientôt millionnaires. En effet, le dernier rapport financier de l'Union régionale des Caisses Populaires Desjardins de Trois-Rivières, démontre que les étudiants de la Mauricie ont déjà dans leurs caisses d'épargne scolaire, la somme de $882,085.67. Ils étaient 49,681 déposants à avoir atteint ce sommet, au 28 février dernier.

L'augmentation a été de $112,000 depuis le début de la présente année scolaire. Le 1er septembre, la caisse chiffrait $750,430.67. N'eût été des retraits survenus depuis que ces caisses scolaires existent, les étudiants seraient "millionnaires". Ils ont déposé $322,275.48 depuis septembre. En ajoutant les intérêts payés pour une somme de $464.82, le total de l'argent déposé a atteint $1,073,070.97. Mais il est survenu des retraits pour $190,985.30, laissant ainsi un solde de $882,085.67.

L'augmentation des dépôts, des déposants et des sommes déposées est assez remarquable depuis les cinq dernières années. Il y a cinq ans, 52,955 dépôts avaient accumulé $35,505; il y a quatre ans, 68,159 dépôts et la somme de $51,155.38. L'an dernier, 97,903 dépôts avaient atteint la somme de $97,245.70. En septembre et octobre dernier, il avait été déposé une somme de $122,264.95. C'était les économies des étudiants durant leurs grandes vacances...

Les élèves de St-Mathieu sont en tête de la liste pour le pourcentage d'efficacité, avec 83.1 p. c. Ils sont suivis par ceux de St-Paulin, St-Narcisse, St-Timothée, St-Georges-de-Champlain, St-Grégoire, Yamachiche, Ste-Christine, St-Tite, St-Gérard-des-Laurentides, St-Théophile-du-Lac et Maskinongé qui sont les douze premiers, avec une efficacité de plus de 50 pour cent. Louiseville vient au 15e rang, Trois-Rivières, au 18e rang, Shawinigan et Shawinigan-Sud, au 26e rang, Cap, au 36e rang, Grand'Mère, au 38e rang, et La Tuque, au 48e rang, sur 61 localités.

Une mention honorable va à l'académie St-Joseph, de St-Grégoire, qui a conservé, en février, une efficacité de 100 pour cent, ainsi que l'école St-Jean-Bosco, de Trois-Rivières, avec le même résultat.

En général, ce sont les garçons qui déposent le plus assidûment. Shawinigan fait exception à la règle, puisque ce sont les institutions de jeunes filles qui sont en tête.

Les usagers de la traverse de T.-R. se font plus rares

TROIS-RIVIERES. (G.M.B.) Le "Laviolette" a fait 349 traversées en mars cette année, soit 25 de plus qu'en mars 1960. Par contre, le "Radisson" a fait 97 traversées de moins, en mars cette année, soit 497 traversées.

On note des diminutions dans le transport des adultes, (2,124 de moins par rapport au mois correspondant l'an dernier), chez les voitures de promenade, 737 de moins, chez les camions légers, 206 de moins, et une forte diminution chez les camions lourds, soit 2,067.

Les recettes comparatives entre mars 1960 et mars 1961 accusent un déficit de $4,836.42, et les recettes comparatives pour le premier trimestre, démontrent un déficit de $2,854.44.

Le règlement de zonage du Cap défendu par le maire Desrosiers

On empêchera que les amendements successifs ne tuent le règlement

par **Guy BOURDON**

CAP-DE-LA-MADELEINE. — L'urbanisme et le zonage ne semblent pas encore faire partie de la conscience sociale des Canadiens français. On a bien adopté, ici et là, des plans directeurs, des codes de construction et des règlements pour l'utilisation rationnelle du territoire, mais il apparaît clairement qu'on ne reconnaît pas encore à ces documents la valeur et surtout la nécessité que les urbanistes leur accordent.

On n'en veut comme exemple que le cas du Cap-de-la-Madeleine. Le maire Réal Desrosiers et les membres de son conseil tiennent mordicus à ce que les travaux réalisés dans le sens de l'aménagement urbain ne demeurent pas lettre morte, mais ils ont à faire face à forte partie.

Le dernier document, celui qui consacre tous les autres, le règlement de zonage, n'a été adopté que le mois dernier, et déjà il a subi de nombreux assauts. Il ne se passe pas une semaine sans qu'on propose ou réclame au moins une demi-douzaine d'amendements. A croire qu'on cherche à le morceler pour en avoir plus rapidement raison.

Mais le maire Desrosiers a fait preuve d'un grand flair, lundi soir, en demandant qu'on recueille et qu'on accumule toutes les demandes d'amendements au zonage pour les étudier à périodes fixées d'avance, à la lumière du règlement général et à la lumière de l'une et de l'autre, dans un plus grand contexte. Cette formule apparaît comme une mesure de diversion pour décourager les éternels insatisfaits, sans pour autant les brimer de leurs droits les plus stricts.

Deux cas concrets ont commencé d'être étudiés, lundi soir, au cours de la séance de la Commission permanente. L'échevin Lionel Rheault s'est fait le champion d'un projet d'amendement qu'il avait annoncé la semaine précédente pour permettre la construction d'une salle de quilles dans un secteur domiciliaire. Or, d'après l'urbanisme, une telle institution doit être considérée comme "commerciale".

Une autre demande, que le maire a considérée comme louable, au même titre que la première, est à l'effet de permettre l'aménagement d'un "centre d'achat" à l'intérieur de l'usine inoccupée de la Norton. On sait que le secteur industriel du Cap ne souffre pas l'aménagement de comptoirs commerciaux de cette catégorie.

Dans le premier cas, tous sont d'accord; ce serait une addition importante et intéressante pour la ville du Cap, mais selon le maire Desrosiers le projet ne serait pas encore à point. Dans le second, on reconnaît qu'il y aurait lieu de valoriser une superficie de 40,000 pieds carrés et que le projet contribuerait favorablement à la vie économique du secteur.

Le centre récréatif qu'on voudrait créer dans la paroisse Ste-Madeleine, à proximité de l'église, nécessiterait un amendement au règlement de zonage, mais comme plusieurs autres subdivisions du même secteur continueraient de demeurer domiciliaires, on craint d'autres demandes du même ordre. Par ailleurs, on n'est pas du tout d'accord, sauf l'échevin Rheault, pour créer un précédent qui pourrait entraîner des abus, comme, par exemple l'établissement de tavernes ou d'établissements commerciaux inadéquats, trop près d'une église.

En somme, et à cause des problèmes connexes que pourraient provoquer des demandes trop nombreuses d'amendements au règlement, le maire et la majorité des échevins sont d'avis qu'il faudrait étudier chaque projet en regard du plan d'ensemble et à la lumière des principes urbanistiques.

C'est probablement en prévision de ces nécessités prochaines que l'inspecteur des bâtiments a adressé une suggestion au conseil, il y a quelques semaines. M. Jacques Bettez voudrait qu'un comité consultatif d'urbanisme soit créé pour étudier toute demande discutable avant d'en saisir le conseil, qui aurait tout de même le dernier mot à dire.

La proposition Bettez semble, pour sa part, avoir été fort mal interprétée dans certains milieux. Même des échevins y auraient trouvé ombrage. Mais l'intention du proposeur est plutôt de trouver une formule pour dégrever les conseillers de plusieurs soucis de routine ou d'interprétation du règlement, leur réservant toutefois les pleins pouvoirs et le droit final de décision.

L'activité a repris dans le PORT

TROIS-RIVIERES, (D.M.) — Le port de Trois-Rivières bourdonne d'activité. Si les goélettes et les barges n'ont pas encore fait leur apparition en raison des grand amas de glace à la dérive, on y trouve des océaniques d'une extrémité à l'autre des quais.

Deux élégants cargos norvegiens prennent des cargaisons de marchandises générales : ce sont le "Skogaas", un navire de 7,435 tonnes, lancé l'an dernier, et le "Strom Gunhild", un navire qui venait ici l'an dernier mais était connu sous le nom de "Belgrano". Ce dernier a apporté ici une cargaison de planches de pin de Colombie. Non loin de ces vaisseaux nordiques, on trouve le petit britannique "Isaac Carter". Et devant les élévateurs à grain, s'aligne encore — de toute sa longueur de 650 pieds — le superbe "Mirella d'Amico". Rappelons que ce navire italien prend ici la plus imposante cargaison de céréales jamais chargée dans un port du St-Laurent.

Enfin, quelques navires ont profité de l'hospitalité trifluvienne pour se réfugier dans le port hier soir et y passer la nuit. On relevait les noms du "Rigoletto", du "Emstein", du "Ragneborg", de l'"Orelli" et du "Cedarton". La navigation de nuit, en effet, n'est pas encore permise sur le fleuve.

Un film sur la course de canots sur le St-Maurice sera réalisé cette année

QUEBEC (par J.-L. L.) — Le secrétaire de la province, M. Lionel Bertrand, a annoncé hier que son département a inscrit au programme de l'année courante la réalisation d'un film sur la course de canots sur le St-Maurice.

Le député (U.N.) de Trois-Rivières, M. Yves Gabias, venait de rappeler en Chambre que le ministre du Travail, M. René Hamel, avait promis un film en couleur sur la Mauricie.

"Je ne fais pas de promesses abracadabrantes comme au temps de l'Union nationale, a répliqué M. Hamel. Lorsque j'ai annoncé la réalisation de ce film, j'avais pris soin de consulter au préalable mon collègue du secrétariat de la province."

C'est alors que M. Bertrand a déclaré qu'effectivement, la réalisation d'un film sur la course de canots sur le St-Maurice était au programme de 1961.

M. JEAN-LOUIS GAGNON

Conférence de M. J.-L. Gagnon

TROIS-RIVIERES. (J.B.) — On se prépare activement à souligner, par diverses manifestations, la Semaine nationale des bibliothèques.

Sous les auspices du comité régional des bibliothèques de la Société Saint-Jean-Baptiste, l'activité locale débutera lundi soir.

M. Jean-Louis Gagnon, chef de la rédaction à LA PRESSE, prononcera une conférence en la salle académique du Séminaire St-Joseph de Trois-Rivières. M. Gagnon traitera de : "La civilisation et le livre". Il sera présenté par M. Arthur Rousseau, président de l'exécutif de la bibliothèque municipale, et remercié par M. Edouard Biron, président de la SSJB régionale.

Plusieurs autres manifestations sont également prévues au cours de la semaine. Plusieurs causeries et entrevues seront données sur les ondes des deux postes radiophoniques locaux, ainsi qu'à la télévision.

Vendredi soir, le 21 prochain, M. Pierre Matte, chef des relations extérieures de la Commission des bibliothèques du Québec, donnera une conférence au Cap-de-la-Madeleine. Cette conférence sera suivie d'un forum.

On prévoit également plusieurs autres manifestations, qui seront annoncées dans quelques jours.

Un service d'égout, de Grand'Mère provoque l'ire du maire Foucher

SHAWINIGAN. — Le maire J.-Armand Foucher est sorti de ses gonds une autre fois lundi soir et s'en est pris au conseil de Grand'Mère "qui a le culot de dire que c'est Shawinigan qui retarde" le règlement d'une entente pour l'égout de Grand'Mère, qui se déverse dans Shawinigan. "Les membres du conseil de Grand'Mère faussent la vérité quand ils affirment cela", ajoutait le maire, visiblement agacé par les questions d'un citoyen dans la salle et la prise de position du conseiller Antoni St-Onge.

M. St-Onge a finalement réussi à faire accepter au maire qu'on n'abandonnait pas l'espoir de régler cette question, "mais d'une façon unilatérale", précisait M. Foucher.

Il s'agit d'un égout collecteur, propriété de la ville de Grand'Mère, qui après avoir traversé une partie du territoire de Shawinigan, se déverse à ciel ouvert, dans une coulée, près de la rivière St-Maurice.

Cet égout dessert un territoire assez restreint de la ville de Grand'Mère. La ville de Shawinigan a demandé au conseil de Grand'Mère la permission d'utiliser cet égout pour desservir des citoyens de Shawinigan habitant près des limites de Grand'Mère. Le conseil de la ville-soeur a accepté que 3 pieds-cubes-seconde soient ainsi utilisés par Shawinigan. Mais dans le contrat qui devait être signé, Shawinigan acceptait que Grand'Mère utilise 20 pieds-cubes-seconde, soit la pleine capacité de ce tuyau de 36 pouces de diamètre.

Le maire Foucher expliquait que son conseil avait fait une erreur et qu'il était prêt à signer le contrat. Mais voilà, expliquait-il, que Grand'Mère nous demanda d'ajouter une clause inacceptable qui permettait à Shawinigan de revenir sur sa décision. Le conseil de Grand'Mère demandait que son territoire desservi par l'égout en question soit élargi.

Devant cette exigence, expliquait le maire Foucher, "nous étions justifiés de ne pas signer un contrat qui démontrait une trop grande générosité de notre part."

Toute discussion n'est pas pour autant impossible. "Mais nous discuterons d'égal à égal", disait M. Foucher, puisque ni l'une ni l'autre partie ne se sera engagée, contrairement à ce qui se produisait avant que M. Yvon Boisvert propose de rescinder la résolution qui a occasionner ce coup de vent, annonciateur d'orage.

Il semble donc que toute l'affaire repart à zéro, et qu'une solution s'offrira bientôt, quand les deux parties auront mis de l'eau dans leur vin.

Les répercussions

Cette discussion a eu des répercussions sur un règlement d'emprunt, adopté récemment par le conseil, au montant de $295,000. Ce règlement, qui n'avait pas encore été accepté par le gouvernement provincial, sera transformé. On supprimera les appropriations au montant de $79,000, réservées à raccorder les égouts qui desservent les citoyens près des limites de Grand'Mère.

Le conseiller Rosario Barolet a donné un avis de motion prévoyant la présentation d'un règlement d'emprunt, lundi, pour remplacer celui qu'on a abandonné. Des travaux, qui n'avaient pas d'abord été prévus, seront ajoutés pour remplacer ceux supprimés, de sorte que cet autre règlement dépassera probablement les $250,000.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

M. Robert Durand est réélu président

TROIS-RIVIERES. (G.M.B.) — La Fédération des oeuvres de charité vient d'annoncer la réélection de M. Robert Durand à la présidence de la commission des budgets, pour un terme de deux ans.

M. Durand sera assisté dans son rôle par MM. Henri Ferron, c.a., Frank Spénard, J.-A. Maynard, Aimé Montcalm, de Trois-Rivières.

Ajoutons également la bénévole collaboration de MM. Pierre Fortier, c.a., du Cap-de-la-Madeleine, Paul-G. Telmosse, i.p., de Shawinigan, Jean-Louis Dugal, c.a., de Grand'Mère, Jean Lebrun, de St-Tite, Léon Gervais, i.c., de La Tuque, du Dr Yvan Morinville, de Louiseville, et du notaire Paul Charest, de Ste-Anne-de-la-Pérade.

Le président est membre ex officio du conseil d'administration.

Six policiers iront au camp Valcartier

TROIS-RIVIERES (G. M. B.) — Six sergents de police, choisis par le directeur Brunet, iront faire un séjour de deux semaines au camp militaire de Valcartier, près de Québec, où ils subiront un entrainement spécial contre les incendies.

Les cours auront lieu du 17 au 24 avril, et coûteront environ au trésor municipal $200 au total, y compris le transport et les frais de séjour au camp. Cet avantage pour nos sergents a été accepté d'emblée par le conseil.

L.N. J.E. NOISEUX LIMITEE

PEINTURE C-I-L BLANCHE
• MATE • LATEX
• SEMI-LUSTREE • BLANC EXTERIEUR
• LUSTREE • COUCHE de FOND
SPECIAL $4.49 LE GALLON

ROULEAU et CABARET
SIMMS 7½" MOHAIR
SPECIAL! $1.39

ESCABEAU BEATTY
"Economy"
5 pieds $5.25
6 pieds $5.95

OUTILLAGE DE JARDIN

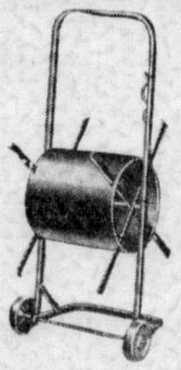

DEVIDOIR POUR BOYAU
Enroule jusqu'à 150' de boyau
SPECIAL $4.50

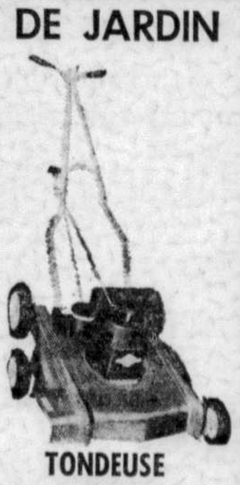

TONDEUSE A GAZON
Modèle canadien à gazoline
Produit "Smart"
2¼ temps — 19" de largeur
SPECIAL $46.95

BOYAU D'ARROSAGE
Boyau d'arrosage en vinyle transparent. Garantie de 5 ans.
Longueur de 25' SPECIAL $2.59
Longueur de 50' SPECIAL $4.39

BROUETTE DE JARDIN
en acier, roues de caoutchouc très solides.
SPECIAL $10.95

OUTILS ELECTRIQUES "SHOPMATE"

FOREUSE ELECTRIQUE ¼" SPECIAL $16.25
⅜" $21.95

SCIE A DECOUPER (2100) SPECIAL $18.95

SCIE CIRCULAIRE 6" SPECIAL $29.95
7" $37.95

SABLEUSE ELECTRIQUE A OSCILLATIONS (K280) SPECIAL $21.50

SIEGE DE TOILETTE en composition plastique BLANC ou COULEUR. $4.58

Ouvert tous les vendredis soirs jusqu'à 9 heures

AUX 3 MAGASINS L.N. J.E. NOISEUX LIMITEE

BUREAU CHEF
2480 NOTRE-DAME O.
WE. 2-3191

SUCCURSALES
1452 BELANGER E. — RA. 9-1821
6094 SHERBROOKE O. — HU. 4-3591

• STATIONNEMENT GRATUIT
• LIVRAISON GRATUITE par toute la ville

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

Ecole secondaire à Shawinigan-Sud

La Ligue des propriétaires s'objecte à la construction d'un institut familial

SHAWINIGAN-SUD. — La Ligue des propriétaires s'objecte à la construction d'un institut familial à un coût estimé de $200,000 à $300,000, prétextant "la quantité limitée d'élèves qui se dirigent vers cette branche de l'enseignement". La ligue estime que seulement 60 élèves seraient inscrites à cet institut.

Par contre, on ajoute, "pour ce qui est de l'école secondaire projetée, nous croyons que la situation est urgente et que tous les efforts doivent être tentés afin de mettre ce projet à exécution, le plus tôt possible".

La Commission scolaire a affiché, en effet, des avis publics, le 10 février dernier, par lesquels elle manifeste son désir de construire une école pour l'enseignement du cours d'Institut familial, et une école secondaire pour garçons. Les commissaires songent depuis longtemps à ces deux projets qu'ils jugent aussi indispensables l'un que l'autre, pour permettre à tous les étudiants de Shawinigan-Sud de recevoir, sur place, l'éducation dont ils sont en droit de s'attendre.

D'ailleurs, les commissaires ont confiance que le gouvernement provincial, connaissant la situation financière de leur organisme, se montrera généreux quand viendra le temps d'accorder des octrois. Mais de toute façon, ils ne veulent pas être en reste vis-à-vis les étudiants, et c'est pourquoi ils mènent les deux projets de front.

Les commissaires viennent justement de compléter une étude sommaire de la situation de leur corporation, comparativement à celle de plusieurs autres commissions scolaires de la province. Ils ont ainsi constaté que Shawinigan-Sud offre à peu près tous les avantages scolaires possibles dans une municipalité de l'importance de la leur, à un coût inférieur à la moyenne générale. Même les salaires sont quelque peu inférieurs à ceux payés dans d'autres commissions scolaires, et, pourtant, le personnel est aussi compétent qu'ailleurs. Il n'y a qu'un service qui soit plus élevé; c'est celui de la dette. Il reste à savoir si l'on doit continuer à donner les mêmes services et à suivre le rythme progressif, ou s'efforcer d'abord à réduire la dette, quitte à négliger certains services scolaires.

Cinéma

Trois-Rivières

IMPERIAL : "Barrage contre la Pacifique", en couleurs, avec Tony Perkins et Silvana Mangano; "Les combattants de la nuit", avec Robert Mitchum. Représentations à 1 h. 30, 6 h. 30 et 8 h.
CINEMA DE PARIS : "Carmen de Grenade", en couleurs, avec Sarita Montiel, 1 h. 50 et 8 h. 25; "Le monde sera nôtre", avec Jorge Mistral, 3 h. 20, 6 h. 40 et 9 h. 55; actualités, 1 h. 30 et 8 h.
CAPITOL : Version française de "South Pacific", avec Rossano Brazzi et Mitzi Gaynor. Représentations à 2 h., 6 h. 30 et 8 h.

Cap-de-la-Madeleine

CHAMPLAIN : "Les fiancés de la mort", en couleurs, 6 h. 30 et 9 h.; "La danseuse et le Bon Dieu", 8 h. 10.
MADELON : "Au sixième jour", 6 h. 30 et 10 h. 05; "La fille dans la balançoire", 8 h. 15.

Shawinigan

AUDITORIUM : "Can-Can", en couleurs, avec Frank Sinatra et Maurice Chevalier; "The Sad Horse", en couleurs, avec Davis Ladd.
CARTIER : "Les travaux d'Hercule", en couleurs, avec Steve Reeves; "La révolte du caporal Asch".
ROXY : Dernier jour, "Tabarin", en couleurs, avec Annie Cordy et Sylvia Lopez; "Alerte au 2e bureau", avec Frank Villard.
CAPITOL : "Millionnaire de cinq sous", en couleurs, avec Danny Kaye; "L'heure de zéro", avec Dana Andrews.

Grand'Mère

PALACE : "Pillow Talk", en couleurs, avec Doris Day et Rock Hudson; "The Silent Enemy", avec Lawrence Harvey. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.
NATIONAL : "Tant d'amour perdu", avec Pierre Fresnay, 7 h. et 10 h. 20; "Embuscade", avec Robert Taylor, 8 h. 50.

Louiseville

ROYAL : "Atlantique, latitude 41 degrés", ou "Le naufrage du Titanic"; aussi "39 marches", avec Kenneth Moore.

Saint-Tite

RHEO : Dernier jour, "Le justicier masqué", en couleurs, avec Clayton Moore; "Ça s'est passé en plein jour", avec Michel Simon.

La Tuque

EMPIRE : Dernier jour, "High School Confidential", avec Mamie Van Doren; aussi suite court.

L'actualité en Mauricie

TROIS-RIVIERES

ANNEXION

Cinquante propriétaires de la Terrasse Duvernay, dans une pétition transmise à la ville de Trois-Rivières, ont sollicité leur annexion. L'échevin Amédée Desruisseaux a suggéré qu'on réponde à ces gens que cette question serait étudiée à son mérite. L'échevin André-O. Dumas a secondé la proposition de M. Desruisseaux.

LA MOITIE SUFFIT

L'imprimerie des Forges a soumis un prix de $5,093 pour l'impression de 25,000 dépliants en couleurs pour fins touristiques, dont la moitiée serait payable en 1961 et l'autre moitié en 1962. Le maire Mongrain a dit que 12,500 dépliants suffisaient.

PRUDENTIA

Le directeur de la Sûreté municipale, M. Jean-Marie Brunet assistera au congrès de la sécurité routière tenu à Québec sous les auspices de l'organisme provincial Prudentia. Le congrès se tient au Château Frontenac à Québec mercredi et jeudi, 12 et 13 avril, et la province sera représentée par le ministre des Transports, l'hon. Gérard Cournoyer, C.R.

STATIONNEMENT

Le marché Edouard, à Ste-Marguerite, a soumis au conseil un plan pour faciliter le stationnement dans ce secteur. Il s'agit d'enlever une bande de terre entre la rue et le trottoir et de permettre le stationnement en diagonal. Un plan accompagnant le projet a fortement intéressé le conseil qui en discutera avec le directeur de police, avec les résultats que nous connaîtrons plus tard.

URBANISME

Ce midi, au déjeuner-causerie hebdomadaire du club Richelieu, le conférencier invité sera M. Maurice Landry, directeur adjoint du service d'information de la commission d'embellissement de la capitale nationale. M. Landry a choisi pour sujet: "Aménagement et expansion de notre capitale nationale".

Il sera présenté par M. Jean-Louis Caron, architecte, et remercié par M. Louis Archambault. Le déjeuner est sous la présidence de M. André Jacob.

CONSTRUCTION

Au cours du mois de mars 1961, la ville de Trois-Rivières a accordé des permis de construction au montant de $271,700 pour 37 permis. Pour le mois correspondant l'année précédente, la ville avait accordé 33 permis au montant de $443,600. Il y a eu cependant, au cours du mois dernier, plus de constructions domiciliaires, qu'en mars 1960.

EN CORRECTIONNELLE

Roland Bélair a nié sa culpabilité à l'accusation d'avoir été impliqué dans un accident d'automobiles et d'avoir quitté les lieux avant l'arrivée de la police. Il subira son procès le 19 avril. Le juge Léon Girard a autorisé sa mise en liberté provisoire moyennant un cautionnement de $200.

SHAWINIGAN

DEPART REGRETTE

Le départ de l'ingénieur-gérant de Shawinigan-Sud, M. Jacques Heroux, est vivement regretté tant par les membres du conseil que par tous les citoyens. Il y a, comme preuve, cette lettre de la Ligue des propriétaires: "Nous avons réellement été désappointés d'apprendre que vous aviez donné votre démission en séance du 4 avril. Au nom de tous les membres et du comité, nous voulons vous exprimer notre gratitude pour tout le dévouement apporté à votre fonction d'ingénieur-gérant, à l'intérêt que vous avez porté au développement de notre municipalité ainsi que pour la collaboration que vous nous avez toujours donnée". C'est signé par M. Jean-Claude Boutet, secrétaire de la ligue.

F. ROZET LE 16

Les amateurs de théâtre de Shawinigan, sont priés de prendre note que le récital de contes, fables, et poésies que devait donner François Rozet, au Cascade Inn, le 23, a été devancé au 16, à 8 h. 30 au même endroit. M. Rozet avait un engagement important pour le 23, il doit être à Ottawa, ce jour-là, pour des séances cinématographiques. M. Rozet a inscrit à son programme des auteurs comme Lafontaine, Daudet, Beaudelaire, etc. Il consacrera la deuxième partie de la soirée, au théâtre de Sacha Guitry. Cette soirée clôturera la première saison du rendez-vous théâtral, une section du Centre d'art de Shawinigan.

Nécrologie

M. A. LEFEBVRE

A Montréal, est décédé le 11 à l'âge de 77 ans, M. Alfred Lefebvre, époux de feu Alexandrine Clermont, demeurant à 202-6ème Ave, Grand'Mère.

La dépouille mortelle est exposée au 597-6ème Avenue, Grand'Mère. Le service aura lieu vendredi le 14 avril à 9 h. à l'église St-Paul, de Grand'-Mère. Inhumation au cimetière de cette paroisse.

Mme L. DUHAIME

A Louiseville, le 11, est décédée, à l'âge de 93 ans, Mme veuve Ludger Duhaime, née Léonise Lesage, demeurant à l'hospice de la Providence, rue St-Aimé à Louiseville.

Les funérailles auront lieu, vendredi, le 14 courant, en l'église paroissiale de Louiseville. L'inhumation se fera au cimetière du même endroit. La dépouille mortelle repose au 1, rue St-Marc, à Louiseville.

CKTM — TV (13)

AUJOURD'HUI

1:00—Dessins animés
1:15—Ciné-matinée...
2:45—Pour vous, Madame...
3:30—Bonjour Madame...
4:30—La boîte à surprises
4:00—Bobino
5:00—Le grand Duc
5:30—L'enfant du Cirque
6:00—Camera 13...
7:15—CKTM-TV salue...
8:00—Cléde soi
8:30—Filles d'Eve
9:00—Rendez-vous avec Michelle
9:30—Cette période est réservée aux éliminatoires du hockey.
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe...
11:30—CBC TV News
11:40—Fin des émissions

DEMAIN

1:00—Dessins animés
1:15—Ciné matinée...
2:45—Pour vous, Madame...
3:30—Bonjour, Madame...
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Sir Lancelot
5:30—Au bout du monde
6:00—Camera 13...
7:45—Pour elle...
8:00—Sur demande
8:30—Jeunes visages
9:00—Cinéma International
10:45—Abat de rigueur
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe...
11:30—CBC TV News
11:40—Ciné-soir
1:30—Fin des émissions.

Sur la route 19

Circulation interrompue "sine die"

SHAWINIGAN, (G.B.) — La circulation entre les deux villes les plus importantes de la Mauricie a été interrompue hier soir pour une période indéterminée. La route no 19 s'est effondrée sur toute sa largeur à l'entrée sud de Shawinigan-Sud, soit à proximité du cimetière St-Michel.

Il faut attribuer au printemps et au dégel cette avarie à la chaussée. Les eaux d'égouttement ont apparemment miné le terrain sous la pavage pour entraîner l'effondrement de ce dernier.

La circulation automobile y a donc été interdite au cours de la soirée d'hier et on croit savoir que les dégâts ne seront pas réparés avant quelques jours. Le flot des véhicules a été détourné via St-Etienne-des-Grès et le Lac à la Tortue. La police provinciale a toutefois recommandé le premier trajet puisque la route y est en meilleure condition. On constate, en effet, que la chaussée, dans le secteur du village St-Maurice et au Lac à la Tortue, est en très mauvais état, à cause également du dégel.

Projet d'emprunt annulé à Windsor

WINDSOR. — Le conseil municipal de Windsor a annulé son règlement d'emprunt de $68,000 pour l'achat de matériel nécessaire à ses services et à l'agrandissement du garage municipal, à la suite d'une rencontre avec la commission scolaire.

Les commissaires désirent acheter le terrain et la bâtisse du garage municipal, à proximité de l'école secondaire Notre-Dame.

Un autre règlement sera soumis aux électeurs le vendredi, 21 du courant.

Ce nouveau règlement sera l'ordre d'environ $40,000, puisque le conseil municipal a décidé de ne pas agrandir son garage municipal.

Partie décisive, ce soir

Les Sélects égalisent les chances de la série finale

GRAND'MERE. — Les Sélects de Grand'Mère ont continué leur poussée victorieuse mardi soir en triomphant du St-Tite 4-2, pour ainsi égaliser la série finale de la ligue Intercomtés. Les deux clubs ont maintenant chacun trois victoires.

Les Sélects ont joué du magnifique hockey pour battre le St-Tite et égaliser la série. Raymond Boucher, le gardien de but des Sélects, ainsi qu'Yvon Elliott, B. Lambert et Michel Champagne ont brillé sur la défensive pour le Grand'Mère. Ces joueurs ont surtout excellé lorsque leur club était à court d'hommes, et cela par deux fois. La joute a été assez mouvementée et plusieurs punitions furent décernées. La dernière joute de cette série aura lieu ce soir. Le président Camille Lebon présentera le trophée O'Keefe à l'équipe gagnante.

La première période s'est terminée par le pointage de 1-1. Lord a ouvert le pointage pour les Sélects, mais J. Perron a égalisé le compte avant la fin de la période. A la deuxième reprise, les Sélects ont porté leur avance à 3-1, grâce à deux buts de Boisvert. Au début de la période finale, le St-Tite a diminué le pointage à 3-2, sur un but de Lacoursière, mais André Lapolice a rendu la victoire des Sélects plus certaine en marquant le dernier but de la partie.

Sommaire de la joute

PREMIERE PERIODE

1—Sélects : Lord-Elliott 15.00
2—St-Tite : J. Perron 18.12
Punitions : A. Gélinas (5.14) J. Perron (5.17) Lemay (6.31) Côté (9.21) Lacoursière (13.32).

DEUXIEME PERIODE

3—Sélects : Boisvert (Lord, Caron) 6.51
4—Sélects : Boisvert (Lord, Vanasse) 14.39
Punitions : J. Perron (1.44) Lambert, (1.44) Perron, Lord, Boisvert, Barbeau (5 m. 9.06) Caron (9.50) Gélinas (10.59) Villemure (15.52) Elliott (17.15) R. Damphouse (16.59 (10 m. et match).

TROISIEME PERIODE

5—St-Tite : Lacoursière (Perron) 6.55
6—Sélects : Lapolice (Elliott) 13.02
Punitions : Lambert, Barbeau (2.51) Lemay (4.27) Gélinas (10.48) Deshaies (16.39) Lord (18.46).

LA RECEPTION N'ETAIT PAS TROP CORDIALE — Lors de la visite des Reds de Trois-Rivières à Moncton, Nouveau-Brunswick, la semaine dernière, on dut assister à plusieurs scènes désagréables survenues au cours des joutes entre les Trifluviens et les Beavers de Moncton... Ces deux clubs se disputaient une série semi-finale de l'est du Canada dans les Eliminatoires de la coupe Memorial. Cette photo prise lors d'un commencement de bagarre générale, mercredi dernier, alors que les Beavers ont gagné 6-3, montre quelques joueurs des Reds dont André Boucher, Jean-Claude Joncas, Marc Dufour se tenant sur le qui-vive, entourés de spectateurs dans les estrades et sur la glace. La police réussit à rétablir l'ordre avant qu'on n'ait à déplorer trop de dommages.

Reliant Shawinigan et Grand'Mère

On réclame au plus tôt une voie rapide

GRAND'MERE. — Une autoroute Shawinigan-Grand'Mère ! Le Jeune commerce de Grand'Mère réclame à grands cris ce que tous les citoyens de Shawinigan et de Grand'Mère, de même que des municipalités environnantes, réclament depuis déjà quelques années, une voie rapide et facile d'accès réunissant les villes de Shawinigan et de Grand'Mère.

Lundi, sur une proposition de M. André Latour, adoptée à l'unanimité, il a été résolu de demander au gouvernement provincial de procéder immédiatement à la réalisation d'une autoroute reliant Shawinigan et Grand'Mère, sur le tracé actuel de la route 19.

Le texte de la résolution, préparé sous l'instigation du président du Jeune commerce de Grand'Mère, M. Robert Matteau, en collaboration avec Me Raymond Boulet, avocat de Grand'Mère et conseiller juridique du Jeune commerce, résume les idées recueillies par leurs enquêtes et leurs études au sujet d'une autoroute entre Shawinigan et Grand'Mère.

Le texte de la résolution a été envoyé à M. Jean Lesage, premier ministre du Québec, de même qu'à M. René Hamel, ministre du Travail et des Affaires municipales; à M. Bernard Pinard, ministre de la Voirie, à Me Romulus Ducharme, aux conseils des villes de Shawinigan et de Grand'Mère, ainsi qu'au comité régional du Jeune commerce et à tous les moyens de publicité.

Tout au long des 26 attendus que contient le texte de la résolution, on souligne les conditions désastreuses de la route actuelle, appuyant sur le fait qu'il s'agit d'une route nationale et qu'il est très important que l'on apporte un remède à la situation puisque la route ne correspond plus du tout au besoin de la population.

On souligne également que l'entretien y est devenu pratiquement impossible en hiver et que la largeur actuelle ne répond plus à la circulation lourde. Le drainage en bordure nécessite également des réparations considérables.

Contrairement à d'autres projets, qui auraient voulu que la nouvelle route Shawinigan-Grand'Mère soit construite à un autre endroit que la route actuelle, le Jeune commerce maintient qu'il serait préférable de modifier la route 19 actuelle plutôt que de créer de toute pièce une nouvelle route.

On mentionne également que cette autoroute, reliant Shawinigan et Grand'Mère, devra être à double voie, chacune des voies étant à sens unique et séparée par un terre-plein garni d'arbres et chacune des voies comprenant trois travées bordées par un trottoir, lequel sera bordé d'arbres; ainsi que toutes autres données offertes par des experts privés ainsi que des experts du gouvernement.

On soutient que la route actuelle serait le meilleur endroit, parce que ce serait la façon la plus susceptible d'aider à la synchronisation des rues de Shawinigan et de Grand'Mère.

Cette initiative du Jeune commerce de réclamer une autoroute entre Shawinigan et Grand'Mère ne manquera certainement pas de recevoir l'approbation de toutes les associations des deux villes. La réalisation de cette autoroute contribuera à l'élimination de tragédies comme celle survenue il y a quelques semaines, alors qu'un employé de la voirie de Shawinigan était tué sur la route en réparant les trous causés par la mauvaise température sur un fond de route, qui laisse à désirer et qui est loin d'être conforme aux principes de base de la sécurité routière.

Durant le premier trimestre

Un regain de vie dans la construction à Grand'Mère

GRAND'MERE. — La construction semble vouloir démarrer sur un bon pied à Grand'Mère, cette année, et l'augmentation continuelle dans le nombre et la valeur des permis émis laisse présager une saison estivale prospère. En effet, une comparaison des chiffres du premier trimestre de cette année avec celui de l'an dernier démontre une augmentation de $24,000 pour cette période.

L'an dernier, la construction était demeurée plutôt stable au début de l'année mais, cette année, la construction a eu des débuts lents en janvier ; l'augmentation s'est plutôt fait sentir au cours des deux mois suivants.

Pour le mois de mars, on a émis des permis d'un montant de $37,150, pour la construction de trois nouvelles maisons et pour des réparations diverses. En mars l'an dernier, le montant des cinq permis émis n'atteignait que $19,100 et une seule maison nouvelle était construite.

En février 1961, deux nouvelles maisons étaient construites et les permis de construction atteignaient la somme de $21,000. A pareille date l'an dernier, on n'émettait que deux permis pour reparations au montant de $3,000.

Le mois de janvier 1960 a toutefois été meilleur que janvier 1961. En effet, en 1960, on émettait des permis pour un montant de $19,300, alors qu'en 1961, les permis ne s'élèvent qu'à $7,000.

Dans l'ensemble des trois premiers mois, l'augmentation dans le montant des permis émis se chiffre par $23,750. A la fin de mars 1960, on avait accordé des permis pour $41,400, tandis qu'à la même date cette année, les permis ont atteint la somme de $65,150.

Dans St-Maurice-Laflèche

Un travail préliminaire à des élections fédérales prochaines?

GRAND'MERE. — Serait-ce un signe avant-coureur des élections fédérales bientôt annoncées, ou est-ce tout simplement un travail de routine demandé par le gouvernement Diefenbaker à ses officiers-rapporteurs, à travers tout le pays ? De toute façon, l'officier-rapporteur du comté de St-Maurice-Laflèche est à compléter la subdivision du comté en vue de déterminer le nombre de votants et de bureaux de votation dans ce comté fédéral qui groupe les comtés provinciaux de St-Maurice et de Laviolette, connu comme le comté St-Maurice-Laflèche.

C'est un travail préliminaire, à ce qu'on dit, effectué ordinairement peu de temps après les élections. Il donne une idée du nombre de votants possibles pour l'élection suivante, et permet ainsi d'ajouter, de supprimer ou de grouper des arrondissements de scrutin en comparaison avec le nombre de polls et d'électeurs à l'élection précédente.

Pour l'élection fédérale du 31 mars 1958, le comté de St-Maurice-Laflèche comptait 43,668 électeurs, soit 500 de plus qu'à l'élection du 10 juin 1957, avec 43,169. Il y avait 168 arrondissements en 1958, dont 110 dans la partie urbaine du comté et 58, dans la partie rurale.

L'officier-rapporteur, M. Paul-Emile Dessureault, croit qu'il s'agit là d'un simple travail de routine. Par ailleurs, on est en droit de se demander pourquoi cette compilation n'a pas été faite plus tôt, et pourquoi est-il devenu nécessaire de la compléter maintenant ?

Journaliste chez les Femmes canadiennes

SHERBROOKE. — M. Robert J. McCleave sera le conférencier au dîner-causerie du Canadian Women's Club, qui aura lieu demain soir, 13 courant, à 7 h., à l'hôtel New Sherbrooke.

M. McCleave est diplômé des facultés des Arts et de droit de l'université Dalhousie. Il a été journaliste avant de devenir doyen de l'Ecole de journalisme d'Halifax.

En 1957, il a été élu député fédéral et réélu l'année suivante. Il est également membre du bureau des gouverneurs du Kinks College, membre du Club des journalistes d'Halifax et membre du Barreau de la Nouvelle-Ecosse.

La Cour d'appel casse un jugement contre Sherbrooke

SHERBROOKE. — Cinq juges de la Cour d'appel ont cassé un jugement ordonnant à la ville de Sherbrooke de payer $3,500 à M. Roméo Gauthier, un citoyen de la ville.

Le tribunal de deuxième instance a rejeté à l'unanimité l'action en dommages et intérêts au montant de $4,234 intentée par M. Gauthier contre Sherbrooke.

L'action avait été prise à la suite de dommages que M. Gauthier prétendait avoir subis à sa maison après la construction de la rue Massé dans le quartier Ouest.

Il a été mis en preuve que M. Gauthier avait demandé aux employés du bureau des ingénieurs de la ville le niveau du tuyau d'égout de la rue Massé avant de construire sa maison.

La maison et la rue contruite, le demandeur a constaté que de l'eau se répandait sur sa terrasse et pénétrait dans sa cave à cause d'une élévation de terrain.

L'avocat de la ville, Me Albert Rivard, C.R., avait soutenu devant la Cour supérieure que Sherbrooke n'était pas responsable des dommages parce que M. Gauthier aurait dû s'informer du niveau de la rue au lieu de celui du tuyau d'égout avant de construire.

Cependant, la Cour supérieure avait donné gain de cause à M. Gauthier, mais avait réduit les dommages à $3,900.

Me Albert Rivard en a appelé de la décision à la Cour d'appel, qui s'est prononcée en faveur de la ville. Les cinq juges étaient d'opinion que le demandeur Gauthier aurait dû s'informer du niveau de la rue avant de construire et se sont rendus à la demande de l'avocat de la ville.

Prochainement

Campagne d'opinion pour la préservation de la FORET

SHERBROOKE. — Une grande campagne d'opinion publique en faveur de la préservation et la conservation des ressources naturelles, et plus spécialement des forêts, sera entreprise prochainement dans les comtés de Sherbrooke, Richmond et Compton.

La campagne sera menée sous l'égide de l'Association forestière des Cantons de l'Est et de l'Association des clubs de chasse et pêche. Les organisateurs espèrent de plus avoir la collaboration des municipalités, des clubs sociaux et autres organismes du genre.

Le 27 avril, à Bromptonville, aura lieu une grande assemblée publique dans le but de fixer les détails définitifs de la campagne, laquelle aura lieu à partir de la fin de mai jusqu'au début de septembre.

Au nombre des principales activités, notons des conférences des assemblées publiques, des journées forestières, et d'autres manifestations du genre.

La campagne englobera une région où habitent 121,000 personnes et qui a une superficie de 16,000 milles carrés. Des campagnes analogues ont été menées dans les années passées dans la région du Saguenay, de l'Abitibi, de la Mauricie et de Québec. Elles se sont avérées un véritable succès, ont affirmé hier les organisateurs locaux.

A Shawinigan

M. C.-E. Craig au dîner annuel de la C.M.A.

SHAWINIGAN. — "Comptant plus de 6,200 industries manufacturières d'une extrémité à l'autre du pays, l'Association des manufacturiers canadiens est la voix autorisée de l'industrie manufacturière". C'est ainsi que s'exprimait mardi soir M. C. E. Craig, de l'Aluminum Company of Canada, président de la section de la vallée du St-Maurice de la C.M.A., dans son allocution de bienvenue au président national, M. T. R. McLagan, qui était de passage à Shawinigan mardi.

"L'association collabore avec les autorités et autres groupements qui s'intéressent au développement de la région", déclara M. Craig. Il parla également des services que rend l'association depuis plus de 90 ans.

M. Craig a également rendu hommage au clergé, aux autorités scolaires et civiques, ainsi qu'à la presse et la radio avec lesquels la C.M.A. maintient d'excellentes relations.

Appelé à prendre la parole, le maire J.-Armand Foucher a souhaité la bienvenue au groupe au nom de la ville de Shawinigan. Il mentionna que ce groupe est celui qui peut assurer la prospérité de la ville de Shawinigan et de toutes les régions avoisinantes.

M. McLagan qui adressa la parole après le dîner fut remercié par M. H. N. Molesworth, ex-président de la section.

Parmi les invités d'honneur, on notait la présence de S. E. Mgr Georges-Léon Peiletier, évêque de Trois-Rivières, MM. L.-G. Rolland, M. S. Layton et A. Damato, respectivement président, vice-président et gérant de la division de Québec de l'association. Le maire J.-Armand Foucher, de Shawinigan, de même que le maire de Grand'Mère, M. J.-Alfred Therrien, étaient également au nombre des invités, ainsi que MM. André Grenier et Robert Matteau, présidents respectifs du Jeune commerce de Shawinigan et Grand'Mère.

Dans l'après-midi, le président national, accompagné d'un groupe de membres et d'invités, visita l'usine de la Consolidated Paper Corporation. Il fut également reçu à l'hôtel de ville par le maire Foucher.

Les buanderies automatiques et le respect du dimanche :

Ce n'est pas la ménagère qui travaille, c'est la machine, (maire Mongrain)

TROIS-RIVIERES. (GMB) — Une société locale a fait des représentations au maire J.-A. Mongrain au sujet des établissements qui mettent à la disposition des ménagères des lessiveuses et des sécheuses automatiques fonctionnant le dimanche. Certaines ménagères se rendraient à ces endroits le dimanche après-midi pour y faire leur lessive.

Le maire a dit qu'il avait consulté un théologien à cette fin et que l'homme d'Eglise lui avait répondu qu'il ne s'agissait pas d'oeuvre servile. Il s'agit tout au plus d'une résultante de l'automation. Ce n'est pas la ménagère qui travaille, a-t-il dit, c'est la machine.

Coaticook plantera des arbres

COATICOOK. — Le conseil municipal de Coaticook a accepté la suggestion du conseiller Yvon Lemieux pour se prévaloir d'une nouvelle politique provinciale afin d'obtenir des arbres d'ornementation, qui seront plantés dans différents secteurs de la ville.

Le conseiller Lemieux a déjà rencontré le député de Stanstead, M. Georges Vaillancourt, à ce sujet, et le député encourage l'initiative.

Des comités d'embellissement et de restauration forestière se forment dans le comté afin de profiter du maximum de l'offre faite par le ministère provincial des Terres et Forêts.

Les édiles ont décidé de demander des arbres. Cette résolution sera complétée dès que le nombre d'arbres requis et leur destination auront été déterminés, ce qui devrait être fait au cours de la semaine.

Entre les deux Arches

Confirmation

C'est cet après-midi, à 3 h. 30, que sera conféré, par S. E. Mgr Geo.-Léon Pelletier, le sacrement de confirmation aux enfants de Louiseville. Les paroissiens sont invités à assister nombreux à cette cérémonie.

Concert

La Chorale du Collège, dirigée par le Rév. Frère Jules-Paré, présentera ce soir son concert annuel à l'école secondaire même. Les invités pour l'occasion seront M. Guy Piché et ses élèves de Trois-Rivières lesquels se sont déjà fait entendre ici lors de la grande semaine de l'Education. Ces talents mauriciens avaient été fort appréciés de l'auditoire ce lundi, 6 mars dernier.

Congédiement

Un employé municipal, M. Paul Plante, a été remercié de ses services au conseil lundi. Comme la ville possède deux camions et qu'actuellement elle a à son emploi trois chauffeurs, elle doit en remercier un. M. Plante, étant un des deux membres d'une même famille à travailler pour la ville, on a jugé bon, même s'il était le plus vieil employé des trois, de le remercier. M. Plante a quitté la salle du conseil en remerciant tous et chacun des membres du conseil, tout particulièrement l'échevin Georges Veillette, le proposeur de ce congédiement.

Bonnes nouvelles

Le maire, le Dr Avellin Dalcourt nous apprenait récemment que sur 35 employés embauchés par la Compagnie Associated Textiles, au moins 30 étaient de Louiseville. De son côté, M. Paul-H. Vallières, de la Compagnie Laminated Structures, faisait parvenir au maire une lettre dans laquelle il mentionnait que des 60 employés qu'il a présentement à son emploi, une dizaine seulement ne sont pas de Louiseville mais du comté. "Le personnel nouveau que j'embaucherai, a dit M. Vallière, sera de Louiseville." Le conseil apprécie beaucoup, de dire le maire, la lettre de M. Vallières et la politique que lui et la compagnie Associated Textiles ont adoptée. Il semble que le conseil attend la même chose de toutes les compagnies.

Voiture neuve

Il est pratiquement certain qu'il en coûtera à la ville de Louiseville plus de $2,100 pour se procurer une voiture 1961. Jusqu'ici, la plus forte allocation pour la voiture actuelle s'élève à $825.70. On prendra une décision à la prochaine séance le 24 avril. La nouvelle acquisition serait de couleur blanche. Les soumissionnaires ont offert des modèles Pontiac, Chevrolet, Studebaker et Dodge.

Pas de frites

On ne verra aucun restaurant ambulant à Louiseville cet été. Ainsi en a décidé le conseil municipal après avoir reçu ici et là des protestations de résidents alléguant que ces restaurants ambulants laissent échapper une odeur de graisse très désagréable et incitent au manquement à la propreté de notre ville. Le proposeur de l'avis de motion donné à cet effet, l'échevin M. Maurise Lesage, a lui-même demandé que le règlement déjà existant et portant le numéro 270, en vigueur depuis le 1er août 1959, reste le même, interdisant à tout commerce ambulant d'opérer dans les places publiques.

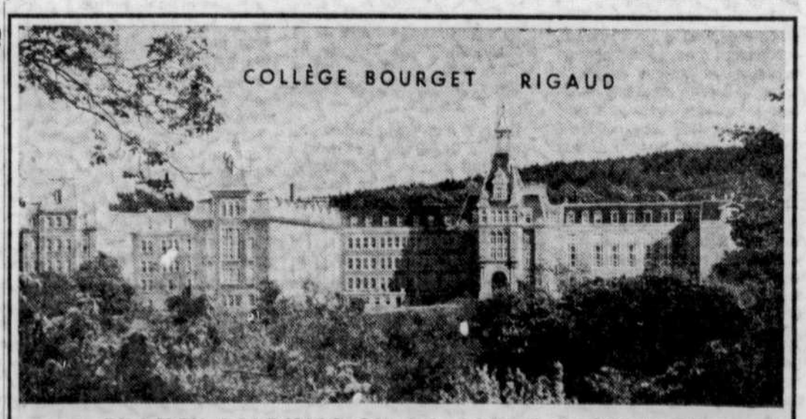

EXAMEN D'ADMISSION AU COURS CLASSIQUE
DIMANCHE, 16 et 30 avril, 7 et 14 mai, à 2 h. p.m.
SECTION LATIN-GREC ★ SECTION LATIN-SCIENCES ★ PRECLASSIQUE
Prospectus sur demande à: Bureau des admissions, Collège Bourget, Rigaud, P.Q.

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

Pour rendre le parc des expositions plus attrayant et rentable:

Une piste de "stock cars" serait aménagée au stade de baseball

par Jean BEAUDRY

TROIS-RIVIERES. — Dans le but de rendre le parc de l'exposition plus effectif, en permettant la présentation d'attractions et manifestations pouvant satisfaire les goûts populaires, on a annoncé, hier après-midi, le projet que vient d'émettre la commission de l'exposition à l'approbation de l'administration municipale, à l'effet d'ériger une piste permanente de "stock cars", sur l'emplacement du stade de baseball.

Il s'agit d'une piste de 45 pieds de largeur, entièrement pavée, sur une distance d'un quart de mille, avec une pente prononcée de six pieds sur les côtés.

La piste, aménagée en forme d'oeuf en face de l'estrade, permettrait, semble-t-il, aux "bagnoles" d'atteindre une vitesse de 65 milles à l'heure. On compte pouvoir présenter un programme régulier de "stock cars" par semaine.

Considérant que le stade de baseball, qui l'an dernier a connu une assistance moyenne de 200 fervents du baseball par partie, ne rapporte pas les revenus suffisants pour satisfaire les dépenses d'entretien, la commission suggère cette nouvelle formule qui ne priverait pas toutefois la pratique de ce sport, puisque la piste de courses sera aménagée de sorte qu'elle permettra aussi la présentation de joutes de baseball et de football.

L'annonce du projet a été faite par M. Jean Alarie au cours d'une conférence de presse.

M. Alarie a ajouté qu'on compte également présenter sur cette piste projetée plusieurs autres attractions, comme des compétitions de bicyclettes, de "go-carts", et de marathon. Elle deviendrait également un centre magnifique de démonstration de cadets et autres activités du genre.

Rentabilité

Ce projet entre dans le cadre de la nouvelle politique adoptée par le conseil municipal l'automne dernier, voulant rendre le parc de l'exposition actif et rentable 365 jours par année.

Un inventaire effectué au cours des derniers mois par l'échevin André-O. Dumas, alors chargé d'étudier la question par le maire Mongrain, a révélé que le manque d'activité dans certains secteurs du parc, entraine en même temps l'abandon de certains éléments qui pourraient devenir des plus profitables, si on se préoccupait de donner au public ce qu'il désire.

L'estrade de baseball est devenue pour le trésor municipal, une lourde dépense qui s'accentue tous les ans.

La piscine

De grandes transformations sont également prévues pour l'aménagement de la piscine. Les réparations devenues urgentes seront effectuées.

Il est probable que la terrasse gazonnée entourant la vaste piscine sera agrandie de quelques pieds, disposant cet espace à même le parc de stationnement. Le coût des réparations s'élèverait approximativement à $50,000.

De prime abord, le coût de ces réparations semble élevé, mais il appert que la piscine a été fort négligée, au cours des dernières années. Elle serait devenue, non seulement lamentable, mais dans son état actuel elle serait même condamnable.

Le revêtement de la surface s'impose, de même que le système de chloration et d'épuration de l'eau. De nouveaux vestiaires et de nouvelles douches sont aussi devenus nécessaires.

Il semble même qu'à moins de ces réparations la piscine ne pourrait être mise en service la prochaine saison.

MAURICIE SPORTS

MARTEL en tête

avec Kid Martel

Maintenant que la saison locale du hockey est sur le point de se terminer, il sera sûrement question du baseball à Trois-Rivières. On sait très bien que les Phillies ont décidé de ne pas opérer de club mais aucune décision officielle n'a encore été donnée. Toutefois, le stade Duplessis ne sera pas inactif au cours de l'été. Les ligues mineures de baseball entreprendront au début de mai la réorganisation des équipes et on verra au moins la ligue Junior présenter des joutes à cet endroit. On mentionne aussi la possibilité de voir s'inscrire une équipe junior de Trois-Rivières dans la ligue junior de la Mauricie du président Délisle, de La Tuque; mais là encore il faut attendre l'assemblée générale de ce circuit pour en savoir plus long.

Une chose certaine, les jeunes qui jouent au baseball et peuvent figurer dans le calibre de jeu junior sont nombreux en notre ville et il serait assez facile de mettre sur pied une équipe bien représentative. Mais il sera encore question de finance et c'est là le gros bobo de toute l'affaire. En d'autres milieux sportifs, on laisse entendre que Trois-Rivières pourrait bien avoir une équipe évoluant dans la ligue rurale Albert-Gaucher. Cela n'est pas officiel et les dirigeants de ce circuit devraient y songer longuement avant d'admettre une équipe de ville dans cette ligue rurale ou semi-rurale . . . On a jadis tenté l'expérience en permettant aux clubs d'aligner quelques joueurs de la ville. Mais ce fut un désastre; On avait enregistré partout des déficits.

On aimerait bien trouver un sixième club pour compléter la section du centre de la ligue rurale Albert-Gaucher. Si les municipalités environnantes ne peuvent présenter d'équipes, on devra alors jeter les yeux sur Shawinigan, Grand'Mère ou Trois-Rivières. Mais pourtant St-Thomas-de-Caxton, Charette, St-Barnabé doivent certainement posséder des joueurs de baseball . . . Il devrait y avoir possibilité, au moins, de fusionner deux paroisses pour former une équipe et y jouer alternativement des parties aux deux endroits. C'est en dernier ressort qu'on admettra une équipe de ville dans cette section. L'ouverture officielle de cette ligue doit se faire le 7 mai, soit dans quatre semaines exactement . . .

On tentera un effort de dernière heure pour trouver un sixième club rural, à défaut de quoi, Trois-Rivières sera peut-être admise au sein de la section du centre. Toutefois, le club serait donné à un sportif qui devra alors présenter tous ses joueurs à la ligue pour acceptation par les autres clubs de la section avant de commencer son activité. On mentionne le nom de Claude Mongrain moniteur en chef des sports à l'OTJ qui serait approché pour former une telle équipe. De toute façon, les dirigeants de la ligue doivent trouver ce sixième club d'ici la fin de semaine et alors nous saurons mieux à quoi nous en tenir par la suite.

Les étoiles de l'Intercomtés Kokominan

André Pronovost sera l'arbitre de la joute

GRAND'MERE. — Les sportifs de la région de Shawinigan-Grand'Mère seront servis à souhait dimanche, alors qu'aura lieu, à l'aréna de Grand'Mère, une joute de hockey, mettant aux prises les étoiles de la ligue Intercomtés et celles de la ligue Kokominan. André Pronovost, brillant ailier gauche des Bruins de Boston, sera l'officiel de cette partie. On s'attend aussi à la présence de Claude Provost, un autre citoyen de la région, qui s'est illustré dans notre sport national.

L'intérêt que manifestent les amateurs de hockey à cette rencontre, laisse prévoir une assistance nombreuse, qui verra à l'oeuvre les meilleurs joueurs de hockey de la région.

La ligue Intercomptés a retenu les services des joueurs suivants: Lefebvre, gardien de buts, Arcand, Claude Damphousse et P.-A. Damphousse, de St-Tite; Gaston Jacob, G.-A. Gosselin, Gilles Veillette et Jean Cossette, de St-Narcisse; Alide Gélinas, Michel Champagne et André Lapolice, des Sélects de Grand'Mère. L'instructeur sera Réal Trépanier, des Sélects.

La ligue Kokominan alignera les joueurs suivants: Méo Gagné, dans les filets; René Lacombe, Jean-Paul Garceau, James Hayes, Gilles Hould et Laurin Bourassa, à la défensive. Les avants seront les frères Guy, Marcel et Gaston Gervais, Yvon Elliott, Pierre Héroux, Ernest Mailloux, Yves Aubin, Gilles Matteau, Gilles Côté et Camille Carrier.

L'avenir de plusieurs joueurs des Reds sera annoncé sous peu

TROIS-RIVIERES. — Maintenant que les Reds de Trois-Rivières ne sont plus dans la course pour la conquête de la coupe Memorial, l'instructeur Jos Ferron va concentrer ses efforts à réorganiser son équipe en vue de la prochaine série pour le championnat junior de la province.

En effet, les Trifluviens, qui ont obtenu le privilège de jouer dans la grande finale parce qu'ils participaient aux éliminatoires de la coupe Memorial, joueront contre le gagnant d'une série entre les champions de la Ligue métropolitaine et du Saguenay-Lac-St-Jean. L'ouverture de la grande finale aura lieu soit le 22 ou le 29 avril. Il y aura au moins une joute disputée au colisée de Trois-Rivières.

Que feront nos Reds à l'issue de cette saison de hockey ? Del Dugré, le gérant-général, qui a fourni des déclarations sensationnelles au cours de la série contre les Beavers de Moncton, disant même que cette ville des Maritimes pouvait être classée comme "un petit Chicago", a rencontré nombre d'éclaireurs de clubs professionnels.

Des experts du hockey, représentant le Canadien de Montréal, les Leafs de Toronto et de quatre équipes de la ligue Américaine, sans oublier les dirigeants des Rambers d'Amherst qui sont présentement dans les éliminatoires de la coupe Allan, ont longuement discuté de l'avenir de certains joueurs des Reds.

Nous avons appris, de source officieuse toutefois, que le cerbère Jim Bégin et l'ailer Gilles Perreault intéressent les Ramblers d'Amherst. Marc Dufour, Michel Gosselin, Fernand Harvey, Aldée Lehouiller, seront certainement avisés sous peu de se rapporter au camp d'entrainement de Guelph, du junior "A" d'Ontario.

Claude Boucher, André Boucher et quelques autres joueurs qui ont complété leur séjour dans le calibre junior, recevront d'intéressantes offres d'ici la prochaine saison de hockey.

Le départ de joueurs comme Guy Bolduc, Claude Boucher, André Black, Jim Bégin permettra à plusieurs jeunes des Reds de Ste-Cécile du circuit juvénile, de graduer avec les juniors.

L'instructeur Jos. Ferron, qui va perdre de prolifiques compteurs croit que ses Reds seront encore mieux équilibrés l'an prochain, surtout s'il peut découvrir de robustes joueurs de défense et d'habiles manieurs du gouret.

Mais il ne faut pas oublier que tous les autres jeunes du juvénile dans Trois-Rivières et à travers la Mauricie seront invités à se rapporter à l'entrainement. Ils recevront une attention toute spéciale et s'ils sont de calibre, les Reds leur feront signer une carte.

Un diner à sept conférenciers

TROIS-RIVIERES. (G. M. B.) — La Chambre de commerce, lors de son assemblée générale annuelle au cours d'un diner au Château DeBlois, mardi soir, le 18, à 6 h. 30, présentera sept conférenciers de l'industrie moyenne. Chacun parlera pendant sept minutes environ des débuts et des progrès de son entreprise.

Les conférenciers invités sont: MM. C.-D. Maldoff, gérant de Fergusson Atlantic Underwear Ltd.; Robert Loranger, président de Central Quebec Steel Ltd., H.-P. Britten, gérant des bureaux de Geo. Christie Canada Ltd.; Georges Lambert, président de Geo. Lambert Inc.; Pierre Dansereau, président du quotidien Le Nouvelliste; H.-John Tebbutt, président de Tebbutt Show & Leather Co. Ltd; Rosaire Fortier, gérant des ventes à la Crémerie de Trois-Rivières.

A l'occasion de cette assemblée le président M. J.-A.-M. Langlois, I.P., et le trésorier, M. R. Nobert présenteront leurs rapports.

Retour de la ligue commerciale et industrielle de balle-molle à l'été

SHAWINIGAN. — La ligue Commerciale et Industrielle de balle-molle de Shawinigan sera de nouveau en opération l'été prochain. C'est du moins l'impression laissée à la suite de la convocation d'une assemblée pour ce soir.

En effet, cette ligue, qui a continué ses activités tant bien que mal l'an dernier, avec quatre clubs, y gagnerait en ajoutant tout au moins deux autres équipes. L'addition de deux autres équipes ajouterait certainement de l'intérêt et inciterait les sportifs à se lancer dans le projet.

De toute façon, une assemblée sera tenue ce soir au soubassement de la taverne des sports, à 7 h. 30. On procédera alors à l'élection du comité exécutif et l'on discutera de la formation de la ligue pour la saison 1961.

Partie décisive entre les Sélects et le St-Tite:

Le championnat de la Ligue intercomtés décidé ce soir à l'aréna de Grand'Mère

GRAND'MERE. — Le championnat de la Ligue intercomtés sera décidé ce soir à l'aréna de Grand'Mère quand les Sélects de Grand'Mère et le St-Tite s'affronteront dans la dernière et décisive joute de la série finale de quatre de sept.

Après avoir vu le St-Tite remporter trois victoires consécutives, les Sélects de Grand-Mère ont accompli un magnifique retour pour égaliser les chances dans la présente série. Les deux clubs ont chacun trois victoires et le championnat sera décidé ce soir. Les instructeurs des deux clubs sont optimistes quant à leurs chances de remporter les honneurs.

Cependant, le St-Tite se voit présentement acculé au mur puisqu'il a perdu les trois dernières parties aux mains des Sélects. Ces derniers ont connu un début chancelant, mais ils se sont superbement ralliés dans les trois dernières joutes. Nul doute que les deux clubs donneront tout ce qu'ils ont pour remporter la victoire.

L'instructeur Réal Trépanier a bien confiance que ses protégés continuent leur série de victoires en gagnant de nouveau ce soir. Si les Sélects l'emportent ce soir, ils auront conquis les deux principaux honneurs, soit le championnat de la saison régulière et celui des éliminatoires. Les Sélects seront au grand complet pour l'importante joute de ce soir.

Quant au St-Tite, il vient de connaitre trois mauvaises joutes, mais il ne se compte pas pour battu. Aussi enverra-t-il dans la mêlée tous ses atouts et il compte sur les frères Damphouse, sur Bordeleau, Lacoursière, et le gardien de buts Yvon Cloutier pour ravir aux Sélects le championnat des éliminatoires. La partie de ce soir débutera à 8 heures.

UNE CHAUDE RECEPTION AUX REDS — Jeudi dernier, les Reds ont perdu 4-3 contre les Beavers à Moncton, au Nouveau-Brunswick. C'est à la fin de la deuxième période que cette photo a été prise après que l'instructeur Jos. Ferron, des Reds de Trois-Rivières, eut reçu des oeufs et que certains spectateurs retinrent les bâtons de joueurs. Au cours de l'échauffourée, le cerbère Jim Begin se fit voler un gant. On voit ici Michel Scalzo (no. 16), André Black (no. 5), Claude Boucher (no. 15) et Fernand Harvey, des Reds, avec la force constabulaire près d'eux, quelques spectateurs et le gérant du Stadium, M. James.

A Trois-Rivières ?

Prochain tournoi de golf des journalistes disputé en mai ?

TROIS-RIVIERES. — Le grand tournoi annuel de golf, d'envergure provinciale, à l'intention des journalistes de toute la province de Québec, aura tout probablement lieu sur le parcours du club Ki-8-Eb de Trois-Rivières en mai.

En effet, nous avons appris que cette compétition importante, qui était tenue depuis plusieurs années à Sherbrooke, serait accordée à Trois-Rivières, du fait que la ville des Cantons de l'Est présente en plus un tournoi pour les golfeurs professionnels.

La date, quoique pas encore fixée, sera annoncée d'ici quelques jours. On mentionne le 26 mai, un vendredi.

M. Adélard "Del" Dugré doit obtenir une réponse définitive des dirigeants du Ki-8-Eb, au sujet de la location de ce terrain. Dès que l'entente sera complétée, la date du tournoi provincial amateur des journalistes sera officiellement annoncée.

Dans les estrades

CAP-DE-LA-MADELEINE. — La Ligue des petites quilles féminine vient de compléter le calendrier régulier. Les dernières rencontres ont eu lieu mardi soir dernier, à la salle Montambo.

Dans la section "A", Mme Reine Joubert a roulé un simple de 181 et un triple de 483 pendant que, dans la section "B", Mme Rita Schiller a réussi un simple de 213 et un triple de 506.

Voici le classement officiel des équipes :

Section "A"

Salon Jeannot	60,478
Toupin Cont.	57,989
Harnois Peint.	57,501
Vaugeois Auto	56,813
Milette Huile	57,572
Thibeault Peint.	53,545
Cdn Molson	51,605
Cord. Laviolette	49,127

Section "B"

Taxi Wedge	58,685
Bil. Kitner	57,368
Ecole Martel	57,564
Phar. Rivard	55,132
Montambo Bowl.	52,099
Lebon O'Keefe	52,381
Nadeau et Cyr	50,188
Handy Andy	47,457

Les quarts-de-finale dans les deux sections auront lieu mardi prochain.

Victimes des lions

Lisbonne. (PA) — L'agence Lusitania mande qu'en une semaine 13 personnes ont péri victimes de lions dans la province de Nacala, en Afrique orientale portugaise. Le planteur José Camilo Gonsalves a échappé à un de ces fauves en montant dans son grenier, mais l'animal a dévoré le diner resté dans la cuisine.

OFFRE SPÉCIALE !

Plus frais . . . plus savoureux . . .
le Gurd's Dry Ginger Ale
"Le goût pur du gingembre de la Jamaïque"

VENTE À 1/2 PRIX

• GRANDE BOUTEILLE DE 30 ONCES
2 pour 29¢

• CARTON DE 6 BOUTEILLES
2 pour 54¢

(DÉPÔT EN PLUS)
CETTE OFFRE EST LIMITÉE À LA RÉGION DE MONTRÉAL!

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

Parmi les raisons de la délinquance juvénile:

Les parents ne donnent pas l'exemple à leurs enfants et ne s'occupent pas d'eux

ASBESTOS. — Invité à parler de la délinquance juvénile au Cercle d'économie domestique à Asbestos, M. Yvon Hamel a expliqué qu'une des principales causes de la délinquance chez les jeunes était la difficulté que les parents ont d'accepter les mêmes sacrifices qu'ils tentent d'imposer à leurs enfants.

Policier pendant de nombreuses années et responsable du service du bien-être à Asbestos, M. Hamel souligne que la délinquance juvénile est souvent appliquée à un désordre social quelconque chez les jeunes tel le vagabondage, le vol, la prostitution alors qu'en fait ce ne sont là que des aspects différents du problème.

M. Hamel a déclaré que l'attitude des parents vis-à-vis leurs enfants détermine si l'adolescent sera bon ou mauvais. On est trop enclin à blâmer l'incompréhension de la société et de la police ou les mauvais amis quand bien souvent c'est dans l'enceinte du foyer que l'on retrouve les causes profondes de la délinquance du jeune.

Parmi les attitudes fautives des parents, M. Hamel a souligné entre autres une trop grande sévérité qui établit chez l'enfant un état de frustration. Le jeune, à qui on n'a jamais fait confiance, réagit souvent violemment, afin de prouver son indépendance.

M. Hamel s'est empressé d'ajouter que si l'excès de sévérité est à éviter, il en va de même pour un excès de mansuétude. Le caprice et l'égoisme se développent rapidement chez l'enfant gâté, et il devient difficile pour lui de s'adapter.

Les autres causes sont l'infidélité des parents, la mésentente conjugale, le mauvais exemple, les sacrifices que l'on refuse mais que l'on impose volontiers aux jeunes, etc.

Selon M. Hamel, certains parents se croient trop facilement à l'abri de la délinquance juvénile. C'est tout surpris qu'ils apprendront que leur enfant s'est rendu coupable d'un délit.

Comme remède, M. Hamel a souligné que les parents ne doivent pas craindre de fermer la télévision et de priver leurs enfants de leurs programmes favoris afin d'écouter parler les jeunes, afin de participer à leurs jeux. Il faut apporter beaucoup de souci à l'éducation et procurer aux jeunes ce qu'ils iront chercher ailleurs s'ils ne le trouvent pas chez eux.

Il ne faut pas craindre, a poursuivi M. Hamel, de sacrifier quelques sorties pour demeurer avec ses enfants. L'enfant doit être intéressé à son foyer, être content et heureux de s'y retrouver. Le foyer ne doit pas être un hôtel pour lui, un lieu où il mange, boit et dort, parce qu'il n'y restera pas.

DESSERVANT. — L'abbé Hervé Girard, vice-chancelier et aumônier de la Légion de Marie du diocèse de Sherbrooke, vient d'être nommé, par Mgr Georges Cabana, desservant de la nouvelle paroisse de Sherbrooke, qui sera située à l'ouest de la paroisse St-Esprit et qui portera probablement le nom de Marguerite-Bourgeoys.

Convocations

Club des Francs: Réunion hebdomadaire. Endroit: Auberge des Pins, Petit-Lac-Magog. Heure: 6 h. 30. Conférencier: M. Emilien Lafrance, ministre du Bien-Etre social et de la famille. Sujet: Education familiale.

L'oeuvre des petits lits blancs: Démonstration d'art culinaire. Endroit: Salle St-Sacrement. Heure: 8 h.

Canadian Women's Club: Dîner-causerie. Endroit: Hôtel Sherbrooke. Heure: 7 h. Conférencier: M. Robert J. McCleave, doyen de l'Ecole de journalisme d'Halifax.

Croisade de sobriété: Réunion. Endroit: sous-sol de la basilique St-Michel. Heure: 7 h. 30.

Estriettes

EAU PURIFIEE A RICHMOND — Le conseil de ville de Richmond a autorisé l'achat d'un appareil destiné à purifier l'eau au moyen du chlore. Le montant alloué est de $1,205 qui sera versé à la compagnie Wallace et Tiernam, de Montréal. Au cours de la même réunion, il fut décidé qu'une nouvelle sirène d'alarme serait achetée pour être posée sur l'auto-patrouille.

FAUX BILLETS DE $10 — Les quartiers généraux de la Gendarmerie royale annoncent que de faux billets de $10 circulaient dans la région de Sherbrooke. Les numéros de série sont: F/D 2168744, E/D 7786456, M/D 9942125. Les billets sont facilement identifiables par quelqu'un qui prend la peine de les examiner. Le portrait de la reine et des armoiries sont faiblement imprimés, tandis que la couleur et le papier sont de pauvre qualité.

ODEUR DE GAZ DANS LES MAISONS — Une quinzaine de familles de la rue St-Jean-Baptiste et de la rue Larocque, à Bromptonville, ont été fortement incommodées par une persistante odeur d'essence provenant des tuyaux d'égouts. Un garagiste du voisinage avait versé de la gazoline dans son propre service d'égout et ceci a été la source de tout le malaise. Les pompiers ont dû laver les tuyaux avec quantité d'eau.

PERMIS DE CONSTRUCTION A LAC-MEGANTIC — Un total de $303,100 en permis de construction ont été accordés au cours du mois de mars à Lac-Mégantic. Mais la construction de l'hôtel de ville accapare à elle seule la somme de $300,000. La différence consiste en des réparations ou des améliorations.

LES CONTRATS DE PEINTURE — Un marchand de Sherbrooke s'est réjoui, à la suite des articles publiés par LA PRESSE, que les contrats de peinture soient mieux répartis désormais entre les marchands locaux. Le nombre de ces derniers aurait sensiblement augmenté.

NOUVELLE INDUSTRIE A LAC-MEGANTIC — Le maire Armand Drouin, de Lac-M-gantic, serait actuellement en pourparlers avec une importante industrie de bois dans le but d'établir une usine à Lac-Mégantic. Le maire a par ailleurs déclaré qu'il y avait trois autres industries qui seraient sur le point d'ouvrir leurs portes dans la région.

A ASBESTOS — Une quarantaine de noms de jeunes filles désireuses d'appartenir au mouvement des guides ont été recueillis ces derniers temps à Asbestos. Les quatre responsables des futures guides feront leurs promesses le dimanche 30 avril.

DEMARCHES A QUEBEC — La municipalité de Richmond a autorisé M. Gaétan Côté, ingénieur de Sherbrooke, à soumettre pour approbation, au ministère des Ressources naturelles, les plans et devis du barrage qu'elle possède à la décharge du lac Brompton.

ANNEXION CONTESTEE A BROMPTONVILLE — Les commissaires d'écoles du canton de Brompton se sont presque pris aux cheveux au sujet de l'annexion possible de la commission scolaire à la municipalité de Bromptonville. Une requête à cet effet, déposée par un groupe de contribuables, a provoqué une violente riposte du président, M. Moise Giroux. Ce dernier a affirmé qu'une partie des commissaires n'avaient même pas été consultés à ce sujet.

CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE — La Fédération du Jeune Commerce a fait parvenir à la section de Lac-Mégantic de cet organisme une demande visant à obtenir l'intégration de celle-ci à la Chambre de commerce internationale des jeunes. Une décision doit être prise incessamment.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

VESTIGE DE NEIGE — Lentement, le ruisseau s'ébroue hors de son lit de neige et gazouille sous les premiers rayons du soleil printanier. Cette scène, typique de nos campagnes des Cantons de l'Est, est peut-être un des derniers souvenirs de l'hiver qui s'efface avec la venue des jours plus chauds.

Le Syndicat du textile de Magog:

"Ignorer les intérêts politiques dans le choix du lieu de l'édifice fédéral"

MAGOG. — Le comité exécutif du Syndicat catholique des ouvriers du textile de Magog Inc. a déclaré que les intérêts politiques ou autres ne devaient pas primer le bon sens et la logique dans le choix d'un site pour le futur édifice fédéral local.

Cette déclaration remise à la presse fait suite à un changement de positions du conseil municipal dans cette affaire vieille de plus d'un an, changement que le comité exécutif qualifie de radical.

A sa dernière assemblée, le conseil municipal de Magog a décidé de soumettre la question au peuple par voie de référendum. La ville demande de changer le terrain de l'hôtel de ville actuel pour le bureau de poste local.

Les édiles ont refusé cet échange à plusieurs reprises. Le syndicat dit que pour sa part il a fait une suggestion au ministère fédéral des Travaux publics recommandant pour la construction de l'édifice fédéral la partie est du terrain du marché.

Dans une lettre au ministère, le comité exécutif maintient ses positions et souligne que dans cette question les intérêts personnels doivent être écartés pour donner suite à une demande faite par un corps public représentant les deux tiers de la population ouvrière de Magog.

Le comité souligne en outre qu'il a pris cette décision fort de l'appui de ces membres. Lors de son assemblée générale de dimanche prochain, il soumettra à nouveau la question.

Le comité exécutif du syndicat croit que le conseil municipal se doit de garder le terrain actuel de l'hôtel de ville pour la réalisation prochaine d'un nouvel édifice municipal.

Une lettre a également été adressée au maire Maurice Théroux, le comité a voulu réaffirmer ses positions dans cette affaire.

L'exécutif détermine ensuite ses intentions qui ont primé. En suggérant le rapprochement de l'édifice fédéral et l'hôtel de ville, c'était donner l'opportunité à tous les citoyens de pouvoir trouver au coeur même de leur ville les services municipaux et fédéraux mis à leur disposition avec leur argent.

Le communiqué mentionne que le but recherché par le syndicat est tout simplement de décongestionner le centre commercial de la ville en réunissant les services administratifs.

Faut-il favoriser un entrepreneur local?

COATICOOK — La commission scolaire de Coaticook a pris connaissance des soumissions pour l'école secondaire Albert-L'Heureux, mais elle a remis son choix définitif à une date ultérieure.

Les prix soumis varient de $619,800 à $698,700 et, sur six soumissionnaires, on en remarquait un seul de Coaticook. Il s'agit de Couillard Construction, dont la soumission atteint $683,890.

L'acceptation de l'entrepreneur sera faite après une étude plus approfondie de chacune des soumissions.

Aussi, à leur réunion de mardi, les commissaires ont pris connaissance d'une lettre de la ligue des propriétaires demandant de favoriser un entrepreneur local, même si sa soumission est légèrement plus élevée.

M. Alexandre Lamoureux, président de la ligue, a réitéré cette suggestion, affirmant que la population ne fera pas de reproche à la commission scolaire d'accorder le contrat à une entreprise locale, même pour un écart de 10 pour 100 plus élevé comme dans le cas actuel.

"Il n'est pas bien vu, a dit M. Lamoureux, de toujours donner nos constructions intéressantes à des entreprises de l'extérieur. Si le contrat sort de chez nous, le plus beau de l'ouvrage sera effectué par des étrangers et les travailleurs locaux seront réservés pour les travaux plus durs. C'est dans l'intérêt de nos travailleurs et de nos payeurs de taxes, a conclu M. Lamoureux que la soumission de l'entrepreneur local soit acceptée."

M. Jules Thibault, président de la commission scolaire, a alors demandé à la ligue de préciser l'écart de prix que les contribuables seraient prêts à consentir.

L'écart actuel est de quelque $63,500, soit environ 10 pour 100, et on se demande si la population serait prête à l'accepter.

Les représentants de la ligue, présents à la réunion, ont semblé l'affirmer, mais ont décidé de convoquer une réunion d'urgence, groupant non seulement leurs membres, mais tous les propriétaires et même les locataires, afin de sonder l'opinion publique.

M. Thibault a fait remarquer que le département de l'Instruction publique baserait sa subvention par un pourcentage sur la plus basse soumission, à moins de lui fournir des explications sérieuses de choisir une soumission plus élevée.

Rimouski est citée en exemple dans le domaine des loisirs

SHERBROOKE. — Alors qu'à Sherbrooke comme ailleurs, on parle de plus en plus de construire des centres paroissiaux de loisirs et qu'on lance des campagnes, à cet effet, la ville de Rimouski a, depuis longtemps, compris la nécessité de ces centres et cette ville de 20,000 âmes peut être citée en exemple pour l'organisation de ses deux centres paroissiaux de loisirs, qui existent depuis déjà quelque temps.

Cet avis sur le principal et le plus grand de ces deux centres de Rimouski — qu'on peut appeler centres civiques de paroisse — est du moins celui de Robert Bédard, le meilleur joueur de tennis du pays, qui revient justement de Rimouski où il est allé donner une clinique de tennis à la demande du professionnel canadien, Lucien Laverdure.

Le plus grand de ces deux centres est situé dans la paroisse de la cathédrale, a déclaré Robert Bédard. C'est un édifice de trois étages qui lui rappelle un peu l'hôtel de ville de Sherbrooke. Ce centre est un modèle d'organisation. Tout est très bien organisé et tout marche dans l'ordre et dans une harmonie parfaite.

Au premier étage de ce centre, construit au coût de $700,000, on trouve huit allées de quilles et autant de tables de ping-pong. Un immense vestiaire sépare les amateurs de ces deux sports et un grand restaurant longe ces deux endroits. Là comme ailleurs, le jeu de quilles a pris un essor considérable, et les responsables n'ont pas craint de construire tout de suite huit allées. Elles sont d'ailleurs toujours occupées.

Une immense salle de cinéma occupe le deuxième étage. Ce cinéma a été construit tout spécialement pour les enfants jusqu'à 16 ans et les films présentés — tous censurés — ne sont que pour eux. C'est également au deuxième plancher que l'on trouve les bureaux d'administration et plusieurs autres salles de commodité de toutes sortes, par exemple un autre restaurant.

C'est le troisième étage qui a frappé le plus Robert Bédard parce que, naturellement, c'est là que se pratique son sport favori, le tennis. Cette salle est immense, nous disait Robert, et le joueur même maladroit ne peut pas culbuter sur les chaises ou tables environnantes. Il y a de la place et c'est l'endroit idéal pour la pratique du tennis en attendant la belle saison.

On ne joue pas que du tennis dans cette salle. Il y a également le tremplin, la barre fixe, les barres parallèles, les anneaux et, enfin, tout ce qu'un athlète peut désirer. Le tennis est très en vogue à Rimouski. Et, à ce sujet, Bédard a déclaré que plusieurs jeunes possèdent certainement l'étoffe de futures étoiles.

Naturellement ce magnifique centre paroissial de loisirs ne s'administre pas qu'avec des prières. Ça prend de l'argent, mais l'organisation n'est nullement dans une mauvaise position financière. Les revenus permettent de payer les dépenses de ce centre et les améliorations qu'on peut y apporter de temps en temps. La fabrique se charge de payer la dette et ses intérêts.

Le festival artistique de Sherbrooke sera tenu du 27 au 30 mai

SHERBROOKE. — Le Centre culturel, sous la direction de M. Pierre Lapointe, présentera son deuxième festival artistique, du 27 avril au 30 mai prochain, et à cette occasion, Mlles Zoja et Tamara Korsky seront les artistes invitées.

Les danseuses Korsky ont inscrit à leur programme de danse des valses de Brahms, des extraits de Pygmalion et quelques solos et pas de deux. Les chorégraphies seront signées Mme Sada Zare et Pierre Lapointe.

A l'occasion de ce festival, le ballet, le théâtre, la peinture et le film seront à l'honneur.

Il débutera, le jeudi 27 avril, par une exposition de peintures culturel, qui se poursuivra jusqu'au 30 avril. Cette exposition, préparée par M. René Laporte, groupera des oeuvres de peintres professionnels de la province et de Sherbrooke.

Les 4 au 18 mai, le Centre dramatique présentera, au théâtre Malenky, "Arlequin poli par l'amour", de Marivaux, et un "Prélude poétique".

Le théâtre des petits donnera une série de spectacles, comprenant des numéros de chants, de danse et de théâtre, les 21, 22 et 28 mai, au théâtre Malenki.

Il y aura également projection de films sur le ballet, le dimanche 14 mai, en matinée pour les enfants et en soirée pour les adultes.

Mardi soir, le 30 mai prochain, un grand concert auquel prendront part le Théâtre des petits et les Ballets de Sherbrooke aura lieu à l'auditorium St-Charles.

Ce festival coïncidera avec le cinquième anniversaire de fondation des "Ballets de Sherbrooke". Durant ces cinq années les élèves de M. Lapointe ont présenté quelque 70 spectacles en scène, en scène, en plus de nombreuses émissions télévisées.

Les jeunes danseurs de Sherbrooke ont eu l'occasion de travailler avec Mme Tatiana Lipkovka de Koudriavtzeff, autrefois soliste avec les ballets du London Festival Ballet, avec Mlle Claude Jetté et Miles Zoja et Tamara Korsky.

Face à l'école neutre

Primauté des droits de l'Eglise sur ceux de l'Etat en matière d'éducation

-- L'archevêque de Sherbrooke

SHERBROOKE. — Dans un article publié en manchette du "Messager St-Michel", journal du diocèse de Sherbrooke, Mgr Georges Cabana se demande aujourd'hui si nous en serions rendus à une période de notre histoire où personne ne s'opposera à "ceux qui veulent nous enlever nos droits les plus chers comme l'école confessionnelle."

Dans son message à ses diocésains, l'archevêque de Sherbrooke affirme que l'Eglise a le droit d'avoir aux trois degrés de l'enseignement (élémentaire, secondaire, universitaire), ses écoles particulières. Les souverains pontifes ont toujours revendiqué ces droits, car l'enseignement, en tant qu'il vise au développement de l'intelligence, est un moyen d'éducation, et l'éducation est une des charges de la paternité.

"L'Eglise, écrit-il, se doit de réclamer la paternité surnaturelle de tous les hommes, puisqu'elle a reçu la mission de Notre-Seigneur de donner à tous la vie surnaturelle. Pie XII écrivait, dans son encyclique du 31 décembre 1929, que l'Eglise se fait la promotrice des lettres, des sciences, des arts et de l'éducation physique, parce que, tout cela est un bon moyen qui peut servir ou nuire à l'éducation chrétienne".

Régimes totalitaires

Mgr Cabana rappelle ensuite que l'histoire nous apprend que l'Eglise a toujours été fidèle à mettre en pratique les lois édictées par son fondateur. Nous la voyons organiser ses écoles, veiller à la formation des universités qui lui doivent leur naissance. Les forces du mal se sont attaquées aux écoles catholiques. Il y a quelques années, le régime hitlérien, ayant fait de l'Etat un Dieu prétendait s'emparer de l'enfance et la retirer à toute influence de l'Eglise. Les régimes d'inspiration communiste veulent faire disparaître toute école confessionnelle.

Selon le prélat, l'Eglise n'abdiquera jamais ses droits, car renoncer à enseigner, ce serait pour elle renoncer à un des moyens qu'elle range parmi les meilleurs pour conduire les hommes vers leur fin surnaturelle pour habituer l'enfant à faire un classement exact des valeurs de vie et à mettre les choses de la vie éternelle à leur vraie place par rapport aux objets qui n'intéressent que la vie terrestre.

Les parents

Si l'Eglise a les premiers droits dans l'éducation à cause de sa fin surnaturelle, ajoute-t-il, viennent ensuite les droits des parents, fondés eux aussi sur leur paternité; après ceux de l'Eglise, parce qu'ils ne sont que d'ordre naturel, mais avant ceux de l'Etat, car l'homme est un fils avant d'être un citoyen. Pie XI nous l'a redit avec force: "Les parents ont sur l'enfant une sorte de droit d'auteur; l'homme, avant d'être citoyen, doit exister, et cette existence, il ne la reçoit pas de l'Etat, mais de ses parents". C'est ce qu'oublient les communistes, qui enlèvent l'enfant à la tutelle de ses parents.

Maîtres

L'archevêque précise aussi que les parents ne peuvent pas déléguer leurs fonctions d'éducateurs à n'importe quel maître, à n'importe quelle école. Certaines écoles ne doivent pas être fréquentées par les enfants catholiques. Ce sont, d'après la loi de l'Eglise:

1) Les écoles non catholiques. On doit entendre par là les écoles où l'on professe des doctrines hostiles à la doctrine catholique;

2) Les écoles neutres, où l'on prétend faire abstraction de la religion. La neutralité est impossible en matière d'éducation. Pour le démontrer, on n'a qu'à faire une enquête dans les écoles publiques des Etats-Unis, du Manitoba, de la Colombie-Britannique, etc.

Etat

Selon Mgr Cabana, non seulement l'Etat ne peut se substituer aux parents pour déterminer le genre d'éducation ou d'instruction que recevront les enfants, mais il doit encore aider les parents dans leur mission éducative. Comme il les aide dans d'autres domaines. L'Etat doit aider les parents à recourir à l'école chrétienne.

"Le système scolaire de la province de Québec maintient les droits de l'Eglise, de la famille et de l'Etat, conclut le prélat, nos pères eurent à lutter contre l'idée de l'assimilation anglo-protestante. Nous voyons qu'à différentes époques les forces du mal se sont attaquées à la confessionnalité de notre enseignement de la province de Québec. Jusqu'à présent, des catholiques convaincus n'ont pas eu peur de défendre les droits de l'Eglise et des parents. Serions-nous rendus à une période de notre histoire où personne ne s'opposera à ceux qui veulent nous enlever nos droits les plus chers ?"

Nécrologie

M. NAPOLEON QUIRION

BEAUCEVILLE. — M. Napoléon Quirion, époux de Véronique Poulin, demeurant à Beauceville, est décédé à l'âge de 75 ans.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil un fils: l'abbé Joseph Quirion, curé de St-Fortunat, comté de Wolfe.

Les funérailles auront lieu demain, vendredi.

Le convoi funèbre se rendra à l'église St-François de Beauceville, où le service sera chanté à 10 h.

L'inhumation suivra au cimetière du même endroit.

Mme ERNEST SMITH

RICHMOND. — Mme Ernest Smith, née Agnès Perreault, demeurant à Richmond, est décédée à l'âge de 75 ans.

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui en l'église Ste-Famille.

L'inhumation a suivi au cimetière du même endroit.

MONIQUE LEFEBVRE

ASCOT CORNER. — Monique Lefebvre, fille de M. et de Mme Lionel Lefebvre, demeurant à Ascot Corner, est décédée à l'âge de 9 ans.

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui à l'église St-Stanislas d'Ascot Corner.

L'inhumation a suivi au cimetière du même endroit.

M. ADRIEN DURANLEAU

SHERBROOKE. — M. Adrien Duranleau, époux de Pauline Bélisle, de Sherbrooke, est décédé à l'âge de 58 ans.

Outre son épouse, il laisse un fils: Daniel, de Sherbrooke; ses frères et soeurs: Félix et Ferrier, de St-Malo, Eugène et Urbain, de Barry, Vt., Mme James Noonan (Marie-Anna), de Lewiston, Maine, Mme J.-R. Brochu (Palmira), de Sherbrooke, Mme Arthur Vincent (Léonie), de Deauville.

Les funérailles auront lieu samedi à l'église St-Sacrement.

Recherches sur le cancer

Bien que l'ampleur des recherches scientifiques poursuivies dans le monde entier sur le cancer dépasse celle des travaux effectués dans les autres domaines de la médecine, la cause du cancer n'est pas encore connue.

Les règlements du dégel défavorisent les Cantons?

La demande des camionneurs sera transmise à la Voirie

SHERBROOKE. — Un porte-parole du ministère provincial des Transports a déclaré, hier au journal LA PRESSE que la demande de l'Association des camionneurs des Cantons de l'Est relative aux règlements du dégel avait été transmise au ministère de la Voirie, qui émet ces règlements.

L'Association avait envoyé une lettre, il y a quelques semaines, au ministre Gérard Cournoyer, pour se plaindre du sort qui était fait aux camionneurs de la région Sherbrookoise en vertu de la législation actuelle du transport routier pendant la période du dégel.

Toutes les routes desservant la capitale des Cantons de l'Est et les villes environnantes sont sous le coup de règlement qui augmente du double le coût des opérations de l'industrie du camionnage.

Le fonctionnaire interrogé hier a déclaré que contrairement à ce que certains camionneurs ont prétendu, le ministre Cournoyer n'avait jamais promis de couper à court tout règlement de dégel. Il aurait seulement dit que plusieurs grandes artères de la province seraient relevées des restrictions habituelles, tandis que d'autres jouiraient d'une amélioration.

Les camionneurs des Cantons de l'Est se sont plaints amèrement que la région était actuellement défavorisée et il ressort que des démarches seront entreprises bientôt pour que la situation soit corrigée, du moins pour les années à venir si ce n'est pour la présente saison.

Seulement 3.7 p. 100 des fiancés ont assez d'argent pour se marier

SHERBROODKE — A la suite d'une enquête faite auprès des fiancés qui ont suivi les cours de préparation au mariage à Sherbrooke, les statistiques relèvent que seulement 3.7 pour 100 ont l'argent requis pour pouvoir se marier et que 37 pour 100 des fiancés ne veulent pas d'enfant la première année de leur mariage.

L'aumônier diocésain de la J.O.C. et secrétaire de la semaine de préparation au mariage, l'abbé Laurent Pareau, ainsi que cinq des responsables de cette semaine ont annoncé que ces chiffres étaient basés sur les réponses faites par 350 jeunes qui ont suivi les cours.

Des recherches effectuées auprès des garçons afin de connaître leur situation économique actuelle ont révélé que la moyenne d'âge des fiancés masculins est de 23 ans, que les années de travail se chiffrent à six ans et que leur salaire atteint une moyenne de $55 par semaine, soit un revenu annuel de $2,860.

Près de 38 p. 100 de ces jeunes ont économisé entre $500 et $1,000 et le montant requis pour se marier est d'environ $2,500.

Ces mêmes garçons, qui pourraient économiser sur une période de six ans près de $6,552, dépensent quelque $5,000 pour la même période de temps.

Il résulte donc qu'au point de vue économique, les fiancés ne sont pas prêts à se marier. Il en ressort inéluctablement le problème du travail de la femme après le mariage.

Ces mêmes statistiques ont révélé que 53 p. 100 des garçons veulent que leurs épouses travaillent après leur mariage, d'où le 37 p. 100 des futurs époux qui désirent retarder la naissance de leur premier enfant.

Quelque peu inconséquents envers eux-mêmes, 58 p. 100 des garçons et des filles admettent que le travail à l'extérieur de la femme mariée est une cause de mésentente entre les époux.

Du côté des filles, l'âge moyen de la fiancée est de 20 ans et demi, les années de travail sont de quatre ans et son salaire annuel est de $1,758, soit une moyenne de $39 par semaine. Un pourcentage de 47.8 des filles veulent travailler après leur mariage. Près de 39.4 pour 100 ont l'économisé entre $500 à $1,000 sur un montant de $1,200 requis pour se marier.

Après cette enquête, quelques résolutions ont été prises; à savoir qu'il faudrait faire des propositions aux syndicats des usines pour suggérer un salaire plus élevé pour le chef de famille; qu'il faudrait reviser la loi de l'impôt et que le montant déductible de $2,000 soit rehaussé à $3,000; qu'il faudrait exiger un conseiller en orientation au niveau de la 7e année scolaire, afin d'aider les jeunes et, à l'instar de l'usine de Windsor, n'engager aucune femme mariée.

Cinéma

COATICOOK

Théâtre Opéra — Facts of Life; The Magnificent Seven.

LAC MEGANTIC

Théâtre Bijou — Le bossu avec Jean Marais, Bourvil, Sabina Selman; Chéri fais-moi peur, avec Darry Cowl.

MAGOG

Théâtre Centre — Froid dans le dos avec Howard Keel et Anne Heywood; Ni vu ni connu, avec Noëlla Adam.

Théâtre Magog — The Diary of Anne Frank avec George Stevens et Millie Perking; Freckles avec Gene Stratton; Porter's.

WINDSOR

Théâtre Loma — Les Vikings avec Kirk Douglas, Tony Curtis, Ernest Borgnine, Janet Leigh; Joyeux anniversaire, avec David Niven et Mitzi Gaynor.

RICHMOND

Théâtre Myra — Cash McCall avec James Garner et Natalie Wood; City of Fear avec Vince Edwards.

SHERBROOKE

Cinéma de Paris — Tu seras reine, avec Paquita Rico et Vincent Para; L'impasse des vertus, avec Isabelle Pia et Christian Marquand.

Théâtre Premier — Un certain sourire, avec Rossano Brazzi, Christine Carrière, Johnny Mathis, Joan Fontaine; Les frères Rico avec Richard Conte et Diane Foster.

Théâtre Rex — Voyages à Paris, avec Tony Curtis et Janet Leigh; La chatte avec Françoise Arnoul; L'aventure est à l'ouest avec Jeff Chandler et Faith Domergue.

Théâtre Capitol — Les corps sauvages, avec Richard Burton et Claire Bloom; Le géant des grands nord avec Clint Walker et Edward Byrnes; Le courrier de l'or avec Virginia Mayo et Randolph Scott.

Théâtre Granada — North to Alaska avec John Wayne, Stewart Granger, Fabian; À mesdemoiselles avec Mylène Demongeot, Pascale Petit, Jacqueline Sassard.

Saison des sucres jugée assez bonne

SHERBROOKE. — La saison des sucres s'avère en général assez bonne. Les récentes neiges vont peut-être aider à en prolonger la durée jusque vers le 20 avril.

Tels sont les renseignements qui ont été fournis par le bureau provincial du ministère de l'Agriculture de Sherbrooke.

Cependant, les producteurs de sirop d'érable rencontrent quelques difficultés et ils ne sont pas sans s'inquiéter parce que le mercure ne descend pas sous zéro la nuit. Une journée ensoleillée, précédée d'une nuit de gel, voilà le climat idéal pour une excellente saison des sucres.

Toutefois, même si les nuits ne sont pas suffisamment froides, la neige qui couvrait les érablières influe favorablement sur les érables. En gardant le sol froid, la neige retarde la végétation et la sève alors coule abondamment. Dès que l'arbre commence à bourgeonner, on décèle dans la sève un goût âcre et c'en est fini pour l'eau d'érable.

La région des Cantons de l'Est se classe le deuxième grand producteur de sucre d'érable, après la région de la Chaudière.

Surplus de $8,441 enregistré au bilan financier de Waterloo

GRANBY (C.D.) — Le bilan financier de la ville de Waterloo pour l'année 1960 affiche un surplus net de $8,441.69 par suite de la perception de revenus au montant de $230,425.55 contre des déboursés globaux chiffrés à $221,983.86.

Au chapitre des revenus de l'année passée, le bilan indique la perception des taxes foncière, d'eau, d'affaires, de locataires, de vidanges et de vente au montant de $168,572.98. Les autres recettes au montant de $15,417.07 proviennent des parcomètres, des loyers de bureaux, de la taxe d'amusement, des infractions à la loi des travaux publics, des permis de construction. Les revenus spéciaux se totalisent à $46,435.50 et comprennent $20,000 provenant de la vente d'une propriété à la compagnie Dunlop Ltd., un octroi de $20,000 sur la construction de l'hôtel-de-ville, un autre octroi provincial de $5,606, pour les travaux d'égout et d'aqueduc, etc.

Il est à noter que la taxe de vente à Waterloo au montant de $43,409.80 constitue l'un des principaux revenus de la municipalité et équivaut presque à la taxe foncière rapportant $37,832.07. Le troisième secteur important des revenus de la ville est exploité par la taxe d'eau qui a canalisé au trésor municipal, l'an passé, la somme de $32,000.

Les déboursés

Au chapitre des déboursés de l'an passé, le bilan financier souligne que le service de la dette fut le plus onéreux avec un montant de $76,689.82. Suivent dans l'ordre d'importance, les dépenses administratives au total de $32,832.27; les travaux de voirie, de construction de trottoirs et de chemins, $28,330.60; les dépenses à capital (travaux d'égouts, trottoirs achat de parcomètres, réparation à l'aréna, acquisition de terrain etc), $15,624.96.

Les autres déboursés effectués en 1960 selon les départements municipaux ont été les suivants: $16,340 pour le service de la police; $4,389 pour le département des incendies; $10,943 pour le département de l'aqueduc et des égouts; $12,934 pour le service de l'électricité; $12,124 pour le service du bien-être social et de l'hygiène; $5,146 pour l'entretien des véhicules de la ville; $3,420 pour le service de l'hôtel-de-ville; et $3,207 pour l'entretien des parcs, de l'aréna et du garage municipal.

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

CANTONS DE L'EST SPORTS

Chronique sportive

M. Lucien Dugré devient directeur des Alouettes

par Jean-Louis de LESELEUC

SHERBROOKE. — La direction de l'équipe "les Alouettes de Sherbrooke" de la ligue de baseball Provinciale des Cantons de l'Est fait un choix judicieux de ses directeurs et elle l'a prouvé une autre fois, cette semaine, en élisant à ce poste M. Lucien Dugré, de cette ville, qui a accepté sans aucune hésitation.

MM. Jean David et Yvon Ellyson, respectivement directeur des relations extérieures de l'équipe et gérant d'affaires semblaient des plus heureux en nous annonçant cette bonne nouvelle à l'issue de la première séance d'entrainement du club, tenue mardi soir dernier, à l'arena de Sherbrooke.

M. Dugré est connu à travers toute la province et le Canada, voire même aux Etats-Unis, pour ce qui regarde le sport des courses sous harnais et nombre de ses coursiers ont maintes fois pris la vedette dans les principaux centres.

Mais il y a aussi un autre sport vers lequel M. Dugré s'est toujours senti attiré, et ce sport, c'est le baseball. Il s'y est toujours intéressé et les vétérans de cette ville se souviendront que M. Dugré a déjà occupé le poste de président des Athlétiques de Sherbrooke de l'ancienne ligue Provinciale. Par la suite, à la "mort" de cette ligue Provinciale, M. Dugré a quand même continué de s'intéresser à l'organisation du baseball local et régional.

M. Dugré a prouvé son intérêt à la cause des Alouettes de Sherbrooke, qui se sont "embarqués" dans un circuit provincial quelque peu inconnu pour la plupart, en se procurant d'abord des billets de saison, et en commanditant ensuite l'un des voyages à l'extérieur de l'équipe locale, et finalement en acceptant, sans hésiter, de faire partie de la direction des Alouettes.

M. Dugré s'est montré très optimiste quant au succès des Alouettes de Sherbrooke dans le circuit Loignon. Et il a déclaré, en outre, que l'entrée d'une équipe locale dans cette nouvelle ligue rehaussait le prestige de ce sport à Sherbrooke et lui redonnerait la si belle popularité qu'il a connue dans notre ville il n'y a pas si longtemps.

C'est lundi prochain, le 17 courant, que débuteront les cours que donnera Charley Larente à tous les arbitres ou apprentis arbitres de Sherbrooke et de la région. Larente sera secondé dans sa tâche par ses deux fils, André et Claude.

Cette école d'arbitres, fondée par l'OTJ de Sherbrooke, est certainement la bienvenue, surtout depuis que cette ville a décidé d'être représentée dans le circuit provincial. Ces cours seront donnés à l'école du centre, située au no 133 de la rue Gillispie, aux dates suivantes : les 17, 19, 25, 27, 29 et 30 avril. Ils débuteront à 7 h. 30 pour se terminer à 10 h. 15.

Contrairement à ce qu'on peut penser, la lutte n'a pas été en régression, cet hiver, à Sherbrooke. Il n'y a eu que trois séances de lutte mais la moyenne par programme a été de 1,333 spectateurs contre une moyenne de 584 en 1959 alors qu'il y avait eu 21 programmes. La plus grosse moyenne a été enregistrée en 1958, soit 1366 spectateurs par séance pour 26 programmes. Les deux programmes de boxe ont attiré 2,083 personnes.

L'entraînement du club de baseball, à Coaticook

COATICOOK. — Le club de baseball Le Canadien, de Coaticook, commencera son entrainement lundi soir, 17 courant, à l'école Mgr-Durand, à 8 h. Le Dr Gilbert Germain et M. Réal Favreau invitent les joueurs intéressés à communiquer avec eux avant cette date.

L'entraîneur de l'équipe, Paul Molloy, dispose d'un mois pour préparer ses joueurs. En effet, la saison régulière doit débuter le 14 mai. Tandis que les joueurs travailleront à retrouver leur meilleure condition physique, la direction du club s'occupera d'organiser le transport du club à l'étranger et l'achat du matériel. Elle a déjà entrepris des démarches auprès du conseil municipal pour obtenir un terrain en bon état dès le début de la saison.

M. J.-E. Lafrance rendra compte de son mandat

ASBESTOS. — Le comité libéral de Danville a annoncé la tenue d'un déjeuner-causerie au cours duquel l'hon. J.-Emilien Lafrance, ministre du bien-être social, rendra compte de son mandat à ses électeurs du comté de Richmond.

Ce déjeuner-causerie, qui aura lieu le dimanche, 21 mai, à 11 h. du matin à la salle de l'académie Mgr-Thibeault, sera le premier d'une série de conférences prononcées au cours d'une tournée qui conduira le ministre dans toutes les municipalités de son comté. M. Lafrance profitera de sa tournée pour rencontrer la population et répondre aux questions qui lui seront posées relativement à son administration.

Etant donné l'exiguité des locaux où aura lieu le déjeuner-causerie, les invitations seront limitées et personne ne sera admis sans carte d'invitation.

Un système de haut-parleurs permettra toutefois aux personnes n'ayant pu trouver place à l'intérieur de la salle de suivre les déclarations de M. Lafrance.

Réunion pour la croisade de sobriété

SHERBROOKE — S. E. Georges Cabana donnera ses directives aux responsables de la Croisade de sobriété ce soir lors d'une réunion, qui aura lieu au sous-sol de la basilique St-Michel, à 7 h. 30.

En plus des vicaires urbains et forains, les curés du diocèse, les membres du comité général, ainsi que les présidents et secrétaires des comités paroissiaux ont été convoqués à cette réunion.

Mgr Cabana désire rencontrer tous les responsables afin de leur donner ses consignes sur la croisade, qui se poursuivra jusqu'au 11 juin prochain.

Dans chaque paroisse, les comités locaux organiseront des cercles d'étude et tiendront des réunions hebdomadaires.

A cause des divers offices de la Semaine Sainte la Croisade de sobriété avait ralenti son activité, mais elle compte continuer plus que jamais l'oeuvre entreprise.

ELIMINATOIRES — L'équipe des "Drivers" a remporté le championnat des éliminatoires de la "Ladies Golfers Bowling League". Cette équipe a également remporté les honneurs de la saison régulière et des jolies pièces de verre taillé leur ont été remises lors du banquet de clôture de ce circuit, au club des Elans. De gauche à droite, première rangée : Violette Labrecque, Georgette Gingras, la présidente Yvette Roberge, la vice-présidente Rolande St-Onge, Jeanne Poulin, Jeannine Sévigny et Margot Vermette. En arrière, dans le même ordre : Denise Rousseau, Jeanne Henri, Eliane Gauthier et Lucile Chartier.

La ligue "Lennoxville Ladies Golfers" (!) termine sa saison

SHERBROOKE. — La ligue de quilles appelée "Lennoxville Ladies Golfers" a brillamment clôturé sa saison de quilles par un banquet servi, mardi dernier, au club des Elans et suivi de la traditionnelle distribution des prix et trophées aux plus méritants. Cette ligue, entièrement féminine, est formée de six équipes.

La distribution des prix de ce circuit a quelque chose de particulier en ce sens que tous les prix donnés sont des morceaux de verre taillé, tous aussi beaux les uns que les autres et tous aussi pratiques. Il n'y a que deux trophées, le trophée Jean-Paul Perreault pour le championnat de la saison régulière et le trophée de la ligue pour celui des éliminatoires.

L'équipe du capitaine Jeanne Poulin, "Drivers", s'est distinguée d'une façon toute particulière en remportant les honneurs de la saison régulière et ceux des éliminatoires. Jeanne Poulin a aussi l'honneur d'avoir conservé la meilleure moyenne, soit 126, d'avoir roulé le plus haut simple, soit 190. Le plus haut triple a été réussi par Terry Collet, soit 455.

Outre la capitaine Jeanne Poulin, l'équipe des vainqueurs était formée de Denise Rousseau, Jeanne Henri, Margot Vermette, Lucille Chartier, Violette Labrecque, Jeannine Sévigny et Georgette Gingras. Les championnes ont disposé, en finale, d'une équipe appelée "Sand trap" et dirigée par Madeleine Rémillard, qui avait comme coéquipières Betty Henri, Jeannine Lévesque, Cécile et Yvette Roberge.

La finale pour le championnat des éliminatoires a donné lieu à du jeu serré du commencement à la fin des rencontres et les finalistes de Madeleine Rémillard n'ont baissé pavillon devant les championnes de Jeanne Poulin que par 19 quilles tombées seulement. Ce fut la finale la plus serrée depuis la fondation de cette ligue, il y a cinq ans.

Les élections

A l'issue de la distribution des prix, les six équipes, d'un commun accord, ont décidé de procéder aux élections du nouvel exécutif qui dirigera les destinées de la ligue pour la prochaine saison.

Jeanne Mathieu, experte en la matière, a tout de suite été demandée pour diriger ces élections, qui ont duré à peine cinq minutes. Sur différentes propositions secondées aussitôt et adoptées à l'unanimité, le même exécutif a été réélu pour un deuxième terme.

C'est ainsi que Yvette Roberge conserve la présidence une deuxième année et Rolande St-Onge, la vice-présidente pour un deuxième terme également. Mado Rémillard demeure en charge du secrétariat et Mado Doirion conserve la charge du trésor, qui accroit chaque année.

Eliminatoires terminées dans la Ligue féminine de la cité

SHERBROOKE. — L'équipe Dow, du capitaine Rita Custeau, a remporté le championnat des éliminatoires de la Ligue de quilles féminine de la cité une troisième année consécutive en disposant en finale de l'équipe Bergeron, pilotée par Rita Fortier, par une marge de 336 quilles tombées. Les championnes ont également remporté les honneurs de la saison régulière.

Cette finale était une série de deux rencontres de trois parties chacunes au total des quilles tombées. Lors des trois premières parties, le club Dow avait pris une avance de 112 quilles et il en a ajouté exactement le double lors des trois dernières parties, disputées mardi soir dernier, au bowlorium Mathieu.

Un grand artisan de cette victoire du Dow a été le capitaine Rita Custeau, qui, aux dernières rencontres, a roulé un formidable triple de 557 avec des simples de 141, 200 et 216. Le capitaine adverse, Rita Fortier, lui a cependant livré une chaude lutte en jouant pour un total de 513. L'autre 500 a été réussi par Shirley Morin, des vainqueurs, qui a joué 506.

Lors de ces dernières rencontres, Claudette Kenalty ne se sentait pas en très bonne forme et a dû céder sa place pour la troisième partie à Claire Pépin après avoir joué deux parties de 108 et 125. Claire Pépin, toutefois, n'a pas été plus chanceuse que celle qu'elle venait de remplacer en roulant 110 pour cette troisième et dernière partie mais les performances des autres membres de cette équipe ont largement comblé cette faiblesse passagère.

Chez l'adversaire, il y a eu des faiblesses qui n'ont certainement pas aidé la cause des leurs. Mlles H. Casavant et J. Deblois ont roulé des triples respectifs de 331 et 393, pendant que Mlle J. Provencher jouait un simple de 121 avant de se faire remplacer par Gisèle Brousseau, qui n'a guère été plus chanceuse en roulant 115 et 112 pour les deux dernières parties.

Les membres de cette équipe ont l'intention de finir leur saison en lançant un défi à une équipe masculine, en l'occurence le club Lévesque, de la Ligue de la cité, section masculine. Rencontré à ce sujet, le capitaine du Lévesque a tout simplement déclaré que son équipe ne semblait pas trop intéressée à disputer les honneurs d'une rencontre entre une équipe masculine et féminine pour la bonne raison que ce match ne serait nullement intéressant à cause de la trop grande supériorité des hommes dans ce sport.

La Ligue de quilles féminine de la cité clôturera officiellement ses activités le 6 mai prochain, conjointement avec la section masculine, au club des Elans. Il y aura alors distribution des prix et trophées pour les deux sections, suivie d'une soirée récréative et d'un buffet froid.

Prix à André Marissel

Le Salon de Poésie qui vient de se réunir à Paris, avec la participation de la plupart des poètes français, a décerné son prix, pour l'année 1961, à André Marissel.

Asbestos représenté dans le nouveau circuit de baseball ?

ASBESTOS. — La direction de la ligue de baseball d'Asbestos a décidé d'entreprendre des démarches, afin que le circuit continue d'opérer et mette sur pieds une équipe de calibre intermédiaire qui pourrait évoluer dans la ligue nouvellement formée, laquelle grouperait des équipes de Thetford Mines, Plessisville, Drummondville, Victoriaville, Acton Vale et Asbestos.

Avant l'assemblée d'hier soir, plusieurs partisans entretenaient des inquiétudes sur l'organisation du baseball à Asbestos à la suite de la démission du gérant de la ligue, M. Arthur Roy et de la maladie du président, M. André Bélisle.

Il semble cependant que le baseball revivra dans la capitale de l'amiante et connaitra des beaux jours comme en 1957, alors qu'il y avait du baseball régional.

Pour arriver à former une équipe dans la ligue régionale et assurer la relève, la ligue junior sera maintenue, mais comptera probablement trois équipes au lieu de quatre.

Des démarches sont actuellement en cours afin de rencontrer les responsables de la ligue régionale, et voir la possibilité d'obtenir une franchise dans cette ligue.

Les promoteurs du baseball ont semblé d'avis qu'il existe suffisamment de bons joueurs à Asbestos pour former une équipe de calibre intermédiaire, sans avoir recours aux joueurs de l'extérieur.

Quant à la ligue junior, fondée il y a trois ans par M. Arthur Roy, elle continuera son activité et conservera probablement les mêmes règlements.

Si Asbestos participe à l'activité d'une ligue régionale, aucune limite d'âge ne devrait être fixée.

Une deuxième réunion a été convoquée pour le 20 avril, et on connaitra alors les résultats des démarches présentement en cours.

La Commission d'Asbestos en appelle au GOUVERNEMENT

ASBESTOS — La Commission scolaire d'Asbestos a décidé hier soir d'envoyer une résolution au gouvernement provincial, à l'effet que si Québec accorde aux locataires le droit de vote, ces derniers soient obligés de payer des taxes directes.

La commission a pris cette décision à la suite d'une demande de la Ligue des propriétaires à savoir que les taxes scolaires soient réparties sur les parents des élèves, propriétaires et locataires, et de numéroter les sièges des commissaires.

Le président de la commission, le Dr G.-A. Letendre, s'est complètement opposé à ces deux demandes de la Ligue, alors que les commissaires avaient des opinions diverses.

En ce qui concerne le numérotage des sièges, le commissaire Pinard a demandé que la question soit remise sur l'agenda de la prochaine assemblée.

Selon le Dr Letendre, la Fédération des Commissions scolaires prépare actuellement un mémoire qu'elle remettra au gouvernement provincial. Le document traitera de la question de taxation des propriétaires et des locataires et le président de la commission d'Asbestos croit que la population doit attendre que les résultats du mémoire soient révélés.

Le Dr Letendre a révélé d'un autre côté qu'il était contre le numérotage des sièges des commissaires parce que la ville n'était pas divisée en quartiers et que les commissaires ne seront pas plus compétents parce que leurs sièges seront numérotés.

A Coaticook

Sondage de l'opinion publique au sujet de l'école l'Heureux

COATICOOK — Les contribuables de Coaticook se réuniront ce soir, jeudi, à l'école Gendreau afin de discuter des soumissions pour la construction de l'école secondaire Albert-L'Heureux. Cette assemblée est organisée par la Ligue des propriétaires mais se propose de grouper non seulement les membres de cet organisme, mais tous les contribuables, propriétaires et locataires, de Coaticook.

Ce ralliement a pour but de sonder l'opinion publique au sujet des soumissions reçues par la commission scolaire. Plusieurs membres de la ligue présents à cette assemblée étaient d'avis que la commission devrait favoriser l'entrepreneur local même si son prix est supérieur à celui des autres soumissionnaires. La ligue avait déjà fait une recommandation écrite en ce sens, mais n'avait pas fourni de proportion.

On constate à date que la différence de prix entre le plus bas soumissionnaire et celui de Coaticook est d'un peu plus de $60,000. Certains membres de la ligue, dont le président, M. Alexandre Lamoureux, sont d'avis que la population ne fera pas de reproche à la commission d'opter pour l'entrepreneur local malgré cette différence.

Le président et les commissaires d'écoles ont déclaré reconnaitre comme très valables les motifs de la ligue et ne pas vouloir mettre ses affirmations en doute, mais voudraient qu'on leur alloue une proportion, une marge plus précise.

M. Lamoureux est d'avis que les contribuables sont prêts à payer un peu plus cher si la construction de l'école apporte du travail à plusieurs personnes et la vente de matériaux dans les magasins locaux.

A la réunion de ce soir, on tentera d'évaluer la proportion des citoyens qui favorisent l'entreprise locale, malgré la différence de prix.

L'assemblée aura lieu à la salle de l'école Gendreau, rue Cutting, à 8 h.

La situation financière de la Commission athlétique, améliorée

SHERBROOKE — En dépit d'une baisse sensible dans la popularité de la lutte, la Commission athlétique de Sherbrooke a terminé son dernier exercice financier dans une meilleure position que l'année précédente, grâce à la boxe.

C'est ce qui ressort du rapport que vient de rendre public le secrétaire-trésorier de l'organisme, M. Olivier Routhier, qui est également trésorier de la ville de Sherbrooke.

L'excédent des revenus sur les dépenses en 1960 a été de $376.15, en comparaison de seulement $32.78 en 1959.

L'an dernier, les revenus ont en effet été de l'ordre de $1,307.45, alors que les dépenses ont atteint $931.30. L'année précédente, les chiffres correspondants étaient de $1,138.93 et de $1,106.15.

La hausse des revenus est surtout attribuable à la boxe qui a rapporté $368.03 en 1960 en comparaison de seulement $75 en 1959.

Dans ce domaine, les deux seules séances ont attiré un total de 2,083 personnes, soit une moyenne de 1,042 personnes, alors qu'il n'y avait eu aucun programme au cours de l'année précédente.

La lutte, par contre, n'a rapporté que $823.07 en 1960 en comparaison de $948.27 au cours de l'année précédente.

Il n'y a eu, l'an dernier, que trois séances de lutte auxquelles ont assisté 3,999 personnes, en comparaison des 21 séances qui avaient réuni 12,265 personnes en 1959 et des 26 séances de 1958, qui avaient attiré 35,525 personnes.

La moyenne des spectateurs à chaque programme de lutte a cependant été de 1,333 en 1960, 584 en 1959 et 1,366 en 1958, comparativement à 1,042 pour la boxe au cours de l'année dernière.

Il est quelquefois agréable à un mari d'avoir une femme jalouse ; il entend parler de ce qu'il aime.

La Rochefoucauld

Savourez ce nouveau breuvage au citron et à la limette, et vous comprendrez pourquoi tout le monde chante les louanges de Teem. Teem étanche merveilleusement la soif. Il est d'un goût délicieux. Il est clair comme du cristal. Vous trouverez Teem à votre magasin préféré — apportez-en un carton additionnel à la maison.

UN PRODUIT DE PEPSI-COLA COMPANY OF CANADA, LIMITED

DRUMMONDVILLE BOIS-FRANCS THETFORD MINES

BUREAU DE DRUMMONDVILLE : 316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589

BUREAU DE VICTORIAVILLE : 68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579

BUREAU DE THETFORD MINES : 335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345

A Thetford Mines

Les "Masques Joyeux" préparent une saison théâtrale prometteuse

THETFORD. (DCN) — Les activités culturelles connaissent une vogue de plus en plus grande à Thetford, actuellement. Alors qu'elle a à peine quelques semaines, on assiste, surpris au développement rapide d'une chorale placée sous la direction de M. Sylvain Doyon. C'est cette fois, aux premiers succès d'un "laboratoire de théâtre" que nous sommes appelés à prendre part.

Formé il y a très peu de temps dans le cadre des activités du comité de loisirs et de culture de Thetford, ce "laboratoire", que dirige Mme Richard Labelle, a tenu hier soir sa première réunion importante en présence d'une trentaine de membres définitivement inscrits.

Mme Labelle n'en est pas à ses premières armes dans le domaine du théâtre puisqu'en plus d'avoir appartenu à l'époque presque héroïque, de la fameuse troupe du père Legault: — Les "Compagnons", elle a ensuite tenu des rôles dans plusieurs pièces, et ce dans toute la province.

Aujourd'hui, Mme Labelle est encore membre de l'Union des artistes de Montréal.

Comité de direction

Avant de passer à la première répétition importante (quelques-unes ayant déjà eu lieu), le groupement s'est choisi un bureau de direction pour l'année en cours.

Mme Richard Labelle a été élue présidente, elle sera entourée de Mlle Margot Lachance, secrétaire, Mlles Renée Landry et Colette Thivierge, assistantes - secrétaires, Mme Ghislaine Smith, trésorière, et de M. Raymond Cusson, publiciste.

Les membres ont en outre choisi leur appellation "les Masques joyeux", qui a remporté la majorité contre "la Ruche", première suggestion faite et qui avait tout d'abord rencontrée un certain intérêt parmi eux.

Projets

Bien que Mme Labelle précise qu'ils sont tout d'abord enthousiasmants et ensuite quelque peu problématiques, les projets ne manquent déjà pas.

Il serait question, lorsque chacun se sera affirmé pour le rôle lui convenant le mieux, de présenter une pièce dans des conditions qu'il semble peut-être prématuré de dévoiler, immédiatement, mais qui ne manquent pas d'originalité.

L'application de ce projet a connu un vif succès dans les environs de Montréal, durant les deux dernières saisons théâtrales.

Pour l'instant, il semble qu'aucune pièce particulière ne soit encore mise en chantier. Pour un certain nombre de semaines, encore, il est probable que des "Masques joyeux" étudient plusieurs posibilités avant de fixer définitivement leur choix sur une pièce. Et cette pièce sera le point de départ d'une initiative qui devrait remporter, à l'échelle de Thetford d'abord — ce qui n'est cependant déjà pas si mal—le même succès qu'à Montréal.

MIEUX VAUT PREVENIR... C'est la politique de la Caisse populaire Saint-Frédéric, de Drummondville. A l'extrême droite, on voit un gendarme qui assure la surveillance des guichets. On estime que cette politique préservera la caisse de tout vol à main armée. C'est la première institution d'épargne qui emploie cette protection à Drummondville.

Protection accrue, à Drummondville

Un garde armé de faction à la caisse Saint-Frédéric...!

Drummondville. (A.B.) — Afin d'offrir une sécurité de tout repos à ses sociétaires actuels et futurs, les administrateurs de la caisse populaire Saint-Frédéric, sur recommandation de leur société d'assurance, ont obtenu les services d'un gardien armé en permanence au local de la caisse.

Un informateur officieux avait révélé en fin de semaine dernière que la caisse populaire Saint-Frédéric, la plus importante du Grand Drummondville, allait être visitée par des bandits. Des détectives privés ont été postés aux différents points stratégiques au cours de la fin de semaine et personne ne s'est présenté. Cependant, la société d'assurance protégeant la caisse locale a recommandé à la direction de placer un détective armé sur les lieux pour assurer une protection plus adéquate.

Depuis 8 h. a.m. hier, un officier est de faction à la caisse Saint-Frédéric. Cette protection efficace contre les vols à main armée et contre tout genre de cambriolage sera fournie par une firme spécialisée dans ce genre de travail. Cette firme demeure entièrement responsable de tout ce qui pourrait arriver à ce constable. La caisse qui utilise ses services est dégagée de toute responsabilité.

Cette prévention accentuera la marge de sécurité offerte.

Autre protection

Depuis sa construction, la caisse Saint-Frédéric est reliée au poste de police no 1 par un système d'alarme. La présence d'un gendarme armé ajoutera de l'efficacité au système.

On songe déjà à loger l'officier de police dans une cage de verre à l'épreuve des balles. Ses services seront également retenus pour le transfert d'argent. Plusieurs milliers de dollars sont transportés toutes les semaines vers d'autres banques de la ville.

La caisse de la paroisse Saint-Frédéric compte un actif de $3.5 millions. Les 5480 sociétaires apprendront avec satisfaction cette augmentation de la sécurité.

Les vols de Caisses populaires ont été bien en vogue au cours des derniers mois. L'Union régionale de Saint-Hyacinthe de même que la caisse de Joliette ont déjà été soulagées de contenus substantiels par des bandits armés. Drummondville veut décliner l'invitation de la pègre et des autres milieux interlopes.

La formule "caisse populaire" est très "populaire" à Drummondville qui compte 7 caisses et 16,000 membres pour un actif de $10.5 millions. La caisse Saint-Frédéric devient la première de celles-ci à s'assurer les services d'un gendarme armé pour protéger son avoir.

Victoriaville

Le conseil octroie $300 au Centre d'accueil "Domrémy"

VICTORIAVILLE. (N.F.) — A la suite d'une demande des responsables de la salle d'accueil Domrémy, le Conseil municipal a décidé, par mode de résolution, d'accorder à cette oeuvre un octroi de $300 pour aider à défrayer les frais encourus par la réalisation de différents projets.

Après discussion, les échevins ont finalement accepté une proposition de l'Atlas Tank Clean Regd. de venir à Victoriaville pour donner une démonstration sur le nettoyage des puisards de la ville. Toutefois, les autorités de cette firme devront communiquer au préalable avec l'échevin Richard Bergeron afin de prendre entente pour une rencontre.

On a ensuite passé une résolution pour demander au département des affaires municipales l'autorisation d'emprunter sur le fonds de roulement le montant de $708.97, soit la somme nécessaire pour l'achat de ventilateurs au marché public.

Pour favoriser la tenue du congrès diocésain des gardes paroissiales, qui aura lieu le 21 mai, dans la paroisse Ste-Famille, à l'occasion du centenaire de la ville, les organisateurs ont demandé un octroi substantiel et une réception civique. Après étude sommaire de la requête, l'affaire fut référée à l'échevin Jean-Marc Michel.

La réalisation du projet de transformer l'aréna en un palais de l'agriculture progresse graduellement et les travaux sont maintenant rendus à un stage où la ville doit songer à prendre des mesures pour l'installation d'un système électrique. A cette fin, le conseil étudiera les nombreux aspects de cette question samedi avant-midi, vers 10 heures, lors d'un caucus, qui sera tenu avec l'architecte.

La séance fut ensuite levée ; toutefois, il fut décidé qu'une réunion spéciale des édiles aurait lieu ce soir, à 8 heures, dans le bureau particulier du maire à l'hôtel de ville.

Nouveau costume aux joueurs des Mineurs

THETFORD. (DNC) — Une importante assemblée de la direction des Mineurs de Thetford, de la ligue provinciale, se tenait dernièrement sous la présidence de M. Richard Labelle. Etaient présents: MM. Henri Setlakwe, vice-président; Alfred Martin, contrôleur; Louis-Philippe Boucher, Gaston Turmel, Gilles Lachance, Lucien Provençal, Maurice Kirouac, Léopold Poulin, André Côté et Roch Lafrance.

MM. Richard Labelle et Henri Setlakwe ont été délégués par les Mineurs pour se rendre à Montréal, afin de choisir le nouvel uniforme de l'équipe. Ces uniformes, comme tous le savent ont été gracieusement fournis cette année par la Commission sportive de Thetford. Ces vingt nouveaux costumes comprennent bas, pantalons, casquettes, numéros et écussons, ainsi que deux chemises pour aller sous l'uniforme. Les couleurs et le modèle seront connus cette semaine.

La direction, au cours d'une assemblée précédente, avait fait une offre pour l'engagement de M. Maurice Kirouac comme gérant. Celui-ci vient d'accepter les conditions et il devient donc le responsable de la performance de l'équipe pour la prochaine saison.

Une demande verbale a été faite par le président à M. Louis-Philippe Boucher, directeur-gérant de la Commission sportive, dans le but de faire rehausser, jusqu'à environ 10 pieds, la clôture qui existe sur le toit du stade. Ceci a pour but d'empêcher les balles fausses, qui sont très souvent frappées dans cette direction, de se perdre en tombant en dehors du stade. M. Boucher a promis de s'occuper de la chose immédiatement.

MM. Maurice Kirouac et Lucien Provençal, respectivement gérant et entraîneur, ont signalé, par la même occasion, que des jeunes gens qui n'entrent pas dans le stade, trouvent le moyen de monter sur le toit du stade en grimpant après un poteau qui enveloppe des fils électriques de 2200 volts. Cette chose est des plus dangereuse et elle a été étudiée par M. Louis-Philippe Boucher, en tant que président de la C.S., afin de faire installer un dispositif à la base du poteau qui préviendra et empêchera ces jeunes gens de monter sur le toit du stade. De cette façon, on évitera des accidents possibles, tout en diminuant le nombre de balles qui sont volées à cet endroit.

Bal en l'honneur de M. P. Gamache

THETFORD. (DNC) — L'Association de chasse et pêche de Thetford, qui fait toujours bien les choses, aura un événement annuel à célébrer d'une façon grandiose, samedi le 22, à son local de la rue Notre-Dame.

Les directeurs de l'ACPT rendront hommage, ainsi que les membres, au dévoué président sortant, M. Paul Gamache, qui a prouvé sa grande valeur par un travail constant, qui a rapporté une popularité jusqu'ici inconnue à ce mouvement.

Ce bal se déroulera dans une atmosphère de chic, alors que la robe coquetel et l'habit foncé seront de mise. La spacieuse salle du club sera alors décorée de fleurs et un programme musical très chargé a été confié à l'excellent ensemble Foucault, de Victoriaville.

Les membres de l'Association de chasse et pêche de Thetford sont tous invités et ils auront le privilège d'y inviter leurs amis.

Nécrologie

M. ARTHUR ST-GERMAIN

VICTORIAVILLE. (N.F.) — Un célibataire de 72 ans, autrefois de St-Wenceslas, M. Arthur St-Germain, qui demeurait depuis plusieurs années à l'Ermitage St-Joseph, à Victoriaville, est décédé à l'Hôtel-Dieu, d'Arthabaska, à la suite d'une courte maladie. Les funérailles ont eu lieu à l'église Ste-Victoire, et l'inhumation, au cimetière St-Joseph.

Jacqueline Lemay

La chanteuse Oblate donnera un récital à Thetford le 20

THETFORD. (DNC) — Jacqueline Lemay, Oblate de Marie, chanteuse et guitariste, jeune émule du Père Bernard, sera à Thetford le 20 avril où elle donnera un récital de ses meilleures chansons et compositions au centre paroissial à 4 h. de l'après-midi.

La jeune artiste, âgée de 24 ans, est l'invitée du Cercle social féminin de Thetford dont la présidente est Mlle Gertrude Tanguay.

Né à Guérin, petite campagne du Témiscamingue, en 1937, Mlle Lemay fit ses études primaires chez les RR. SS. Auxiliatrices, puis ses études secondaires chez les RR.SS. Grises-de-la-Croix.

Elle fit ensuite trois ans d'école normale à Ville-Marie. Son talent naturel pour la musique et le chant s'est très vite perfectionné dans un climat familial musicien d'abord et par son travail personnel ensuite.

"C'est durant ces dernières années d'étude que la jeune collégienne se trouva partagée entre deux voix qui lui paraissaient aussi belles et digne l'une que l'autre : se donner à Dieu ou devenir chanteuse et musicienne, rapporte un document biographique de Jacqueline Lemay".

C'est vers la vingtième année, après quelques succès dans le domaine de la chanson qu'elle décida finalement d'entrer chez les Oblates de Marie "ce merveilleux institut dont l'esprit correspond si bien à mon tempérament", selon ce qu'elle en dit.

Double vocation

Durant une de ses vacances, "pour essayer", elle composa un poème qu'elle appela Lune blanche et qu'elle mit bientôt en musique. C'était le point de départ de sa double vocation : vivre pour Dieu et chanter.

Maintenant connue, elle a fait des émissions de radio et de TV, a paru sur de nombreuses scènes et enregistré quatre disques. Elle en a un cinquième en préparation.

Venez la voir dans un répertoire dont on a dit déjà le plus grand bien. Elle aussi chante, à sa manière, la gloire du Seigneur, ses louanges et celles de son Eglise.

Pour tous renseignements, téléphonez à Mlle Gertrude Tanguay FE. 5-6337. Les billets seront en vente au centre paroissial avant la représentation.

Drummondville fait son grand ménage printanier

DRUMMONDVILLE. (A.B.) — La Ville de Drummondville est aussi coquette que les dames qui l'habitent. Au printemps, elle procède au grand ménage. Toute une équipe d'employés du garage municipal s'affairent à nettoyer les rues de la ville. La pluie et la neige se mettaient hier de la partie pour effectuer le travail.

2,800 tonnes de sable

L'opération balais est la première en tête de liste. On ne peut penser à l'embellissement sans d'abord enlever des rues et des trottoirs le sable étendu au cours de l'hiver, pour la sécurité des citoyens.

Selon M. André Brière, ingénieur de la ville, un total de 2,800 tonnes ont été semées de par les rues de la ville. Un calcul rapide indique que 5.6 millions de livres de sable ont été utilisées. Selon l'ingénieur, une partie de ce sable a été entraînée dans les égouts et finalement à la rivière. Les eaux de surface ont également produit un ruissellement important. Plusieurs tonnes ont passé le seuil des demeures et la ménagère s'est chargée de les conduire vers le dépotoir.

Des employés municipaux nettoyent présentement les égouts à l'aide de boyaux à pression pour enlever les dépôts qui se sont produits aux endroits où la pente des égouts n'est pas forte.

Le "balai municipal" continue son travail de rotative pour redonner aux rues la propreté d'antan.

Rapiéçage des rues

La gelée a fait des dégâts considérables en plusieurs endroits de nos 52 milles de rues. A cette saison-ci, le rapiéçage se fait à l'aide d'asphalte froide. Ces réparations temporaires doivent tenir le coup jusqu'au début de l'été alors qu'un autre revêtement est ajouté aux blessures de la voie publique.

Ce matin, une autre équipe commencera la pose des dormants pour le chemin de fer, qui atteindra les terres industrielles de la ville. La ville a conclu une entente avec les autorités du CPR pour ériger une voie ferrée depuis le quartier Saint-Pierre jusqu'au terrain Janelle, où s'élève maintenant une nouvelle usine qui entrera en opération au début de l'été.

Le rail parcourra une distance de 5,000 pieds pour se rendre à la Prest-O-Lite. Les travaux nécessiteront la construction d'un pont sur la rivière Noire. Les plans sont faits.

Des travaux de canalisation pour l'aqueduc sont commencés hier au Parc Woodyatt. On sait que la construction d'une piscine et d'une barboteuse au coût de $95,000 nécessite ce développement.

Au total, l'ingénieur de la ville a sous ses ordres 51 employés et la besogne ne manque pas. Il a agréablement commenté l'installation d'un radiotéléphone dans le véhicule utilitaire du garage municipal. "Cet appareil est indispensable et nous économise un temps énorme" a-t-il dit à notre représentant. La camionnette de l'ingénieur est reliée par ondes courtes au système sans fil de la police du grand Drummondville.

Au conseil municipal de Drummondville

On déplore le désintéressement de la masse aux célébrations du centenaire

VICTORIAVILLE. (N.F.) — Au cours de sa séance d'ajournement, qui eut lieu mardi soir, à l'hôtel de ville, le conseil municipal de Victoriaville a lancé un vibrant appel à la population locale pour qu'elle apporte un concours plus étroit aux célébrations du centenaire, et en respecte davantage l'esprit, en portant de façon plus assidue la canne symbolique ou l'épinglette surmontée d'une feuille d'érable.

Le maire

Empruntant le premier la parole, S. H. le maire Roland Provencher déplora que le désintéressement devenait manifeste parmi les adultes et surtout chez la jeunesse. "On ne devrait pas oublier, dit-il, l'importance de nos fêtes et on devrait se rallier au comité général d'organisation pour en faire une réussite.

"A cause d'un tel événement, je dirais même qu'il devient pour chacun de nous un devoir civique à accomplir, car le succès d'une ville ne dépend pas d'une minorité, mais bien de la collectivité et de la communauté. On demande au public d'emboîter le pas en répondant généreusement aux directives du comité, car la réussite de cette année repose sur la publicité dans une certaine mesure.

"C'est pourquoi, on s'adresse au public pour lui demander de porter partout et en tout temps, avec une fierté bien légitime, la canne du centenaire ou l'épinglette réservée à l'élément féminin. Je sais que la plupart des nôtres n'y ont pas pensé, mais, à la suite de cette invitation bien expresse, on manifestera son esprit civique", dit-il en terminant.

Les échevins

A leur tour, les échevins ont abondé dans le même sens et même confessé que, bien des fois, ils avaient oublié leur canne à la maison, dans leur voiture ou ailleurs. Cependant, ils ont manifesté leur bonne foi, car chacun adopta le mot d'ordre: "le centenaire, c'est notre affaire". Ils se dirent ensuite d'avis qu'ils sauraient faire preuve d'autant plus de bonne volonté envers la consigne, que leur geste devrait être considéré comme un exemple à être suivi. L'invitation prit fin par une ferme décision du conseil d'étudier les moyens à prendre pour encourager une telle initiative. On ne sait pas encore toutefois si la mesure sera présentée sous forme de sanction, de concours ou de manifestation.

Il faut 83 tonnes de papier aux scouts de Drummondville

DRUMMONDVILLE. (A.B.) —La population de Drummondville sera invitée en fin de semaine à faire une B.A. collective pour aider la cause des scouts de la ville. Il faut collecter au moins 83 tonnes de papier.

Samedi matin, les scouts des cinq patrouilles libres de la ville frapperont aux portes pour faire la cueillette du papier. On estime que l'objectif de $1,000 sera atteint avec 83 tonnes de journaux ou revues. Le prix courant est de $12 la tonne.

Pour un local

Le centre du scoutisme est le local où les jeunes se rassemblent et apprennent ensemble les différentes techniques et disciplines exigées par le mouvement.

Les fonds serviront d'abord pour louer un local permanent. C'est le premier souci du comité protecteur dont le président est M. Roger Lauzon. Les scouts en uniforme commenceront leur cueillette dès 8 h. a.m. samedi et des camions feront plusieurs tournées en ville pour récupérer le papier.

Fondation d'une troupe

Le scoutisme connaîtra un renouveau à Drummondville. Depuis deux ans, la situation est quelque peu confuse. Cinq patrouilles libres sont dirigées par Michel Gosselin et ne sont pas rattachées à l'autorité diocésaine du mouvement. La fondation d'une troupe s'impose donc à Drummondville.

"Les foulards noirs" pourront alors porter les couleurs d'une troupe reconnue et "orthodoxe".

Rencontré par notre journaliste hier, M. Jean-Paul Beauchamp commissaire adjoint, a rendu hommage à Michel Gosselin qui est considéré comme l'âme du mouvement scout à Drummondville. Depuis quelques saisons, ce jeune s'occupe de garder vivante la flamme sacrée. "Il mérite bien qu'on lui aide pour fonder une troupe qui connaîtra certainement le succès" de dire le commissaire adjoint.

En quelques mois, Drummondville reprendra alors le rang qu'il doit occuper dans le mouvement scout. Il n'est pas normal qu'aucune troupe n'existe ici puisque des municipalités voisines, plus petites en population comptent déjà une troupe et une meute.

Les scouts de Drummondville participeront le six mai prochain à la marche sur le Cap-de-la-Madeleine. Quatre contingents de scouts quitteront différents points de la province pour former une croix qui se rejoindra au Cap-de-la-Madeleine.

Dernier souper au Club des contremaîtres

DRUMMONDVILLE. (A.B.)— Le Club des contremaîtres de Drummondville tiendra son dernier souper-causerie de l'année au manoir Drummond, lundi soir. M. Napoléon Leblanc, professeur à la faculté des sciences sociales de l'Université Laval, qui est le conférencier invité, a intitulé sa causerie : "Comment profiter davantage du temps que vous allouez à votre Club de contremaîtres". Le professeur Leblanc est natif de Saint-Louis de Kamousaska. En 1942, il graduait en agronomie à l'école d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière. De 1942 à 1947, il travailla au ministère de l'Agriculture comme officier en économie rurale. Se sentant attiré par les sciences sociales, il décida de continuer ses études. De 1947 à 1950, il étudia les sciences sociales à l'Université Laval, d'où il gradua en 1950. En 1947, il travailla au centre de culture populaire de l'Université Laval et il devint professeur en 1949. M. Leblanc est actuellement professeur de sciences sociales à cette université. Lors de cette réunion, les membres du club procéderont à l'élection des officiers pour 1961-62. Le président du Club des contremaîtres de Drummondville, M. Ovélus Demers, invite donc tous les membres à assister à cet événement important.

Convocations

AUJOURD'HUI

VICTORIAVILLE: Education: cours de conversation anglaise, au terminus d'autobus, à 7 h.

Comité du centenaire : réunion des membres à l'hôtel de ville, à 8 h.

Club de tir Victoria : soirée à la salle du clocher, à 8 h.

PRINCEVILLE : Compagnie de téléphone : réunion du bureau d'administration, au local de la firme, à 8 h.

VENDREDI

VICTORIAVILLE : Commission scolaire : réunion spéciale des commissaires, à l'école secondaire, à 9 h.

Deux patronages, deux calendriers...

Les cyclistes de la région auront l'occasion de courir!

THETFORD. (DNC) — L'arrivée de la belle saison fait que les cyclistes s'entraînent et que les sportifs voient à leur fournir une grande collaboration pour la réussite d'importantes compétitions. Deux assemblées se tenaient, hier soir, afin de préparer les courses qui se dérouleront à Thetford et dans la région.

La commandite des cyclistes sera double cette année : MM. Emile Couture et Maurice Legendre, respectivement représentants des brasseries Molson et Dow, financeront différentes compétitions.

Yvon Guillou en charge

La visite surprise de celui qui a donné naissance au tour cycliste du St-Laurent, M. Yvon Guillou, a semblé donner beaucoup d'espoir à tous les jeunes cyclistes de Thetford et la région, car il s'est déclaré en faveur de la participation de ceux-ci aux compétitions locales et provinciales pour évoluer plus rapidement.

M. Guillou a suggéré, ce qui fut accepté, d'organiser une première course locale et régionale pour samedi le 20 mai prochain en circuit fermé. Il s'agirait d'une compétition avec des cyclistes de Thetford, Black-Lake, Laurierville, Asbestos et la Beauce, et des bourses très intéressantes seraient remises aux meilleurs concurrents afin de les aider à défrayer le coût élevé pour l'achat du bicycle de courses et autre équipement requis. Il fut aussi mentionné qu'il y aurait une clinique pour les cyclistes ainsi qu'une journée de sécurité pour eux toujours avec le concours de M. Yvon Guillou.

L'événement qui serait le plus important serait celui d'une course de 25 milles, le jour de la St-Jean-Baptiste, 24 juin ; à cette occasion, des invitations seraient lancées non seulement aux cyclistes de Thetford et la région, mais à tous ceux de la province. M. Lucien Provençal a été désigné pour agir comme assistant-entraîneur avec M. Guillou à cause de sa grande expérience de la jeunesse. Ce groupement tiendra d'ici quelques jours une assemblée afin d'étudier les parcours qui serviront aux courses.

Un comité de courses

A l'échelle locale et régionale une autre organisation, soutenue par M. Maurice Legendre, s'est créée afin de jeter les bases d'un "comité des courses", lequel a préparé trois courses longue distance pour tous les âges. En effet, l'on donnera la chance à des cyclistes de 10 ans et plus de participer à ces compétitions. La première course a été fixée pour dimanche le 14 mai prochain pour les classes "A" (18 ans et plus) et "B" (15 à 18 ans). Ceux de 10 à 15 ans feront une course de Black-Lake à Thetford. Puis dimanche le 28 mai il y aura une compétition des classes "A" et "B" de la Guadaloupe à Thetford. De ce côté on entend organiser, au cours de la saison estivale, environ 15 courses.

Le comité formé est le suivant : MM. Benoit Bourgault, président et organisateur général, Robert Dallaire, marqueur officiel ; Gilles Roussel, juge de route ; Nelson Lessard, police de route ; Roch Vallée, assistant du marqueur officiel ; Lucien Provençal, entraîneur.

Saison active en perspective

Tous ces projets ainsi que celui déjà réalisé du Tour St-Laurent . . . que de pain sur la planche pour nos cyclistes ! Il n'y a qu'une chose à espérer dans ces jeux doubles, c'est que les jeunes cyclistes ne soient pas placés dans une position difficile, qui pourrait créer des rivalités ; ce serait une chose regrettable pour le bien de ce sport. Une solution suggérée . . . la création d'une association indépendante des deux commanditaires qui accepterait volontiers leur aide.

Pertes de vie accidentelles en août 1960

Après moins de 3 minutes de délibérations, un jury du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle en marge de la tragédie routière, survenue dans l'après-midi du 22 août 1960, vers 6 h., à l'intersection du 2e rang de St-Louis de Blandford et de la grande Ligne. Cette tragédie avait fauché trois vies, soit celles de M. et Mme Rosaire Paquet, née (Orietta) Dodier, âgés respectivement de 27 et 30 ans, de Thetford Mines, et celle de Mme Adélard Paquet, née (Jeanne) Prévost, 33 ans, de Coleraine. A la suite de la collision des deux véhicules, les deux premières victimes furent trouvées sans vie dans un champ, tandis que l'autre décédait deux heures plus tard dans un hôpital de Plessisville.

Ont rendu témoignage dans cette affaire; l'agent Jean-Marc Lavoie, de la circulation provinciale, M. Camille Goupil, cultivateur de St-Louis de Blanford, le premier arrivé sur les lieux, et M. Anthony E. Hurka, de Don Mills, Ontario, l'occupant de l'autre voiture, qui perdit conscience durant trois jours.

La séance eut lieu mardi soir, au bureau de la sûreté provinciale de Victoriaville, sous la présidence du Dr Arthur Thibault, coroner de district.

Cinéma

VICTORIAVILLE

Laurier : Aujourd'hui et demain : Les aventures d'Arsène Lupin: La femme modèle.

Victoria : Aujourd'hui et demain : Secret professionnel ; Marqué au fer.

PRINCEVILLE

Princess : Aujourd'hui : Dieu seul le sait; Actualités françaises.

PLESSISVILLE

Plessis : Aujourd'hui et demain : Coup manqué ; Sylviane de mes nuits.

Colonial : Aujourd'hui et demain : Le perceur de coffres ; Le shérif.

Nécrologie

M. FRANÇOIS BRISSON

VICTORIAVILLE. — M. François Brisson, originaire de Warwick, est décédé hier matin, vers 1 heure, à l'Ermitage St-Joseph, de Victoriaville, après une courte maladie, à l'âge de 86 ans. La dépouille mortelle repose en chapelle ardente au salon Bruno Desrochers, 76, rue St-Jean-Baptiste, à Victoriaville. Les funérailles auront lieu samedi matin, à 10 heures, à l'église Sts-Martyrs-Canadiens. Puis, un libera sera chanté à l'église St-Médard de Warwick et l'inhumation sera effectuée dans le cimetière paroissial.

Elections au JC de Victoriaville

VICTORIAVILLE. — La mise en nomination au Jeune commerce de Victoriaville, sous la présidence de M. Raymond Hamel, vice-président, a été marquée par l'élection par acclamation de six nouveaux directeurs. Les titulaires sont MM. René Crochetière, Renaud Paris, Claude Pinard, André René, Raymond Hamel et Viateur Gauthier. A l'assemblée annuelle de mai, les membres de l'exécutif se réuniront en chambre close pour procéder à la formation d'un bureau de direction.

La Chambre locale participera au tournoi annuel de petites quilles du Jeune commerce, qui aura lieu samedi après-midi, le 22 avril, à la salle Poirier, de Princeville, sous la direction de M. Roland Croteau. A cette fin, une équipe a été formée comme suit : Roger Gélinas, Claude Ling, Jean-Marc Gagné, Guy Beaudoin, Pierre-Paul Allaire et Renaud Paris.

A l'issue des délibérations, l'assemblée étudia un projet de refonte des règlements. Toutefois, à cause de l'heure tardive, la séance fut levée, mais on approuva la tenue d'une réunion spéciale pour mardi soir prochain, à 8 h., au manoir Victoria.

Projet du JC de Victoriaville

VICTORIAVILLE. — Un comité du Jeune Commerce de Victoriaville, formé de MM. Viateur Gauthier et Guy Fortier, mousse le projet d'établir des brigades scolaires pour protéger les écoliers, les jours de classe.

Le deux promoteurs ont expliqué qu'ils avaient besoin de renseignements pour conduire leur projet à bonne fin et ont invité les membres de la Chambre, au cours de leur réunion de mardi soir, à assister à un dîner-causerie, qui aurait lieu dans un mois environ.

Cette manifestation, découlant du congrès provincial de sécurité routière, serait agrémentée par une conférence, prononcée par un représentant du Club Automobile de Québec. Pour la circonstance, le comité des affaires publiques, qui a été mandaté pour promouvoir cette initiative des brigades scolaires sur le plan local, invitera à la soirée en perspective les autorités municipales, scolaires et policières.

Me Antonio Beaudoin prendra 6 mois de vacances avant de démissionner

THETFORD. (DNC) — Me Antonio Beaudoin, secrétaire de la Commission scolaire de Thetford, qui a récemment annoncé qu'il comptait prendre sa retraite pour se consacrer davantage à son étude d'avocat, prendra six mois de vacances avant de jouir des bénéfices de sa retraite, soit $1,300 par année.

C'est ce qu'a annoncé dernièrement M. Roland Fecteau, président de la Commission scolaire, ajoutant que cette mesure avait été prise vis-à-vis du secrétaire en raison de ses 32 ans de services à la Commission scolaire, sans avoir demandé aucun congé.

M. Fecteau mentionne également que Me Beaudoin avait accepté de terminer l'année scolaire en cours, et qu'il ne prendra sa retraite qu'au 30 juin, commençant à toucher sa pension à l'issue de sa période de vacances.

La décision prise M. Beaudoin, de prendre sa retraite, va-t-elle entraîner l'obligation de payer pension dont il est bénéficiaire à sa soeur si M. Beaudoin venait à décéder, demanda un contribuable inquiet de cette subite décision.

Non, lui a-t-il répondu. Ce qui a été dit à ce sujet est toujours valable. Le nouveau plan d'assurance et de retraite conjointe à tous les employés de la Commission scolaire annule automatiquement les craintes formulées à l'égard de la destination de la pension de M. Beaudoin.

Selon le président de la C.S., il n'y aurait même pas besoin de présenter un bill pour le faire, les stipulations de la cie d'assurance suffisant en elles-mêmes.

Néanmoins, un certain doute qui n'a pas été complètement effacé subsiste à l'égard du bill. Certains prétendent que la compagnie d'assurance s'en chargerait. D'autres affirment que la nouvelle police annulerait automatiquement les stipulations de celle de Me Beaudoin. D'aucuns enfin craignent qu'il faudra cependant présenter un bill. Comme précédemment prévu.

Félicitations à Me Beaudoin

Les contribuables de St-Alphonse profitèrent de cette occasion pour répéter une fois de plus qu'ils n'en voulaient pas le moins du monde au secrétaire de la Commission scolaire, mais au seul fait que l'affaire de sa pension n'était pas conforme à un certain esprit de justice auquel ils tenaient beaucoup et qu'elle risquait surtout de créer un précédent qui pourrait, à la longue, coûter cher à la ville.

Ils se sont même dits d'avis que Me Beaudoin méritait des félicitations pour ses longues années de service au sein de la Commission scolaire.

L'éducation devrait faire apparaître dans l'homme la ressemblance divine

--Le cardinal Léger

L'éducation devrait faire apparaître dans l'homme la ressemblance divine, a dit hier après-midi S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, lors du sermon qu'il prononçait au demi-pensionnat du Sacré-Coeur (rue Atwater), à l'occasion du centenaire de la maison. (Son Eminence y célébrait une messe pontificale).

Après avoir rappelé que Pie XI, il y a trente ans, dans son encyclique "Divini illius magistri" sur l'éducation chrétienne, considérait déjà que jamais jusqu'alors on n'avait autant discuté sur l'éducation, le prélat a dit que c'était là la preuve "que les discussions sur l'éducation, loin de s'éteindre, iront en s'amplifiant et les tenants des différentes méthodes d'éducation continueront à s'affronter."

"En effet, dit-il, l'éducation de la jeunesse n'est pas une simple profession ou un métier. Saint Grégoire disait déjà que la direction et la formation de la jeunesse étaient l'art des arts et la science des sciences".

Depuis que l'homme est sur la terre, il a cherché à élaborer des méthodes d'éducation. Ces multiples expériences ont souvent abouti à des échecs lamentables; mais qui dit échec en ce domaine doit avouer que ce fut une tragédie, car avouer qu'une méthode d'éducation est erronée, c'est admettre qu'une génération d'hommes aura été sacrifiée.

L'éducation chrétienne

Qui dit éducation chrétienne, a dit plus loin le prélat, ne dit pas ignorance des problèmes réels, bien au contraire. L'éducateur ou l'éducatrice chrétiens doivent être initiés à tous les secrets de la pédagogie et posséder une science d'autant plus universelle qu'elle devra être communiquée graduellement à des intelligences neuves.

Mais il est une réalité que l'Eglise rappelle sans cesse: c'est qu'il est plus facile de former une intelligence encyclopédique que de la conduire à la vérité, c'est-à-dire de la développer jusqu'à l'âge adulte. Car pour atteindre ce but, il faut non seulement développer le corps de l'enfant et ses facultés humaines, mais il faut dégager, dans cette glaise nouvelle, les traits d'une ressemblance divine. Et pour un baptisé, il s'agit de mettre en relief les lignes du visage du Seigneur Jésus.

L'Eglise a toujours affirmé que l'éducation devait faire apparaître dans l'homme la ressemblance divine. Oeuvre de longue patience et d'infinie délicatesse qui suppose, en plus d'une compétence pédagogique inattaquable, une grande familiarité avec les modes d'action de la grâce.

Cité terrestre et cité de Dieu

L'Eglise n'impose pas son système d'éducation aux intelligences réfractaires, dit ailleurs Son Eminence. Malgré la pauvreté de ses moyens, elle affirme depuis vingt siècles une vérité fondée sur un fait : Dieu existe et Il est venu sur la terre. Celui qui admet cette première vérité doit essayer de comprendre ce que Dieu est venu faire ici-bas. Et, si cette vérité s'impose à son esprit, il devra nécessairement bâtir une cité terrestre dont les frontières coïncideront avec le Royaume de Dieu.

"On découvre, en ce moment, des chrétiens qui ont élevé une cloison tellement étanche entre ce qu'ils appellent leur foi et leurs attitudes dans la vie quotidienne que la lumière froide de la première n'arrive pas à éclairer leurs gestes. Ces chrétiens de nom, pleins d'ombres et parfois, hélas ! d'ignorance, profitent de cette situation pour faire entrer dans la communauté qu'est le Corps mystique du Christ, des explications de la vie humaine qui sont, en définitive, la négation de cette vocation de lumière et d'amour que tout chrétien doit porter en lui et communiquer aux autres".

L'éducation chrétienne est un climat

L'éducation chrétienne est beaucoup plus un climat qu'un programme, a dit encore le cardinal. Sa méthode pédagogique est l'action plutôt que le savoir. Ce serait une grande erreur de croire que nous réussirons dans notre entreprise par le seul enseignement de la doctrine. Notre expérience personnelle et quotidienne nous a appris depuis longtemps que connaître une vérité est une mais que de la faire passer dans nos vies en est une autre.

Hier après-midi, à 3 h., le cardinal-archevêque célébrait cette messe dans le cadre des fêtes du centième anniversaire du demi-pensionnat du Sacré-Coeur, dirigé par les Soeurs du même nom. Durant la messe, le R. P. Jean d'Auteuil Richard, provincial des Jésuites, et M. Jean-Paul Laurence, provincial des Sulpiciens, agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre d'honneur. Entre 5 h. et 6 h., eut lieu dans l'auditorium un jeu médiéval du Père Louis Barjon, Jésuite, sur la Sainte Vierge, une version pour adolescentes préparée par le R. P. Emile Legault, c.s.c Ensuite fut servi un souper groupant les quelque 200 provinciaux de communautés, mères générales et supérieures de communautés.

Le cardinal Léger nomme 10 prêtres à divers postes

La Semaine religieuse de Montréal annonce cette semaine que, par décision de S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, ont été nommés les abbés : Joseph Hudon, aumônier d'école à la C.E.C.M.; Robert Comtois, curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste - Marie - Vianney; Ludger Lahaise, curé fondateur de la paroisse Ste-Béatrice, division de la paroisse Sainte-Rose; Paul Charbonneau, supérieur du collège Saint - Paul; Edward Penny, vicaire à St. Rita, en charge de la desserte The Transfiguration of Our Lord; Stanley Quinn, vicaire à St. John Fisher; Kevin Griffin, vicaire à Our Lady of Fatima; Emmet Johns, vicaire à St. Anthony; John Enos, vicaire à St. Francis of Assisi; Walter Lallemand, vicaire à The Annunciation of Our Lady.

Mgr H. Langlois devient aumônier général des scouts

OTTAWA. (PC) — Mgr Henri Langlois, p.d., supérieur du collège de l'Assomption, vient d'être nommé aumônier général de la Fédération des scouts et guides. Cette nomination a été annoncée par la Commission épiscopale de l'Action catholique et de l'apostolat laïc.

Mgr Langlois succède à Mgr Maurice Patry, p.d., du diocèse de Trois-Rivières. Ce dernier, toutefois, demeure membre du Conseil général canadien des scouts et guides catholiques.

NATIONAL HOUSE FURNITURE

Profitez de cette offre qui n'arrive qu'une fois !

RADIOS DE TABLE 9.59

Marque renommée. Tant que la quantité durera

59e VENTE 59e

ANNIVERSAIRE

EPARGNEZ VOUS POUVEZ PARCOURIR TOUTE LA VILLE... LES VALEURS NATIONAL HOUSE SONT IMBATTABLES !

AUBAINES SENSATIONNELLES !

Voici une occasion unique !

59 ANNEES DE VALEURS HONNETES !

Les plus nouveaux modèles aux plus bas prix !

VENTE! DEVRAIT SE VENDRE $49.95

ATTRAYANT FAUTEUIL PIVOTANT-BERCANT MODELE "CONTOUR" AVEC TABOURET ASSORTI

SEULEMENT $29.95

$1.00 PAR SEMAINE

IDÉAL POUR • SALLE DE JEU OU DE TÉLÉVISION • BOUDOIR • VIVOIR

BERCE

PIVOTE

INCLUS! TABOURET ASSORTI VALANT $8.95

EPARGNEZ jusqu'à 59%

C'est la plus grande vente de meubles et accessoires électriques jamais vu à Montréal !

• REGARDEZ ! • COMPAREZ ! • ACHETEZ ! • EPARGNEZ !

AUCUN DEPOT 36 MOIS POUR PAYER

OUVERT jusqu'à 9 HRS LES JEUDI ET VENDREDI SOIRS.

NATIONAL HOUSE FURNITURE

3 PIÈCES entièrement MEUBLÉES

Payez seulement 2.95 par semaine sur un groupe de 3 pièces COMPLET

pour aussi peu que $189.

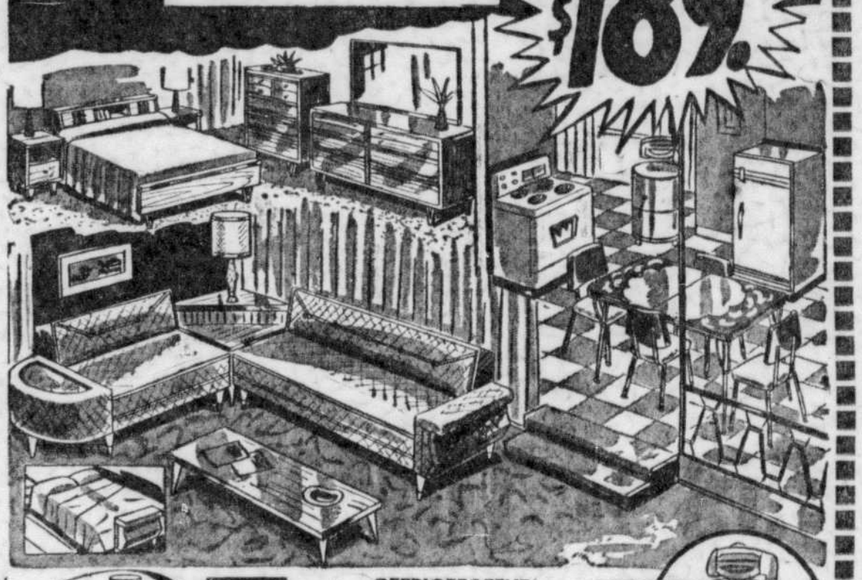

FAIT SPECIALEMENT DANS NOTRE FABRIQUE A DE GRANDES EPARGNES POUR VOUS !

EPARGNEZ $99.41

Exactement tel qu'illustre

Les plus nouveaux styles !

Prix exceptionnels

Rég. $259

EPARGNEZ $99.41

SOFA 4 PLACES ET CHAISE

Coussins de dossier et siège reversibles — en foam, avec glissière. Choix de teintes décorateur et couleurs.

158.59

EN PLUS, CADEAU ANNIVERSAIRE GRATIS

PROFITEZ MAINTENANT

Les valeurs ne seront jamais répétées.

DEUX DEMI-SOFAS REG. $209 $108.59

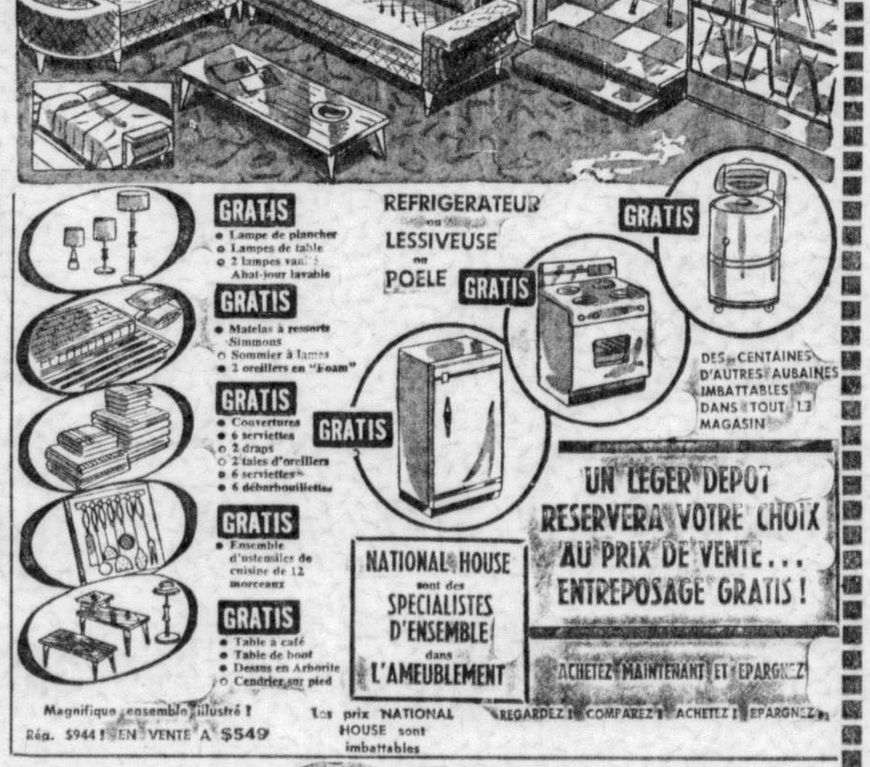

GRATIS • Lampe de plancher • Lampes de table • 2 lampes vanité Abat-jour lavable

GRATIS • Matelas à ressorts Simmons • Sommier à lames • 2 oreillers en "Foam"

GRATIS • Couvertures • 6 serviettes • 2 draps • 2 taies d'oreillers • 6 serviettes • 6 débarbouillettes

GRATIS • Ensemble d'ustensiles de cuisine de 12 morceaux

GRATIS • Table à café • Table de bout • Dessus en Arborite • Cendrier sur pied

REFRIGERATEUR ou LESSIVEUSE ou POELE

GRATIS GRATIS GRATIS GRATIS

DES CENTAINES D'AUTRES AUBAINES IMBATTABLES DANS TOUT LE MAGASIN

UN LÉGER DEPOT RESERVERA VOTRE CHOIX AU PRIX DE VENTE... ENTREPOSAGE GRATIS !

NATIONAL HOUSE sont des SPECIALISTES D'ENSEMBLE dans L'AMEUBLEMENT

ACHETEZ MAINTENANT ET EPARGNEZ

Magnifique ensemble illustré ! Rég. $944 ! EN VENTE A $549

Les prix NATIONAL HOUSE sont imbattables

REGARDEZ ! COMPAREZ ! ACHETEZ ! EPARGNEZ !

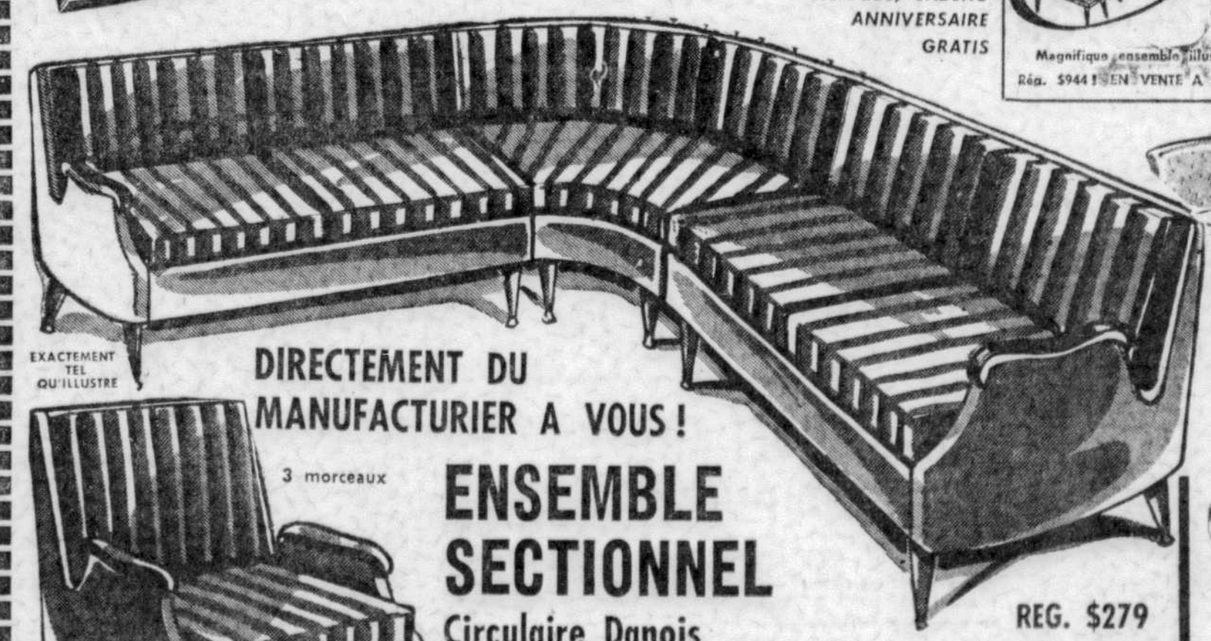

EXACTEMENT TEL QU'ILLUSTRE

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER A VOUS !

3 morceaux

ENSEMBLE SECTIONNEL Circulaire Danois

2-½ SOFAS — 1 CENTRE COURBE

Notez bien ces particularités

• Fait sur commande. • Fabrication en "foam". • Coussins et dossiers reversibles avec glissière. • Charpente en bois franc. • Grand choix de couleurs décorateur.

FAUTEUIL APPAREILLANT 54.59

2 DEMI-SOFAS $108.59

REG. $279

EPARGNEZ 99.41

178.59

En plus cadeau anniversaire gratis

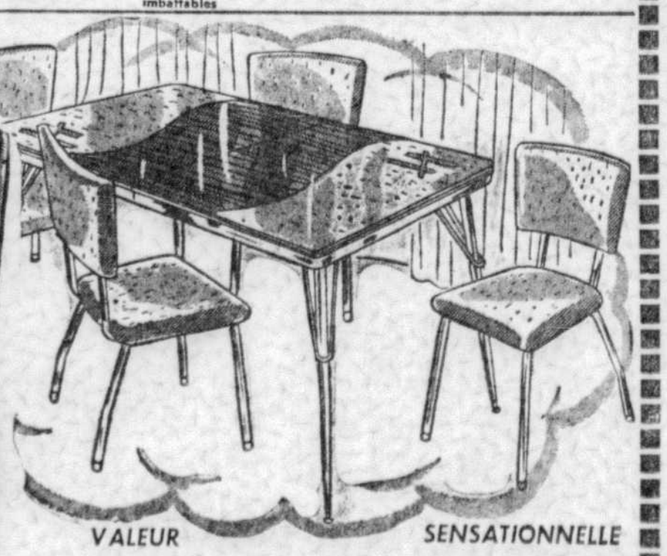

VALEUR SENSATIONNELLE

MOBILIERS de CUISINE 5 MORCEAUX Rég. $59

DETAILS : Dessus en véritable "Arborite", résistant aux égratignures, brûlures, taches — Plaqué chrome triple... si facile à garder propre, gardant son apparence fraîche pendant des années — Complet avec chaises appareillées, confortables, bien rembourrées et joliment recouvertes de plastique nylon lavable — Choix de couleurs.

33.59

EN PLUS, CADEAU ANNIVERSAIRE GRATIS !

NATIONAL HOUSE FURNITURE

1990 Est, Rue STE-CATHERINE près DELORIMIER

Cadeaux de Première Communion

pour GARÇONS et FILLES

CHAPELETS

en cristal blanc, noir ou brun. Montures en argent. Prix à compter de

$2.00

SPECIAL!

CHAPELETS en CRISTAL de ROCHE

Modèles délicats mais solides, montés sur argent soudé. Un magnifique souvenir de ce grand jour.

Val. rég. $24.50 SPECIAL $10.95

BIJOUTERIE Dorsay LTÉE.

COMMANDES POSTALES REMPLIES AVEC SOIN

402 EST, ST-ZOTIQUE — CR. 9-4526

(2e plancher, Edifice Banque de Montréal)

Ouvert tous les jours de 9 a.m. à 6 p.m. Vendredi jusqu'à 9 h.

"Hêlène a suivi vos conseils, maman...

TOUJOURS

ROTI de COTES
DE CHOIX "DINER STYLE"

LE ROI DES ROTIS
LE MEILLEUR BOEUF DU CANADA VIEILLI A POINT DE MARQUE ROUGE ! — lb 79¢

Rôti de palette — BONNE COUPE ! RICHE ET SAVOUREUX ! — lb 42¢

Rôti de côtes — CROISEES — UN VRAI REGAL ! — lb 65¢

Bacon Maple Leaf — SANS COUENNE — TRAITE AU SUCRE — 1 lb 59¢

JUS DE TOMATES — 2 BOITES 20 OZ 29¢
"Libby's" qualité de fantaisie — boîte 48 oz 31¢

TOMATES — 2 BOITES 28 OZ 45¢
"Huron" — Qualité de choix

PECHES MOITIES — 3 BOITES 28 OZ 1.00
"Stokely" — Qualité de choix

BATONNETS DE BONBONS — 4 PQTS DE 15 — 1.00
Citron — Cannelle — Menthe ou aux fruits — "Best Brand"

NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

CORN FLAKES QUAKER
TOUJOURS POPULAIRE
Roses artificielles d'une beauté naturelle — pqt 12 oz 29c

GUIMAUVES KRAFT "JET PUFF"
Les enfants en raffolent. — sac 11½ oz 29c

Marinades "Habitant"
AUX TOMATES VERTES
A la mode de chez nous. Pot 16 oz 29¢ — Pot 24 oz 39c

MARINADES SUCREES
"HABITANT"
Pot 16 oz 27¢ — Pot 24 oz 37¢

TOUT EST GARANTI !

Approvisionnez-vous ! Epargnez

Détergent Vel — Offre spéciale 8¢ de moins; géant 83¢	16¢ de moins offre familiale		99¢
Détergent Fab — Offre spéciale 35¢ de moins	format familial		1.13
Savon Palmolive — Vert 9¢ de rabais	4	pains rég.	39¢
Papier ciré — "Cut Rite" pour vos aliments	2	roul. 100'	49¢
Aliments de bébés — Ou juniors assortis "Heinz"	6	btes 5 oz	65¢

DOMINION AU ROND POINT DORVAL ET A ST-MARTIN — L'ABORD-A-PLOUFFE

SPECIAUX de la PATISSERIE
Tout est cuit au magasin même !

Macarons à la noix de coco — Idéal pour le thé — Rég. 59¢ pqt de 24 — 49¢

Tarte aux pommes — A la française — Rég. 55¢ épargnez 10¢ — 45¢

Fruits et légumes plus frais !

TOMATES — lb 23¢
ROUGES — MURIES SUR TUTEURS — No 1 DE LA FLORIDE — FACILES A TRANCHER

FRAISES FRAICHES panier original 1 chop. — 39¢
No 1 DE LA CALIFORNIE — DELICIEUSES — LES MEILLEURES A MANGER !

LAITUE ICEBERG	No 1 DE LA CALIFORNIE — GROSSEUR 24 AUCUNE A PRIX PLUS ELEVE !	2	pieds pour	29¢
ÉCHALOTES	IMPORTEES — No 1 AJOUTEZ DU PIQUANT A VOS SALADES	3	pqts pour	25¢
PAMPLEMOUSSES	BLANCS — SANS PEPINS No 1 DE LA FLORIDE — JUTEUX	5	lb pour	43¢

Les prix sont en vigueur jusqu'à la fermeture samedi le 15 avril, au Dominion de l'île de Montréal, Pont-Viau, Ville LeMoyne, Longueuil, St-Lambert, St-Vincent-de-Paul, Valleyfield, Beauharnois, St-Eustache, Repentigny St-Martin, St-Jérôme, Beloeil et Ste-Agathe.

DOMINION STORES LIMITED

DOMINION

et nous apprêcions

LE MIEUX *au* DOMINION

Comme la plupart des nouvelles mariées, Hélène croyait que toutes les viandes se ressemblaient! Elle achetait à un magasin, puis à un autre ... au gré de sa fantaisie! Un conseil bienveillant de sa belle-mère qui s'y connaît, lui a démontré ce qu'il fallait savoir au sujet des viandes! Maintenant, comme des milliers d'autres femmes avisées, elle s'assure que sa famille déguste régulièrement ce qu'il y a de mieux ... au DOMINION ... des viandes qui ont une tendreté d'une qualité spéciale et un goût succulent qui ne varient jamais d'une semaine à l'autre!

Les viandes de qualité individuellement choisies font la différence au DOMINION ... il s'agit d'une qualité que les acheteurs Dominion, choisissent aux abattoirs mêmes. Rappelez-vous qu'au Dominion, seulement un quartier de boeuf sur dix est assez bon pour vous et assez bon pour votre famille. Constatez vous même la différence dans les viandes du DOMINION! Dégustez ce qu'il y a de mieux!

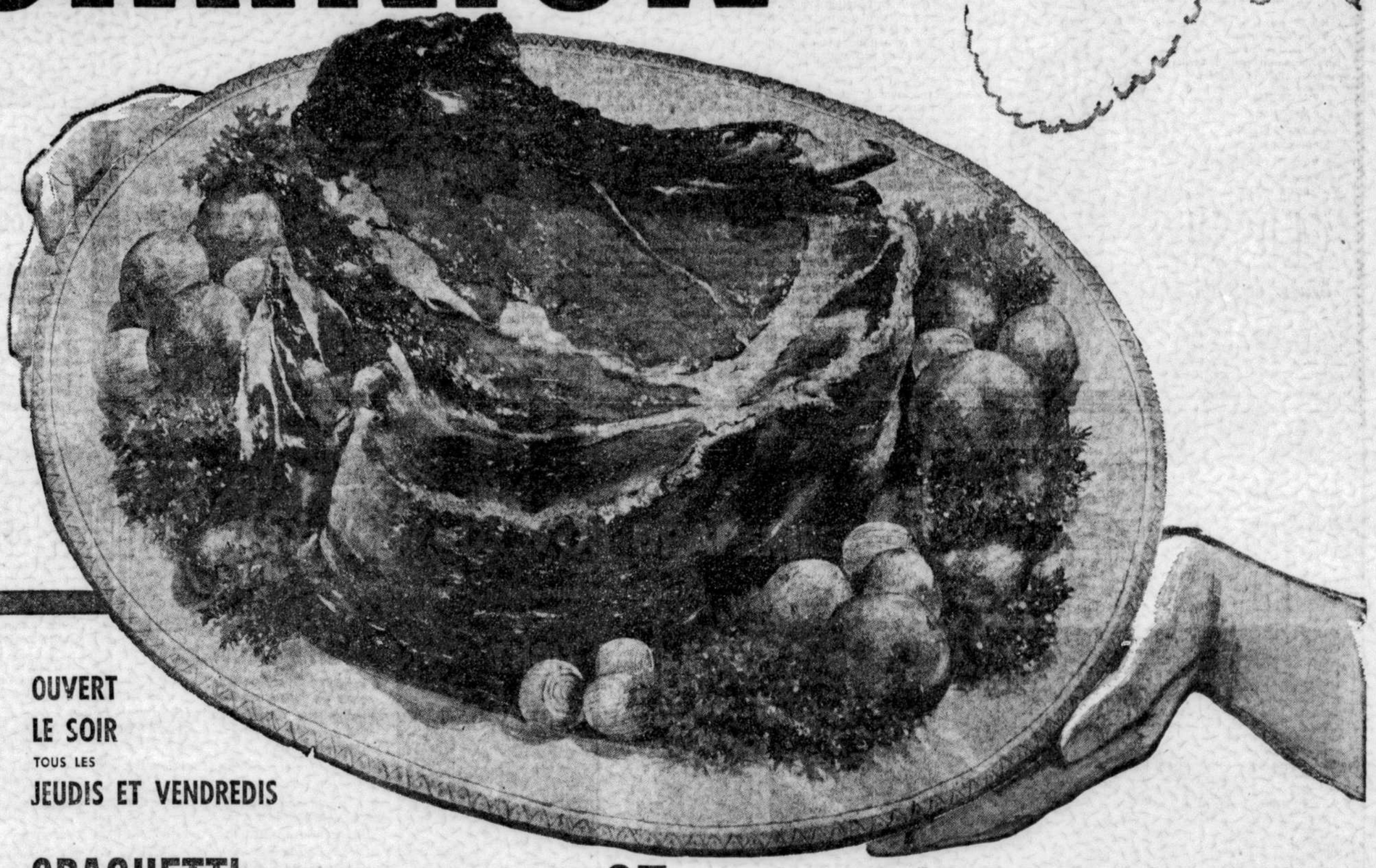

OUVERT LE SOIR TOUS LES **JEUDIS ET VENDREDIS**

EN VENTE DANS LES GRANDS MARCHES

Rouleau à peinture 3 morceaux val. 2.50 **1.50**
Fibres absorbantes, douces — Cabaret aluminium

10 éponges de cellulose val. 1.50 **69¢**
Absorbantes et douces

Sac de couchage val. 11.95 **7.95**
Pleine grandeur 78" — A l'épreuve des intempéries

Ensemble pour la pêche **3.95**
Canne de fibre de verre — moulinet — corde — cuillers

SEMAINE DU THE AU CANADA

THE INSTANTANE pot ¾ oz **47¢**
"Salada" nouveau et si pratique

SACS DE THE NOIR 90 sacs **69¢**
"Hilltop" seulement au Dominion

SACS DE THE RED ROSE pqt 30 **45¢**
Orange Pekoe

SAC DE THE LIPTON pqt 60 **83¢**
Orange Pekoe

THE NOIR 16 oz **1.35** pqt 8 oz **69¢**
"Salada" étiquette brune

SACS DE THE pqt 30 **45¢** pqt 60 **83¢**
"Salada" Orange Pekoe

SACS DE THE 12¢ de moins pqt de 60 **71¢**
Noir Tenderleaf

SPAGHETTI pqt 16 oz **27¢**
"Gattuso" 5 minutes cuisson rapide

SAUCE À SPAGHETTI bte de 15 oz **29¢**
A la viande ou aux tomates "Gattuso"

FÈVES AU LARD bte de 20 oz **23¢**
"Libby's" brun foncé — dans sauce aux tomates 15 oz **2/39¢**

MAÏS EN CRÈME bte de 15 oz **21¢**
"Libby's" qualité de fantaisie btes 10 oz **2/33¢**

DRY GINGER ALE **2** Cartons 6-10 oz **59¢**
"Canada Dry" — offre spéciale !

MÉLANGES À GÂTEAUX pqt 20 **37¢**
Blanc ou chocolat — "Stay fresh d'Ogilvie"
Mesdames ! gagnez votre auto en participant au concours Renault d'Ogilvie

SOUPE À L'OIGNON 2 env. 1½ oz **35¢**
Les mélanges "Country Good" soupe boeuf et nouilles ou
POULET ET NOUILLES **2/37¢** POULET ET RIZ **2/31¢**

EPARGNEZ
EN VENTE AU DOMINION

BEIGNES RICHMELLO 2 pqts 12 **49¢**
Ordinaires — Sucrés ou à la cannelle

CAFE INSTANTANE Pot 6 oz **99¢**
"Richmello"

FROMAGE TRANCHE Spécial pqt 8 oz **29¢**
"Richmello" — Ordinaire ou piment

PAIN TRANCHE RICHMELLO pain 24 oz **19¢**
Blanc ou brun — Epargnez 4¢ le pain

SACS DE THE RICHMELLO pqt de 60 **65¢**
Orange Pekoe — Première qualité

SAUMON SOCKEYE bte ½'s **59¢**
"Country Club" — Qualité de fantaisie

FLOCONS DE SAVON bte 3 lb **75¢**
"Domino" — Economique format de famille

LA PLUS GRANDE AUBAINE AU CANADA EN
HAUTE-FIDELITE
La collection "webster"
OEUVRES MUSICALES
Les plus célèbres au monde
16 MICROSILLONS 12"
ch. **1.59**

100 **TIMBRES HORIZON GRATIS**
en surplus avec ce coupon et l'achat du
DISQUE No 7
Seulement **1.59** ch.
Se termine le 19 avril au Dominion

ENCYCLOPEDIE FRANÇAISE
POUR TOUS — 20 MAGNIFIQUES VOLUMES
Vol. 13 En vente **99¢** ch.
Volumes 1 à 12 aussi disponibles

OFFRE SENSATIONNELLE !
TABLE A CARTES "SAMSONITE"
Pliante — recouverte de vinyle extra forte
Seulement **5.88** avec $25 de reçus accumulés de caisse Dominion

PHOTO LA PRESSE

A LA SOCIETE MEDICALE DE MONTREAL — Un colloque avait lieu mardi soir à la Société médicale de Montréal ayant pour thème: les nouvelles découvertes en allergie. On voit ici les participants en compagnie du Dr GERARD MORIN, président de la société. De gauche à droite, les docteurs FRANÇOIS LEGER, JEAN-LUC LEBLANC, Gérard Morin, JACQUES LEGER, animateur, GERARD CASGRAIN, YVON BAILLARGEON et PAUL BRUNELLE.

Une mise en garde contre certains médicaments qui peuvent donner l'allergie

Le Dr Gérard Casgrain, allergiste de l'Hôtel-Dieu, a mis, mardi soir, "la profession médicale en garde contre l'abus de certains médicaments qui peuvent donner lieu à l'allergie médicamenteuse".

C'est lors d'un colloque sur "les nouvelles découvertes en allergie" sous les auspices de la Société médicale de Montréal, au Cercle universitaire, que le Dr Casgrain a fait cette remarque.

La soirée débutait par un tour d'horizon. L'animateur, le Dr Jacques Léger, allergiste de l'hôpital Notre-Dame, notait que l'expression "allergie" fut employée pour la première fois pas von Pirquet en 1906 à l'occasion d'études sur l'évolution de la vaccine sur un sujet déjà vacciné, ce qui lui permit d'observer, en dehors d'une atténuation de l'éruption, une évolution plus rapide, la maladie atteignant son point culminant le sixième jour au lieu du neuvième jour. Mais il ne faut pas confondre "l'allergie" avec l'anaphylaxie, signalait le Dr Léger—notant que dans certains pays (dont le Canada, faut croire)—on identifie les termes d'allergie et d'anaphylaxie.

L'anaphylaxie ou allergie est un phénomène, soulignait-il, découvert par Charles Richet, physiologiste français, au tout début du siècle, qui consiste en ce que l'injection d'un produit à un animal, au lieu de créer l'accoutumance ou l'immunité, le sensibilise à ce produit. Richet observait chez ces animaux que leurs réactions particulières n'avaient rien à voir avec la toxité de ces substances. Bien vite il conclut qu'il s'agissait là de processus mettant en cause une sensibilité particulière d'un organisme, lequel après avoir été exposé à un antigène avait développé des anticorps. Lors d'une exposition subséquente les anticorps cellulaires réagissent avec les antigènes de l'extérieur, ceci donnant lieu à la réaction anaphylactique et allergique.

Après que le Dr Léger eut ainsi ouvert la discussion et laisser entrevoir les possibilités qu'offre la spécialité de l'allergie dans la médecine moderne, le Dr Gérard Casgrain, allergiste de Notre-Dame, précisait qu'il y a différentes sortes d'allergènes: inhalants, aliments, médicaments, produits chimiques, allergènes physiques, bactériens.

Le Dr François Léger, allergiste de Notre-Dame, a parlé des manifestations respiratoires chez l'adulte signalant que "toutes les dyspnées ne sont pas nécessairement de l'asthme."

"Il faut se souvenir que l'enfant peut avoir des signes objectifs et être subjectivement bien, ce qui peut différer de l'adulte", a affirmé pour sa part le Dr Jean-Luc Leblanc, pédiatre du Montreal Children's Hospital, qui soulignait aussi que l'importance de l'allergie chez l'enfant est en relation avec l'âge.

Le Dr Paul Brunelle, oto-rhino-laryngologiste de l'hôpital Notre-Dame, a traité de sinusite, de grippe, de diagnostic différentiel.

Quant au Dr Yvon Baillargeon, dermatologiste, il a parlé de syndromes cutanés se référant à l'allergie. "Toute la dermatologie n'est pas nécessairement allergique", a-t-il déclaré.

Les participants sont d'accord pour dire qu'il est important de faire le diagnostic d'une affection allergique afin d'épargner au malade des complications susceptibles de provoquer chez lui des lésions irréversibles. Le traitement de ces affections se fait de façon non spécifique en tentant de faire éviter au malade le contact avec les substances auxquelles il est sensibilisé en lui administrant des médicaments qui agissent de façon symptomatique et, enfin, en l'hyposensibilisant de façon progressive avec les substances auxquelles il a été trouvé sensible. On s'en tient encore de façon courante à l'hyposensibilisation assez longue pratiquée classiquement depuis 20 ans. Il existe cependant des méthodes nouvelles consistant en injections d'une émulsion administrée en une seule dose. Cette méthode de traitement est encore à l'état expérimental. Une méthode de compromis sera plus probablement adoptée, laquelle consiste à injecter en quelque doses la substance étrangère sous forme de précipité à l'alun.

Futurs Mariés

UTILISEZ notre SERVICE de LOCATION

Choisissez parmi la plus grande collection de vêtements de qualité au Canada. Les plus nouveaux styles. Ajustement parfait. Service personnel. Prix raisonnables.

- JAQUETTES
- MI-FORMELS
- GILETS BLANC
- HABITS FONCES
- BLAZERS ET FLANELLES
- ENSEMBLES POUR ENFANTS

CLASSY
tenue de gala
Inc.

1227 carré Phillips	UN. 1-3625
1168 Ste-Catherine est	LA. 6-5531
4806 av. du Parc	CR. 2-5704
6984 rue St-Hubert	CR. 1-1166

Pour le jour mémorable

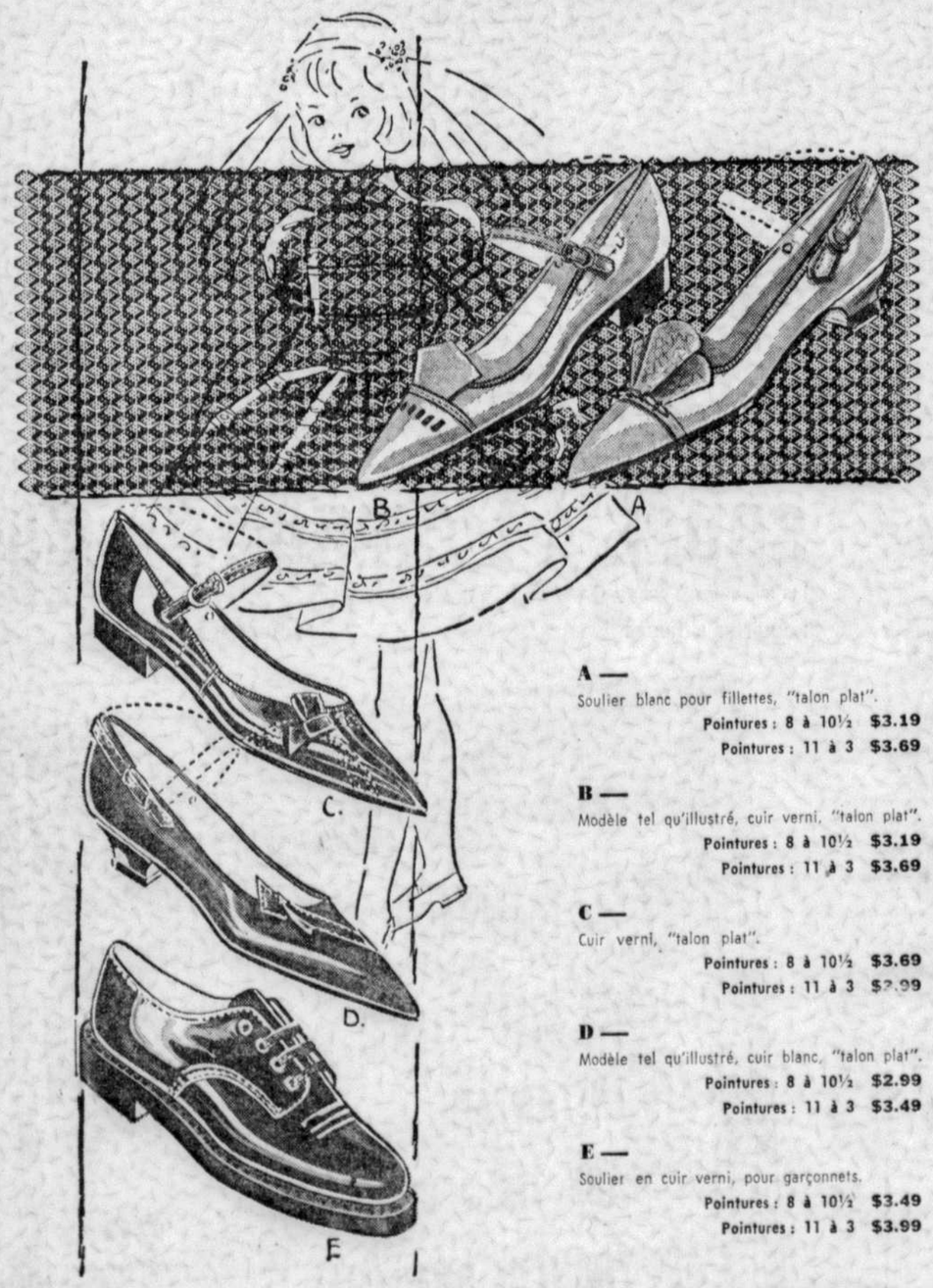

A —
Soulier blanc pour fillettes, "talon plat".
Pointures: 8 à 10½ $3.19
Pointures: 11 à 3 $3.69

B —
Modèle tel qu'illustré, cuir verni, "talon plat".
Pointures: 8 à 10½ $3.19
Pointures: 11 à 3 $3.69

C —
Cuir verni, "talon plat".
Pointures: 8 à 10½ $3.69
Pointures: 11 à 3 $3.99

D —
Modèle tel qu'illustré, cuir blanc, "talon plat".
Pointures: 8 à 10½ $2.99
Pointures: 11 à 3 $3.49

E —
Soulier en cuir verni, pour garçonnets.
Pointures: 8 à 10½ $3.49
Pointures: 11 à 3 $3.99

Pas de commandes postales

MONTREAL

268 O., rue STE-CATHERINE	UN. 1-4642
1357 est, rue MONT-ROYAL	LA. 1-7557
1905, rue CENTRE	WE. 3-7705
3151, rue MASSON	RA. 7-4496
3639 O., rue NOTRE-DAME	WE. 3-4177
3721 est, rue ONTARIO	LA. 5-0231
5627 AVENUE DU PARC	CR. 1-2746
7046, rue ST-HUBERT	CR. 1-5068
6634, rue ST-HUBERT	CR. 1-9542
3727, rue WELLINGTON, Verd.	PO. 7-3560
886, boul. DECARIE, St-Laurent	RI. 7-8222

25 MAGASINS

J.-B. Lefebvre LTEE

Siège social et magasin principal
872 est, STE-CATHERINE, Montréal, Qué.
Victor 9-4254

EXTERIEUR

1152, boul. Ste-Foy, Jacques-Cartier, Qué.
100, rue Wellington nord, Sherbrooke
34 ouest, rue Principale Hawkesbury, Ont.
36, rue St-Jacques, St-Jean, Qué.
143, rue Principale, Granby, Qué.
175 est, rue St-Joseph, Québec, Qué.
177 sud, rue Notre-Dame, Thetford-Mines, Qué.
297, rue Dalhousie, Ottawa, Ont.
367A, rue Des Forges, Tr.-Rivières, Qué.
405, rue Labelle, St-Jérôme, Qué.
155 est, rue Racine, Chicoutimi, Qué.
323, rue Davis, Arvida, Qué.
341, rue St-Dominique, Jonquière

Handy Andy

VENTE HOUSSES D'AUTO

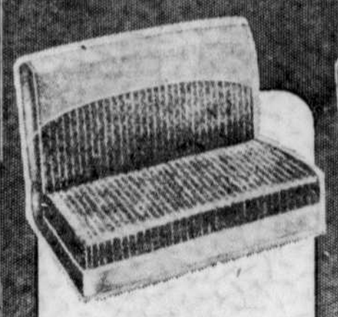

UNIVERSEL E-Z-ON
Coton et rayonne avec fil argenté. Robuste bande élastique, pour pose facile. Couleurs diverses. S'ajuste sur presque toutes marques d'autos.
Pour siège avant ou arrière 4.98 ch.

Rayonne de viscose
Elégant modèle. Cuirette ivoire avec garnitures coton assorties. Disponible en rouge, vert, bleu et gris. L'ensemble complet
14.95

TOUT PLASTIQUE
Plastique pur .012 jauge. Longue durée et ne craquelant pas. De nettoyage facile, il suffit de savonner avec un linge humide.
Ensemble complet 15.45

VENTE DE SOLDE
Séries discontinuées; spécial pour propriétaires d'autos de modèles moins récents. Une occasion exceptionnelle.
Rég. 15.95 à 29.95 9.99 l'ens.
Grand choix de couleurs, modèles et motifs à notre Servicentre, 4600, Côte-de-Liesse.

ECONOMIES POUR TOUTES LES AUTOS

SPECIAL POUR LAVAGE D'AUTOS

Brosse-arrosoir en pointe, très flexible pour un lavage facile et en profondeur. Poils de qualité avec raccord pour boyau de jardin.
Boyau de jardin de 50 pieds, plastique noir, 7/16" de diamètre avec raccord de zinc.
Complet 2.44
SPECIAL 3 JOURS

PNEUS CROSS COUNTRY

NYLON première qualité TOUT NEUFS
Fabrication câblage de nylon de qualité supérieure, spécialement traité pour assurer plus de résistance. Dessins de semelle de meilleur conception s'agrippant mieux à la route. L'entoilage du pneu tout nylon Cross Country est 20.7% plus robuste que celui des autres pneus de nylon de la concurrence.

670/15 Deluxe sans chambre à air	19.95
750/14 Deluxe à chambre à air	16.95
Autres pneus depuis	9.95

N.-B.: Les prix ci-haut comprennent échange de cat. A. S.v.p. ajouter $3.00 si vous n'avez pas d'échange.

ECONOMIE SUR NETTOYEURS

• Polisseur Cross Country, pour un lustre nouveau	.64
• Retoucheur "Duplicolour", fait disparaître les égratignures instantanément	1.49
• Nettoyeur pour chrome Cross Country, pour un poli de miroir	.45
• Chamois Handy Andy, de grande absorption	1.49
• Nettoyeur de pneus blancs, enlève saleté et poussière	.99
• Bouche-trou Cross Country, fini extra-dur	1.15
• Nettoyeur pour rembourrage, redonne un intérieur neuf	3.75
• Outils pour garde-boue, bouterolle et marteau	1.98

DONNEZ UNE MEILLEURE SUSPENSION A VOTRE AUTO

• Ressort amortisseur, donne une suspension incomparable. Paire	7.50
• Ressort spiralé, entièrement garanti, aussi bon que celui d'origine. A partir de	4.95
• Amortisseurs, entièrement garantis un an ou 12,000 milles. La paire	9.69
• Bougies d'allumage AC ou Champion. De renommée mondiale pour leurs qualité et performance. Chacune	.89
• Ensemble d'allumage, comprenant pointes, condensateur et rotor préassemblés. A partir de	1.95
• Régulateur de courant, contrôle un chargement, voltage et ampérage appropriés.	4.89
• Démarreur, complet avec entraîneur et levier, échange compris. A partir de	11.95

ECONOMISEZ $20.00

TONDEUSE GEANTE VALEUR REG. 88.95

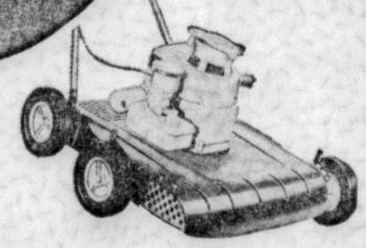

Caractéristiques: démarreur à poussée motrice, moteur Briggs & Stratton 3 c.v. 4 cycles, commande d'accélération 4 positions sur guidon. SPECIAL HANDY ANDY 68.88

ACCESSOIRES POUR BICYCLES

Miroir oblong pour double réflection, 5¼ x 2¼.	.79
Ensemble d'éclairage, avec lumière arrière et générateur.	6.29
Panier se montant sur la fourche ou garde-boue arrière.	.99
Support à doubles pattes, construction robuste.	1.49
Velocimètre Lucia avec câble.	3.99
Avertisseur, fonctionne sur pile de lampe de poche ordinaire.	.99
Pneus pour roues de fabrication canadienne, toutes dim.	1.49

BICYCLES

16", trottoir	26" standard	26" 3 vitesses, de qualité anglaise.	26" 3 vitesses, accessoires de luxe.
23.88	34.88	49.95	69.95

SPECIAL POUR LA PECHE

Moulinet muni d'un dispositif spécial pour la prise et d'un levier à cran d'arrêt.
Canne à moulinet, 2 pces, verre renforcé et poignée liège.
CANNE et MOULINET. Spécial 3 jours. Les deux seulement 4.44

Pour tous vos besoins

FILETS	Depuis .98
CHAUDIERE pour VAIRONS	Rég. 3.98 3.49
BOITES à APPATS	Rég. 5.98 4.99
CHAINES-ENFILOIRS	Rég. .75 .66
TRAPPES à VAIRONS	Rég. 2.98 2.69
PANIERS D'OSIER	Seulement 1.69

SEMENCE POUR GAZON
Mélange Suburban, mélange "Shady Nook" pour restaurer gazon actuel. Mélange Riviera. Nous avons en stock un choix complet pour tous vos besoins.

4 PLANS DE CREDIT POUR VOUS ACCOMODER
- CREDIT RENOUVELABLE
- MISE DE COTE
- PLAN BUDGETAIRE
- COMPTE DE 30 JOURS

Handy Andy

TOUS NOS MAGASINS SONT OUVERTS LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIRS JUSQU'A 9 H.

1114 est, rue Mont-Royal	5850 ouest, Sherbrooke
8100, boul. Décarie	4010 est, Ontario
5260, avenue Verdun	6338, boul. St-Laurent

CENTRES D'ACHATS
St-Martin, Côte-St-Luc, Champlain, Boulevard Pie-IX, Jacques-Cartier, Dorval, Rockland, Maisonneuve, Ste-Geneviève, La Salle, Duvernay et Rosemère.

LE MAGASIN LE PLUS PRATIQUE DE VOTRE VOISINAGE

OUVERT CE SOIR ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H.

Simpson MONTREAL

Jours Simpson

Règle Simpson bien établie
On ne paie pas plus cher chez Simpson
Si vous en doutez... Venez vous en persuader!

Le plus bas prix Simpson à date!

RADIO-TRANSISTORS DE POCHE AVEC ÉTUI

Voici un robuste radio transistor que vous glisserez dans votre poche ou votre sac! Idéal pour réception locale! Longue antenne télescopique chromée 15". Coffret attrayant 4" x 2½" x 1¼". Batteries, écouteurs et étui en vinyl.

C'est un cadeau parfait pour tous!

Commandes postales ou téléphoniques exécutées
VI. 2-7221
SIMPSON — RAYON DE LA MUSIQUE, AU CINQUIEME. Rayon 770

Offre géante! Un seul très bas prix spécial! Venez tôt faire votre choix!

VENTE! CHICS MANTEAUX PLUIE-ET-SOLEIL

Spécial **19.99**

Peu de modèles sont illustrés mais nous vous réservons un choix immense à notre rayon! Des modèles jeunes et nouveaux dans des coloris printaniers!

MODELES: classiques, Balmacaan, "trenchcoat" et beaucoup d'autres, copies de modèles vendus à prix beaucoup plus élevés.

TISSUS: imperméabilisés, popeline au doux fini, popeline irdescentes, worsted, tissus fantaisie, imprimés, quadrillés dans le groupe.

TEINTES: Un grand choix de teintes printanières.

TAILLES: 8 à 20 pour statures petites ou régulières.

Pas de commandes Postales ou Téléphoniques S.V.P.
SIMPSON — ETAGE DES MODES, AU TROISIEME. Rayon 731

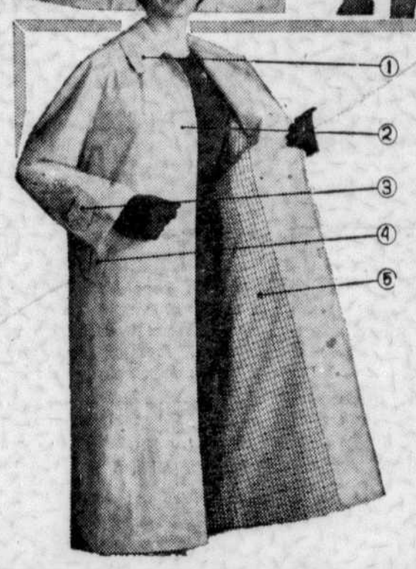

Le manteau parfait pour la campagne ou la ville! Pour la pluie ou le soleil!

MANTEAUX POPELINE DE COTON

Orig. 19.98
9.99

Offre à succès répétée! Exclusivité Simpson! Profitez de cette aubaine et venez choisir le vôtre!

Modèle classique, en fine popeline de coton mercerisée.

(1) Balmacaan.
(2) Devant 6 boutons, sous-patte.
(3) Poignets à 2 boutons.
(4) Poches taillades.
(5) Entièrement doublé de tissu quadrillé.
(6) Patte et bouton au bas du manteau.
Beige classique. Tailles: 8 à 18.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées
VI. 2-7221
SIMPSON — ETAGE DES MODES, AU TROISIEME. Rayon 731

SPÉCIAUX DE 7h. P.M. SIMPSON

En vente à 7h. jusqu'à épuisement du stock
Pas de commandes postales ou telephoniques, s.v.p.

En vente VENDREDI SOIR à partir de 7 h.

POUR LE FOYER

1 seulement! 5'6" x 9'. Coton. Crème.	Rég. 40.95	24.95
1 seulement! 6'9". Laine. Champignon.	Rég. 58.98	38.95
1 seulement! 5'8" x 9'. Viscose nylon beige.	Rég. $72	39.95
1 seulement! 5'10" x 9'. Frise laine champignon.	Rég. $75	44.95
1 seulement! 6' x 9'. Frise laine aqua.	Rég. 72.50	44.95
1 seulement! 6' x 9'. Frise laine martini.	Rég. 90.50	59.95
1 seulement! 6' x 9'. Frise laine cannelle.	Rég. 90.50	59.95
1 seulement! 6'4" x 9'. Frise laine aqua.	Rég. 93.95	62.95
1 seulement! 6' x 9'9". Frise laine vert.	Rég. 77.50	49.95

AU QUATRIEME, RAYON 750

TENTURES VARIEES! Chromespun ou satin antique. Choix de motifs et coloris. Orig. 7.98 à 34.40 — Pai. **2.99 à 19.98**

ENSEMBLE 3 PIECES! Chenille. Pour protéger votre plancher de l'humidité. Choix de coloris. Rég. 2.98 — L'ens. **99¢**

RIDEAUX POUR DOUCHE! Plastique robuste. Choix de motifs et coloris. Rég. 3.99 — L'ens. **1.99**

AU QUATRIEME, RAYON 751

LAMPES DE TABLE! Solde! ½ prix! Complètes avec abat-jour. Grand choix de modèles, grandeurs et coloris. Quelques paires dans le groupe. Rég. 6.98 à 49.98 — Ch. **3.49 à 24.99**

AU QUATRIEME, RAYON 754

RIDEAUX FRAIS NYLON! Blanc. Garnis de volants tons rose, bleu, jaune, vert, aqua ou rouge. Dimensions 72 x 45. — Pai. **2.98**

AU SOUS-SOL, RAYON 792

POUR DAMES

LUNETTES DE SOLEIL! 25 paires seulement. Très belle qualité. Modèles et coloris nouveaux. Verres optiques. Rég. 7.98 à 10.98 — Pai. **4.9**

AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 701

PARAPLUIES, ½ PRIX! 10 baleines. Recouverts acétate ou nylon. Coloris noir, brun, marine. Teintes claires dans le groupe. Rég. 6.98 à 16.98 — Ch. **3.49 à 8.49**

AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 702

CHOIX DE COLS! Quelques-uns défraîchis. 20 seulement. Piqué uni ou dentelle. Blanc seulement. Rég. 1.59 à $3 — Ch. **$1 à 1.59**

AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 709

SOUTIEN-GORGE COTON! Solde! Coloris blanc seulement. Tailles 38 B-34 C-38 C dans le groupe. 10 seulement. Orig. $5 — Ch. **3.98**

AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 710

BLOUSES IMPORTEES! Coton d'entretien facile. Peu ou pas de repassage. Manches courtes, boutons devant, garnitures dentelle. Coloris de printemps. Tailles 12 à 18. Orig. 9.98 — Ch. **4.98**

AU TROISIEME, RAYON 736

BAS NYLON! Fine couture foncée. Jauge 45. 30 deniers. Quelques imperfections. Ton beige. Pointures 9½-10-10½-11. Qual. rég. 69¢ — Pai. **39¢**

AU SOUS-SOL, RAYON 776

PYJAMAS CAPRIS! Coton, empiècement brodé, garniture dentelle. Tons lilas, menthe ou bleu. Tailles: petite, moyenne ou grande. Rég. 2.99 — Ch. **1.99**

AU QUATRIEME, RAYON 742

POUR MESSIEURS

SOCQUETTES NYLON EXTENSIBLE! ½ PRIX! Tons bleu, beige, rouge, marine et combinaisons variées. Une seule grandeur pour toutes les pointures. Rég. $1 — Pai. **50¢**

AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 713

SOCQUETTES 100% NYLON HELANCA! Extensibles. Quelques imperfections minimes. Coloris bleu, gris, vin, beige dans le groupe. Une grandeur pour pointures 10 à 13. Qual. rég. 3/$1. — 3 paires pour **50¢**

AU SOUS-SOL, RAYON 789

PANTALONS VISCOSE ET ACETATE! Quantité limitée! Très beau fini. Avec ceinture. Tons gris ou bleu dans le groupe. Tailles 28 à 38 dans le groupe. Rég. 3.79 — Ch. **1.89**

SOUS-SOL, RAYON 790

POUR FILLETTES

CHOIX DE ROBES! Fin de séries. Nylon, cotons. Manches courtes ou longues dans le groupe. Quelques-unes défraîchies. Ages 7 à 14 dans le groupe. Orig. $5 à 9.98 — Ch. **99¢ à 2.99**

AU SOUS-SOL, RAYON 782

POUR GARÇONS

PYJAMAS FLANELLETTE! Importés. Pré-rétrécis. Coloris grand teint. Coupe ample. Ceinture élastique. Tons bleu, rouge dans le groupe. Ages 12 à 14 seulement. Rég. 1.99 — Ch. **99¢**

AU DEUXIEME, RAYON 715

CHEMISES BROADCLOTH OU FLANELLE! "Sanforized". Manches longues. Tons flanelle rouge, bleu. Broadcloth blanc. Ages 8 à 16 ans dans le groupe. Rég. 1.99 — Ch. **99¢**

AU SOUS-SOL, RAYON 788

POUR ENFANTS

JEUX DE BADMINTON! Pour 2 joueurs. ½ prix. Rég. 2.98 — L'ens. **1.49**

ENSEMBLES A COLORIER! Rég. 1.50 — 2 pour **1.50**

AU CINQUIEME, RAYON 759

PYJAMAS! Vestes manches courtes, ceinture élastique. Pour fillettes, crêpe tons rose ou bleu. Ages 2, 4, 6 ans. Pour garçons, flanellette rayures vertes ou rouges. 2 ans seulement. Rég. 1.59 — Ch. **99¢**

AU SOUS-SOL, RAYON 786

POUR LES HEURES DE LOISIR

CAMERA AUTOMATIQUE "BROWNIE"! tentille F 2.3. Facile à utiliser. Aucune expérience nécessaire. Photomètre incorporé. Rég. 92.75 — Ch. **47.95**

AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 704

SOUS-SOL D'AUBAINES SIMPSON

Viscose et acétate! Acrilan et viscose! Tout laine!

CHICS COMPLETS DE PRINTEMPS

$25 Pantalon supplémentaire **7.99**

Mensualités $3

AUCUN VERSEMENT COMPTANT selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson. Taxe payable à l'achat.

Pour les beaux jours, Simpson vous propose un choix de magnifiques complets en des tons que vous appréciez!

TISSUS: Tout laine. Acrilan et viscose ou viscose et Acétate ne se déformant pas.
MODELES: 3 boutons, fente au dos, coupe très soignée.
NUANCES: Tons unis, motifs sobres ou fantaisie en gris moyen, gris fusain, gris foncé, marine, bleu moyen ou vert.
TAILLES: 35 à 50 dans le groupe.

Pantalon supplémentaire si disponible
SIMPSON — VETEMENTS POUR HOMMES AU SOUS-SOL, Rayon 790

Pour garçons! Bas prix! Réfractaires à l'eau!

PARDESSUS TOUT-TEMPS

Spécial **7.99**

Il est idéal pour les jours incertains, ce pardessus de popeline de coton! Longueur ¾ jeune et moderne. Confortables manches ½-raglan. Résiste aux averses. ½-doublure plaid. Tons tan ou marine. Ages 6 à 16 ans.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées
VI. 2-7221
SIMPSON — VETEMENTS POUR GARCONS, AU SOUS-SOL, Rayon 788

Offre à succès répétée! 500 manteaux de printemps à un seul bas prix spécial!

ÉLÉGANTS MANTEAUX

Très bas prix!
19.99

- Gamme extraordinaire de modèles!
- Tous en tissus de prix plus élevé!
- Tous à ce même bas prix!

Encore une offre magnifique de Simpson: superbes manteaux de printemps! Remarquez leur finition soignée, leur coupe impeccable, leurs qualités qui sont celles de manteaux à prix plus élevés!

TISSUS: Sealskin, laine et mohair, bouclé laine, tissures fantaisie, plaids, quadrillés, velours laine et angora ou tweeds.

MODELES: Enveloppants, col "cardigan" ou ras du cou, épaules tombantes, manches abrégées, modèles croisés.

COLORIS: Beige, vert, rouge, or, rose, aqua, taupe dans le groupe.

TAILLES: 6 à 18, 7 à 15 et 16½ à 24½ dans le groupe.

Pas de commandes postales ou téléphoniques, s.v.p.
SIMPSON — MANTEAUX, AU SOUS-SOL, Rayon 778

HEURES D'AFFAIRES: 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. — OUVERT SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT A 8 H. A.M. — COMPOSEZ VICTOR 2-7221

En bref d'Ottawa

OTTAWA, (PC) — M. Fulton, ministre de la Justice, a déclaré aux Communes que le gouvernement fédéral n'avait pris aucune mesure pour interdire le roman de D.H. Lawrence, "L'Amant de Lady Chatterley", à la suite de la décision de la Cour d'appel du Québec.

La Cour du Québec a, en effet, déclaré le roman obscène, mais le gouvernement fédéral, a dit M. Fulton, n'a donné aucune instruction particulière à la police fédérale ou aux agents de la douane concernant ce roman.

* * *

OTTAWA, (PC) — Me Noël Dorion, ministre d'Etat dans le gouvernement Diefenbaker, a qualifié de "complètement fausses" les rumeurs selon lesquelles un certain nombre de fonctionnaires seraient congédiés.

M. Dorion commentait à la Chambre des Communes une nouvelle récemment parue dans "Le Devoir" de Montréal.

* * *

OTTAWA, (PC) — Seules les personnes compétentes seront choisies pour travailler au recensement de cette année, a dit aux Communes M. Hees, ministre du Commerce.

L'attache politique seule ne suffira pas, a dit le ministre, à être embauché pour ce travail, qui est une activité qui demande de la résistance physique et une certaine compétence.

* * *

OTTAWA, (DNC) — La Société Rario-Canada et le National Association of Broadcast Employees and Technicians (NABET) ont ratifié la convention collective qui avait été conclue en principe le 11 mars à la suite des suggestions du conciliateur, M. F. J. Ainsborough.

Cette convention accorde aux employés membres de ce syndicat une augmentation de salaire de 4% cette année, et de 3% pour les 14 mois qui suivront.

* * *

OTTAWA, (DNC) — Le ministre du Travail, M. Michael Starr, a annoncé hier que le Conseil canadien des relations ouvrières a ordonné, à la suite d'une demande d'accréditation, le tenue d'un scrutin de représentation d'une unité de conducteurs, mécaniciens, préposés de plateforme de chargement et aides à l'Asbestos Transport Ltd à Toronto et à Québec, Asbestos, Victoriaville et cité Laflèche.

* * *

OTTAWA, (DNC) — M. J. W. Monteith, ministre fédéral de la Santé et du Bien-être social, a fait savoir que le gouvernement poursuit actuellement l'étude du problème des barbituriques, et, lorsque cette étude sera terminée, le gouvernement annoncera les mesures à prendre pour résoudre le problème de la distribution des barbituriques au pays.

* * *

OTTAWA, (DNC) — M. Deschatelets, député de Maisonneuve-Rosemont, a invité le gouvernement fédéral à faire la guerre aux moustiques, à l'aide d'ingrédiants chimiques, afin que nous puissions, a-t-il dit, attirer des touristes de plus en plus nombreux, et également afin de permettre à tous les Canadiens de jouir de la beauté de nos sites.

Accusé de meurtre à la suite d'une beuverie prolongée

OTTAWA, (PC) — M. André Crispin, jeune apprenti électricien en chômage, âgé de 23 ans, marié et père d'un enfant, doit comparaître en Cour du magistrat, aujourd'hui, pour répondre à une accusation de meurtre.

Le jeune homme a été arrêté à la suite de la mort d'une femme âgée de 39 ans, Mme Marie Parent, dont le corps percé de quatre coups de couteau a été trouvé nu en travers d'un lit délabré dans une chambre du bas de la ville d'Ottawa.

La police avait cru d'abord que la victime, une femme aux cheveux roux, avait été étranglée puis poignardée. L'autopsie révéla cependant que la mort avait été causée par la rupture d'une artère dans la région pectorale.

Des bouteilles de vin et de whisky jonchaient le plancher de la chambre et la police a trouvé sur les lieux un couteau à pain qu'elle croit être l'arme du crime.

Des voisins ont déclaré qu'une beuverie qui avait commencé lundi soir dans une taverne s'était poursuivie toute la nuit et une partie du lendemain dans la chambre de la victime. Trois hommes et trois femmes, selon les voisins, qui avaient été invités à prendre part à la saoulerie, étaient alors dans la chambre de Mme Parent.

Le métro le plus fréquenté

Paris, (Reuter) — L'administration du Métro parisien signale que l'an dernier son réseau a transporté plus de voyageurs qu'aucun autre d'Europe, soit 1,166 millions contre 1,002 millions pour Moscou et 675 millions pour Londres.

OUVERT ce SOIR et VENDREDI SOIR jusqu'à 9 h.

Rabais importants! Choix considérables! Marques réputées!

Simpson MONTRÉAL

MANTEAUX et VESTES

Pour bambines, fillettes, grandes fillettes!

LA VENTE COMMENCE AUJOURD'HUI, JEUDI, A MIDI!

Prenez note des aubaines offertes au cours de cette vente! Seulement quelques modèles représentés, mais notre choix est immense! Tous les articles offerts sont nouveaux, élégants et réalisés dans de tissus de qualité!

RABAIS 40% À 50%

POUR FILLETTES ET GRANDES FILLETTES

A. **Manteau plaid pure laine.** Droit, col châle. Tons mixtes et vert ou beige. Ages 10 à 14 x. Rég. $20. Ch. $10

B. **Manteau tweed fantaisie.** Droit avec large col, tweed vert ou brun. Ages 10 à 14x. Rég. $30. Ch. $15

C. **Manteau tout temps.** Tissu mixte rayonne et viscose. Croisé. Carreaux blanc/noir ou brun/beige. Ages 10 à 14x. Rég. $20. Ch. $10

D. **Manteau droit en pure laine.** Grand col. Tons unis de bleu ou beige. Ages 10 à 14x. Rég. $30. Ch. $15

E. **Veste coton Bedford cordé** avec garniture velours de coton. Entièrement doublée. Vert, ton or, lilas, rouge. Ages 8 à 14 ans. Rég. 9.98. Ch. 5.99

F. **Veste en coton fantaisie** avec garniture velours de coton. Vert, beige, bleu. Ages 8 à 14 ans. Rég. 12.98. Ch. 7.79

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — VETEMENTS POUR FILLETTES, AU DEUXIEME. Rayon 745

Regle Simpson bien établie

ON NE PAIE PAS PLUS CHER CHEZ Simpson MONTRÉAL

Si vous en doutez... venez vous en persuader!

AUBAINES INCROYABLES POUR BAMBINES DE 4 ANS À 6x!

VESTES Rég. 8.98 et 9.98 4.99

MANTEAUX Rég. 19.98 11.99

Rabais considérables sur des manteaux et vestes de printemps dont vous serez heureux de vêtir vos enfants! Profitez de cette vente... Venez chez Simpson de bonne heure!

VESTES DE PRINTEMPS

Tissus... J. coton Bedford ou coton texturé
Modèles... droits ou à double boutonnage
Coloris... rouge, beige ou vert saule
Ages... du 4 au 6 x dans le groupe, mais non dans chaque coloris.

MANTEAUX ELEGANTS

Tissus... flanelle de laine, plaid de laine, lainages quadrillés fantaisie.
Modèles... manteaux ajustés avec détails fantaisie.
Coloris... gris, ton or, vert Loden, bleu ou rouge.
Ages... du 4 au 6 x dans le groupe, mais non dans chaque coloris.

Pas de commandes postales ou téléphoniques, S.V.P.

SIMPSON — VETEMENTS POUR ENFANTS, AU DEUXIEME. Rayon 744

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. — OUVERT SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT 8 H. A.M. — COMPOSEZ VICTOR 2-7221

CAHIER No 3 — COMIQUES RADIO ET TELEVISION

LA PRESSE

INFORMATIONS GENERALES SPECTACLES ET CONCERTS — PAGES 35-50

77e ANNEE — No 151 — MONTREAL, JEUDI 13 AVRIL 1961

Les LOISIRS

Commission spéciale réclamée

QUEBEC. (J.M.) — Dans un mémoire soumis à M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, la Confédération des oeuvres de loisirs de la province — (la C.O.P.), — née en 1946 à la suite d'un voeu formulé par NN. SS. les archevêques et évêques de Québec, suggère au gouvernement de former, dans le plus bref délai possible, une "commission spéciale" pour : dresser la liste des besoins en institutions qui veillent à assurer des heures de saine détente à la population, en dehors des heures de travail ; dénombrer les organismes de ce genre qui existent déjà ; prendre les mesures nécessaires pour qu'il n'y ait pas double emploi ; délimiter les juridictions, calculer l'assistance financière indispensable ; étudier la possibilité de créer un organisme gouvernemental d'aide.

La commission devrait, au cours de séances publiques, entendre tous les individus et les groupements intéressés.

Il faudrait qu'elle puisse procéder au plus tôt.

En attendant, la C.O.P. recommande aux autorités provinciales de :

1 — Continuer à verser des subventions pour l'équipement des oeuvres de loisirs ;

2 — Continuer d'aider à la formation des moniteurs ;

3 — Octroyer à la Confédération $30,000 pour ses frais d'administration ;

4 — Assister les fédérations diocésaines qui commencent à se développer :

5 — Donner aux municipalités le moyen de financer les institutions locales qui s'occupent des loisirs ;

6 — Fournir, entretemps, à

Voir LOISIRS en page 63

Les lentilles cornéennes

Un SURSIS accordé aux optométristes

QUEBEC. (par J.L.L.) — Le comité des bills publics de l'Assemblée législative a accordé un sursis hier matin aux optométristes de la province pour leur permettre de continuer à poser des lentilles cornéennes, mieux connues sous le nom de verres de contact.

C'est le premier ministre, M. Jean Lesage, qui a tranché ainsi le débat, après une longue bataille verbale entre le Collège des médecins, l'Association des médecins-ophtalmologistes et le Collège des optométristes.

La décision finale sur cette question controversée sera prise lorsque le Collège des médecins et chirurgiens de la province présentera son projet de loi lors de la prochaine session. Le procureur du Collège, Me Benoit Pelletier, a annoncé une refonte complète de la loi médicale de la province.

Me Pelletier a soutenu devant le comité que les optométristes ne sont absolument pas qualifiés pour la pose des verres de contact, parce qu'il s'agit là d'un acte purement médical. Le procureur a cité des témoignages de médecins éminents et son point de vue a été appuyé par le Dr Michel Mathieu, président de l'Association des ophtalmologistes, et par le Dr J. Locke, professeur à la faculté de Médecine de l'université McGill.

Le doyen de l'Ecole d'optométrie de l'Université de Montréal, M. Armand Messier, a répliqué que les optométristes ont été les premiers à poser des lentilles cornéennes et qu'ils en posent depuis au delà de 20 ans sans aucun accident. Le Collège des optométristes était représenté par Me Jean-Paul Grégoire.

Le premier ministre a demandé au Collège des médecins de présenter une preuve lors de la présentation de son prochain bill, à l'effet que les optométristes ne peuvent sans danger poser des verres de contact. Aux optométristes, M. Lesage a suggéré de préparer une contre-preuve pour établir leur compétence.

Par ailleurs, les grands magasins à rayons et les opticiens d'ordonnance qui emploient des optométristes pourront continuer à le faire. L'article du bill des optométristes qui aurait empêché cette pratique a été retiré à la demande du président du comité.

Le premier ministre a également fait retirer ou rayer une couple d'articles qui auraient accordé au Collège des optométristes une juridiction exorbitante sur l'exercice des autres professions.

Le débat a été des plus animés à certains moments, puisqu'une pléthore d'avocats représentaient le Collège des médecins et chirurgiens, l'Association des ophtalmologistes, le Collège des optométristes, la Corporation des opticiens d'ordonnance, certains laboratoires spécialisés dans la fabrication de lentilles cornéennes, et même certains magasins à rayons.

Ogilvy's

VENTE DE LA MI-MOIS

MANTEAU SPORT EN POPELINE

19.95

Modèle d'allure continentale arborant la nouvelle longueur 35" si à la page. Ceinture assortie et boutons en cuir.

- Blanc, or, brun, vert, blanc teinté.
- Tailles 10 à 18 dans le groupe.

Ecrivez ou composez Ogilvy's — VI. 2-7711

OGILVY'S — Vêtements sport, au deuxième

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

SOULIER SPORT ANGLAIS BROOKFIELD

Un soulier confortable, très élégant qui se porte à la ville comme à la campagne. Souple cuir suédé, modèle à lacets de fantaisie. Semelles caoutchouc-crêpe et talons semi-compensés.

- Tan, noir ou beige
- Pointures 6½ à 9, AA-B dans le groupe.

14.95

Ecrivez ou composez Ogilvy's — VI. 2-7711 (jusqu'à épuisement du stock)

OGILVY'S — Souliers pour dames, au deuxième

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

JUPE ARNEL POUR PETITE TAILLE

7.95

Très élégant modèle proportionné dont les souples plis tout autour sont piqués jusqu'aux hanches. Un modèle préféré parce que si pratique.

- Blanc, rose, jaune orange, mauve
- Tailles 5 à 15 dans le groupe. Stature courte : 4'7" à 4'11"; stature moyenne : 4'11" à 5'3".

Ecrivez ou composez Ogilvy's — VI. 2-7711

OGILVY'S — Boutique Miss Ogilvy, au deuxième

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

ROBES CHEMISIER PROPORTIONNEES EN SOIE SURAH

pour dames 5'5" ou moins

19.95

Modèles dont la coupe proportionnée offre le minimum d'altérations. Dos ample, corsage avec 2 poches superposées de chaque côté, jupe à plis gracieux dans le bas.

- Vert menthe, beige ou bleu
- Tailles : 14¼ à 24¼

Ecrivez ou composez OGILVY'S — VI. 2-7711

OGILVY'S — Robes pour dames, au deuxième

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

Pour garçons

COUPE-VENT ET PANTALON

Rég. 4.99 **3.33** ch.

Coupe-vent réversible lavable et hydrofuge gabardine ou velours côtelé, 2 poches, col et revers assorties, longue glissière devant. Brun/beige, bleu/bleu gris, beige/brun. **Ages : 6 à 16 ans.**

Pantalon velours côtelé de coton. Modèle habillé, ganses pour ceinture, 2 poches arrière, pli devant et revers. Gris moyen, bleu, brun. **Ages : 6 à 16 ans.**

Ecrivez ou composez Ogilvy's — VI. 2-7711

OGILVY'S — Coin des jeunes, au troisième

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

Pour hommes

CHEMISES-T D'ANGLETERRE

par Allan Sully de Londres

Fil d'Ecosse de coton ; modèle col polo, manches courtes, coupe impeccable. Rég. $8

5.95

- Quadrillé noir-blanc, noir-or, rouge-blanc, brun-blanc, marine-blanc.
- Petit, moyen, large ou très large.

Ecrivez ou composez OGILVY'S — VI. 2-7711

OGILVY'S — Vêtements pour hommes, au rez-de-chaussée

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

Pour hommes

PYJAMAS BROADCLOTH

Aucun repassage requis. Coupe très ample, confortable. Décor uni, rayé ou de fantaisie. Rég. 3.99

2.99

- Bleu, gris, vert, vin
- Tailles A à E ou 36 à 44

Ecrivez ou composez OGILVY'S — VI. 2-7711

OGILVY'S — Vêtements budgétaires, au sous-sol

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

Pour hommes

PANTALONS VELOURS COTELÉ

Prix spécial

4.29

Velours à fines côtes. Modèle à revers finis, 2 poches sur hanches et 2 sur côtés, bande de taille élasticisée et réglable.

- Vert loden, olive, or, antilope, noir.
- Tailles : 28 à 40 ; longueur des jambes 29" à 32".

Ecrivez ou composez OGILVY'S — VI. 2-7711

OGILVY'S — Vêtements budgétaires, au sous-sol

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

CHICS MANTEAUX ET PALETOTS TOUT-TEMPS POUR HOMMES

Rég. 49.50 à 59.95

$35

Gabardine de coton, lainage tweed ou velouté. Plusieurs modèles printaniers : col Balmacaan avec manches raglan ou manches combinées raglan et couture; modèles à manches cousues et revers à cran; modèle gabardine avec ceinture assortie.

- Décors uni ou quadrillé bleu, gris, brun.
- Tailles : 36 à 44 dans le groupe.

S.V.P., pas de commnades postales ou téléphoniques

OGILVY'S — Vêtements pour hommes, au rez-de-chaussée

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

EN TOUTE SÉCURITÉ...

Entreposez vous fourrures chez Ogilvy's

COMPOSEZ VI. 2-7711 local 281

ou présentez-les vous-même à notre salon

OGILVY'S — Salon de la fourrure, au deuxième

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

SERVICE À DINER FINE PORCELAINE de ROYAL ALBERT

1 couvert 5 mcx Rég. 9.75

7.31

Profitez de ce rabais pour compléter votre service ou pour en commencer un.

- 2 motifs très aimés : "PETIT POINT" et "ORANGE BLOSSOM".

Egalement en vente à rabais 25%, les pièces de fantaisie assorties telles que plat à gâteaux, à hors-d'oeuvre, plateau, tasse à bouillon.

Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711

OGILVY'S — Porcelaine, au quatrième

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

IMPERMÉABLE REVERSIBLE PROPORTIONNE ET PARAPLUIE ASSORTI

16.95 ens.

Popeline de coton uni d'un côté et gai imprimé de l'autre. Complètement à l'épreuve de l'eau et proportionné à votre grandeur.

- Vert, beige, lilas
- Courte : 5 à 13 ; moyenne : 8 à 18

Ecrivez ou composez OGILVY'S VI. 2-7711 (jusqu'à épuisement du stock)

OGILVY'S — Modes budgétaires, au troisième

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

SOUS-VÊTEMENTS 2-PCS POUR HOMMES

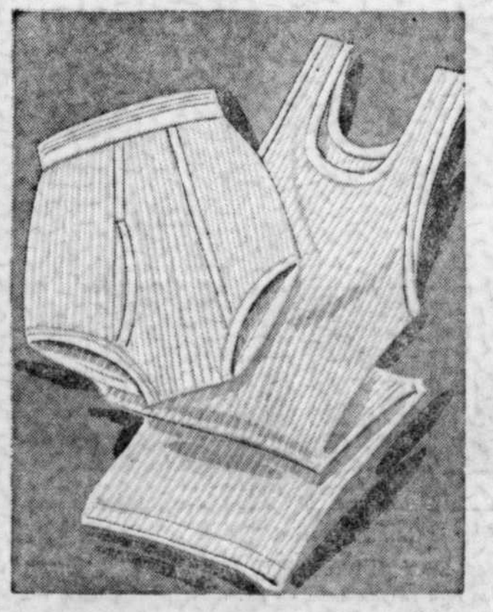

Fin coton peigné, lanolisé et prérétréci. Tissure côtelée et renforcée nylon.

- **CALEÇON** de coupe ajustée, collante et très confortable.
- **GILET** sans manches.
- Blanc seulement — petit, moyen ou grand.

Rég. $1 **.89** ch.

Ecrivez ou composez Ogilvy's, VI. 2-7711

OGILVY'S — Vêtements pour hommes, au rez-de-chaussée

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

VALISES LÉGÈRES POUR AVION

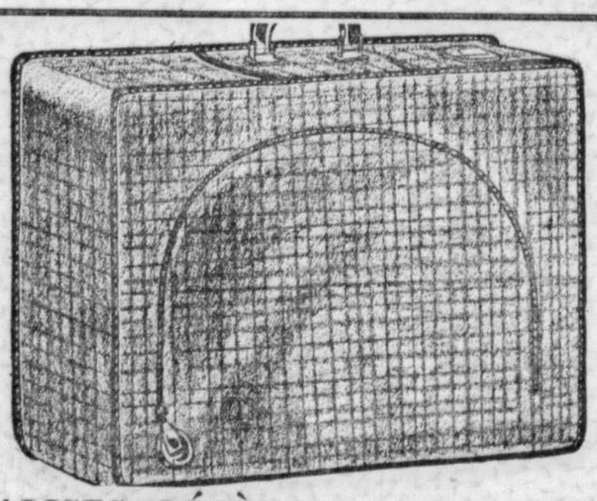

CONÇUES spécialement pour VOYAGES par avion par un FABRICANT CANADIEN. Tissu recouvert vinyl lavable qui a l'apparence de la soie italienne Dupioni. Doublure tissée double en soie-bengaline, fermetures glissière à clé, solides poignées.

- Bleu, gris ou blanc.

Modèle VOYAGE-ECLAIR, 18". Rég. 16.95 — **11.30**

Modèle FIN-DE-SEMAINE, 21". Rég. 19.95 — **13.30**

Valise "PULLMAN" de 24". Rég. 22.50 — **$15**

Valise "PULLMAN" de 26" (gris excepté) Rég. 24.95 — **16.63**

Valise "PULLMAN" de 29". Rég. 29.95 — **19.97**

OGILVY'S — Valises, au rez-de-chaussée

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

OGILVY'S EST OUVERT LES JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'À 9 H.

LE PREMIER MINISTRE DE GRECE A MONTREAL — A sa descente d'avion, hier midi, à Dorval, M. Constantin G. Caramanlis (2e à gauche) fut chaleureusement accueilli par l'ambassadeur grec à Ottawa, M. John Kallergis (1er à gauche). M. Henry F. Harris, chef du Protocole au ministère des Affaires extérieures (de dos) lui souhaita la bienvenue en terre canadienne au nom du gouvernement fédéral. A l'extrême droite, le métropolite du Canada, Mgr Ileas Athinagoras.

Première et dernière étape : Montréal

Visite d'amitié au Canada du premier ministre de Grèce

Le premier ministre de Grèce, M. Constantin G. Caramanlis, accompagné de son épouse et du ministre grec des Affaires étrangères, M. Evangelos Averoff-Tossizza, est arrivé hier au Canada pour une "première visite d'amitié et d'échanges de vues" avec les autorités fédérales. Le chef du gouvernement hellénique passera cinq jours en notre pays avant de se rendre à Washington où il conférera avec le président Kennedy. Sans doute désireux de rendre hommage aux quelque 20,000 Grecs de notre ville, il a choisi Montréal comme première et dernière étape de son voyage.

Parti d'Orly, l'aérobus à réaction "Château d'Anet" d'Air-France qui transportait le leader grec et sa suite s'est posé au tout début de l'après-midi à l'aéroport de Dorval. Plusieurs dignitaires grecs et canadiens, de même qu'un certain nombre de représentants de la colonie grecque de Montréal l'accueillirent à sa descente d'avion.

Dignitaires grecs et canadiens

Au premier rang se trouvaient l'ambassadeur d'Athènes à Ottawa, S. Exc. M. John Kallergis, le métropolite du Canada, Mgr Ileas Athinagoras, le consul de Grèce à Montréal, M. Dimitrios Coulourides, le président de la colonie grecque locale, M. Spyros Kolivas, et le président de la Fraternité des Grecs du Canada, le Dr P. Nikolopoulos.

Pour lui souhaiter la bienvenue en terre canadienne, Ottawa avait délégué M. Henry F. Davis, chef du Protocole au ministère des Affaires extérieures.

M. Caramanlis apparut le premier au haut de la passerelle, suivi de sa femme Amalia, nièce d'un ancien premier ministre de Grèce, M. Panayotis Canellopoulos et de plusieurs hauts fonctionnaires, dont le directeur général du ministère des Affaires étrangères M. C. Xanthopoulos-Palamas, de son chef de cabinet, M. Zacharakis et d'un expert en questions économiques, M. Goustos.

Accueil chaleureux

L'accueil fait aux distingués visiteurs fut chaleureux, mais très bref. Après les présentations, tout le groupe monta dans les limousines en stationnement sur la piste d'atterrissage. De là, le départ se fit pour l'hôtel Windsor où M. Caramanlis et sa suite ont logé jusqu'à ce matin, avant de reprendre l'avion pour Ottawa, à 10 h. 25.

Le gouvernement d'Ottawa réserve également un accueil chaleureux à M. Caramanlis, à l'occasion de son premier voyage au Canada. Dans l'entourage du premier ministre, M. Diefenbaker, on se félicite de cette visite qui tendra, dit-on, à resserrer les relations déjà "très amicales" qui existent entre les deux pays. On se plaît à rappeler d'autre part que la capitale canadienne entre un peu dans l'histoire de la Grèce contemporaine puisque c'est à la conférence d'Ottawa, en 1951, que le conseil de l'OTAN recommanda son accession au traité de l'Alliance atlantique.

Le programme à Ottawa

Le programme officiel a prévu près de trois heures d'entretiens pour les deux chefs de gouvernement et leurs ministres des Affaires étrangères. Ces conversations, indique-t-on

Voir M. CARAMANLIS, page 67

Bientôt: "bureaux d'information touristique" du Québec en Europe

QUEBEC, (J.M.) — M. Lionel Bertrand, secrétaire de la province, a annoncé hier une réorganisation des bureaux d'information, que le gouvernement du Québec maintient ici et là, notamment à New York, au Rockefeller Centre ; et le député de Terrebonne projette d'en établir d'autres, "avant longtemps", en Europe, dans quelques capitales du moins.

Plus près de nous, il y aura des bureaux bien aménagés à Ville Saint-Pierre (Montréal), à Lacolle, au pont de Québec (Sainte-Foy), à Champigny, à Sainte-Luce et à plusieurs endroits stratégiques de la province.

Quant aux quartiers généraux du tourisme dans la Vieille Capitale, qui ont reçu 18,000 visiteurs au cours des seuls mois de juillet et d'août 1960, ils vont être déménagés au Château Normandie, rue Sainte-Anne, en face du Château Frontenac au coeur du quartier le plus fréquenté de la ville de Québec.

L'édifice sera restauré prochainement par le ministère des Travaux publics ; on lui rendra son cachet architectural de jadis qui constituera un attrait exceptionnel pour le touriste.

"Le mobilier aura un caractère typiquement canadien, fait observer M. Bertrand ... l'atmosphère, à elle seule, constituera une vivante publicité, différente entièrement de ce que l'on voit ailleurs ... Une réalisation de chez nous, avec sa chaleur, avec son charme !"

D'autre part, le secrétaire de la province révèle qu'on va multiplier à travers le Québec les "kiosques démontables" où les promeneurs pourront se renseigner. Le ministère de la Jeunesse les construira. On fait appel aux municipalités pour qu'elles cèdent l'espace nécessaire. Cela permettra de libérer graduellement les Chambres de com-

Voir TOURISME en page 67

Devoirs de la population devant le touriste

QUEBEC. (par **J.-L.L.**) — Le député (UN) de Missisquoi, M. Jean-Jacques Bertrand, a déclaré hier en Chambre que le gouvernement peut compter sur l'entière collaboration de l'opposition quand il s'agira de faire connaître notre province et encourager l'industrie touristique.

Parlant du bill 39 du gouvernement concernant le tourisme, M. Bertrand a insisté sur les devoirs de la population qu'il a engagée à conserver à notre province son visage français. Il a déploré particulièrement les laideurs que constituent ces annonces qui ne sont ni françaises ni anglaises et qui font une très mauvaise impression sur les visiteurs.

Pour montrer l'importance de promouvoir l'industrie touristique dans le Québec, le député de Missiquoi a fait ressortir qu'en 1959 les visiteurs étrangers ont dépensé au Canada $393 millions, alors que les Canadiens ont dépensé $593 millions à l'étranger. Cette balance défavorable d'environ $200 millions peut être réduite par une bonne publicité touristique.

Soulignant le travail qui s'est accompli sous l'ancien régime pour stimuler l'industrie du tourisme, M. Bertrand a rappelé qu'on a encouragé les hôteliers à s'occuper davantage de la bonne cuisine. Des cours furent organisés à cette fin et l'on a également développé les écoles d'artisanat.

M. Yves Gabias, député (UN) de Trois-Rivières, a demandé pour sa part au gouvernement de publier des annonces dans les revues européennes afin d'attirer dans le Québec les visiteurs européens qui se dirigent vers les autres provinces.

Perley — Ouvert jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9

VENTE...
Manteaux d'hiver
Achetez dès maintenant pour l'hiver prochain
AU PLUS BAS PRIX DE L'ANNEE
ECONOMISEZ DE ½ ET PLUS
Beaucoup de manteaux garnis et doublés de fourrure!
Payez aussi peu que $5 par mois si vous le voulez
PERLEY Ste-Catherine, angle de la Montagne

AU COIN DES PETITS
Vente de manteaux
Liquidation de tous les manteaux de printemps de notre stock régulier
20%-33⅓% DE RABAIS
MARQUES CONNUES — MANTEAUX DE PREMIERE QUALITE

COMPTE BUDGETAIRE, COMPTE COURANT OU MISE DE COTE.

Rég. $14.99 à $24.99
EN VENTE POUR $8.99 à $16.99
MANTEAUX de BEBES — 3 mcx
• POUR FILLES et GARÇONS
• MANTEAUX FILLETTES 2-12 ans
• PALETOTS pour GARÇONS 2-10 ans

MANTEAUX JUNIORS
Rég. $29.99
EN VENTE POUR $19.99

5 MAGASINS POUR VOUS SERVIR
au COIN des PETITS
De la naissance à l'adolescence
6545, rue ST-HUBERT — 2306, av. MONT-ROYAL EST
820, rue STE-CATHERINE EST — Centre d'achats BOULEVARD
Centre d'achats MAISONNEUVE
OUVERT LE JEUDI ET LE VENDREDI SOIR

VAUXHALL

CARBURATEUR ÉCONOMIQUE
Direction ultra-douce à circuit de billes
CHAUFFERETTE-DÉGIVREUR À PRISE D'AIR EXTÉRIEURE
Carrosserie à châssis intégré • Traitement antirouille par bains • FILTRE D'AIR À BAIN D'HUILE • *SUSPENSION LEVEL-RIDE* • EMBRAYAGE À COMMANDE HYDRAULIQUE • essuie-glace électriques à vitesse constante
Dimensions extérieures pratiques
PARE-CHOCS ENVELOPPANTS À L'AVANT ET À L'ARRIÈRE
VERROUILLAGE DE SÛRETÉ DES PORTES POUR LES ENFANTS
glaces latérales s'abaissant entièrement
Grande hauteur sous toit • FAIBLE HAUTEUR TOTALE • réglage instantané des sièges avant • lampe-projecteur de lecture des cartes • AÉRATION RÉGLABLE
Bonne garde au sol • COUVERCLE DE MALLE ARRIÈRE ÉQUILIBRÉ
Tenue de route exceptionnelle à toutes les vitesses •
SYNCHRONISATION DE TOUTES LES VITESSES AVANT • tambours de freins en deux pièces empêchant les défaillances de freinage
LEVIER DE VITESSE SOUS LE VOLANT •

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Elle a tout pour elle

(MÊME LE PRIX!)

Renseignez-vous sur la Vauxhall Victor, la voiture luxueuse et économique qui a tout pour elle ... même le prix. Tout d'abord la Vauxhall coûte peu à l'achat. Elle est ensuite très économique à l'utilisation, car son millage au gallon est excellent, et sa valeur de revente est très élevée. Et voyez comme elle est jolie ... et si robuste, si sûre par tous les temps. Toutes ces qualités font de la Vauxhall Victor, la voiture la plus avantageuse de sa catégorie. Passez chez votre concessionnaire Vauxhall dès aujourd'hui. Voyez et essayez la voiture qui offre tant, à des conditions si avantageuses ... la Vauxhall Victor!

Les avantages d'une 4 portes

La Victor offre tous les avantages d'une grosse voiture. Ses quatre grandes portes s'ouvrent largement, permettant d'entrer et de sortir facilement à l'avant comme à l'arrière. De plus, elles sont munies de serrures de sûreté, et ferment hermétiquement.

Les avantages d'un intérieur spacieux

Cinq adultes tiennent à l'aise dans une Victor. Il y a de la place pour tous. On peut étendre ses jambes, se délasser pendant le voyage. Le grand coffre arrière, d'un accès si facile, loge sans difficulté tous les bagages de la famille.

Les avantages d'une visibilité parfaite

La visibilité panoramique de la Victor permet de rouler détendu et en toute confiance. Les grandes glaces enveloppantes équipent toutes les Victor, à l'avant comme à l'arrière. Elles augmentent la sécurité ... et le plaisir de voyager en permettant de mieux contempler les paysages.

Les avantages de l'économie alliée aux performances

L'infatigable moteur 4 cylindres Victor est justement réputé pour sa puissance, ses performances et son économie. Il permet de rouler sans peine toute la journée, à bonne vitesse, mais sa consommation reste exceptionnellement économique. Avec une Victor, vous épargnez à chaque mille parcouru.

Sedan 4 portes Victor Standard

LES AVANTAGES D'UNE BONNE PROTECTION: PIÈCES ET ENTRETIEN DANS TOUT LE CANADA

Vauxhall

La voiture anglaise construite et garantie par General Motors

V-1161AF

Vendeurs autorisés Vauxhall dans le Grand Montréal

WILHELMY AUTOMOBILE LTEE
4833 boul. St-Laurent — AV. 8-0186

CUMMINGS MOTORS LTD.
5925 boul. Décarie — RE. 1-4981

CITY BUICK (MTL) LTD.
1888 rue Papineau — LA. 6-3371

MONTREAL BUICK LTD.
4026 rue Ste-Catherine O. — WE. 7-6342

OMER BARRE LIMITEE
5987 av. Verdun, Verdun, P.Q. — PO. 8-2551

ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE
11251 rue Notre-Dame Est — MI. 5-1651

HARLAND AUTOMOBILE LTD.
955 Route Montréal - Ste-Anne
Rond-point de Dorval — ME. 1-2051

GARAGE BERTRAND LIMITEE
15538 boul. Gouin Ouest — NA. 6-3981
Ste-Geneviève-de-Pierrefonds, Qué.

Ne manquez pas le scintillant spectacle de variétés "GM vous invite...", à la télévision, tous les mercredis soir à 8h. 30!

ROY

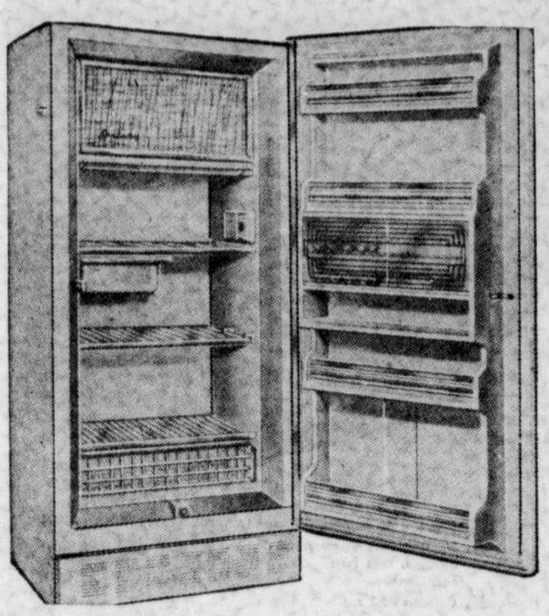

REFRIGERATEUR ROY

Le "Century" — Modèle no 1409 — 14.4 pi.cu.

Dégivrage complètement automatique • Capacité de 65 livres d'aliments congelés • Plat à refroidissement rapide contenant 15 livres • Tablette et plat en porcelaine, à coulisses • Niches pour beurre, fromage et oeufs • Dim.: H. 64" x L. 30" x P. 29".

Rég. $496.75
AUBAINE FAUCHER
$249

MOFFAT

REFRIGERATEUR MOFFAT

à dégivrage automatique

Modèle no MCT-SF-13

Dégivrage tout automatique du réfrigérateur. Froid humide pour aliments frais. Congélateur séparé à zéro degré. Compartiment spécial dans la porte pour beurre et fromage. Grand espace d'emmagasinage dans la porte. Légumiers jumelés en émail-porcelaine. Garantie de 5 ans. Fameux mécanisme "Power King".

Prix rég. $519.95
SPECIAL FAUCHER
$339

Première Communion

Parents, parrains, marraines et amis trouveront chez Faucher un choix considérable des plus beaux cadeaux-souvenirs que l'on puisse offrir aux enfants qui font leur Première Communion.

POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS POUR LA MEME MARCHANDISE ?

Venez faire votre choix... maintenant !

• Plaquettes murales à thèmes religieux en "3 dimensions" • Petits autels • Chapelets • Albums-souvenirs • Bénitiers • Missels • Crucifix • Statues • Médaillons • Pendentifs • Montres • Bracelets • Chaînes avec croix • Bagues, etc., etc.

Autant nos prix sont bas... autant le choix est grand !!!

Acheter chez FAUCHER, c'est obtenir "PLUS" pour son argent !!!

TOUT... A PRIX FAUCHER!

Exemples de nos spéciaux :

MONTRES pour fillettes
Mouvement suisse 17 rubis. Boîtier blanc. Dans joli écrin. Garantie de 5 ans.
SPECIAL FAUCHER **$13.95**

MONTRES pour garçonnets
Mouvement suisse 17 rubis, à l'épreuve de l'eau et de la poussière. Ressorts incassables. Garantie de 5 ans.
FAUCHER SPECIAL **$12.95**

SEUL FAUCHER PEUT FAIRE ÇA...

OFFRE SPECIALE 2 DANS 1

ASPIRATEUR ELECTRIQUE Le "STAR DUST" par LEWYT

Buses pour tapis et planchers — Accessoires pour interstices — Brosses à dépoussiérer — Brosses pour murs — Buse pour tentures et rembourrages. Il est léger, élégant, à 2 tons, il roule ou plutôt il glisse, il pivote, il nettoie partout sous les meubles, le haut des escaliers, partout.

BAS PRIX EXTRA-SPECIAL **$49.50**

GRATIS

Avec cet aspirateur...
SECHOIR A CHEVEUX LEWYT

Valeur rég. de $3.50. Sèche les cheveux en quelques minutes au moyen d'air pur filtré. Pensez-y ! il sera vôtre...

GRATUITEMENT !

VALISES pour DAMES

TERMES FACILES, SI DESIRE

REG. $80
BAS PRIX FAUCHER
$37.95

De fabrication très solide en cuir souple et ultra-léger. Dans un assortiment de belles couleurs. AU CHOIX : IVOIRE — BLEU — "CHARCOAL".

VALISES GLADSTONE

en véritable cuir brun, pour hommes

• Pour un habit (avec support). Rég. $30 BAS PRIX FAUCHER **$14.95**

• Pour 2 habits (avec supports). Rég. $36.95 BAS PRIX FAUCHER **$24.95**

OUI !... SEUL FAUCHER PEUT FAIRE ÇA...

C'est-à-dire : vendre tout aux PLUS BAS PRIX en ville ! Parce que seul Faucher se contente des plus petits profits, dans chacun de ses départements ! Pour un réfrigérateur, un téléviseur, un service de vaisselle, une montre, etc., etc., etc., pour tout, sur tout... les petits profits de Faucher font toujours de GROSSES ECONOMIES pour l'acheteur !

TELEVISEUR PHILCO

Nouveau modèle **"CREIGHTON"** no 4810 très en vogue. Une innovation dans la télévision, tant par son aspect que par ses avantages : **IMAGE RECTANGULAIRE AGRANDIE** — filtre anti-éblouissant, lampe-écran surpuissante, brillance maximum, contraste agréable, nouveau châssis "froid" Philco, système sonore avant avec haut-parleur rond de 5¼", sélecteur de canaux, image plus nette, nouveau système "Safeguard" exclusif, fini noyer.

SPECIAL FAUCHER
$249

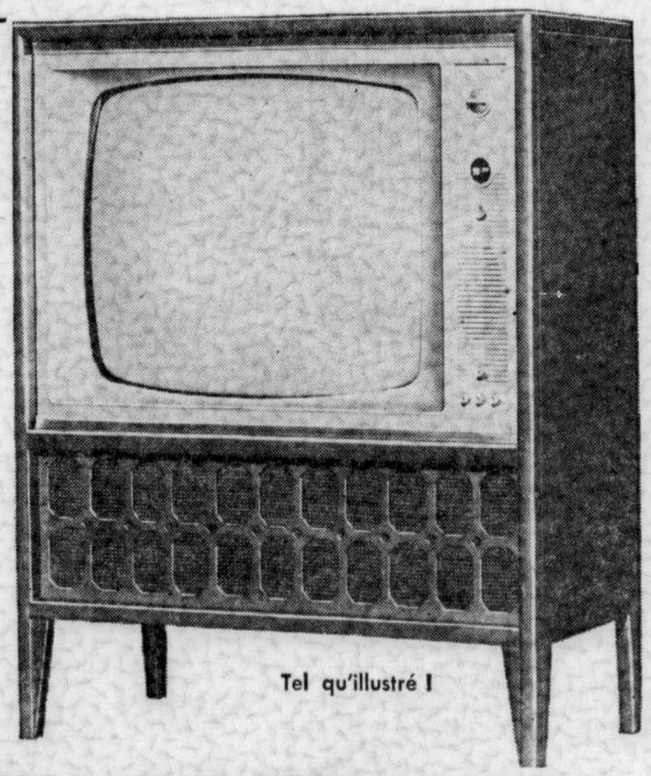

Tel qu'illustré !

TELEVISEUR PORTATIF DE 19" ADMIRAL

Grand angle visuel. En coffret genre mallette ultra-mince. Tube-image aluminisé, à 114°, et filtre optique. Antenne "Tour de Puissance" escamotable. Fini brun, jaune ou vert sur métal.

SPECIAL FAUCHER
$169

Aussi, modèles des marques ZENITH, RCA VICTOR, PHILCO et MARCONI disponibles... A BAS PRIX FAUCHER !

SERVICE de VAISSELLE MELMAC

Rég. $39.95 SPECIAL FAUCHER **$24.95**

Comprend 45 morceaux — (17 morceaux décorés). Une aubaine offerte par l'un des grands noms parmi les fabricants de vaisselle Melmac : Westinghouse. Vaisselle magnifiquement décorée, avec certaines pièces assorties en tons unis. Garantie de 2 années entières contre le craquèlement, l'écaillage et le gauchissement.

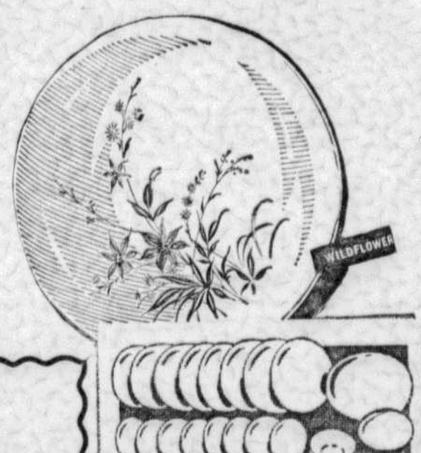

VERRE TAILLE

De superbes pièces ! — Comme cadeaux de fiançailles, de noces, ou pour toute autre occasion, elles seront très appréciées ! Nous avons tout un choix remarquable de ces belles pièces en verre taillé réunissant tous les styles, des plus anciens aux plus modernes. C'est de la beauté pure.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE

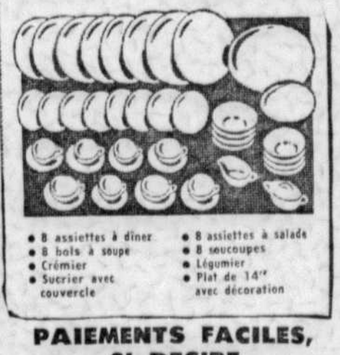

- 8 assiettes à dîner
- 8 bols à soupe
- Crémier
- Sucrier avec couvercle
- 8 assiettes à salade
- 8 soucoupes
- Légumier
- Plat de 14" avec décoration

PAIEMENTS FACILES, SI DESIRE

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher ÉLECTRIQUE LTÉE

251 est, rue BEAUBIEN —— CR. 4-4373

LIVRAISON PAR TOUT LE CANADA

ATTENTION ! Quel que soit l'endroit où nous livrons notre marchandise au Canada, nos clients peuvent être assurés d'obtenir la même garantie que les résidants de Montréal.

MONTRES DE QUALITÉ

LES MEILLEURES MARQUES AUX PLUS BAS PRIX !

Pour hommes :

MIDO, 17 rubis, automatique, boîtier jaune, antichocs, étanche à l'eau, à l'épreuve de la poussière. Rég. $120 **$71.95**

BULOVA "His Excellency", 23 rubis, boîtier jaune, bracelet métallique jaune. Rég. $79.50 **$44.95**

PRESTIGE "Panorama", 17 rubis, boîtier jaune, dos en acier inoxydable. Rég. $49.95 **$24.95**

PRESTIGE, 25 rubis, avec calendrier, à l'épreuve de la poussière, ressorts incassables, cadran lumineux, boîtier jaune, dos en acier inoxydable. Rég. $65 **$36.95**

GRUEN, 17 rubis, boîtier or 14 carats, mouvement de précision. Rég. $89.50 **$52.95**

GRUEN, 17 rubis, étanche à l'eau, à l'épreuve de la poussière, antichocs, automatique, boîtier jaune, dos en acier inoxydable. Rég. $89.50 **$52.95**

REPARATION
- MONTRES
- BIJOUX
- BRIQUETS

par experts
ET
A BAS PRIX FAUCHER !
Travail et satisfaction garantis

Pour dames :

PRESTIGE "PANORAMA", 17 rubis, boîtier jaune ou blanc dos en acier inoxydable. Rég. $49.95 **$24.95**

PRESTIGE, 25 rubis, automatique, boîtier blanc, étanche à l'eau, antichocs, à l'épreuve de la poussière. Rég. $69.95 **$35.95**

MIDO "Multifort", 17 rubis, super-automatique, à l'épreuve de la poussière, antichocs, étanche à l'eau, boîtier jaune et blanc, dos en acier inoxydable. Rég. $110 **$65.95**

CYMA, 17 rubis, automatique, à l'épreuve des chocs et de la poussière, étanche à l'eau, boîtier jaune, dos en acier inoxydable. Rég. $97.50 **$57.95**

CYMA, 17 rubis, boîtier or 14 carats, à l'épreuve des chocs. Rég. $100 **$59.95**

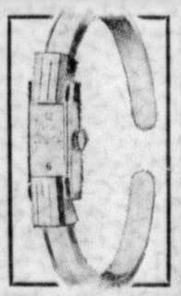

POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS ?

MOBILIER de CUISINE CHROME, 5 mcx

REG. $159
SPECIAL FAUCHER
$79

Comprenant table de 36" x 48", s'ouvrant à 60" à l'aide d'un panneau rentrant. Le dessus de la table est recouvert d'"Arborite" à motifs 2 tons et à l'épreuve des brûlures et des taches. Le siège des chaises est à ressorts ne s'affaissant pas et elles sont recouvertes dans un choix des plus jolis tissus de nylon lavable. Le chrome est garanti contre la rouille et l'écaillage.

MOBILIER de CUISINE BRONZE ou CHROME

REG. $249.95
SPECIAL FAUCHER
$119

Comprenant grande table de 36" x 48", s'ouvrant à 60" à l'aide d'un panneau rentrant. Les pattes ne bougent pas lorsque vous ouvrez le panneau. Le dessus et les côtés de la table sont à motifs décoratifs 2 tons. Les chaises sont fabriquées de caoutchouc-mousse recouvert de matériel nylon renforcé de "Jersey Back" de première qualité. Les dossiers sont incurvés pour plus de confort et les pattes sont inclinées pour une apparence plus chic et pour plus de solidité. Le bronze ou le chrome est garanti contre la rouille, l'écaillage et le ternissage. C'est un mobilier qu'il vous faut voir à ce bas prix FAUCHER.

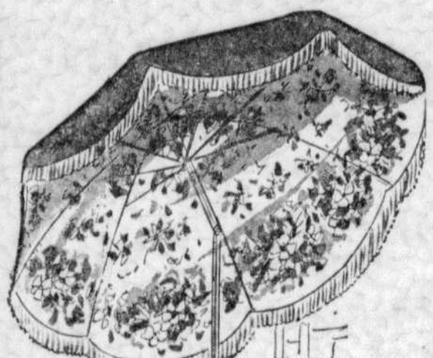

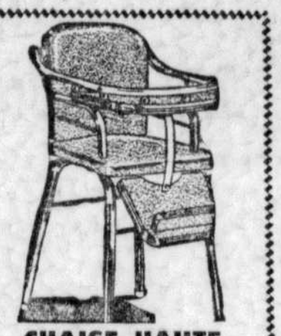

CHAISE HAUTE

Telle qu'illustrée ! Construction robuste, choix de couleurs variées : "Waverly", "Sahara" ou "Sparkle".
Rég. $18.95
PRIX FAUCHER **$7.95**

Soyez à l'aise à l'extérieur

CHAISE LONGUE PLIANTE

DE LUXE. Beaux mélanges de couleurs : treillis vert et blanc, jaune et blanc, bleu et blanc — Caractéristiques de première qualité. Sangles 6 x 16, en saran Firestone — Tubulure en aluminium de 1", sans joint, et d'un fini brillant — S'ajuste à 5 positions — Longueur totale de 72", largeur de 25" — Se plie en un rien de temps.

REG. $24.95
BAS PRIX FAUCHER
$14.95

TABLE et PARASOL

Magnifique parasol à motifs floraux, avec table de 42", de fabrication très solide.

REG. $79.95 PRIX FAUCHER
$32.95

POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS ?

MEUBLES d'ENFANTS

Fini "PLEXTONE" naturel ou émail dans toutes les couleurs.

30% à 40% D'ESCOMPTE

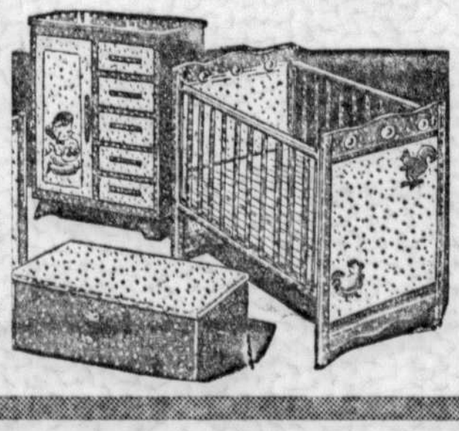

LIT DE BEBE, 30" x 54". Prix super-spéciaux. à partir de **$18.50**

LIT JUNIOR, 33" x 66". Prix super-spéciaux. à partir de **$18.50**

LIT CONTINENTAL

REG. $129.95
BAS PRIX FAUCHER
$69.95

Comprenant matelas, sommier-boîte, pattes et tête de lit. Le matelas est à ressorts et à surface lisse dans un des meilleurs coutils. La tête de lit est capitonnée et recouverte de tissu nylon renforcé de "Jersey Back", pour un entretien facile.

BROADLOOM Spécial FAUCHER

TAPIS WILTON Broadloom

"SUPER-CORONA"

DE LAINE "TRIPLE TWIST", MUR A MUR, EN COULEURS VARIEES, AVEC ENDOS EN LIN D'UNE EPAISSEUR ET D'UNE QUALITE INSURPASSABLES.

REG. $21.95
SPECIAL FAUCHER
LA VERGE CARREE TOUT COMPRIS
$11.95

COMPRENANT :

1. Molleton en feutre à l'épreuve des mites.
2. Pose du tapis avec "smooth edge".
3. Ouvrage garanti.
4. Nous prenons les mesures à domicile, sans frais additionnels.
5. Garantie de 2 ans.

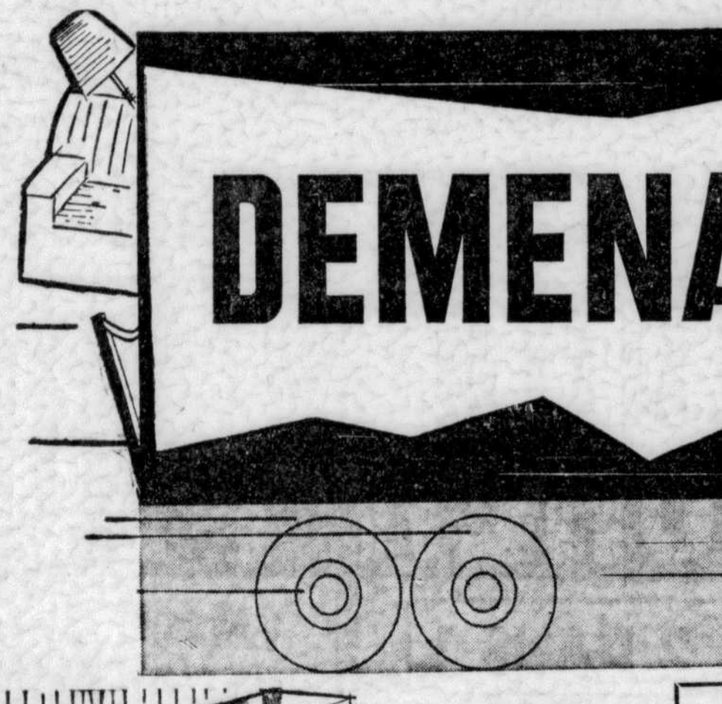

DEMENAGEZ-VOUS

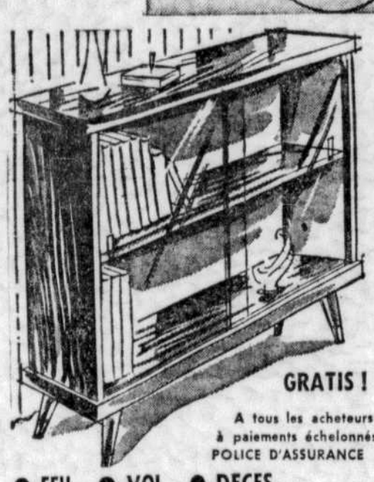

Jolie BIBLIOTHEQUE

Bibliothèque avec portes en verre coulissantes et tablette intérieure. Le dessus est fini "Arborite" à l'épreuve des taches. Les côtés sont de bois fini noyer, chêne blond ou acajou rouge.

Rég. $35.95
PRIX FAUCHER
$17.95

TABLE DE BOUT
BAS PRIX FAUCHER **$6.95**

SUPERBES TABLES D'OCCASION

Fini "Arborite" dans teintes noyer ou bois blond. Construction robuste. Fini à l'épreuve du feu ou des taches.

GRATIS !

A tous les acheteurs à paiements échelonnés : POLICE D'ASSURANCE

● FEU ● VOL ● DECES

● TERMES FACILES, SI DESIRE ●

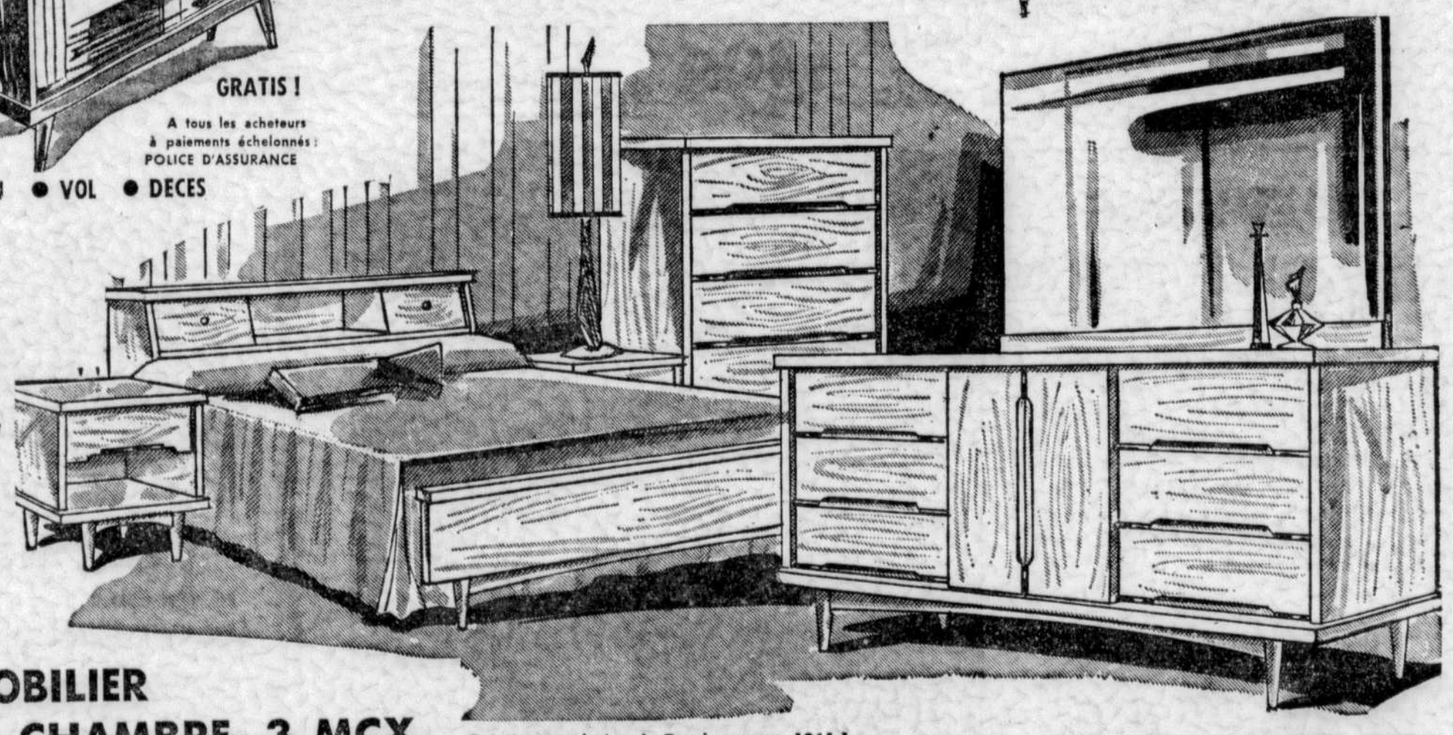

MOBILIER DE CHAMBRE, 3 MCX

Création exclusive à Faucher pour 1961 !

Comprenant un grand bureau triple de 56" de long, avec miroir ajustable. L'avant du bureau est muni de 2 portes, au centre, dissimulant des tiroirs. Les angles des tiroirs sont construits de façon spéciale pour une plus grande solidité. Les poignées sont encavées et surmontées de cuivre. Ce mobilier comprend aussi un grand chiffonnier et un lit à tête-bibliothèque. Aussi, même mobilier avec lit régulier. Choix de finis dans des teintes à la mode : "Autumn Leaf" et noyer. Tous ces meubles sont repolis pour plus de beauté.

Rég. $329
SUPER - SPECIAL
LES 3 MCX :
$175

ENTREPOSAGE GRATUIT JUSQU'A LIVRAISON REQUISE

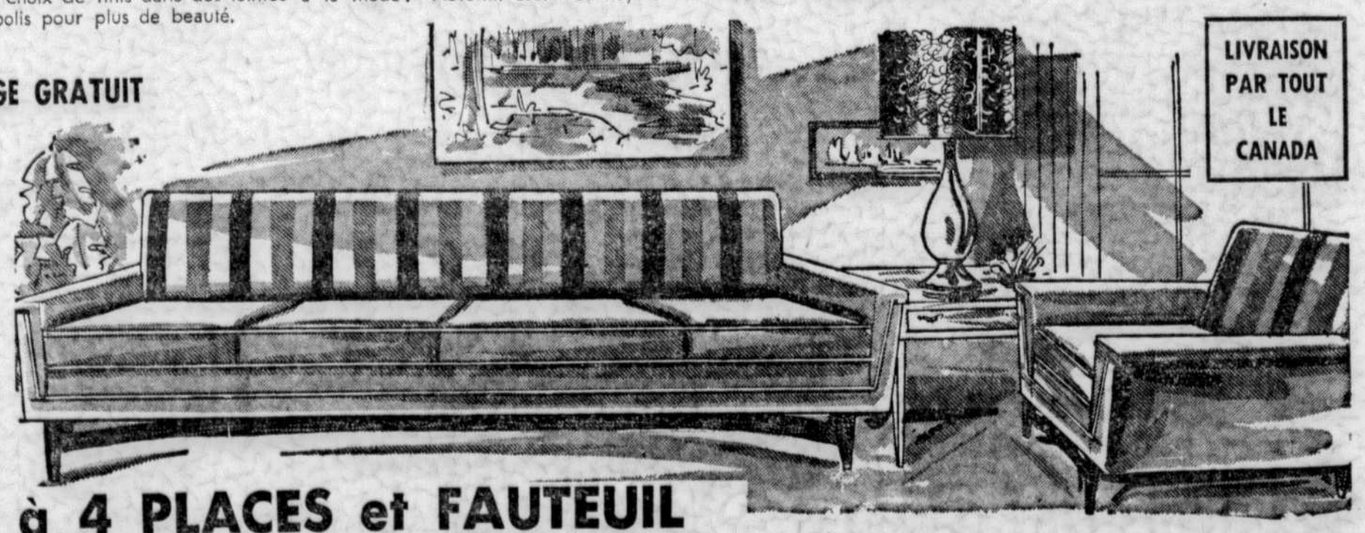

LIVRAISON PAR TOUT LE CANADA

SOFA à 4 PLACES et FAUTEUIL

ENSEMBLE "FUTURAMA"

Coussins en caoutchouc-mousse d'environ 5" d'épaisseur. Fermeture-éclair à chaque coussin. La base est à double construction et recouverte avec le même matériel que le reste du mobilier. Celui-ci est de 1ère qualité, caoutchouté et lavable. Peut s'obtenir dans le coloris uni et rayé ou tout uni. C'est un mobilier unique en son genre et très moderne !

REG. $329
SPECIAL
les 2 mcx
$195

Les Ameublements
Faucher LTÉE
"Le Roi des Bas Prix"

232 EST, RUE BEAUBIEN — CR. 1-4741

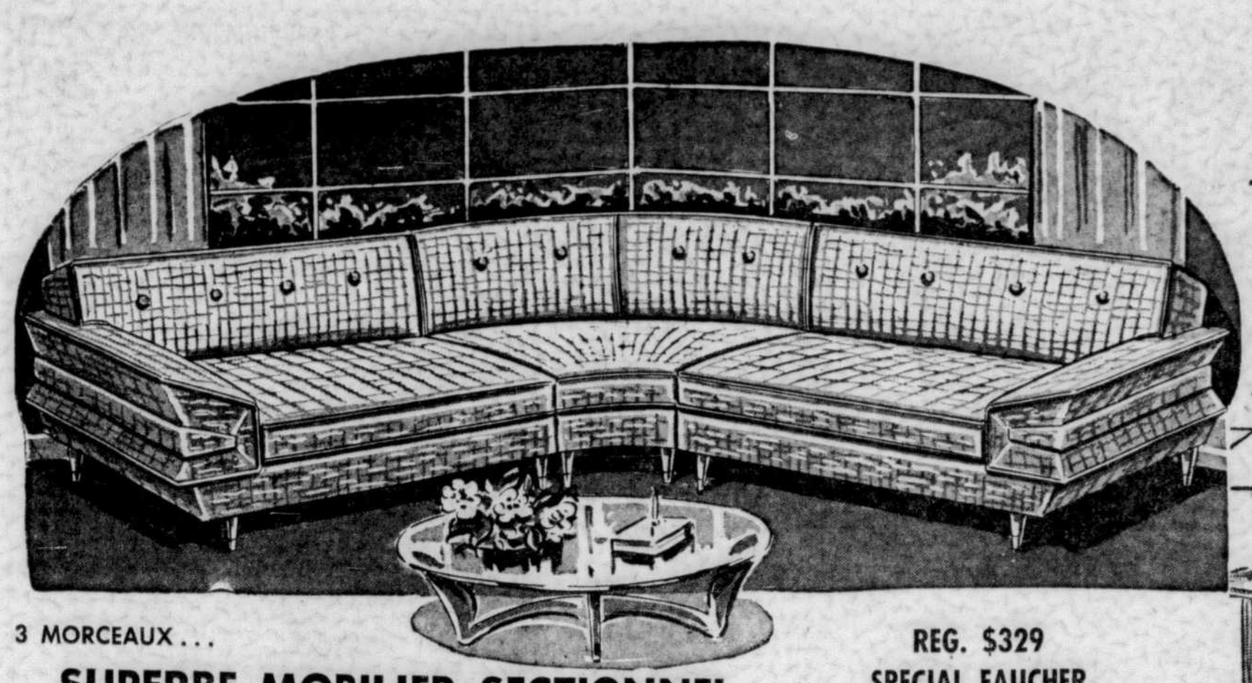

3 MORCEAUX . . .

SUPERBE MOBILIER SECTIONNEL

avec CAOUTCHOUC-MOUSSE

Voici un autre record de Faucher et pour le prix et pour la qualité ! En effet, ce mobilier est vraiment plus qu'une aubaine ! Il faut le voir ! Sa base est de bois franc séché au four, ses coussins détachables et reversibles, en caoutchouc-mousse de 5" d'épaisseur, avec fermeture-éclair.

REG. $329
SPECIAL FAUCHER

$129

ENSEMBLE DE SALLE à DINER

5 MORCEAUX

de haute qualité et de construction solide en véritable noyer huilé. Comprenant grande table de 38" x 52", s'ouvrant à 76", 4 chaises recouvertes avec un tissu résistant, disponible dans un choix de toutes les couleurs, et bahut de 66½" de long. Le bahut est muni d'un spacieux tiroir, pratique pour remiser coutellerie, verrerie, lingerie, etc.

Aussi, tablettes intérieures. De conception scandinave, cet ensemble est une autre nouveauté 1961.

La table, les 4 chaises et le bahut . . .

REG. $409

SPECIAL FAUCHER

$239

Vous pouvez aussi obtenir le vaisselier de même construction. Rég. $79

SPECIAL FAUCHER $54.95

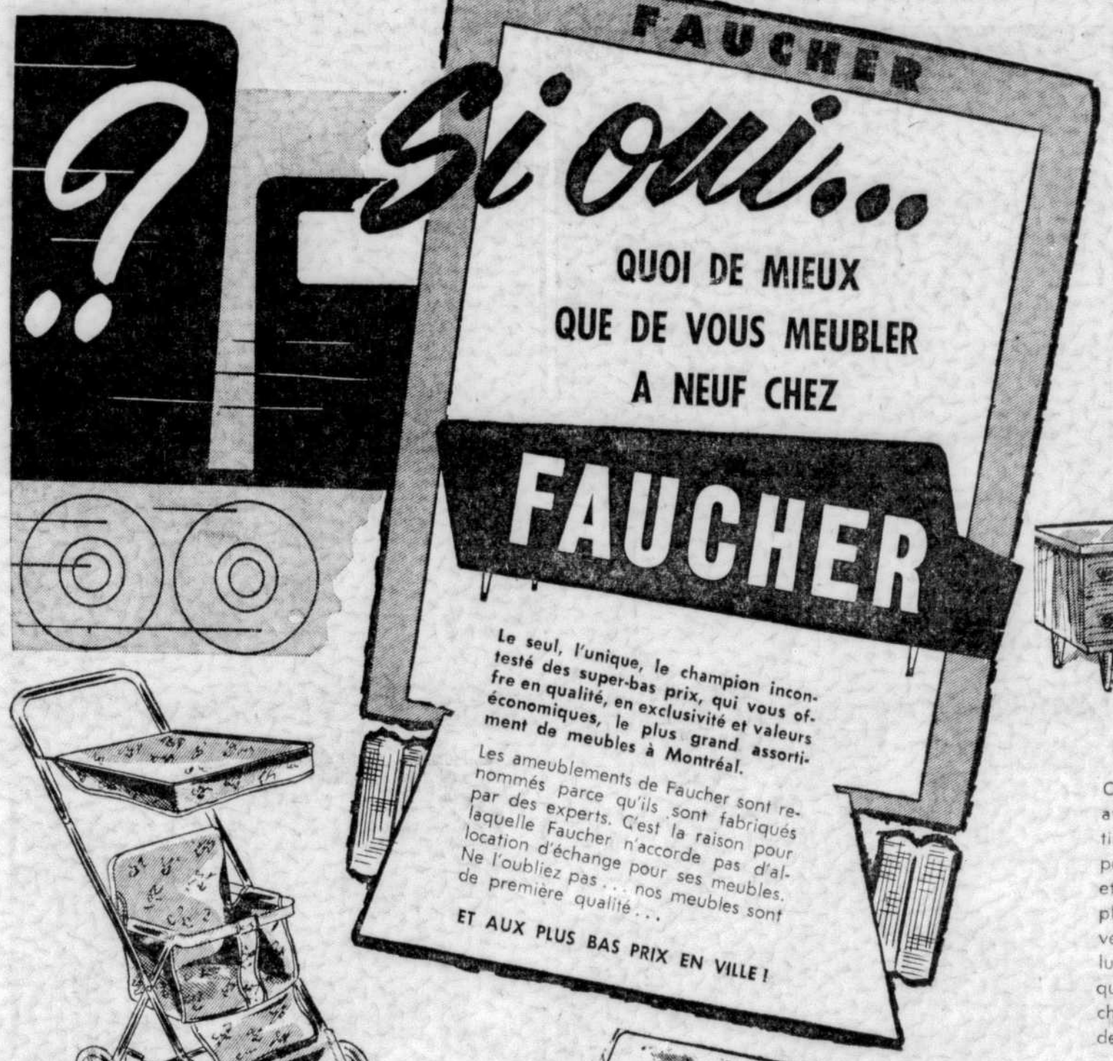

FAUCHER

Si oui...

QUOI DE MIEUX
QUE DE VOUS MEUBLER
A NEUF CHEZ

FAUCHER

Le seul, l'unique, le champion incontesté des super-bas prix, qui vous offre en qualité, en exclusivité et valeurs économiques, le plus grand assortiment de meubles à Montréal.

Les ameublements de Faucher sont renommés parce qu'ils sont fabriqués par des experts. C'est la raison pour laquelle Faucher n'accorde pas d'allocation d'échange pour ses meubles. Ne l'oubliez pas . . . nos meubles sont de première qualité . . .

ET AUX PLUS BAS PRIX EN VILLE !

ENTREPOSAGE GRATUIT
jusqu'à LIVRAISON REQUISE

De style scandinave . . .

SPLENDIDE MOBILIER DE CHAMBRE,

3 MCX

Comprenant un grand bureau triple de 84" de long, avec porte coulissante dissimulant 3 tiroirs. Tous les tiroirs sont à queue d'aronde et à coulisse centrale. Les poignées sont en bois et encavées. Les côtés, le devant et le dessus des meubles sont en noyer de choix contreplaqué solidement. Les meubles sont finis avec un nouveau produit chimique : "TRUE OIL", résistant aux brûlures de cigarettes, aux parfums et au "Cutex", ainsi qu'aux égratignures. Ce mobilier comprend aussi un chiffonnier et un lit à panneaux pleins dans les grandeurs 3'3" — 4' — 4'6" **(supplément de $10 pour 80" — 102")**. Le grand bureau triple est surmonté d'une magnifique "Plate Glass" encadré du même bois.

REG. $529
GRAND SPECIAL
LE BUREAU, LE LIT, LA COMMODE ET LE MIROIR

$289

Exclusif à Faucher pour **1961** et à un prix défiant toute concurrence !

P.S. — Peut s'obtenir aussi avec le grand miroir biseauté de 32" x 72" pour un montant supplémentaire de $20. — Le bureau triple se vend dans la longueur de 70" pour $20 de moins que celui de 84".

POUSSE-POUSSE

Pousse-pousse de marque réputée, s'ajuste à plusieurs positions, avec toile de vinyle lavable ainsi que toiture de même matériel, choix de magnifiques couleurs.

REG. $21.95
PRIX FAUCHER
$13.25

GRATIS
PANIER UTILITAIRE
s'accrochant au pousse-pousse.

DE STYLE SCANDINAVE . . .

TRES CHIC SOFA

Complètement fabriqué de caoutchouc-mousse dans siège, dossier et bras, et monté sur une base de noyer solide. Le matériel de couverture est en peluche de première qualité. Variété de couleurs. Ce sofa vous sera d'une grande utilité dans le vivoir ou le sous-sol. **Venez le voir, il vous émerveillera !**

Rég. $309

SPECIAL FAUCHER
$175

GRATIS !
UN SOMMIER A LAMES

MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER, 3 mcx

Création 1961 — Exclusif à Faucher

Comprenant grand bureau double de 50" de longueur avec devant incurvé. Les dessus, devants et côtés des meubles sont polis à la main. Les tiroirs sont à coulisse de métal centrale avec guides de nylon pour s'ouvrir plus facilement.
Les tiroirs sont construits dans 1 seul morceau pour plus de solidité.
Surmonté d'un miroir biseauté s'ajustant à plusieurs positions.
Comprend aussi un chiffonnier et un lit à tête-bibliothèque.
Peut s'obtenir aussi avec un lit à panneaux pleins, dans les finis "Golden Bisque" et noyer.
C'est un mobilier que seul Faucher peut vous vendre à ce bas prix !

Rég. $289
SPECIAL les 3 mcx :
$115

IL VOUS FAUT VENIR VOIR CE MOBILIER !

Une création originale 1961 !

MOBILIER SECTIONNEL, 5 mcx

Présenté à la Grande Exposition de meubles à Toronto

Les sièges et les dossiers sont capitonnés à la main en véritable caoutchouc-mousse d'environ 5" d'épaisseur.
Ce mobilier compte, à chaque extrémité, un pouf amovible découvrant une jolie table finie "Arborite" à même motif que celui de l'arrière du dossier de la section centrale.
C'est un mobilier vraiment moderne, unique en son genre, et qu'encore une fois Faucher est le premier à présenter !
P.S. Le matériel de couverture est 100% nylon, lavable et caoutchouté.
Vous avez le choix de la toute dernière teinte pour 1961 : **pourpre ;** aussi dans le beige, brun, etc.
Jamais n'a-t-on vu à Montréal un mobilier aussi merveilleux à un aussi bas prix !

REG. $799
SPECIAL FAUCHER
LES 5 mcx :

$529

TELEVISEUR PORTATIF de 17"

Le "WINDWARD" par RCA VICTOR

Modèle no 17PT911, style mallette

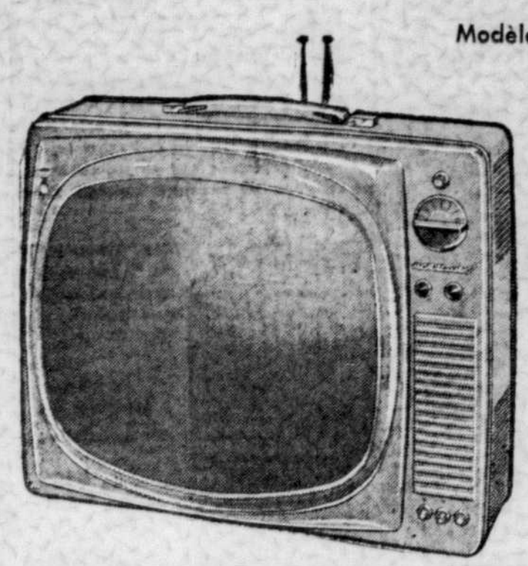

Châssis à haute progression et à transformateur de puissance. Tonalité FM, fidélité balancée. Haut-parleur frontal. Nouveau dessin de cabinet avec poignée rabattable, genre mallette de voyage. Choix de finis ébène, ivoire et similicuir blond. Dimensions : hauteur : 16½"; largeur : 21"; profondeur : 12⅛".

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE!

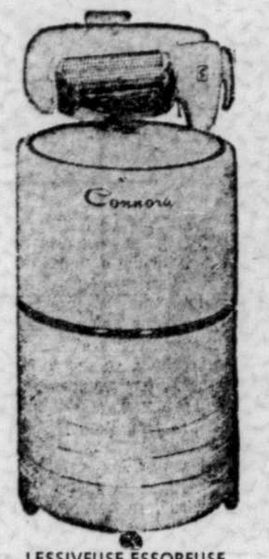

LESSIVEUSE-ESSOREUSE
CONNOR

Le "CONNORA" — Cuve intérieure de "Fiberglas" moulé, incassable, ne pouvant rouiller, se fendre, s'écailler ou se corroder. Cuve extérieure d'acier. Fini émail blanc CONNOR. Réglage automatique de la pression.

SPECIAL FAUCHER **$98.50**

LESSIVEUSE-ESSOREUSE
RCA WHIRLPOOL

Modèle F-100 — Essoreuse efficace, pompe puissante qui vide la cuve en moins de 2 minutes. Cuve en porcelaine émail d'un blanc éblouissant, résistant aux acides et aux taches. Moteur de ¼ c.v. monté sur caoutchouc.

BAS PRIX FAUCHER **$109**

LESSIVEUSE-ESSOREUSE
THOR

Modèle F-14 — Essoreuse à gros rouleaux. Cuve d'une capacité dépassant 9 livres de linge sec. Pompe "Electro Rinse" commandée par un bouton.

SPECIAL FAUCHER **$98.50**

DISQUES EN PRIMEUR

Voici les disques tant attendus par M. Mathé Altéry

LES TROIS VALSES
par Mathé Altéry
Chef d'orchestre : Frank Pourcel
Sur disque PATHE, no PAM-68002
MONOPHONIQUE
Rég. $4.98 SPECIAL **$3.98**
STEREOPHONIQUE
Rég. $6.98 SPECIAL **$5.75**

LES COMPAGNONS DE LA CHANSON
- Le marchand de bonheur
- Verte campagne
- Ronde mexicaine
- Etc.

Sur disque PATHE, no PAM-67043
MONOPHONIQUE
Rég. $4.45
SPECIAL FAUCHER **$3.55**

Guy BEART
Vol. no 3
- Printemps sans amour
- Les pas réunis
- Les enfants sages
- Etc.

Sur disque COLUMBIA, no FL-266
MONOPHONIQUE
Rég. $4.20 SPECIAL **$3.36**
STEREOPHONIQUE
Rég. $4.98 SPECIAL **$3.38**

D'AVANCE

GRATIS!
A tous les acheteurs à paiements échelonnés :
POLICE D'ASSURANCE
• FEU • VOL • DECES

VOUS CONSTATEREZ
VOS ÉCONOMIES
EN VENANT COMPARER LES
BAS PRIX DE
FAUCHER

TOURNE-DISQUES ARROW

Modèle no MA-2215 — Phono monophonique BSR à 4 vitesses, automatique, dernier modèle. Cartouche basculante avec aiguille à deux saphirs. Amplificateur de fabrication précise, contrôle du son parfaitement équilibré. Splendide harmonie de deux tons de fusain, tan, bleu "Williamsburg".

SPECIAL FAUCHER **$39.95**

Aussi, autres modèles automatiques à BAS PRIX FAUCHER à partir de **$19.95**

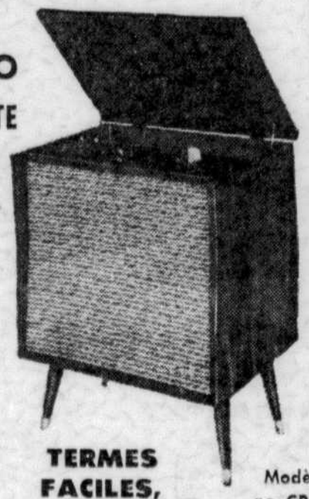

RADIO-PHONO de HAUTE FIDELITE SHELBERN
STYLE CONSOLE
AUBAINE SPECIALE
$89.95

Système à 2 haut-parleurs : basses fréquences et élevées. Harmonisation étudiée pour bien reproduire les sons aigus et les graves. Circuit à 5 lampes, type superhétérodyne... Changeur automatique anglais à 4 vitesses. Fini noyer ou acajou. Dimensions : 30" x 24" x 17½".

TERMES FACILES, SI DESIRE

TERMES FACILES

ACCORDEONS **HOHNER**

Oui...

la marque la plus réputée au monde ! Les instruments HOHNER donnent un son parfait !

BAS PRIX FAUCHER *à partir de* **$99.95**

Modèle no CRP4

STEREO DE HAUTE FIDELITE *style consolette* **SYMPHONIE** *Le "Commander"*

Modèle no 2006 — Tout automatique. Haut-parleur pour sons graves 9" x 6", circuit croisé. Haut-parleur pour sons aigus. Phono automatique à 4 vitesses pouvant mélanger disques de toutes dimensions. Meuble fini contre-plaqué de noyer ou chêne. Pattes de même bois. Compartiment à disques à côté du phono.

SPECIAL FAUCHER **$134.95**

GRAETZ *VENDEUR AUTORISE*

- TERMES FACILES, SI DESIRE -

Le "BELCANTO" de GRAETZ

Haute-fidélité "Grand Monogram", style console, entièrement stéréophonique. 14 lampes faisant fonction de 23; 13 boutons-poussoirs comprenant 3 registres du son et 3 boutons-poussoirs marche/arrêt pour stéréo, bande magique et diffusion à effet salle de concert ! Filtre sonore double, antenne "Ferrite" à commutateur, antenne VHF ancestrée pouvant servir à toutes les longueurs d'ondes.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

STEREO de HAUTE FIDELITE
STYLE CONSOLE
Le "GRAZIOSO" de GRAETZ

Radio AM/FM entièrement stéréophonique. 9 lampes faisant fonction de 15. Fonctionnement à plusieurs boutons-poussoirs comprenant 2 registres de son et un bouton de stéréo. 2 haut-parleurs (contrôles séparés) pour tons graves et aigus.

PRIX REG. $329
ALLOCATION $90
SPECIAL FAUCHER **$239**

Le "SCHERZO" de GRAETZ

Combiné radio-phono de haute fidélité entièrement stéréophonique, style console. 9 lampes faisant fonction de 16. 13 boutons-poussoirs comprenant 8 registres du son et 3 boutons-poussoirs marche/arrêt pour stéréo; bande magique et diffusion à effet salle de concert; très haute fréquence, ondes courtes, moyennes et longues; double éliminateur de bruits; 3 haut-parleurs de concert; indicateur visuel séparé; phono stéréo "Perpetuum-Eber Rex-A" à 4 vitesses.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

HAUTE-FIDELITE
SEABREEZE
Le "CONTINENTAL" MARK III

Vous obtenez une riche intensité de son grâce à un amplificateur jumelé de 15 watts et une unité à haut-parleurs multiples — deux 12" pour sons graves et un 3½" pour aigus. Un magnétophone binauriculaire, un phono stéréophonique et un appareil de radio AM/FM complètent ce système.

Rég. $895
SPECIAL FAUCHER **$589**

ACCORDEON

26 clés dans le registre aigu, 12 dans le grave, 2 jeux d'anches trémolo dans l'aigu, 4 jeux d'anches dans le grave. Bandoulière en cuir. Etui genre mallette compris. Dimensions : 12¼" x 7". Poids : 8 livres.

BAS PRIX FAUCHER **$47.95**

STEREO REGAL

à puissance de 20 watts, avec à puissance de 200 watts, avec table tournante B.S.R., comprend 4 haut-parleurs et 2 canaux séparés pour stéréophonie.

Rég. $239.95
BAS PRIX FAUCHER **$129.95**

RADIO-PHONO STEREO
SHELBERN STYLE CONSOLE

Modèle RST-100. Radio AM. Système à 4 haut-parleurs, harmonisation étudiée pour bien reproduire les sons aigus et les graves. Circuit à 7 lampes, type superhétérodyne. Changeur automatique anglais à 4 vitesses. Fini noyer.

SPECIAL FAUCHER **$129.95**

ORGUE AUDION
avec banc
Orgue électrique de style consolette

Modèle no AC-74 — Orgue nouveau, de qualité haute-fidélité, au cabinet "décorateur" en bois dur plaqué noyer fini main. Avec la méthode "AUDION KEY-SELECTOR", aucune leçon nécessaire ! Fabrication de qualité et de précision, tonalité complète.

Rég. $179.95
BAS PRIX FAUCHER
$99.95

AUTRES MODELES
A BAS PRIX FAUCHER A COMPTER DE **$69.95**

PIANO QUIDOZ

Le "WINDSOR". La distinction et la beauté de ce modèle ne peuvent qu'ajouter à la beauté et à la distinction de votre foyer. Célèbre depuis longtemps pour la haute qualité de son timbre et la perfection de ses lignes. Un style classique, créé par des maîtres du métier. Noyer ou acajou. Hauteur : 40". Le "Windsor" est garanti pour cinq ans.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

Aussi, autres marques renommées à partir de **$499**

PIANO QUIDOZ

Le "SPECIAL QUEEN ANNE". Ce piano fera honneur aux plus belles demeures, aux milieux les plus luxueux. Le fameux QUIDOZ super-classe assure une telle transcendance en valeur musicale, jointe à une qualité tellement durable, qu'on le conservera précieusement pour des années à venir. Hauteur, 39½", largeur, 54¼", profondeur, 23".

ENREGISTREURS SUR RUBAN

Vaste choix d'enregistreurs de qualité sur ruban monophonique ou stéréophonique de haute fidélité. Amplificateurs puissants. Marques renommées telles que SELFIX, PHILIPS, EKOTAPE, "LA PETITE", WEBCOR, etc., etc.

SPECIAUX FAUCHER à partir de **$79**

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher
ÉLECTRIQUE LTÉE

251 est, rue BEAUBIEN — CR. 4-4373

LIVRAISON
PAR TOUT LE CANADA

ATTENTION ! Quel que soit l'endroit où nous livrons notre marchandise au Canada, nos clients peuvent être assurés d'obtenir la même garantie que les résidents de Montréal.

CHEZ FAUCHER "LE ROI DES BAS PRIX"

HOOVER

POLISSEUR A SHAMPOOING HOOVER

4 opérations :

- Donne un bon shampooing en toute sécurité aux tapis qui sèchent rapidement, pouvant servir le même jour.
- Nettoie à fond les parquets à l'eau et au détergent.
- Applique la cire uniformément et économiquement.
- Polit les parquets qui prennent un lustre riche et durable.

BAS PRIX FAUCHER **$57.95**

Modèle no 5332

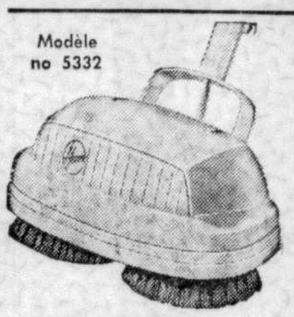

POLISSEUSE HOOVER

Incomparable ! Elle est simple ! Elle est facilement maniable et est vendue à bon marché ! 2 brosses. Complète avec accessoires.

SPECIAL FAUCHER **$29.95**

ASPIRATEUR HOOVER

Modèle transformable no 311

Nettoie mieux les tapis. Pour les parquets ou les meubles rembourrés, vous n'avez qu'à embrayer le convertisseur et le puissant moteur de ce modèle transformable passe à la grande vitesse, vous assurant ainsi un surcroît de puissance. Brosse de nylon, contrôle du réglage et du manche caoutchouté.

BAS PRIX FAUCHER **$62.50**

ASPIRATEUR HOOVER

Le "Constellation"

Modèle no 866 — De qualité supérieure. Puissance du moteur : 1¼ c.v. Jeu complet d'outils de nettoyage. Changement de sac en 2 secondes. Boyau exclusif à double longueur.

SPECIAL FAUCHER **$52.75**

LAVE-PARQUET ELECTRIQUE HOOVER

Fini les seaux — les vadrouilles — les gâchis ! Vos mains ne touchent même pas à l'eau. Seule de l'eau propre lave le parquet. Les brosses de nylon jumelées dégagent toute la saleté. Votre parquet est asséché par succion et prêt à être ciré aussitôt.

A BAS PRIX FAUCHER !

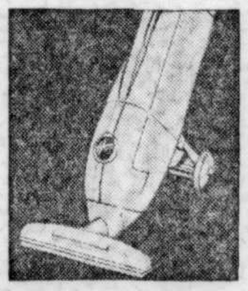

TÉLÉVISEUR RCA VICTOR

Modèle no 23-TC-514

Le "JAMISON"

ECRAN "PLEINE IMAGE" de 23". - Châssis à puissance amplifiée par transformateur. Syntonisateur guide des signaux. Sonorité FM avec haut-parleurs jumelés à fidélité équilibrée et enchâssés dans un compartiment. Indicateur de canaux lumineux. Meuble en véritable noyer, acajou ou chêne cérusé, en bois massif ou contre-plaqué.

Prix rég. $389.95 — Allocation $100.95

PAYEZ AUSSI PEU QUE **$289**

Enlevez l'humidité de votre sous-sol avec le

NOUVEAU DESHYDRATEUR

- Entièrement automatique.
- Enlève l'humidité dans un espace de 14,000 pi. cu.
- Garantie de 5 ans.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

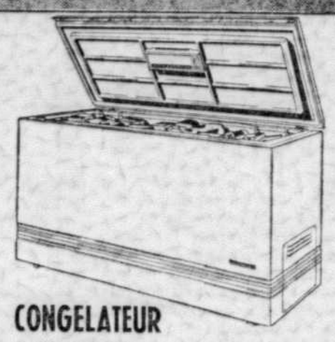

CONGELATEUR

Modèle no KCF-21 — Très spacieux ! La capacité d'entreposage est de 21 pieds cubes — 735 livres • 5 surfaces de congélation • Condenseur enveloppant • Couvercle ajustable et étanche • Unité refroidissante fameuse • Commande de température • Garantie de 5 ans.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

LES PLUS GROSSES ALLOCATIONS JAMAIS ACCORDÉES À DATE !

Modèle no 12RS15

Réfrigérateur PHILCO

Le réfrigérateur de luxe de 12.1 pi. cu., à système entièrement automatique d'exclusivité Philco et à nouvelle "réfrigération sur mesure", comprend le tout nouveau tiroir à isolation exclusive par air. Grand congélateur à "zone zéro" prenant 80 lb d'aliments congelés. Légumier transparent. Compartiment à produits laitiers, beurrier et fromagier, casier pour 2 douzaines d'oeufs. Hauteur : 62 1/16", largeur : 31½", profondeur : 30 5/16".

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

pour un service meilleur... une construction meilleure...

KELVINATOR '61

TERMES FACILES, SI DESIRE

VENDEUR AUTORISE

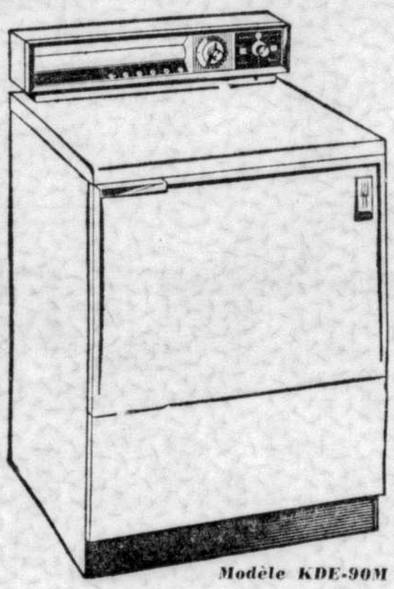

Modèle KDE-90M

Sécheuse KELVINATOR

Kelvinator vous offre un guide pour tissus : six réglages à votre choix ; cadran automatique pour cycle de temps ; capacité jusqu'à 18 livres de linge humide ; séchage ultra-rapide. Vous n'avez qu'à ajuster la minuterie et la sécheuse fait le reste !

Rég. $309 SPECIAL FAUCHER **$219**

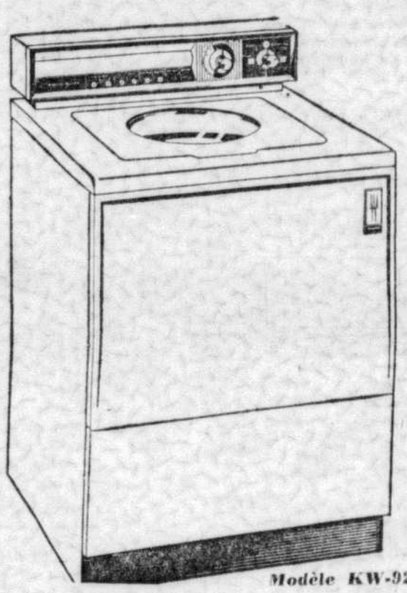

Modèle KW-92M

Lessiveuse KELVINATOR

Cette lessiveuse automatique possède ces caractéristiques : action turbulente de lessivage en profondeur; action de pré-frottage automatique; sélecteur de température d'eau; cadran pour cycle de charge réglant automatiquement la durée et le volume d'eau.

Rég. $399 SPECIAL FAUCHER **$289**

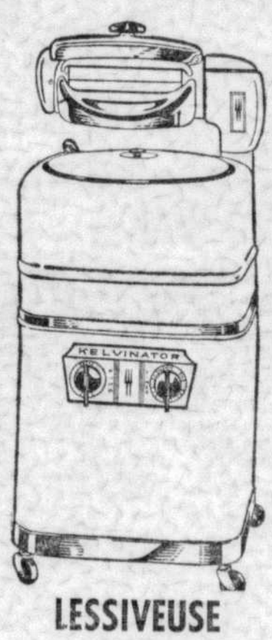

LESSIVEUSE KELVINATOR

Cette lessiveuse à essoreuse moderne possède ces caractéristiques : • Puissante essoreuse à dégagement facile • Panneau de contrôle pour régler la lessiveuse à l'heure voulue, prévenant le surlavage • Nouvel anneau-filtre éliminant toute trace de mousse.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

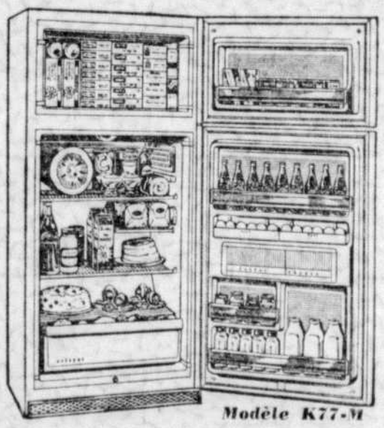

Modèle K77-M

Réfrigérateur KELVINATOR

Voici un réfrigérateur-congélateur combiné à 2 portes. Autres caractéristiques de luxe : congélateur d'une capacité de 100 livres ; cadran de contrôle de la température ; légumier pleine largeur retenant l'humidité ; 2 casiers à oeufs, etc. **Garantie de 5 ans.**

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

Modèle K59-M

Réfrigérateur KELVINATOR

Caractéristiques de luxe suivantes : • Congélateur d'une capacité de 52 livres • Case pour les oeufs • Tablettes en broche d'acier • Légumiers retenant l'humidité • Unité refroidissante "Polarsphère", etc. Disponible en 3 teintes pratiques : rose Bermudes, bleu turquoise et jaune bouton d'or, ainsi que blanc. **GARANTIE DE 5 ANS.**

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

Modèle K36-M

Réfrigérateur KELVINATOR

Réfrigérateur à dégivrage automatique par bouton-poussoir — Compartiment à congélation contenant jusqu'à 39 livres de viande — Légumier pleine largeur — Coffret pour beurre et fromage — Unité refroidissante "Polarsphere". **GARANTIE DE 5 ANS.**

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

LIVRAISON PAR TOUT LE CANADA

ATTENTION! Quel que soit l'endroit où nous livrons notre marchandise, nos clients peuvent être assurés d'obtenir la même garantie que les résidants de Montréal.

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher ÉLECTRIQUE LTÉE

251 est, rue BEAUBIEN — CR. 4-4373

PHILCO '61

POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS ?

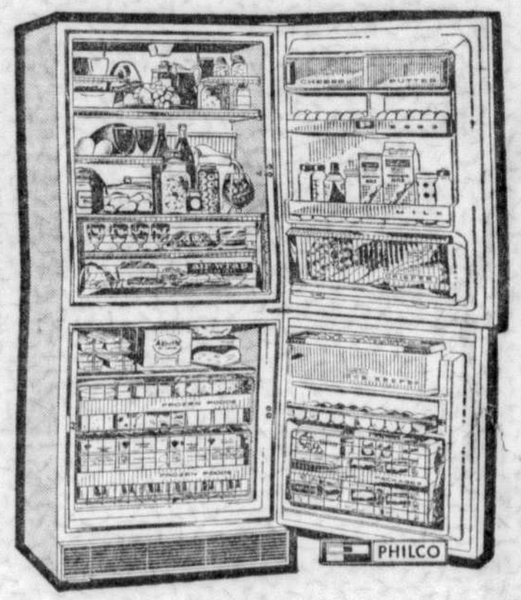

REFRIGERATEUR PHILCO

Modèle no 18RMO8

Extra-grand réfrigérateur-congélateur de 17.6 pi. cu. à 2 portes. ABSOLUMENT PAS DE GIVRE. Le grand congélateur à "zone zéro" de 6.72 pi. cu., au bas, prend 235 lb d'aliments congelés. Nouvelle "réfrigération sur mesure". Compartiment à isolation exclusive par air qui conserve les aliments périssables plus frais, plus longtemps. Légumier transparent. Compartiment à produits laitiers. Joint magnétique à la porte. 3 tablettes coulissantes. Poignée de porte à ouvre-bouteilles. Hauteur : 72⅛", largeur : 34¼", profondeur : 29⅞".

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

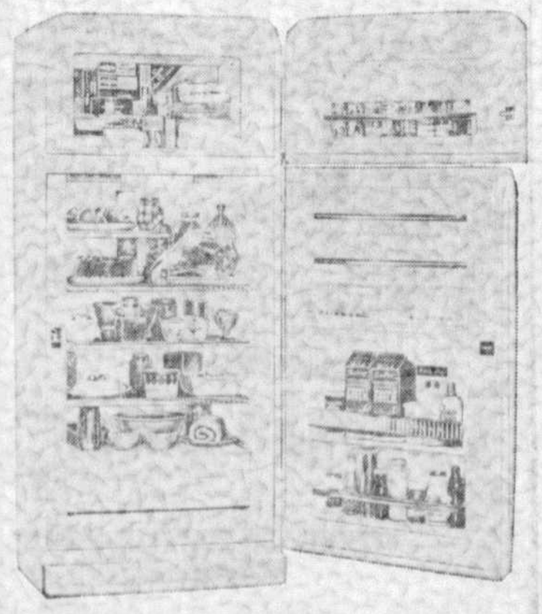

REFRIGERATEUR PHILCO

Modèle no 12RDO7, à 2 portes

12 PI. CU.

Entièrement libre de givre aussi bien dans le congélateur que dans le réfrigérateur même. Capacité du congélateur : 2.47 pi. cu. (86 lb). Porte du congélateur en retrait, de modèle exclusif. Dégivrage et contrôle de température automatiques. Hydrateurs en porcelaine jumelés. Compartiments pour beurre et fromage. 2 casiers pleine largeur pour oeufs. Compartiment spécial pour aliments congelés, etc.

REG. $599 BAS PRIX FAUCHER **$349**

LES "BOUTCHOUX", groupe de jeunes abonnés aux cours qui se donnent le samedi avant-midi à l'atelier des Arts plastiques du collège Notre-Dame, y préparent une exposition de leurs travaux. Celle-ci se tiendra du 17 au 24 avril, dans le hall du Centre Notre-Dame, 3791, ch. Reine-Marie, où elle sera ouverte au public de 9 h. du matin à 9 h. du soir. Ces jeunes "artistes", dont quelques-uns apparaissent ci-haut, sont âgés de 5 à 12 ans; ils exposeront des travaux de peinture, sculpture, architecture, céramique. Le vernissage aura lieu lundi soir, 17 avril, de 7 h. à 11 h.

Loisirs et Récréation

par Dollard MORIN

Le congrès des Loisirs

C'est demain que s'ouvrira au Manoir St-Castin du Lac Beauport le 15e congrès provincial des Loisirs. Il est organisé par la Confédération des Oeuvres de Loisirs de la Province de Québec qui célébrera, à la même occasion, son 15e anniversaire de fondation et tiendra son assemblée générale annuelle.

Ce congrès sera précédé d'un autre événement d'importance. En effet, aujourd'hui même, les hauts officiers de la Confédération, entourés de représentants officiels des Fédérations diocésaines de Loisirs, doivent présenter au ministre de la Jeunesse, M. Gérin-Lajoie, un mémoire qui exposera au gouvernement les voeux et suggestions de la C.O.P. concernant le développement des oeuvres de loisirs dans notre province. La délégation sera alors dirigée par le Dr Roger Veilleux, de Nicolet, président de la C.O.P.

Demain matin, débutera le congrès de la C.O.P. Ces assises dureront deux jours et se termineront par un banquet, samedi soir. La journée de vendredi sera consacrée aux réunions des différentes sections et services de la C.O.P., ainsi que de la Commission pour la promotion des loisirs féminins. Demain soir, ce sera l'assemblée générale de tous les délégués. On en attend plus d'une centaine venant de tous les coins de la province et d'une douzaine de diocèses différents.

Samedi, ce sera une journée d'étude ayant pour thème : "Le sport dans la société". Des spécialistes réputés y présenteront des commuications sur les différents aspects du sport. Ces travaux seront ensuite étudiés en commissions où les délégués feront connaître leurs opinions, particulièrement sur les moyens efficaces et formateurs d'intégrer les sports dans les loisirs. Des voeux seront sûrement émis en vue d'adopter une politique d'ensemble à ce sujet.

Samedi soir, le banquet du 15e anniversaire sera sous la présidence de M. Gustave Poisson, sous-ministre de la Jeunesse, et le conférencier invité sera M. Paul Desrochers, président de la Fédération des Commissions scolaires du Québec.

Pageant des Néo-Canadiens

Le Pageant folklorique annuel des Néo-Canadiens de Montréal aura lieu demain soir, à 8 h., au Forum. Il est de nouveau présenté par le Comité des Néo-Canadiens de la Commission des Ecoles catholiques.

Le spectacle s'ouvrira par la parade des drapeaux des quelque 16 nationalités différentes qui prendront part à ce festival. Les divers groupes ethniques interpréteront des chants et des danses de leur folklore respectif, dans leurs costumes nationaux.

On y applaudira, par exemple : les Lithuaniens dans "la Polka nuptiale"; les Chinois, dans "la danse des Papillons"; les Bretons, dans une "Gavotte"; les Roumains, les Croates, les Hindous, les Polonais; les Catalans, dans "la Sonnerie des grelots"; les Ukrainiens, dans une "Danse cosaque".

Il y aura également une "Suite de danses" avec les Ecossais; la "danse des Moissonneurs", avec les Hongrois; les Allemands, les Juifs, les Russes, les Serbes. Le Canada français sera représenté par l'équipe "les Folkloristes du Québec", dirigée par Mlle Simone Voyer, qui dansera "la Plongeuse", de l'Ile-aux-Coudres.

En outre, les Catalans, les Ecossais, les Hongrois, les Lithuaniens, les Russes s'affronteront dans un concours de danse folklorique canadienne.

Ces cinq groupes interpréteront à tour de rôle la danse

Voir PAGEANT en page 55

Au tennis

M. Louis Rainville, directeur du club de tennis Rainville, d'Outremont, annonce la nomination de M. René Boulay au poste de gérant et publiciste de ce club.

A ce titre, M. Boulay sera responsable de la campagne annuelle d'inscriptions, de la sélection des joueurs qui prendront part aux différents tournois et rencontres inter-clubs, etc.; il agira comme coordonnateur des activités. En outre,

M. René Boulay

il continuera le travail entrepris depuis 8 ans, par M. Rainville, et s'occupera de la formation des jeunes joueurs possédant les aptitudes nécessaires.

M. Boulay est également président du club Métropolitain de Montréal. Bien connu dans le nord de la ville, il avait été responsable de la réorganisation du club de tennis St-Alphonse d'Youville, en 1955 et 1956, et du relèvement des sports dans cette paroisse.

Le club Métropolitain vient de connaître une fructueuse saison de ski et il s'occupe, en particulier, des handicapés adultes qui sont membres de l'Association Cedar.

Plus de 900 personnes âgées sont déjà inscrites à l'exposition de l'Age d'Or qui doit se tenir les 3, 4 et 5 mai, au centre récréatif Gadbois, 5485, ch. Côte-St-Paul. On y compte aussi la participation d'un plus grand nombre de foyers et d'hospices pour les vieillards de langue française.

Les sports et loisirs culturels à Longueuil

Un comité de loisirs culturels vient d'être formé à Longueuil, par le Service municipal de la Récréation, sous la direction de M. Nadeau Papineau. Ce dernier en est le président temporaire. Il est entouré de : Mlle Odette Lebrun, secrétaire, MM. Raynald Bergeron, Jacques Pratt, André Godin, Gabriel Rolland, Gaston Labadie, Mme A. Bégin et Mme J.-Louis Tessier. Des élections régulières auront lieu dès que le groupe sera assez nombreux.

La première réalisation de ce comité sera la présentation au grand public de Longueuil du spectacle "Jeunesse '61" qui mettra en vedette les "Folkloristes de St-Jean", l'ensemble "Sokole" et "les Petits Mutins" de Longueuil. Ce spectacle aura lieu le samedi 13 mai, à l'Externat classique de Longueuil.

D'autre part, en fin de semaine dernière, avait lieu le tournoi de tennis sur table, organisé par M. Pierre Hurtubise, avec le concours du Service de la Récréation. Ont pris part à ces compétitions des représentants des Loisirs de Varennes, Chambly, Verchères, Boucherville, St-Jean, Ville LeMoyne et Longueuil.

Chez les seniors, la finale mit aux prises Pierre Hurtubise, de Longueuil, et Normand Sasseville, champion de St-Jean. Ce dernier remporta la victoire avec 3 parties contre 2.

Chez les juniors, Claude Savaria, de Boucherville, décrocha les honneurs, par une victoire sur Yves Daoust, de Longueuil.

Par ailleurs, une brillante saison de hockey vient de prendre fin à Longueuil, où l'on a compté pas moins de 53 équipes dans les ligues organisées par le Service municipal de la Récréation. On prévoit qu'il y en aura plus de 60 l'hiver prochain. Il est à noter que sur les patinoires de la paroisse St-Pierre seulement, on a enregistré une fréquentation de quelque 18,000 enfants, l'hiver dernier.

En fin de semaine, au Centre Paul-Sauvé de Montréal, a eu lieu la finale de la classe junior : le club de Longueuil a défait l'équipe St-Bruno par 10 à 5 et gagné la série par 3 victoires contre aucune défaite.

Dans la classe midget, le club de Longueuil a pris part au tournoi provincial organisé sous les auspices de la Confédération des Oeuvres de Loisirs de la province de Québec. La joute a eu lieu à Québec, à l'aréna de l'O.T.J., et le club de Longueuil a dû baisser pavillon, au compte de 4 à 2, devant l'équipe de Bienville, 3e fois champion provincial. M. Emile Bouchard, échevin et président du comité municipal des Loisirs, et M. Nadeau Papineau, directeur de la Récréation, ont accompagné les joueurs de Longueuil à Québec.

Pour se récréer

Ce soir: à 6 h. 30, séance du Ciné-Club au centre **Henri-Julien,** 9300, rue St-Denis (à l'affiche: "Amis pour la vie" et "La faune des Rocheuses)".

A 7 h., au bain **O'Connell,** 371, rue University; pratique de plongée sous-marine (le public y est invité).

A 7 h., tournoi de championnat du hockey intérieur, pour garçons de 12 à 15 ans, au centre **Ste-Bernadette,** 6825, 16e av., Rosemont.

A 8 h. 30, au **Centre Maria-Goretti,** 3333, ch. Côte-Ste-Catherine: soirée dansante organisée par l'Association Belle-Jeunesse.

A 8 h., soirée de cinéma au Loisirs **Ste-Brigide,** 1174, rue Champlain, pour jeunes gens, jeunes filles et adultes; à l'affiche: "Dieu seul m'arrêtera".

Demain: à 7 h., tournoi de championnat de tennis sur table pour les filles, au centre **Gadbois,** 5485, ch. Côte-St-Paul, angle St-Ambroise.

VENTE
DE FERMETURE
L. C. PARENT
1679 STE-CATHERINE E. près Papineau
FERME SES PORTES APRES 25 ANS EN AFFAIRES
Ouvert jeudi soir
50% EN BAS DU PRIX COUTANT
Souliers pour dames MARQUES CONNUES Choix de grandeurs et couleurs. Rég. $10.95 à $18.95 $4.95
Souliers pour enfants SAVAGE — PACKARD — LA GRENADE. Rég. $5.95 à $8.95 $2.99
Chaussures pour toute la famille. Venez en foule!
Souliers SLATER pour hommes IMPERIAL — ROYAL Foot-Rite Rég. $16.95 à $23.95 $9.95
AUTRES MARQUES CONNUES Régulier $10.95 à $16.95 $4.95 $7.95

3 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR
Montreal Floor Covering LTD.
LA MAISON AU 1,000,000 DE TUILES
1,000 BOITES
Nouveau dessin "SIERRA"
TUILE GARANTIE POUR SA DURABILITE... ELLE EST INUSABLE!
• 9 couleurs
Enfin, un superbe plancher donnant l'effet de la mosaïque. Tuiles de vinyle très résistant, peu coûteuses et qu'il sera facile de garder propres.
• Brillent comme un miroir
• Se nettoient comme le verre
• Aucun cirage nécessaire
• Résistantes comme l'acier
• Grandeur 9" x 9" • Epaisseur 1/16"
21¢ CHACUNE
La même tuile aussi disponible dans une 2e catégorie
• Grandeur 9" x 9"
• Epaisseur 1/16"
Ces tuiles sont, en fait, de première qualité, mais présentent de légères imperfections.
Ces imperfections n'affectent pas la qualité de la tuile.
16¢ CHACUNE
15 EST, RUE BERNARD (près St-Laurent) CR. 4-5528
1504, RUE BLEURY (près Ontario) VI. 2-8871
Centre d'achats PONT-MERCIER Ville LaSalle, 329A boul. Lafleur DO. 6-7705
Tous les magasins sont ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. et toute la journée le samedi
Le magasin du centre d'achats est ouvert le jeudi jusqu'à 9 p.m.

CHEZ
500 EST, STE-CATHERINE Ed. Archambault INC 2140 DE LA MONTAGNE
VOUS EPARGNEREZ $150.00 SUR CE
RADIO-PHONO STEREO ELECTROHOME
GRACE A
NOTRE SPECIAL DE CETTE SEMAINE
PRIX REGULIER $439.50
Radio-phono stéréophonique, modèle "CA-PRICE MARK I" — Technique impeccable et ébénisterie originale présentées pour la plus grande satisfaction de l'amateur de musique. Radio 9 lampes. Tourne-disques, changeur automatique Garrard, 4 vitesses, 2 haut-parleurs de 12" pour le grave et 2 de 5" pour l'aigu, dans une enceinte acoustique. Finis : noyer, noyer suédois, teck, acajou et chêne pâle.
SPECIAL : $289.50
TERMES FACILES
Livraison sur paiement de la taxe de vente, 12, 24 ou 36 mois pour payer le solde.
ATTENTION! A tous ceux qui projettent l'achat d'un piano!
Voici une aubaine à ne pas manquer!
RABAIS DE $275.50 SUR CE PIANO
Sterling
Ce modèle "101" Sterling est d'un style moderne fini noyer ou acajou. Clavier de 88 notes. Possède une riche sonorité et une action légère et rapide. Garantie de 5 ans. Livraison gratuite dans un rayon de 25 milles.
PRIX REGULIER $774.50
SPECIAL : $499.00
(Léger supplément pour le banc)
A TOUS LES AMATEURS DE DISQUES!
Pour un temps limité seulement (du 13 au 22 avril inclus.)
A NOS DEUX MAGASINS 30% A NOS DEUX MAGASINS
SUR TOUS LES DISQUES (33⅓ r.p.m. Mono et Stéréo)
Angel RCA Victor & Pathé DE FABRICATION CANADIENNE
CLASSIQUES SEMI-CLASSIQUES POPULAIRES
VOILA UNE OFFRE VRAIMENT FORMIDABLE!
LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA
Ed. Archambault INC
"La Maison de confiance"
500 EST, STE-CATHERINE VI. 9-6201 2140 DE LA MONTAGNE VI. 5-6202
STATIONNEMENT GRATUIT
Stationnement St-Denis, 1270 St-Denis "Pigeon Hole Parking", 1445 de la Montagne
MAGASINS OUVERTS JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 P.M. — AUTRES JOURS JUSQU'A 5 H. 30 P.M.

Réponses au juge Omer Côté :

Tous peuvent prêter serment au criminel mais non au civil

-- le juge Roger Ouimet
-- Me Gilles Duguay

Au criminel, toute personne appelée à rendre témoignage peut le faire sans prêter serment, en faisant tout simplement une "déclaration solennelle". Toutefois la législation criminelle ressortit au gouvernement fédéral, qui ne reconnait pas de religion d'Etat.

Au civil, dans la province de Québec, il en va tout autrement : les tribunaux ne peuvent admettre le témoignage de toute personne qui ne ferait qu'exprimer un doute sur l'existence de Dieu ou sur celle d'un châtiment ou d'une récompense après la mort.

C'est la distinction qu'ont cru opportun de faire hier le juge Roger Ouimet, de la Cour supérieure, et l'avocat montréalais Gilles Duguay, dans des déclarations répondant à ce que le juge Omer Côté, de la Cour des sessions de la paix, avait lui-même déclaré lundi à ce sujet.

Le juge Côté, on s'en souviendra, avait rompu un silence qui durait depuis plusieurs années et s'était élevé contre les dires "d'un monsieur Jacques Godbout" qui selon lui avait soutenu, sur les ondes de Radio-Canada, qu'une personne ne pouvait rendre témoignage devant nos tribunaux si elle déclarait ne pas croire à un châtiment après la mort.

Des articles oubliés . . .

"Il est évident, a souligné le juge Roger Ouimet, en parlant du juge Côté, que le savant magistrat, en raison du fait qu'il siège surtout en matière criminelle, a oublié les articles 314 et 324 du Code de procédure, qui s'appliquent à toutes les causes civiles mues devant les tribunaux de notre province. Or ces articles se lisent comme suit :

"314. Toutes personnes sont témoins compétents excepté :
". . . .
"2. Celles qui ignorent ou méconnaissent l'obligation religieuse du serment ;
"324. Avant d'être admis à faire serment le témoin peut être examiné par l'une ou l'autre partie sur sa croyance religieuse ; et il ne peut être admis à faire le serment ou l'affirmation, ou à rendre témoignage, s'il ne croit en Dieu ni à l'existence de récompenses et de punitions après la mort."

Plusieurs causes

Pour étayer sa déclaration, le juge Ouimet rappelle plusieurs causes où "nos tribunaux, signale-t-il, ont été forcés . . . de donner leur plein effet à ces deux dispositions législatives". Il cite également des extraits d'un article que le juge Joseph Archambault consacrait à la question dans le numéro de mars 1952 de la Revue du Barreau, notamment ceux-ci :

"Cet article 324 et le paragraphe 2 de l'article 314 sont bien clairs et les stipulations de l'article 324 sont cumulatives et non alternatives, c'est-à-dire qu'il faut pour que le témoin puisse être assermenté qu'il affirme, non seulement qu'il croit en Dieu, mais aussi à l'existence de récompenses et de punitions après la mort. Nos tribunaux, qui (. . .) ne font pas la loi et n'ont aucun pouvoir législatif, sont donc tenus d'appliquer cet article strictement...

"Tout incroyant, tout agnostique ou même toutes les personnes dont les croyances religieuses sont vacillantes ou qui ont des doutes honnêtes sur l'existence de la vie future, peuvent être déclarés incompétents à témoigner dans une cause civile; et ceci s'applique non seulement aux citoyens du Québec, mais à tout étranger appelé à témoigner, s'il est assez honnête pour dire la vérité à l'examen préalable."

Une anomalie à corriger

Le juge Ouimet fait aussi observer que c'est "par souci de vérité, et en toute justice pour ce monsieur Godbout, que je ne connais pas et dont je ne partage ni l'incroyance, ni l'agnosticisme", qu'il croit utile de faire la mise au point.

Et il ajoute: "Il est à souhaiter que l'anomalie de cette apparente contradiction soit corrigée par les Commissaires chargés de la refonte du Code de procédure civile, dont la première publication a eu lieu en 1867 et qui n'a guère été modifié depuis 1897 . . ."

Revision refusée

Me Gilles Duguay, de son côté, fait une distinction analogue et souligne lui aussi la contradiction qui joue dans le Québec entre les témoignages au criminel et les dépositions au civil. Il rappelle que dès 1897, les juristes chargés de la revision du code civil avaient recommandé l'amendement de l'article qui porte aujourd'hui le numéro 324. A son tour, le comité des deux Chambres gouvernementales qui avait étudié le projet de revision avait recommandé la suppression des mots "et à l'existence de récompenses et de punitions après la mort". Mais le Conseil législatif avait refusé son approbation.

Et les quakers ?

Me Duguay puise abondamment lui aussi dans la jurisprudence pour prouver que les tribunaux ont été constamment contraints d'appliquer strictement les deux articles en cause. Il fait de plus allusion à l'étude du juge Archambault sur la question de cette anomalie et il en cite d'autres extraits :

"Le législateur a décrété que cette foi religieuse constitue une garantie essentielle que le témoin dira la vérité.

"Or si cette dernière proposition est vraie, (. . .) pourquoi le législateur en a-t-il exempté, par l'article 321, les quakers qui rejettent tout sacrement, n'admettent aucun culte extérieur, aucune hiérarchie ecclésiastique et se refusent à prêter le serment . . ;

"(. . .) Je suis plus porté à croire celui qui a la franchise et le courage d'admettre qu'il doute des récompenses et des punitions après la mort ou même de l'existence de Dieu, au risque de se voir refuser la permission de rendre un témoignage utile et nécessaire à son interêt, que celui qui est prêt à déclarer faussement qu'il croit à l'existence de Dieu (. . .) pour ne pas être empêché de rendre un faux témoignage utile à ses intérêts ou à ses proches, ou à ses amis."

Me Duguay conclut : "Après l'exposé des textes plus haut cités, je n'ai qu'un seul regret, c'est que Jacques Godbout ait été traité de "novateur ignare".

DECOUPEZ dans n'importe quelle revue la reproduction d'une pièce dont le coloris vous plaît, nous en assortirons les couleurs pour vous.

PEINTURES
MT ROYAL
PAINTS

MAGASINS UNITED
10 JOURS D'ECONOMIES A TOUS LES MAGASINS UNITED – VENEZ TOT !
JOURS du DOLLAR

Nylons Microfilm sans Couture

3 paires $2
77¢ paire

- CACAO
- VISON
- BLANC
- NOIR
- BEIGE
- AMANDE
- BRUN FUSAIN
- GRIS FUSAIN

Faites provision en vue du printemps. Tous sont de première qualité et de longueurs proportionnées. Ces bas microfilm sans couture ont été spécialement choisis pour la toilette ou la marche.

Pantalons fuseau pour dames

UN GRAND SPECIAL
$2.00

De confection soignée et superbement finis, en cordé de première qualité. Modèle amenuisant avec ouvertures aux jambes, ceinture en pareil, 2 poches à crevé à l'avant, 2 poches à rabat à l'arrière et glissière sur le côté. Tailles 12-20 dans les tons de noir, beige, rouge et bleu.

Vêtements pour les jeunes à prix d'économie !

ENSEMBLES POUR FILLETTES
Ensembles 2 pièces comprenant blouse sans manches boutonnant devant et culotte genre boxeur à taille élasticisée. Grandeurs 3-6x. Noir, rouge, bleu avec blanc.

ENSEMBLES 2 PIECES
Epaisse cotonnade pré-rétrécie. Pantalon cycliste genre boxeur à taille élasticisée et blouse sans manches. Grandeurs 3-6x.

CHANDAILS-T
Chandails de cotonnade pour garçonnets et fillettes. Encolure ronde et manches courtes. Couleurs variées à motifs surimprimés. Grandeurs 3-6x.

PANTALONS GENRE BOXEUR
Pantalons genre boxeur pour bambins et bambines. Solide cordé imprimé, taille élasticisée et 2 poches sur les côtés. Couleurs variées dans les grandeurs 2-6x.

Vêtements à prix d'économie pour hommes et garçons !

CHEMISES pour garçons
- BLANCHES
- BLEUES
- MENTHE

$1.00

Broadcloth de coton "Sanforized" et tissé serré, de couleurs blanche, bleue et menthe. Manches longues, poignets à bouton, col mi-rigide à pointes courtes et poche à la poitrine. Encolures 11½ à 14½. Une belle aubaine !

PULLOVERS pour hommes
2 pour $1

Cotonnade à fines côtes, manches longues et encolure ronde. Rayures variées. Grandeurs petites, moyennes et grandes. Pour hommes et garçons.

CAMISOLES et CALEÇONS
2 pour $1

A. Camisoles cotonnade à tricot entrecroisé à manches courtes et encolure ronde. Caleçons genre boxeur à taille élasticisée, en cotonnade imprimée "Sanforized", dans les grandeurs pour hommes P.M.G. Caleçons blancs, bleus, verts, rouges.

Camisoles à encolure et emmanchures tubulaires d'un ajustement parfait. Caleçons à devant double et taille élasticisée, et ouvertures aux cuisses. Qualité "Grandtex" et "Hygenized".

MULES

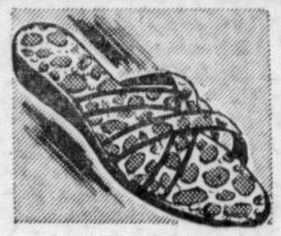

seulement $1.00

Fabrication experte en vue d'un plus grand confort et d'un plus long usage. Semelles plate-forme en caoutchouc et talons élevés. Courroies s'entrecroisant. Blanc, rouge ou noir à motifs or. Grandeurs P.M.G.

FOULARDS EN NYLON
REG. 59¢
2 pour $1

Plusieurs jolis motifs au choix. Nylon lavable demandant peu d'entretien. Environ 12" x 42". Choisissez la couleur qui s'harmonise à celle de vos gants ou de votre chapeau.

CULOTTES de COTONNADE
SPECIAL
4 pour $1

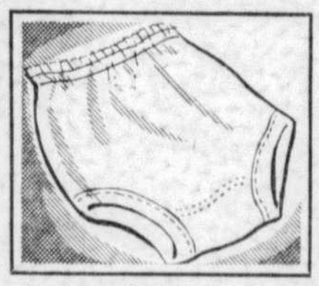

Mailléees, à rayures soie et en balbriggan de coton dans le lot. Elastique à la taille et larges ouvertures à l'entrée des jambes. Quelques-unes garnies de dentelle. Blanches seulement. Tailles 8 à 14 pour jeunes filles.

CHAUSSETTES EXTENSIBLES
REG. 39¢
3 paires $1

Bonne qualité qui résistera à l'usage et à maints lavages. Haut élasticisé, Nylon extensible, pointures pour dames 9-11. Blanc, rose, bleu poudre, jaune, rouge, etc.

CHAUSSETTES pour les JEUNES
REG. 29¢
4 paires $1

Faites provision à ce bas prix. Tout nylon extensible et haut élasticisé. Pour pointures 6-8½. Choix de blanc, rouge, marine, rose, bleu, jaune.

CHAUSSETTES pour ENFANTS
REG. 25¢
5 paires $1

Bonnes chaussettes d'une durabilité à toute épreuve pour enfants. Nylon extensible, lavable, pour pointures 4-6½. Haut élasticisé. Choix de blanc, jaune, marine, rouge, rose et bleu ciel.

5 super valeurs SEULEMENT $1.00 CH.

EGOUTTOIRS D'EVIER
Rég. 1.39 $1
Egouttoir en polyéthylène à surface striée. Environ 19" x 15". Rouge, jaune, blanc, etc.

BOLS A MELANGER
Rég. 1.19 $1
Ensemble de bols tout-usage en polyéthylène incassable. 4 dimensions pratiques. Couleurs variées.

CUVETTE PRATIQUE
Rég. 1.29 $1
Cuvette en polyéthylène, pratique pour le lavage de la vaisselle ou autres travaux ménagers. Couleurs variées.

PANIER A BUANDERIE
Rég. 1.49 $1
En polyéthylène épais et durable, perforé, pour lavage sec ou humide. Environ 17½ x 9¾ pouces. Couleurs variées.

Ensembles pour peinturer
Rég. 1.29 $1
Ensemble comprenant plateau de métal et rouleau à poils rigides. Un ensemble de qualité remarquable qui vous donnera un long usage.

UNITED
REPUTE POUR LES MEILLEURES VALEURS

1809, MONT-ROYAL, EST
3845, ONTARIO, EST
6565, ST-HUBERT
3795, N.-DAME, OUEST
4830, WELLINGTON, VERDUN
950, N.-DAME, LACHINE

AUSSI EN VENTE A NOS CENTRES D'ACHATS DE DORVAL, ST-MARTIN ET VILLE J.-CARTIER

- ST-HYACINTHE
- ST-JEAN
- VALLEYFIELD
- GRANBY
- SHERBROOKE
- DRUMMONDVILLE
- JOLIETTE
- SHAWINIGAN
- SOREL
- RIMOUSKI
- QUEBEC
- JONQUIERE
- CHICOUTIMI
- OTTAWA, ONT.
- ST. JOHN, N.-B.

TÉLÉCRITIQUE

Interrogé récemment à l'émission "Edition spéciale" monsieur Lionel Daunais a répondu sensément, ce qui est dans ses habitudes, car il n'a pas la réputation de parler à travers son chapeau. L'une de ses réponses vaut qu'on la retienne, qu'on y réfléchisse, qu'on la médite, enfin qu'on y revienne. Elle est d'un artiste qui a consacré sa vie au spectacle, donc qui le connait, et qui a su faire une carrière plus qu'honorable. Commentant la situation de l'opérette à Montréal, monsieur Daunais a déclaré, répété même, que le budget d'une télévision consacrée à une opérette suffirait à faire vivre une troupe durant toute une saison. Or, ce que monsieur Daunais dit de l'opérette se peut dire aussi du théâtre. Certains budgets dont disposent certains téléthéâtres dépassent les $50,000, les $60,000. On imagine facilement l'aide pécuniaire qu'un tel budget apporterait à nos troupes de théâtre, qui sont toujours en état de crise permanente, crise qui, comme toute crise, en est une de budget. Nous ne doutons pas un seul instant que nos troupes n'acceptent que leur spectacle soit télévisé. D'ailleurs, il est arrivé que certains téléthéâtres ont été repris à la scène. Il serait plus logique que les pièces de théâtre fussent reprises à la télévision. Il y aurait là une entente à conclure, un accord à signer, à tout le moins, une démarche à tenter, et qui en vaut la peine. Les sports sont télévisés. Pourquoi pas nos pièces de théâtre ? Monsieur Lionel Daunais a sans doute trouvé la solution la meilleure à nos crises d'opérette et de théâtre.

Paul TOUPIN

Devant le BGR

Disputes entre sociétés rivales de la Gaspésie

OTTAWA. (PC) — Une bonne partie de la séance tenue, hier, par le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion a été consacrée à des requêtes présentées par des sociétés intéressées à l'expansion de la radio et de la TV en Gaspésie et sur la Côte nord.

Une dispute a éclaté entre les représentants du poste CKBL-TV, de Matane, et de la Télévision Transgaspésienne Incorporée, société rivale, au sujet d'un bail que le gouvernement du Québec aurait refusé de consentir à CKBL. Un porte-parole de la Transgaspésienne, qui a sollicité la permission d'établir un poste de télévision à Ste-Anne-des-Monts, a accusé CKBL d'avoir fourni des renseignements erronés, en février dernier, en vue d'obtenir du BGR l'autorisation d'installer son nouveau transmetteur à l'est du Mont Logan. La Transgaspésienne a soutenu que, pour sa part, elle a obtenu tous les documents nécessaires à l'installation de son transmetteur sur le mont Cartier, à 30 milles du mont Logan.

Le président du BGR, M. Andrew Stewart, a déclaré aux représentats de CKBL qu'ils devront revenir devant le BGR s'ils n'obtiennent pas l'autorisation du Québec.

M. Stewart a par ailleurs critiqué la Transgaspésienne dont la prévision des recettes lui fait douter de la rentabilité de l'entreprise.

Le BGR a aussi pris connaissance d'un projet de l'Association Radio Côte-Nord, qui

Voir LE BGR en page 67

LES MOTS CROISÉS

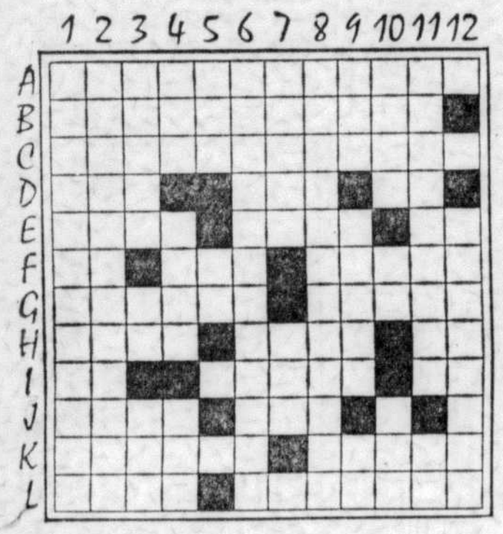

HORIZONTALEMENT

A.—Auteur fécond mais dépourvu de talent.
B.—On appelait ainsi les courtiers en valeurs mobilières.
C.—Qui émet des rayons lumineux sans chaleur.
D.—En Angleterre, est fabriquée avec du malt peu torréfié. — Exhale une forte odeur de. — Voyelle doublée.
E.—Victoire de Napoléon sur les Prussiens en 1806. — Dispose pour prendre une proie. — Lac africain.
F.—Serpente dans le pré. — Levée au jeu de cartes. — Brisa.
G.—Pas contestés. — Marcherais. — H. En faire le pied, c'est attendre longtemps à la même place. Le répondre c'est consentir à une chose. — Mesure itinéraire chinoise.
I.—Romains. — Transforme une plaque de verre en glace. — Fin de participe.
J.—Il admire sottement tout ce qui est en vogue. — Elle est entourée d'eau.
K.—Expression musicale italienne qui s'abrège en "ten". — Dans le nom d'une parisienne célèbre par son esprit et sa beauté (1620-1705).
L.—Famille italienne qui gouverna longtemps Ferrare, Modène et Reggio. — Il donne aux actes ou contrats un caractère d'authenticité.

VERTICALEMENT

1.—Spécialiste d'une science qui répand la lumière.
2.—Anciennenes boucles à feu.
3.—Panse. — Obtenu. Possédent.
4.—Rivière de l'Asie centrale, tributaire du lac Balkach. — Rugueux. — Avalée.
5.—Jus de la treille. — Article.
6.—Celle d'un pansement est indispensable pour éviter tout apport microbien.
7.—C'est un moyen d'en sortir. — Etait dit sacré ou divin pour désigner l'épilepsie.
8.—Signifie pour les ouvriers : vacances forcées.
9.—Général sudiste. — Tranche de poisson. — Affirmation allemande.
10.—Fleuve irlandais. Possessif. — Qui en porte déteste les tissus imprimés.
11.—Sert aux usages de la vie courante. — Son livre est couvert de signatures. —
12.—Qui a rapport à des endroits reposants.

Solution demain

Solution du dernier problème

CFTM-TV 10

JEUDI, 13 AVRIL:

6 h. 00 — TELE-METRO
magazine-variété avec Jacques DesBaillets et Claude Séguin

7 h. 00 — MONSIEUR LE MAIRE
Me Jean Drapeau parle aux citoyens de Montréal sur le ton de la conversation

7 h. 30 — MA FEMME ET MOI
téléroman quotidien de Pierre Dagenais avec Jean-Pierre Masson et Nini Durand

8 h. 30 — CINEMA KRAFT
"Sans lendemain" drame avec Edwige Feuillère, Georges Rigaud, Mady Berry et Pauline Carton

10 h. 00 — 10 SUR 10
avec les animateurs Jean Duceppe et Réal Giguère

TARZAN

MOCO

PHILOMENE

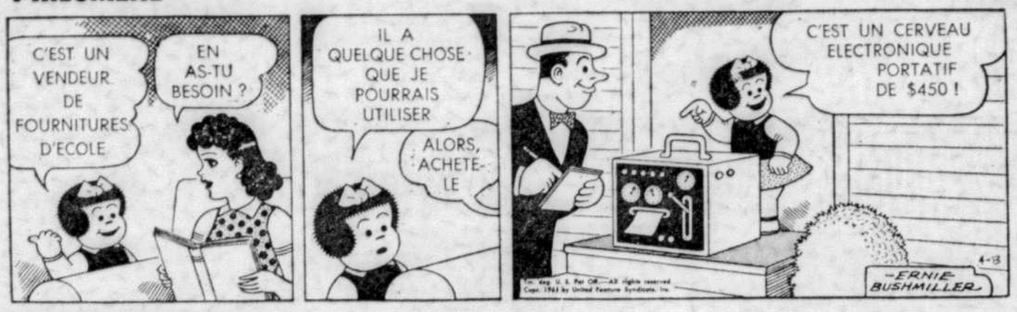

PILOTE TEMPETE

LE SURHOMME

LE FANTOME

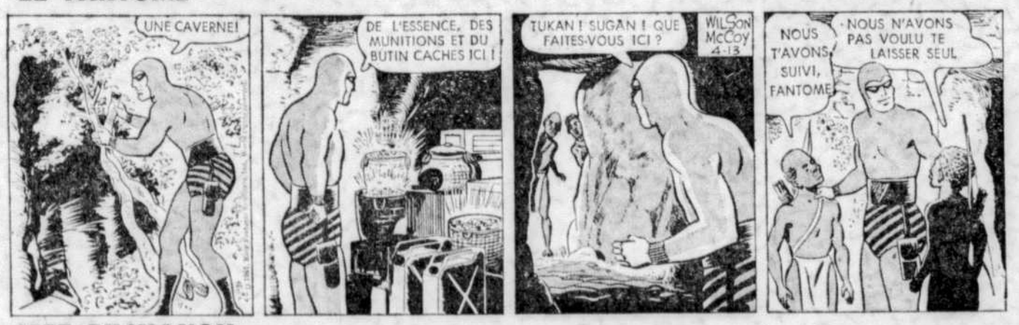

JEFF BUCHANON

LE PAPA DE LILI

LARRY BRANNON

MON ONCLE

À LA TV

2—CBFT : Montréal 5—WPTZ: Plattsburgh 8—CJSS : Cornwall
3—WCAX : Burlington 6—CBMT : Montréal 10—CFTM : Montréal
4—CFCM : Québec 7—CHLT : Sherbrooke12—CFCF : Montréal

JEUDI

4:00 P.M.
2, 4: Bobino
3: Brighter Day
5: NBC Women Special
6, 8: Cartoons
7: Cinéfeuilleton
10: Nouvelles
12: Annie Oakley

4:15 P.M.
3: Secret Storm
7: Actualité féminine
10: Ciné-Revue

4:30 P.M.
2, 4, 7: La Boite à surprise
3: The Edge of Night
5, 8: Junior Roundup
10: Magazine de la femme
12: Surprise Party

5:00 P.M.
2, 4, 7: Le Grand Duc
3: Popeye the Sailorman
5: Rocky and His Friends
10: Nouvelles, La Boutique de M. Nicola

5:15 P.M.
3: Casey Jones

5:30 P.M.
2: L'Enfant du cirque
4: Le dernier des Mohicans
5: Cartoon Carnival
6,8: Roy Rogers
7: Gene Autry
10: Les P'tits bonshommes
12: The Three Stooges

5:45 P.M.
3: Music Country Style
12: Carte Blanche

6:00 P.M.
2: Edition métropolitaine
3: Headlines
4 : Musique en dinant
5, 8: News, Sports
6: Bachelor Father
7: Ti-Blanc Richard
10: Télé-métro
12: Sports

6:15 P.M.
2: Nouvelles sportives
3: World of Sports
8: Dateline Seaway Valley
12: Carte Blanche

6:25 P.M.
2: Ce soir
10: Météogramme

6:30 P.M.
2: Histoire à suivre
3: News
4, 7: Nouvelles
5: Cartoon Carnival
6: Metro
8: "Indian Scout"
10: Nouvelles
12: News

6:45 P.M.
2: Téléjournal
3: Doug Edwards
4: Cinéfeuilleton
5: Huntley, Brinkley
6: News, Sports
7: Météo, Sports
10: Sport-images
12: Carte Blanche

6:55 P.M.
10: Sur le bout du banc

7:00 P.M.
2: Carrefour
3: Jim Backus Show
4: Nouvelles sportives
5: Bugs Bunny
6: Seven-O-One
7: Les 3 Notes
10: M. Jean Drapeau
12: The Rifleman

7:15 P.M.
4: Panorama
10: Ciné-roman

7:30 P.M.
2: Cinéfeuilleton
3: Ann Sothern Show
4: Revers de la médaille
5 : The Third Man
6: Sea Hunt
7: Faites-le vous-même
10: Ma femme et moi
12: "Imperfect Lady"

7:45 P.M.
2: Vu
4, 7: Lucille Dumont
10: Intimité

8:00 P.M.
2, 4, 7: Clé de sol
3: Angel
5: Donna Reed Show
6, 8: Live A Borrowed Life
10: Théâtre du mystère

8:30 P.M.
2, 4, 7: Filles d'Eve
3: Zane Grey Theater
5: Bat Masterson
6, 8: Checkmate
10: "Sans lendemain"

9:00 P.M.
2,4,7: Rendez-vous avec Michelle
3: Gunslinger
5: Bachelor Father

9:30 P.M.
2,4,7: G.M. vous invite
5,6: Ernie Ford Show
8: "Spy In Black"
12: Naked City

10:00 P.M.
2,4,7: Joindre les deux bouts
3: CBC Reports
5: You Bet your Life
6: Tightrope
10: Dix sur dix

10:30 P.M.
2,4,7: Histoire d'amour
5: Manhunt
6: Let's Face It
12: Pulse

10:45 P.M.
10: Nouvelles

11:00 P.M.
2,4,7: Téléjournal
3, 5, 6, 8: News
10: Sports, météo
12: "Valley of Song"

11:15 P.M.
2,4: Nouvelles sportives
3: Laurentian Ski Guide
5: Jack Paar Show
6: Viewpoint
7: News Round-up
8: Hour Final
10: "Le numéro fatal"

11:22 P.M.
2,4: Commentaire
6: Final Edition

11:30 P.M.
2: Lutte
3: "In Name Only"
6: "The Strangers"
7: "Last Warning"
8: "Swing your Lady"

12:30 A.M.
12: News, Sports, Meditation

VENDREDI

CBFT — Canal 2
P.M.
1:00—Musique
1:55—Téléjournal
2:00—Long métrage : "Le voiturier au mont Cenis"
3:30—Bonjour, madame
4:00—Bobino
4:30—La Boite à surprise
5:00—Sir Lancelot
5:30—Au bout du monde
6:00—Edition métropolitaine

CFCM — Canal 4
P.M.
12:50—Vie de l'Eglise
12:55—Nouvelles
1:10—Parlons sport
1:15—Siège réservé
2:45—Fémini-thé
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La Boite à surprise
5:00—Sir Lancelot
5:30—Capitaine Tombola
6:00—Musique en dinant
7:00—Les nouvelles
7:07—Nouvelles
7:15—Ciné-Revue
7:30—Vie de l'Eglise
7:35—Nouvelles
7:45—Le Grand Duc
8:00—Le monde aujourd'hui
8:30—Les Cinq Dernières minutes
9:00—Nouvelles
9:05—Météogramme
9:30—Histoire à suivre
9:45—Nouvelles
10:00—Cartoon Carnival
10:30—Metro
10:45—"Indian Scout"
11:00—Nouvelles
11:15—News
11:30—Sports
11:45—Météo
11:50—Mot de la fin

CHLT — Canal 7
11:00—L'Heure de Pierrot
P.M.
12:00—L'Anglais télévisé
12:30—CBC News
12:45—Première édition
1:00—Pot-pourri féminin
1:30—Cinéfeuilleton
2:00—Long métrage : "Street with no name"
3:30—Bonjour, madame
4:00—Cinéfeuilleton
4:30—La Boite à surprise
5:00—Sir Lancelot
5:30—Poney Express
6:00—Melody Ranch
7:00—Les 3 Notes
7:15—Ciné-Revue
7:30—Histoire à suivre
7:45—Nouvelles
8:00—Cartoon Carnival
8:30—Metro
8:45—"Indian Scout"
9:00—Nouvelles
9:30—Sports
9:45—Météo
10:00—Cartoon Carnival
10:30—Metro
10:45—"Indian Scout"
11:00—Nouvelles
11:15—News
11:30—Sports
11:45—Météo
11:50—Mot de la fin

CFTM — Canal 10
P.M.
4:07—Nouvelles
4:15—Ciné-Revue
4:30—La cuillère à Pot
5:00—Nouvelles
5:05—La boutique de M. Nicola
5:30—Les P'tits Bonshommes
6:00—Télé-métro

RADIO

AU CADRAN FM : CKVL-FM 96.9 mc. — CBF-FM 95.1 mc. CBM-FM 100.7 mc. — CFCF-FM 106.2 mc.
AU CADRAN AM : CKAC 730 — CBF 690 — CBM 940 — CFCF 600 CJAD 800 — CKVL 850 — CKGM 980 — CJMS 1280

JEUDI

5:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Jeu de dames
CBF—Métro-magazine
CKVL— Hit Parade
CKVL-FM—Musique de Vienne
CJMS—Nouv., Léo Lebel
CBM—News, Tempo
CFCF—Gerry Herbert
CJAD—News—M. Stephens
CKGM—News, Pops

5:30 P.M.
CKVL-FM—Musique de scène
CKGM—News
CJAD—News-Mike Stephens

5:45 P.M.
CBF—Sur nos ondes
CJMS—Serge Bélair
CBM—It Seems To Me

6:00 P.M.
CKAC — Nouv. — Musique
CBF—Radio-journal
CKVL-FM—Concerto
CJMS—Angélus, Nouv. Serge Bélair
CFCF—Dean Kaye News
CBM—News — Parliamentary Report
CJAD—News and Stock Quotations — L. Roberts

6:15 P.M.
CKAC—Dans l'creux de l'oreille
CBF—Le monde aujourd'hui
CJMS—Editorial
CKVL—Sports - Hit Parade
CJAD—Sports — Al Cauley
CFCF—Entertainment Guide
CBM—Byline

6:20 P.M.
CKAC—Forum des sports
CBM—Roving Reporter
CJAD—Danny Gallivan

6:25 P.M.
CBF—Nouvelles sportives

6:30 P.M.
CKAC—Le monde ce soir
CKVL-FM—Les cordes qui chantent
CBF—Présence missionnaire
CKGM—News
CFCF—Sportsreel
CBM—Rawhide
CJAD—Mike Stephens

6:40 P.M.
CKAC—Commentaires

6:45 P.M.
CKAC—On veut savoir
CJMS—Gagnante club ménagères
CKVL—Nouv., Hit Parade
CKGM—Feature
CJMS—Serge Bélair
CBM—Continental Kitchen
CFCF—Bob Dell Show

7:00 P.M.
CKAC—Le rosaire
CBF—Psychologie
CKVL-FM—Radio-Concert
CBM-FM—Résumé — News
CJMS—Nouv. Hi-Fi Club
CKGM—News, Pops
CBM—The Goon Show
CJAD—News-M. Stephens
CFCF—Bob Dell Show

7:15 P.M.
CKAC—Variétés
CBM-FM—Divertissements

7:30 P.M.
CKAC—Bella Musica
CBF—Place publique
CKVL-FM—Compositeurs célèbres
CJMS—Nouv. — C. Dumont
CBM—Accent on Quebec
CKGM—News, Feature
CJAD—Hi-Fi Club

7:45 P.M.
CJMS—Nouvelles sportives
CJAD—News, Sports

8:00 P.M.
CKAC—Nouv. - Evénements
CBF—Festivals européens
CKVL-FM—Arthur Fiedler
CJMS—Nouv. — Montréal ce soir
CKVL—Hit Parade canadien
CBM-FM—Festivals européens
CFCF—Assignment
CKGM—News — Feature
CJAD—Italian Festival
CBM—Soundings

8:10 P.M.
CKAC—Club sportif

8:30 P.M.
CKAC—Gordon Fleming et son trio
CKVL-FM—Chefs-d'oeuvres de France
CBM—Citizens' Forum
CJAD—Adventure in Music
CKGM—News
CFCF—Parliament Hill

8:45 P.M.
CKGM—GM-PM
CKVL—Ce soir à Ottawa
CJMS—C. Dumont

9:00 P.M.
CKAC—Nouv., Le Bel de nuit
CKVL—Piano Quiz
CKVL-FM—Ce soir à l'opéra
CJMS—Nouv. — Les Echos de ma ville
CJAD—Adventure in Music
CKGM—News — Editorial
CFCF—Late Show
CBM—Variety Showcase

9:10 P.M.
CJAD—Denny Vaughan

9:30 P.M.
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Nouv. Yvan Leclerc
CKGM—News — Feature
CJAD—Continental Concert

10:00 P.M.
CKAC—Nouv., Le Bel de nuit
CBF—Radio-journal
CJMS—Nouv. — Les Echos de ma ville
CJAD—News, Sports, Starlight Concert
CFCF—Late Show
CKGM—Dave Boxer
CBM-FM—Clavier
CBM—National News

10:15 P.M.
CBF—Commentaires
CKGM—Golden Music

10:30 P.M.
CKAC—Le Bel de nuit
CBF—Revue des Arts et des Lettres
CKVL—Prière du soir — Bonsoir mes amis
CBM—Eventide
CBM-FM—Revue des arts et des lettres
CKGM—Opera Mind
CJMS—Echo — Opinion des auditeurs. — Nouv.

10:45 P.M.
CKAC—Revue des nouvelles
CBF—Nouvelles sportives
CKVL—Nouvelles
CJMS—Sportorama — Echos Question par les auditeurs

11:00 P.M.
CKAC—Bonsoir les sportifs
CBF—Les plus beaux disques
CKVL-FM—Musique de Mozart
CJMS—Nouv. — Festival de la danse
CKVL—Bonsoir mes amis
CBM-FM—Nouv. — Concert
CBM—Nocturne
CKGM—News
CJAD—The World Tonight
CFCF—News, Sports Late Show

11:10 P.M.
CKAC—Le Bel de nuit

11:15 P.M.
CKVL—Sur la scène de l'actualité
CKGM—Golden Music
CJAD—Joe Suchar
CFCF—Late Show

11:30 P.M.
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Concerts
CBM—Music Diary
CFCF—Bridge To Dreamland
CKGM—News — Golden Music
CJAD—All Thru the Night

12:00 MINUIT
CKAC—Nouv. — Le Bel de nuit
CBF—Nouv. — Concert
CJMS—Nouv., Sportorama Jusqu'à l'aube
CBM—News — Concert
CKVL-FM—Symphonie
CKVL—All Nite Boys
CJAD—News, "All Thru the Night"
CFCF—Bridge To Dreamland
CKGM—Dick Varney — Feature
CBM-FM—Fermeture

1:00 A.M.
CKAC—Nouv. - La pensée du soir, Fermeture
CBF—Fermeture
CBM—Fermeture
CKVL-FM—Récital de chant

VENDREDI — CKAC

A.M.
5:55—Nouvelles
6:00—La messe du jour
6:30—Les manchettes
6:33—Bon matin avec Gabi Drouin
7:00—Nouvelles, Bon matin
7:25—Les sports avec...
7:30—Les manchettes
7:35—Bon matin avec Gabi Drouin
7:45—Le quart d'heure de l'Oratoire
8:00—Les nouvelles canadiennes
8:05—Les nouvelles internationales
8:10—Paul Dorval
8:15—Bon matin avec Gabi Drouin
8:30—Les manchettes
8:35—Bon matin avec Gabi Drouin
9:00—Bulletin de nouvelles
9:05—Du "pep" avec Duceppe
10:00—Les manchettes
10:03—Un "peu" de tout
11:00—Bulletin de nouvelles
11:05—La revue de Michel Noël
11:30—Le grand argentier
11:45—La revue de Michel Noël
11:55—Devinette

P.M.
12:00—L'Angélus, Nouvelles
12:05—Ici Pierre Chouinard
12:30—Coeur à coeur
12:45—Ici Pierre Chouinard
1:00—Les nouvelles canadiennes
1:05—Les nouvelles internationales
1:10—$50 par jour
1:20—Du "pep" avec Duceppe
2:00—Les manchettes
2:05—A & P vous appelle
2:30—Chansons d'amour
3:00—Nouvelles, R.S.V.P.
4:00—Nouvelles, Les événements sociaux
4:30—Radio Sacré-Coeur
4:45—Une vedette chante
4:50—Votre médecin vous parle
4:55—Une vedette chante

VOTRE HOROSCOPE

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LE 14 AVRIL : Les enfants nés en ce jour jouissent d'une bonne santé. Leur sens de l'autorité et de l'obéissance les favorise. Leur douceur et leur docilité les font aimer de tous ceux qui les approchent, particulièrement leurs parents et maitres. Mais il importe que l'affection qu'on leur porte ne soit pas aveugle.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril) — Une atmosphère d'agitation n'est guère favorable au commerce. Vous vous exposez à trop chercher à plaire pour vous faire aimer. Ne tombez pas dans ce travers. Une indifférence bien calculée servira mieux vos projets en amour.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai) — Si vous êtes encore libre, une rencontre fortuite fera sur vous une impression. Ce sera la source de discussions avec vous-même. Efforcez-vous de voir clair dans votre coeur troublé. Votre santé est bonne dans l'ensemble, mais ne vous surmenez pas.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — Une atmosphère bienveillante facilite les rapports avec l'entourage et les amis du dehors. Aucun événement important dans votre vie sentimentale pour le moment, mais votre patience sera récompensée. Votre santé est florissante.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet) — Dans votre signe, le pronostic n'est favorable que pour les affections déja éprouvées. Méfiez-vous de la nouveauté dans le domaine sentimental. Vous êtes très en forme; vous le serez davantage si vous résistez à certains excès de gourmandise.

Le Lion (du 22 juillet au 21 août) — Journée incertaine en affaires, il vous faudra du doigté pour éviter les complications. Vous vivez près de personnes très sympathiques, mais vous éprouverez quelques soucis d'amour. Il n'y a pas lieu de vous inquiéter de votre santé.

La Vierge (du 22 août au 22 sept.) — Vous serez chanceux en amour parce que vous y êtes peu vulnérable ; vous avez en effet la tête bien plantée et ne considérez pas la vie comme un roman. Si vous êtes dans les affaires, elles seront lentes à démarrer et s'animeront dans la soirée.

La Balance (du 23 sept. au 22 oct.) — Votre foie se rappellera à votre attention aujourd'hui. Ne négligez pas l'avertissement et ainsi vous pourrez éviter une crise. Il faudrait aussi surveiller toute saute d'humeur, surtout avec la personne aimée.

Le Scorpion (du 23 oct. au 21 nov.) — Les occupations à la maison vous semblent dénuées d'intérêt. Autour de vous tout prend une tournure chaotique, désordonnée. Réagissez vite, il n'en tient qu'à vous. L'être aimé vous appuiera dans vos projets.

Le Sagittaire (du 22 nov. au 21 déc.) — Evitez aujourd'hui toute discussion et détournez la conversation. Si, dans vos relations sentimentales, vous remarquez une froideur sans raison, ne cherchez pas à provoquer une explication. Vos occupations vous apportent du réconfort.

Le Capricorne (du 22 déc. au 20 janv.) — Les nuages qui obscurcissaient votre ciel sentimental se dissipent et vous renaissez à de nouveaux espoirs. Vous projetez un petit voyage ? Faites-le avec quiétude, mais vous ne sauriez être trop prudent.

Le Verseau (du 21 janv. au 19 fév.) — Persistance d'une fatigue anormale. Elle vous éprouve surtout le matin, puis se dissipera peu à peu au cours de la journée. Témoignez plus de sympathie envers l'être qui vous est cher ; il pourrait en résulter une amitié durable.

Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — Vous trouverez dans votre entourage des gens toujours prêts à vous obliger. Il est probable que vous n'avez pas ce qu'on appelle une forte santé. Vous êtes sujet à toutes sortes de petits malaises ; supportez les avec plus de courage.

Exploiter le touriste doit cesser
--M. L. Bertrand

QUEBEC. (J. M.) — "Nous sommes informés que les touristes sont, dans certains milieux et dans certaines régions, largement exploités; si la présente situation persiste, il faudra demain adopter des lois rigoureuses. Le propriétaire d'hôtel, d'auberge ou de motel, qui profite des circonstances pour encaisser plus qu'il ne devrait, nuit personnellement à toutes les entreprises vivant du tourisme, et il est indispensable de le mettre à la raison".

Cet avertissement et cette menace ont été formulés hier par M. Lionel Bertrand, secrétaire de la province, à la Chambre basse.

— "J'estime aussi, a-t-il ajouté, que le moment est venu où un détenteur de permis de la régie des alcools doit comprendre que l'autorisation qu'il a obtenue lui a été donnée non pas spécialement pour faire de l'argent avec son bar, mais aussi pour offrir à la clientèle une cuisine de choix, reflet de l'hospitalité du Québec".

Le député de Terrebonne conclut.

"Il importe d'aider le touriste et de le bien recevoir pour la bonne raison que celui qui passe, ne reviendra peut-être jamais s'il se voit exploité. Nous avons une réputation collective à garder, la réputation de la province . . ."

M. Bertrand fait observer que le "service de l'hôtellerie", relevant du ministère de l'Industrie et du commerce, prendra d'ici peu des mesures dans l'intérêt de l' "entière collectivité touristique".

Le classement des hôtels et des établissements du même genre devrait être fait le plus rapidement possible, poursuit le secrétaire de la province.

Toronto envahi par la pègre des Etats-Unis

TORONTO. (UPI PC) — Après avoir disparu de la circulation depuis samedi dernier, Max Bluestein, bien connu dans les milieux interlopes de la ville reine, s'est présenté, hier matin, aux quartiers généraux de la police, 15 heures après le début des recherches qui ont été menées par toute la ville.

Bluestein a donné pour raison de sa disparition qu'après avoir été sauvagement battu dans une taverne de Toronto, il avait préféré se mettre à l'ombre pendant quelques jours.

Bluestein aurait été victime de manoeuvres d'intimidation de la part d'une bande adverse, voulant s'emparer des intérêts sur le jeu, jusque-là détenus par un groupe de gangsters de bonne souche torontoise. Depuis quelques semaines, en effet, la police a cru s'apercevoir de la présence de plusieurs représentants de la pègre américaine dont le nombre va grandissant de jour en jour.

Au moment où Bluestein se faisait rosser, plus de 100 personnes se trouvaient dans la taverne, mais toutes ont refusé — par crainte de représailles, sans doute — de prêter leur témoignage à la police.

Un membre du "milieu", bien informé, semble-t-il, aurait déclaré à un journaliste : "Faites quelque chose avant qu'il soit trop tard, car, s'ils se mettent tous à rappliquer, ça va faire du pétard".

Elections à la mairie de Hull

HULL. (CP) — Deux candidats ont brigué les suffrages à la mairie de la ville de Hull, lors de la mise en nomination, hier, pour les élections municipales de mercredi le 19.

Il s'agit du maire Armand Turpin, sortant de charge, qui défendra son siège contre l'ancien conseiller Lionel Emond, qui affronte l'électorat pour la troisième fois à la mairie.

Six des quatorze conseillers ont été réélus par acclamation.

MORRIS'S
SLOE GIN
pour préparer des breuvages au goût différent!
LE PLUS EN DEMANDE AU CANADA!

CE SOIR 9 h. 30
"NAKED CITY"
LE CANAL
12

LE CINQUANTENAIRE D'UNE POLITIQUE

VOUS PAYEZ MOINS CHEZ Woodhouse

...et vous avez tellement plus!

MAGASINEZ LE JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 HEURES P.M.

Jamais auparavant...un ensemble pour 3 pièces, de style Scandinave, complet avec téléviseur, au bas prix de 859.50

Vous payez seulement $9 par semaine!

ENSEMBLE de CHAMBRE à COUCHER, 12 MORCEAUX comprend un grand bureau triple à 9 tiroirs, surmonté d'un miroir encadré vertical, une commode à 4 tiroirs et un lit à panneaux pleins. Fini noyer scandinave. Matelas à ressorts "Premier" par "Simmons". Sommier à lames. Deux oreillers remplis de plumes, fabrication "Simmons". Grandeur : 17" x 25". Couvre-lit en chenille de coton, complètement lavable. Dimensions : 90" x 100". Deux lampes de boudoir avec garniture cuivrée. Deux abat-jour en "Skintex" lavable de 9", décoré d'une bande tressée.

ENSEMBLE DE CUISINE, 123 MORCEAUX se compose d'une table à dessus "Arborite", 36" x 48", s'allongeant à 60" à l'aide d'un panneau séparé de 12". Quatre chaises bien rembourrées. Service à vaisselle anglaise "Delphic" de 52 morceaux pour 8 personnes. Motifs floraux. Coutellerie, 34 morceaux, en acier inoxydable de style danois moderne. Huit couteaux, 8 cuillers à thé, 8 cuillers à soupe, 8 fourchettes, cuiller à sucre et couteau à beurre... Verrerie, 32 morceaux. Verres taillés à la main, motif feuille.

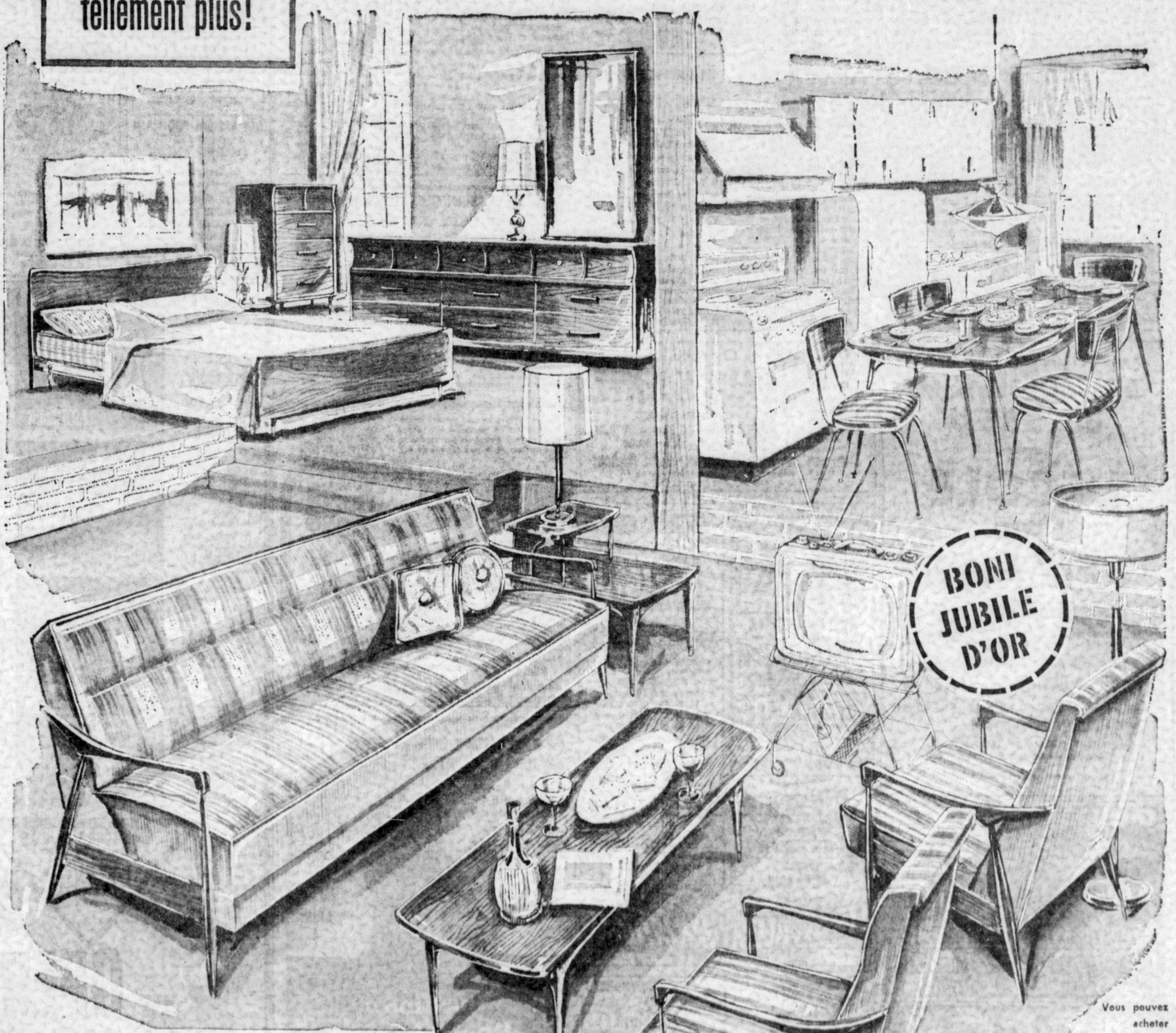

Vous pouvez acheter séparément tout article, mobilier ou ensemble.

ENSEMBLE DE VIVOIR, 12 MORCEAUX, consiste d'un mobilier davenport (sofa transformable avec compartiment de literie à la base, berceuse pivotante et fauteuil régulier, coussins de siège en "Polyfoam"). Revêtement de tissu durable dans une variété de teintes. Table à café et table étagère, construites en orme canadien dans un fini brun noix. Lampe de table et lampe de plancher à 3 degrés d'éclairage. Tige carrée à rainures en noyer sur base cuivrée. Deux abat-jour. Deux coussins en corduroi et velours, rembourrés de caoutchouc-mousse. Téléviseur "Fleetwood" portatif 17" sur base cuivrée à roulettes compris comme **BONI SPECIAL!**

Tel que décrit et illustré

JUBILE D'OR WOODHOUSE 50 1911-61

PAS DE MEILLEUR TEMPS POUR ACHETER DES MEUBLES ET APPAREILS ELECTRIQUES... ET PAS DE MEILLEURS MODES DE PAIEMENT!

AUCUN DEPOT REQUIS
JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER
(Taxe de vente payable à l'achat)

WOODHOUSE... A L'AVANT-GARDE DE L'AMEUBLEMENT DEPUIS 1911

VOUS POUVEZ GAGNER UN RADIO!
Un radio "Fleetwood" de grande valeur sera donné chaque samedi au magasin, gracieuseté du poste C-K-V-L, 850 à votre cadran. Soyez à l'écoute pour de plus amples détails.

Woodhouse
105 ouest, rue STE-CATHERINE
(coin St-Urbain, avoisinant l'emplacement de la salle de concert)
TEL. VI. 5-9261
STATIONNEMENT GRATUIT au Town Parking Ltd., sur la rue Clark au sud de Ste-Catherine ouest. Présentez votre reçu à notre vendeur
Aussi disponible au 3913, rue Wellington — PO. 6-2343

Spectacles et Concerts

HORAIRES

Théâtres

LE THEATRE DES AUTEURS: (Théâtre-Club) : Quatre pièces canadiennes : 8.30.

STELLA : "Les petites têtes" : 8.30 Le dimanche à 2 h. 30 et 7 h. 30.

TNM : "Chacun sa vérité" : 9 h.

Cinémas

ALOUETTE : "Spartacus" : 1.30, 8 h.

BIJOU : "Les affreux" : 12.30, 3.43 6.46, 10.10; "Tentation" : 1.55, 5.17, 8.40.

CANADIEN et PLAZA : "Fortunat": 12.30, 3.30, 6.35, 9.40; "Le mal des autres" : 2.30, 5.35, 8.40.

CAPITOL : "All in a Night's Work": 10.40, 12.50, 3.05, 5.20, 7.35, 9.50.

CHAMPLAIN : "Qu'est-ce que maman connait à l'amour" : 12, 3.25, 6.50, 10.05; "La tour des ambitieux" : 1.41, 5.03, 8.25

CHATEAU, EMPRESS, GRANADA, PAPINEAU, RIALTO, SAVOY, ROSEMONT : "Butterfield 8": 2.20, 6., 9.40; "Where the Boys Are" : 12.40, 4.15, 7.55.

ELECTRA : "L'Ange sale" : 1.51, 5.08, 8.25; "Tigre du Bengale": 12.10, 3.27, 6.44, 10.01.

ELYSEE : 3 h., 6 h. et 9 h. le dimanche, 6 h. et 9 h. en semaine. A l'affiche : "Aparajito", "Moonbird".

FRANCAIS : "Le Cavalier à l'armure d'or" : 12.15, 3.25, 6.30, 9.40; "Le Destin d'une enfant perdue" : 1.55, 5.05, 8.15.

IMPERIAL : "7 Wonders of the World" : 8.40; le dimanche à 7.30; matinées à 2 h. les samedi dimanche et mercredi.

KENT : "Wild Strawberries" : 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

LOEW'S : "World of Suzie Wong": 10, 12.15, 2.30, 4.45, 7, 9.20.

LA SCALA: "L'esclave de l'Orient", "Le colonel est de la revue", "Les as d'Oxford". Ouverture des portes à midi 30.

MERCIER : "L'Ange sale" : 12.10, 3.25, 6.45, 10; "Le Tigre du Bengale" : 1.45, 5.02, 8.20.

ORPHEUM : "Sea Chase" : 10.10, 2., 5.50, 9.40; "Pete Kelly Blues" : 12., 3.50, 7.40.

PALACE : "Sanctuary": 10.25, 12.40, 2.55, 5.15, 7.30, 9.50.

PRINCESS : "Little Shepherd": 9.50, 12.40, 3.35, 6.35, 9.40; "The Long Rope" : 11.35, 2.30, 5.25, 8.30.

REGENT : "Ashes and Diamonds" : 1., 3.10, 5.25, 7.40, 9.50.

RIVOLI : "Le cavalier à l'armure d'or" : 12.50, 6.45, 7.45; "Le destin d'une enfant perdue" : 2.30, 5.25, 8.25.

SAINT-DENIS : "Tentation" : 12.20, 3.40, 6.45, 10.10; "Les Affreux" : 1.50, 5.12, 8.35.

SEVILLE : "Tunes of Glory" : 2.30 et 8.30. Le samedi à 2.30, 7 et 9.30.

WESTMOUNT : "Carry on Constable" : 1.35, 3.35, 5.35, 7.35, 9.35.

EN PREPARATION : STRATFORD — Le 19 juin prochain s'ouvriront les représentations du neuvième Festival de Stratford. Douglas Campbell, que l'on voit ici à droite, y jouera le rôle-titre de "Henry VIII", et il examine en compagnie du décorateur Brian Jackson la maquette de son costume et la réalisation d'une manche. Douglas Campbell vient de rentrer au Canada après avoir fait une saison avec l'Old Vic, à Londres.

"Exodus" à l'Alouette à compter du 25 mai

C'est le 25 mai que le film d'Otto Preminger "Exodus" prendra l'affiche en exclusivité au cinéma Alouette.

C'est ce que nous a annoncé hier le représentant au Canada des films United Artists, M. Archie Laurie, à l'occasion d'un déjeuner offert au Ritz-Carlton, au cours duquel les courriéristes de cinéma ont eu l'occasion de parler par téléphone à M. Preminger, actuellement à New York.

M. Preminger s'est dit très satisfait du lancement de son film de quatre heures et quart de projection, bien que des manifestations aient eu lieu en certaines villes américaines, de caractère apparemment antisémite. Il est satisfait également de la critique, qui accueille le film avec faveur, dit-il, tout en faisant des réserves sur sa longueur.

"Exodus", tiré du roman de Leon Uris et filmé en Israël et sur l'île de Chypre en Technicolor et Super-Panavision, évoque les jours turbulents de la lutte du maquis israélien contre les Anglais et les Arabes pour la conquête de l'indépendance.

Paul Newman, Eva-Marie Saint, Ralph Richardson, Peter Lawford et Sal Mineo en sont les principaux interprètes.

Un spectacle mixte cinéma-théâtre

VIENNE (AFP) — La "Lanterne magique", nouvelle forme d'expression artistique qui combine le théâtre et le cinéma, a été présentée à la Stadthalle de Vienne par ses inventeurs, les Tchèques Alfred Radok, Jan Rohac, Milos Forman, Vladimir Svitacek. Le ministre de Tchécoslovaquie à Vienne, M. Jezek, avait invité notamment à cette séance M. Leopold Figl, président du conseil national autrichien, M. Avilov, ambassadeur d'URSS à Vienne, M. Molotov, représentant de l'URSS près l'agence atomique internationale.

Un collectionneur du folklore des provinces de l'Ouest: Charles Ward

WINNIPEG. (PC) — Quittant Montréal en 1949, Charlie Ward s'installa à Winnipeg où il s'éprit de la musique de folklore des Prairies. Aujourd'hui, 12 ans plus tard, il se classe au rang des experts en musique de folklore et a une collection de 25,000 oeuvres musicales.

Charlie, un contremaître d'usine âgé de 32 ans, se souvient qu'il s'intéressa au folklore de l'Ouest, alors qu'il assistait à une fête campagnarde au vieux théâtre Dominion, à Winnipeg.

Une jeune fille chanta "Linda Lou," un classique du style local et, peu de temps après, Charlie acheta l'enregistrement fait par Hank Snow.

"J'aimais la voix de Snow et, la semaine suivante, j'ai acheté un autre de ses disques, puis deux autres encore, jusqu'à ce que finalement j'aie eu entassé les 50 disques qu'il a faits. Puis je me suis intéressé aux chansons de Wilf Carter et, peu à peu, j'ai appris à connaître les autres folkloristes."

Charlie calcule qu'il a consacré près de $8,000 à l'achat de disques et $1,000 pour son tourne-disques haute-fidélité son magnétophone, un vieux tourne-disques et un appareil Edison.

A la recherche de disques

Expliquant comment il a fait l'acquisition de ces objets, Charlie raconte qu'il occupe ses vacances à parcourir les régions rurales du Canada et des Etats-Unis.

"Je demande tout simplement aux gens s'ils n'auraient pas quelque vieillerie dans leur discothèque — je n'ai jamais payé plus d'un dollar pour un 78 tours."

Quand il apporte ses trouvailles à la maison, il les passe au savon et à l'eau et leur applique une couche très mince de lubrifiant.

"Mais ce ne sont pas les disques et les rubans que j'aime, c'est la musique qu'ils offrent. Je l'aime parce qu'elle n'est pas chantée par des voix savamment cultivées, mais par les gens qui ont appris les chants de leurs ancêtres. Il y a une valeur culturelle et historique dans ces airs et ces paroles."

Parmi les airs qu'il classe dans cette catégorie il y a "The Wreck of the Six Wheeler" par Jim New, "Can't You Hear Me Callin', Caroline," de Vernon Dalhart — datant tous deux de 1917 et quelques autres.

Zoe Caldwell à la place de Toby Robbins

STRATFORD, Ont. (UPI) — Zoe Caldwell, une actrice australienne jouant actuellement à Londres, vient d'être engagée pour interpréter le rôle de Rosaline dans "Love's Labour's Lost", au Festival de Stratford, a fait savoir hier M. Michael Langham, directeur artistique du Festival. Cette comédienne qui a poursuivi une carrière intéressante dans son pays natal s'est jointe à la troupe shakespearienne de Stratford (Angleterre) durant la saison 1959 alors qu'elle fut Hélène dans "All's Well That Ends Well", monté par Tyrone Guthrie, Bianca, dans "Othello" et Cordelia dans "Le Roi Lear". L'actrice remplace Toby Robbins, qui a dû abandonner le rôle, et elle arrivera à Stratford à la fin du mois.

Patronage de M. Vanier à l'art esquimau

OTTAWA. (PC) — Le gouverneur général du Canada vient d'accorder son patronage à la coopérative de la Terre de Baffin, composée des sculpteurs esquimaux de Cape Dorset. Son Excellence M. Vanier a reçu les quatre Esquimaux qui ont assisté à une conférence de deux jours du Comité consultatif d'art esquimau groupant des représentants du gouvernement, d'organismes religieux et de délégués de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Aujourd'hui les quatre Esquimaux sont les invités de l'hon. M. Dinsdale, ministre des Affaires du Nord canadien.

Un invalide actif

LENNOXVILLE. (PC) — Ronald Deacon, qu'une maladie a laissé invalide il y a vingt ans, dirige maintenant une entreprise de construction qui a déjà construit 80 maisons dans la région de Lennoxville. Deacon est âgé de 38 ans.

RITZ CR. 2-5290
"DETOURNEMENT DE MINEURS" Frank Villard, Hélène Chancel
"LIANE LA SAUVAGEONNE" Couleurs Marion Michaels, Hardy Gruger

Amherst Angle Amherst et Ste-Catherine UN. 6-6851
"LA POURSUITE DURA 7 JOURS" Guy Madison — Joan Weldon
"QUAND LA BETE HURLE" Cameron Mitchell — Dianne Foster
"LA FILLE DE FEU" Claudine Dupuis — Erno Crisa

Vi. 5-5047 Laval
2 GRANDS FILMS EN COULEURS ET EN CINEMASCOPE
Robert WAGNER, Dana WYNTER Jeffrey HUNTER, Hope LANGE dans "LE TEMPS DE LA PEUR"
Aussi Rossano BRAZZI, Joan FONTAINE, Christine CARERE dans "UN CERTAIN SOURIRE".

MIGHTY ADVENTURE Stranger with only one way out — MURDER! FERRY TO HONG KONG TRAPPED IN TANGIERS
STRAND DEMAIN
Dernier jour — "PRISONERS OF THE CONGO" et "CALTIKI, THE IMMORTAL MONSTER".

a session with charles LAUGHTON in person
BILLETS EN VENTE MAINTENANT AU THEATRE
ORCHESTRE et 1er BALCON : $4.50-$3.50
2e BALCON : $2.50-$2.25 taxe incluse
DIMANCHE SOIR SEULEMENT
le 16 avril, à 8 h. 30
HER MAJESTY'S

Ce soir à 9 h.
Le Théâtre du Nouveau Monde
présente
à la Comédie Canadienne
CHACUN SA VÉRITÉ
de PIRANDELLO
UN. 1-3339
UN. 1-1240
"Mise en scène précise, jeu sobre et juste . . . Chasse à la vérité . . . aussi passionnante que s'il s'agissait d'une chasse à l'homme rythmée à la Hitchcock . . ."
JEAN BERAUD — LA PRESSE
". . . Aussi fascinant et provocateur que toutes les pièces que vous avez pu voir au théâtre."
LAWRENCE SABBATH — THE STAR

LE RIDEAU VERT
CE SOIR 8 H. 30
LES PETITES TETES
DES SAMEDI PROCHAIN le 15 avril
OMBRE CHERE
de Jacques Deval
Mise en scène Jean Faucher
avec
YVETTE BRIND'AMOUR
ANDRE FOUCHE
FRANÇOISE FAUCHER
MARTHE THIERY
JACQUES GALIPEAU
AU STELLA VI. 4-1793

LA SCALA TEL. RA. 5-5107
COMMENÇANT AUJOURD'HUI TROIS FILMS
Massimo SERATO Isabelle COREY
L'ESCLAVE DE L'ORIENT (EN COULEURS)
Dora DOLL
LE COLONEL EST DE LA REVUE
LAUREL et HARDY
LES AS D'OXFORD

★ 5 DERNIERES SEMAINES ★
CE SOIR à 8 heures
CANDIDAT POUR 6 PRIX DE L'ACADEMIE
SPARTACUS
Mats: mer., sam., dim. et fêtes à 1.30 p.m. Soir à 8 hres.
Prix spécial pour étudiants (plus de 16 ans) . . . $1.25
à toutes les représentations (excepté samedi soir).
Billets en vente pour toutes les représentations . . . Contrôle ouvert de 10 a.m. à 9 p.m.
ALOUETTE STE-CATHERINE & BLEURY UN. 1-2801

ORCHESTRE DE CHAMBRE DE PARIS
DIMANCHE 16 AVRIL
PAUL KUENTZ
CONCERT D'ADIEU
AU PLATEAU — 8 heures 30 P.M.
Billets: $3.00 et $2.00
En vente aux deux magasins Archambault, 500 est, rue Ste-Catherine et 2140, rue De La Montagne, chez Willis, 1430 ouest, rue Ste-Catherine et au Centre JMC de Montréal, 3424, rue St-Denis, VI. 4-1391
(Billets à moitié prix pour les membres JMC)

Après L'OTAGE et le MISANTHROPE
le Vieux Colombier revient
au GESU
avec
L'ÉCOLE DES FEMMES
La comédie la plus drôle de Molière
avec BERNARD LAJARRIGE
Présentation moderne de Robert MARCY
Pour 10 SOIRS SEULEMENT
Première lundi, le 17 avril, à 8 h. 30 et les 20, 21, 22 avril, 11, 12, 13, 18, 19, 20 mai.
BILLETS : $3.40 — $2.90 — $2.40 — $1.90
en vente à la SALLE du GESU, 1200 Bleury.
On peut réserver par téléphone à UN. 6-3611

Son of Ali Baba
technicolor starring TONY CURTIS
Abbott and Costello MEET CAPTAIN KIDD
SUPER CINE COLOR
ORPHEUM DEMAIN
Dernier jour : "SEA CHASE" et "PETE KELLY'S BLUES"

HER MAJESTY'S
UNE SEULE SEMAINE
MARDI 25 AVRIL à DIM. 30 AVRIL
Mat. : sam. et dim. à 2 h. 30
EN PERSONNE
JOSÉ GRECO
et sa troupe de DANSEURS ESPAGNOLS chanteurs et musiciens
BILLETS EN VENTE
SOIR : MARDI à VENDREDI $4.50, $4.00, $3.50, $2.50
SOIR : SAMEDI et DIMANCHE $4.95, $4.25, $3.00, $2.50
MAT. : SAMEDI et DIMANCHE $3.50, $3.00, $2.25, taxe incl.

Des rues et des bars du quartier louche et clabaudeur de Wanchai, à Hong-Kong, voici le roman d'amour le plus tendre, le plus touchant et le plus original de nos jours.
In Ray Stark's WILLIAM HOLDEN THE WORLD OF SUZIE WONG NANCY KWAN as SUZIE WONG
SYLVIA SYMS · MICHAEL WILDING
3ème semaine LOEW'S
TECHNICOLOR® Stationnement au Garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.

★ 2 DERNIERS JOURS ★
FRANK LATIMORE and GIANNA MARIA CANALE
PANORAMIQUE
LE CAVALIER A L'ARMURE D'OR
NINON SEVILLA 'LE DESTIN D'UNE ENFANT PERDUE'
FRANÇAIS RIVOLI

ST-DENIS et BIJOU
PIERRE FRESNAY DARRY COWL défient les lois de l'honnêteté
LES AFFREUX
UN MÉLANGE DE PURETÉ ET DE PERVERSION
AGNÈS LAURENT ARMAND MESTRAL
TENTATIONS

LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA
CE SOIR à 8 h. 40
La production de LOWELL THOMAS
SEVEN WONDERS OF THE WORLD présentée dans la splendeur du . . .
CINERAMA
TECHNICOLOR
Réservation AVenue 8-5603
IMPERIAL 1430 BLEURY — AV. 8-7102

MICHÈLE MORGAN BOURVIL dans un film de ALEX JOFFÉ
FORTUNAT
Air climatisé 6200 STE. CATHERINE EST
CANADIEN PLAZA

UNE FEMME PARTAGEE ENTRE SON COEUR ET SON DEVOIR
Telle est la lutte qui déchirait la jolie Rachel Cade dans les profondeurs des nuits africaines et qui bouleversa sa vie.
COMMENT CELA A-T-IL PU ARRIVER A RACHEL CADE ?
"The Sins of Rachel Cade"
ANGIE DICKINSON · PETER FINCH · ROGER MOORE
DES DEMAIN PALACE
Dernier jour Yves Montand dans "Sanctuary"

ODEON
CHAMPLAIN LA. 4-1535
QU'EST-CE QUE MAMAN COMPREND à l'AMOUR
REX HARRISON · KAY KENDALL
CREMAZIE DO. 8-4310
LA TOUR des AMBITIEUX
William HOLDEN · June ALLYSON · Shelley WINTERS
MERCIER CL. 5-6324
ELECTRA LA. 2-9177
VILLERAY DO. 5-5577
L'ANGE SALE
PETER VAN EYCK
'LE TIGRE DU BENGALE'
EN COULEURS
N.B. Sur la Scène au Théâtre Mercier Jeu Hollywood — Prix en Argent
BEAUBIEN DO. 2-2050
PECK · SIMMONS · HESTON
LES GRANDS ESPACES
RAFALE et DERNIER CHANCE
MICKEY ROONEY
N.B. Sur la Scène au Théâtre Beaubien Jeu Hollywood — Prix en Argent
VERDUN PALACE PO. 8-2092
TECHNICOLOR
'LE FIER REBELLE'
OLIVIA de HAVILLAND
LE GRAND DESERT BLANC
N.B. Sur la Scène au Théâtre Verdun Palace Jeu Hollywood — Prix en Argent

AUJOURD'HUI — AUX THEATRES UNITED
Ahuntsic "PORTLAND EXPOSE", Edwar Binns, Carolyn Craig, "HELL BENT FOR LEATHER", CinémaScope et couleurs, Audie Murphy, Felecia Farr.
Lucerne "SONG WITHOUT END", CinémaScope et couleurs, Dirk Bogarde, Genevieve Page, "THE ENEMY GENERAL", Van Johnson, Dany Carrel.
Monkland 2ème semaine ! Outremont
"SONS AND LOVERS", CinémaScope, Trevor Howard, Mary Ure. Au Monkland : "3 FACES OF EVE", CinémaScope, Joanne Woodward, David Wayne. A l'Outremont : "RALLY ROUND THE FLAG BOYS", CinémaScope et couleurs, Joanne Woodward, Paul Newman.
York Aux 2 cinémas ! Van Horne
"THE GRASS IS GREENER", Technirama et Technicolor, Cary Grant, Deborah Kerr, Robert Mitchum. "CIRCLE OF DECEPTION", CinémaScope, Bradford Dillman, Suzy Parker.
Stationnement pour les clients du cinéma York à compter de 6 h. p.m. au Garage Mansions. Frais de service 75c. Au Van Horne, parc de stationnement.

Beau travail . . . et vous y arriverez
DEAN MARTIN | SHIRLEY MacLAINE
2ème SEMAINE
HAL WALLIS
ALL IN A NIGHT'S WORK
CLIFF ROBERTSON CHARLIE RUGGLES · NADIA GRAY
TECHNICOLOR®
Stationnement au Garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.
CAPITOL

A L'ECRAN POUR LA PREMIERE FOIS !
Le "meurtrier en chef" définit les plans des exécutions massives . . .
ALLEMAGNE
On retrace l'assassin et sa maîtresse dans leur cachette de Madrid . . .
ESPAGNE
Les meilleurs agents secrets suivent la piste du fugitif . . .
KUWAIT
La trappe se referme à Buenos Aires !
ARGENTINE
COMMENCE DEMAIN !
LA CHASSE À L'HOMME DU SIÈCLE
qui poursuivit à travers la moitié du globe . . . le maître assassin de 6,000,000 de gens !
L'HISTOIRE QUE LE PROCES NE RACONTERA JAMAIS !
OPÉRATION EICHMANN !
FIRST TIME ON THE SCREEN!
WERNER KLEMPERER · RUTA LEE · DONALD BUKA · STEVE GRAVERS · BARBARA TURNER
Second film à 7 cinémas (sauf au ROSEMONT)
"HEROES DIE YOUNG"
ERIKA PETERS SCOTT BORLAND · ROBERT GETZ · BILL BROWNE · JAMES STROTHER · MALCOLM SMITH
Second film au Rosemont ! "LOOK IN ANY WINDOW" PAUL ANKA — RUTH ROMAN
PRINCESS UN. 1-2697 ROSEMONT RA. 1-8930 RIALTO CR. 7-3700 GRANADA CL. 5-2428
EMPRESS HU. 4-3367 PAPINEAU LA. 1-6853 CHATEAU CR. 1-4400 SAVOY PO. 9-7372
Dernier Jour au Princess : "Little Shepherd of Kingdom Come" et "The Long Rope" Aux 7 autres cinémas "Butterfield 8" et "Where The Boys Are".

Le Conseil des arts ferait une meilleure besogne s'il recevait plus de dons privés

-- M. Carl Bissell

par Amédée Gaudreault

OTTAWA. — Le Conseil des arts du Canada, dont le capital est passé de $50 millions à quelque $52 millions depuis sa fondation il y a 4 ans, accepterait avec plaisir $10 millions de plus.

C'est ce qu'a révélé, hier midi, devant le comité parlementaire des comptes publics, M. Carl Bissell, successeur de feu M. B. Claxton à la présidence du Conseil, signalant que ce montant donnerait quelque $500,000 par an en intérêts, la moitié pouvant servir à des bourses d'études et l'autre moitié à encourager les arts (ballet, opéra, musique symphonique, peinture, etc.).

M. Bissell a expliqué que le Conseil des arts pourrait utiliser un demi-million de dollars de façon très utile dès maintenant, révélant que, l'an dernier, on a accordé 578 bourses et qu'il y a eu 1,856 demandes.

Le témoin a déclaré que le Conseil n'a pas l'intention de lancer une campagne de souscription en règle, se souvenant que d'autres secteurs encouragent également les arts, mais que l'on veut désormais attirer davantage l'attention du public fortuné sur le fait que le Conseil peut utiliser avec grand profit des fonds additionnels.

M. Bissell a aussi déclaré que si des offres viennent des Etats-Unis . . . elles ne seront pas refusées.

Depuis sa création, le Conseil n'a reçu, en dons privés, que $34,000.

A l'heure actuelle, le Conseil distribue quelque $1,200,000 par an en bourses. Il exerce son activité dans plusieurs autres domaines, notamment à l'UNESCO, secteur où M. Eugène Bussière, directeur associé du Conseil, est responsable canadien.

M. Bissell a déclaré que le gouvernement fédéral a également été mis au courant, par écrit, de l'oeuvre additionnelle possible par le Conseil et celui-ci avait des fonds accrus, ajoutant que des discussions ont eu lieu, mais qu'aucune décision n'a été prise.

M. Bissell a noté qu'il faudra, d'ici dix ans, de 7,000 à 8,000 nouveaux professeurs dans les universités canadiennes et que le Conseil des arts du Canada est l'un des organismes les plus en mesure, grâce aux bourses d'études, d'assurer la formation complète de ces professeurs.

Il a dit que le Conseil est probablement la dixième fondation en importance en Amérique; on en trouve neuf ayant des revenus plus considérables aux Etats-Unis.

Un million de dollars peut paraître un montant considérable, mais, quand on doit le distribuer à travers un pays comme le Canada et dans une foule de secteurs, on saisit vite qu'un montant plus élevé pourrait avantageusement être utilisé, a dit M. Bissell.

Il a aussi souhaité, quand M. Douglas Fisher, député socialiste de Port-Arthur, a abordé la question, que les autres provinces du pays imitent l'exemple du gouvernement de la province de Québec dans sa politique de distribution de bourses et d'encouragement des arts.

La séance était sous la présidence de M. A. McNaughton, député libéral de Mont-Royal et président du comité des comptes publics.

M. A. W. Trueman, directeur du Conseil des arts, a aussi brièvement témoigné.

M. Bissell a également fait écho à des critiques dont les experts en peinture que consulte le Conseil ont été l'objet dans la presse torontoise. Le président a expliqué que le Conseil a recours à des experts de toutes les écoles et non pas seulement des "avant-gardistes" et qu'il est indispensable qu'on prenne l'avis de ces personnes, même si elles peuvent, puisqu'elles sont humaines, commettre des erreurs.

—Mais il est faux de prétendre que les experts que le Conseil consulte sont tous de la même école.

Achat d'un domaine par la province et aménagement de terrains de camping

QUEBEC. (J.M.) — M. Lionel Bertrand, secrétaire de la province, a des plans pour l'ouverture de nombreux terrains de pique-nique et de camping à travers la province. En vue de la réalisation de ces projets, le député de Terrebonne envisage certaines transactions comme l'acquisition du "Domaine Reford" à Métis.

L'aménagement de terrains nécessaires aux amateurs de pique-nique et de camping commencera dès cette année; en 1961, une somme de $225,000 y sera consacrée.

Un comité provisoire formé durant l'automne 1960 a remis à M. Bertrand un mémoire recommandant l'ouverture de 29 terrains de camping, lesquels, avec les douze qui dépendent actuellement de nos parcs provinciaux, devraient rendre de grands services aux voyageurs.

Au cours des prochains mois, on s'occupera d'abord de la Gaspésie, "l'une des plus populaires régions touristiques de la province."

—"Je ne crois pas que cette décision suscite des protestations dans les autres régions, dit le député de Terrebonne.

"On débutera aux abords de la route Trans-Canada (il y a environ 300 milles entre Montréal et Rivière-du-Loup), et sur ce parcours, grâce à une entente avec Ottawa, le gouvernement fédéral assumerait 50 pour cent du coût de l'aménagement de trois ou quatre terrains de camping, et de cinq à six emplacements de pique-nique. On connaît les termes de cette entente. Ottawa a mis à la disposition ds provinces une somme globale de deux millions de dollars pour des terrains de camping le long de la route Trans-Canada, et le Québec a une somme maximum de $172,414 à sa disposition. D'après l'offre fédérale, il y aurait un terrain de camping par 100 milles de route, et un emplacement pour pique-nique par 50 milles de chaussée, explique M. Bertrand.

"Quant à la route no 10, entre Rivière-du-Loup et Sainte-Flavie, et la route no 6 qui encercle la péninsule gaspésienne, l'aménagement des terrains de camping serait entièrement aux frais de la province. L'un pourrait être établi à Métis-sur-Mer (Domaine Reford). Il en existe déjà un dans la région de Sainte-Anne-des-Monts (Mont Albert), à l'extrémité de la péninsule (Fort Préville) et à Port-Daniel, sous la juridiction du ministère de la Chasse et des Pêcheries. Il resterait à en créer un autre dans la vallée de la Matapédia, peut-être aux environs du Lac-au-Saumon, à environ 160 milles de Port-Daniel et à 60 milles de Métis, remarque le secrétaire de la province.

L'an prochain, nous nous occuperons d'autres circuits . . .

"J'ai parlé tantôt du Domaine Reford. C'est à Métis, l'un des coins les plus enchanteurs de la province. La résidence, les jardins constituent un véritable paradis terrestre qu'encadrent magnifiquement le Saint-Laurent et une nature excessivement prenante. Le Domaine Reford est d'ailleurs catalogué comme l'un des plus beaux d'Amérique. Nous négocions l'achat de cette propriété à des conditions avantageuses parce que le brigadier Reford, dans un geste de sincère philanthropie, tient à ce que la province acquiert son parc," ajoute le député de Terrebonne.

Visite au Canada de 3 instituteurs russes

OTTAWA — Trois instituteurs russes visiteront cinq villes canadiennes, du 15 au 29 avril, comme invités de la Fédération canadienne des instituteurs (de langue anglaise).

Les trois invités, Lidia Shouprokova, présidente des instituteurs de la république russe, Sergei Zavoloka et Georgy Varius, deux autres instituteurs, rempliront la deuxième partie d'un engagement intervenu entre la Fédération canadienne et l'Union des éducateurs et scientifiques de l'URSS. La première partie de l'entente a été respectée, l'automne dernier, quand trois instituteurs canadiens ont passé deux semaines à Moscou et Leningrad.

Les visiteurs russes se rendront à Ottawa, Toronto, Winnipeg, Vancouver et Montréal.

Oubli cocasse

Afin qu'ils ne soient pas transformés en gouttière au premier feu de cheminée, la municipalité d'une petite ville américaine avait commandé pour ses sapeurs-pompiers des vêtements imperméables. A la première alerte, ce fut une catastrophe ! Chaque uniforme portait une étiquette que personne n'avait vue : "Ne pas exposer à la chaleur".

EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES
VERRES OPHTALMIQUES
ALBANY PHILIE, O.D.
Assisté de
B. KEMP, O.D.
Optométristes et opticiens diplômés
BUREAUX
Chez dupuis Freres
3e étage — Victor 2-5151 — local 338

Un nouveau régime agréable qui s'adapte bien à votre cas particulier . . .

VOICI POURQUOI VOUS CHOISIREZ LE RÉGIME SEALTEST DE 900 CALORIES POUR LUTTER CONTRE L'EMBONPOINT

Le régime Sealtest de 900 calories est un succédané alimentaire nourrissant qui vous offre ces avantages exceptionnels:

1. C'est un aliment de remplacement délicieux et nourrissant. Buvez-en une pinte (soit 4 verres de 10 onces) chaque jour.
2. Il contient des protéines de haute qualité qui vous éviteront les crampes d'estomac. Chaque pinte fournit 70 grammes de protéines de haute qualité.
3. Il est tout préparé et se boit comme du lait.
4. Son goût exquis (chocolat, vanille ou café) vous évite la tentation d'abandonner votre régime.
5. Et pour couronner le tout, il constitue une économie appréciable.

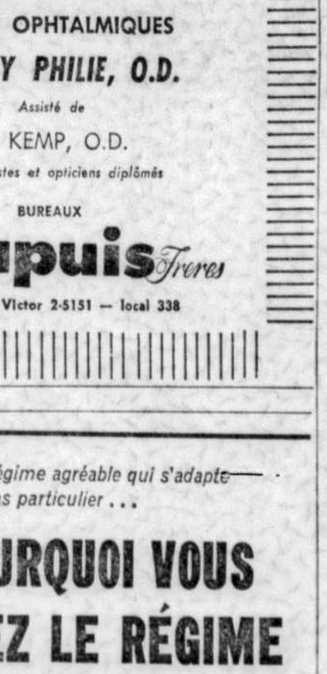

NI CALCULS, NI MÉLANGES... VERSEZ ET BUVEZ!

En vente dans les magasins d'alimentation. Pour livraisons à domicile, appelez ELMHURST DAIRY LTD.
HU 4-8401

Delicieux poulet Sauté Chasseur

VORE MENU-VEDETTE DE...: Steinberg's LIMITEE

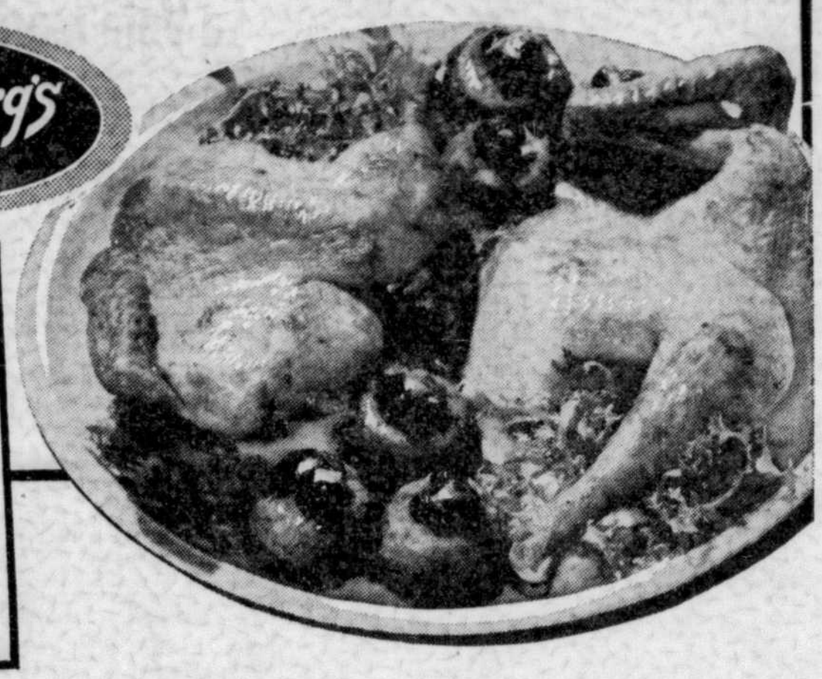

POULET SAUTE CHASSEUR — ARTICLE NO 17

1 poulet à frire dépecé d'avance
3 c. à table de beurre
¼ tasse de farine
2 c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
¼ c. à thé de thym
4 oignons verts hachés
¼ livre de champignons coupés en quatre
2 c. à table de jus de citron
1 c. à thé de sucre
1 c. à thé de sel
½ tasse de jus de pommes
2 tomates coupées en dés
2 c. à table de persil et de ciboulette hachés

Réchauffer le beurre dans un poêlon. Mélanger avec la farine, tous les condiments dans un sac de papier. Agiter les morceaux de poulet dans un sac de papier. Faire brunir les morceaux dans le beurre. Ajouter les oignons et les champignons. Recouvrir et faire mijoter pendant 3 minutes. Mélanger le jus de citron, le sucre, le sel et le jus de pommes et verser sur le poulet. Recouvrir et faire mijoter 5 minutes. Ajouter les tomates. Cuire lentement, sur feu bas, pendant ½ heure ou jusqu'à ce que le poulet soit tendre. Saupoudrer de persil et de ciboulette.

À FRIRE!
Poulets
FRAIS, CATEGORIE "A"
PRETS-A-CUIRE
(Poids moyen 2 à 3 lb)
ENTIEREMENT NETTOYES!
LA LB. 33¢

JAMBON Dégraissé, entier ou demi lb 59¢ — Fesses de jambon fumé, découenné, prêt à manger
BOEUF MARINE Livre 49¢ — Désossé de Steinberg
SAUMON COHOE tranché Livre 79¢ — Rouge, appétissant
SAUCISSES pur porc Livre 43¢ — Variété à déjeuner
PATES à la dinde 2 pâtés 79¢ — De Steinberg — Chaque pâté 45¢
ROULE DE BOLOGNE 59¢ — Marque Hygrade — Roulé 24 oz

OEUFS FRAIS
WHITE-FLOCK
CATEGORIE 'A' GROSSEUR GROS LA DOUZ 42¢

Aubaines d'agrumes de qualité contrôlée!
BANANES MURIES A POINT — A bas prix! Vraiment exquises! LB 10¢
ORANGES FRAICHES, DE FLORIDE — Sucrées, juteuses! Grosseur 163 LA DOUZ. 49¢
Les prix des denrées sont sujets à fluctuer

POULETS
FRAIS, DE CATEGORIE "A"
DÉPECÉS D'AVANCE
Vos portions préférées!
DANS LE PANIER LA LB 37¢
CUISSES OU POITRINES LA LB 59¢

TOUS les marchés Steinberg sur l'île de Montréal et les régions avoisinantes, sont
OUVERTS LE LUNDI
de 8 h. 40 a.m. à 6 h.00 p.m.

La plupart des marchés Steinberg sur l'île de Montréal et les régions avoisinantes, sont
OUVERTS JEUDI et VENDREDI
jusqu'à 9 h. ou 9 h. 30 P.M.
Adressez-vous au gérant

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture sam., le 15 avril 1961 chez Steinberg sur l'île de Montréal, l'île-Jésus, à Rosemère, l'île Perrot, la Rive Sud et à St-Jean.

Steinberg's VOUS OFFRE LA PLUS GRANDE VARIÉTÉ DE MARQUES RECONNUES!

CORN FLAKES
Flocons de maïs Quaker
Gratis à l'intérieur de chaque paquet . . . une magnifique rose en plastique!

Pour une céréale appétissante et nourrissante, servez les Corn Flakes de Quaker!
4 BTES 12 OZ $1.00
Achetez en quantité et épargnez!

Huile de blé d'inde...
HUILE MAZOLA
Pour les salades, les fritures, la cuisson! Une cuisine réussie à tout coup!

L'huile Mazola améliore même les bonnes choses! Adoptez l'huile de blé d'inde Mazola!
BOUTEILLE 32 OZ A UN BAS PRIX! 75¢
Shortening liquide!

Biscuits Lido
au chocolat "Marilyn"
La base du biscuit est surmonté de guimauve et recouvert de chocolat au lait 100% pur

. . . pour servir aux repas aux réunions, aux soupers, ainsi que comme collation pour les enfants!
24 BISCUITS AU PAQUET 39¢
Un régal pour toute la famille!

OLIVES QUEEN
Choisies Gattuso
Complément parfait à vos plats appétissants de viandes froides!

Succulentes . . . feront les délices de votre famille et de vos invités!
OLIVES NATURE! POT DE 16 OZ 49¢
Adoptez les olives Gattuso!

MÉLANGES à gâteau
"Pouch-Pak" Monarch
Vous permet de réussir un gâteau délicieux, à la texture fine, qui demeurera frais!

Vous permettra de faire un gâteau carré de 8" ou un gâteau rond de 9",
2 PAQUETS ASSORTIS 29¢
Blanc, doré, moka-café ou framboises en pqts de 10 oz, ou au chocolat en pqts de 9½ oz

CONFITURE DE FRAISES HABITANT
AVEC PECTINE
Préparée selon une recette traditionnelle de chez-nous!

POT 24 OZ 53¢
VRAI GOUT FRAIS ET SUCRE DE FRAISES!
La confiture de fraises Habitant est un régal!
Steinberg's LIMITEE

Navires dans le port

ARRIVEES
(LE 12 AVRIL 1961)

Nom du navire	Provenance	Tonnage	Agent
Andria	Londres	3,855	Cunard Steam. Co.
Arabia	Liverpool	5,073	Cunard Steam. Co.
Borgholm	Gothenburg	1,159	Swedish Ame. Line
Manchester Miller	Manchester	5,000	Furness Withy Co.
Cairndhu	Middleborough	5,271	Furness Withy Co.
C.D. Howe	—	—	Min. des Transports
Thorshope	Capetown	3,100	Kerr Steam. Ltd.
Leada	Rotterdam	1,330	Kerr Steam. Ltd.
Marengo	Liverpool	2,555	McLean Kenn. Ltd.
Milross	—	5,601	Scandia Shipping
Sunrose	Trinidad	3,009	Saguenay Ship. Ltd.
Yehuda	Haifa	2,797	March Ship. Agen.
Innstein	Hambourg	1,495	Montreal Ship. Co.
Marivia	Georgetown	2,635	Montreal Ship. Co.
Capo Nolf	Gênes	3,200	Montreal Ship. Co.
Bayshell	—	590	Shell Oil
Highliner	Anvers	1,786	Shipping Ltd.
Pr. Fred. Hendrik	Le Havre	807	Can. Overseas Ship
Olga Mearsk	New York	3,788	Rob. Reford Co.
Seven Seas	Zeebrügge	8,424	Can. Overseas Ship
Tristan	Bremen	1,753	Colley Motorships
Beavercove	Londres	5,819	Can. P. Steamships
Norco	—	921	Iron Ore Co.
Irving Glen	—	7,902	Irving Oil Co.
Imperial Welland	—	1,421	Imperial Oil
Manch. Pioneer	Manchester	707	Furness Withy Co.
Lakeshell	—	1,665	Shell Oil
Gowrie	—	1,010	North Amer. Ship.
Toronto City	Bristol	2,558	Furness Withy
Emp. of England	Ports d'Europe	2,010	Can. Pac. SS.
Vibyholm	Liverpool	13,725	Swed. Amer. Line
Batory	Pologne	7,923	McLean Kennedy
Oshima Maru	Japon	5,410	Watts Watts Ship.
North Voyageur	Côte nord	489	Clarke Steamships
D'Vora	—	251	Clarke Steamships
Hakonesan Maru	Japon	3,839	Montreal Ship.
Aigle d'Océan	—	235	Transport Desgagné
Eastern Shell	—	1,037	Shell Oil

DEPART

Nom du navire	Destination	Tonnage	Agent
Ivernia	Southampton-LeHavre	2,130	Cunard
Eurymachus	E.-U. Japon-Hong-kong	3,534	Can. Steam. Lines
Regent	—	195	Maritime Agencies

L'HOMERIC part de Québec

Le paquebot HOMERIC, retardé de 24 heures par les glaces dans le golfe Saint-Laurent, partira de Québec ce soir, et non pas de Montréal, contrairement à ce qu'on avait prévu.

Le paquebot quittera le port de la Vieille Capitale ce soir à destination de Southampton, Le Havre et Bremerhaven avec environ 1,000 passagers.

Deux trains spéciaux transporteront les voyageurs de Montréal à Québec aujourd'hui.

AVIATION ET MARINE

La Voie maritime ouverte à 8 heures samedi matin

On était presque certain hier soir que la Voie maritime pourrait recevoir les premiers bateaux samedi matin, 15 avril, à 8 h.

M. René L'Heureux, ingénieur-surintendant de la Voie maritime, a déclaré que la pose des bouées sur le lac St-Louis et le lac St-François avançait d'une manière encourageante ; le brise-glace ERNEST-LAPOINTE, par ailleurs, s'affaire encore sur le lac St-Louis, mais sa tâche tire à sa fin.

Le port de Sydney dans la glace

Deux puissants brise-glace travaillent ferme à ouvrir le port de Sydney, en Nouvelle-Ecosse, fermé depuis trois semaines par la glace.

Le LABRADOR et le d'IBERVILLE étaient hier à l'entrée du part, dans la glace qui atteint 35 pieds d'épaisseur et touche même au fond de la mer à certains endroits.

Le d'Iberville, le plus puissant brise-glace canadien, s'est trouvé prisonnier dans la glace et y est demeuré dimanche et lundi. Depuis lors, il a cependant pu bouger un peu et atteindre l'entrée du port de Sydney.

Le Labrador, un ancien navire servant dans l'Arctique, a pu se rendre non sans difficulté, mais sans encombre, jusqu'au port.

On a dépêché les deux brise-glace qui travaillaient dans le golfe pour tenter d'ouvrir le port de Sydney où trois cargos étaient retenus prisonniers depuis trois jours.

L'activité reprend sur les Grands Lacs

La navigation a repris sur les Grands Lacs. Hier, trois navires chargés de céréales s'acheminaient vers les ports de l'est du pays. Deux autres sont entrés à Port-Arthur tandis que quatre autres y étaient au chargement.

On s'attend que le premier océanique atteindra le haut des Grands Lacs vers le 20 avril. Cette prédiction d'un agent maritime de la région s'appuie sur le fait que la Voie maritime ouvrira samedi.

Un record dans le port

Le paquebot polonais BATORY qui est arrivé dans le port hier matin, transportait 847 passagers. C'est le nombre le plus élevé jusqu'ici.

Il avait également dans ses cales 13,000 tonnes de cargo.

Départ fleuri à Québec

Des milliers de fleurs de toutes les couleurs, en provenance des champs de tulipes et de narcisses de Hollande donneront une ambiance de printemps au quai de Québec, demain, lorsque les passagers du paquebot RYNDAM, de Holland-American Line, s'embarqueront pour le premier départ de la saison estivale pour l'Europe.

Les salles publiques du navire seront transformées en jardins. On offrira des bouquets de tulipes ou de narcisses aux visiteurs venus reconduire les passagers.

Le Ryndam arrive aujourd'hui à Québec avec 500 passagers, venant de Rotterdam et du Havre. Il part demain pour Southampton, Rotterdam et le Havre.

Nouveau simulateur

La Canadian Aviation Electronics Ltd. a remis aujourd'hui à l'ARC pour essais de récep-

Voir MARINE en page 32

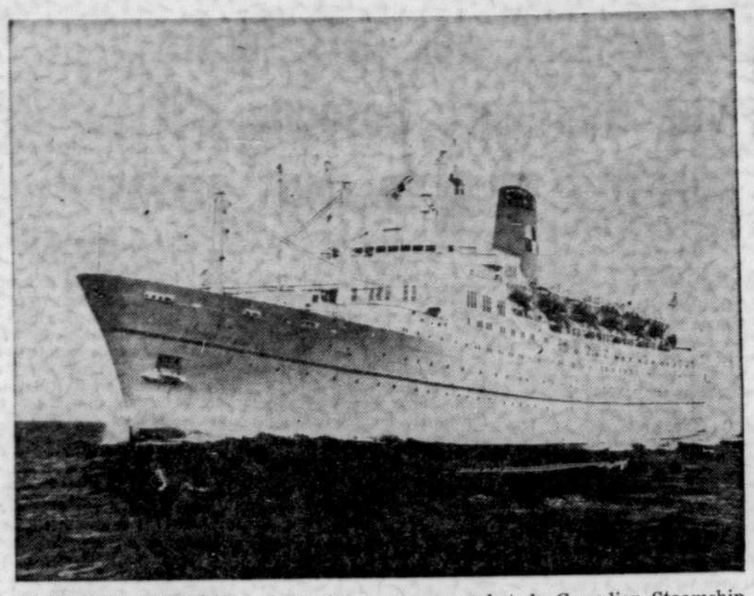

LE NOUVEL EMPRESS — Le tout nouveau paquebot de Canadian Steamship Lines, l'"Empress of Canada", partira de Liverpool le 24 avril, à destination de Québec et Montréal, pour sa première traversée de l'Atlantique. On le voit ici filer à toute vapeur au large de l'Angleterre, au cours d'essais en mer. Le luxueux océanique de 27,300 tonnes est mû par des machines d'une puissance de 30,000 chevaux. Sa vitesse de croisière sera de 21 noeuds. Il sera à Québec le dimanche 30 avril, et à Montréal le lendemain, 1er mai.

LA CHAUSSURE
Red Carpet
AVEC LA SEMELLE AU CONTOUR MOULE

- LA CHAUSSURE LA PLUS CONFORTABLE QUE VOUS AYIEZ JAMAIS PORTEE.
- UNE VERITABLE REVOLUTION DANS LA FABRICATION DE LA CHAUSSURE.
- LA SEMELLE AU CONTOUR MOULE ASSURERA A VOTRE PIED UN CONFORT COMPLET.
- CETTE SEMELLE INTERIEURE COUSSINEE VOUS ASSURE UNE MERVEILLEUSE FRAICHEUR.
- LA SEMELLE MOULEE ELIMINE TOUS LES DESAGREMENTS DES COUTURES.

Chez les spécialistes **$16.95**

GIROUX ET DESLAURIERS

Magnifique escarpin, riches teintes chamois, rouge rosé, café au lait. Largeurs AAA, AA, A et B. Pointures : 5 à 10½. $16.95

Généreusement aéré, ce soulier assure un maximum de confort. Dans les teintes de beige, chamois, et blanc. 5 à 10½ — AAA, AA, A et B. $16.95

choix de SACS A MAIN pour harmoniser

COMMANDES POSTALES REMPLIES AVEC SOIN

LOUIS DESLAURIERS Ltee.
6914 rue ST-HUBERT
CR. 3-2613
(angle Bélanger)

H. GIROUX et FILS INC.
1500 EST, MONT-ROYAL
LA. 1-3164
4029 EST ONTARIO
LA. 1-9414

OUVERTS LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIRS

NOTRE MODE DE PAIEMENT EST PLUS FACILE
PEOPLES CREDIT JEWELLERS LIMITEE
UTILISEZ LE CREDIT AMICAL PEOPLES

Taille peu profonde — Taille trop profonde — Taille parfaite

Certifiés Parfaits

Chaque bague à diamant a été vérifiée individuellement par notre propre gémologiste expert et possède les caractéristiques suivantes :

** Qualité parfaite * Taille impeccable*
** Teinte et limpidité insurpassables*

Il n'existe pas de standard de qualité plus élevé pour les diamants

Vous ne voudriez pas offrir moins que la meilleure qualité de diamant pour exprimer "Vos sentiments les plus affectueux"

Chez Peoples Credit Jewellers vous êtes absolument sûr que la bague à diamant que vous achetez est de la meilleure qualité, parce que Peoples Credit Jewellers ne vend que des bagues à diamants Certifiés Parfaits

Aucun comptant requis. Venez dès maintenant et utilisez le Crédit Amical Peoples.

SATISFACTION GARANTIE

Certifiés parfaits — Magnifique bague de fiançailles à cinq diamants avec alliance sertie de 3 diamants. Les deux bagues **$265** — *$4 par semaine ou $16 par mois* — Aucun comptant

Certifiés parfaits — Bague de fiançailles sertie de 5 gros diamants. Alliance à 6 diamants. Les deux bagues **$350** — *$5 par semaine ou $20 par mois* — Aucun comptant

Certifiés parfaits — 3 diamants ronds et 4 diamants baguette d'un éclat étincelant. Les deux bagues **$400** — *$6 par semaine ou $24 par mois* — Aucun comptant

Certifiés parfaits — Un brillant exemple de nos modèles uniques à 16 diamants. Les deux bagues **$485** — *$6 par semaine ou $24 par mois* — Aucun comptant

Certifiés parfaits — 7 magnifiques diamants parmi nos nombreux modèles, à **$250** — *$4 par semaine ou $16 par mois* — Aucun comptant

Certifiés parfaits — Superbe diamant central accompagné de 2 diamants de forme baguette effilée. **$400** — *$6 par semaine ou $24 par mois* — Aucun comptant

Certifiés parfaits — Provenant de notre grand choix à 3 diamants. **$500** — *$7.50 par semaine ou $30 par mois* — Aucun comptant

Certifiés parfaits — Somptueux diamant central flanqué de 2 diamants de forme marquise. **$600** — *$10 par semaine ou $40 par mois* — Aucun comptant

Certifiés parfaits — 8 diamants rehaussent la beauté du diamant central. **$1000** — *$15 par semaine ou $60 par mois* — Aucun comptant

Certifiés parfaits — La Paire Royale, le plus populaire de nos modèles à 6 diamants. Les 2 bagues. **$149.50** — *$3.50 par semaine ou $14 par mois* — Aucun comptant

LA MEILLEURE GARANTIE DE DIAMANT

Notre Garantie de service de diamant en 10-points vous offre la meilleure protection au Canada contre la perte ou dommage et changement de modèle. **Nous vous rembourserons** si, en-deçà d'un an à compter de la date d'achat, vous n'êtes pas entièrement satisfait de votre bague à diamant.

Certifiés parfaits — Trois magnifiques bagues s'harmonisant, pour la mariée et le marié. Neuf diamants. **$225** — *$4 par semaine ou $16 par mois* — Aucun comptant

LES DIAMANTS LES PLUS HONORES DU MONDE

Grâce à leur principe de ne vendre que des diamants qualité certifiés parfaits, Peoples Credit Jewellers ont remporté ces honneurs pour le Canada !

Certifié parfait — Diamant solitaire constituant une valeur exceptionnelle. **$49.75** — *$1 par semaine ou $4 par mois* — Aucun comptant

Certifié parfait — Diamant solitaire provenant de notre grand choix à **$75** — *$1.50 par semaine ou $6 par mois* — Aucun comptant

Certifiés parfaits — Exemple de nos nombreux modèles sertis de 3 diamants. **$100** — *$2.00 par semaine ou $8 par mois* — Aucun comptant

Certifié parfait — Diamant solitaire, parmi nos nombreux modèles à **$100** — *$2.00 par semaine ou $8 par mois* — Aucun comptant

Certifiés parfaits — Bague de nos nombreux modèles sertis de 3 diamants. **$125** — *$2.50 par semaine ou $10 par mois* — AUCUN COMPTANT

Certifiés parfaits — 5 diamants étincelants provenant de nos nombreux modèles à **$150** — *$3.50 par semaine ou $15 par mois* — AUCUN COMPTANT

Certifiés parfaits — Bague de fiançailles avec diamant taillé en émeraude accompagné de 2 diamants baguette et alliance s'emboîtant sertie de 2 diamants baguette. Les deux bagues **$250** — *$4 par semaine ou $16 par mois* — Aucun comptant

Certifiés parfaits — 5 diamants brillants parmi notre grand choix à **$175** — *$3.50 par semaine ou $15 par mois* — Aucun comptant

Certifiés parfaits — 7 magnifiques diamants parmi nos nombreux modèles à **$200** — *$4 par semaine ou $16 par mois* — Aucun comptant

Pourquoi payer plus cher ?

Grâce au crédit amical

VOUS POUVEZ OFFRIR UNE PLUS BELLE BAGUE SERTIE DE PLUS GROS DIAMANT...

** Si vous n'avez pas déjà un compte chez nous, voici l'occasion d'en ouvrir un. Venez maintenant !*

NOTRE MODE DE PAIEMENT EST PLUS FACILE
PEOPLES CREDIT JEWELLERS LIMITEE

UNE SEULE ADRESSE A MONTREAL
1015 ouest, STE-CATHERINE – VI. 9-7071
PRES DE LA RUE PEEL
OUVERT LES JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H.

À l'enquête sur Jean-Talon, un leitmotiv: "Ce pouvaient être des patients du Dr Hori" On voulait toujours faire des représentations, mais on n'osait pas

par Raymond GUERIN

Au rez-de-chaussée de l'hôpital Jean-Talon, la petite salle qui a été consacrée par l'usage aux réunions des médecins continue de jouer son rôle ces jours-ci, sous un reflet nouveau : les médecins y passent toujours, mais ce n'est plus comme dans le bon vieux temps. Ils comparaissent cette fois comme témoins... dans l'enquête qui dure depuis vendredi dernier sur l'hôpital lui-même !

A l'avant, sur une tribune, se tiennent les deux commissaires-enquêteurs : les Drs J.-Henri Charbonneau et Gustave Auger. Ils représentent respectivement le Collège des médecins et le ministère provincial de la Santé. Le Dr Charbonneau, pour sa part, ne recevra qu'un dollar ($1) pour tout le temps que durera son travail dans cette affaire : salaire nominal justifiant sa nomination ! Devant eux siègent les avocats : Me Jérôme Choquette, jeune, athlétique et tenace. Il est l'homme de la commission d'enquête. A côté de lui se trouvent Me Laurent Bélanger, C.R., pondéré et efficace, et Me Pierre Panneton, tranquille mais observateur.

Ce sont eux qui défendent l'hôpital ainsi que le Dr Georges Hori, cet homme petit et aimable, Japonais d'origine, venu de Vancouver et qui est, comme l'a qualifié Me Bélanger, l' "âme de l'hôpital", ou dans un autre contexte, comme un témoin l'a dit : "le boss". De toute façon, c'est lui qui a fondé l'hôpital ; il est président de son conseil d'administration ; et il en est, de beaucoup, le chirurgien le plus occupé.

Ces titres divers, dont jouit le Dr Hori, s'entrechoquent précisément dans l'enquête, qui a pour mission de sonder tous les aspects de Jean-Talon : financier, administratif et médical. Et toute la journée d'hier a été consacrée aux témoignages de quatre médecins, dont l'un, le Dr Herman Cohen, a notamment déclaré :

— J'étais membre du comité des tissus à l'hôpital ("les tissus", ce peut être l'appendice, le foie, la rate, l'estomac, etc.). Les autres membres du comité et moi-même avons parfois songé à faire des représentations en haut lieu, à la suite d'interventions chirurgicales qui avaient causé l'ablation de tissus pourtant jugés sains. Mais nous avons cru que ce serait futile, et nous ne l'avons pas fait.

— Pourquoi "futile" ?

— Parce que nous avons cru que certains des cas pouvaient concerner des patients du Dr Hori, lequel était président du conseil d'administration.

Un autre médecin, le Dr Guy Duckett, radiologiste chef à Jean-Talon, a raconté hier qu'il se rendit un après-midi (en 1958) au bureau du Dr Hori, et demanda à celui-ci que la situation ne se reproduise plus : au cours de la semaine, deux interventions chirurgicales — deux césariennes — avaient été pratiquées sans consultation préalable avec le chef du département d'obstétrique, et cela en dépit des règlements. A titre de secrétaire du bureau médical, le Dr Duckett avait cru de son devoir d'élever la voix en cette circonstance.

C'est à ce même titre que le Dr Duckett alla trouver une autre fois le Dr Hori, un an plus tard, pour se plaindre de nouveau. Il raconte la chose :

"Le travail exécutif du bureau médical était entravé continuellement par un manque d'autonomie. Je ne crois pas avoir consulté les deux autres membres du bureau.

"J'ai pris, de moi-même, la décision d'aller trouver le Dr Hori, et je lui ai dit que mon travail était devenu absolument impossible aussi longtemps que deux médecins, lui-même et le Dr Marc Bowman, ne se conformeraient pas aux règles de la maison. Le Dr Hori m'a demandé :

— En quelle façon est-ce que je vous rends la tâche difficile ?

"Et j'ai répondu :

— Personnellement, je crois que vous préparez vos patients trop rapidement pour une intervention chirurgicale ; que vous les opérez trop vite ; que vous suivez ensuite leur traitement trop rapidement.

"Et le Dr Hori de répondre :

— Je suis heureux que vous soyez venu me parler de cela. Je ferai en sorte de vous rendre la tâche plus facile."

Pas d'autonomie

L'hôpital Jean-Talon n'est pas un hôpital accrédité. Seule une accréditation provisoire lui fut déjà donnée, mais il lui manquait certaines qualifications pour être consacré à ce titre de façon permanente, comme on l'aura lu dans LA PRESSE, hier. Donc, en 1960, le Dr Hori convoqua une réunion conjointe du bureau médical et du conseil d'administration, et demanda si quelqu'un avait des suggestions à faire pour améliorer la tenue de l'institution et obtenir l'accréditation. A quoi le Dr Duckett répondit :

— Aussi longtemps que le bureau médical ne détiendra pas plus d'autonomie qu'il n'en possède présentement, je ne vois pas comment il pourrait être accrédité".

Le Dr Duckett est également membre du comité des dossiers, et là aussi il eut à se plaindre : "Nous avons cessé de faire des demandes en haut lieu ; nous ne pouvions même pas obtenir des notes d'évolution ; et si on ne peut pas obtenir des notes d'évolution, qui sont bien une chose minime, il s'ensuit forcément qu'on ne peut obtenir des choses plus considérables.

"Nous nous sommes aperçus que nos recommandations ne servaient à rien ; nous avons souvent répété la même chose, mais rien ne se produisait ; il y eut un peu de zèle en 1959, alors que nous tenions deux réunions par mois ; maintenant, nous n'en tenons plus qu'une".

L'appendicite !

Pour en revenir au Dr Cohen, lui-même et un autre médecin de Jean-Talon, le Dr Laurent Huot, radiologiste, ont tous deux affirmé, hier, qu'après le mois de juin 1960, on constata un changement dans les rapports du pathologiste de l'hôpital — en même temps qu'il y avait eu changement de pathologiste. Ces rapports sont faits à la suite des interventions chirurgicales. Or, avant cette date, les rapports, au sujet des organes sains qui avaient été cependant enlevés — les rapports concernaient presque toujours, en très très grande majorité, les cas d'appendicectomie.

Il arrive assez fréquemment — le Dr Cohen en a témoigné — que l'on enlève des appendices sains.

Avant juin 1960, donc, les rapports du pathologiste ne s'appliquaient qu'à cet organe. Pour les autres, il n'y avait que la mention : "aucun commentaire".

Quand le comité des tissus demanda la raison de cette situation au pathologiste de l'époque — le Dr Watanabe — ce dernier répondit qu'il n'avait pas fait de rapports dans les autres cas dans l'appréhension qu'un jour il aurait à rendre ceux-ci publics — peut-être sous l'influence d'un mandat de la cour. Le comité des tissus insista, mais rien ne changea avant l'arrivée du nouveau pathologiste.

Dès lors — c'est le Dr Laurent Huot qui parle maintenant — les rapports changèrent, et on y consigna les interventions chirurgicales sur des organes considérés comme sains, de TOUS genres.

Sur une question de Me Bélanger, le Dr Huot expliqua qu'à sa connaissance, il y avait eu de 10 à 25 cas jugés inacceptables (après opération) par le comité des tissus. Mais il reconnut qu'il pouvait y avoir à Jean-Talon jusqu'à une vingtaines d'interventions chirurgicales par jour — donc des milliers dans une année.

Après le changement de pathologiste, toutefois, le Dr Huot nota qu'il y avait eu augmentation des cas jugés inacceptables par le comité des tissus.

C'est au sujet de ces cas jugés inacceptables que le Dr Herman Cohen se vit demander hier, par Me Panneton, si le comité des tissus s'était plaint directement au bureau médical. Le témoin répondit dans la négative. On lui demanda pourquoi, et le Dr Cohen de dire :

—C'est difficile de répondre.

Cela dans la matinée. Ce n'est qu'après le déjeuner, à la reprise de la séance, que le Dr Cohen vint expliquer pourquoi le comité des tissus n'avait pas porté plainte en haut lieu : "Ç'aurait été futile, parce que certains des patients auraient pu être ceux du Dr Hori". Le Dr Cohen avait consulté ses avocats, à l'heure du midi, avant de répondre à cette question.

Le Dr Cohen, qui est aussi attaché à l'hôpital Général juif de Montréal, raconta qu'en cet endroit, si un chirurgien fait l'ablation d'un tissu sain, il est convoqué devant le chef-chirurgien et le directeur médical, qui consultent aussi le pathologiste, et étudient si le chirurgien en question a été en faute. Dans l'affirmative, on le réprimande, on l'avertit de ne plus répéter son geste. Si le geste est répété, le chirurgien est congédié.

Me Bélanger voulut savoir s'il n'était pas exact qu'il arrivait que des tissus sains soient enlevés dans tous les hôpitaux.

— Oui, dit le Dr Cohen, mais il faut tenir compte des organes enlevés. Pour l'appendice, c'est fréquent. Cela dépend de la nature de l'opération.

— N'est-il pas vrai que, plus il y a d'interventions chirurgicales, plus le nombre peut être grand des tissus sains enlevés ?"

(On notera que l'hôpital Jean-Talon comptait 150 lits en 1959, 260 lits en 1960, et qu'il en a aujourd'hui 400).

— Cela dépend toujours de la nature de l'opération.

— N'est-il pas vrai qu'il peut se produire un plus grand nombre d'accidents d'autos dans un secteur de la ville où il passera 1,000 véhicules à l'heure, que dans un autre où il n'en passera que 100 ?

— Les accidents d'autos sont des événements fortuits. Les interventions chirurgicales sont des actes prémédités.

Mais le Dr Cohen admettra finalement qu'il peut y avoir plus d'ablations de tissus sains s'il y a un plus grand nombre d'opérations.

Me Bélanger s'en prit au Dr Cohen d'une autre façon, quand celui parla de la "futilité" des démarches à faire en haut lieu :

— Docteur, quand vous êtes arrivé à l'hôpital en 1957, ne saviez-vous pas déjà que le Dr Hori était président du conseil d'administration ? Mais vous saviez aussi qu'il ne siégeait pas sur le comité exécutif du bureau médical ? Vous saviez qu'il ne se présentait à ses assemblées que comme un médecin ordinaire ? Vous saviez qu'il ne dirigeait aucun département de l'hôpital ? Qu'il n'était membre d'aucun comité ? Qu'il ne participait pas aux réunions du comité des tissus ?"

Le Dr Cohen répondit "oui" à toutes ces questions.

Me Jérôme Choquette, reur des commissaires :

— Mon savant ami vient de vous demander bien des questions ! Moi, je ne vous en poserai qu'une... Saviez-vous que le Dr Hori était le "boss" à l'hôpital?

Le Dr Cohen : "Cela, je l'ai compris très tôt".

Me Bélanger : "Un instant! C'est un gros mot, ça ! Vous saviez que le Dr Hori était président du conseil et fondateur de l'hôpital, en un mot, qu'il en était l'âme : c'est ça que vous voulez dire ?

Le Dr Cohen : "C'est ça que vous voulez dire, vous !"

Mais le docteur admettra un peu plus tard que oui, en effet, le Dr Hori était bien l'âme de Jean-Talon.

Les commissaires devaient siéger encore aujourd'hui

Legaré — LE GERANT VOUS APPORTE CETTE VENTE NETTOYAGE de PRINTEMPS

La vente débute aujourd'hui aux 11 succursales Legaré à Montréal. Réduction des prix pour cette occasion

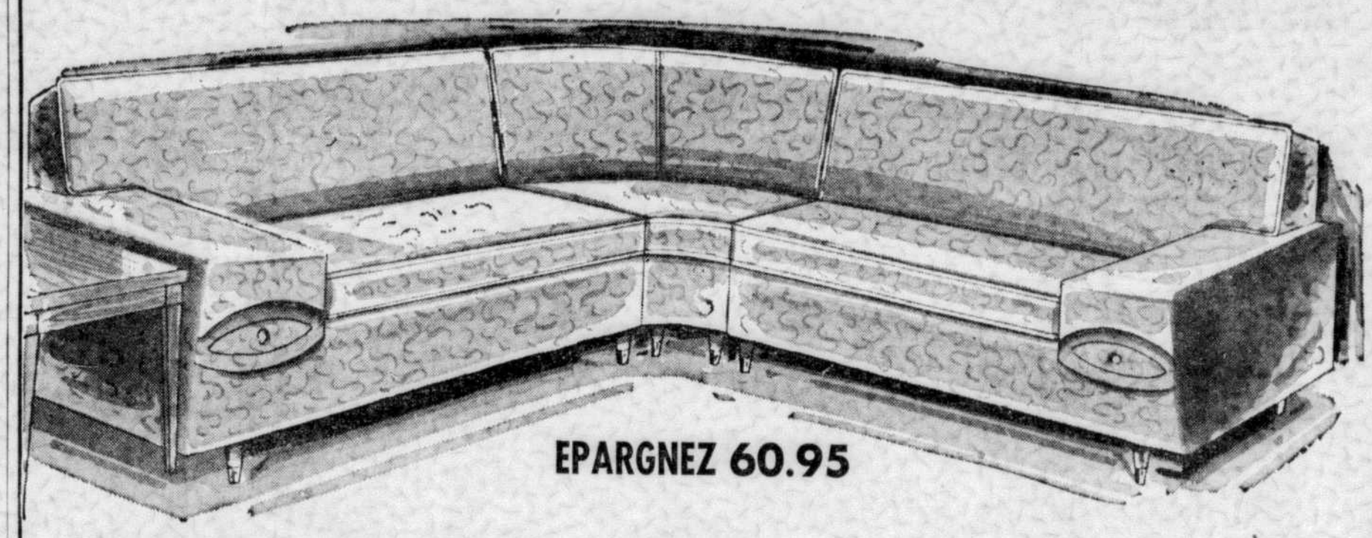

EPARGNEZ 60.95

MOBILIER DE SALON A SECTIONS, 3 mcx

- Fabrication à ressorts non-affaissants
- Deux demi-sofas, 1 centre incurvé.
- Revêtement de frisé d'acétate à motif de première qualité.
- Sièges couverts de même matériel. Coussins en véritable caoutchouc-mousse.

Rég. 319.95 — Payez seulement 2.75 PAR SEMAINE — $259

AUCUN DEPOT REQUIS, JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

(Taxe de vente payable à l'achat)

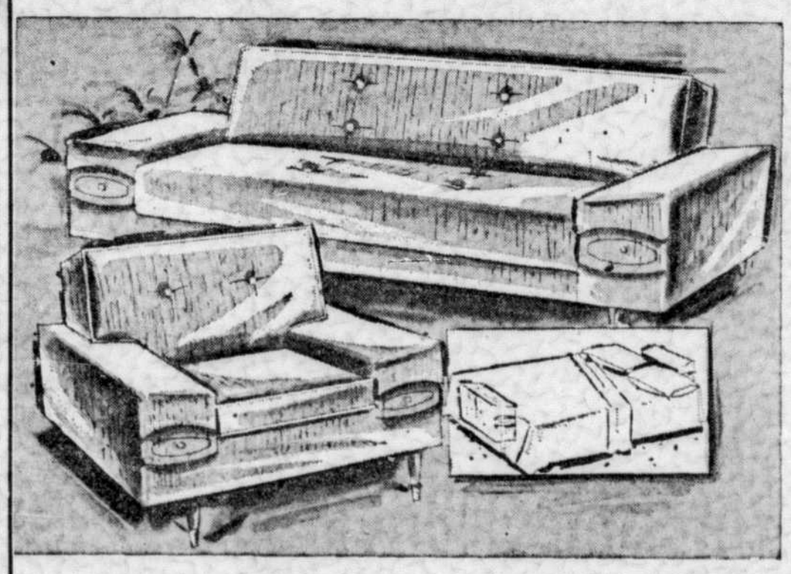

Grand rabais de 40.95 sur ce

DAVENPORT ou CHESTERFIELD 3 mcx

- Couvert de frise de qualité.
- Assortiment de teintes.
- Coussins en "Poly foam"
- Avec fermeture-éclair pour faciliter le nettoyage.

Régulièrement 189.95

$149

1.50 PAR SEMAINE

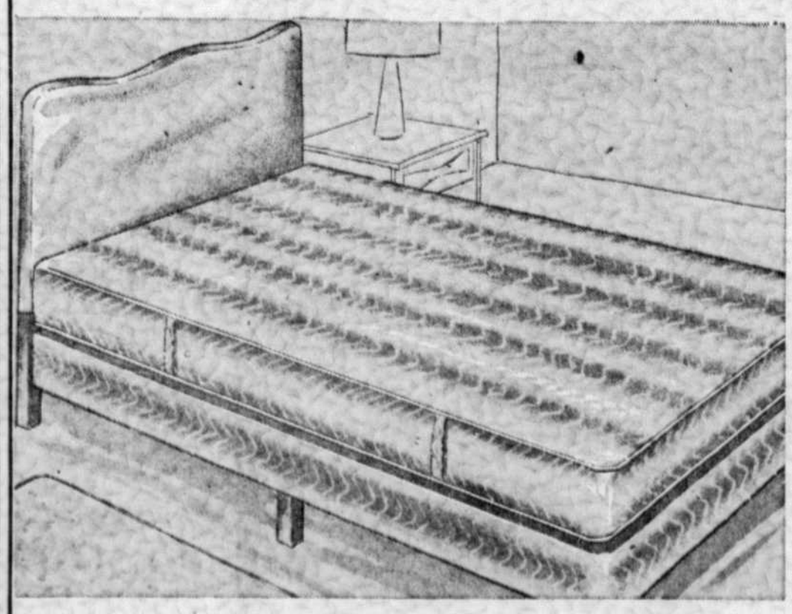

Epargnez $20... Grandeur : 36"

LIT CONTINENTAL

- Matelas à ressorts.
- Dessus lisse ou capitonné.
- Sommier-caisse assorti sur 6 pattes.
- Six pattes en bois dur.

Régulièrement 79.95

59.95

60c PAR SEMAINE

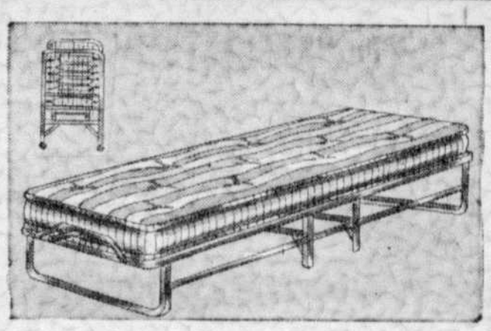

LIT PLIANT AUTOMATIQUE

Rigide cadre en acier 1". Sommier à lames. Matelas à ressorts spiraux. Dessus capitonné. Dimensions : (ouvert) 92" de long x 30" de large. Rég. 26.95 — 17.95 — Termes Faciles

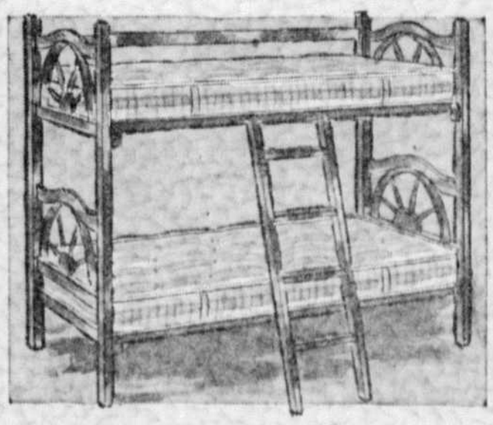

LITS SUPERPOSES, 8 MCX

Comprend 2 lits superposés, 2 matelas à ressorts, 2 sommiers à lames, échelle à 4 marches et barre de sûreté. Se démontent, si l'on désire, pour utiliser comme lits jumeaux. Rég. 119.95 — 99.95 — $1 par semaine

OUVERT JEUDI ET VENDREDI jusqu'à 9 h.

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE CHAQUE ACHAT est GARANTI pour SERVICE et SATISFACTION !

FONDEE EN 1877 — Legaré

11 MAGASINS POUR MIEUX SERVIR LES MONTREALAIS

1200, rue AMHERST — Victor 2-8911
858 est, rue STE-CATHERINE — Victor 4-2861
6960, rue ST-HUBERT — CRescent 1-4668
3734 ouest, rue NOTRE-DAME — WEllington 5-6954
4660 est, rue STE-CATHERINE — CLairval 5-7029
1020, rue NOTRE-DAME — ME. 7-5825 (Lachine)
4078, rue WELLINGTON — PO. 8-8912 (Verdun)
5184 ouest, rue NOTRE-DAME — WEllington 5-7813
3250, rue MASSON — RAymond 7-5770
1278 est, MONT-ROYAL — LAfontaine 1-5373
3730 est, rue ONTARIO — LAfontaine 6-1667

VENTE

OFFRE SPECIALE POUR 7 JOURS SEULEMENT !

50% DE RABAIS

FENETRES

D'ALUMINIUM A 3 RAINURES "ALSTAR"

NOUVEAU MODELE — 3 RAINURES DE LUXE, AVEC CARACTERISTIQUES, ACTION REVERSIBLE EXCLUSIVE — FACILE A NETTOYER, PERMETTANT DE LAVER L'EXTERIEUR ET L'INTERIEUR DE VOS FENETRES, A L'INTERIEUR DE VOTRE MAISON SANS ENLEVER LES PANNEAUX.

Vente pour propriétaires pour 7 jours seulement

PRIX REGULIER 40.00 CHACUNE PRIX DE VENTE

16.95 ET PLUS SELON LES DIMENSIONS

Installation facultative

Maintenant vous pouvez moderniser votre maison à un prix incroyablement bas. Maintenant vous pouvez installer des fenêtres transformables ALSTAR de modèle 1963 avec toutes les meilleures caractéristiques à un prix plus bas que vous n'avez jamais rêvé.

- FAITES SUR MESURE, GARANTIES POUR 5 ANS, APPROUVEES PAR CMHC.
- MEILLEURE QUALITE D'ALUMINIUM REFOULE A L'EPREUVE DE LA ROUILLE.
- VENTILATION du HAUT et du BAS — Se referme à n'importe quelle position.
- MOUSTIQUAIRE D'ALUMINIUM, CALFEUTRAGE QUI DURE.

DEMONSTRATION GRATUITE A DOMICILE — FACILITES DE PAIEMENT

ALSTAR INDUSTRIES LTD. 6045, CHEMIN COTE-DE-LIESSE St-Laurent — RI. 7-4044

• 2371 o., NOTRE-DAME

WE. 3-7395
Delphis PEPIN
gérant

MOBILIER de CUISINE 5 MCX

Voici un mobilier qui embellira votre cuisine. Venez voir la qualité et ces caractéristiques remarquables, telles que

- Table "Arborite" à l'épreuve des taches et de la chaleur. Dimensions 36"x48", extensible à 60".
- 4 chaises confortables rembourrées de caoutchouc-mousse.
- Mobilier à structure d'acier ultra résistant.
- Chaises recouvertes de tissu vinyle facilement lavable.

SPECIAL **$99.95**

AUX 7 MAGASINS GAGNON Frères

MEUBLES

Pourquoi... Pourquoi...

PARCOURIR DES MILLES?...

Quand...

NOUS POUVONS MIEUX VOUS SERVIR AUX 4 COINS DE LA VILLE

Ouest | Nord | Sud | Est

7 Magasins

Toujours...

L'ENDROIT IDÉAL pour L'ACHAT de MEUBLES AU PLUS BAS PRIX

• 8 est, BEAUBIEN

CR. 7-4113
Gabriel PILON
gérant

ENSEMBLE de SALON "SNYDER", 5 MCX

Voici un SOFA et un FAUTEUIL qui vous donneront le summum du confort. De fabrication moderne et de style "Balmoral", création Snyder. Vous obtenez donc

- 1 sofa et 1 fauteuil de qualité
- Recouverts de reps de teintes nouvelles
- Rembourrés de CAOUTCHOUC-MOUSSE
- Une table cocktail attrayante et 2 tables-étagères avec fini "DURO" résistant aux égratignures et taches

LES 5 MORCEAUX **$219**

• 6014, boul. MONK

PO. 6-8553
Bruno FILIATRAULT
gérant

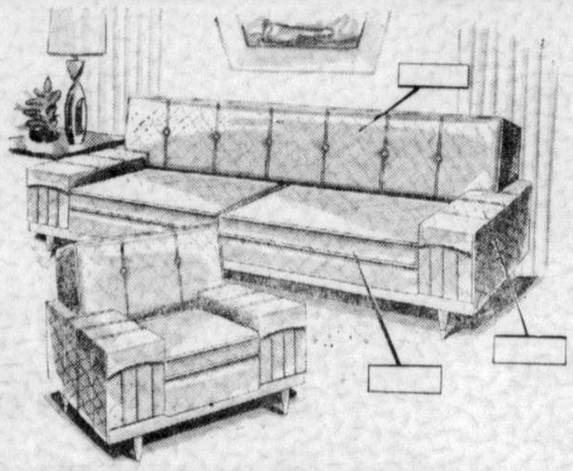

Une valeur incomparable

Le "ARLINGTON" de KROEHLER

L'une des meilleures aubaines que nous ayons jamais offertes. Le merveilleux confort des coussins, des dossiers et des appuis-bras en Lux-I-Foam à capitonnage épais, la durabilité du tissu en nylon et la fameuse qualité Kroehler "Plus-Built" sont autant d'avantages réunis dans ces meubles. Modèle élégant Arlington de fabrication moderne Kroehler. Ce qu'il y a de plus nouveau comme ligne et comme élégance. Hâtez-vous, le prix bas est limité au stock présent.

LES 2 MORCEAUX **$199**

• 913 est, BEAUBIEN

CR. 7-4149
Irénée PILON
gérant

OBTENEZ $100 POUR VOTRE TV USAGE SUR CE

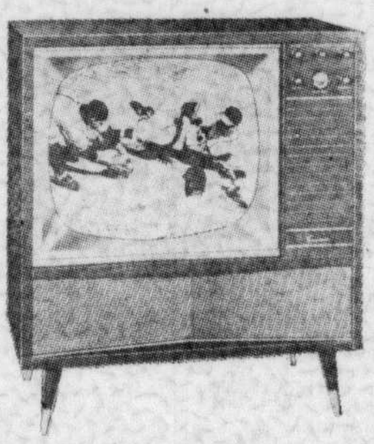

TELEVISEUR EMERSON 21"

Modèle 116K21

C'est une allocation avantageuse ! En plus, remarquez les caractéristiques de ce T.V. renommé !

- SELECTEUR de canaux très pratique
- Signal avertisseur pour obtenir une image et une sonorité parfaites.
- Vitre teintée pour vision confortable.
- T.V. à 19 lampes pour circuit longue distance.
- Superbes finis acajou, noyer ou chêne pâle.

Prix régulier $339
Allocation d'échange $100

SPECIAL **$239**

• 5035, av. VERDUN

PO. 6-2323
Benoit TALBOT
gérant

ENSEMBLE de "BRIDGE" 5 MCX

Voici une table et 4 chaises pliantes très pratiques ! Voyez-en les caractéristiques . . .

- Fini simili-cuir "Colonial".
- Couleurs noir et rouge, noyer et beige, gris et rouge.
- Structure métallique très solide.
- Facile à plier pour entreposage.

$20.89

CHAISE SEULE **$3.69** TABLE SEULE **$6.99**

• 3690 est, ONTARIO

LA. 6-2845
Hervé CROZE
gérant

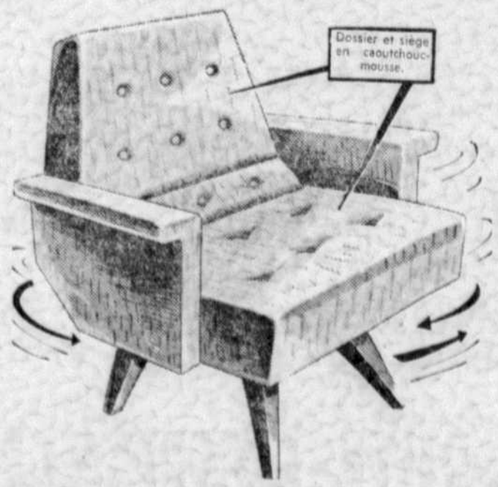

FAUTEUIL DE TV PIVOTANT "SNYDER"

Regardez vos programmes favoris en tout confort ! L'article par excellence pour bien vous détendre devant votre appareil de télévision ! Dossier et siège en véritable caoutchouc-mousse. Larges appuis-bras. Cadre solide. Base stable. Couverture capitonnée dans un matériel de 1ère qualité, très durable. Choix de teintes.

EN GRAND SPECIAL **$24.95**

• 1214 est, MT-ROYAL

LA. 3-2169
Claude CHARTRE
gérant

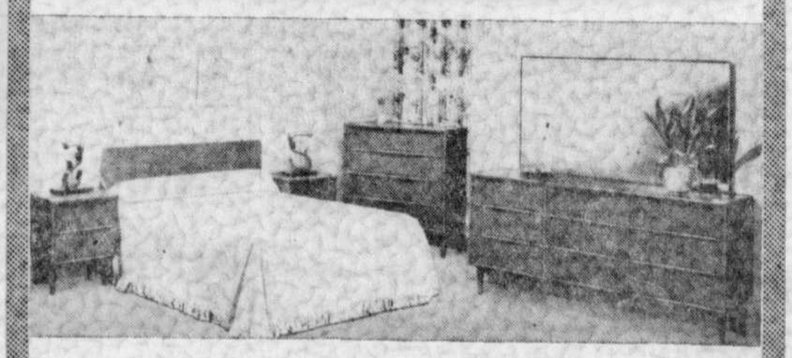

MAGNIFIQUE MOBILIER DE CHAMBRE

Voici la meilleure offre de l'année et AVANTAGEUSE POUR LES FUTURS MARIES. Remarquez la qualité et les caractéristiques de ce mobilier . . .

- Bureau triplé de 72" avec miroir repoli.
- Commode pratique avec tiroirs à l'épreuve de la poussière.
- Lit spacieux et confortable

Valeur rég. $299
SPECIAL
3 MORCEAUX **$239**

LIVRAISON GRATUITE

EN TOUT TEMPS SANS EGARD A NOS PRIX DE VENTE

OUVERTS JEUDI ET VENDREDI SOIR

PLAN DE FINANCE

AMICAL ET EXCLUSIF – SANS INTERMEDIAIRES

TRANSIGEZ SEULEMENT AVEC GAGNON FRERES

JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER

CAHIER No 4 — NOUVELLES DE SPORT

LA PRESSE

NOUVELLES DE FINANCE — PAGES 51-68

77e ANNEE — No 151 — MONTREAL, JEUDI 13 AVRIL 1961

Photo LA PRESSE

LE PRIX DUVERNAY 1960 a été remis hier soir à M. GERARD MORISSET, pour son ouvrage "La peinture traditionnelle au Canada français", par le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, M. JEAN SEGUIN, qui présente ici au titulaire la médaille de bronze où est gravé : "Bene merenti des patriotes".

Mieux connaître l'homme en connaissant mieux la civilisation de nos pères

—Gérard Morisset

"Quand nous connaîtrons mieux la civilisation de nos pères, cette civilisation qui me paraît à la fois si brillante et si simple, nous l'aimerons davantage et nous voudrons probablement l'étudier en profondeur, tant elle offre de possibilités de mieux connaître l'homme.

"Sans la prendre comme exemple, nous essaierons peut-être de percer le secret de sa vivacité, de son charme infini et de sa bonne humeur".

Pour son ouvrage "La peinture traditionnelle au Canada français" (1), dont la préparation a nécessité quelque 25 ans de patientes recherches, M. Gérard Morisset, de la Société royale, recevait hier soir le prix patriotique Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

"...j'ai conscience d'avoir révélé aux hommes de ma génération une grande part de l'activité artisanale et artistique de nos ancêtres", a déclaré le titulaire 1960 à l'issue du banquet qui a marqué l'événement, hier soir au Ritz-Carlton, "j'ai conscience que j'ai pour ainsi dire ressuscité un grand nombre d'artistes et d'artisans, dont les noms et les oeuvres étaient oubliés depuis plus d'un siècle.

"A ma manière, j'ai tenté de servir la collectivité en faisant revivre quelques aspects de notre ancienne civilisation. Vous avez bien voulu m'en récompenser. Je vous en exprime ma profonde gratitude".

Cet honneur, a poursuivi M. Morisset, rejaillit sur nos artistes et nos artisans : "S'ils me doivent une part de leur survivance, je leur dois à juste titre ma propre carrière, la joie du travail, l'envoûtement de la recherche, la périlleuse mais délassante tâche d'écrire — bref, ce que j'appellerais l'allégresse de mon existence".

Pour faire revivre notre passé artistique, M. Morisset a dû bien souvent fouiller les monographies, les archives notariales, judiciaires et paroissiales, les livres de raison, les livres de comptes et les journaux conventuels, les périodiques..., et il y a découvert des "richesses insoupçonnées":

"Quand je me plonge dans la lecture attachante de ces étonnants romans que sont les livres de comptes, c'est une large tranche du passé qui ressuscite à mes yeux; un passé extrêmement vivant, pittoresque, mélancolique ou joyeux au gré même de la vie, égayé de sourires narquois, de fine ironie et de sensible humanité; un passé tout vibrant encore de la civilisation des derniers siècles, la civilisation française..."

Exemple: cette inscription en date de 1777 dans le registre de la paroisse de la Sainte-Famille, en l'île d'Orléans :

"Payé à l'ouvrier pour le plan de la balustrade: 100 livres; payé au même pour avoir tourné les balustres: 600 livres; payé quatre pots d'eau-de-vie pour avoir aidé à les tourner: 20 livres".

"Et en étudiant avec attention ces écritures jaunies, reprend M. Morisset, on s'aperçoit que nos ancêtres ont essayé de vivre ici tout comme en France; avec leurs coutumes immémoriales et leur train de vie habituel; avec leur propre économie domestique et leur sens aigu de la réalité.

"Et l'on comprend qu'ils aient édifié une architecture domestique et religieuse d'une aimable simplicité et d'une grande perfection de lignes; qu'ils aient sculpté tant de riches retables et de nobles statues; qu'ils aient façonné, dans leur style propre, tant de meubles en bois de pin, tant de pièces d'orfèvrerie de table et d'église, tant de portraits, dont quelques-uns sont des chefs-d'oeuvre",

(1) La peinture traditionnelle au Canada français, par Gérard Morisset, tome II de l'Encyclopédie du Canada français, édition Le cercle du livre de France, 1960.

Avec la garantie du gouvernement

Les Caisses populaires sont prêtes à investir dans l'industrie privée

par **Maurice LAPERRIERE**

Les Caisses Populaires Desjardins du Québec seraient prêtes à investir des capitaux dans l'industrie privée — notamment dans une industrie sidérurgique, comme la chose a été récemment suggérée — si le gouvernement de la province de Québec accordait sa garantie.

Sans cette condition préalable les Caisses populaires ne demanderont pas à la Législature du Québec d'amender l'article 40 de la loi des Syndicats coopératifs ; elles n'appuieront pas non plus une telle mesure si elle est prise. Du moins, pas pour le moment.

La raison ? Elles jugeraient insuffisants leurs capitaux actuels.

C'est ce qui ressort de deux déclarations presque identiques, l'une de M. François Laroche, d'Arvida, président du comité permanent des congrès des Caisses populaires Desjardins et l'autre de M. Paul-Emile Julien, de Ville-Emard, président du 7e congrès provincial de cet organisme qui aura lieu à Montréal du 8 au 10 mai prochain.

Pour plus de précisions, voici les réponses de MM. Laroche et Julien aux questions des représentants de la presse, de la radio et de la télévision, au cours d'une conférence de presse donnée à l'occasion de l'annonce de ce 7e congrès, hier après-midi.

"Les Caisses Populaires Desjardins ne sont pas prêtes à se lancer dans ce genre d'aventure" a affirmé M. Laroche.

Mais il a ajouté — et c'est là la nuance: "...à moins que le gouvernement provincial endosse..."

Cette précision de M. Laroche a soulevé chez ses confrères de l'organisation du 7e congrès — ils étaient une douzaine environ — un murmure approbateur assez significatif pour porter à réfléchir sur les possibilités d'une entente entre gens de bonne volonté.

M. Paul-Emile Julien a pour sa part déclaré: "Cette question d'investissement de capitaux dans l'industrie privée par les Caisses Populaires Desjardins telle qu'elle a été traitée dans les journaux est discutable. Nous avons étudié la question et nous avons décidé d'attendre quelques années avant de nous lancer dans ce domaine".

MM. Laroche et Julien n'ont pas parlé d'insuffisance de capitaux. Cette déduction découle de l'intention exprimée par quelques-uns des organisateurs du congrès de continuer et d'améliorer les services rendus aux sociétaires actuels des Caisses Populaires Desjardins.

Au demeurant, peut-on parler d'insuffisance de capitaux ?

Quelques rapports statistiques remis aux représentants de la presse démontrent que la Fédération groupe environ 1,250,000 sociétaires avec un actif de plus de $700,000,000 répartis en 1,225 caisses affiliées.

Le congrès de la Fédération des Caisses Populaires du Québec qui se tiendra à Montréal du 8 au 10 mai prochains groupera plus de 1,500 délégués représentant quelque trois cents Caisses dans la province.

Cette année, le thème général du congrès porte sur l'éducation. M. François Laroche a souligné au cours de la conférence de presse que l'épargne scolaire organisée dans les principaux centres de la province de Québec a contribué énormément à développer chez l'enfant le goût de l'épargne. Les étudiants ont à leur crédit plus de cinq millions et demi de dollars.

Un mémoire à l'enquête sur l'éducation

M. François Laroche, d'Arvida, président du Comité permanent des congrès des Caisses Populaires Desjardins, favoriserait personnellement la présentation d'un mémoire par la Fédération des Caisses Populaires à la Commission Royale d'Enquête sur l'Education dans la province de Québec.

Interrogé à ce sujet par le représentant de LA PRESSE, M. Laroche a déclaré : "Je ne puis personnellement me prononcer au nom de la Fédération. Mais, personnellement, je favoriserais la présentation d'un tel mémoire sur la question de l'épargne scolaire."

L'actif des Caisses

La Fédération des Caisses Populaires Desjardins du Québec comprend dix Unions régionales comme suit (par ordre alphabétique) (chiffres au 31 août 1960) :

	Caisses affiliées	Actif	Sociétaires
Union régionale de Chicoutimi	72	$ 24,000,000	66,000
Union régionale de Gaspé	45	6,800,000	20,700
Union régionale de Joliette	44	23,000,000	29,500
Union régionale de Montréal	279	260,000,000	405,000
Union rég. de l'Ouest québécois	38	3,000,000	14,000
Union régionale de Québec	332	200,000,000	325,000
Union régionale de Rimouski	107	22,293,000	59,000
Union régionale de St-Hyacinthe	66	36,000,000	50,000
Union régionale de Sherbrooke	87	30,000,000	55,000
Union régionale de Trois-Rivières	136	94,000,000	125,000
Totaux	1,206	$499,093,000	1,199,200

(On notera que depuis la compilation de ces chiffres, en août 1960, le nombre des Caisses populaires au Québec s'est accru de 19, celui des actionnaires de plus de 50,000, et le montant de l'actif de quelque $300,000,000.)

Photo LA PRESSE

LE CHANOINE ARTHUR SIDELEAU, doyen de la faculté des Lettres de l'Université de Montréal, qui doit prendre sa retraite le 1er juin prochain, (à droite) s'entretient avec Mgr Irénée Lussier, recteur de l'université, et Mlle Ginette Major, présidente des étudiants de la faculté des Lettres.

"Le respect et l'amour de la culture ont triomphé"

—Mgr Irénée Lussier

J'ai honte d'avoir vécu dans un temps où l'on dénonçait la culture et les facultés de lettres comme étant un élément parasitaire" a affirmé, hier soir, Mgr Irénée Lussier, recteur de l'université de Montréal, devant un groupe nombreux de professeurs, d'élèves et d'amis réunis au Centre social de l'université à l'occasion d'un dîner donné en l'honneur du chanoine Arthur Sideleau, doyen de la faculté des Lettres, qui doit prendre sa retraite le 1er juin prochain.

Parlant à l'issue du dîner, Mgr Lussier a aussi ajouté qu'il était heureux que ces temps pénibles soient maintenant chose du passé.

Unissant le nom du chanoine Sideleau à ceux de tous les hommes courageux qui ont lutté inlassablement contre cette mentalité néfaste, Mgr Lussier a poursuivi : "Si le respect et l'amour de la culture a enfin triomphé, j'en rends témoignage aux hommes qui se sont dépensés pour cette cause."

Le recteur de l'Université de Montréal a également affirmé que lors de la dernière réunion du comité d'étude, le chanoine Sideleau a fait adopter à l'unanimité à la suite d'un éloquent et parfois violent plaidoyer une déclaration à l'effet que l'on affirme sa croyance à la valeur des humanités gréco-latines dans notre province.

Parlant également de cette question quelques instants plus tard, le chanoine Arthur Sideleau a vigoureusement affirmé que les humanistes chrétiens ont le devoir de faire briller la lumière divine sur le monde.

Le doyen de la faculté des Lettres de l'Université de Montréal a aussi affirmé qu'il n'a jamais douté de l'avenir. Il ne veut pas prendre une retraite oisive. Cette retraite sera laborieuse et studieuse. Il quitte ses fonctions sans regrets ni remords parce qu'il a fait son possible. Et il continuera de faire confiance à l'avenir.

Au nom des étudiants de la faculté des Lettres, dont elle est la présidente, Mlle Ginette Major a tenu à rendre au chanoine Sideleau un témoignage d'estime et de reconnaissance. Elle a souligné que la faculté a surmonté des difficultés nombreuses grâce à la direction énergique et éclairée du chanoine Sideleau qui exerce les

Voir MGR LUSSIER en page 63

La Chambre haute déclarera-t-elle la guerre à l'Assemblée législative au sujet de l'alcool ?

QUEBEC. (J.M.) — Le Conseil législatif a commencé hier l'étude du bill no 34, concernant la réglementation du commerce des alcools, et à la suite des paroles prononcées par certains conseillers de l'Union Nationale à cette occasion, on se demande s'ils ne profiteront pas de la continuation du débat, aujourd'hui, pour proposer d'importants amendements visant à :

1 — interdire toute vente de boisson alcoolique le dimanche et les jours fériés ;

2 — réduire le nombre des heures de vente pendant la semaine en fixant à minuit la fermeture des établissements ;

3 — ne pas délivrer de permis aux cabarets et aux champs de courses.

Si le groupe de l'Union Nationale a la Chambre haute persiste dans cette attitude et comme il a la majorité, ce sera la guerre ouverte avec l'Assemblée législative où les libéraux dominent.

En expliquant les grandes lignes du projet de loi, M. George Marler, leader des conseillers ministériels, avait mis en relief les points suivants : les autorités provinciales ont tenu compte du fait qu'il est néfaste d'avoir une loi non applicable ; c'est l'intention du gouvernement de faire respecter intégralement le bill no 34, lorsqu'il sera sanctionné ; les punitions prévues pour les contrevenants sont plus sévères que les anciennes ; la rédaction nouvelle constitue un compromis entre les opinions opposées qui ont été exprimées devant le "comité des bills publics" de la Chambre basse ; la délivrance des permis sera entourée de la plus grande publicité, etc.

M. Jean-Louis Baribeau (Shawinigan) a dénoncé les méfaits de l'alcoolisme ; en multipliant les débits, on risque de généraliser encore davantage le fléau sous le prétexte de favoriser le tourisme. Il est néfaste et dangereux d'autoriser le commerce des spiritueux le dimanche. Rien ne sert de mettre la jeunesse en garde contre l'éthylisme par une publicité éducative si on augmente le nombre des établissements où l'on peut consommer. Je ne suis pas pour la prohibition, ajoute M. Baribeau, mais, de là à accorder des permis partout, il y a une marge... dans une province catholique et française !

M. Ernest Benoît (Kennebec) voit une contradiction dans l'attitude du cabinet libéral qui, d'une part, crée un "comité antialcoolique" et d'autre part, présente le bill no 34. M. Benoît souhaite que le projet de loi soit modifié pour défendre la vente les dimanches et jours de fête, ainsi que tard dans la nuit durant la semaine, de même que dans les chambres d'hôtel et au champ de courses.

M. Patrice Tardif (La Vallière) reproche aux autorités provinciales d'avoir écouté les vendeurs d'alcools plutôt que les associations catholiques, et un membre du gouvernement d'avoir "répondu de façon très cavalière au clergé catholique". M. Tardif s'objecte à ce qu'on serve des spiritueux le dimanche, et durant la semaine, aux heures avancées de la nuit, ainsi que toujours dans les cabarets, dans les chambres d'hôtel et à la plage. Il faudrait interdire toute publicité autour des boissons alcooliques parce que nous n'avons pas besoin de demander des candidats pour emplir nos sanatoriums, nos asiles et nos crèches. C'est un tort de multiplier les permis. Le conseiller de La Vallière affirme qu'avec le bill no 34, on bafoue les conseils municipaux en les taxant d'irresponsabilité. M. Patrace Tardif qualifie de provocation le projet de loi qui, dit-il, est "impopulaire" et entraînera un "relâchement général."

C'est devant les critiques violentes de MM. Baribeau, Benoit et Tardif, ainsi qu'à cause de leurs allusions à des amendements possibles, qu'on se demande si ces conseillers ou leurs collègues de l'Union Nationale ne proposeront pas des modifications au bill no 34.

Depuis le début de la session, ce groupe a déjà attaqué les mesures gouvernementales, mais sans entraver réellement l'action des autorités provinciales.

SESSION PROVINCIALE

L'augmentation du chômage moins forte cette année dans la province de Québec

-- M. Jean Lesage

QUEBEC. (J.L.L.) — Le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, a déclaré hier en Chambre que l'augmentation avait été moins forte cette année dans la province de Québec que celle enregistrée l'année dernière.

M. Lesage a fait cette déclaration en réponse à une question du député (UN) de Trois-Rivières, Me Yves Gabias, qui demandait si le nombre accru des étudiants inscrits aux cours de chômage n'était pas un indice que le chômage augmente dans la province.

"Les derniers chiffres publiés par le Bureau fédéral de la statistique, a répliqué le premier ministre, indiquent que l'augmentation du chômage dans la province de Québec cette année a été moins forte que l'an dernier, et que, de toute façon, c'est la moins forte depuis dix ans."

Le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, a par ailleurs révélé que les cours d'abord prévus pour 1,200 élèves avaient reçu plus de 3,800 demandes d'inscription. Au lieu de cent cours, il a donc fallu en établir 400.

C'est ce qui explique, selon le ministre, le retard apporté dans le paiement des allocations à ceux qui suivent ces cours. Mais il a signalé que toutes les mesures ont été prises pour régulariser la situation dans le plus bref délai.

Le chef de l'opposition, M. Antonio Talbot, est intervenu à son tour dans le débat pour demander à M. Gérin-Lajoie s'il était à sa connaissance que ces allocations sont versées en argent par ceux qui sont responsables des cours.

"Il s'agit là d'une façon anormale de distribuer des allocations gouvernementales", a-t-il commenté.

Le ministre lui a répondu qu'il prenait note de cette question et qu'il y répondrait lorsqu'il aurait les renseignements voulus.

Entente entre dentistes et techniciens dentaires

QUEBEC. (par J.-L. L.) — Une entente est intervenue entre le Collège des chirurgiens-dentistes de la province et l'Association des techniciens dentaires. Pour la première fois dans leur histoire, ces deux corps professionnels ont scellé cette entente hier matin devant le comité des bills publics de l'Assemblée législative.

Les techniciens ont consenti à retirer de leur projet de loi à retirer de leur projet de loi posaient les dentistes. Par contre, ces derniers se sont engagés à inclure dans leur prochain bill un amendement prévoyant que tout le travail de technique dentaire sera effectué par des techniciens membres en règle de l'association.

Le premier ministre, M. Jean Lesage, qui présidait le comité, s'est dit heureux de cette solution et il a félicité les membres des deux groupements d'avoir ainsi réussi à régler leurs différends dans le meilleur esprit.

Le Dr Rémi Langlois, président du Collège des chirurgiens-dentistes, a fait part du désir sincère de ses confrères de collaborer avec l'Association des techniciens dans le meilleur intérêt du public.

"A cette fin, a précisé le Dr Langlois, depuis janvier 1961, un comité conjoint constitué de deux gouverneurs du Collège et de deux directeurs de l'Association, travaille activement à établir une entente harmonieuse entre nos deux associations."

Dans le même esprit, le président de l'Association des techniciens dentaires, M. Andy Wilson, a déclaré que son groupement voulait ardemment améliorer ses relations avec les dentistes. Il a souligné que le comité conjoint aiderait incontestablement à atteindre cet objectif.

Séances plus nombreuses de la Chambre basse

QUEBEC. (par J.-L. L.) — Le premier ministre, M. Jean Lesage, a déclaré hier avant l'ajournement de la Chambre basse qu'il s'était entendu avec le chef de l'opposition pour commencer à siéger à 10 h. demain matin, vu la longueur du discours du budget.

M. Lesage a également fait part qu'il avait songé à commencer à siéger le lundi dès la semaine prochaine, mais que le chef de l'opposition lui a représenté qu'il serait plus juste de lui laisser cette journée pour préparer sa réponse au discours sur le budget.

Le premier ministre a cependant annoncé que, la semaine suivante, la Chambre commencera à siéger le lundi après-midi, à 3 h. et qu'elle siégera également le lundi soir. Il y aura par la suite trois séances par jour, jusqu'au vendredi inclusivement, sauf le mercredi, alors qu'on ne siégera pas le soir. Une motion sera d'ailleurs présentée à ce sujet.

Cette décision de M. Lesage permettra d'accélérer le travail de la Chambre et de diminuer d'autant la durée de la session qui menace de briser tous les records.

La maison du gouvernement à Paris, une cambuse

QUEBEC. (par J.-L.L.) — Le chef de l'Opposition, M. Antonio Talbot, a qualifié hier de "cambuse" la maison Murat que le gouvernement de la province vient d'acquérir à Paris pour loger ses représentants.

Le député (UN) de Trois-Rivières, M. Yves Gabias, a soulevé ce court débat, lorsqu'il a demandé si les fonctionnaires de la province pourront être logés dans le "château Murat."

"Le député a le sens de l'humour, a commenté M. Talbot, et les journalistes ne doivent pas prendre cet édifice pour un château.

Chirurgie et radiations, seuls moyens connus de guérir le cancer

Les deux seuls moyens susceptibles de guérir le cancer sont la chirurgie et les radiations que l'on applique aussi d'une manière combinée. Toutefois, des médicaments, des hormones et des substances radioactives donnent aussi des résultats encourageants pour le traitement de certaines formes de cancer.

SPÉCIAUX chez LALONDE

TAPIS FRISE

Wilton importé à poil très long offert dans un choix de 7 riches couleurs (teinture végétale allemande) : beige, rose beige, orange, bleu, vert, or, cannelle.

REG $19.95 feutre et posage — $14.95 V.C.

COLORAY '90 *de Courtaulds*

4 COULEURS : BLEU, OR, VERT, BEIGE. (couleurs discontinuées)

TAPIS SEULEMENT $4.95 V.C.

BOURRURE-INSTALLATION TOUT COMPRIS $7.45 V.C.

TAPIS 100% NYLON

(NYLON PUFF) 12 pieds de large

8 COULEURS EN RELIEF. OR, EPICE, BEIGE, CHAMPAGNE, CORNELIA, VERT, BLEU et ORANGE BRULEE, 12 pieds de largeur. — Tapis très solide et très résistant, poil très long.

VALEUR DE $12.95 pour $9.49 V.C.

MEME TAPIS POSE $12.50 V.C.

VISCOSE

9 pieds de large

Sable, vert et brun

$3.49 V.C.

FACILITES BUDGETAIRES SI DESIRE

Lalonde rue St. Hubert

OUVERT JEUDIS ET VENDREDIS SOIR

6920 rue ST-HUBERT (angle Bélanger) CR. 4-3563

Comparée au Canada, la régression a été plus forte aux Etats-Unis

--M. Diefenbaker

OTTAWA. (PCf) — Les Canadiens ont moins souffert de la régression que les Américains.

C'est ce qu'a affirmé hier soir le premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker, au cours de l'émission télévisée "Les affaires de l'Etat".

Passant en revue ce qui a été accompli jusqu'ici en marge "du programme à longue échéance inclus dans le discours du Trône de l'automne dernier, en vue de combattre le chômage", M. Diefenbaker a dit que plus des trois quarts de ce programme gouvernemental avait été réalisé grâce à des lois adoptées par le Parlement ou grâce à d'autres mesures gouvernementales.

"Les mesures visant à créer plus d'emplois et à diminuer les effets néfastes de la régression qui a gravement atteint l'économie de l'Amérique du Nord ont eu la préseance sur toutes les autres lois.

"En général, les Canadiens ont moins souffert en ces jours difficiles que nos voisins des Etats-Unis", ajouta-t-il.

"Naturellement, enchaîna M. Diefenbaker, cela sera nié par ceux qui prennent plaisir, jour après jour, heure après heure, à critiquer toutes les mesures qui sont prises pour pallier au malaise.

"Je veux parler bien entendu de ceux qui, pour des raisons politiques, diminuent le crédit et le prestige du Canada à l'extérieur, se faisant les propagandistes du pessimisme et du malheur.

"Ce genre de discours n'aide pas à créer de nouveaux emplois pour les Canadiens", a souligné le premier ministre.

M. Diefenbaker a poursuivi en disant que ceux dénigreurs ne voient aucun malheur aux Etats-Unis. Pourtant, dit-il, il y avait plus de chômeurs à Détroit qu'en Ontario. Il y avait deux fois plus de sans-travail à Buffalo qu'à Toronto. Et le nombre de chômeurs à Pittsburgh seulement était deux fois supérieur au nombre de sans-travail de la région de Toronto-Hamilton-St. Catharines.

"Cela ne signifie pas que nous ne nous rendons pas compte qu'il y a évidemment un grave problème économique. Il y a heureusement des signes réconfortants à l'horizon. Alors que nous nous engageons dans un tournant, le Canada sera en meilleure position que n'importe quel pays pour récolter les fruits de ce regain de vie économique", a conclu M. Diefenbaker.

Importants amendements au règlement de zonage à Tracy

SOREL. (DNC) — Le conseil municipal de Ville Tracy tenait lundi soir son assemblée régulière, sous la présidence du maire Laurier-R. Ménard. Les édiles ont, à cette occasion, adopté des amendements au règlement de zonage, étudié une requête de l'Association du taxi de Sorel, établi une réglementation qui régira dorénavant les délibérations du conseil. Ils ont enfin déclaré la ville de Tracy et la région en général comme ayant un surplus de main-d'oeuvre.

Les amendements au règlement de zonage seront soumis, mardi, à la décision des contribuables. Si au moins six électeurs le réclament, un référendum aura lieu à l'effet de sanctionner ou d'abroger le nouveau règlement.

L'article No 1 de ce règlement stipule que les industries existantes peuvent être agrandies, sur le même emplacement, jusqu'à deux fois la superficie du plancher, à condition que ces agrandissements servent aux fins spécifiques de ces industries.

L'article No 2 a trait aux amendements apportés à la zone 4 et signale que le sbandes de terrain des lots 6 à 18, compris entre la voie ferrée du CNR et la route Marie-Victorin, seront à l'avenir compris comme secteur industriel de classe "I".

La partie des lots 6 à 9 comprise entre la rue longeant les lots 2 à 9 et la propriété de la compagnie Québec Iron and Titanium devient un secteur commercial de classe "II".

La partie des lots 11 et 12 comprise entre la route Marie-Victorin et le fleuve devient un secteur commercial de classe "II" ; celle des lots 13 à 17, même environnement, devient un secteur industriel.

Dans la zone no 16, les bandes de terrain des lots 66 et 67, comprises entre la route Marie-Victorin et le fleuve, seront à l'avenir désignées comme secteur commercial.

Règlementation

Le conseil a adopté une règlementation en 64 points qui régira dorénavant toutes ses séances.

A l'avenir, le greffier fera parvenir à tous les membres du conseil, trois jours avant chaque séance, une copie de l'ordre du jour.

Par ailleurs, aucune pétition, requête, etc., ne sera inscrite à l'ordre du jour si elle n'a auparavant été présentée par écrit au greffier, au moins cinq jours avant la séance du conseil.

Association du taxi

Dans une requête déposée sur la table du conseil, l'Association du taxi de Sorel demande à la ville de n'accorder aucun nouveau permis. Il en existe présentement 58 et l'Association vise à réduire ce nombre à 53. Il a été souligné que la ville de Tracy a émis 33 permis et celle de Sorel 53 et que plusieurs propriétaires d'autos-taxis possèdent des permis dans les deux municipalités. Le conseil verrait d'un bon oeil l'émission d'un seul permis pour le Sorel métropolitain mais souligne qu'une rencontre des trois administrations devrait d'abord être convoquée.

Enfin, l'Association demande l'installation de taximètres dans les voitures. Le coût au départ serait de 35 cents plus 5 cents pour chaque cinquième de mille.

Trop de main-d'oeuvre

Les édiles ont adopté une résolution à l'effet de demander au gouvernement d'Ottawa que la ville de Tracy et la région environnante soient reconnues comme ayant un surplus de main-d'oeuvre afin de permettre aux contribuables de bénéficier des nouvelles lois fédérales concernant l'établissement de nouvelles industries.

Le gouvernement fédéral accorde des exemptions de taxes et des réductions d'impôt aux industries qui s'établissent dans des milieux reconnus comme ayant un surplus de main-d'oeuvre.

Paysans hollandais à l'essai au Canada

OTTAWA. (PC) — Un groupe de 88 jeunes agriculteurs hollandais sont arrivés aujourd'hui à Québec, à bord du paquebot "Ryndam". Ils viennent travailler sur des fermes du Canada pour une période de neuf mois.

Ces jeunes sont tous des fils d'agriculteurs déjà établis au Canada qui viennent au pays pour se familiariser avec les conditions de travail ainsi que le climat en vue de venir éventuellement s'y établir. Leur passage est payé par le gouvernement hollandais et, à leur retour dans leur pays, après leur stage au Canada, ils décideront s'ils doivent venir s'établir ici ou demeurer dans leur pays.

C'est la troisième année que de jeunes agriculteurs hollandais viennent au Canada.

MARINE

SUITE DE LA PAGE 48

tion, dans ses usines de Montréal, un appareil d'entrainement sur procédés tactiques pour l'équipage de l'avion Argus. Ce simulateur, qui est un des plus compliqués jamais réalisés, fut livré à temps 23 mois après la commande de développement et construction. Les essais préliminaires des systèmes individuels furent faits avant la date limite au début de mars.

Les essais de réception qui seront faits par les experts de l'ARC venant de l'Unité centrale d'expérience et d'essais ainsi que de l'Unité de commandement des Maritimes, dureront de quatre à sept semaines ; après quoi ce simulateur ira rejoindre sa contrepartie "volante" : l'appareil d'entrainement d'opération du vol de l'Argus qui fut construit par CAE et qui est déjà en opération à Greenwood, N.E.

Cet appareil d'entrainement de procédés de combat simule tout l'équipement employé par les douze membres d'équipage de l'avion pour la détection des sous-marins mais ne simule pas les caractéristiques du vol de l'avion comme le premier appareil. Il rend possible l'entrainement théorique et pratique de l'équipage qui a la responsabilité de repérer et détruire tout sous-marin qui lui est assigné.

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 10 HEURES

ST-HUBERT FURNITURE & STOVE CO.

UNE SEULE ADRESSE - NE CONFONDEZ PAS 6330 ST-HUBERT (FAÇADE VERT ET OR)

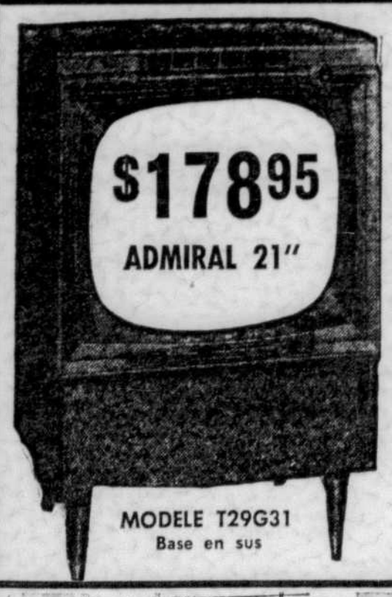

MOBILIER CHESTERFIELD 2 ARTICLES

Superbe sofa et fauteuil assorti comprenant tissu nylon, coussins de caoutchouc mousse uni ou rayé plus un vaste choix de teintes. $139

MOBILIER DE CHAMBRE – 3 ARTICLES $269

Comprenant bureau triple de 85 x 20 ; commode de 44 x 20 ; grandeur de lit 4'6".

LITS CONTINENTAUX

Complets avec sommier-caisse, matelas et pattes. $27.95

LITS SUPERPOSES

Complets avec sommiers, matelas, garde-fou et échelle. Spécial à $37.95

LITS PLIANTS

Complets avec matelas. Une valeur régulière de $26.95 offerte au prix spécial de $12.95

LESSIVEUSE AUTOMATIQUE MOFFAT

$169

Modèle MAW–161

Aussi bas prix fantastiques sur lessiveuses et sécheuses G.-E., Frigidaire, RCA et Inglis... en montre

POELE électrique MOFFAT

Comprenant Bar-B-Q, horloge automatique, minuteur et plusieurs autres nouvelles caractéristiques. $189

CLIMATISEUR MARCONI

¾ tonne $169

LESSIVEUSE-ESSOREUSE WESTINGHOUSE

Polisseuse électrique HOOVER

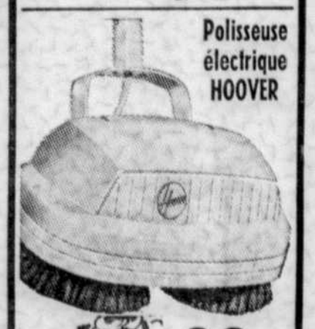

$29.95

MOBILIER DE CUISINE 5 ARTICLES $109

Modèle moderne avec choix de couleurs

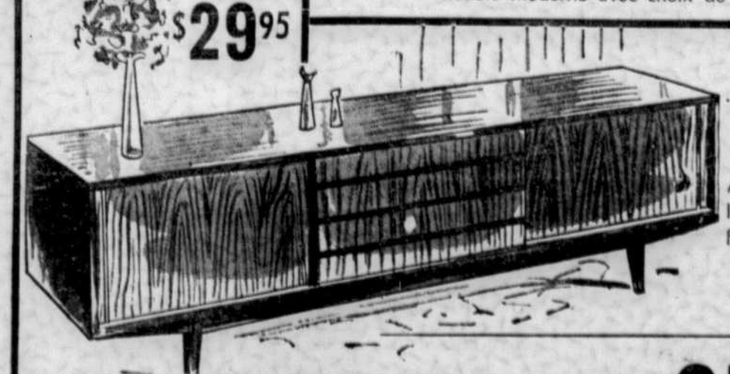

BAHUT

Attrayant bahut en noyer à portes coulissantes. Un magnifique meuble. SPECIAL $54.95

FRIGIDAIRE $219

Réfrigérateur de 11 pi. cu. — Modèle automatique DD11C.

JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER CR. 4-3644

Oui, Steinberg maintient sa politique des bas prix sans sacrifier la qualité ! Comparez la qualité et les prix des tondeuses et des meubles pour le jardin en vente chez Steinberg qui ne vous offre que ce qu'il y a de mieux à prix modique !

VOTRE SATISFACTION EST GARANTIE !

TONDEUSE à moteur, 24 po. de largeur

- 4 hauteurs de coupe réglables.
- Base d'acier garantie pour la vie.
- Hotte à feuilles amovible.
- Manette de vitesses sur le manche pour démarrage et arrêt.
- Construction sûre.
- Démarreur à enroulement.
- Roues à roulement à billes garanties.
- Un pot d'échappement des plus silencieux.
- Pièces entièrement assemblées (sauf le manche)
- Manche chromé tubulé ⅞"
- 3 C.V.

BRIGGS & STRATTON

$59.95 PRIX DE VENTE !

TONDEUSE A MOTEUR ECONOMIQUE

CARACTERISTIQUES d'une TONDEUSE PUISSANTE ! 2 c.v., 20" de LARGEUR. $49.95

CHAISE LONGUE

PLIANTE EN ALUMINIUM

CINQ POSITIONS !

Solide armature d'aluminium de 1", sangles robustes, couleurs diverses.

(Valeur ord. jusqu'à $14.95) PRIX DE VENTE ! CHACUNE $8.98

TRES GRANDE CHAISE DE JARDIN

- Solide armature d'aluminium de 1".
- Recouverte de 4 sangles de saran.
- Robuste et inaltérable.

BONNE QUALITE A BAS PRIX !

PRIX DE VENTE ! $5.55

Steinberg's LIMITEE MAINTIENT SA POLITIQUE DES BAS PRIX!

La campagne des Scouts catholiques

La campagne annuelle de souscription des Scouts catholiques de Montréal sera officiellement lancée demain soir par S. Em. le cardinal Léger et Son Honneur le maire. Cette campagne se déroulera du 16 au 30 avril, avec un objectif minimum fixé à $110,285. Les scouts offriront alors en vente au public de succulentes feuilles d'érable en "sucre du pays".

Pour marquer l'ouverture de la campagne, il y aura ralliement des scouts, demain soir, à 6 h. 45, sur le parvis de la cathédrale, et à 7 h., récitation du chapelet avec Son Eminence qui prononcera ensuite une allocution.

Suivra, à 7 h. 30, une conférence de presse au salon Rouge de l'Archevêché. Le président de la campagne, M. Lucien-G. Rolland, prendra alors la parole. Un louveteau présentera au cardinal Léger une large feuille d'érable en "sucre du pays".

Par ailleurs, samedi matin, à 10 h. 45, un autre ralliement des scouts se tiendra dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville où M. le maire Drapeau accueillera les jeunes et proclamera l'inauguration officielle de la campagne de souscription. Un scout offrira à M. le Maire une autre feuille d'érable en "sucre du pays".

En outre, c'est dimanche, 16 avril, que se déroulera la grande finale du concours de chant organisé par la branche "Claireurs" du diocèse de Montréal. Ce tournoi s'ouvrira à 2 h. de l'après-midi, au collège St-Viateur d'Outremont, 455, ave Bloomfield.

Le jury sera alors composé de trois membres, dont le R. P. Maurice Gingras, S.J., et M. Lionel Renaud, chef d'orchestre. Sept troupes prendront part à cette finale: Mont-St-Louis, Guynemer, Ste-Claire, Notre-Dame-du-Foyer, Immaculée-Conception, Notre-Dame-de-Grâce et Notre-Dame-du-Bel-Amour. Tous les scouts et leurs parents y sont cordialement invités.

La somme de $110,285, que les scouts espèrent recueillir durant leur présente campagne, servira à étendre leur mouvement et à former des chefs qui sauront diriger la jeunesse dans le sens des responsabilités civiques, morales et sociales.

Le président de la campagne, M. Rolland, a souligné le fait qu'il n'y a à Montréal que 6,000 scouts, alors qu'on devrait en compter quelque 60,000.

"Chaque année, dit-il, pas moins de 20,000 demandent à devenir scouts. Mais cet avantage leur est refusé à cause du manque de chefs, de troupes et d'argent. Nous espérons donc que le public se montrera généreux au cours de la campagne de souscription et permettra à des milliers de jeunes de réaliser leur rêve le plus cher."

PRESTIGE — ELEGANCE — BEAUTE

SALON de la FEMME

13-14-15 AVRIL

2.00 P.M. — 11.00 P.M.

HOTEL WINDSOR

(ENTREE : rue CYPRESS)

DEFILE DE MODES DEUX FOIS PAR JOUR, DANS LE SALON VERSAILLES

A 2.30 P.M. ET 8.30 P.M.

PLACES ASSISES FOUR TOUT LE MONDE

PLUS DE 80 KIOSQUES

Plusieurs prix de présence de grande valeur, dont:

DEUX VOYAGES A PARIS ALLER ET RETOUR, via AIR FRANCE et VOYAGES ANDRE MALAVOY Inc.

UNE AUTOMOBILE "DAUPHINE"

de AUTOMOBILES RENAULT CANADA Ltée

Lucille Dumont rencontre Muriel Millard dans les coulisses de la TV...

Lucille: "Essayez-la sans tarder . . . Vous admettrez avec moi que la mayonnaise Kraft est la *crème* des mayonnaises!"

Le Directeur: Cut! Repos . . . Bien travaillé, mes enfants!

Muriel: Très convaincante, ton annonce . . . On jurerait que tu crois vraiment tout ce que tu dis sur la mayonnaise Kraft.

Lucille: Mais justement, *je le crois!* C'est ma mayonnaise préférée . . .

Lucille: Elle a une saveur si fraîche et si délicieuse. Kraft n'emploie que les huiles les plus fines, les oeufs les plus frais, et *ajoute encore des jaunes d'œufs.* Tu vois pourquoi elle est si homogène et si savoureuse.

Muriel: Je vois surtout que j'ai eu tort de ne pas l'essayer plus tôt!

Lucille: Tu l'aimeras sûrement. Pour les salades, les sandwiches, il n'y a pas de mayonnaise plus délicieuse que celle de Kraft!

Toujours fraîche et veloutée!

En pots de 8 oz, 16 oz et 24 oz!

À L'UNISSON, les adorables diseuses Lucille Dumont et Muriel Millard savent apprécier dans un produit cette même qualité d'excellence qui marque chacune de leurs interprétations.

Nouveau!

NOM A RETENIR...

pour un SOMMET DE QUALITE!

QUINCAILLERIE Pyramide

AUX QUATRE COINS DE L'ILE DE MONTREAL ET EN PROVINCE

OFFERTE PAR 150 MARCHANDS INDÉPENDANTS

NORD

BEAUBIEN HARDWARE
3194 est, rue Beaubien
CHOUINARD W. Enrg.
4660, rue St-Laurent
FERRONNERIE L. DUBOIS
2081, boul. Gouin,
FERRONNERIE A. CARDINAL
10799, rue Millen
FERRONNERIE
R. ARCHAMBAULT
2613, rue Jean-Talon
FERRONNERIE RAPIDES LTEE
359, boul. des Prairies,
Laval-des-Rapides
FERRONNERIE H. PAQUETTE
7900, rue Casgrain
FERRONNERIE
MONTREAL-NORD, ENRG.
4837, boul. Gouin
FERRONNERIE Y. LAUZON
1560, rue Jarry
FERRONNERIE
PICHE & GAGNON
4023, rue Beaubien
FERRONNERIE CHARLEROI
4400, rue Charleroi
QUINCAILLERIE
GEORGES DUBREUIL
10344, boul. St-Laurent
QUINCAILLERIE PERUSSE
194 ouest, rue Chabanel
RAVARY J.-R.
5066, rue Papineau
VALIQUETTE F.-X.
St-Elzéar, Co. Laval, Qué.
HUBERT J.-E.
2599, rue Masson
LAMBERT ROGER
5110, rue Beaubien
MAISON A. LASALLE, LTEE
8127, rue St-Denis
QUINCAILLERIE G. LALANDE
6740, rue St-Laurent
B & M BUILDER SUPPLY LTD.
L'Abord-à-Plouffe, Qué.
FERRONNERIE DESNOYERS
L'Abord-à-Plouffe, Qué.
FERRONNERIE BOYER
Dorval, Qué.
FERRONNERIE L. COUSINEAU
Pointe-Claire, Qué.
FERRONNERIE GROTHE
Cartierville, Qué.
POINTE-CLAIRE
HARDWARE LTD.
Pointe-Claire, Qué.
QUINCAILLERIE BOLDUC
Laval-des-Rapides, Qué.

SUD

MENARD EDGAR
7774, rue Notre-Dame
PREFONTAINE E. & FILS, LTEE
224, avenue Grant,
Longueuil, Qué.
(Rive-Sud)
QUINCAILLERIE ST-LAMBERT
434, rue Victoria,
St-Lambert, Qué.
(Rive-Sud)
QUINCAILLERIE M. LEWIS
1271, rue Ste-Hélène,
Ville Jacques-Cartier, Qué.
(Rive-Sud)
QUINCAILLERIE BELANGER
Notre-Dame du Sacré-Coeur,
Co. Chambly, Qué.
(Rive-Sud)
FORTIER C.-E.
Chambly, Qué.
(Rive-Sud)

EST

LATULIPPE JOS., LTEE
2558, rue Rouen
TURCOTTE & FRERE
5860 est, rue Hochelaga
TRUDEAU A.
4701 est, rue Ontario
CITY HARDWARE SUPPLY
200 est, rue Rachel
MOUSSETTE LTEE
1561 rue Ontario
QUINCAILLERIE
SEGUIN & LEGAULT
759, rue Rachel
BERTRAND & FRERE
8627, rue Hochelaga

OUEST

QUINCAILLERIE GAGNE
5200, rue Gatineau
QUINCAILLERIE J.-M. DUPRAS
1644 ouest, boul. Gouin
DE LA SALLE HARDWARE
7688, rue Edouard,
Ville Lasalle, Qué.
FERRONNERIE GROLEAU
01249, rue Charlevoix

...EN PROVINCE

ENTREPRISES
JACQUES-CARTIER, INC.
Ville de Pierrefonds, Qué.
FERRONNERIE MICHEL, INC.
St-Eustache, Qué.
FERRONNERIE ROXBORO
Roxboro, Qué.
BERTRAND ADELARD & FILS
Rigaud
DAIGLE & PAUL, LTEE
Candiac, Qué.
FERRONNERIE FARNHAM
H. PARENT
Farnham, Qué.
ROBERT NORMAND
Montebello, Qué.
Drummondville, Qué.
DIONNE E.
FERRONNERIE
DESFORGES, LTEE
FERRONNERIE
R. FILION, ENRG.
FERRONNERIE
GODBOUT ENRG.
LESSARD ROLAND, LTEE
GOSSELIN ROLLAND
St-Liboire, Co. Bagot, Qué.
HOULE LOUIS, LTEE
Asbestos, Qué.
DESLANDES MARCELLIN
St-Valérien,
Co. Shefford, Qué.
Magog
FERRONNERIE SYLVIO BEGIN
LAMONTAGNE LAURIER
LABRECQUE G. & FILS, LTEE
Plessisville, Qué.
St-Jean, Qué.
FERRONNERIE G. BERGER
FERRONNERIE IDEALE, LTEE
COURCHESNE JEAN
Danville, Qué.
FERRONNERIE MODERNE
Acton Vale, Qué.
JODOIN ALPH.
St-Damase,
Co. St-Hyacinthe, Qué.
QUINCAILLERIE E. GENDREAU
St-Hyacinthe, Qué.

POUR PLUS D'ECONOMIES !

150 quincailliers indépendants vous offrent de fabuleuses aubaines . . . telles que vous n'en avez jamais vu ! Profitez de leurs super-spéciaux . . . et réalisez de formidables économies ! Ci-dessous, quelques exemples de ces offres vraiment extraordinaires !

TRICYCLE
No P-16
Roue d'avant de 16 pouces à roulement à billes, cadre bleu et blanc, très solide.
$14.95

VOITURETTE
No PJ-24
Cotés en bois d'érable, boulonnés au fond . . . Train émaillé rouge. Dimension 12" x 24".
$6.79

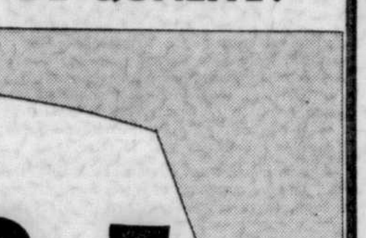

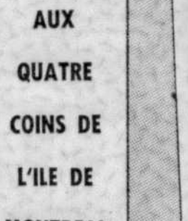

CAFETIERE EN "PYREX"
No P-7756
Capacité : 6 tasses
Rég. $5.75
$4.88

GRILLE-PAIN AUTOMATIQUE
No P-1479-E
$12.99

VADROUILLE A POUSSIERE
No P-620
Manche facile à enlever. Coton de qualité, lavable. Couleurs : jaune, vert ou marron. $1.19

PLANCHE A REPASSER
No P-15
Tout métal. Dessus perforé de 36 po. Ajustable à la hauteur désirée. Base émaillée. $6.99

BALANCE
No P-1479-E
Graduation : 0 à 250 lb — Couleurs : rose, bleu, jaune, vert, blanc et noir.
$5.49

VADROUILLE EPONGE
No P-205
$1.79

SEAU EN ACIER GALVANISE
No PO-125
Avec forte anse de broche et bord retourné. Contient 8 pintes. Régulièrement 98¢. 69¢

SIEGE DE TOILETTE
No PXM-20
Tel qu'illustré, nouveau modèle tout en plastique blanc. $3.95

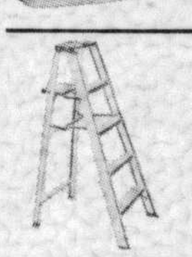

ESCABEAU
en bois dur
No P-91-5
Escabeau à 5 marches $3.99

POULIE DE CORDE A LINGE
No P-120
Fabrication en alliage robuste 59¢

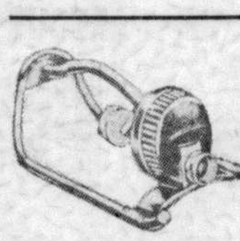

ARROSOIR OSCILLANT
No PR-55
Pour surface rectangulaire. Bouton de réglage facile, mécanisme séparé de la conduite d'eau. Arrose des surfaces de 2,400 pi. car. ou moins. Métal non-corrosif.
Prix spécial $5.29

BOYAUX D'ARROSAGE
Plastique robuste noir opaque, 7/16 de pouce, avec raccords antirouille. Longueur : 50 pieds.
Rég. $1.79 $1.49

PERFOREUSE
BLACK & DECKER
No PU-400
Mèche ¼" pour acier et ½" pour bois franc. Vitesse : 2200 T/M.
$18.95

FIL EXTENSION
No PK-5304
Longueur de 15 pi.
85¢

COFFRET EN METAL
No P-2311
En acier émaillé vert. Dimensions : 11½" x 5¼" x 4".
$1.69

PINCEAU RUBBERSET
No P-33
D'utilité générale, largeur de 2 pouces, soies pures fixées dans le caoutchouc. Manche émaillé et trou pour suspension.
En vente à prix spécial 79¢

MARTEAU TOUT ACIER
No PSPH1½ — 16 onces
Une aubaine à ne pas manquer ! Robuste marteau Stanley avec tête en acier forgé et manche en acier, fini chromé, recouvert de caoutchouc néoprène à l'épreuve des chocs.
Régulier $4.79 $3.99

NIVEAU TORPEDO
Marque Stanley "Handyman", Longueur 9". $1.49
No PSPH 1292

PINCE TOUT USAGE
No P-1110-7
Modèle populaire. Longueur : 7 po. 89¢

BINETTE
No PEWE-8
Acier de qualité, douille soudée, manche de 42 po. Dimensions : 4" x 8". $1.49

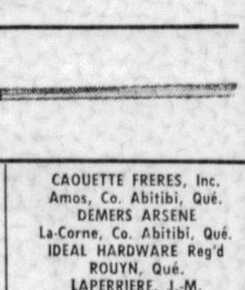

PELLE A JARDIN
No P-2
En acier robuste et à bout rond.
$2.39

RATEAU DE JARDIN
No P-14
14 dents, émaillé rouge, manche de 48 po.
$1.55

PELLETIER ALPHONSE
8150, rue des Cascades,
St-Hyacinthe, Qué.
MAGASIN PARIS
Lotbinière, Qué.
THIBEAULT DORAIS
Windsor Mills, Qué.
FERRONNERIE
McMASTERVILLE
McMasterville, Qué.
MOREAU J.-O.
Bedford, Qué.
CAMIRAND LORENZO
Ste-Brigitte, Co. Nicolet, Qué.
CORMIER JEAN
Ste-Gertrude,
Co. Nicolet, Qué.
TURCOTTE J.-A. & CIE
St-Léonard, Co. Nicolet, Qué.
TREMPE GATIEN
Manseau, Co. Nicolet
MAILHOT REAL
Bécancour,
Co. Nicolet, Qué.
ROY LOUIS
Ste-Perpétue,
Co. Nicolet, Qué.
FORTIER W.
La Tuque, Qué.
HAMELIN BERNARD
St-Sévérin-de-Proulxville, Qué.
MONFETTE GEORGES
Ste-Sophie-de-Levrard, Qué.
MEUNERIE COOP.
DE NICOLET
Nicolet, Qué.

PAQUET ARTHUR
Mont-Carmel, Valmont, Qué.
ROUSSEAU LOUIS, ENRG.
Shawinigan, Qué.
ST-ARNAUD VICTOR
St-Narcisse, Co. Champlain
TRUDEL J.-A.-L.
St-Adelphe, Co. Champlain
COTE GASTON
St-Georges, Co. Champlain
VADEBONCOEUR J.-E.
St-Paulin,
Co. Maskinongé, Qué.
DAGENAIS H. & FILS
St-Sauveur-des-Monts, Qué.
DESJARDINS GERALD
Mont-Rolland,
Co. Terrebonne, Qué.
FERRONNERIE THIBEAULT
St-Jérôme, Qué.
GAUTHIER ROCH, ENRG.
Lac Masson,
Co. Terrebonne, Qué.
FERRONNERIE CHALIFOUX
Mont-Laurier, Qué.
GASCON RENE
Nominingue, Qué.
HUBERT J.-O. LTEE
Maniwaki, Qué.
THEORET DOLLARD
Ste-Adèle-En-Bas, Qué.
FERRONNERIE A. HUOT
Ste-Thérèse, Qué.
LEBEAU BUILDER
SUPPLY, INC.
Charlemagne, Qué.

MOREL ANT. & FILS
St-Lin-des-Laurentides, Qué.
MAJEAU J.-L.
St-Roch-l'Achigan, Qué.
PRUD'HOMME A.-A.
Repentigny, Qué.
CORBEIL THEO.
St-André-Avelin, Qué.
BEAUDIN SIMEON
Howick, Qué.
BRUNET RENE
CHATEL W., ENRG.
Valleyfield, Qué.
CHARRON R.-C.
St-Constant, Qué.
GIRARD & BELLEFLEUR & CIE, LTEE
St-Isidore,
Co. Laprairie, Qué.
LEBOEUF AIME
St-Louis-de-Gonzague,
Co. Beauharnois, Qué.
MARTEL L.P.
Rougemont, Qué.
MAGASIN TRUDEAU
Delson, Qué.
MARTINEAU R.
Napierville, Qué.
MAGASIN LABRIE
Ste-Philomène, Qué.
RICHER GUY, Inc.
St-Zotique, Qué.
THIBERT & FRERE
Beauharnois, Qué.
LEBOEUF AIME
St-Louis-de-Gonzague,
Co. Beauharnois, Qué.

LEMIEUX A.
St-Stanislas-de-Kostka, Qué.
BELLAVANCE RAYMOND
Causapscal, Qué.
BRODEUR LAURENT
Gagnon, Co. Saguenay, Qué.
COULOMBE J.-F.
St-Noël, Co. Matapédia, Qué.
DESROSIERS AUG.
Mont-Joli, Qué.
FERRONNERIE PARADIS, Ltée
Mont-Joli, Qué.
FORTIN O.-E.
Matane, Qué.
LEPAGE, H.-G.
Rimouski, Qué.
MARCHAND & FILS
Chandler, Qué.
MIVILLE J.-T. & FILS, Ltée
Rivière-du-Loup, Qué.
ROY L.-O.
Ste-Anne-des-Monts, Qué.
ROY & FRERES
Gaspé, Qué.
ABITIBI HARDWARE Reg'd.
Malartic, Qué.
BLUE SUNDRIES & HARDWARE
Noranda, Qué.
BELLEHUMEUR LEONARD, Ltée
Lorrainville, Qué.
BORDELEAU & ST-AUBIN, Inc.
La-Sarre, Qué.
BAPRETTE HERVE
Remigny,
Co. Rouyn-Noranda, Qué.

CAOUETTE FRERES, Inc.
Amos, Co. Abitibi, Qué.
DEMERS ARSENE
La-Corne, Co. Abitibi, Qué.
IDEAL HARDWARE Reg'd
ROUYN, Qué.
LAPERRIERE, J.-M.
St-Placide-de-Béarn, Qué.
LAPORTE J.-R.
Ville-Marie, Qué.
PROULX FRANCIS
Authier, Qué.
PELLERIN, J.-L. Enrg.
Fabre,
Co. Témiscamingue, Qué.
SYNDICAT COOP.
DE ROQUEMAURE
Roquemaure, Qué.
TETREAULT A., Ltée
Macamic, Qué.
ASSELIN EMILE, Ltée
St-Charles, Co. Bellechasse, Qué.
LES APPAREILS DOMESTIQUES
Montmagny, Qué.
LETOURNEAU HENRI, Mme
St-Lazare,
Co. Bellechasse, Qué.

...ET A L'EXTERIEUR

CHARTRAND & FRERES LTD.
Hawkesbury, Ont.
LORTIE A. & FILS
Bourget, Ont.
MAHEU A. & FILS, Ltée
Embrun, Ont.
ADAM LUCIEN
St-Albert, Ont.

L'Histoire au pas accéléré

Comment fut tracée la voie du premier COSMONAUTE

MOSCOU, (AFP) — La préparation théorique du premier vol cosmique a commencé en fait à la fin du 19ème siècle, lorsque le savant russe K. E. Tsiolkovsky avait non seulement prédit qu'un jour l'homme franchirait les limites de l'atmosphère terrestre, mais avait en outre calculé, avec une précision étonnante, les forces extraordinaires qu'il faudrait vaincre, et prévu, avec une force de divination, les moyens techniques pour le faire.

Il aura fallu 70 ans pour réaliser un rêve auquel, seul à son époque, le petit professeur à barbiche croyait avec une foi optimiste de mathématicien.

Mais de ces sept décades, six furent perdues et l'on ne commença guère qu'en 1954 à s'intéresser aux ouvrages de Tsiolkovsky, enfouis dans la poussière des bibliothèques.

L'année suivante, en 1955, les savants soviétiques mirent au point les premiers éléments du programme "spatial" qui devait commencer par les spoutniks de 1957-58 pour aboutir en 1961 au résultat atteint aujourd'hui.

Il semble clair, à présent, que l'objectif principal de ce programme était, dès le début, celui que Tsiolkovsky avait fixé à ses "exécuteurs testamentaires", à savoir la conquête physique de l'espace par l'homme vivant, et non seulement par des robots.

En effet, dès le 3 novembre 1957, c'est-à-dire un mois à peine après le premier spoutnik jamais mis sur orbite, les soviétiques lançaient dans l'espace la première chienne Laika. Celle-ci périt en plein ciel, mais non sans avoir fourni aux observateurs terrestres de précieuses indications recueillies par des instruments de mesure reliées à un poste émetteur de radio sur le comportement d'un être vivant échappant à l'attraction terrestre et se déplaçant dans le "vide" à près de 20,000 milles à l'heure.

Préparatifs immédiats

1958 et 1959 furent les années des spoutniks de plus en plus lourds, des luniks et des satellites solaires, par conséquent de la mise au point de fusées toujours plus puissantes et plus précises.

Le voyage de l'homme dans le cosmos n'en était pas pour autant perdu de vue, bien au contraire. Ne fallait-il pas créer justement l'instrument balistique parfait, la superfusée destinée un jour à mettre sur une orbite exactement calculée l'habitacle spacieux et lourdement blindé contre les radiations cosmiques où prendrait place le premier astronaute ?

Parrallèlement se poursuivaient les tentatives secondaires avec des chiens, considérés en U.R.S.S. comme les meilleurs sujets expérimentaux, et que l'on soumettait à des vols limités selon des trajectoires verticales. Puis, en 1960, après une série de tirs à longue portée en direction du Pacifique, destinés à essayer en vol des fusées nouvelles à très forte poussée munies d'un système automatique de guidage extrêmement perfectionné, ce fut le début de la série des "vaisseaux spoutnik", ainsi nommés parce que leur charge utile contenait déjà la réplique presque parfaite de l'habitacle du futur cosmonaute.

Il y en eut cinq en tout, dont quatre "habités" par une sorte d'arche de Noé où des chiennes, aujourd'hui célèbres, voisinaient avec des souris blanches ou noires, des insectes, des bactéries ou des tissus organiques humains.

Le premier lancé le 15 mai 1960, à la veille du départ de M. Khrouchtchev pour Paris où se réunissait la conférence au sommet, avait à son bord non point simplement un "mannequin" mais l'équivalence du poids d'un homme muni de tout l'équipement de vol nécessaire ainsi que 1.477 kilogs d'appareils divers dont un émetteur radio alimenté par les accumulateurs à mercure et des batteries solaires. En tout, le "vaisseau" pesait quatre tonnes et demie, soit à peu de chose près le poids de la cabine du cosmonaute d'aujourd'hui. Ce poids n'a d'ailleurs guère varié au cours des tentatives suivantes : 4.600 kilogs pour le 2ème vaisseau, 4.563 pour le 3ème, 4.700 pour le 4ème, 4.695 pour le cinquième et dernier, avant le lancement de l'homme.

Le "vaisseau spoutnik No 1" passa longtemps et passe encore pour un demi-échec, sans doute parce que du communiqué relativement laconique, on peut déduire que la capsule s'était imparfaitement détachée, au signal télécommandé donné du sol, du dernier étage de la fusée.

Les "rétro-fusées" destinées à freiner en vol orbital et à faire perdre de l'altitude à la capsule firent plonger celle-ci et son étage "suiveur" vers la couche dense de l'atmosphère où l'ensemble se consuma. Cela était prévu, disent aujourd'hui les Soviétiques. Il s'était agi seulement de vérifier la possibilité de placer une telle charge sur une orbite quasicirculaire, d'expérimenter la précision du guidage et de mettre à l'épreuve le système de conditionnement d'air et de température, en somme une étape initiale qui ne comportait pas la récupération de la cabine.

Cette photo paraissait en octobre 1959 dans le magazine soviétique "Ogonyok". Elle servait à illustrer un article exposant les recherches alors faites en Russie sur les réactions des humains aux conditions de vol cosmique.

Comment en revenir

L'étape suivante, à savoir la "rentrée" et l'atterrissage réussis pour la première fois d'un habitacle contenant les deux chiennes Belka et Strelka, douze souris, des mouches drosophiles, des végétaux et des préparations organiques, fut franchi pour la première fois le 19 août suivant à l'aide du deuxième "vaisseau".

Cet atterrissage réalisé dans des conditions non révélées jusqu'ici — il semble pourtant qu'un freinage par parachute ait été employé à sa phase finale — résolvait un des aspects du double problème posé aux savants soviétiques avant de procéder au lancement de l'homme, à savoir la possibilité d'une "rentrée" qui ne soit pas fatale au passager.

Les "vaisseaux" suivants — à l'exception du troisième qui dévia de sa trajectoire en fin de course et qui se consuma le 1er décembre au contact de l'atmosphère avec les chiennes Ptchelka et Mouchka — donnèrent la confirmation, les 9 et 25 mars dernier, par le retour de Noiraude et Petite Etoile, de la sécurité du système de "récupération" employé. Il restait à prouver que les effets à court et à long terme de vol cosmique sur un organisme animal et humain étaient passagers ou négligeables. Pour cela on avait installé à bord des capsules un véritable laboratoire volant relié par des greffes au corps des sujets dont les réactions étaient observées d'autre part sur un écran de télévision.

Ce laboratoire séparé de la cabine étanche contenant les animaux et qui comportait entre autres plusieurs plaques de photo émulsion nucléaire pesant 60 kilos destinées à mesurer l'intensité des radiations cosmiques à l'intérieur du "vaisseau", enregistrait automatiquement et transmettait par radio à la terre les renseignements recueillis.

Avant le grand départ

De la masse considérable de ces renseignements réunis en huit mois, au cours des quatre tentatives consécutives et qui portèrent à la fois sur le comportement des passagers et sur celui des appareils, (de "survie", "conditionnement de l'air - intérieur", "insonorisation", compensation des forces d'accélération, etc....) pendant les différentes phases de vol, de l'étude judicieuse des sujets — dont les deux premiers Belka et Strelka donnèrent naissance à six chiots — les savants soviétique, notamment les professeurs Norer Stsaksan et Wassili Parine, tirèrent les conclusions suivantes:

1) — Un homme aurait résisté dès le mois d'août dernier aux épreuves physiques de vol spatial y compris l'impondérabilité relativement aisée à supporter, les accélérations et les décélérations de la mise à feu des divers étages, de la fusés, et de la rentrée de la capsule.

2) — Les températures internes de cette dernière avaient pu être stabilisées entre 16 et 20 degrés centigrades, le taux de l'humidité maintenu entre 37 et 40 pour 100 et la pression de l'air à l'intérieur des cabines étanches entre 760 et 770 à la colonne de mercure.

3) — Le vol spatial dans ses diverses phases avait eu sur les sujets des effets successivement "déprimants" et "stimulants".

Voir COSMONAUTE en page 63

ÉCONOMISEZ 50%

SUR

L'ENTREPOSAGE

DE VOS

FOURRURES

Voici une offre sensationnelle !

Calculez le taux normal de 2¼% de la valeur totale de vos fourrures comprenant l'entreposage et l'assurance pendant qu'elles sont en notre possession. Payez ce montant et recevez en BONI 50% de ce montant APPLICABLE sur tout achat à l'un ou à l'autre des Centres d'Economie LaSalle.

(Sans cueillette ou livraison)
Charge minimum $3.00

MANTEAUX de FOURRURE
REPARES et REMODELES

Estimation gratuite. Faites nettoyer, lustrer et "Hollanderiser" votre manteau par les experts "LaSalle"... à un prix vraiment modique... et vous le conserverez plus longtemps.

MANUFACTURES LTEE
LaSalle
FACTORIES LTD.

MONTREAL :
7755, boul. ST-LAURENT • 5680, rue IBERVILLE • 3735 ouest, NOTRE-DAME
LONGUEUIL : 210, rue ST-JEAN • DRUMMONDVILLE : 28, boul. BERNARD
HULL : 123, rue EDDY • DOUVILLE : 4435, boul. SIR WILFRID LAURIER
DORVAL : 90 boul. METROPOLITAIN

NOUS SOMMES MAINTENANT DEMENAGES AU

1479 MANSFIELD (nord de Ste-Catherine) VI. 9-1274

J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON, Jr, O.D.

autrefois ELITE OPTICAL

★ OPTOMETRISTES ★ OPTICIENS

JEAN GERVAIS

défie toute concurrence

DANS LES PRIX
DANS LA QUALITÉ
DANS LE SERVICE

Tous ces appareils sont neufs, garantis et seront livrés tels qu'empaquetés par le manufacturier.

REFRIGERATEURS	REG.	VENTE
ADMIRAL 10R20S 10 pi. cu. de luxe	299.95	179.95
ADMIRAL RTN149 autom. 13', 2 portes zone zéro, sans givre	499.95	369.95
WESTINGHOUSE RNA13 13' auto., zone zéro	389.95	299.95
WESTINGHOUSE RHB12, autom., 12', zone zéro, 1961	319.95	264.95
GENERAL ELECTRIC TLT130 autom. 13' zone zéro	499.00	319.95
McCLARY ZD1306 autom. 13' zone zéro	489.95	299.95
DEFROST-O-MATIC, 6 pi. cu. 1961	199.95	144.95
MOFFAT-NORGE MCTSF-13-1960, 2 portes, 13' autom. zone zéro	589.95	339.95
KELVINATOR K56R, 11' auto., zone zéro	369.95	259.95
KELVINATOR K77MR 2 portes, zone zéro	499.95	289.95
ROY Magnificent 1961 13' auto., zéro zone	446.00	279.95
FRIGIDAIRE FI-13C 1960 13' auto. zone 0	479.95	329.95
FRIGIDAIRE FI-13TC 1960 13' autom. zone zéro. 2 portes	509.95	359.95
FRIGIDAIRE FD11C 1961, 11' aut. zone zéro	369.95	274.95
FRIGIDAIRE D13C 13' de luxe	339.95	229.95

LAVEUSES DE VAISSELLE		
GENERAL ELECTRIC SP43, mobile	329.95	259.95
INGLIS JFU70 sous comptoir	439.95	329.95
INGLIS JFP50, mobile	369.95	279.95
KITCHEN-AID, KD12, sous comptoir	439.95	319.95
RCA WHIRLPOOL, FU 70 sous comptoir	439.95	329.95

LESSIVEUSES		
KELVINATOR KW30M, 1960, automatique	319.95	249.95
EASY A-18-11 automatique, de luxe 1960	429.95	274.95
FRIGIDAIRE WCIC, 1961	499.95	359.95
GENERAL ELECTRIC TWA-960 1961	499.00	319.95
GENERAL ELECTRIC TWA-953 1960	449.00	289.95
GENERAL ELECTRIC VWA750 1961	399.95	279.95
INGLIS "Royal" 1961	489.50	DEFI
MAYTAG, 142, automatique, 1960	479.95	DEFI
RCA WHIRLPOOL HA90, autom. 1961	479.00	319.95
RCA WHIRLPOOL HA70 1961	389.00	264.95
WESTINGHOUSE L127 automatique	299.95	199.95
WESTINGHOUSE LCB 30 autom. 1961	339.95	254.95
PHILCO, combinée, laveuse-sécheuse, CE704	649.95	479.95
GENERAL ELECTRIC SPG 200, avec pompe	179.00	99.00
INGLIS "Custom" avec pompe	189.95	99.00
BEATTY, 224713, avec pompe	194.50	99.00

SECHEUSES AUTOMATIQUES		
KELVINATOR DE50M, 1960	239.95	184.95
BEATTY, 283901, 1960	249.50	149.50
EASY E-18-11 automatique, de luxe 1960	299.95	184.95
FRIGIDAIRE, DCIFC, 1961	379.95	279.95
GENERAL ELECTRIC TDA-930 1961	349.00	219.95
GENERAL ELECTRIC VDA-720 1961	269.95	194.95
INGLIS "Royal" 1961	369.50	DEFI
RCA WHIRLPOOL HD90 1961	359.00	224.95
RCA WHIRLPOOL HD70 1961	299.00	199.00
WESTINGHOUSE D-127, automatique, 1960	199.95	144.95
WESTINGHOUSE DCB-30 1961	239.95	183.95
MAYTAG, 641, 1960	334.95	DEFI

POELES ELECTRIQUES		
BEACH E2206 22" modèle 1961	191.50	124.95
KELVINATOR KRM30D autom. 30" 1961 B.B.Q.	309.95	199.95
McCLARY DME30-16 1961, 30" auto., rôtisserie	309.95	204.95
FRIGIDAIRE RDG38C 1961, 30" auto.	339.95	229.95
ENTERPRISE 9130 1961 auto. 30"	339.95	179.95
FINDLAY E308 1961, auto. 30"	359.95	199.95
MOFFAT 30E65W autom. 30" B.B.Q.	339.00	223.00
MOFFAT 30E100WR autom. 30" B.B.Q. 1961	439.95	309.95
GENERAL ELECTRIC TJC348 autom. 30"	289.95	209.95
BELANGER Châtelet 320 auto. 30"	349.95	199.95
BELANGER Châtelet 4T 30" autom. 1961	414.95	269.95
ROY 30-40 auto. 30" B.B.Q. 1961	330.00	224.95
TAPPAN-GURNEY EYVR30 autom. 30" B.B.Q. 1961	299.95	174.95
WESTINGHOUSE KBB30 1961 auto. 30" rôtisserie	319.95	219.95

POELES COMBINES GAZ-GAZ AVEC INSTALLATION GRATUITE		
BELANGER Montclair II 40" aut. 61	469.50	329.95
BELANGER Clairval III 1961, 36"	377.00	264.95
ENTERPRISE 5178CB 1961, 36" auto.	520.15	319.95
HARI WICK 3618-9EC 1961 36"	388.95	269.95
TAPPAN-GURNEY XKCV2440 1961 40"	459.95	319.95

MACHINES A COUDRE		
NECCHI Supernova, automat. avec cabinet	434.00	310.00
NECCHI Isabella, avec cabinet	175.00	99.00
BERNINA (Necchi) 530 autom. avec cabinet	445.00	325.00

PLUS DE 300 MOBILIERS de toutes les meilleures marques EN VENTE A PRIX DE DEFI

Pas de dépôt • Entreposage gratuit

LES AMEUBLEMENTS JEAN GERVAIS
5270, RUE HENRI-JULIEN – CR. 7-4103
1145 EST, MONT-ROYAL – LA. 4-6817

VOUS POUVEZ CHERCHER PARTOUT AILLEURS, VOUS NE TROUVEREZ JAMAIS

PLUS BAS PRIX

JEAN GERVAIS

• MEILLEURE QUALITE
• SERVICE PLUS COMPLET

POELES ELECTRIQUES MOFFAT

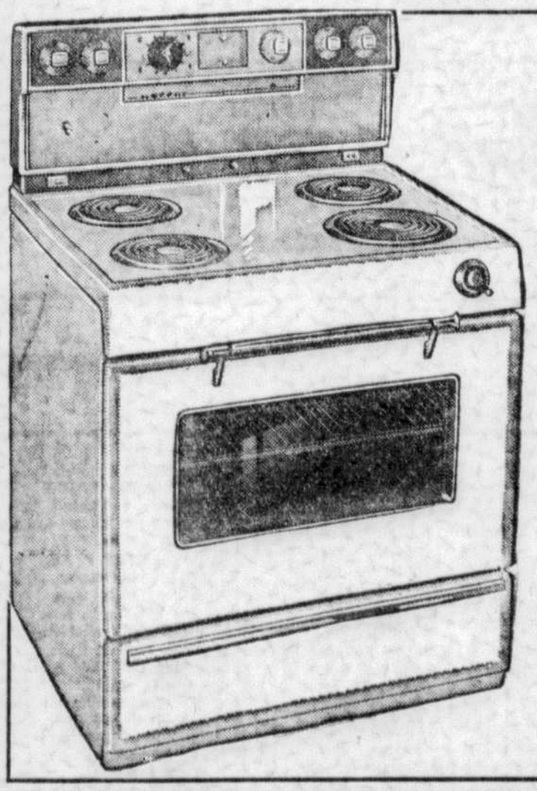

Special

MOFFAT AUTOMATIQUE
30" — AVEC BAR-B-Q.
Modèle 30E65WR

Horloge automatique et compte-minutes. — Elément contrôlé Therm - O - Guard. Bar - B - Q. Fenêtre vitrée. Panneau fluorescent pleine largeur.

Rég. 339.00

$223

MOFFAT AUTOMATIQUE 30"
Modèle 30F45W — Horloge automatique avec minuterie électrique. Vitre panoramique. Pré-chauffage du four.
REG. 274.95
EN VENTE A PRIX DE DEFI

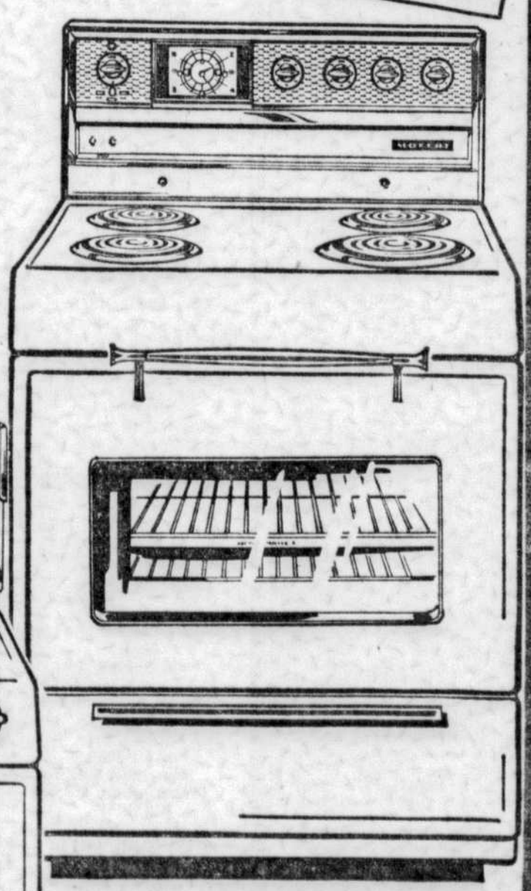

MOFFAT AUTOMATIQUE
30" — avec Rotis-O-Mat

Modèle 30F100W. Horloge, minuterie et thermomètre électriques. Therm-O-Guard et plaque. Grilles Hi-Lo-Matic. Bar-B-Q. Contrôle infini des éléments. Tiroir-réchaud. Vitre.

REG. 439.95

EN VENTE A PRIX DE DEFI

PAS DE DEPOT
ENTREPOSAGE GRATUIT

JEAN GERVAIS

5270, rue HENRI-JULIEN au coin de la rue Boucher CR. 7-4103
1145 est, MONT-ROYAL près de la rue De Laroche LA. 4-6817

OUVERTS: Le jeudi soir jusqu'à 9.P.M. — Le vendredi soir jusqu'à 10 P.M. — Le samedi jusqu'à 5 P.M.

Bulletin "Loisirs"

Le numéro d'avril du bulletin "Loisirs", organe de la Confédération des Oeuvres de Loisirs de la Province de Québec (C.O.P.), présente d'intéressants articles sur le sport et l'éducation physique.

M. Jean Brunelle, professeur d'éducation physique à la Commission scolaire de Sillery et président de la Ligue Canadienne d'Education physique, y apporte quelques précisions pour "une conception du sport". Il explique que malgré les réponses confuses sur le sens du sport : "Nous sentons une sympathie sans cesse croissante pour le sport. C'est évidemment une heureuse étape de franchie."

M. Brunelle précise également : "Exclu du contexte éducatif, le sport devient une activité où le jeune s'épuise physiquement et se désintègre psychologiquement et moralement . . . D'autre part, le sport hygiénique est pour la jeunesse une école de formation physique et morale. Il fournit à l'individu les moyens de perfectionnement pour sa vie présente et future."

En outre, le bulletin "Loisirs" contient un document de haute valeur; c'est le texte d'une allocution de S.S. Jean XXIII à des sportifs italiens, où le Saint-Père affirme que "le sport a une valeur de premier ordre pour l'exercice des vertus".

On peut y lire également un lumineux article sur "la mission de l'éducateur physique", signé par Antonio Leal d'Oliveira, président de la Fédération internationale d'Education physique.

Ballon-panier en chaises roulantes

La Ligue de ballon-panier en chaises roulantes, organisée à l'intention des paraplégiques de Montréal, compte un nouveau champion ! Il s'agit du club **Cedar Aces** qui a remporté les honneurs de la finale, au compte de 29 à 25, contre l'équipe Wheelchair Wonders, lundi soir, au centre St-Emile.

Les 4 derniers points des Cedar Aces ont été enregistrés en moins d'une minute par Denis Monty, qui en a compté un total de 11; l'autre vedette a été Gaétan Bourgoin qui a marqué 5 points. Chez les perdants, les étoiles furent : Jean-Paul Léonard, avec 14 points, et Pierre-Paul Brousseau, avec 6.

Avec le championnat, l'équipe Cedar Aces a conquis aussi le trophée "Ovide Boileau". Par ailleurs, la saison régulière étant terminée, les quatre équipes de ballon-panier en chaises roulantes accepteront de disputer des joutes d'exhibition, en plus grand nombre, dans les centres récréatifs et de Loisirs.

PAGEANT

SUITE DE LA PAGE 42

"La patate longue", venant de Chéticamp, dans l'île du Cap Breton. L'enjeu de ce concours, organisé pour favoriser l'intégration culturelle des Néo-Canadiens, est un magnifique trophée qui fut remporté en 1958 par les Ukrainiens, en 1959 par les Lithuaniens et en 1960 par les Ecossais.

Par ailleurs, il y aura la remise des médailles offertes par la Banque d'Epargne pour récompenser les Néo-Canadiens qui ont apporté une application particulière à l'étude de la langue française. Ces cours sont organisés par le Service des Néo-Canadiens de la C.E.C.M.

Le public montréalais est cordialement invité à ce festival qui ne manque pas d'intérêt, ni de couleurs; l'admission est au prix populaire de 25 cents. La direction générale du pageant est assurée par MM. René Gauthier, Jean-Louis Houle et Maurice Da Silva, tous trois de la C.E.C.M.

"La grande valeur du sport réside dans son efficacité particulière pour le perfectionnement intérieur atteint à travers la discipline extérieure à laquelle vous éduquez votre corps avec constance et sérieux." (Jean XXIII aux sportifs italiens)

Chevaliers de la Table Ronde
Goûtons voir... le gin est bon...
BOLS! BOLS! BOLS!*
Fabriqué d'après un procédé un peu plus coûteux (mais ça vaut la peine) depuis 1575, le gin Bols est un produit supérieur qui a fait ses preuves.
*prononcez "bôlze"

HOLLANDAIS DE NAISSANCE-CANADIEN PURE LAINE

MANUFACTURES LaSalle Ltée
MONTREAL · LONGUEUIL · DORVAL · HULL · DOUVILLE · DRUMMONDVILLE

8 CENTRES D'ÉCONOMIE FAMILIALE
SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

Attention Mesdames !
En raison du retard apporté à la livraison de l'assortiment complet de couleurs et de tailles de notre Spécial en JUPES 100% "ARNEL" annoncé le 16 mars, des centaines de nos clientes n'ont pu en profiter. Ce Spécial vous sera offert de nouveau cette semaine, VENDREDI et SAMEDI seulement — les 14 et 15 avril.

REPETITION D'UNE OFFRE A SUCCES !

VEN. et SAM. SEULEMENT
Voici un de nos nombreux "SPECIAUX-BONI"

JUPES 100% "ARNEL"
PLIS PERMANENTS GARANTIS
Modèle circulaire de 70 pouces.
Couleurs: Lilas, vert pomme ou blanc. Tailles : 10 à 18.
$1.88
Rég. $3.95
(Tant qu'il y en aura)

Chemises sport
pour hommes
Voici, messieurs, l'occasion de vous procurer de belles chemises sport à très bas prix. Un stock imposant, modèles à manches longues, fins cotons, rayonnes, cotons glacés, motifs plaid et de fantaisie, paisley, etc., toute une gamme de jolies nuances. P.M.G.
Rég. jusqu'à $6.95
$1.79
A
$4.22

PALETOTS REVERSIBLES
pour garçons 24 à 36
Voici un vêtement pratique à prix économique. Paletots reversibles bien taillés et faits de nylon/-coton iridescent et "Duplan" dans les couleurs bleu, brun et vert. Modèle raglan de bonne coupe. Un beau spécial.
Rég. $15.95
PRIX LASALLE
$10.77

MANTEAUX DE PRINTEMPS
pour dames
Choix des fameux tissus "Sealskin" ou "Mohair"
TAILLES : 8 à 20 POUR DAMES ET DEMOISELLES

TISSU "SEALSKIN"
Le célèbre "Sealskin" par Ayers — d'une réputation établie, les plus nouveaux modèles à ligne ample d'une coupe irréprochable dont chaque détail est flatteur, les nuances saisonnières les plus en vogue... au bas prix LaSalle. Tailles : 8 à 20.
Rég. $29.95
PRIX LaSALLE
$19.88

TISSU "MOHAIR"
Le Mohair est bien le tissu mode cette année et son soyeux fini à long poil est réellement somptueux. Les encolures, les manches et les cols sont totalement nouveaux. Les chaudes couleurs printanières de ces modèles sont ravissantes. 8-20.
Rég. $35.00
PRIX LaSALLE
$22.88

Achetez votre lingerie de maison à ces bas prix exceptionnels

COUVERTURES

COUVERTURES "STORMKING"
Belles couvertures de flanellette de qualité "Stormking" — 70" x 90".
Rég. $4.95 — PRIX LaSALLE
$4.29

"ALPINE" ET "FALCON"
Flanellette de choix, bordure de couleurs assorties. Dim. : 70" x 90".
Rég. $5.95
$4.95

"WABASSO"
DRAPS ET TAIES DE QUALITE

La qualité "Anniversary" comporte un certificat de garantie de 7 ans.

DRAPS ORDINAIRES

	63" x 100"	72" x 100"	81" x 100"	Taies
Family	$4.88 pre	$5.33 pre	$5.77 pre	$1.22 pre
Dependable	$4.29 pre	$4.86 pre	$5.19 pre	$1.09 pre
Anniversary	$2.89 ch.	——	$3.28 ch.	$1.39 pre
Hostess	——	——	$7.11 pre	$1.49 pre
Homestead	——	$2.69 ch.	$2.89 ch.	——
Rainbow	——	——	$3.77 ch.	$1.59 pre

DRAPS A COINS AJUSTES

HOMESTEAD		RAINBOW	
39" x 75"	54" x 75"	39" x 75"	54" x 75"
$2.69 ch.	$2.89 ch.	$3.19 ch.	$3.77 ch.

PALETOTS REVERSIBLES
POUR HOMMES
De magnifiques paletots "Beau temps-Mauvais temps" soigneusement confectionnés de souples tweeds tout laine et envers de popeline imperméable. Chics modèles raglan et semi-raglan. Un choix de nuances printanières qui vous plairont. Tailles : 36 à 44.
Rég. $22.95
PRIX LASALLE
$16.88

COUPE-VENT
pour hommes
Un groupe de coupe-vent de qualité que vous obtenez maintenant à prix très réduits. Choix de coton robuste, rayonne et autres tissus mixtes. Modèle à glissière ou boutonnés. Un choix de couleurs et styles 2 tons. Tailles : 36 à 46.
Rég. jusqu'à $10.95
$5.88
$6.88
$7.88

COMPLETS 2 PANTALONS
Certainement le meilleur complet que vous puissiez acheter à ce prix. De superbe worsted tout laine et un choix de nuances qui ont l'approbation des hommes de goût. Coupe et confection de haute classe, les modèles les plus exclusifs. Tailles 35 à 44. Grand, fort, court ou régulier. Economisez $20.00 !
Rég. $69.95
PRIX LASALLE
$49.95
2 PANTALONS

MANTEAUX de PRINTEMPS
Pour FILLETTTES et BAMBINES

Voici une aubaine à ne pas manquer ! Le plus bel assortiment de manteaux dans une variété incomparable de magnifiques tissus, un choix des plus nouveaux modèles et toute une gamme de couleurs ensoleillées. Pour tous les âges : 4 à 6x — 7 à 12 et 8 à 14x. Hâtez-vous et profitez du meilleur choix.

L'assortiment complet à nos 8 CENTRES D'ECONOMIE FAMILIALE maintenant offert à
30% D'ESCOMPTE

MONTREAL — 7755, boul. St-Laurent
JEUDI et VENDREDI : 9 a.m. à 9 p.m. — Les autres jours : 9 a.m. à 6 p.m.
MONTREAL — 5680, rue Iberville
JEUDI et VENDREDI : 9 a.m. à 9 p.m. — Les autres jours : 9 a.m. à 6 p.m.
MONTREAL — 3735 ouest, rue Notre-Dame
JEUDI et VENDREDI : 9 a.m. à 9 p.m. — Les autres jours : 9 a.m. à 6 p.m.
LONGUEUIL — 210, rue St-Jean
9 a.m. à 9 p.m. tous les jours — SAMEDI : 9 a.m. à 5 p.m.

MANUFACTURES LTEE
LaSalle
FACTORIES LTD.

DORVAL — 90 boul. Métropolitain
9.30 a.m. à 9.30 p.m. tous les jours — SAMEDI : 9 a.m. à 5.30 p.m.
HULL — 123, rue Eddy
9 a.m. à 6.30 p.m. tous les jours — VENDREDI : 9 a.m. à 9 p.m.
DRUMMONDVILLE — 28, boul. Bernard
9 a.m. à 6 p.m. tous les jours — VENDREDI : 9 a.m. à 10 p.m.
DOUVILLE — 4435, boul. Sir Wilfrid-Laurier
de midi à 9 p.m. tous les jours — SAMEDI : de 9 a.m. à 6 p.m.
VENDREDI : midi à 10 p.m.

DEUX GRANDES VEDETTES AUX PRISES — Cette photo est tout à l'avantage de BOBBY HULL, aux dépens de GORDIE HOWE, mais dans la joute d'hier, les rôles ont été complètement renversés puisque ce sont les Red Wings de Detroit qui ont gagné la joute, 2 à 1.

La recrue Bruce MacGregor permet aux Red Wings d'égaler les chances dans la série

DETROIT, (PC) — Bruce MacGregor, une toute jeune recrue de 19 ans rappelée d'Edmonton vers la fin de la saison, a marqué le but décisif hier soir alors que les Red Wings de Détroit ont défait les Black Hawks de Chicago au compte de 2-1, dans la quatrième joute de la finale pour la coupe Stanley. Chaque équipe a maintenant remporté deux victoires dans la série de quatre de sept. Les deux équipes se transporteront maintenant à Chicago pour la cinquième partie, demain soir.

MacGregor, un joueur de centre à la chevelure rousse, a ainsi marqué son premier but depuis que les Wings l'ont rappelé d'Edmonton vers la fin de la saison, comme mesure d'urgence en cas de blessures. A 13:10 de la troisième période, il a laissé partir, à 25 pieds des buts, un boulet que Glenn Hall attrapa mais ne put retenir. Le disque tomba dans la cage des Black Hawks et la foule de 13,975 personnes donna libre cours à son enthousiasme. Hall arrêta le disque avec sa poitrine, mais ne put le retenir que momentanément.

Recrue d'avenir

Les Wings ont dû venir de l'arrière pour créer cette égalité de 2-2 dans la série. Bill Hay avait donné une avance de 1-0 aux Hawks vers le milieu de la deuxième période, mais les Wings avaient égalé le compte à 1-1 un peu plus d'une minute plus tard, grâce à un but d'Alex Delvecchio, sur des passes de Gordie Howe et de MacGregor, alors qu'un joueur de Chicago était au banc des punitions.

La sixième joute de la série sera présentée ici dimanche. MacGregor avait participé à trois des cinq joutes de la semi-finale contre les Maple Leafs de Toronto et n'avait pu recueillir un seul point.

Lorsque les Wings l'envoyèrent dans la mêlée contre les Leafs, vers la fin de la saison régulière, c'était la première fois qu'il voyait une partie de la ligue Nationale. La saison dernière, il jouait dans les rangs juniors, pour les Oil Kings d'Edmonton, qui perdirent en finale de la coupe Memorial aux mains des Teepees de St. Catharines.

Il avait l'intention de poursuivre ses études, mais changea d'idée au cours de l'été dernier et signa un contrat professionnel avec les Wings qui l'envoyèrent aux Flyers d'Edmonton, dans la ligue de l'Ouest. MacGregor célébrera son 20e anniversaire de naissance dans deux semaines.

Le but décisif a été enregistré quelques secondes à peine après que MacGregor eut fait une superbe passe arrière à Val Fonteyne qui vint à un cheveu de déjouer Hall. Warren Godfrey alla chercher le disque dans un coin et fit une passe à Fonteyne qui passa à son tour à MacGregor.

Jeu décousu

La joute d'hier soir a été désappointante à plus d'un point de vue et n'a pas fourni le jeu auquel on s'attend généralement dans les séries de la coupe Stanley. Le jeu a été décousu, particulièrement dans les premières phases de la joute; les passes ont manqué de précision de part et d'autre et les deux équipes ont fort mal déblayé leur territoire.

Il y eut des regains de vie par ci par là, mais la rapidité qui avait marqué quelques-unes des autres joutes de la série n'y était tout simplement pas.

Il faut dire que les deux gardiens de buts ont été efficaces, mais chaque équipe a raté de superbes occasions de compter. Terry Sawchuk était de retour dans le filet des Wings, après avoir manqué deux joutes à cause d'une blessure à une épaule.

Le joueur de défense Marcel Pronovost, également absent pour deux parties, à cause d'une blessure à une cheville, était lui aussi de retour au jeu et a pris sa place régulièrement.

Foule démonstrative

La foule a été très démonstrative. Dans la première période, alors que MacGregor a été puni pour avoir fait trébucher, les partisans des Wings ont manifesté leur mécontentement en lançant sur la glace divers objets, dont quelques oeufs et une tomate bien mûre.

Mais de tous les objets lancés, le plus original a certes été ce cobaye ou cochon d'Inde vivant qui s'est trouvé sur la patinoire après le but de Delvecchio.

Le petit animal, apparemment indemne, est demeuré bien tranquille sur la glace pendant que joueurs et officiels tout surpris le regardaient. Gordie Howe décida finalement de le recueillir et alla le porter à l'autre bout de la patinoire, à un employé de l'Olympia.

Le jeu a été terne dans la première période, mais on se réveilla un peu de part et d'autre à la deuxième.

Hay a marqué son but à 7:34, sur une passe de Murray Balfour directement en face de Sawchuk. Ce dernier ne put se pencher à temps pour saisir le disque. C'était la première fois depuis le début de la série que l'équipe qui allait l'emporter ne marquait pas le premier but.

Bobby Hull était au banc des punitions, pour avoir tenu son bâton élevé, lorsque Delvecchio marqua le but égalisateur, à 8:48. Hall avait la vue obstruée lorsque Delvecchio laissa partir un long lancer de 40 pieds.

C'est MacGregor qui avait amorcé le jeu en faisant une première passe à Delvecchio.

Hall a été retiré de ses buts et remplacé par un joueur d'attaque une minute avant la fin de la partie. Les Wings ont lancé le disque à une couple de reprises en direction de la cage des Hawks, mais n'ont pu augmenter leur avance.

Les Wings ont eu un avantage de 28-26 dans le nombre de lancers. Trois des cinq punitions mineures de la joute ont été imposées aux Hawks.

Les Hawks sont repartis pour Chicago par avion immédiatement après la partie. Les Wings partiront tard aujourd'hui.

Rudy Pilous critique Frank Udvari et Howe

DETROIT (PC)—Les joueurs du Chicago et l'instructeur Rudy Pilous ont critiqué la façon d'officier de l'arbitre Frank Udvari.

L'instructeur Rudy Pilous a déclaré : "Je n'ai jamais vu un si mauvais travail effectué par un arbitre depuis le début des éliminatoires".

"Glover était en train de commettre une infraction quand le point gagnant fut compté. Je peux également parler de la punition décernée à Murray Balfour. Howe tenait son bâton et retenait Balfour couché sur la glace et c'est Balfour qui a été puni, parce qu'il ne pouvait se relever", a dit Pilous.

"Howe se fait rarement prendre en défaut. Il est un très bon joueur de hockey, mais de tous les règlements dans le livre de la Ligue Nationale, il a inventé la moitié des infractions. Si Udvari désirait assister à la partie, il aurait dû s'acheter un billet et s'asseoir dans les estrades," a dit Pilous.

MacGregor n'oubliera pas son premier but...

DETROIT, (PC) — Bruce MacGregor, une recrue qui célébrera son 20e anniversaire de naissance dans deux semaines, est le nouvel héros dans le camp des Red Wings de Détroit.

Avec un large sourire, MacGregor acceptait les félicitations de ses coéquipiers, après avoir marqué le but qui dotait le Détroit d'une victoire de 2 à 1 sur les Black Hawks de Chicago, hier soir.

Il s'agissait du premier but de MacGregor dans la Ligue Nationale.

"J'ai eu précédemment des chances de compter, mais la rondelle ne semblait pas vouloir se loger dans le filet. J'ai cru que Glenn Hall saisirait la rondelle, mais le disque est passé entre ses jambières. J'ai vu la rondelle glisser dans la cage. J'étais extrêmement heureux", a dit le jeune MacGregor.

J'ai fait le saut avec le Détroit le 24 février et je commençais à croire que je ne réussirais jamais à marquer un but", a ajouté MacGregor, qui n'avait jamais vu une joute de la Ligue Nationale, avant l'an dernier.

Howie Glover dépeignait MacGregor, un athlète aux cheveux roux et lui disait : "Peu importe ce qui est arrivé avant ce soir. Ton but ce soir est ce qui nous intéresse".

Le gérant général Jack Adams et l'instructeur Sid Abel ont félicité en même temps le jeune MacGregor. Adams a dit : "Bravo, fiston" et de la façon dont il a prononcé sa phrase, on aurait pu croire, qu'il s'adressait à son fils.

"J'ai reçu une passe parfaite de Val Fonteyne et j'ai décoché mon lancer à 25 pieds", a ajouté MacGregor.

Les photographes ont demandé à MacGregor de s'asseoir aux côtés de Howe et Alex Delvecchio pour une photo. MacGregor a pris sa place et a rougi en regardant Howe.

"Tu es heureux ?" a demandé Howe.

"Tu peux le dire", a répondu la recrue.

Une fois de plus, les Red Wings ont déclaré : "La prochaine joute est celle qu'il faut gagner. Nous devrons gagner à Chicago".

"Nous gagnerons peut-être à Chicago. Les Black Hawks pensent qu'ils possèdent un meilleur club, mais nous ne partageons pas cet avis. Le fait de jouer sur sa glace n'est pas un gros avantage dans le détail, mais nous n'aimons pas la glace à Chicago," a dit Sid Abel.

Sommaire de la joute

PREMIERE PERIODE

Aucun but.
Punitions : M. Balfour 7:12, MacGregor 12:22, Nesterenko 15:39.

DEUXIEME PERIODE

1—Chicago : Hay (M. Balfour, Hull) 7:34
2—Détroit : Delvecchio (MacGregor, Howe) 8:48
Punitions : Hull 8:12, Ullman 17:17.

TROISIEME PERIODE

3—Détroit : MacGregor (Fonteyne, Godfrey) 13:10
Aucune punition.

ARRETS :

Hall	14	9	5	—28
Sawchuk	4	10	10	—24

SPORTS

En quittant l'Olympia

Reg Fleming critique publiquement Udvari

DETROIT, (PC) — L'arbitre Frank Udvari a été publiquement critiqué par Reg Fleming des Black Hawks de Chicago, après la joute Chicago-Détroit, alors qu'il se préparait à quitter l'Olympia de Détroit.

Les deux hommes se sont rencontrés à la porte de l'Olympia.

Des témoins oculaires ont déclaré que Fleming était très agité et qu'il n'avait pas mâché ses mots. Il n'y a pas eu attaque de la part de Fleming. Un des témoins de l'incident était un juge des lignes.

Le président Clarence Campbell a déclaré ne pas être au courant de l'affaire. L'arbitre en chef Carl Voss a fait une déclaration dans le même sens mais a ajouté qu'il a entendu dire que Udvari avait quitté Détroit immédiatement après la joute pour se rendre à sa demeure à Kitchener, Ontario.

Bien entendu, dans la chambre des Hawks, on était loin d'être satisfait après cette défaite qui égalait les chances. "Si Udvari veut regarder une joute, il devrait s'acheter un billet et s'asseoir dans les estrades" a déclaré un Rudy Pilous en colère.

Série de la Coupe Stanley

HIER

Chicago 1, Détroit 2

DEMAIN

Détroit à Chicago

SERIE FINALE

	G	P	P	C
Détroit	2	2	8	8
Chicago	2	2	8	8

	G	A	Pts	P
Howe, Détroit	4	9	13	4
Hull, Chicago	4	8	12	4
Pilote, Chicago	2	9	11	8
Delvecchio, Détroit	5	3	8	0
M. Balfour, Chicago	3	5	8	14
Mikita, Chicago	4	3	7	21
Wharram, Chicago	2	5	7	10
Goyette, Canadien	3	3	6	0
Richard, Canadien	2	4	6	20
Stasiuk, Détroit	1	5	6	4
Hay, Chicago	2	3	5	18
Béliveau, Canadien	0	5	5	0
Moore, Canadien	3	1	4	4
Fonteyne, Détroit	2	2	4	0
Pronovost, Détroit	2	2	4	0
Labine, Détroit	2	2	4	4
Young, Détroit	2	2	4	28
Litzenberger, Chicago	1	3	4	2
Provost, Canadien	1	3	4	4
Geoffrion, Canadien	2	1	3	0
G. Tremblay, Canadien	1	2	3	0
Nesterenko, Chicago	1	2	3	6
Olmstead, Toronto	1	2	3	10
Stanley, Toronto	0	3	3	0
Ullman, Détroit	0	3	3	4
Lunde, Détroit	2	0	2	0
Johnson, Détroit	2	0	2	6
Hicke, Canadien	2	0	2	19
Armstrong, Toronto	1	1	2	0
Keon, Toronto	1	1	2	0
McDonald, Chicago	1	1	2	0
MacGregor, Détroit	1	1	2	2
Mahovlich, Toronto	1	1	2	4
St-Laurent, Chicago	1	1	2	12
Talbot, Canadien	1	1	2	12
Marshall, Canadien	0	2	2	0
Glover, Détroit	0	2	2	2
Godfrey, Détroit	0	2	2	18
Harris, Toronto	1	0	1	0
Kelly, Toronto	1	0	1	0
Melnyk, Détroit	1	0	1	2
Nevin, Toronto	1	0	1	2
Sloan, Chicago	1	0	1	2
Stewart, Toronto	1	0	1	2
Murphy, Chicago	1	0	1	6
Vasko, Chicago	1	0	1	17
Duff, Toronto	0	1	1	2
Harvey, Canadien	0	1	1	8
Johnson, Canadien	0	1	1	8
Evans, Chicago	0	1	1	10
Geegan, Détroit	0	1	1	14
Bonin, Canadien	0	1	1	29

Joutes de hockey

AUJOURD'HUI

LIGUE DE L'EST

S. Ste-Marie à Hull (1ère joute, série finale 4 de 7)

COUPE ALLAN

Amherst à Galt (Galt mène 2-0, finale de l'Est, 4 de 7).

LIGUE METROPOLITAINE

St-Jérôme à Lachine, (Forum) 8 h. (Lachine mène 3-2, série finale 4 de 7).

HIER

COUPE STANLEY

Chicago 1 — Détroit 2 (2-2, série finale 4 de 7)

LIGUE AMERICAINE

Springfield 7 — Hershey 3 (Springfield mène 3-0, série finale 4 de 7).

Coupe Memorial

Edmonton 4, Winnipeg 1 (Edmonton mène 2-0, série finale de l'Ouest, 4 de 7)

UNE VALEUR DE $89.55 DE CONFECTION POUR HOMME POUR $65.

VOUS EPARGNEZ $24.55

OUVERT jeudi et vendredi jusqu'à 9 p.m.

ENSEMBLE DE 28 MORCEAUX

Voici ce que vous obtenez

Tout ce qu'il vous faut pour le printemps

√ COMPLETS
√ PARDESSUS
√ SOULIERS
√ CHAPEAUX
√ 2 CHEMISES
√ 3 CRAVATES
√ 3 PAIRES DE BAS
√ 12 MOUCHOIRS
√ 2 CAMISOLES
√ 2 CALEÇONS

28 MORCEAUX

Valeur régulière $89.55

VOTRE CRÉDIT EST BON!

VOUS PAYEZ SEULEMENT $65

$2.50 PAR SEMAINE le paient!

AUCUN ACOMPTE!

SATISFACTION GARANTIE ou argent remis!

Beaucourt
1018 ST.CATHERINE E.
COIN AMHERST VI. 9-3737

Ce sceau élimine l'inquiétude lors d'achats d'autos usagées

AUTOS USAGÉES DE QUALITÉ CAMIONS USAGÉS

IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE PRENDRE UN RISQUE EN ACHETANT UNE AUTO USAGÉE!

Lorsque vous faites votre choix parmi un grande nombre d'autos usagées de modèles récents, vous avez la certitude absolue que l'auto choisie a été complètement inspectée, essayée sur la route et remise en bon état au besoin. La preuve de cette certitude est le sceau de "qualité supérieure" et une garantie écrite que nous offrons pour nos autos usagées. Voilà le sceau qui élimine l'inquiétude parmi les acheteurs d'autos usagées.

de "qualité supérieure" chez votre Dépositaire Chrysler du Canada

le plus grand centre d'achats d'autos

'58 VAUXHALL $1145 — Victor, tout équipé 4 portes	'57 METEOR $1145 — Hard Top, 2 portes tout équipé	'59 SIMCA $945 — Sedan, très propre Un bijou
'57 Plymouth $745 — Sedan, 4 portes tout équipé	'52 PLYMOUTH $245 — Sedan propre	'59 CHRYSLER $2445 — Hard Top, 2 portes Tout équipé
'59 PREFECT $845 — Sedan, 4 portes Comme neuf	'58 OLDSMOBILE $1845 — Sedan comme neuf Tout équipé	'57 IMPERIAL $2245 — Sedan blanc Tout équipé
'54 Chevrolet $345 — Sedan 4 portes Tout équipé	'58 PLYMOUTH $1845 — Suburban, 8 cyl., Automatique, Radio, Servo-direction, air climatisé	'56 DODGE $645 — Panel ½ tonne
'57 CHRYSLER $1445 — Sedan, Radio, Servo-direction et Servo-freins, Air climatisé, comme neuf	'57 BUICK $1445 — 4 portes, Radio Air climatisé Pneus blancs	'57 DODGE $1545 — 4 portes, Hard Top, Radio, Servo-direction et Servo-freins, Pneus blancs, Air climatisé
'58 DODGE $1445 — 2 portes, Radio, 8 cylindres, Air climatisé	'56 CHRYSLER $945 — 4 portes, Sedan, Servo-direction et Servo-freins, Radio, Chaufferette, Très propre	'56 MERCURY $945 — Sedan, Radio, Pneus blancs, Chaufferette, Comme neuf

125 autres AUTOS de qualité à PRIX TRES SPECIAUX

Clermont MOTORS LTD

Le plus important distributeur au Canada
Impérial — Chrysler — Plymouth — Valiant — Simca et camions Fargo

5363-99 rue SAINT-DENIS -- Tél. CR. 9-6301

Etes-vous las de lacer?

Les "MAGIC TOPS" par FLORSHEIM

vous chausseront avec toute l'élégance et le confort que vous pourriez désirer. Ce soulier moderne, à côtés élastiques, épouse fermement la forme du pied mais il cède confortablement à chacun de vos mouvements. Portez-le en toute confiance . . . en toute occasion. C'est, en même temps, un soulier de sortie et un soulier pour les heures de détente.

Modèle qui s'enfile, avec tresse lasso sur l'empeigne, en veau velouté noir, $27.95.
Modèle qui s'enfile, en lézard noir ou brun, $29.95.
Pointures : 6-13. Largeurs : A-E.

• 5284, CHEMIN REINE-MARIE
• ROCKLAND • DORVAL • BOULEVARD

Sur demande aux magasins suivants :
• 1383 OUEST, RUE STE-CATHERINE
• CHAMPLAIN • MAISONNEUVE

Commandes postales — 2411 Chemin Rockland V.M.R.

Brown's SHOE SHOPS

Clients de l'extérieur. Écrivez à Marilyn 2411 Rockland Rd. Montréal 16, Qué

entre nous

"Cinq ans pour rebâtir les Alouettes", avait dit Perry Moss à Ted Workman

par MARCEL DESJARDINS

Perry Moss n'est pas devenu instructeur par accident. Il a toujours souhaité l'être : à l'école, au collège et plus tard avec le club de son choix et à ses conditions. Parce qu'il a de la suite dans les idées, qu'il est apparemment un homme bien déterminé, il a atteint son but, a réalisé son rêve de jeunesse. Tout cela ne s'est pas produit sans qu'il ait à traverser des heures difficiles. Mais de cet aspect du problème, nous en parlerons plus tard.

Aujourd'hui, Moss est instructeur des Alouettes en plus d'être aussi leur gérant général. Ce dernier poste n'est pas venu non plus par accident. Il l'a voulu et exigé pour son bonheur ou son malheur. "Je voulais épargner du temps, être en mesure d'agir rapidement sans avoir à chercher à obtenir l'assentiment d'un intermédiaire", nous déclare-t-il en regardant la fumée de son cigare monter lentement vers le plafond de son bureau. On a presque l'impression qu'il parle d'un absent tellement il est froid, calme dans sa conversation, ne laissant voir aucune trace d'émotion.

Savait-il le genre de tâche qui l'attendait à Montréal avant d'accepter l'offre du propriétaire Ted Workman des Alouettes ?

Moss a compris que nous ne voulions pas insinuer par cela les incidents infiniment désagréables, cruels, presque tragiques causés par l'échange de Sam Etcheverry et Hal Patterson. Personne au moment de son engagement ne pouvait prévoir une telle décision, lui moins que personne.

Le programme de construction qu'il croyait nécessaire, indispensable même au succès futur des Alouettes, il le savait, du moins le devinait. Ted Workman avait peint une partie du tableau. Carl Voyles, autrefois du Hamilton avait fait de même. Lui s'était imaginé le reste. C'est pour cette raison qu'il a immédiatement fait savoir au propriétaire du club local du Big Four que la tâche de rebâtir l'équipe, d'en faire une aussi fructueuse que celle qu'il souhaite donner à la métropole prendrait cinq ans, peut-être une ou deux saisons de moins mais pas davantage. "J'étais persuadé que si je ne pouvais doter Montréal d'un club réellement fructueux au bout de cinq ans, je n'était pas l'homme pour la tâche. Un autre aurait à entreprendre la besogne", nous déclare-t-il encore d'une façon tellement détachée qu'il nous faut bien nous rendre à l'évidence qu'il ne peut parler que de lui-même puisque nous sommes que tous les deux dans son bureau.

"Lou Agase a fort bien réussi à sa première saison à Toronto mais on oublie que Lew Hayman (le gérant général) a travaillé pendant quatre à cinq ans à préparer l'équipe à qui il lui a confié la direction", nous remarque-t-il. "C'est à peu près le temps qu'a pris Frank Clair pour donner à Ottawa une équipe championne. Weeb Ewbank également à Baltimore !"

"C'est la vieille et traditionnelle chanson de tous les instructeurs de football parce qu'ils sont tous à la recherche de contrats de longue durée", de souligner un vétéran expert sportif hier après-midi.

Mais nous avons bien personnellement l'impression que Moss nous parle sans s'inquiéter, voire même se préoccuper de ce que nous pouvons penser. Les événements de l'automne dernier alors qu'on a pendu son effigie, qu'on a menacé ses enfants, que les appels téléphoniques insultants, injurieux n'ont cessé pendant quelques jours, qu'une campagne pour son renvoi l'ont peut être rendu insensible à l'opinion des uns et des autres.

Est-ce son tempérament, sa personnalité de toujours, nous l'ignorons. "Ils ont été cruels ces moments", se contente-t-il de dire. Mais il espère et il a même confiance que l'avenir saura démontrer que les Alouettes n'avaient pas tellement tort qu'on a bien voulu le prétendre.

Le déclin à un certain moment des meilleures équipes est inévitable

Comment explique-t-il qu'à son arrivée à Montréal, il ait trouvé les Alouettes dans une situation qui, selon lui, n'était pas brillante pour l'avenir. C'est, explique-t-il, que Doug Walker avait remporté de remarquables succès avec ce même club au cours du passé, qu'il avait conduit l'équipe à la coupe Grey avec certains des joueurs. C'était un être humain que ce Walker. Il avait voulu garder avec lui ceux qui lui avaient remporté tellement de victoires, tellement fait pour la cause des Alouettes. "J'aurais fait de même", nous dit Moss. Puis il ajoute que la seule façon pour un instructeur d'éviter la fin d'une ère de succès, d'un règne, serait d'être indifférent à tout sentiment d'amitié, de gratitude, à diriger un groupe d'hommes sans autre souci que le succès, à éliminer chacun des joueurs au moindre signe qu'il commence à décliner. Mais les instructeurs sont des êtres humains et il faut s'en réjouir. Aussi, les déclins des grandes équipes sont inévitables.

Mais quand un nouveau gérant s'amène, il se doit d'examiner la situation, de penser à l'avenir, d'apporter les remèdes car si un instructeur n'est pas réengagé et qu'on fasse appel à un autre c'est que la situation n'est pas ce qu'elle devrait être.

A Montréal, Moss n'a pas tardé à se rendre compte que les plus grandes vedettes des Alouettes avaient vécu leurs plus glorieuses saisons dans le football, que les jeunes n'avaient pas atteint leur pleine maturité et que le club manquait de joueurs qui auraient pu prendre la succession des grandes étoiles. Mais il a voulu patienter pendant un an afin de se rendre compte de visu que ce qu'on lui avait dit, qu'on lui avait laissé supposer, qu'il devinait était en fait une réalité.

Chez les Alouettes, un état d'esprit qui n'aidait pas la cause de l'équipe

Il y avait plus que le commencement du déclin de ce qui avait été une grande équipe. Il existait cet esprit de suffisance, de satisfaction du maigre effort fourni. On peut toujours gagner de temps en temps avec un tel club et un tel esprit mais lorsque vous rencontrez une équipe bien déterminée, la défaite vous attend. C'est inévitable. "Cet esprit fait aussi souvent la différence entre une défaite de 50, 40 ou 30 à 0 et un échec par une faible marge après une lutte acharnée. Le public acceptera une partie de cette dernière catégorie même s'il est désappointé par le résultat mais il s'indignera par l'autre genre de joute," d'expliquer l'instructeur-gérant des Alouettes. Il n'a jamais été personnellement capable d'accepter, d'admettre un tel état d'esprit et il n'a pas l'intention de ne jamais le tolérer.

Et l'homme qui a toujours voulu être instructeur se rend compte que cette carrière n'est pas toujours aussi plaisante, agréable qu'elle peut paraître à l'homme de la rue. Mais il aime tellement le football qu'il est prêt à affronter les tempêtes qui peuvent déferler sur lui au cours des années. "Vous savez", nous déclare-t-il, "je parle de football pendant huit heures par jour avec mes adjoints, mon personnel du bureau. C'est une bonne organisation que nous avons et tous nous avons à coeur le succès du football". Pensivement, Moss suit la fumée de son cigare au moment ou elle se dissipe, souhaitant sans doute intérieurement que ce soit là également le sort des nuages amoncelés à la suite de l'échange Etcheverry-Patterson.

SERVICE, SATISFACTION CHEZ **VIALA**

APPAREILS DE TOUT **GENRE**
PROJECTEURS A DIAPOSITIVES ET CINE
EQUIPEMENT — ACCESSOIRES — FOURNITURES
POUR AMATEURS — PROFESSIONNELS

15% A 20% D'ESCOMPTE
SUR TOUTES MARQUES

PLAN BUDGETAIRE SI DESIRE

LOCATION DE CAMERAS, PROJECTEURS, FILMS
REPARATIONS SOIGNEES dans notre PROPRE ATELIER

• Si c'est pour la photographie... vous le trouverez chez

L. R. VIALA INC.
1280 ST. CATHERINE STREET
1280 EST, RUE DE MONTIGNY

LA. 6-2535

Ouvert de 8 a.m. à 5.30 p.m. tous les jours, y compris le samedi

CTC CANADIAN TIRE CORP'n

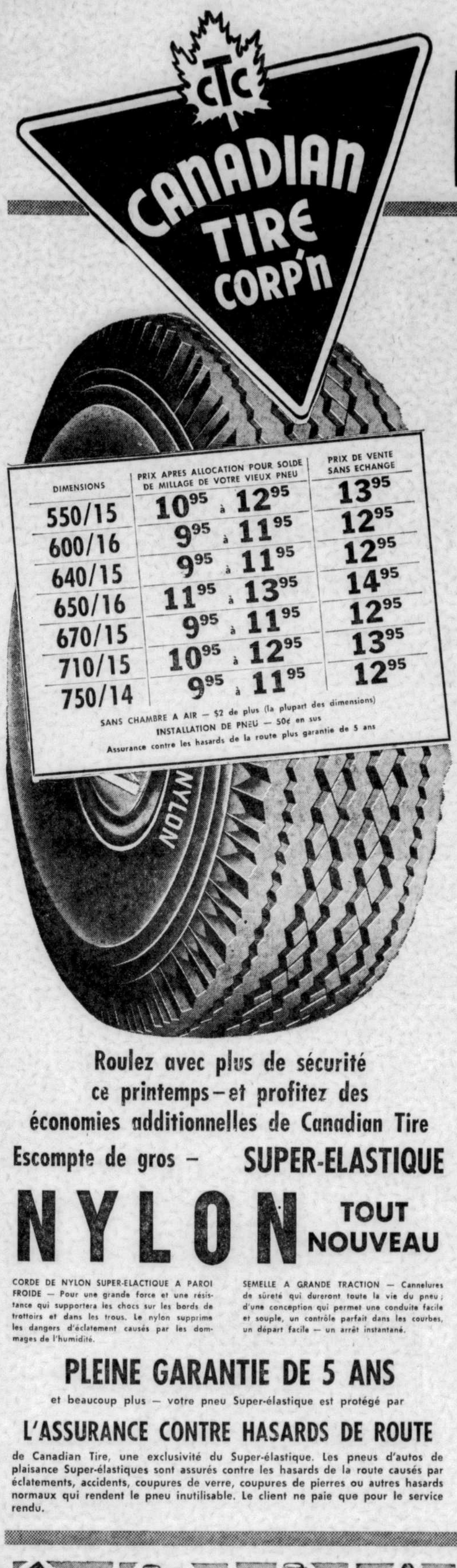

DIMENSIONS	PRIX APRES ALLOCATION POUR SOLDE DE MILLAGE DE VOTRE VIEUX PNEU	PRIX DE VENTE SANS ECHANGE
550/15	10.95 à 12.95	13.95
600/16	9.95 à 11.95	12.95
640/15	9.95 à 11.95	12.95
650/16	11.95 à 13.95	14.95
670/15	9.95 à 11.95	12.95
710/15	10.95 à 12.95	13.95
750/14	9.95 à 11.95	12.95

SANS CHAMBRE A AIR — $2 de plus (la plupart des dimensions)
INSTALLATION DE PNEU — 50¢ en sus
Assurance contre les hasards de la route plus garantie de 5 ans

Roulez avec plus de sécurité ce printemps — et profitez des économies additionnelles de Canadian Tire

Escompte de gros — SUPER-ELASTIQUE

NYLON TOUT NOUVEAU

CORDE DE NYLON SUPER-ELACTIQUE A PAROI FROIDE — Pour une grande force et une résistance qui supportera les chocs sur les bords de trottoirs et dans les trous. Le nylon supprime les dangers d'éclatement causés par les dommages de l'humidité.

SEMELLE A GRANDE TRACTION — Cannelures de sûreté qui dureront toute la vie du pneu ; d'une conception qui permet une conduite facile et souple, un contrôle parfait dans les courbes, un départ facile — un arrêt instantané.

PLEINE GARANTIE DE 5 ANS

et beaucoup plus — votre pneu Super-élastique est protégé par

L'ASSURANCE CONTRE HASARDS DE ROUTE

de Canadian Tire, une exclusivité du Super-élastique. Les pneus d'autos de plaisance Super-élastiques sont assurés contre les hasards de la route causés par éclatements, accidents, coupures de verre, coupures de pierres ou autres hasards normaux qui rendent le pneu inutilisable. Le client ne paie que pour le service rendu.

MITAINES DE LAVAGE
en mouton. Molleton épais, pesant. Poignet serré. Pour laver, polir. **.98**

POLI A CHROME
contre la rouille. Enlève la rouille, a ternissure, etc., du chrome. Redonne un nouveau ustre. **.39**

NETTOYEUR
pour sièges, bourrures. Type à mousse concentrée. Rafraîchit, redonne sa couleur au tissu. Avec brosse. **.89**

CHAMOIS
à prix d'économie. Parfaits pour nettoyer et polir glaces d'auto, vitres de toutes sortes. 17" x 18". **.79**

MOUSSE POUR LAVER L'AUTO — Liquide produisant une mousse abondante qui enlève graisse, saletés, etc. Boite de 5½ oz **.29**

CHAUDIERE DE PLASTIQUE — Poyéthylène. Contenant de un gallon. Pour laver l'auto, mélanger peintures, etc. Teintes assorties. **.59**

Associate Store CANADIAN TIRE CORP'N

Nos deux magasins ont un département de service pour toutes installations

CANADIAN TIRE CORP.

1465 EST, JEAN-TALON
OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 HEURES
SAMEDI JUSQU'A 6 HEURES
RA. 9-1861

MAGASINS AFFILIÉS

3180 WELLINGTON
OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 HEURES
SAMEDI JUSQU'A 6 HEURES
PO. 6-8561

VÉRIFIEZ NOS PRIX
EPARGNEZ !

EPARGNEZ JUSQU'A 40%
NECESSAIRE DE MISE AU POINT
d'ignition. De qualité égale ou meilleure que l'équipement d'origine. Comprend rotor, pointes robustes et condensateur.
1.70 à 3.25

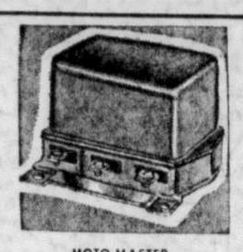

MOTO-MASTER
REGULATEUR DE VOLTAGE
Protège contre la surcharge, la décharge, le grillage. Qualité d'équipement d'origine. Protège votre générateur. Echange. **3.85**

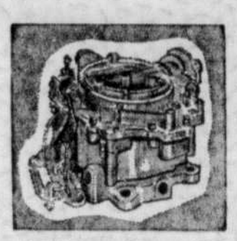

Moto-Master, remis au point !
CARBURATEUR
Echangez votre vieux carburateur — économisez jusqu'à 50%. Entièrement démonté, nettoyé, parties usées remplacées. Garantie de 90 jours ou 4,000 milles. Economisez jusqu'à 50%. Aussi peu que **6.40**

COINS
pour ressorts en spirale. Relevez le "nez" de votre auto. Insérez l'un de ces coins sous chacun de vos ressorts en spirale fatigués. La paire **.60**

BOBINE D'ALLUMAGE
MOTO-MASTER
Qualité d'équipement d'origine pour vous assurer une efficacité maximum à toutes vitesses. Economisez jusqu'à 30%. Aussi peu que **3.65**

FILTREUR A AIR
TYPE A SEC
Remplacez votre vieil élément pour un plus grande économie de gazoline, plus de puissance. Fait respirer votre moteur. Aussi peu que **1.80**

LUBRIFIANT
pour câble de vélocimètre. S'utilise pour protéger contre le bruit, la rouille, l'usure, à toute température. Dans tube pratique. **.29**

COURROIES D'AUTO
MOTO-MASTER
Economisez jusqu'à 50%. Qualité d'équipement d'origine. Durables, résistent à la graisse, à la chaleur, à l'humidité. Confectionnées de corde de rayonne pré-étirée pour une meilleure durée.
.84 à 1.95

ECHANGEZ VOTRE VIEIL EMBRAYAGE COMPLET
ECHANGE D'EMBRAYAGE COMPLET
Nous échangerons votre plateau central à ressorts et le plateau de pression pour un embrayage complet asorti refait à la manufacture.

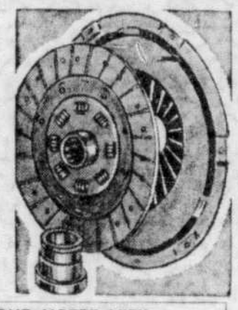

$2.50 POUR VOTRE VIEIL EMBRAYAGE

MARQUE ET ANNEE	Echange complet d'embrayage	Echange de plateau d'embrayage seulement
La plupart des Chevrolet 1954-59	$15.40	$6.40
Dodge et Plymouth 6 cyl. 1942-59 (sauf "Fluid drive")	$17.50	$7.95
La plupart des produits Ford 1949-54	$15.80	$7.25
La plupart des Pontiac 1946-54	$14.10	$8.95

Ainsi que pour la plupart des autres marques courantes

RESSORTS A LAMES
QUALITE D'EQUIPEMENT D'ORIGINE
Fabrication de précision tout acier spécialement traité à la chaleur et trempé à l'huile. Exactitude d'arc et de trempe éprouvée.

Chevrolet et Pontiac canadien 1940	$9.80 à $13.80
Ford et Meteor 1949-59	$10.50 à $15.80
Dodge et Plymouth, 1949-59	$9.80 à $14.40

Prix modiques semblables pour véhicules commerciaux

Douilles de ressorts avant, pour la plupart des autos	48¢ à $1.25
Support de ressort arrière, pour la plupart des autos	60¢ à $1.80

POMPES A GASOLINE
MOTO-MASTER TOUTES NEUVES
Remplacez cet accessoire défectueux avec une unité meilleure que l'équipement d'origine. Fabriquées pour un rendement de 50,000 milles. Fonctionnent sans raté et sans fatigue sous toutes conditions climatériques. Garanties. Depuis **2.65**

ESSUIE-GLACE
PALE "TRICO" — Pour la plupart des autos de modèles récents.
$1.65 à $2.65

CARPETTE AVANT D'AUTO
MONOPIECE, EN CAOUTCHOUC

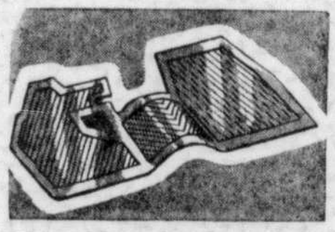

Protège complètement le plancher, l'appui-pieds et la surélévation. Caoutchouc très résistant, 28 x 66", Noi, rouge, vert ou bleu. **$3.98**

CARPETTE ARRIERE ASSORTIE, noir seulement **$2.35**
Tel qu'illustré — mais rouge, vert ou bleu **$2.89**

Maintient l'énergie d'un moteur neuf... prolonge la vie du moteur. Remplacez votre filtre engorgé !
ELEMENT DE FILTREUR D'HUILE MOTO-MASTER, TYPE CARTOUCHE
Filtre les saletés nocives, etc. même jusqu'à 5,000 milles entre les changements d'huile.

Chev. et Pontiac can. 6 cyl. 1949-60	1.10
Ford, Meteor, V-8, 1941-54	1.10
1956-60	2.35
Dodge-Plym., 6 cyl., 1953-59	1.05

LAVE-GLACE
AUTOMATIQUE
Il suffit d'une pression du doigt pour que l'ajutage lance un puissant jet d'eau de chaque côté du pare-brise assurant une vision plus claire. **$4.59**

MELANGE No 1 POUR GAZON

LAWN MASTER
Très vigoureux. Vous assure une pelouse permanente pour la maison, le cottage, 4 lb. **2.85**

GLENDALE
Assure une pousse fournie à de grandes surfaces. Permanent. Sans mauvaises herbes. 2 lb. **1.22**

Pour une pelouse plane comme un terrain de golf
ROULEAU A PELOUSE **8.35**
Type à lest
Acier épais, bords biseautés. Utilisez de l'eau ou du sable comme lest afin d'avoir une surface égale. Baril de 12 x 20".
MODELE TYPE ROBUSTE
Tel que ci-haut, mais avec baril de 18 x 24" **14.98**

Soulagez vos ressorts
RESSORTS D'AMORTISSEURS
Empêche l'arrière-train de trainer, pourvoit un roulement doux, égal, quand l'auto est lourdement chargée. Plus de stabilité en tournant les coins. Faciles à poser.
La paire **7.45**

CISAILLES
Type à lame courbe trempée, entièrement polie et rivée à des poignées malléables en fer. Ajustement par rochet; ressort et anneau trempés. Longueur totale 9". **.84**

BOUGIES D'ALLUMAGE
MOR-POWER "TURBO-FIRE"

De qualité égale sinon supérieure à l'équipement d'origine. Scientifiquement conçues pour augmenter la puissance... donner un fonctionnement plus doux... une accélération intense que vous sentirez. Vérifiez vos bougies à tous les 10,000 milles et remplacez-les par des bougies Mor-Power. Pour la plupart des autos, ch. **65¢**

LES COURSES

HIER

1ère course — Amble — $2,000

6. Merrick Hanover, (D. Insko) 9.10 3.50 2.80
2. Triworthy, (P. Dussault) 2.80 2.40
4. Newtown Lad, (J. Edmunds) 5.80
Durée : 2:08.2.
Ont aussi couru : Earl Chief, Darling Express, Al Abette's Direct, Cosmo Tropper, Little Rusty.

2e course — Amble — $2,000

1. Smart Play, (W. Haughton) 3.50 2.60 2.20
4. Rex Hi Le, (J. Faraldo) 4.40 3.30
6. True Gold, (B. Côté) 3.60
Durée : 2:08.
Ont aussi couru : Invader Hal, High Liner, Sweet Step, Nat's Baby, Golden Scott.
Pari double : $18.60.

3e course — Amble — $2,000

8. Van Tat's Pride, (S. Dancer) 8.80 4.80 3.00
7. Chief Hour, (J. Rosino) 11.20 4.60
6. Doc Castle, (R. Cherrix) 2.30
Durée : 2:07.2.
Ont aussi couru : Regal Yates, Success Kenny, James K. Frisco, Smart Counsel, Caradean.

4e course — Amble — $2,200

4. Silver's Gold, (G. Sholty) 6.40 4.10 2.70
3. Poplar Scot, (W. Hudson) 7.70 4.80
5. Fullmor, (S. Dancer) 4.30
Durée : 2:07.4
Ont aussi couru : Lady Elizabeth, Haliet, Ruthie Pride, General Discovery, William Dell.

5e course — Amble — $3,500

2. Forrester, (R. Cherrix) 8.80 4.90 4.20
4. Norton Hanover, (V. Dancer) 6.90 5.50
5. Swain, (W. Haughton) 7.00
Durée : 2:05.1.
Ont aussi couru : So Quick, Roya Direct, Cardinal James, Pat Rainbow, Nox Abbe.

6e course — Amble — $2,800

3. Scottish Clan, (S. Dancer) 9.50 3.50 2.50
2. Jimmie Norman, (L. Rapone) 2.80 2.40
5. Storm Moraka, (W. Haughton) 3.20
Durée : 2:07.2.
Ont aussi couru : Calumet Gene, Parketta Byrd, Memory Boy, Betty's Bobby, Overton.

7e course — Trot — $2,600

6. Averill Boy, (S. Werner) 28.60 9.90 6.10
5. Avalon Hanover, (V. Dancer) 5.80 4.80
6. Sutton Hanover, (G. Sholty) 7.40
Durée : 2:11.2.
Ont aussi couru : Iskiyou Song, Pam Haven, Glory Hanover, Oremus, Excellmite.

8e course — Amble — $2,100

6. Solitude, (V. Dancer) 15.80 6.80 4.00
5. Henry Byrd, (B. Wagner) 21.20 8.30
8. Dominion Byrd, (J. Jordan) 5.30
Durée : 2:12.3.
Ont aussi couru : Ozark Pride, Scottish Barella, Pretty Boy Rodney, Fastway, Thru Express.

9e COURSE

6—Dr. Dudley (W. Haughton) 6.40 4.00 2.80
5—Billy's Image (E. Minnear) 6.90 5.00
1—Twinkle Star (J. MacDonald) 3.10
Temps : 2:12 4
Ont aussi couru : Jolly Gent, Mr. Mint T. Jorelli, Country Charm, Shadydale Conolen.
Assistance : 16,009; Parix : $1,515.-883.

Inscrits à Yonkers

CE SOIR

1ère Course — Trot C-1 — $2,200

1 Bengazi, F. Cuff 4-1
2 Blanck Sands, J. MacDonald 7-2
3 Mandy's Girl, J. Faraldo 5-2
4 Dark Sky, S. Werner 6-1
5 Joysalin T., W. Hudson 8-1
6 Darn Claire, S. Smith 10-1
7 Lash Hanover, D. Insko 6-1
8 Newport Alice, J. Scutieri 15-1
Eligibles :
9 Harlan Lady, R. Cherrix
10 Grand Julius V., A. Myer

2e Course — Amble C-3 — $2,000

1 Ricky Brenner, P. Javine 4-1
2 Sweet Direct, J. Rosino 4-1
3 Indiana Chief, S. Welch 6-1
4 Blitzen Brook, B. Mitchell 8-1
5 Mighty Moment, S. Werner 5-1
6 Louann Hanover, R. Thomas 3-1
7 Klanchen, A. Abbatiello 10-1
8 Monesboss, G. Phalen 10-1
Eligibles :
9 Phil Parker, J. Grasso
10 Fargo Wells, W. Welch

3e Course — Amble — $2,000

1 Gene Niblawn, H. Beissinger 3-1
2 Handy Rhythm, W. Hudson 8-1
3 C. P. Star, A. Burton 6-1
4 Niagara Hanover, C. Hodgins 10-1
5 Sugar Hill Melody, A. Myer 4-1
6 Eric Direct, J. Jordan 5-1
7 Copper Rail, S. Dancer 4-1
8 Tennessee Betty, L. Pullen 10-1
Eligibles :
9 Freight Racer, F. Bradbury
10 Dark Print, J. Jayson

4e course — Amble B-3 — $2,500

1 R.I. Hal, H. Bell 5-1
2 Arro, F. Poplinger 5-2
3 Wicomico Tom, C. Abbatiello 8-1
4 Miss Abbe Stone, E. Minnear 6-1
5 Typhoon Hanover, A. Burton 10-1
6 Sam J. Direct, A. Myer 7-2
7 Gallant Star, E. Cobb 6-1
8 Genuine Hanover, G. Sholty 10-1
Eligibles :
9 Tassel Byrd, R. Thomas
10 Noble Dream, J. McAlduff

5e Course — Trot Grotham
1¼ mille — $65,600

1 Su Mac Lad, S. Dancer 7-5
2 Tie Silk, H. Beissinger 9-2
3 Senator Frost, R. Buxton 12-1
4 Cireo, W. Haughton 50-1
5 Curly Harry, S. Werner 12-1
6 Jariolain, O. Zamboni 6-1
7 Silver Song, H. Camden 12-1
8 Steamin' Demon, G. Phalen 30-1
9 Iskander F., W. Heitmann 15-1
10 Great Lullwater, H. Bell 50-1
11 Air Record, G. Sholty 5-1
12a Lavandière III, E. Malvicini 6-1
13 Hoot Frost, Del Miller, 30-1
Eligible :
Ecurie Malgar-Divignano

6e Course — Amble A-3 — $3,000

1 Dellmor, W. Haughton 4-1
2 Abbe Spangler, P. Dussault 4-1
3 Jerry Dares, G. Phalen 8-1
4 Porter Hanover, G. Sholty 5-1
5 Even's Jet, B. Côté 6-1
6 Lilac Time, C. Fitzpatrick 10-1
7 Lucky Dream, J. Edmunds 3-1
8 Brenda Eden, V. Dancer 10-1
Eligibles :
9 Canny Scot, G. Bell
10 Albert Gene, P. Vineyard

7e Course — Amble B-1 — $2,800

1 Burwell Hanover, R. Camper 7-2
2 Park Rainbow, S. Dancer 5-2
3 Scotch Hero, A. Burton 8-1
4 Earl L. Lusty, D. Insko 10-1
5 Market Royal, E. Cobb 6-1
6 Mighty Knight, J. Edmunds 3-1
7 Tarriff Lady, G. Sholty 10-1
8 J.M. Pilot, C. Fitzpatrick 6-1
Eligibles :
9 Dick Byrd, J. McAlduff
10 Reno, H. Beissinger

8e Course — Amble C-1 — $2,200

1 Mr. Tell, W. Myer 6-1
2 Just Right, G. Phalen 5-2
3 Cole Hanover, D. Insko 7-2
4 Arva Hanover, W. Haughton 6-1
5 Major's Flash, A. Burton 4-1
6 T. Dorwood, G. Butterworth 15-1
7 Buss, F. Cuff 10-1
8 Sandy's Knight, C. Abbatiello 8-1
Eligibles :
9 Princely Direct, J. Bonacorsa
10 Justice Pick, S. Werner

9e Course — Amble — $2,000

1 My Bill, J. Grasso 8-1
2 Prince Allen, J. Bonacorsa 4-1
3 Adios Alcy, A. Myer 4-1
4 Cry Jimmy, S. Welch 10-1
5 Wise Byrd, M. Organ 10-1
6 Irish Ali, G. Bell 3-1
7 Nedda Song, D. Insko 5-1
8 Mac John, C. Abbatiello 6-1
Eligible :
9 Fargo Wells, W. Welch

RICHELIEU

SAMEDI

1ère COURSE — TROT C-3 — $700

1. Defiance, N. Laguë
2. So Cheerful, E. Bradette
3. Belwin Song, P. Reen
4. Davey Dean, V. Cowger
5. Private Duo, R. Pepin
6. Komoka Queen, D. Palmer
7. Tyson Dale, R. Savignac
8. Rose C. Lee, T. Horton

Eligible :
9. Rascal Sandy, A. Walker

2e COURSE — AMBLE C-3 — $700

1. Scott Brewer, W. Bourson
2. Vitan Frisco, M. Leblanc
3. Mr. Gibb, R. Villeneuve
4. Check Up, L. Piedalue
5. Delaware Coast, P. Casey
6. First Remus Jr., L. Hamelin
7. Walter G. Grattan, P. Robillard
8. Atmore Grattan, M. Carpentier

Eligible :
9. Evergreen Star, R. Trudel

3e COURSE — AMBLE C-1 — $1,000

1. Chief's Royal, D. Filion
2. Sammy Herbert, R. Bardier
3. McKinley Mahone, P. Radley
4. Fingo's Song, P. Robillard
5. Congress Hal, M. Turcotte
6. Check In, L. Pelletier
7. Hy Marque, R. Savignac
8. Owen Hal, M. Dostie

4e COURSE — TROT C-2 — $900

1. Therese Princeton, R. Grand'Maison
2. Wonder Bud, Hervé Filion
3. Elane Song, O. Knight
4. Success Pearl, R. Bardier
5. Nibble's Prince, C. Moreau
6. Shadydale Mystery, R. Quessy
7. Theiglers, A. Walker
8. Capital R., D. Palmer

5e COURSE — AMBLE C-2 — $900

1. Janice Johnston, M. Dostie
2. Fingo's Betty, Hervé Filion
3. Breeze Mal, Jules Quessy
4. The Great Remus, R. Savignac
5. Dust Storm, M. Gingras
6. Bright Side, N. Laguë
7. Flashy Z. M. Turcotte
8. Mighty Surprise, V. Cowger

6e COURSE — AMBLE C-2 — $900

1. Davey Crockett, R. Savignac
2. Galawin, P. Caldwell
3. Hi Joe, J. Létourneau
4. V. L., Denis Filion
5. H. B. Norris, M. Dostie
6. Speedway Flashy, W. Bourgon
7. McCoy Hanover, Duncan McTavish
8. Troublemite, R. Gagné

7e COURSE — AMBLE — $2,500

1. Klamath Song, R. Grand'Maison
2. Snipe Reward, T. Horton
3. City Counsel, M. Turcotte
4. Colona Hanover, M. Gingras
5. Mighty Regent, R. Lareau
6. So Long's Prince, Henri Filion
7. Tom Tally, M. Dostie

8e COURSE — AMBLE C-3 — $700

1. Mighty Gerry, W. Bourgon
2. Sambee, R. Claing
3. Black Velvet, Henri Filion
4. Kit Of Demark, V. Cowger
5. Mr. Bowser, P. Reen
6. Sundown Borders, M. Turcotte
7. Rival, P. Sauvé
8. Mighty Rich, D. Palmer

Eligible :
9. Sir Prince, R. Villeneuve

L'influence américaine

Beyrouth, (PA) — La police libanaise vient d'arrêter onze étudiants qu'elle inculpe de vol avec effraction dans cinq magasins ; elle attribue leurs crimes à l'influence de films américains sur les bandits. L'animatrice du complot, tramé dans un tripot appelé "Chez l'oncle Sam", aurait été une jeune fille de 17 ans.

La fin d'une saison en amène une autre

Avec le trot et amble

De nombreux amateurs renouent connaissance

par André TRUDELLE

Qui dit que les courses ne sont pas un sport ?

La première matinée, présentée hier après-midi au parc Richelieu, et qui ne devait constituer que des épreuves de routine, dans le but de permettre à vingt ou vingt-cinq chevaux de se qualifier, a pris une toute autre tournure.

Plusieurs centaines de spectateurs se sont rendus sur les lieux, dans l'estrade populaire, le club-house ou le paddock, renouer connaissance avec les courses sous harnais !

Mais c'est au paddock que se sont déroulées les scènes les plus cordiales et où l'intérêt était particulièrement vif.

Nombre de propriétaires, de conducteurs et d'entraîneurs formaient groupe, des poignées de mains ont été échangées, nombreuses, chaleureuses.

Des visages familiers défilaient : Keith Waples, Roger White, Laurier Bourgon, Melvin et Théo Turcotte, Edouard Bradette, Normand Bardier, Jos Brosseau, Marc Gingras, Vern Cowger, Bill Arthur, Philippe Sauvé, Rosaire Bouthillier, René Grandmaison, et nombre d'autres.

Tous surveillaient les épreuves avec intérêt et quelqu'un nous faisait remarquer qu'il y avait autant de monde au paddock que dans l'estrade populaire. Au bureau du secrétaire des courses, plusieurs visages familiers, plusieurs nouvelles figures. Le secrétaire des courses Georges Giguère, son adjoint Robert Paré, qui a succédé à Jean Beauchemin; Bill Slack, qui s'occupe de la préparation du programme; les juges Don T. Perfect, Claude Brissette, le juge du départ, Harold Wilson. Les nouveaux venus sont Eddie Beauchêne, régistraire des courses, Léon Bouchard, adjoint de Bill Slack.

Plus loin, à l'administration, peu de changement, on retrouve le président Paul Dansereau, accueillant, le sourire du secrétaire-trésorier Raymond Lemay.

Enfin, au club-house ou dans l'estrade populaire, tout est prêt pour accueillir le public.

"Nous serions prêts à commencer dès demain", nous dit Raymond Lemay.

"Il y a peu de changement. Nous avons complété l'an dernier une série de travaux commencés en 1958. Il ne s'agit cette année que d'une mise au point générale."

716 stalles occupées

En dépit des rumeurs contraires qui ont circulé à ce sujet, il y a plus de chevaux à la piste du Bout-de-l'Ile que peuvent en loger les 716 stalles, la plupart retenues depuis longtemps. Les quelques retardataires seront sur les lieux aujourd'hui ou demain.

Les principales écuries sont celles d'Edmond Lareau, 20 têtes; Keith Waples, 20; Vern Cowger, 16; Del Rosa, 15; Roger White, 13; Marc Gingras, 17; Lewis Floyd, 15. Wilfrid Venn, un nouveau venu, compte sept chevaux, que l'on dit prêts.

Début hâtif

Il ne fait aucun doute que l'ouverture de la saison, samedi soir, sera l'une des plus hâtives des dix dernières années. Par contre, les observateurs sont d'avis que l'entrainement est passablement avancé parce que l'hiver n'a pas été très rigoureux et que les pistes étaient exceptionnellement bonnes, surtout à Blue Bonnets, mais aussi à Berthier et dans les autres centres.

Le docteur vétérinaire R. R. Gauthier nous a dit que, selon lui, les chevaux avaient six ou sept secondes d'avance sur l'an dernier, à la même date soit environ un mois d'avance.

La piste du Bout-de-l'Ile n'est pas encore excessivement rapide, mais on croit qu'elle accuse environ deux secondes de retard sur la saison régulière. Il n'est donc pas exagéré de prédire que les gagnants des principales épreuves pourraient peut-être réussir des performances de 2:07 ou moins, samedi et dimanche, si la température n'est pas trop froide.

Echos des paddocks... les quatre courses d'hier ont été gagnées par le trotteur Cartel Song et les ambleurs Ohio Song, Kete Peters et Princesse Star... Marc Gingras était aux rênes de Cartel Song... six des 27 inscrits ne se sont pas qualifiés... on parle en bien du trotteur Bruce Gallon, confié à Keith Waples... Bruce Gallon a fait plusieurs manques, mais il est quand même venu terminer en temps pour se qualifier... il n'y aura que huit courses au programme d'ici quelque temps... la direction de la piste espère que

Voir AMATEURS en page 62

Au baseball majeur

234,782 personnes aux 9 joutes d'ouverture

NEW YORK, (PA) — Les neuf parties d'ouverture présentées en deux jours dans les diverses villes des ligues majeures de baseball ont attiré un total de 234,732 spectateurs. La plus forte assistance a été enregistrée mardi soir, au vaste Colisée de Los Angeles, où 50,665 amateurs ont assisté à la victoire de 6-2 remportée par les Dodgers sur les Phillies de Philadelphie.

Mardi, les quatre joutes d'ouverture de la ligue Nationale ont attiré une foule totale de 154,128 personnes. La ligue Américaine, qui avait attiré 26,725 amateurs à sa joute d'ouverture de lundi, à Washington, a ajouté 103,879 personnes à ce total lors des quatre joutes au programme, pour un total de 129,604.

L'an dernier, les neuf parties d'ouverture dans les divers parcs des ligues majeures avaient attiré un total de 370,435 spectateurs. Il faut dire que la température n'a pas été trop favorable hier dans les divers endroits. A Boston, pour ne citer qu'un exemple, seulement 10,277 personnes ont été témoin de la défaite des Red Sox aux mains des Athlétiques de Kansas City.

Le prix Gotham, de $65,000 réunira ce soir 13 chevaux

YONKERS. — Treize trotteurs participeront ce soir au prix Gotham, d'une bourse de $65,000, à la piste Yonkers. L'épreuve sera presque l'égale du prix des Nations, prévue pour le 20 avril, alors que des chevaux de l'Italie, de l'Allemagne de l'Ouest et du Canada se mesureront aux meilleurs trotteurs américains.

Su Mac Lad, qui partira de la première position, est le favori du matin. A noter toutefois que le prix Gotham sera disputé sur une distance d'un mille et quart.

D'Italie, on relève les noms de Jariolain et Lavandière III; d'Allemagne de l'Ouest, Iskander et Tie Silk du Canada, que pilotera Howard Beissinger. Su Mac Lad a gagné les deux milles auxquels il a participé jusqu'ici en 2:03.4 et 2:03.1. On trouvera ailleurs dans les pages sportives, la position des treize chevaux au départ. Huit partiront d'une première rangée et cinq d'une deuxième.

Les Giants infligent une 1ère défaite aux Pirates

SAN FRANCISCO. (PA) — Alvin Dark, qui en est à son début comme gérant à San Francisco, a essayé, avec succès, un brin de stratégie qui a entraîné hier la défaite des champions du monde, les Pirates de Pittsburgh, au compte de 2-1.

Les Giants l'ont emporté lorsque Vern Law, le lanceur des Pirates, a attrapé Orlando Cepeda d'un lancer alors que les buts étaient remplis, à la huitième manche. Les Giants ont obtenu le point décisif grâce à ce mauvais lancer.

Billy Loes brille

Dark a pris un risque calculé en envoyant au monticule le vétéran Billy Loes, qui n'avait pas commencé une partie depuis 1958. Loes a lancé huit manches et a éparpillé neuf simples. Il a été remplacé par Billy O'Dell au début de la neuvième manche. Les Pirates placèrent des coureurs aux premier et deuxième buts après deux retraits dans cette neuvième manche, grâce à un simple de Bob Skinner et un but sur balles à Rocky Nelson. Jim Duffalo, une recrue, vint remplacer O'Dell. Il retira Roberto Clemente sur un roulant facile et mit fin à la joute.

Les deux joutes au calendrier dans la Ligue Américaine, Los Angeles à Baltimore et

Voir GIANTS en page 59

Joutes de baseball

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

Minnesota (Pascual, 12-8) à New York (Turley, 9-3), 2 p.m.
Cleveland (Bell, 9-10) à Détroit (Lary, 15-15), 1:30 p.m.
Kansas City (Daley, 16-16) à Boston (Delock, 9-10), 2 p.m.
Los Angeles (Garver, 4-9) à Baltimore (Barber, 10-7), 8 p.m.
Chicago (Pierce, 14-7) à Washington (Daniels, 1-3), 1:30 p.m.

LIGUE NATIONALE

Pittsburg (Haddix, 11-10) à San Francisco (Sanford, 12-14), 4 p.m.
Philadelphie (Buzhardt, 5-16) à Los Angeles (Craig, 8-3), 11 p.m.
St-Louis (Miller, 4-3) à Milwaukee (Burdette, 19-13), 2:30 p.m.
Chicago (Ellsworth, 7-13) à Cincinnati (Purkey, 17-11), 1:30 p.m.

HIER

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh	000 001 000	1	10 2
San Francisco	000 000 11x	2	7 0

Law et Burgess ; Loes, Odell (9) Duffalo (9) et Haller. G. : Loes (1-0). P. : Law (0-1). Circuit : S.F. : Haller.

LIGUE AMERICAINE

Los Angeles à Baltimore (remise, pluie)
Chicago à Washington (remise, pluie)

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	1	0	1.000	—
Los Angeles	1	0	1.000	—
Minnesota	1	0	1.000	—
Cleveland	1	0	1.000	—
Kansas City	1	0	1.000	—
New York	0	1	.000	1
Détroit	0	1	.000	1
Boston	0	1	.000	1
Washington	0	1	.000	1
Baltimore	0	1	.000	1

LIGUE NATIONALE

Philadelphie	100 000 001	2	9 0
Los Angeles	000 000 30x	3	6 2

Sullivan, Ferrarese (7) et Dalrymple, Neeman (7) ; Podres, L. Sherry (9) et Roseboro. G.—Podres, (1-0) ; P.—Sullivan, (0-1). Coups de circuit : Moon, (2) (Los Angeles).

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	2	0	1.000	—
Cincinnati	1	0	1.000	½
St. Louis	1	0	1.000	½
Pittsburg	1	1	.500	1
San Francisco	1	1	.500	1
Chicago	0	1	.000	1½
Milwaukee	0	1	.000	1½
Philadelphie	0	2	.000	2

Anglia 105 E
1961 NEUVES
Le moins cher des modèles Ford de fabrication anglaise. Une voiture vraiment "familiale", à la fois logeable et économique.
AUSSI PEU QUE $295.00 COMPTANT
PAIEMENTS À PARTIR DE $9.95 PAR SEMAINE
Taxes et licenses incluses

CONSUL
1961 NEUVES
Malgré son bas prix la Consul est une spacieuse et confortable 6-places. Moteur 4-cyl. à faible consommation d'essence et d'huile.
benoit MOTORS LTD.
VENTE — SERVICE — PIECES
7865 ST-HUBERT
CR. 4-4384
100 AUTOS AU CHOIX DANS 10 COULEURS
LIVRAISON DE 48 HEURES

Messieurs, Épargnez chez LE CHATEAU maison d'escomptes
Offre à succès répété
ECONOMISEZ $20.00
COMPLETS
TOUT LAINE POUR HOMMES $39.50 Valeur comparable à $59.50
Ouverts JEUDI et VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 HEURES
ACHETEZ SANS CRAINTE... SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS
LISEZ CES PARTICULARITES
• Worsteds tout laine très durables
• Modèles élégants à devant droit, bien confectionnés
• Vaste choix de nouveaux modèles et diverses teintes en vogue
• Tailles : 35 à 52 — complets convenant à toutes les tailles — régulière, élancée, courte et corpulente, sans frais additionnels.
COMPLETS $45 — Worsteds anglais tout laine, épaules naturelles, modèles à devant simple régulier et continental. Les plus récents tissus multicolores. Se comparent à ceux de $65 ..... $45
PARDESSUS $35 — Tissus importés et domestiques en cachemire uni, vénitiens à motifs et véritable tweed Harris. Se comparent à ceux de $55 $35
VESTONS en véritable tweed Harris à $22.50
PANTALONS en flanelle anglaise tout laine, poches en tissu satin, ceinture extensible. $12.95
LE CHATEAU maison d'escomptes
• Stationnement gratuit
• Conditions budgétaires
• Ouvert le jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 heures
1310 OUEST, STE-CATHERINE (angle de la Montagne) 607 OUEST, CRAIG (angle Carré Victoria) 4255 WELLINGTON (angle Gordon)

Le MARACA RUM est là
Destilacion Finas MARACA RUM CARIBBEAN QUALITY
Maraca Rum is produced ... BLACK LABEL RUM ... BLENDED AND BOTTLED FOR ... SKAR WINE & SPIRIT MERCHANTS TORONTO, CANADA
Le filet exotique des Caraïbes dénote un rhum de grande classe

T.V. à LOUER
Service gratuit
DU. 9-4772
PAIEMENT DE LOCATION DEDUIT SUR L'ACHAT
RADIO & APPLIANCES
1448 EST, rue FLEURY

PNEUS Firestone
9.95 670 x 15
ET VOTRE VIEUX PNEU
GARANTIE CONTRE LES HASARDS DE LA ROUTE

GRANDEURS	PAROIS NOIRES		PAROIS BLANCHES	
	avec tube	sans tube	avec tube	sans tube
670 x 15	$ 9.95	$12.45	$12.95	$14.95
710 x 15	$11.45	$18.95	$13.95	$22.95
760 x 15	$12.45	$20.45	$14.95	$25.45
750 x 14		$13.45		$15.95
800 x 14		$19.95		$23.95
850 x 14		$21.45		$26.45

Plus votre vieux pneu rechapable
Modern TIRE SALES LTD.
900 JEAN TALON ST. EAST
CR. 4-2574

Newcombe refuse un salaire de $15,000

LOS ANGELES, (PA) — Don Newcombe, un lanceur sans emploi, préfère demeurer chômeur plutôt que d'accepter un salaire de $15,000 pour jouer au baseball pendant six mois avec le club Los Angeles.

"C'est le salaire que le nouveau club Los Angeles a offert à Newcombe, plus un boni de $3,000.

"J'ai gagné $27,000 la saison dernière, et je ne retournerai pas au baseball pour un salaire ridicule. Je n'abandonnerai pas mon entreprise dans le New Jersey pendant tout l'été pour le montant d'argent que les Angels m'ont offert," a dit Newcombe, ancien lanceur des Dodgers et des Royaux de Montréal.

Newcombe s'est entraîné avec les Dodgers pendant la période d'entraînement. Il a offert ses services aux Angels de Los Angeles et il demandera maintenant un emploi avec les Pirates de Pittsburgh en fin de semaine.

Newcombe est âgé de 34 ans. Il fut choisi le joueur le plus utile à son club en 1956, alors qu'il a remporté 27 victoires avec le Brooklyn.

"J'aurais pu porter les couleurs du club Spokane, qui appartient aux Dodgers, mais je ne suis pas intéressé à retourner dans les mineures. Qu'est-ce que je pourrais prouver en retournant dans les mineures ?" a demandé Newcombe.

HOTEL LA SAPINIERE
VOYAGE DE NOCES — VACANCES — REPOS
60 CHAMBRES — COTTAGES
MOTEL DE LUXE AVEC T.V.
RESTAURANT ET CAVE DE REPUTATION
Prix réduits du 10 avril au 20 mai
VAL DAVID
Pour informations, circulaires, prix :
Val David : Tél. 326-1313 - Mtl : UN. 6-8261

Saveur douce — sous deux formes nouvelles
LES CIGARILLOS SIMON
À NOUVEAU BOUT FLEXIBLE OU UNI
Les Cigarillos Simon—petits cigares plus doux, plus savoureux, vraiment modernes—sont maintenant présentés avec un nouveau bout flexible exclusif ou avec un bout uni. L'un ou l'autre accroit votre plaisir de fumer. Dès aujourd'hui, achetez un paquet de Cigarillos Simon doux et savoureux! Ils sont vraiment sans égal!
5 pour 25¢
On reconnait à première vue les meilleurs cigares au Canada

CHASSE et PÊCHE

Le procès du "mené"

On permettra la vente du "mené" jusqu'au 1er juin

par GERARD CHAMPAGNE

On se serait cru au procès Adolf Eichmann mardi dans la salle Peribonka de l'hôtel Reine Elisabeth. On faisait le procès du "mené".

Tous les "outfitters" ont témoigné en faveur du "mené", de sa vente, de son transport.

M. Jean Duguay, surintendant de la Pêche et de la Chasse, agissait comme procureur de la couronne, mais à mesure que le procès se poursuivait, on avait l'impression dans la salle, que M. Duguay, qui se défendait pourtant très bien, avait de plus en plus besoin de l'appui de biologistes et de législateurs, pour combattre l'opinion publique.

Le public à tort ou à raison réclame son ancien privilège de pouvoir acheter et utiliser le mené ou lamproie.

Aujourd'hui, nous donnerons le point de vue des "outfitters" sur le mené et demain, nous présenterons les méfaits du "mené" et le point de vue du Dr Gustave Prévost, de l'Office biologique de l'Université de Montréal.

Déjà, des concessions . . .

Les pêcheurs des Cantons de l'Est, qui ont toujours utilisé le "mené" pour pêcher ont gagné la première ronde dans leur combat.

Les pêcheurs du lac Baskatong ont remporté une demi-victoire.

Le gouvernement provincial assailli par des milliers de plaintes, qui sont parvenues de tous les coins de la province, aux différents ministères, a décidé de faire une première concession.

On permettra la vente et le transport du mené dans les Cantons de l'Est. Ailleurs, on permettra la vente et le transport du mené jusqu'au 1er juin. Entre-temps, on revisera et étudiera la nouvelle loi défendant d'utiliser pour la pêche, d'avoir en sa possession, de vendre ou de transporter des ménés dans toute la province; 2—de vendre des poissons vivants capturés dans les eaux de la province, y compris ceux qu'on utilise comme appât sans un permis spécial; 3—d'utiliser, d'avoir en sa possession ou de transporter des poissons destinés à servir d'appât pour la pêche, dans les comtés de Portneuf, Québec, Montmorency, Jonquière-Kénogami, Chicoutimi, Charlevoix, Saguenay, Duplessis, Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Témiscouata, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane, Bonaventure, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud, Matapédia, Argenteuil, Terrebonne, dans la Réserve de pêche de la Rivière du Diable, dans le Parc du Mont-Tremblant situés dans le comté de Montcalm.

On permet cependant le transport et la vente du mené dans la rivière Ottawa, la rivière Saguenay, le fleuve St-Laurent et en haute mer.

Un amendement à la loi?

Les "outfitters" demandent un amendement à la loi. On est unanimement d'accord qu'on ne doit pas pêcher avec des "ménés" dans les lacs où il y a de la truite. Les "outfitters" réclament un système de zonage dans la province pour la pêche avec "ménés".

Ils demandent aux autorités gouvernementales quel dommage les pêcheurs peuvent causer en pêchant avec des "ménés" dans un lac qui pullule déjà de ménés, comme c'est le cas au Lac Baskatong par exemple.

On cite également le cas, dans le lac St-Jean, où la pêche à la ouananiche ne se prend qu'avec des "ménés" vivants, quand ce poisson sportif se trouve en eau profonde. On a dit également que les Américains étaient habitués à pêcher avec des "ménés" vivants et que nombre de vieux pêcheurs n'avaient jamais utilisé d'autres appâts que les "ménés" vivants pour pêcher le doré, le brochet et le maskinongé. Sans le transport et la vente du mené, fini les touristes et sans les touristes, fini les "outfitters".

Comment contrôler la situation?

Dans son plaidoyer, M. Jean Duguay a déclaré que la situation du "mené" était très délicate à cause du contrôle pour faire respecter les règlements.

En défendant la vente et le transport du mené, le contrôle est facile, mais si l'on commence à faire des concessions à telle ou telle région, le contrôle sera absolument impossible.

Comment peut-on vérifier qu'un mené a été pris dans tel ou tel lac? Les centaines de milliers de pêcheurs montréalais qui partent pour une expédition de pêche dans le nord, peuvent se procurer des "ménés" à Montréal ou dans la région et transporter les "ménés" dans les lacs du nord. M. Firmin Bourque, surintendant de la Pêche et de la Chasse dans la région de Montréal, est le premier à se rendre compte des difficultés et il a dit: "Pour contrôler le transport du "mené", il faudrait placer des agents à tous les ponts, afin d'inspecter les autos qui se dirigent vers les Laurentides. Ce n'est pas humainement possible". Demain, nous donnerons le point de vue du Dr Gustave Prévost, l'ennemi no 1 du mené dans la province de Québec.

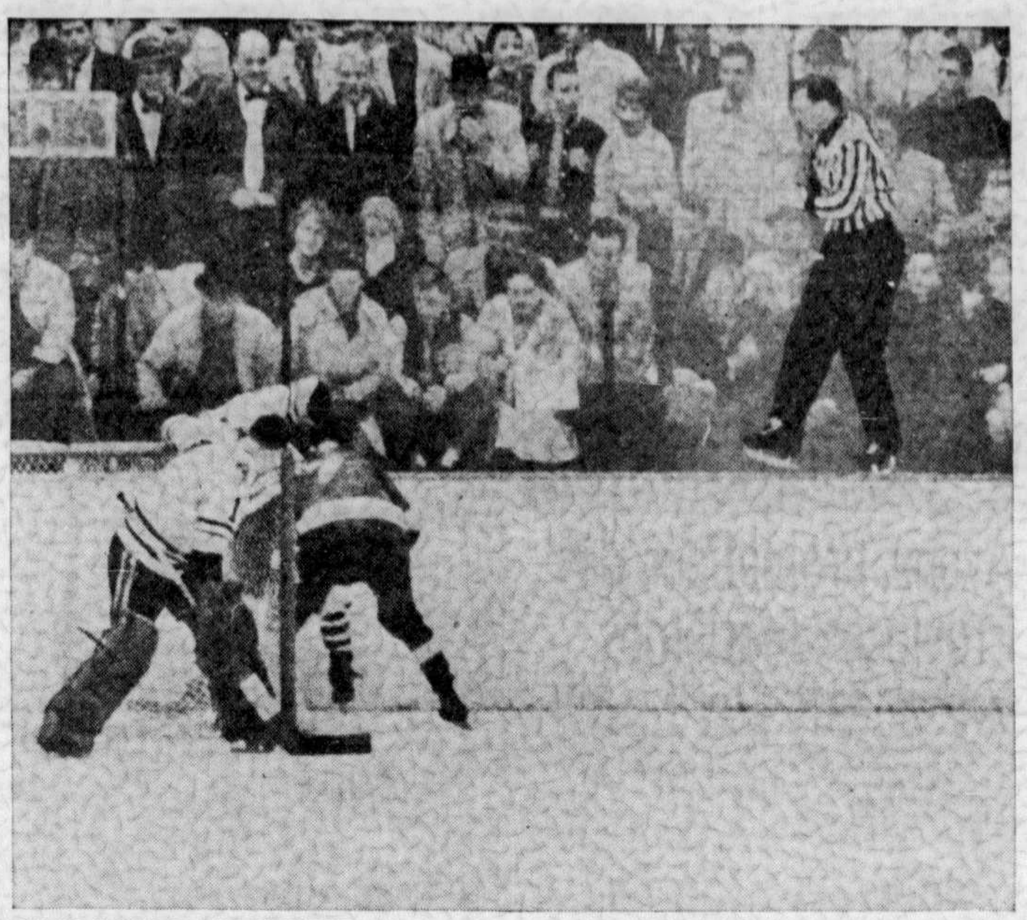

ON NE PREND PAS DE CHANCES! — Le juge de lignes, NEIL ARMSTRONG, n'a pas pris de chance hier à Détroit. Voyant que les choses allaient se corser derrière le filet de Glenn Hall, Armstrong a sauté sur le bord de la bande et s'est accroché au verre protecteur. Les Red Wings ont battu les Black Hawks, 2 à 1, pour égaler les chances dans la série.

Le Lachine à une victoire d'un premier championnat

Les Maroons de Lachine pourraient s'assurer ce soir leur premier championnat de la Ligue Métropolitaine alors qu'ils affronteront les Alouettes de St-Jérôme au Forum. Les Maroons mènent dans la série finale 4 de 7 par trois victoires contre deux défaites.

Le Lachine participe à la série finale pour la première fois depuis la fondation de la ligue. Une victoire ce soir lui donnerait le privilège de se rendre au Lac St-Jean en fin de semaine, pour la série semi-finale du championnat junior de la province de Québec.

Une septième joute, si nécessaire, sera disputée à St-Jérôme demain soir.

Springfield gagne, 7-3

HERSHEY, (PA) — Les Indiens de Springfield, fermant presque hermétiquement leur défense devant George Wood, la recrue qui gardait leurs filets, ont remporté hier soir une victoire facile de 7-3 sur les Bears de Hershey et ont pris une avance de 3-0 dans leur finale de quatre de sept pour le trophée Calder.

La quatrième joute de la série aura lieu ici samedi soir.

Wood remplaçait Marcel Paillé, le gardien de buts régulier des Indiens, au rancart à cause d'une blessure. Il n'a eu à bloquer que 17 lancers.

Jim Anderson et Gerry Foley ont conduit l'attaque des Indiens. Anderson y est allé de deux buts, Foley de quatre assists.

Les Bears ont toutefois été la première équipe à compter, Jack McIntyre déjouant Wood après quatre minutes de jeu.

Les autres compteurs de Springfield ont été Ian Cushenan, Bill McCreary, Brian Kilrea et Bill Sweeney. Hec Lalande et Brian Smith ont enregistré les deux derniers buts de Hershey.

SPRINGFIELD — Buts: Wood; défenses: McCord, Prince, Douglas, Cline, Anderson, McCreary, Sweeney, Harris, Cushenan; avants: Pidhirny, Foley, Kilrea, Schinkel, Olson, Caffery.

HERSHEY — Buts: Perreault; défenses: Mathers, Zeidel, Réaume, Yanosik, Healey; avants: Nykoluk, Conacher, McKenzie, Kinasewich, Lalande, Smith, Marshall, McIntyre, Duff, Laforge.

Arbitre: Buffey; juges de lignes: Streng, Bell.

Première période

1—Hershey: McIntyre (McKenzie, Zeidel) 4:00
2—Springfield: Anderson (Kilrea, Foley) 17:34
Punitions: McCord, 5:09; Lalande, 6:08; Marshall, 9:55; Harris, 14:17; Zeidel, 19:39.

Deuxième période

3—Springfield: Cushenan (Olson, Pidhirny) 0:40
4—Springfield: McCreary (Caffery, Foley) 9:44
Punitions: Zeidel, 1:26; Price, 5:45.

Troisième période

5—Springfield: Olson (Pidhirny) 0:49
6—Hershey: Lalande (Kinasewich, Yanosik) 6:26
7—Hershey: Smith (Duff, Nykoluk) 7:34
8—Springfield: Anderson (Foley, Kilrea) 12:42
9—Springfield: Kilrea (Foley, Pidhirny) 13:21
10—Springfield: Sweeney (McCreary, McCord) 16:30
Punitions: Price, 3:16, 8:30.

Arrêts

Wood	3	6	8—17
Perreault	9	8	4—21

Coupe Memorial

La finale à Moncton!

MONCTON, N.-B. (PC) — La série finale de l'Est pour la coupe Memorial sera peut-être présentée à Moncton, au Nouveau-Brunswick, advenant que le Royal de Guelph élimine le St. Michale's de Toronto dans la finale de la ligue Junior "A" d'Ontario. Chaque club a remporté deux victoires jusqu'ici dans cette série 4 de 7.

Bart Yerxa, ex-président de l'Association de hockey amateur des Maritimes, s'est entretenu avec le président de la CAHA au sujet de la possibilité de présenter la finale de l'Est à Moncton. Jack Roxburgh favorise un tel projet, en autant que les clubs de l'Ontario seront consentants.

Si Guelph élimine St. Michael's, les chances que la série contre les Beavers soit présentée à Moncton seront meilleures, car les joueurs du Royal ne sont pas pris par leurs études, comme c'est le cas pour les collégiens du club St. Michael's.

L'équipe des Maritimes, la première à atteindre la finale de l'Est depuis 1934, se rendra en Ontario, si la série ne peut avoir lieu à Moncton. Don Ramsay, pilote des champions des Maritimes, demandera toutefois que la série 4 de 7 devienne une de 3 de 5 parce que six de ses joueurs sont aux études.

Moncton a éliminé Trois-Rivières pour s'assurer le droit de faire face aux représentants de l'Ontario.

Le gardien de buts Jocelyn Cardinal, inactif vers la fin de la saison régulière à cause d'une blessure à l'oeil droit, s'est révélé la vedette individuelle de la série. En douze joutes éliminatoires, Cardinal n'a alloué que 30 buts à ses adversaires alors que son équipe a décroché neuf victoires.

Cardinal a bénéficié d'une excellente protection de la part de ses joueurs de défense. "Raymond Dicaire et Gilles Bernier accomplissent un travail obscur. On parle guère d'eux mais ils accomplissent néanmoins une excellente besogne", a dit l'instructeur Phil Dalgleish.

Dalgleish a félicité particulièrement Réal Doré après le triomphe de mardi à St-Jérôme. Doré avait pour mission de surveiller Jean-Claude Hébert, le champion compteur du circuit. Il n'a pas déçu son instructeur car Hébert n'a obtenu que deux lancers sur Denis Labelle.

Quinn remet sa séance de boxe

Le matchmaker Eddie Quinn annonce que le programme de boxe, qu'il devait présenter au Garden de Boston demain soir, a été contremandé. Quinn a pris cette décision parce que l'ancien champion mi-moyen mondial, Don Jordan, a été dans l'impossibilité d'accepter une telle date. Jordan devait rencontrer Fortunato Manca, d'Italie, dans un match de 10 rondes. Jordan a avisé Quinn qu'il devait rester à Los Angeles afin de témoigner au procès de Frankie Carbo. Un autre combat de dix rondes devait mettre aussi aux prises Al Milone, de New York et Francisco Flori, un poids moyen italien.

Jerry Walker échangé

BALTIMORE, (PA) — Les Orioles de Baltimore ont échangé le lanceur Jerry Walker et le voltigeur Chuck Essegian aux Athlétiques de Kansas City pour un lanceur et un voltigeur également, qui sont Dick Hall et Dick Williams. Aucune somme d'argent n'a été impliquée dans cette transaction, a déclaré un porte-parole des Orioles. Dick Williams, un voltigeur, est un ancien porte-couleurs des défunts Royaux de Montréal.

Walker, âgé de 22 ans, a gagné 11 parties et subi 10 défaites à sa première saison avec les Orioles en 1959, mais il a déçu l'an dernier en compilant un piètre record de 3-4.

Les Orioles avaient acheté Essegian des Dodgers de Los Angeles pour la somme de $50,000 l'hiver dernier. Il a frappé pour une moyenne de seulement .215 en 52 parties avec les Dodgers la saison dernière.

Hall, un droitier, a gagné 8 parties et subi 13 défaites l'an dernier avec Kansas City. Williams a pour sa part frappé pour une moyenne de .288 en 127 parties et a réussi 12 circuits.

N.-D.-G. champion

Les Rovers de Notre-Dame-de-Grâce, sous l'habile direction de l'instructeur Reggie Wilson, ont remporté le championnat de la Ligue CNR, triomphant des Castors des Sts-Martyrs au compte de 6 à 3 dans la joute décisive de la série finale.

Les Rovers se sont emparés des honneurs de la série par deux victoires contre une défaite.

Lors de la joute finale, tous les joueurs ont affiché une superbe tenue mais la remarquable exhibition offerte par le gardien de buts Tommy Savage a été le fait saillant du triomphe. Eddy Hyduck, avec deux buts et Dave Whitehouse, Barry Delisle et Kenny Baitman ont été les meilleurs joueurs du N.D.G. Guy Allard a marqué deux des buts des Castors.

PREMIERE PERIODE

1—Rovers, Whitehouse (O'Donnell et Delisle) 6.21
2—Castors, Allard (Leblanc) 7.33
3—Castors, Allard (Sheppard et Leblanc) 7.56
Punitions: Beaupré, D. Gordon et Brisebois

DEUXIEME PERIODE

4—Rovers, Baitman (sans aide) 3.31
5—Rovers, Delisle (Whitehouse) 10.36
Punition: Delisle

TROISIEME PERIODE

6—Rovers, Hyduck (D. Gordon et B. Gordon) 2.48
7—Rovers, Brisebois (Delisle et Baitman) 4.33
8—Rovers, Hyduck (D. Gordon) 10.00
9—Castors, Gadbois (G. Boucher) 15.17
Punition: Simpson

Partie de sucres

C'est samedi, le 22 avril que le club des raquetteurs "Le National" organise une partie de sucre au Mont Saint-Grégoire. Le départ aura lieu en face de la Palestre Nationale à 2.30 h. L'excursion comporte souper et danse.

d'un SPORT à l'autre

La newyorkaise **Althea Gibson,** la meilleure joueuse de tennis amateur du monde avant qu'elle ne devienne professionnelle en 1959, se lance maintenant dans le golf... Mlle Gibson entend participer aux tournois amateurs... **Cliff Pennington,** du **Canadien de Hull,** a été choisi le joueur le plus gentilhomme de la **Ligue de l'Est... Skippy Burchell** du défunt **Royal** s'est classé deuxième dans ce scrutin... Pennington a également remporté le championnat des compteurs avec 33 buts et 69 assistances... A Glasgow, en Ecosse, **Freddie Gilroy,** champion britannique des poids coqs a triomphé de l'écossais **Jackie Brown** par KO à la 4e ronde... Les **Alouettes** ont engagé un nouvel entraîneur en la personne de **Stan Wilson,** qui occupait ce poste avec le club de **l'Université du Minnesota** depuis 1951... Wilson succédera à **Ernie McKenzie** qui a succombé à une crise cardiaque en février dernier... **30,000 spectateurs** ont vu le Pays de Galles triompher de l'Irlande du Nord 5-1 dans une joute de **soccer** disputée hier à Belfast sous une pluie battante... Le jeune brésilien **Ubiracy Da Costa,** âgé de 15 ans seulement, a défait le champion mondial, le chinois **Jung Kuo-Tuan,** en cinq sets dans les championnats mondiaux de **tennis sur table** qui ont lieu présentement à **Pékin.**

Althea GIBSON

A **Aix-en-Provence,** deux canadiennes ont été éliminées en deuxième ronde du **tournoi International de tennis** disputée à cet endroit... **Eleanor Dodge,** de Montréal, et **Susan Butt,** de Victoria, Colombie-Britannique, sont ces deux canadiennes... **Henry Cooper,** champion poids lourd anglais et de **l'Empire Britannique,** a reçu une offre de $28,000 pour une tournée hors concours en **Afrique du Sud** et **Rhodésie** mais Cooper attend des nouvelles de son match de championnat mondial contre le titulaire **Floyd Patterson**... Ce dernier a déclaré il y a quelques temps qu'il risquerait son titre contre Cooper ou **Eddie Machen** probablement en septembre à New York... C'est le vétéran **Johnny Longden** qui montera le pur sang canadien **Flutterby samedi** à la **piste Golden Gate** dans le **Derby de la Floride** couru sur une distance d'un mille et ⅛ pour une bourse de $50,000... Huit trois ans participeront probablement à cette épreuve... Ce sont **Mr Consistency, Songman, Gay Landing, Wire Us, Indian Ali, Sonofagun** et **Mighty Mine**... Longden relève d'une suspension de deux semaines pour avoir commis une infraction aux rennes de ce même Flutterby.

Johnny LONGDEN

La **Ligue Nationale de football** a dressé un calendrier de 98 parties en vue de la prochaine saison... Ce circuit comprendra 14 équipes cette année avec l'addition des **Vikings de Minnesota** placés dans la section Ouest... Pour équilibrer les cadres du circuit, les **Cowboys de Dallas** ont été transférés dans la division Est... **Ingemar Johansson,** ancien champion mondial des poids lourds détrôné par Floyd Patterson, a déclaré qu'il rencontrera probablement **Sonny Liston** le premier aspirant au titre, aux Etats-Unis en septembre "s'il peut en venir à une entente avec le gouvernement américain au sujet de la poursuite que ce dernier lui intente relativement à ses déclarations d'impôts"... On réclame à Johansson environ un million en arrérages d'impôts... Au **soccer** en vue de la **Coupe d'Europe,** le **F.C. Barcelone** a battu **Hambourg** 1 à 0... **Casleberry** a défait **Beauvallon** par 3 longueurs et demie hier à la piste **Fort Erie** pour remporter le **prix Eggertsville,** une épreuve de cinq furlongs... Le vainqueur qui a retourné $13.20 était monté par **Jim Fitzsimmons.**

Sonny LISTON

Rentrée de Webb

Spider Webb, de Chicago, livrera son premier combat en 14 mois lorsqu'il rencontrera Dick Tiger de la Nigéria dans un match de dix rondes, samedi prochain à l'arena St-Nicholas de New York. Webb a perdu un match de championnat contre Gene Fullmer en décembre 1959 et avait annoncé sa retraite, après avoir battu Rory Calhoun trois mois plus tard.

Webb a remporté 34 victoires en 39 combats professionnels depuis le début de sa carrière. Il a déjà battu Tiger. Le dossier de Tiger se lit comme suit: 40 victoires, 12 défaites et deux combats nuls. Le match Webb-Tiger est le plus important de la semaine.

Ce soir à Seattle, Rory Calhoun rencontrera Eddie Cotton dans un match de dix rondes. Vendredi à Gastonia, Caroline du Nord, le poids lourd Pete Rademacher mesurera ses forces à Dan Vanderford, dans un match de dix rondes également.

Ascension hardie

Yokonama, Japon, (PC) — Neuf alpinistes de l'université Kansai Gakuin tenteront cet été l'ascension du mont Huascaran, qui se dresse à 22,205 pieds dans le centre ouest du Pérou et dont jamais on n'a réussi à atteindre le sommet.

Galt privé de deux joueurs

GALT, Ont. (PC) — Les Ramblers d'Amherst tenteront de remporter leur première victoire dans la série finale de l'Est pour la coupe Allan ce soir à Galt, en Ontario. Les champions des Maritimes ont perdu les deux premières joutes de cette série 4 de 7 aux mains des Terriers.

Galt sera de nouveau privé des services de Floyd Buth Martin et George Aitken pour les deux prochaines parties de cette série ce soir et samedi. Martin souffre d'une fracture d'un os au pied gauche et Aitken est blessé à un genou.

L'ailier droit Dake Kiley et Frank Forrington, de Ramblers, seront à leurs postes ce soir. Kiley a manqué la première joute à cause d'une mauvaise grippe et Forrington a pris part à la partie de mardi malgré une fièvre de 100 degrés.

GIANTS

SUITE DE LA PAGE 58

Chicago à Washington furent ajournées à cause de la pluie.

A Los Angeles, Wally Moon a gâché le début du lanceur Frank Sullivan dans la Ligue Nationale, en cognant un circuit de deux points qui a valu aux Dodgers une victoire de 3-2 aux dépens des Phillies de Philadelphie.

Johnny Podres a été le lanceur gagnant. Le circuit de Moon était son deuxième de la saison.

Spécialistes en chaussures pour hommes depuis 25 ans

J.R. LÉONARD LTÉE

LES NOUVEAUX SLATER TIENNENT LA VEDETTE

En fait de confort, d'élégance et de prix, la Slater prouve encore qu'elle est plus avantageuse.

Modèle illustré $16.95

Assortiment complet de souliers Slater dans le noir et les nouvelles teintes de brun et vert olive.
En magasin, largeurs A à EEEEE, pointures 4 à 13. $16.95 à $24.95

301 EST, SAINTE-CATHERINE — 1595 EST, MONT-ROYAL
STATIONNEMENT GRATUIT A 1270 ST-DENIS

AUTOS USAGE DE QUALITE CAMIONS USAGE

CE SCEAU + plus les 30 ans de loyauté

TOUCHETTE AUTOMOBILE LTEE

ELIMINE L'INQUIETUDE POUR L'ACHAT D'AUTOS RECONDITIONNEES

NOUS OFFRONS... POUR LE MEME PRIX... UNE QUALITE SUPERIEURE

60 CHRYSLER 300F CONVERTIBLE

'59 CHRYSLER Windsor, sedan, équipé	$2175.	'57 PONTIAC, 2 portes. Aussi peu que	1125.
'59 CHEVROLET, coach, très propre	1675.	'57 PLYMOUTH Suburban, automatique	1225.
'59 PLYMOUTH, coach. Garantie 30 jours	1525.	'57 METEOR Rideau "500", tout équipé	1250.
'59 FORD Fairlane, V-8, automatique, radio	1790.	'57 OLDSMOBILE, 2 portes, hard top, comme neuf	1310.
'59 PONTIAC Safari Suburban, 4 portes	2075.	'56 CHRYSLER Windsor, équipé au complet	975.
'58 BUICK Century, 4 portes, hard top, équipé	1690.	'56 METEOR, sedan, 8 cylindres, radio	595.
'58 PLYMOUTH, 2 portes, 8 cylindres, très propre	1325.	'56 PLYMOUTH, 2 portes, h.t., automatique, radio	890.
'58 TRIUMPH TR-3, convertible, équipé	1550.	'56 FORD, coach, radio, roue continentale	825.
'58 AUSTIN Cambrian, comme neuf	825.	'56 DODGE, 6 cylindres, 2 portes, h.t., automatique, radio	825.
'57 PLYMOUTH, 2 portes, radio	975.	'55 DE SOTO, 2 portes, h.t., s.-f., s.-d., automatique, radio	775.
'57 CHRYSLER Windsor, 4 portes, tout équipé	1295.	'55 BUICK, 4 portes, h.t., tout équipé. Spécial	575.

15 VENDEURS CHOISIS POUR LEUR HONNETETE ET LEUR COMPETENCE

TERRAIN 2121 PAPINEAU LA. 6-6695 | SOUS-SOL 2175 PAPINEAU LA. 6-6691 | TERRAIN 4055 E. Notre-Dame LA. 6-9452

OUVERT TOUS LES SOIRS

FORUM
CE SOIR 8 HEURES
ELIMINATOIRES LIGUE DE HOCKEY METROPOLITAINE
ST-JEROME vs LACHINE
Sièges réservés: $1.00 et 75¢
Entrée: Adultes 50¢, enfants 25¢
Billets en vente

OUVERTURE 15 AVRIL
TOUS LES SOIRS 8 h. 15
Pas de courses le jeudi
DIMANCHE 2 h. 15

PARC Richelieu
CE SOIR!
Ecoutez LA REVUE DES COURSES à 6 h. 10
CKAC — CJSO
CJLM — CKJL
CLUBHOUSE ultra-moderne
Salle à manger—Cafeteria
(Ouverts dès 5 h. 30)
Service d'autobus par toute la ville
Admission générale $1.00
ESTRADES CHAUFFEES

CANADA TIRE CO
Votre vendeur depuis 41 ans
PNEUS
GOODYEAR
pour confort et sûreté... aussi n'importe quelle autre marque de
PNEUS
pour automobiles européennes américaines, canadiennes, grandeurs différentes de fabrication par
FIRESTONE DUNLOPS SEIBERLING
DOMINION-ROYAL GOODRICH MICHELIN

GOODYEAR MARATHON 670 x 15 est pleinement garanti par la Compagnie Goodyear et nous-mêmes.
Tous autres pneus 'All Weather Cushion' et "Double Eagle" de Goodyear à prix proportionnels.
NOTRE PRIX D'UN PNEU GOODYEAR est seulement $9.95

GRANDEURS	PAROIS NOIRES		PAROIS BLANCHES	
	avec tube	sans tube	avec tube	sans tube
670 x 15	$9.95	$12.45	$12.95	$14.95
710 x 15	$11.45	$18.95	$13.95	$22.95
760 x 15	$12.45	$20.45	$14.95	$25.45
750 x 14		$13.45		$15.95
800 x 14		$19.95		$23.95
850 x 14		$21.45		$26.45

Plus votre vieux pneu rechapable.

VALISES MOULEES
STYLES MODERNES
Pour voyages en avion
Très grand choix de couleurs
Prix très raisonnables

Généreux escompte aux employés de commerce, bureau, membres de "Caisse Populaire" et de "Credit Union"
TANT DE GENS ACHETENT DE NOUS
il vous sera aussi payant... de transiger avec nous
OUVERT LE SAMEDI AVANT-MIDI

CANADA TIRE CO LIMITED

Aucun problème de stationnement
A NOS 2 LOCAUX POUR VOUS SERVIR
A CHAQUE PLACE VOUS POUVEZ STATIONNER A L'INTERIEUR

850 rue St-Jacques O. (angle University) UN. 6-4885
7141 rue St-Hubert (angle Jean-Talon) CR. 1-3551

A Wall Street, l'indice Dow Jones est juché sur un nouveau sommet

par EUGENE LAFOND
Rédacteur financier

La semaine dernière, la Bourse de New York a connu une activité extraordinaire au cours d'une séance qui n'a apporté que très peu de changement au niveau général du marché. Cette semaine, la séance de lundi est également exceptionnelle, mais sous un autre aspect.

Ce n'est pas tant le virement de 5,550,000 actions qui attire particulièrement l'attention, mais bien le fait, comme le soulignent les commentateurs, que Wall Street a dépassé un cap historique, c'est-à-dire le record absolu de 685.47 de l'indice Dow Jones des valeurs industrielles établi le 5 janvier 1960, ce groupe ayant clôturé au nouveau record de 692.06 pour un gain de 8.38 points.

On cite, parmi les valeurs qui ont été particulièrement favorisées, les cuprifères, les sidérurgiques, les produits chimiques, les électroniques, les tabacs, les pétroles et quelques services publics. Des 1,311 titres qui ont été traités à la séance de lundi, 666 ont monté et 450 ont baissé, 150 titres ont grimpé à de nouveaux sommets et cinq seulement ont glissé à de nouveaux bas. Tel est le bilan d'une séance exceptionnelle qui a suscité des commentaires optimistes chez les uns, tandis que chez les autres elle a provoqué un sentiment empreint d'une certaine méfiance qui trouve son explication dans certaines expériences passées qu'on n'aimerait sûrement pas voir se répéter, d'où la note prudente qui se dégage de certains commentaires.

On explique le mouvement de hausse de diverses façons, mais les deux causes les plus probables semblent être, en premier lieu, la fièvre spéculative qui s'est emparé du marché à la suite des déclarations provenant des sources officielles selon lesquelles la stagnation économique tirait a sa fin et que l'on commençait déjà à discerner les premiers symptômes d'une reprise des affaires; en second lieu, le caractère inflationniste généralement reconnu à la politique du président Kennedy.

Après la séance de sept millions d'actions du 4 avril, le président de la Bourse de New York a cru bon d'intervenir pour mettre les néophytes en garde contre les dangers des opérations impulsives auxquelles ils se livrent sans égard à la qualité des titres et souvent même en ignorant totalement la nature de ce qu'ils achètent. Ces gens ont l'habitude de considérer la Bourse comme l'endroit tout désigné pour acheter n'importe quoi bon marché et le revendre plus cher assez rapidement sans trop savoir de quoi il s'agit. C'est une clientèle d'occasion qui fait généralement son apparition, ou plutôt qui envahit le marché, une fois qu'un mouvement de hausse paraît assez bien installé pour attirer leur attention. On estime qu'une partie importante de 80 millions d'actions qui ont changé de mains au cours des trois dernières semaines revient aux titres bon marché dont cette clientèle est particulièrement friande.

Les dégagements ou prises de bénéfices ont été assez nombreux à la dernière séance, mais les haussiers ont quand même réussi à conserver l'initiative. Seulement, le nouveau sommet atteint par les valeurs industrielles pourrait bien provoquer dangereusement une participation croissante d'un public inexpérimenté dont l'ardeur serait renouvelée par une nouvelle avance des cours, au point de nécessiter une nouvelle intervention de la part des autorités boursières ou même l'adoption de règlements plus sévères de la part de la Securities and Exchange Commission, telle qu'une hausse de la couverture.

Il est généralement admis dans les milieux boursiers de Wall Street qu'une hausse des valeurs industrielles ne peut guère se prolonger si elle n'est "confirmée" par une avance correspondante des titres ferroviaires. Or, ce groupe tire de l'arrière présentement, n'ayant réussi qu'à toucher un gain négligeable. Mais, cette fois, les observateurs ont l'impression que cette formule traditionnelle ne joue pas dans les circonstances actuelles et qu'il n'y a pas lieu de s'en préoccuper.

Au Canada, la conjoncture paraît également s'améliorer et l'on constate que, pour la première fois depuis plusieurs mois, les principaux indices de l'activité des affaires sont nettement encourageants. La Bourse locale se comporte néanmoins beaucoup plus sobrement que celle de New York et si elle connaît des séances de grande activité, surtout au compartiment des valeurs industrielles, les nombreux gains qui s'accumulent d'une séance à l'autre sont généralement très modérés. Si l'on fait exception d'un certain nombre de cas isolés qui traduisent des situations particulières, on constate que le mouvement ascendant des cours locaux est plutôt mesuré et qu'il y a encore place pour une clientèle entreprenante qui ne se laissera pas aller cependant aux excès que l'on reproche à celle de Wall Street.

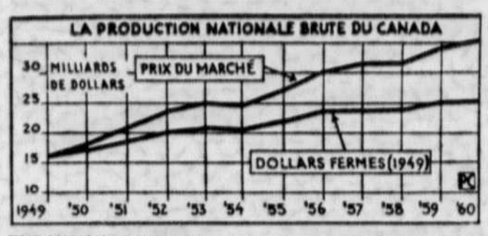

EXPANSION RALENTIE — Le produit national brut du Canada, c'est-à-dire la somme de tous les biens et services, a augmenté au cours de 1960, mais à un rythme moindre que l'année précédente. En 1949, le produit national brut s'élevait à $16,343,000,000, tandis qu'en 1960 il atteignait $35,959,000,000. Toutefois, si l'on exprime le chiffre de 1960 en dollars de 1949, on obtient un total de $25,379,000,000.

ÉCONOMIE — FINANCE

Avenir prometteur des Provinces Maritimes

TORONTO. (PC) — Le maire de Halifax, M. J. E. Lloyd, a déclaré hier que les provinces Maritimes entraient présentement dans une ère nouvelle dont les caractéristiques seront un accroissement de la population et une expansion marquée dans le domaine de l'industrie.

Le maire Lloyd a fait cette déclaration au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée dans la Ville Reine.

M. Lloyd est accompagné de plusieurs Canadiens des Maritimes désireux d'entrer en communication avec des chefs d'entreprise de l'Ontario.

Les visiteurs ont souligné que les provinces de l'Atlantique, dont la population atteint 2,000,000 d'habitants, peuvent maintenant ouvrir leurs portes à un plus grand nombre d'industries secondaires. Selon le maire Lloyd, les Canadiens ne semblent pas toujours disposés à admettre que les provinces maritimes n'ont pas connu le ralentissement économique qu'on leur avait prédit au lendemain de la deuxième guerre mondiale.

Selon les représentants de Halifax, l'expansion économique des Maritimes, bien que plus lente que dans le reste du pays, permet malgré tout de supposer que cette région est de plus en plus vouée à une "explosion" commerciale qui lui permettra de se hausser au même niveau dont peuvent se féliciter les autres provinces canadiennes.

Les visiteurs ont également prédit que le nombre des touristes en Nouvelle-Ecosse sera le plus élevé de l'histoire cet été ; ils ont expliqué que cette province accueillera de très nombreux congressistes comme, par exemple, les délégués de la Fédération canadienne des maires et municipalités et ceux de la Chambre de Commerce du Canada.

FONDS MUTUELS

(Cours fournis par A.M. Kidder & Co. Inc.)

	Achat	Vente
xAffiliated Fd Inc Com	8.42	9.10
xAmer Business Shs	4.53	4.90
All Canadian Com	8.16	8.87
All Canadian Div	6.15	6.69
American Growth Fd	9.18	10.01
Beaubran Cp	30.30	32.91
xBoston Fd Ltd	19.30	21.09
xBullock Fd Ltd	14.20	15.56
Canadian Invest Fd	9.61	10.54
Canafund Co Ltd	40.13	42.14
Champ Mutual Fd of Cda	5.85	6.43
Com Intl Cp Ltd	8.55	9.37
Com Inter Lev Fd Ltd	7.61	8.34
Corp Invest	9.59	10.48
Diversif Inc Shs Ser B	4.15	4.55
Dividend Shs	3.33	3.65
Domin Equity Inv Ltd	16.20	16.53
Dreyfus Fd Inc	17.39	18.90
First Oil & Gas	4.52	4.94
Fonds Collectif A	5.74	6.24
id B	5.45	5.80
id C	6.37	6.92
xGroup Sec — Auto Shs	—	—
xGroup Sec — Rail Shs	—	—
xGroup Sec — Steel Shs	—	—
Group Inc	3.77	4.12
Groupe sélectif A	—	—
Grouped Income Acc	5.89	6.44
Growth Oil & Gas	8.24	8.65
Invest Gr Fund	6.62	7.20
xIncorporated Investors	8.74	9.45
Invest. Mut. of Can.	12.33	13.41
Keystone of Canada	16.56	17.92
xKeystone Cust. B-3	15.64	17.06
x " B-4	9.32	10.18
x id K-1	9.30	10.15
x id K-2	18.36	20.03
xMass Inv. Trust	14.74	16.11
xMass Inv. Gr. St.	17.63	19.27
Mutual Accum. Fund	8.53	9.32
Mutual Income Fund	5.36	5.86
North A. F. of C. Ltd.	9.92	10.76
Prêt et Revenu Mu.	5.63	6.15
Radisson R. I	4.63	5.09
Savings I. M. of Can.	5.63	6.15
Supervised A. Funds	7.78	7.86
Super. Ex. (1955) Ltd.	42.18	—
id (1956) Ltd.	34.61	—
id (1957) Ltd.	5.93	—
id (1958) Ltd.	6.26	6.32
Supervised Gr. Fund	1.85	1.87
Supervised In. Fund	4.16	4.20
Television Electron.	8.80	9.61
Timed Investment F. xd	5.85	6.32
United Accum. Fund	16.84	16.40
xWellington F. Inc.	15.33	16.71

x—En monnaie américaine

Le tourisme Canada-E.-U.

Déficit de $79,000,000 pour 1960

OTTAWA. — Les résidents des Etats-Unis ont dépensé comme jamais au Canada en 1960, soit 371 millions, chiffre qui dépasse de 6. p. 100 les 351 millions dépensés en 1959. Les Canadiens en visite aux Etats-Unis ont aussi dépensé davantage en 1960, soit 450 millions ou 1 p. 100 de plus qu'en 1959 (448 millions). Le compte des voyages s'est donc soldé par un déficit moindre en 1960 (76 millions) qu'en 1959 (97 millions).

Les visiteurs venus des pays d'outre-mer ont dépensé 46 millions au Canada en 1960, au regard de 40 millions en 1959 et les Canadiens en voyage outremer y ont déversé 182 millions (150 millions). Le compte des voyages avec ces pays s'est donc soldé par un déficit accru de 136 millions, contre 110 millions en 1959.

DIVIDENDES

Newfoundland Light and Power Co. Ltd., 50 cents l'action ordinaire, 1er juin, inscription 5 mai.

Dickenson Mines Ltd., 5 cents l'action, plus un boni de 3 cents, 29 mai, inscription 28 avril.

Quinte Milk Products Ltd., 15 cents l'action classe "A", 1er mai, inscription 21 avril.

Rapports financiers

Gen Steel Wares

Le rapport annuel de General Steel Wares Ltd. pour l'exercice 1960 reflète dans l'ensemble le ralentissement général des affaires et la concurrence serrée qui règne dans cette industrie. Les ventes ont diminué de 11%, soit du chiffre record de $39,061,133 en 1959 à $34,721,429 l'an dernier. La perte nette de l'exercice, soit $577,884, après déduction des amortissements au total de $946,321, se compare au bénéfice de $720,546 en 1959. Le président de la compagnie, M. S. J. Randall, explique que le report des produits ouvrés en 1959 a été l'un des principaux facteurs qui ont entraîné une perte. Néanmoins, les perspectives de la compagnie restent favorables, selon le président.

Le bilan en date du 31 décembre 1960 reflète certains changements qui ont été apportés pour moderniser la comptabilité de la compagnie. Le fonds de roulement a diminué de $9,880,355 à $8,853,053 par suite des dépenses de capital s'élevant à $701,335, du rachat d'obligations, de débentures et d'actions au montant de $289,790 et du paiement de $341,608 de dividendes. Les stocks ont diminué de $1,947,957 à $10,509,835. Le surplus accumulé s'élevait à $4,832,945 au 31 décembre dernier.

Zellers Ltd.

Zeller's Ltd et ses filiales rapportent un bénéfice net de $2,149,048 ou $2.59 par action pour l'exercice 1960, contre $2,009,117 ou $2.40 par action à la fin de 1959. Son chiffre d'affaires a augmenté de 6.9% pour atteindre $56,995,209. Les ventes de ses débouchés dans les centres d'achats ont contribué 23.9% de ce total, contre 19.6% un an plus tôt. Au cours de l'année, la compagnie a ouvert 11 nouveaux magasins et en a agrandi 4. En 1961, la société se propose d'ouvrir 15 magasins, dont 11 seront probablement dans des centres d'achats. La compagnie a payé un dividende de $1.40 sur chacune de ses 750,000 actions ordinaires contre $1.20 l'année précédente.

Hinde and Dauch

Hinde and Dauch Ltd rapporte un bénéfice net de $1,085,000 ou $3.01 par action contre $1,564,000 et $4.34 en 1959. Son chiffre d'affaires était de $33,598,000 contre $33,775,000.

Les permis de construction

OTTAWA — La valeur des permis de construction accordés par les municipalités canadiennes en janvier a avancé de 22 p. 100 sur un an plus tôt, soit de $77,092,000 à $94,067,000. Celle des permis de construction domiciliaire a augmenté de $25,518,000 à $37,518,000 et celle des permis de construction non domiciliaire, de $51,574,000 à $56,319,000.

La valeur des permis de construction délivrés en janvier a été plus élevée qu'un an plus tôt dans toutes les provinces sauf en Ile-du-Prince-Edouard, en Nouvelle-Ecosse, au Québec et au Manitoba. Voici, en milliers de dollars, les totaux des provinces; Terre-Neuve, 546 (63 en janvier 1960); Ile-du-Prince-Edouard, 11 (25); Nouvelle-Ecosse, 273 (1,936); Nouveau-Brunswick, 2,443 (524); Québec, 18,041 (21,588); Ontario, 44,965 (33,919); Manitoba, 2,163 (3,314); Saskatchewan, 2,206 (1,934); Alberta, 8,041 (3,264); et Colombie-Britannique, 15,378 (10,525).

Cons. Textile Mills

Consolidated Textile Mills Ltd rapporte un bénéfice net de $36,399 ou 10.87 ¢ l'action, contre $24,091 ou 6.08¢ l'action en 1959. Son bénéfice brut était de $292,896 contre $272,866.

COURS DES DEVISES

A New York, le dollar canadien est en baisse de 1/64 à une prime de 1 1/32 pour cent et la livre sterling est en hausse de 3/64 à $2.79 61/64.

A Montréal, le dollar américain est inchangé à un escompte de 1 1/32 pour cent et la livre sterling est également invariable à $2.77 1/16.

Devises étrangères

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

France, franc	$0.2022
Belgique, franc	0.0198
Italie, lire	0.00159
Espagne, peseta	0.0166
Suisse, franc	0.2291
Pays-Bas, florin	0.2757
Norvège, couronne	0.1397
Danemark, couronne	0.1434
Suède, couronne	0.1917
Allemagne, deutsch mark	0.2495
Tchécoslovaquie, couronne	0.1376
Mexique, peso	0.0792
Venezuela, bolivar	0.2179

Marché du poisson

Prix du courtier au grossiste (en cents par livre au wagon)

Poisson frais :	
Filet d'aiglefin	.42
Filet de sole	.45
Filet de morue	.32
Aiglefin entier	.22
Morue entière	.20
Saumon Atlantique entier	1.15
Saumon Pacifique entier	.85
Poisson gelé, fumé ou salé :	
Saumon Cohoe rouge entier	.79
Saumon Silver Bright entier	.55
Truite de Pacifique entière	.57
Omble arctique	1.05
Eperlan extra entier	.37
Eperlan No 1 entier	.25
Eperlan moyen entier	.15
Flétan entier	.42
Filet de morue fumé	.35
Hareng gelé	.12
Hareng fumé	.25
Hareng salé	.25
Haddock	.38
Turbot salé	.25
Crustacés :	
Crevettes blanches (15/20)	1.30
Crevettes blanches (21/25)	1.25
Crevettes blanches (26/30)	1.20
Homard vivant (1 liv.)	.95
Homard vivant (1¼ liv.)	1.00
Homard vivant (1½-2¼ liv.)	1.90

Prises de poisson

QUEBEC. — On a pris pendant le mois de février 22,900 lb. de poisson rapportant aux pêcheurs un revenu de $2,290; ce qui est inférieur aux chiffres de février 1960 ($54,000 lb. - $4,280).

Ce rapport a été préparé par la Division des Pêcheries du Bureau des Statistiques de Québec.

Cours des titres à revenu fixe

Cours complétés à la source par l'"Investment Dealer's Association of Canada". Ils ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Emissions	Taux	Ech.	Ach.	Ven.
GOUVERNEMENT DU CANADA				
Canada	3	1961	99.80	99.80
Canada	5½	1962	102¼	102¾
Canada	4	1963	99½	100
Canada	3¾	1965	95¼	96¼
Canada	4½	1963	91½	92½
Canada	2¾	1968	87½	88½
Canada	5½	1969	102	103
Canada	5½	1969	102¼	103¼
Canada	4¼	1972	92¾	92¾
Canada	5½	1975	101	102
Canada	5¼	1976	79	80
Canada	3½	1983	89	90
Canada	3	perp.	67½	68½
C.N.R.	5½	1964	103	104
C.N.R.	5¾	1985	103½	104½
C.N.R.	4	1981	83½	84½
C.N.R.	4½	1967	97½	98½
C.N.R.	5	1987	94	95
C.N.R.	5¾	1985	102¼	103¼
C.N.R.	5	1987	94¼	95¼
C.N.R.	4½	1967	97¾	98¾
EMPRUNTS CONVERTIBLES				
Abitibi P.	4½	1966	100½	102½
Atlas Steel	5	1967	102	—
Brazilian	4½	1971	69	73
B.C. Electr.	6	1984	106½	108½
C. Delhi	5½	1973	89	90
Can. Pfina	4	1972	82	85
Can. Util.	5¾	1977	122	125
Cockshutt	5	1968	87	—
Dom. Text.	4	1966	92½	94½
Grey Lines	5½	1978	105	108
Home Oil	5¾	1971	97	99
Home Oil	6	1975	107	110
Inland N.G.	5½	1977	89	91
Inla N.G.	5½	1977	89	92
Loblaw	4¾	1976	155	—
Pac. Pete	5	1977	101	105
Sh. W & P.	5½	1972	110½	112½
Simpson	5	1976	126	—
Simpsor	5½	1979	106	110
T.C.P. In	5½	1987	155	160
Triad Oil	4¾	1971	84	86
W Coast C	5½	1988	92	94
EMPRUNTS PROVINCIAUX				
Alberta	5½	1983	97½	98½
B.C. Pwr	5	1982	89	91
Man.	5¾	1981	100	101
N. Bruns.	3½	1965	92¼	93¼
N. Bruns.	5¾	1984	99	100
Ter-Neuve	6	1981	99½	100½
N.-Ecosse	3¼	1965	92	93
N.-Ecosse	5½	1980	97	98
Ontario	3	1965	92¼	93¼
Ontario	5½	1980	98¾	99¾
Ont. Hydro	4	1966	95	96
Ont. Hyd.	5½	1961	98¾	99¾
Ont Hydro	5½	1981	99¼	100¼
Québec	4	1962	99¼	99¾
Emissions	**Taux**	**Ech.**	**Ach.**	**ven.**
Québec	4¾	1977	92	93
Québec	5¾	1986	100½	101½
Qué Hyd	3½	1975	82¼	83¼
Qué Hydro	5½	1985	97½	98½
Saskat.	5¾	1981		
Nova Sco	5½	1980	97¼	98½
INDUSTRIES				
Abiti P&P	6¼	1977	102	104
Albert G. F	5¾	1981	94	96
Algoma St	5¼	1978	95	97
Alum. of C	4½	1973	82	83
B.A. Oil	5¼	1977	94	96
Can. Brew	5	1983	92	94
Can. Cem	5¼	1978	95	97
C.B. Alum	5¾	1980	97	99
C. Chem.	5¾	1971	95	—
C.I.L.	5¼	1977	100	102
Can. Oil	4	1977	84	85
C.P.R.	3¾	1972	85	87
C.P.R.	5	1983	91½	93½
Créd. Fonc.	5½	1974	96	98
Dom Stores	5½	1978	98	100
D Tar & C	5¼	1978	93	95
G Motor AC	4¾	1969	94	96
Imperial O	3	1969	86	88
Ind Acc.	5½	1978	97	99
Loblaw Gr.	6	1977	101	103
Massey Fr	4½	1976	89	—
North S Oil	5¾	1977	100	102
Revr. A	5¾	1978	97	99
Saskat	5¼	1980	101½	103½
St. Law Cr	5	1978	93	95
Simpson's	4½	1973	94	96
Stanleigh U	5½	1962	99¼	100½
Stanrck Ur	5¾	1963	75	—
Stanl. U	5½	1962	100	101
Steinbergs	5¾	1973	95	—
Trad. Fin.	5¾	1974	97	100
TC Pipe	5.85	1967	95½	97
Geo West	4¾	1971	92	94
Simpson's	5	1976	112	116
West. Coast C	5½	1988	87	89
T.C. Pipe	5.85	1987	94	95½
SERVICES PUBLICS				
Anf C Tel	6	1985	100	102
Av. Tel.	3½	1966	86	88
Bell Tel.	3¾	1979	80	83
Bell Tel.	6¼	1978	103	105
Bell Tel	5¾	1982	99½	100½
Bow. Pow.	3¾	1980	81½	83½
Braz Tract	4¾	1970	76	80
B.C. Elect.	3¾	1969	89	91
B.C. Elect.	5¾	1977	97	99
B.C. Elect.	5¼	1988	90½	92½
BC. Telep.	5¼	1983	94½	96½
Cal Pow	3¼	1972	82	—
Can. Elec	4	1968	80	—
Cn W Nt.	5¾	1983	94	96
Can. Util.	5¾	1977	118	—
Cons. Gas	5¾	1977	98	100
Con. Gas	5	1978	92	94
E. L. & P.	4	1960	87	89
Gt Lk Pwr	5¾	1977	98	100½
Grey Lines	5½	1978	103	107
Inland NG	6	1982	99	102
Maritime El	4	1975	83	—
Nfld L & P	4½	1974	88	91
Nfld L & P	5½	1978	96	99
N. Ont. NG	5¾	1982	93	95
Nor. Tel.	5¼	1978	94	96
Pow Corp	5½	1977	96	99
Q. Ntrl. G	3¾	1965	77	80
Queb. Tel	6	1977	100	102
Shaw. P	4¾	1976	91	93
Shaw P	3½	1970	87	89
Union Gas	5	1977	93	95
Union Gas	5½	1977	98	100½
IMMEUBLES				
Brantf. C.	6	1978	92½	
Eaton Rity	3½	1968	88	90
Eaton Rity	5	1978	91	93
Lob. Lease	5½	1983	95½	97½
Steinberg's	6	1982	99½	100½

Les points faibles de notre économie en 1960

Certains secteurs de la construction et de l'investissement

OTTAWA — (PC) — La construction domiciliaire et l'investissement commercial ont été les failles économiques du Canada l'an dernier alors que la production nationale brute s'est accrue par 3.2 pour cent, pourcentage inférieur à la moyenne, pour atteindre un total de $35,959,000,000.

Ces estimations publiées par le Bureau fédéral de la statistique se comparent à la hausse de six pour cent enregistrée en 1959 dans la production nationale brute. En 1959, la production a été de l'ordre de $34,857,000,000.

La poussée économique a semblé plus forte au cours des trois derniers mois de 1960. La production nationale brute, sans tenir compte des facteurs saisonniers, a augmenté de 1.7 pour cent durant ce trimestre pour atteindre le taux annuel de $36,436,000,000.

Cependant, le gain réalisé durant le dernier trimestre, dont la moitié est imputable aux hausses des prix, n'a pas suffi à rehausser le taux de l'expansion de 1960 au niveau moyen.

Au cours de l'année entière, les prix ont subi une majoration de 1.7 pour cent. Selon le Bureau fédéral de la statistique, le volume physique de la production s'est accru par 2.1 pour cent.

Ceci signifie que, durant les trois dernières années, le Canada n'a pu atteindre le taux moyen de quatre pour cent de la période d'après-guerre. En 1958, la hausse a été d'un pour cent et de trois pour cent en 1959.

Reculs additionnels

En plus des reculs accusés l'an dernier dans la construction domiciliaire et l'investissement commercial, il y a eu des réductions dans la sphère des sommes dépensées par les consommateurs pour l'achat d'articles ménagers non périssables, ainsi qu'un déclin, durant le troisième trimestre, dans le domaine des stocks commerciaux.

Les points d'appui de l'économie canadienne en 1960 ont été les achats des consommateurs dans le domaine des produits périssables, les fortes dépenses gouvernementales et les profits réalisés grâce aux exportations.

En ce qui a trait aux revenus, celui des ouvriers a accusé une hausse de 4.2 pour cent à $18,514,000,000, soit 7.5 pour cent.

Le chômage

Les bénéfices des sociétés commerciales ont retraité de 5.9 pour cent à $2,735,000,000, tandis que les profits des petits commerces ont glissé de 5.1 pour cent à $2,105,000,000.

En 1960, le chômage représentait sept pour cent de la main-d'oeuvre au regard de six pour cent en 1959. La hausse de 1.7 pour cent enregistrée dans l'embauche n'a pas comblé celle de la main-d'oeuvre.

Les revenus des particuliers ont augmenté de $1,123,000,000 pour atteindre $27,442,000,000.

Les dépenses du gouvernement ont été de l'ordre de $6,716,000,000 soit une hausse de $300,000,000.

Marchés à bestiaux

Les bovins se vendaient aux mêmes prix qu'hier sur les marchés à bestiaux de la métropole, des veaux de lait s'y vendaient un dollar de moins et des porcs, 75 cents de plus.

On y offrait en vente 71 bovins, 66 veaux, 170 porcs et six moutons et agneaux, contre 279 bovins, 835 veaux, 311 porcs et 15 agneaux et moutons hier.

Les bons bouvillons se vendaient entre 19 et 21, les communs et les moyens, entre 17 et 18 ; les bonnes vaches, entre 17 et 19; les moyennes, entre 16 et 18, les communes, entre 14.50 et 16; les meilleurs veaux de lait, entre 22 et 26, les moyens, entre 17 et 23 et les communs, entre 12 et 18.

Au marché de l'ouest, on a offert en vente cette semaine 297 porcs. Les porcs de la catégorie A se sont vendus 26.25 et les truies, entre 20 et 22.

Au marché de l'est, on a offert en vente cette semaine 469 porcs.

Magasins à rayons

OTTAWA. — Les ventes des magasins à rayons durant la semaine terminée le 1er avril 1961 étaient de 1.3 p. 100 inférieures en valeur à celles d'un an plus tôt. Des diminutions de 1.2 p. 100 dans les provinces de l'Atlantique, de 6.9 p. 100 au Manitoba, de 16.4 p. 100 en Saskatchewan, de 1.5 p. 100 en Alberta et de 12.4 p. 100 en Colombie-Britannique ont plus que contrebalancé les augmentations de 7.5 p. 100 au Québec et 3.6 p. 100 en Ontario.

L'ACTIONNAIRE

— Bonjour, monsieur L'Espérance ! Comment se comportent les actions que je vous ai recommandées ?

Les céréales secondaires

OTTAWA. — Les exportations totales d'avoine, orge, seigle et graine de lin, en août-janvier de la présente campagne agricole, se sont chiffrées par 21,700,000 boisseaux, au regard de 36,900,000 au cours de la première moitié de la précédente campagne.

Voici, en millions de boisseaux, les exportations de ces quatre céréales durant la première moitié de la présente campagne agricole et, entre parenthèses, les chiffres de la période correspondante 1959-1960 et la moyenne décennale d'août-janvier (de 1949-1950 à 1958-1959) : avoine, 1.1 (3.1, 16.1); orge, 12 (26.7, 34.2); seigle, 1.1 (2, 3.7); et graine de lin, 7.4 (5.1, 4.7).

Echange équitable

Dans les territoires éloignés des Indes, de l'Amérique du Sud et d'Afrique, on considère comme un échange équitable pour une épouse le frère ou la soeur du prétendant.

L'activité boursière

Gains sélectifs à New York; le ton est mixte à Montréal

Les aciéries et quelques valeurs "spatiales" ont enregistré des gains à NEW YORK au cours d'une séance caractérisée par des fluctuations mixtes. L'activité est demeurée passablement intense. Le succès russe a suscité un certain intérêt pour les valeurs se rapportant à l'électronique et aux missiles. L'indice Dow Jones des industrielles s'établissait à 693.68.

Les cours ont été légèrement en hausse à MONTREAL, mais la tendance a été quelque peu inégale. Bell Telephone a monté de ⅛. Ford of Canada a bondi de 2 points, tandis que Banque de Nouvelle-Ecosse a avancé de ¾. Interprovincial Pipe de ½ et Moore de ¾. Shawinigan et Canadian Breweries ont fléchi de ⅜ et Fraser et Dominion Stores de ¼. Aux mines, Labrador a grimpé de 1½ point. Les métaux usuels ont été mixtes et les pétroles ont manqué d'appui.

A TORONTO, les industrielles se sont modérément repliées. Banque de Commerce a baissé de ⅝ et Algoma Steel et Dominion Tar de ¼, mais Price Brothers a monté de ⅝ de point. et U.S. Ford et General Motors ont grimpé de ½ et ¼ respectivement à de nouveaux sommets. Les mines ont été peu animées, Smelters a reculé de ⅜ de point. Les mines d'or ont été stables mais peu actives. Aux pétroles, Canadian Devonian a gagné 25 cents.

A LONDRES, le marché était tranquille. Les valeurs industrielles étaient moins en demande et un peu plus faibles. Les titres de tout repos étaient peu actifs mais plus fermes. Les américaines ont gagné du terrain. Les mines d'étain ont avancé mais les pétroles étaient mixtes.

POUR VOTRE INFORMATION . . .

Sir Ronald L. Prain, le magnat du cuivre rhodésien, a prédit que la production mondiale de cuivre allait continuer, sauf imprévu, d'être légèrement excédentaire jusqu'aux environs de 1963 et qu'elle se stabilisera au niveau de la consommation à partir de 1964.

* * *

Hiram Walker-Gooderham and Worts Limited a fait un bénéfice net de $13,702,680 se traduisant par $1.59 l'action au cours des six mois terminés le 28 février, au regard de $12,876,876 ou $1.49 l'action pour la période correspondante l'an dernier.

* * *

Bien qu'elle soit la plus importante enregistrée en un seul mois depuis décembre 1959, la diminution en mars dernier de 62 millions de livres des réserves monétaires de la Grande-Bretagne est moins forte qu'on ne s'y attendait à Londres où nombre d'experts prévoyaient une perte de l'ordre de 100 millions. Mais la fuite des capitaux à court terme, en raison notamment du regain de confiance dans le dollar, n'a pas été complètement enrayée en dépit du loyer élevé de l'argent qui continue d'être pratiqué à Londres.

* * *

Price Brothers Co. Ltd annonce qu'elle a conclu une entente en vue de l'acquisition de 51 pour cent des actions ordinaires d'Anglo-Newfoundland Development Co Ltd actuellement détenues par Associated Newspapers, de Londres. En retour, Price cèdera à Associated Newspaper environ 20 pour cent de ses actions ordinaires. L'offre de deux actions de Price pour 11 actions d'Anglo - Newfoundland sera faite à tous les actionnaires de cette dernière compagnie, sauf à ceux qui résident aux Etats-Unis. Price Brothers annonce, en outre, qu'une assemblée générale spéciale des actionnaires sera tenue prochainement pour obtenir leur approbation au sujet d'une augmentation du capital-actions en vue de donner suite à l'entente précipitée. Les actionnaires seront également appelés à ratifier la decision de porter le nombre des administrateurs de 12 à 15.

* * *

On rapporte que des relevés aéromagnétiques auraient prouvé l'existence d'une grande anomalie minéralisée qui s'étend au sud-est du lac Mégantic et qui suit la frontière du Maine sur une distance d'une vingtaine de milles. Plusieurs compagnies minières seraient intéressées à cette zone, dit la rumeur, et elles auraient même piqueté environ trente mille acres de terrain. Ces formations renfermeraient surtout des métaux usueis, tels que le cuivre, la magnétite, etc., ainsi que d'intéressantes traces d'or.

* * *

M. G.T. Pearson, président de Hudson's Bay Oil and Gas Co. Ltd., a déclaré à l'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie que l'industriel pétrolière canadienne devra produire en moyenne 671,000 barils de pétrole par jour durant la seconde moitié de 1961 pour arriver à atteindre l'objectif de 640,000 b/j qui a été fixé par le gouvernement pour la fin de cette année.

* * *

Bonnyville Oil and Refining Corp. rapporte que Trade Foundations Ltd. a consenti à acheter 10,000 actions de Cold Lake Pipe Line Co. détenues par Bonnyville au prix de 50 cents l'action. Elle lui a aussi accordé des options sur 140,000 actions de Cold Lake à des prix variant de 50 cents à $1 l'action. Ces options devront être exercées par tranches minimums de 10,000 actions à toutes les deux semaines.

* * *

**Au sujet de l'assemblée annuelle de l'Imperial Oil qui sera télévisée en circuit fermé à Montréal le 28 avril, à 11 heures du matin, notons que cette réunion des actionnaires à l'hôtel Sheraton - Mont-Royal n'aura pas le caractère officiel de l'assemblée proprement dite qui

La Bourse locale

BULLETIN DU JOUR

Inscriptions additionnelles

International Utilities Corporation — 184,211 actions privilégiées, convertibles, $2.00 ainsi que 184,211 actions ordinaires d'International Utilities Corporation ont été inscrites lundi le 10 avril sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, sous réserve de leur avis officiel d'émission conformément à l'offre qui vient d'être faite aux détenteurs d'actions de Northland Utilities Ltd et aux privilèges de conversion attachés aux actions privilégiées convertibles, respectivement.

Canadian Aviation Electronics Limited — 19,999 actions ordinaires additionnelles, sans valeur au pair, de Canadian Aviation Electronics Limited ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal mardi le 11 avril 1961. Sur ce total, 5,170 ont été émises conformément à l'option en faveur des employés de la compagnie et 14,829 actions additionnelles sont réservées pour fin d'émission en vertu du plan d'option sur des actions de l'entreprise en faveur de ses hauts fonctionnaires et employés.

Accord de souscription et d'option

Canorama Explorations Limited — vient de présenter l'état suivant à la Bourse Canadienne. Ce dernier reflète :

(a) l'émission de 350,000 actions en faveur de Greenwood Securities Corporation en réglement d'une dette de $35,000. due à cette dernière entreprise. Ces actions seront entiercées sous réserve de leur mise en liberté sur la base de 1 action pour chaque action sous option achetée par les détenteurs d'options, devenus des souscripteurs tel que mentionné ci-après ;

(b) l'accord de souscription et d'option en date du 24 mars 1961 et conclu entre Canorama et Marchment & Dixon Limited, au nom de clients, pour un achat ferme de 100,000 actions à 10 cts l'action, payables sur-le-champ et pour les options suivantes :

200,000 actions à 12½ cts, l'action devant être exercées d'ici le 6 juillet 1961 ;

200,000 actions à 15 cts, l'action devant être exercées d'ici le 6 octobre 1961 ;

200,000 actions à 17½ cts, l'action devant être exercées d'ici le 6 janvier 1962.

(c) l'entente, en vertu d'un accord en date 30 mars 1961, à l'effet que Canorama abandonne ses droits de participer avec Mercury-Chipman Ltd. au forage de puits dans le canton Blenheim, dans le comté d'Oxford, en Ontario, jusqu'à concurrence de 5%, pour la considération de 25,000 actions libres de Mercury. Canorama a garanti une option d'acheter toutes ou partie des 25,000 actions de Mercury en faveur de Parc Trading Ltd., au prix de 50 cts l'action pour une période d'une année de la date de l'acceptation du prospectus que Mercury-Chipman a présenté à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

Une offre d'échange

St. Lawrence Corporation Limited — On attire l'attention des membres de la Bourse de Montréal sur l'expiration de l'offre de la Dominion Tar & Chemical Company aux actionnaires de la St-Lawrence Corporation, le 14 avril. En conséquence, ceux qui désirent prendre avantage de l'offre d'échange effectuée par la Dominion Tar, doivent acheter les actions de la St-Lawrence, les 12, 13 et 14 avril sur une base de livraison au comptant.

Droits

Murray Mining Corporation — Les droits de Murray Mining Corporation seront transigés sur la Bourse Canadienne au comptant les 11, 12 et 13 avril et ils seront rayés de la liste à midi le 13 avril.

Latin American Mines Ltd. — Les droits de Latin American Mines Ltd se transigeront au comptant les 12, 13 et 14 avril sur la Bourse Canadienne et ils seront rayés de la liste à midi le 14 avril.

Renseignements généraux

Canadian Northwest Mines & Oils Limited — vient de présenter un rapport à la Bourse Canadienne reflétant :

(a) l'élection de M. C. W. E. Scott, de Toronto, et M. Manheim, du Texas, comme administrateurs de l'entreprise en remplacement de MM. W. H. Forney, et E. T. Klaeger qui ont démissionné;

(b) un changement de contrôle de la compagnie;

(c) la décision de la compagnie de différer toute action sur une augmentation proposée du capital, d'augmenter le nombre des administrateurs et de changer la raison sociale (maints détails à ce sujet apparaissent dans le bulletin no. 210 et son amendement no. A-8), jusqu'à ce qu'un état de procuration ait été préparé sous une forme acceptable à la Securities & Exchange Commission des Etats-Unis et expédié par la poste aux actionnaires.

Coniaurum Holdings Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne que la vente de 2,034,871 actions de Coniaurum par Ventures Limited à Cecil Holdings Limited et Grosvenor - Laing Holdings Limited a été complétée le 29 mars 1961. Voici la liste des nouveaux administrateurs de Coniaurum, soit :

le Col. The Lord Robins, K.B.E., D.S.O., président du conseil et administrateur;

J. W. Walker, C.R., président et administrateur;

W. S. Robertson, vice-président et administrateur;

R. A. Snider, secrétaire-trésorier et administrateur;

J. N. Kiek, administrateur;

G. N. Ridley, administrateur;

E. C. Uren, administrateur.

The Crown Trust Company, ayant des bureaux à Montréal et Toronto, vient d'être nommée agent de transfert en remplacement de The Toronto Share Transfer Company de Toronto.

Aluminium Limited a avisé la Bourse de Montréal qu'au cours du mois de mars 1961, un total de 16,254 actions de la compagnie ont été émises en vertu du plan d'option sur ses actions et du plan d'achat en cours; ce qui porte donc le total des actions émises en vertu des dits plans à 898,253. Il y a donc maintenant 30,613,193 actions émises et en circulation.

Eddy Paper Company Limited a fait savoir à la Bourse de Montréal que 1,666 actions de la classe "A" d'une valeur au pair de $20.00 chacune, ont été converties en actions ordinaires de l'entreprise. Il y a donc maintenant 48,360 actions de la classe A d'émises et en circulation ainsi que 351,640 actions ordinaires.

Fleetwood Corporation a notifié la Bourse de Montréal que 200 actions ordinaires d'une valeur au pair de $1.00 chacune ont été émises, conformément aux options en faveur d'employés seniors de l'entreprise. Il y a présentement 652,500 actions entre les mains du public.

Hardee Farms International Limited a annoncé à la Bourse de Montréal que 50 actions ordinaires, sans valeur au pair, de la compagnie viennent d'être émises conformément au plan d'options en faveur de ses employés-clé; ce qui porte donc le total des actions ordinaires, émises et en circulation, à 679,910 actions.

Marché hors bourse

Section industrielle et financière

(Cours fournis par Kippen & Co. Inc)

	Ach.	Ven.
Anglo Tel "A"	58	59½
Argon Welding	1 00	1 50
Banque d'Epargne	72½	73½
Brinco	1¾	2
Crown Life	270	—
Dupuis priv	16	—
Eastern Trust	35	36½
Great West Life	570	—
Imp. Chemicals	9¾	10¼
La Prevoyance	95	—
La Sauvegarde	85	—
La Solidarité	50	—
Les Prévoyants	63	—
London Life	240	255
Pac Gas Trans	16¾	17¼
Pouv. Bas St. L. Priv	16	18
Québec-Tel. 5% priv.	19	20
Soc. d'Administration	138	145
Sovereign	210	225
Trust Général	22	23
Velox ord.	11	13

Section minière

par G. E. LESLIE & CO.

Aconic	.10	.20
Aconic vtg	.08	.15
Aisab	—	.35
Amal Mining	.10	.20
American Chib.	.11	.14
Arnora	—	.02
Assoc. Develop	.06	.08
Atlas Chib	.01	.02
Baid Mountain	.14	.16
Big Nel	.15	.20
Black Hawks	.18	.23
Bracenac	.07	.09
Brosnan	.04	.06
Cdn Javelin	13.50	14.25
Copper Stream	—	.07
Dauphin	.10	.15
Franksin	—	.30
Ghislau	—	.75
Gibson	.02	.05
Glecona	.00½	.00¾
Hull Iron	.70	.80
Imperial Minerals	.04	.07
Independant Asb.	.08	.10
Kenmac	.02	.04
Lake Chib.	—	.10
Lake Sup. Iron	.18	.25
Laduboro	—	.85
Lun Echo	.22	.25
Main Oka	.32	.40
Marpic	.02	.04
Martin Bird	.02	.04
Matagami Expl	.07	.10
Miller Copper	.03	.05
National Mal	.25	.30
Nipiron	.08	.10
North Matagami	.10	.15
Oklend	.03	.05
Olympia	.41	.46
Pascalis	.15	.18
Pine Point	15.75	16.50
Quedon	—	.05
Quejo	.02	.04
Rand Malartic	.03	.05
Roxford	—	.37
Seaway	.15	.17
Sheraton	—	.30
St-Jude	—	.10
St. Helen	.06	.10
Scott Club.	.01	.02
Starlight	.01	.03
Sullico	1.70	2.00
Tarpoint	.00½	.02
Valmont	.06	.10
Wm Leys	.01	.03
Young Dave	.17	.20

SITUATIONS EN ELECTRICITE

Des postes sont offerts immédiatement au service d'un important projet de minerai de fer et d'un pouvoir hydroélectrique.

INGENIEUR EN ELECTRICITE. Pour aider à l'administration de la Division de l'Entretien d'une Installation hydroélectrique d'une capacité de 66,000 c.v. La transmission, la distribution et l'entretien des installations électriques d'une importante mine, d'un concentrateur et d'une ville. Le candidat doit être diplômé, bilingue et capable d'écrire le français couramment.

CONTREMAITRE POUR L'ATELIER DE L'ELECTRICITE. Pour surveiller 1) la revision et l'entretien de l'appareillage électrique : démarreurs, interrupteurs, compteurs et relais, etc. 2) Remonteurs de moteurs C.A. & C.D. 3) Les contrôles électroniques des démarreurs de l'usine hydroélectrique et autres appareils électroniques et radiophoniques. Une grande expérience est nécessaire dans les filage de tout genre et de toute grosseur de moteurs à C.A. et C.D. Les candidats choisis travailleront à Gagnon, 200 milles au nord de Port-Cartier, sur la rive nord du St-Laurent.

Le détail de votre expérience passée devra être adressé au

SURVEILLANT DE L'EMPLOI,

QUEBEC CARTIER MINING COMPANY,

1255, boul. Laird, Montréal 16, Qué.

Fruits et légumes

Prix payés aux marchands en gros de fruits et légumes au Marché Central. Ces prix sont fournis par le Service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'Agriculture, 306 est rue Craig, Montréal.

POMMES : McIntosh, grosses, belles, 3.75-4.00, belles 3.25-3.50, "C" 2.50-2.75. Cortland 3.00-3.25 le minot, (environ 1200 minots).

BETTERAVES: No 1, 90-1.00, grosses 75¢/50 lb

CAROTTES : No 1, 2.25-2.50, No 2, et grosses 1.75/50 lb

CHOUX : 75-90¢/50 lb.

LAITUE de couches, en feuilles, 4.00-4.50/2 doz

NAVETS : No 1, 1.00-1.25, No 2, 90¢-1.00/50 lb

OIGNONS : No 1, 1.75-2.00, rouges 1.40-1.50, moyens 1.00-1.25/50 lb

PANAIS : 1.00 le ½ minot, 1.75/40 lb.

PATATES : No 1, 1.35-1.40, No 2, 1.00-1.10/75 lb

POIREAUX : 1.00-1.25, petits 60-75¢ la doz

RADIS : 1.00 la doz de pots

SIROP D'ERABLE : de 5.00 à 5.50 le gallon.

marché local

Bourse de Montréal

(Séance de mercredi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	1005	$ 39½	38¾	39½
Abit pr	100	$ 25¼	25¼	25¼
Acad Al	z25	$ 23¾	23¾	23¾
Algoma	450	$ 39¼	39	39
Alumini	1247	$ 35¾	35¼	35¾
Alum 2pr	120	$ 46¼	46¼	46½
Argus	375	$ 38¾	38¾	38¾
Asbestos	680	$ 26¼	26	26¼
Atlas Steel	99	$ 26¼	26	26¼
Atlas rts	2339	150	140	141
Bail 85¾ p	z25	$ 22¾	22¾	22¾
Bk Mont	1660	$ 64½	63¾	64¼
Bank NS	964	$ 74	73¾	73¾
Banq CN	245	$ 57¾	57½	57¾
Bnq PC xd	150	$ 41½	41¼	41½
Bll Phone	4786	$ 48¾	48¾	48¾
Bell rts	38689	108	106	107
Bow 5 pr	45	$ 47½	47½	47½
Bowater	100	$ 8	8	8
Bow Mer pr	25	$ 49¾	49¾	49¾
Brazil	618	450	450	450
BA Oil	1535	$ 35¾	35¼	35½
BCE 5 pr	50	$ 48	48	48
BCE 5½ pr	130	$ 52¾	52	52
BC Forest	100	$ 14	14	14
BC Pow	1239	$ 35	34¾	35
BC Phone	800	$ 46¾	46½	46¾
BR Plaster	100	380	380	380
BC Ph rts	1602	145	145	145
Brockvl pr	150	$ 11	11	11
Bruck A	z25	$ 8	8	8
Build Prod	405	$ 35	34¾	35
Cal Pow	z20	$ 26¾	26¾	26¾
Can Cem	375	$ 28	27¾	28
C Cem pr	435	$ 27¼	27	27
CI Fndry	z50	$ 21	21	21
CSL	350	$ 51¾	51¼	51¾
CSL pr	25	$ 12¾	12¾	12¾
C Aviatn	850	$ 24½	23¾	24
C Bank C	289	$ 65½	65¼	65½
Cdn Brew	1498	$ 46½	46¼	46¼
C Br Alm	506	$ 12	12	12
C Bronze	z100	$ 18½	18½	18½
Cdn Celan	450	$ 25	24¾	25
C Chem	375	$ 6¾	6¾	6¾
C Husky	1350	$ 7¼	7¼	7¼
C Hydro	373	$ 12	11¾	11¾
CIL	15	$ 14¾	14¾	14¾
CI Pow	5855	$ 13¾	13	13½
CI Pow pr	225	$ 40	39¼	40
C Marconi	500	$ 6	5¾	5¾
C Oil xd	1000	$ 28¾	28¼	28¾
CPR	2955	$ 24½	24¼	24¼
C Pet pr	1295	$ 10¾	10¼	10¾
Col Cell	z50	$ 5½	5¾	5¾
Comb Ent	z75	$ 10	10	10
Con MS	2205	$ 24½	24	24
C Glass	725	$ 21	21	21
Cornin xd	1260	$ 16¼	15¾	16¼
Crush Int	200	$ 7½	7½	7½
Dist Seag	2936	$ 36¼	36¼	36¾
D Brdg xd	300	$ 19¾	19¾	19¾
D Coal pr	100	280	260	260
D Corset	z25	$ 17	17	17
D Fndry	590	$ 51¾	51½	51¾
D Glass	650	$ 69	68½	69
D Steel	750	$ 12¼	12	12
D Stores	312	$ 69¾	69½	69¾
Dom Tar	5451	$ 17¼	16¾	16¾
Dom Text	1340	$ 11¾	11½	11½
Donohue	z80	$ 20	19½	20
Dow Brew	z15	$ 46	46	46
Du Pont	210	$ 19½	19½	19½
Dup Fr A	z100	$ 8	8	8
Eddy M	50	$ 25	25	25
Eddy PA	50	$60½	60½	60½
Electrolux	150	$33¾	31¾	31¾
Fam Play	z190	$18¼	18	18¼
Fleetwood	300	$11¾	11¾	11¾
Fndtn	100	$12¾	12¼	12¼
Fraser	660	$24	24	24
FrPete pr	1900	365	365	365
Frosst A	601	$20	20	20
Gatineau	200	$37¼	37¼	37¾
G Dynam	625	$39½	28¾	39
GMC	1225	$47	47	47
GL Paper	70	$47½	47½	47½
Holt R xd	400	$15½	15	15½
Home A	585	$11¾	11¼	11¼
Home B	300	$11	11	11
Horne PF	725	400	400	400
H Smith	160	54¼	44¼	44½
Hu Bay C	335	$24¼	24¼	24½
Hud Bay	1020	$51	50¼	50½
Imp Inv A	1350	$15	14¾	15
Inv 140pr	100	$23	23	23
Imp Oil	3064	$45¼	45	45
Imp Tob	1425	$13¾	13¼	13¾
Ind Accep	265	$57¼	57¼	57¼
Inland Cpr	100	$17	17	17
Int Nickel	1165	$69	67½	69
Int Pap	200	$32¾	32¾	32¾
Int Util	100	$42½	42½	42½
Int Uti pr	175	$47	46½	47
Inter PL	600	$70	68	70
Iroq G pr	500	$10¾	10¾	10¾
JamaicaPS	200	$27	27	27
Labatt	143	$37	37	37
Loeb M	5755	$15	14½	15
MB PR	582	$16½	16¼	16½
Maritime	z35	$19	19	19
Mass F	1355	$14¼	13¾	14¼
MassF5½p	110	$105¾	105¼	105¾
Mitch RA	z25	$ 9¼	9¼	9¼
Molson A	485	$26¾	26½	26¾
Molson B	162	$26¾	26½	26½
Molson pr	z10	$41½	41½	41½
Mt Loco	1325	$14¼	14¼	14¼
Nat Drug	z150	$15¼	15¼	15¼
N Su Car	530	$ 11¾	11¼	11½
Nia Wire B	100	$ 12¼	12¼	12¼
Noranda	630	$ 45½	45¼	45¼
NS LP	480	$ 16¼	16½	16½
Ogilvie	260	$ 51	50½	50¾
Oshawa A	350	$ 17¼	17¼	17½
Pac Pete	200	$ 13¾	13¾	13¾
Page Hers	330	$ 25¾	25	25¾
Penmans	z10	$ 30	30	30
Placer	100	$ 18½	18½	18½
Pow Corp	95	$ 57¼	57¼	57¼
Premium	1000	325	325	325
Price Br	1135	$ 44¼	43¾	44¼
Price pr	30	$ 84	84	84
Que Tel	15	$ 43	43	43
QN Gas	830	$ 8¾	8¾	8¾
Que Pow xd	75	$ 37	37	37
Q T1958pr	2533	$ 21	21	21
Q T 1961 pr	100	$ 21¼	21¼	21¼
Reed Alb	18	$ 7½	7½	7½
Reitman	z5	$ 17	17	17
Robertson	450	$ 11¼	11¼	11½
Roe A V C	3065	$ 6¼	5¾	6¼
Rolland A	800	$ 8¼	8¼	8½
Royal Bnk	504	$ 76¾	76	76
Rothmans	90	$ 11	11	11
Royalite	100	925	925	925
StL Ce A	z150	$ 13½	13¼	13½
StL Corp	818	$ 24¼	24	24
Salada S	1500	$ 18	17¾	17¾
Shawin xd	998	$ 28¾	28¼	28¼
Shawin A	495	$ 31¼	31¼	31¼
Shaw 4 pr	280	$ 42	42	42
Sha 4½ pr	525	$ 46	46	46
Sicard	175	$ 6¾	6¾	6¾
Sicard 6 pr	500	$ 19¾	19¾	19¾
Simpsons	220	$ 32¾	32¾	32¾
Southam	50	$ 26	26	26
SS Steel	150	$ 10	10	10
Steel Can	195	$ 79	78½	79
Steinbg A	1508	$ 28¼	28	28¼
Steinbg pr	10	$102¾	102¼	102¼
Texac Can	241	$ 65¼	65¼	65¼
Tor Dom rt	80	605	600	605
Tr Can PL	840	$ 24¼	24¼	24½
Triad	1800	240	235	235
UN Steel	225	$ 5¾	5¾	5¾
Walk G W	690	$ 44¾	44½	44¾
Webb Kn	4500	330	325	325
Weston A	850	$ 52	50½	52

Bourse Canadienne

(Séance de mercredi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Alscope	5100	7	7	7
Ang Nfld	3356	$ 7¾	7¾	7¾
Atlas Tel	3200	51	50	50
Augustus	5428	36	35	36
Avalon	z25	$ 8¼	8¼	8¼
Baldy S A	100	870	870	870
Bateman	4000	9	8½	9
Beatrice	1000	4	4	4
Beauce	1500	45	45	45
Bellechas	2500	23	21	21
Bonnyvl	2171	13	13	13
Burnt Hill	2500	6½	6	6½
Cal Ed	500	$ 18¼	18¼	18¼
C Collier	100	$ 7¾	7¾	7¾
C Dredge	200	$ 14¼	14	14
C Kodiak	5667	98	89	98
C Power	200	$ 6¾	6¾	6¾
Canorama	1400	20	20	20
Cassiar	625	$ 13¼	13¼	13¼
Chemaloy	3880	208	201	205
Chess	4000	3	3	3
Chrib Cop	2500	9	8½	9
Chipman	7000	4½	4½	4½
Cleveland	21000	10½	9½	9½
Cominga	10000	3	2½	2½
C N Pac	z5	140	140	140
C Tex 5 pr	z50	$ 19	19	19
C Vauze	z200	99	99	99
Coprand	3400	135	134	135
Crusade	300	120	110	120
Dalfen	100	50	50	50
Dome	z50	$ 21	21	21
D Lease	1000	89	85	89
D Oilcloth	220	$ 23½	23½	23½
Falcon	225	$ 49½	49½	49½
Fano	1000	2	2	2
Fundy	1500	6½	6½	6½
Gaspe	500	4	4	4
Hastings	2000	85	85	85
Horner A	200	$ 28	28	28
Inv Find	z5	$ 38½	38½	38½
Inv Fd 6 pr	z6	$ 51¼	51	51
Jubilee	3540	485	475	485
Labrador	500	$ 24¾	24¾	24¾
Lingside	2000	3	3	3
Lith Cor	z300	38	36	38
Marit Tel	2000	113	113	113
McIntyre	100	$ 28¾	28¼	28¼
Merrill	2100	95	94	94
Mill Cities	1100	18	18	18
Mt Pleas	1000	42	42	42
Molyb	500	91	91	91
MR Dair	1415	$ 7¾	7¾	7¾
Mussens	z50	$ 10	10	10
N Torma	2000	4½	4½	4½
Nfld Light	40	$ 58½	58½	58½
N Santiag	5000	3	3	3
NW Aml	28000	20	19	20
NA Rare	z50	38	38	38
NQ Po 1 pr	95	$ 50	50	50
Obalski	2000	8	8	8
Okalta	800	38	38	38
Opemiska	2850	710	690	690
Paudash	3000	17	16	17
Phillips	1500	47	47	47
Porcupine	3500	9	9	9
Pow Cp 2 pr	30	$ 68	68	68
Prem Stel	500	$ 8	8	8
Q Cobalt	6190	445	425	440
Q Smelt	4500	11½	11½	11½
StL Colu	1138	560	555	555
St Mauric	1100	78	78	78
Sauc Dev	30660	268	261	263
Shop Sace	150	$ 8½	8½	8½
S Dufault	2000	9	9	9
Spartan	30800	130	110	125
Tazin	4500	8¼	7	7
Tib Expl	1500	6	6	6
Titan	1014	14	14	14
Tre Corp	z10	$ 42	42	42
Trebor	1000	4	4	4
U Asbest	500	420	420	420
U Asbest	500	420	420	420
U Prin	1700	115	110	115
Ventures	z1	$ 39½	39½	39½
Wendell	6000	3½	3½	3½
Wesburne	3000	57	57	57
Westvil	4000	3½	3	3

SECTION NON OFFICIELLE

Advocate	300	410	410	410
Alta Tnk A	100	$ 31½	31½	31½
Cdn Delhi	3150	475	470	470
Camp Ch	4300	810	800	800
C Dom Su	334	$ 19¾	19½	19½
C Ingsoll	100	$ 40	40	40
Cent Del	1400	685	680	680
C Paper	1025	$ 44	43¾	44
Con Gas	836	$ 18¾	18¾	18½
Ford	100	$152	152	152
Geco Mine	560	$ 20¼	20	20
Hollinger	125	$ 24	24	24
Jockey C	3300	325	320	325
Kelly DA	z15	$ 8¾	8¾	8¾
Kerr Add	1500	$ 11¼	11¼	11¼
Lob Co A	75	$ 36¾	36¾	36¾
Lob Co A wt	100	$ 13¼	13¼	13¼
Lob Co B	625	$ 39½	39	39½
Maclar A	300	$ 22	22	22
Moore	400	$ 59¼	58¾	59¼
Murray	1000	56	56	56
Nama Cr	5000	15	15	15
Murra rts	3000		1½	1
San ant	1000	150	148	150
Sherritt	800	440	430	430
T Fin A	1302	$ 45¾	45	45¾
T Fin 5 pr	50	$ 43	43	43
Trans Mt	690	$ 15¾	15	15¾
Un Gas	900	$ 18¾	18¾	18¾
Westes Tr	1840	$ 17	16¾	16¾

BOURSE DE NEW YORK

(Séance de mercredi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abbott Lab.	70	60	70	
Air Reduction	74¾	74¾	74¾	
Allis-Chalmers	25¾	25½	25¾	
Am. Can.	40¾	40¾	40¾	
Amerada Pete xd	83½	83½	83½	
Am. Locomotive	219¾	212	219¾	
Am. Tel. & Tel.	127¼	124½	125½	
Am. Tobacco	80	80	80½	
Anaconda Copper	57¾	57¾	57¾	
Armco Steel	74½	73¾	73¾	
Baltimore & Ohio	33¾	33½	33½	
Bethlehem Steel	48½	48¼	48½	
Boeing Aircraft	44¾	44	44	
Borden's Co.	64	64	64	
Canadian Pacific	24¾	24¾	24¾	
Case, J. I.	12½	12	12	
Chance-Vought	48¾	48¾	48¾	
Chesapeake Ohio	62¼	62¼	62¼	
Chrysler	44¾	44¾	44¾	
Colgate-Palmolive	36	36	36	
Cons. Edison N.Y.	78¼	78	78¼	
Continental Can	39¼	39¾	39¼	
Cont. Oil	58	57¾	57¾	
Corn Products	89	88¾	89¼	
Curtiss Wright Crp	19¼	19	19	
Douglas Aircraft	32¼	32¼	32¼	
Du Pont	213¾	211	211½	
Eastman Kodak	117	116	116¾	
Eversharp	28½	27¾	27¾	
Firestone	39¼	39¼	39¼	
Ford Motor	81	80¼	80½	
Gen. Electric	65¼	64¼	64¾	
Gen. Foods	81	80½	81	
Gen. Dynamics	40	39¼	39¾	
Gen. Motors	47¾	46	46¼	
Goodrich	59½	59	59½	
Goodyear Tire	36½	36½	36½	
Homestake Mining	43¾	43¾	43¾	
Illinois Central	37¾	37¼	37¾	
Int Business Mch	716	706	716	
Int. Harvester	52¼	52	52¼	
Int. Nickel	70	70	70	
Int. Paper	33¾	32¾	33¼	
Inter. Tel - Tel.	60	59¾	60	
Johns-Manville	69¼	69¾	68¾	
Kennecott Copper	88¼	88¼	88¼	
Lockheed	42	42	42	
Mack Trucks	40½	40¾	40¾	
Mont. Ward	31¼	31¼	31¼	
Motorola	90½	90	90	
Nat. Cash Reg.	90	86¼	90	
Nat. Dist.	27¾	27½	27¾	
N-York Central	19¼	19¼	19¼	
North Am Aviat.	44¾	43¾	44¾	
Ohio Oil	43¾	43¼	43¾	
Owens-Illinois	102¾	102¾	102¾	
Pennsylvania R.R.	15	14¾	15	
Pepsi Cola	55	54	55	
Phelps Dodge	59¼	57¾	59	
Phillips Pete	58¾	58¾	58¾	
Pitts. Pl. Gl.	73¾	73	73¾	
Procter & Gamble	82½	82¾	82¾	
Pullman	39½	39½	39½	
Pure Oil	38	37¾	38	
Radio Corp.	60¾	60¼	60¾	
Republic Steel	62¾	61¾	62¾	
Sears Roebuck	59¾	59¼	59¼	
Schenley Dist.	27¾	27¼	27¾	
Shell Union	44	44	44	
Simmons	54¾	54	54¾	
Sinclair Oil	43¾	43¾	43¾	
Socony Mobil	46½	45½	46	
Southrn Pacific	23¾	23¾	23¾	
Southern Railway	52	51¾	51¾	
Standard Oil (N.J.)	49½	49¼	49½	
Standard Brands	30¾	30¼	30¾	
Studebaker	7¾	7¾	7¾	
Texas Co.	101	100¾	100¾	
Union Carbide	134¼	132½	133½	
Union Pacific	31¾	31½	31¾	
Unitd Aircrft Crp	42¾	41¾	42¾	
U.S. Rubber	54¼	54¼	54¼	
U.S. Steel	90¼	90	90¼	
Vanadium Steel	26¼	26¼	26¾	
Wstrn Union Tel.	50	49½	50	
Woolworth	69	69	69	
Youngstown S.T.	111¾	109¼	109¾	
Zenith Radio	138	138	138	

Denrées agricoles

Les prix des oeufs (sauf

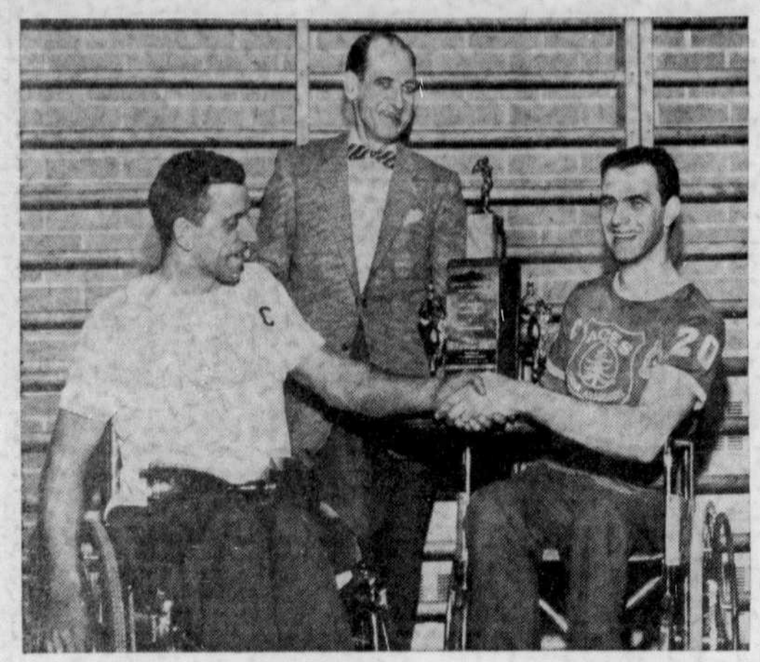

Photo LA PRESSE

BALLON-PANIER EN CHAISES ROULANTES — M. WILLIAM HEPBURN, directeur des sports à la fondation canadienne contre le poliomyélite, a distribué les trophées lors de la dernière joute des éliminatoires. Le capitaine PIERRE BROUSSEAU, à gauche, reçoit la coupe "Dalse Welfare", emblème du championnat de la saison régulière, tandis que ROBERT LEFEBVRE accepte le trophée "Ovide Boileau", accordé à l'équipe championne des éliminatoires. Le Cedar Aces a décroché une victoire finale de 29 à 25 aux dépens du Wheelchairs Wonders.

Zoilo Versalles:

Une véritable aubaine pour le club Minnesota

NEW-YORK, (PA) — Obtenir Zoilo Versalles s'est révélé une véritable aubaine pour les Twins de Minnesota. Peut-être l'une des meilleures jamais enregistrées au baseball. Le jeune arrêt-court cubain de 20 ans soutient en effet qu'il n'a coûté que vingt sous aux Twins, soit le prix du transport par autobus de son domicile, à Marianav, à celui du dépisteur Joe Cambria, à La Havane.

Et si Versalles affiche une tenue semblable à celle de l'ouverture de la saison alors qu'il a obtenu deux coups sûrs et deux buts volés contre les Yankees, les Twins pourraient causer certaines surprises aux autres équipes de la Ligue Américaine.

A comparer avec la saison précédente, Versalles n'était plus le même homme à son arrivée au camp d'entrainement. Il est si transformé qu'il ne veut plus être appelé "Zorro", le surnom que Mike Baxes lui a attribué.

Sa tenue défensive

"Je me soucie guère de sa tenue au bâton", a commenté le gérant Cookie Lavagetto. "Son rendement à l'arrêt-court est tout ce qui me préoccupe. S'il faiblit, nous pouvons le remplacer par Jose Valdivielso. Versalles est rapide et possède un puissant bras".

Versalles n'a obtenu qu'une moyenne de .133 en 15 joutes avec Washington l'an dernier après que le Charleston eut terminé sa saison. Il a fait beaucoup mieux dans la ligue d'hiver à Marianao où il remplissait le rôle de substitut de Valdivielso.

Quand Versalles a été mis sous contrat par Joe Cambria en 1958 et cédé au club Elmira, de classe D, il a souligné qu'il ne parlait pas un mot d'anglais. Aujourd'hui, il converse facilement.

Son physique n'est pas des plus imposants: 5'10", 150 livres. Avec le Charleston l'an dernier, il a volé 24 buts et à l'ouverture de la saison mardi, il a totalement déjoué Yogi Berra en volant les deuxième et troisième buts à la neuvième manche.

VOUS SOUVIENT-IL?

Le 13 avril 1926

Pour la septième fois de sa carrière, **Walter Johnson** du Washington a gagné une joute d'ouverture de saison par blanchissage, il y a 35 ans aujourd'hui. Johnson a retiré 12 frappeurs au bâton, alors qu'il a vaincu les Athlétiques de Philadelphie par 1 à 0 dans un duel de 15 manches avec Ed Rommel.

c-1961 Chicago Tribune News Inc.

Victoire laborieuse pour Neale Fraser

HOUSTAN, Texas, (PA) — Neale Fraser, généralement reconnu comme le meilleur amateur au monde, a pris une heure et 15 minutes pour remporter un premier set de 13-11 contre un jeune joueur junior de l'Université Rice, dans la 27e reprise du tournoi de tennis Hoaks disputé à Houston.

Fraser a cependant défait Neal Marcus 6-1 dans le deuxième set en 20 minutes seulement.

Deux autres Australiens Rod Laver et Roy Emerson ont aussi atteint les quarts-de-finale. Laver a battu Billy Talbert, ancien capitaine de l'équipe américaine de la Coupe Davis, 6-4 et 6-1 tandis que Emerson disposait de l'Américain Whitney Reed, 6-3 et 7-5.

Quelques autres gagnants : Luis Ayala, du Chili ; Hamilton Richardson, ancien membre de l'équipe américaine de la Coupe Davis et Wolfang Stuck, meilleur amateur d'Allemagne.

Billy Ryan perd par ko

MIAMI BEACH, (PA) — Le poids moyen Billy Ryan s'est fait passer le KO à 1:41 de la première ronde hier soir à Miami Beach par Allan Harmon, de la Jamaïque. Ryan, de Brockton, Massachusetts, a visité le plancher à trois reprises durant cette première ronde. Harmon, le champion de la Jamaïque, avait perdu une décision partagée aux mains de Ryan il y a quelque temps.

Clinique de baseball

Le Centre des Loisirs de l'Immaculée-Conception organise une clinique de baseball pour les jeunes des catégories pee à juvénile.

Voici les heures réservées aux différentes catégories: Vendredi: de 6 à 7 hres, bantam; de 8 à 9 hres, juvéniles; samedi: de 6 à 7 hres, pee wee; de 8 à 9 hres, midget et juvénile.

Le braconnage diminue en ce qui concerne le saumon

HALIFAX, (PC) — Cette année, le premier jour de la saison de pêche au saumon des Maritimes n'était pas de nature à encourager les pêcheurs.

Il est vrai que, sur la côte sud de la Nouvelle-Ecosse, les ruisseaux sont libérés des glaces mais, partout ailleurs et surtout au Nouveau-Brunswick, seuls les patineurs pourraient s'y amuser.

Dans cette province, la saison commençait le jour du poisson d'avril mais en Nouvelle-Ecosse le sportif impatient devait attendre jusqu'au 15 pour brandir sa ligne.

Cependant, un des hivers les plus rigoureux que les Maritimes aient jamais connus et des neiges fort abondantes refroidissent quelque peu l'enthousiasme de l'amateur de saumon mais, pour se consoler, il peut se dire que ce contretemps aura peut-être un effet salutaire sur la conservation du poisson, compensant ainsi les pertes considérables enregistrées en 1960 à cause de la sécheresse.

Ensemencement

Le ministère fédéral des Pêcheries déverse annuellement dans les cours d'eau des Maritimes de 20,000,000 à 30,000,000 de saumons de pisciculture, mais il est possible que, cette année, on augmente ce nombre, afin de compenser les pertes de la saison précédente.

Cependant, malgré les méfaits de la nature, c'est encore l'homme qui nuit le plus à l'augmentation de cette espèce. En effet, les industries, les exploitations forestières, les feux de forêts, les arrosages d'insecticide et le braconnage contribuent largement à la diminution de l'espèce.

En 1949, les amateurs ont pris 2,300,000 livres de saumon dans les eaux des Maritimes et du Québec. En 1954, les prises se chiffraient par 1,500,000 livres. Seulement dans les Maritimes, les sportifs ont pris l'an dernier 23,495 saumons pesant moins de 190,000 livres. Pour fins commerciales, on en a pêché 993,000 livres.

La Miramichi

C'est la Miramichi, au Nouveau-Brunswick, qui a été la source la plus abondante, fournissant l'an dernier 14,064 saumons, soit plus de 60 pour cent de la prise totale de la pêche à la mouche dans les Maritimes. Mais ce chiffre était loin derrière le total minimum annuel de 22,000 qui n'avait jamais diminué depuis 1949 et qui, au contraire, en 1958, avait plus que doublé, se chiffrant par 45,067.

Plusieurs dangers

Cependant, on est parvenu à éliminer certains dangers. Ainsi, on a découvert qu'en diminuant de moitié la solution d'insecticide aspergé pour protéger les arbres en forêt, on évitait tout risque de nuire au poisson.

La pollution des eaux a aussi été combattue de façon efficace et le braconnage diminue d'année en année.

Quant au rapace harle américain qui avale jusqu'à 30 petits saumons par jour, on est sur le point de l'éliminer complétement de la région.

En Nouvelle-Ecosse, il n'est pas nécessaire d'avoir un permis pour pêcher le saumon et au Nouveau-Brunswick, cette permission écrite ne coûte que $20.50 par famille, pour les non-résidants et $2.50 pour les résidants.

Joute des Fusiliers

La deuxième joute de la série finale 2 de 3 des éliminatoires de la Ligue de balle-molle Militaire aura lieu vendredi soir, à l'édifice des Fusiliers Mont-Royal, avenue des Pins. Les Fusiliers ont remporté les honneurs de la première partie, aux dépens du Black Watch. Ils comptent enlever la série demain.

Gaston Proulx sera au monticule. Les Fusiliers sont gérés par le capitaine André Vaillant, qui joue au deuxième but. Vaillant croit que le retour de Guy Vandelac a grandement aidé la cause de son équipe. Il a frappé six coups sûrs en autant de présences au marbre vendredi dernier.

Les gagnants de la série affronteront les champions de la Ligue Militaire de Toronto, à Montréal, le six mai.

Dugas au programme

Gilles et Laurent Fortin, les deux populaires lutteurs de la Beauce, ont offert leurs services au matchmaker Sylvio Samson pour tenter de mettre un frein aux ambitions des frères Vachon, Paul et Maurice, qui reviennent arroguants d'une tournée dans l'Ouest des Etats-Unis. Ce match sera la principale rencontre lors du gala de lutte présenté par Samson samedi le 22 avril au Centre Paul Sauvé.

SYLVIO SAMSON

En semi-finale, le champion provincial, canadien et mondial risquera ses trois titres contre "Nature Boy" Dupuis. Dans un autre match, Gérard Dugas sera opposé au vigoureux champion franco-américain, Larry Raymond, de la Nouvelle Orléans. Un combat spécial pour nains sera également à l'affiche ainsi que trois autres rencontres.

Les Riders mécontents

OTTAWA, (PC) — Les joueurs des Rough Riders d'Ottawa, du Big Four, croient que leur conquête de la coupe Grey, l'an dernier, pourrait bien résulter en une réduction de salaire. Les Riders sont furieux du nouveau règlement de la ligue, qui défend à la direction de l'équipe de la capitale canadienne d'accorder un boni de $300 à ses joueurs s'ils atteignent la finale du Big Four en 1961.

Pour compenser, les Rough Riders ont décidé d'accorder des bonis de $200 à tous les joueurs. Comme résultat, ces derniers prétendent qu'ils perdront ainsi $100 en boni s'ils atteignent la finale du Big Four la saison prochaine.

Un porte-parole du club a révélé que chaque joueur a reçu $100 comme cadeau pour avoir gagné la coupe Grey l'an dernier, avec promesse d'un boni de $300 en signant leurs contrats cette année.

Jusqu'ici, seulement quatre joueurs ont signé leurs contrats avec Ottawa en vue de la prochaine saison. Ce sont les quart-arrière Ron Lancaster et Russ Jackson, le joueur de ligne Fred Robinson et l'ailier Jim Reynolds. Ils auraient touché des augmentations de salaire substantielles.

AMATEURS

SUITE DE LA PAGE 58

le gouvernement fédéral amendera les règlements à ce sujet d'ici peu . . . on dit que les chevaux de Marcel Dostie et de Wilfrid Venn sont "prêts"... Jean-Louis Lévesque, président de Blue Bonnets, a assisté au programme d'hier . . . un premier "tuyau" en vue du premier programme : Wonder Bud, le "2" à la quatrième, samedi soir . . .

RESULTATS

Première course — Trot

1—Cartel Song (Marc Gingras)
2—Sir Royal Frisco (S. Brisson)
3—Glendale Jack (E. Bradette)
Durée : 34.1—1:07.1—1:41.2—2:14.1
Ont aussi couru : Mr. Richard et Bruce Gallon. Ne se sont pas qualifiés Glendale Fay, Brant Hanover et Night and Day.

Deuxième course — Amble

1—Ohio Song (Edouard Bradette)
2—Jimmy Branigan (Paul Casey)
3—Scandal (H. Beauchamp)
Durée : 32.3—1:07—1:40.4—2:14.2
Ont aussi couru : Spartan, Pierrot Cash, Minnie S. Gene. Ne s'est pas qualifié : Major's Kitty.

Troisième course — Amble

1—Kate Peters (Denis Filion)
2—Dill Will (R. Grandmaison)
3—Miss Royal Key (L. Hamelin)
Durée : 34.1—1:09.2—1:44.1—2:18.
Ont aussi couru, mais ne se sont pas qualifiés : Sharon Nevin et Bert Yates.

Quatrième course — Amble

1—Princess Star (R. Grandmaison)
2—Runnymede Pensive (W. K Venn)
3—Miss Chantal (E. Bradette)
Durée : 34.1—1:08.2—1:42.1—2:14.3
Ont aussi couru : Bullets, Midge E. Volo, Mr. Latin, Tough Luck. (Tous se sont qualifiés).

. . . CHEDDARS ET CRÈME

C'est le fromage Chateau de Borden, un incomparable mélange de cheddars doux et de crème fraîche. Il est si crémeux que le plus fin gourmet en raffole. Egalement au piment. Essayez-les bientôt.

Borden...

SAVEUR HORS PAIR

SONY

les meilleurs radios à transistors au monde sont maintenant offerts à partir de

$39.95 SEULEMENT

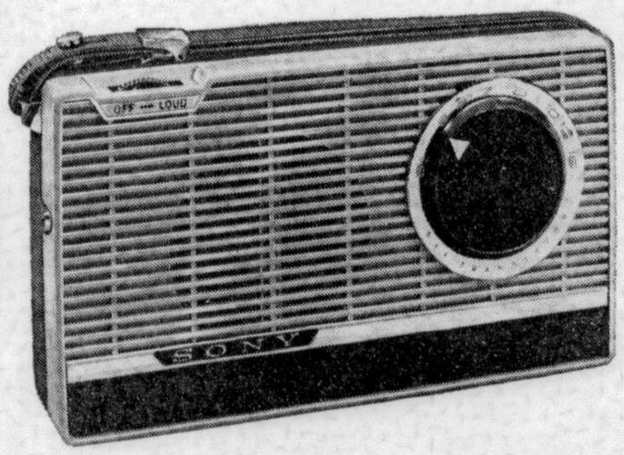

PETIT, ATTRAYANT, SUPERBEMENT CONÇU, ce Sony à 6 transistors est aussi portatif que votre montre et vous permet d'obtenir une réception privée excellente. Pèse moins d'une livre. Avec étui de cuir et 4 piles légères qui durent jusqu'à 6 mois—Sony TR-609... $39.95

TROIS BANDES DE RÉCEPTION

Ce puissant Sony à 8 transistors pour réception ordinaire, d'ondes courtes et d'ondes de marine, permet de capter les émissions locales, étrangères et côtières. Antenne incorporée, au ferrite, et antenne coulissante, grand haut-parleur dynamique de 4" x 6", syntonisateur illuminé. Peut être branché sur un tourne-disques et servir de haut-parleur. Fonctionne jusqu'à 12 mois avec 4 piles de projecteur. Sony TR-812 ... $149.50

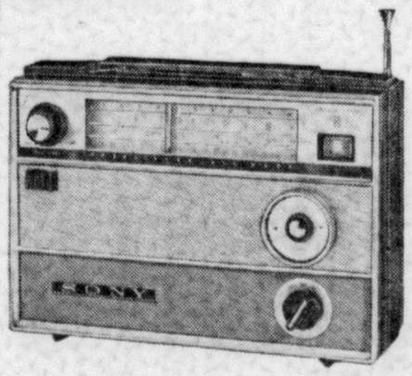

POUR LA PREMIÈRE FOIS au Canada, vous pouvez bénéficier, pour moins de $40, de la puissance de réception, de la qualité sonore, du rendement sûr et de la beauté qui font la renommée de Sony. Dans les nouveaux modèles de 1961, les physiciens et ingénieurs en recherches de Sony ont diminué sensiblement la grosseur, le poids et le coût tout en respectant scrupuleusement les normes de perfection technique qui font de Sony la marque de radios à transistors la plus vendue et la plus estimée au Canada. Tout radio Sony porte une garantie d'un an.

18 MODÈLES SONY DE $39.95 À $149.50

RADIO DE POCHE de 6 onces à peine, il possède un circuit superhétérodyne à 6 transistors d'une puissance et d'une netteté sonore étonnantes. Avec étui de cuir, courroie, pile, écouteur et antenne auxiliaire — Sony TR-620 . . . $39.95

Gagnant de 4 prix à l'Exposition universelle de Bruxelles

SONY*
*marque déposée

Plus de Canadiens en possèdent que les deux autres principales marques réunies.

Distribué par
GENERAL DISTRIBUTORS LIMITED
MONTRÉAL TORONTO
WINNIPEG CALGARY VANCOUVER

VOICI L'ENREGISTREUR À RUBANS DE RENOMMÉE MONDIALE

Gagnant de deux prix à l'Exposition universelle de Bruxelles, l'enregistreur à ruban Sony apporte au Canada ses avantages de renommée internationale: riche qualité sonore, fonctionnement simple, format compact à transistors, durée. C.A., 110 volts. Le modèle ci-contre est à deux vitesses et peut enregistrer pendant 2 heures. Approuvé par le C.S.A.

MODÈLE 101

$169.50

DECES

AMYOT — A Montréal, le 11 avril 1961, à l'âge de 54 ans, est décédée Marie-Jeanne Paré, épouse en 1ères noces de Ferdinand Villeneuve, et en 2èmes, de Atanas Amyot, demeurant à 6602 Drolet. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc, no 6520 rue St-Denis à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 150—3

BELLEAU — A l'hôpital Notre-Dame, le 10 avril 1961, à l'âge de 74 ans, est décédé Léopold Belleau, époux de Aldéa Bray, demeurant à 2685 Hochelaga, père bien-aimé de Jeanne (Mme Jean-Paul Elias Beauregard), de Raymond, et de sa petite fille Monique. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., 2590 rue Rouen à 8.45 heures pour se rendre à l'église St-Anselme où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de St-Henri de Mascouche, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 149—3

BENOIT — A Montréal, le 10 avril 1961 à l'âge de 42 ans est décédée Clément Renoit, époux de feu Jacqueline Jannard. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Adolphe Lemay Inc, no 19 Avenue Laurier Est à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus-du-Mile-End où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 150—2

BINETTE — A Ottawa, le 11 avril 1961 à l'âge de 54 ans est décédée Mme Benoit Binette, née Aurore Lanthier, demeurant à Ste-Anne de Prescott, Ontario. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure à Ste-Anne de Prescott, Ontario, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction, maison Wilfrid Lavoie, St-Eugène, Ontario. 150—2

BLAIR — A Montréal, le 12 avril 1961, à l'âge de 31 ans, est décédé Lorraine Dubord, épouse de Charles Blair. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, no 3650 chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église St. Kevin's où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISVERT — A Montréal, le 11 avril 1961, est décédée Mme veuve Frédérie Joseph Boisvert, née Erzéline Léonard, demeurant à 6210 Clanranald. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, angle Boul. Décarie et Avenue Notre-Dame-de-Grâce, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 150—3

CADIEUX — A Ste-Thérèse de Blainville, le 10 avril 1961 à l'âge de 88 ans est décédée Mme Alfred Cadieux, née Emélina Vaudry, demeurant au no 25 rue St-Lambert. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Armand Maxnan Enrg. no 61 rue Blainville ouest à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Mère où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 150—2

CHRETIEN — A Montréal, le 12 avril 1961 à l'âge de 70 ans est décédé J. Roméo Chrétien, époux de Marie-Anne Fontaine. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de frais funéraires, no 302 rue Ste-Catherine est, à 7 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 7 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER — A Montréal, le 11 avril 1961, à l'âge de 71 ans, est décédé Joseph Cloutier, époux en 1res noces de Marguerite Goulet, en 2es noces d'Annonciade Boutet, en 3es noces d'Irma Trépanier et en 4es noces d'Eugénie Laviolette, demeurant à 3695 Jeanne-Mance. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons Paul et Fortin, 831, rue Laurier est, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Salette où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 150-3

DAVID — A Montréal, le 10 avril 1961 à l'âge de 49 ans est décédée Mme Roméo David, née Cécile Bellerose, demeurant à 2006 Cartier. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de ses salons Monty et Monty, No 1626 rue Plessis à 8 h. 10 pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 150—2

DESRANLEAU — A Montréal, le 11 avril 1961, est décédée subitement Soeur Marie-de-Saint-Charles-Borromée, (née Joséphine Desranleau) des Soeurs Ste-Croix. Funérailles vendredi le 14 à 9 heures en la chapelle de la Maison-Mère à St-Laurent, boul Ste-Croix, où la défunte est exposée.

DUSABLON — A Montréal, le 11 avril 1961 à l'âge de 65 ans est décédé Henri Dusablon, époux de Aurore Séguin, demeurant à 8162 Lajeunesse. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria, no 8078 rue Drolet, coin Jarry, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière des Cèdres, Co. Soulanges, lieu de la sépulture, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 150—3

DUQUETTE — A St-Eustache, le 11 avril 1961 à l'âge de 90 ans 10 mois est décédée Mme veuve Ferdinand Duquette, née Stephanie Legaré demeurant à 92, de Bellefeuille. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Donat Marin, no 105, rue St-Eustache, à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 150—2

FOURNIER — A St-André d'Argenteuil, le 11 avril 1961 à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Wilfrid Fournier, née Angéline Morin. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure à St-André d'Argenteuil pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GASCON — A Ste-Martine, le 11 avril 1961, à l'âge de 77 ans, 6 mois, est décédé Odilon Gascon, plombier, époux de feu Eva Giroux. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Reid et Fils, 22, rue Picard, à Ste-Martine, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 150—3

GASCON — A Montréal, le 10 avril 1961, à l'âge de 67 ans, est décédée Marie-Rose-Délima Martin, épouse de Charles-Auguste Gascon, demeurant à 10232 Bruchési. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria, No 8078 rue Drolet coin Jarry, à 9 hres 30, pour se rendre à l'église Sts-Martyrs Canadiens, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Terrebonne, où un libéra sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 149—3

GONNEVILLE — A l'hôpital St-Benoit, le 11 avril 1961, à l'âge de 70 ans, est décédé Antonio Gonneville, époux de feu Marie-Ange Rouleau, demeurant à 839, rue Briggs, V.d.-C. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de Frais Funéraires, No 4848, rue Papineau, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 150—2

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE MOUNTAIN
VICTOR 2-4444

DECES

JETTE — A Lavaltrie, le 11 avril 1961 à l'âge de 82 ans est décédé Avila Jetté, époux de Annette Beaudoin, demeurant à 10 rue Robillard, à Lavaltrie. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc., no 820 rue Provost, à Lachine, à 7 hrs 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Lavaltrie où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 150—2

JODOIN — A Varennes, le 11 avril 1961, à l'âge de 61 ans, est décédé René Jodoin, époux de Yvonne Thomas. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Lucien Gervais, no 130, rue Ste-Anne, à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 150—2

LABRECQUE — A Sherbrooke, à l'âge de 64 ans est décédé Joseph Labrecque, maître-plombier, époux de Dame Alice Deschêne. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Gérard Monfette, no 33 rue Bowen sud, à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 10 hrs 30. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel de Sherbrooke. 150—3

LACHAPELLE — A St-Paul l'Ermite, le 10 avril 1961, est décédée Mme Dollard Lachapelle, née Marie-Ange Beaudoin, demeurant chez sa fille, Mme Emile Urbain, 341 Notre-Dame, St-Paul l'Ermite. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires J. A. Gauthier Enrg., No 2521, rue Ste-Catherine Est, à 9 heures, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Paul l'Ermite, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 149—3

LACOMBE — A Montréal, le 10 avril 1961, à l'âge de 32 ans, est décédé André Lacombe, époux d'Huguette Perron, (fils de Julien Lacombe, employé de La Presse) demeurant à 8481 Des Belges. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745, rue Crémazie est, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 149—3

LAFORTUNE — A Montréal, le 11 avril 1961 à l'âge de 65 ans, est décédé J.-Adrien Lafortune, époux de feu Gilberte Courville, demeurant à 5677, 31ème Avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Lucien Gervais, no 130, rue Ste-Anne, à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 150—2

LAFRENIERE — A St-Damien de Brandon, le 11 avril 1961, à l'âge de 42 ans, 11 mois, est décédé Jérôme Lafrenière, époux de Marcelle Forest. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons Yves Poitras, No 65, rue Beausoleil, à St-Gabriel, à 9 hres 30, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Damien, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 150—2

LAMER — A St-Clet, le 12 avril 1961, à l'âge de 72 ans est décédée Madame Léontine Fauvel, épouse de Monsieur Alpha Lamer demeurant à St-Clet. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Pilon & Fils, à St-Clet pour se rendre à l'église paroissiale de St-Clet, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 151-2

LANGEVIN, Jane — A l'hôpital Royal Victoria, le 11 avril 1961, à l'âge de 71 ans, est décédée Jane Jones, épouse bien-aimée de John Joseph Langevin, et mère de Ethel (Mme H. Bernier), de St-Thomas, Ont., Pearl (Mme M. Carlson), de Minneapolis, Gwenneyth (Mme B. Cartwright), Phyllis (Mme M. Beaulieu), Norma et Dorothée. Exposé aux salons funéraires Armstrong, 3426 avenue du Parc. Service à l'église de l'Ascension, 5438 avenue du Parc, samedi le 15 avril, à 9.30 a.m. Inhumation au cimetière Mount-Royal. 151—2

LEBOURDAIS — A Montréal, le 11 avril 1961 à l'âge de 70 ans est décédé Gaudios Lebourdais, époux de Alphonsine Bouffard, demeurant aux Iles-de-la-Madeleine. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant aux Iles-de-la-Madeleine.

LIARD — A Joliette, le 11 avril 1961 à l'âge de 76 ans est décédée Mme veuve Théophile Liard, née Sophie Dessaillets, modiste de chapeaux, demeurant à 532 boul. Manseau, Joliette, mère de J. Donat Liard, directeur de cie minière à Toronto, et du Dr Jean-Guy Liard, psychiatre à Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Gerceau, Perrault et Garceau, no 636 boul. Manseau, pour se rendre à la cathédrale de Joliette où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 150—2

LOISELLE — A Montréal, le 11 avril 1961, à l'âge de 54 ans, est décédé Gérard Loiselle, époux de Jeanne Lamarche, demeurant à 6620 Drolet. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc, no 6520 rue St-Denis à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 150—3

LORD — A Montréal, le 11 avril 1961, à l'âge de 71 ans, est décédé Arthur Lord, époux de Marie-Anne Lamarche, demeurant à 6620 Drolet. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc, no 6520 rue St-Denis à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 150—3

LUSSIER — A Montréal, le 11 avril 1961, à l'âge de 51 ans, est décédé Jean-Marie Lussier, époux de Ginette Major, demeurant à 5677, 31ème Avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Lucien Gervais, no 130, rue Ste-Anne, à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 150—2

MAGNAN — A Montréal, le 11 avril 1961, à l'âge de 74 ans, est décédé Léopold Magnan, époux de Aldéa Bray, demeurant à 2685 Hochelaga, père bien-aimé de Jeanne (Mme Jean-Paul Elias Beauregard, de Raymond, et de sa petite fille Monique. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., 2590 rue Rouen à 8.45 heures pour se rendre à l'église St-Anselme où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de St-Henri de Mascouche, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 149—3

MARCOTTE — A Montréal, le 11 avril 1961, à l'âge de 71 ans, est décédé Joseph Marcotte, époux de Marie-Anne Lamarche, demeurant à 6620 Drolet. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc, no 6520 rue St-Denis à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 150—3

MARTEL — A Montréal, le 11 avril 1961, à l'âge de 71 ans, est décédé Joseph Martel, époux de Marie-Anne Lamarche, demeurant à 6620 Drolet. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc, no 6520 rue St-Denis à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 150—3

MORIN — A Beloeil, le 12 avril 1961 à l'âge de 94 ans est décédé Monsieur Wilfrid Morin, célibataire, demeurant chez sa nièce, Mlle Lilianne Morin, 1380 rue Richelieu, Beloeil. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons Maurice Demers no 851 rue Mgr Laval, Beloeil pour se rendre à l'église St-Mathieu où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 151-2

PAYETTE — A Montréal, le 11 avril 1961 à l'âge de 57 ans est décédé Raoul Payette, propriétaire de la Salle de Billard Frontenac, époux d'Eglantine Racette. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. H. Benoit No 2102 rue Fullum à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Eusèbe où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière St-Alphonse de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 150—3

PROIA (Rossi) — A Montréal, le 11 avril 1961, à l'âge de 68 ans est décédé Luigi Proia, époux de Giacondia Rossi, gendre de feu Florindo Rossi, père d'Antonio, Domenico, Florindo. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons Granato Enrg., no 292 rue Jean-Talon est pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEL — A Jacques-Cartier, le 11 avril 1961, à l'âge de 51 ans, est décédé Lucien Trudel, époux d'Hélène Malouin. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Darche & Fils Inc., No 1370 Chemin Chambly, à Jacques-Cartier, à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière régional de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 150—2

VEZINA — A Montréal, le 11 avril 1961, à l'âge de 84 ans est décédée Mme Lucien Vézina, née Georgette Goudreault, demeurant à 513, 92e ave., Abord-à-Plouffe. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Eugène Desjardins no 8328 rue St-Denis près de Guizot à 8 hrs pour se rendre à l'église St-Maxime de l'Abord-à-Plouffe où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 150—2

IN MEMORIAM

DESMARAIS — Honorius, cher papa il y a un an ce 10 avril que la tombe s'est fermée sur votre doux visage. Vos enfants pleurent encore votre départ sans retour car nos coeurs sont marqués d'un deuil éternel. Jamais personne ne saura combler ce vide dans notre vie. En souvenir de ces tristes jours que nous avons vécu depuis votre départ, papa, un service anniversaire sera chanté à 8.30 heures, samedi le 15 avril 1961, en l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, 25e Ave, Rosemont. De vos enfants.

GODBOUT (Mme Joseph) — 14e anniversaire, les années passent, très chère maman, nous gardons dans nos coeurs ton immuable souvenir, et en ce triste anniversaire nous t'offrons nos pieux et affectueux hommages. 3 grand-messes seront chantées en l'église Notre-Dame-de-Grâce. Tes enfants.

Nécrologie

Mlle JEANNETTE SABOURIN

SAINT-JEAN. — Mlle Jeannette Sabourin est décédée lundi dernier, à l'hôpital Notre-Dame, après une longue maladie.

Elle était la fille du lieutenant-colonel le Dr N.-A. Sabourin, de St-Jean-d'Iberville, et de Mme Sabourin (Hortense Gervais), tous deux décédés, la soeur de Me Ivan Sabourin, C.R., ancien chef provincial du parti progressiste-conservateur, bâtonnier du Barreau de la province de Québec et procureur senior de la Couronne senior pour le district de Montréal et actuel gouverneur de la Société Radio-Canada, de Me André Sabourin, C.R., bâtonnier du Barreau de Richelieu et assistant procureur général pour le district d'Iberville, de Me Roland Sabourin, protonotaire à la cour de St-Jean-d'Iberville, et Mlles Lucienne et Hortense Sabourin.

La défunte était un pionnier des agences de voyages canadiennes de l'après-guerre à titre de directrice de Travelaide Bureau et de Treasure Tours, ainsi que l'animatrice de nombreuses initiatives sociales au bénéfice des combattants, à Saint-Jean, pendant la guerre.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice de St-Jean.

MGR LUSSIER

SUITE DE LA PAGE 51

fonctions de doyen depuis 17 ans. Mlle Ginette Major a profité de la circonstance pour suggérer la création de cours de journalisme, de radio, de télévision et de diplomatie.

M. Pierre Camu, vice-président de la Voie maritime du St-Laurent, a présenté au chanoine Sideleau les hommages des anciens de la faculté des Lettres.

M. Jean Houpert, secrétaire de la faculté, a rappelé les principaux événements de la vie du chanoine Sideleau. Il a rendu hommage à l'homme et à l'ami.

M. Pierre Dagenais, vice-doyen de la faculté des Lettres, était maître de cérémonies.

FUNERAILLES DE M. JOSEPH RACICOT

Mardi le 21 mars ont eu lieu à l'église Sainte-Anne de Varennes les funérailles de M. Joseph Racicot, décédé subitement le 18 précédent à la demeure de sa fille, Mme Jean-Paul Jodoin.

Précédé d'un landau de fleurs, le cortège était conduit par les quatre fils du défunt, Gérard, Lionel, Jean-Guy et André ainsi que ses deux gendres Jean-Paul Jodoin et Gérard Dalpé, suivis par huit petits-enfants et un groupe imposant de parents et d'amis.

Monsieur le chanoine André Beaurégard fit la levée du corps et le service funèbre fut chanté par le fils du défunt, le Père Paul-Emile Racicot, s.j. assisté des Pères Gérard Tremblay et Jean-Paul Labelle. Dans le sanctuaire, on remarquait la présence de Mgr Lucien Fougreault, représentant de l'évêque de Saint-Jean, Mgr G.-M. Cloderre, les Pères Gervais, Lefebvre, Labarre et Renaud représentaient la Compagnie de Jésus; MM. les abbés Desrochers, Ferland et Bousquet, les institutions paroissiales. Dans la nef avaient pris place les religieuses déléguées par le couvent général des Soeurs Grises de Montréal et de la Congrégation de Notre-Dame et en particulier les soeurs Alberta et Laura Cardin, s.g.m., avec soeur Saint-Josaphat c.n.d., belles-soeurs du défunt.

La chorale chanta la messe de Yon et le fils du défunt, André, chantait la partie du ténor. Les porteurs étaient tous des neveux du défunt et les deux petits-fils Gérald et Réjean Racicot firent la quête à l'église.

Le défunt laisse dans le deuil ses fils Gérard, surveillant de production chez David & Frères; Paul-Emile, jésuite de la Maison Bellarmin; Lionel, sportif connu dans le domaine des courses sous harnais; Jean-Guy, vendeur chez De Vilbiss; André, employé au Ministère des Postes; ses filles Mmes Rita Jodoin et Berthe Dalpé, de la rue Guévremont à Varennes. Outre ses soeurs Mme Jos.-C. Beauchemin et veuve Herve Lapointe, ses frères Gaspard, Alphonse, Hervé, Joachim et Réginald qui assistaient aux funérailles, on remarquait ses beaux-frères Azarie Cardin, Olivier Borduas, Napoléon Martineau, Arthur Vallières, Paul Langevin, Robert et Gaétan Dubois, ses belles-soeurs Mmes Armand Racicot, Lucien Cardin, Louis-Joseph et Louis-Albert Dubois ainsi qu'un bon nombre de neveux et nièces, de parents et d'amis.

Les enfants du défunt remercient sincèrement tous ceux qui ont exprimé leurs condoléances par des offrandes de messes, de fleurs, de télégrammes, des visites au salon mortuaire et l'assistance aux funérailles.

IN MEMORIAM

REMI — Delpha Sr.: c'est toujours une triste pensée qui nous rappelle ton départ. Ton pieux souvenir reste toujours présent à nos yeux et dans nos coeurs. Nous garderons toujours le meilleur souvenir de notre cher papa; si tendre, vaillant et généreux. Tes enfants, Yvette, Aurore et Aimé.

SECOURS — A Verdun, M. Allan Secours, décédé le 13 avril 1960 et Madame Augustine (Campeau) Secours, décédée le 2 mars 1959. Hommages et respects à ma belle-soeur et à mon frère. Inoubliable jour pour les deux, que Dieu a ravis à notre affection. Grand-messes le 13 avril. De la soeur Alice St-Amour. —R

MESSE ANNIVERSAIRE

GUENETTE — Le 13 avril courant, à 8 heures, à l'église St-Jean-Berchmans sera chantée une messe premier anniversaire pour le repos de l'âme de M. Wilbrod Guénette, recommandée par sa fille Simone. Parents et amis sont priés d'y assister. —R

REMERCIEMENTS

FERLATTE — La famille de feu Léon Ferlatte remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Léon Ferlatte, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

MANNY — La famille Emery Manny remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Emery Manny (née Yvonne Lareau), soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

SERVICE ANNIVERSAIRE

FOREST — A la maison mère des soeurs de Ste-Anne au Mont-Ste-Anne, 1950 rue Provost, Lachine, aura lieu samedi prochain, le 15 avril à 9 a.m., un service solennel pour le repos de l'âme de Madame Roch Forest, soeur de Soeur Marie-Séraphine du Sacré-Coeur, S.S.A., et de M. Charles Gaudet. Parents et amis sont cordialement invités. —R

VISITEUR — Le major-général WILLIAM L. ROGERS, commandant-adjoint du Centre de recherches sur les missiles de l'aviation américaine au Cap Canaveral, Floride, arrive aujourd'hui à Montréal pour une visite de deux jours. Demain, le général est l'invité d'honneur au dîner annuel de la section montréalaise du "Royal Military College Club" et prononcera à cette occasion une causerie sur les opérations de la base du Cap Canaveral. Le "R.M.C. Club" groupe en association les anciens cadets des trois collèges militaires royaux du Canada: Kingston, Saint-Jean et Victoria.

LOISIRS

SUITE DE LA PAGE 35

ces oeuvres et aux terrains de jeux — (fondés en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies), — pendant les grandes vacances d'été, des subventions proportionnelles au nombre de familles, à raison de $1 par famille.

La C.O.P. a le docteur Roger Veilleux, de Nicolet, pour président général et M. l'abbé Alfred Lelond pour aumônier. Le siège de la Confédération est au parc Victoria dans la Vieille Capitale. Huit cents terrains de jeux et une centaine de centres de loisirs dépendent de l'organisme. L'an dernier, ces établissements ont été fréquentés par 1,800,000 enfants d'âge scolaire et par 400,000 adultes.

COSMONAUTE

SUITE DE LA PAGE 54

Ainsi, au moment de la rentrée, les électro-cardiogrammes montrèrent un accroissement brusque du rythme des pulsations d'une moyenne de 70 à 80 à un maximum de 240. Mais dès l'atterrissage le coeur des sujets avait repris ses battements normaux.

4) — Les radiations cosmiques avaient pénétré dans une certaine mesure à travers le blindage de la capsule au point de modifier la structure nucléaire des cellules organiques.

Cependant, après huit mois d'observations, Belka et Strelka ne semblaient pas souffrir de cet état de chose. A cela paraissaient se limiter les effets profonds des radiations spatiales.

Décision finale

Dès lors, il ne suffisait plus, semble-t-il, que de renforcer le blindage de la cabine avant de limiter encore le risque minime, et le vol de l'homme pouvait être décidé.

Il semble que cette décision dut intervenir il y a environ un mois et demi. En effet, M. Khrouchtchev, généralement prudent et évasif en ces matières, annonçait un jour dans un discours agricole prononcé à la fin de février en Sibérie, et sans raison apparente, que le moment était proche où le premier homme serait lancé dans l'espace. Sans doute avait-il été informé à ce moment-là que la chose était désormais faisable dans l'immédiat avec la possibilité de garantir aussi complètement que possible la sécurité du cosmonaute.

Des articles de presse sous la signature de savants connus se firent de plus en plus nombreux et de plus en plus confiants autour de ce sujet devenu soudain brûlant.

Ce fut enfin le 23 mars dernier l'ultime conférence de presse à l'Académie des sciences de l'URSS pour présenter aux journalistes les quatre chiennes de l'espace. On se garda d'annoncer que le voyage de l'homme était "pour demain" mais sous les allusions sybillines des savants, derrière leurs rapports volontairement sobres et circonspects, on devinait que se préparait un événement exceptionnel.

"Bientôt, déclarait à la même date, dans un interview, le savant V. Tchernichovski, je vous parlerai d'une chose bien plus importante que le vol de la chienne "Petite Etoile"...

La grande aventure pouvait commencer. Elle devait avoir lieu 15 jours plus tard".

Ordre de réembaucher un employé congédié

La Commission de relations ouvrières vient d'ordonner à la compagnie Hanson Mills, à Hull, de réembaucher M. Emile Lavoie, président de la succursale 353 des Ouvriers unis des textiles d'Amérique, qui avait été congédié le 10 août dernier et de lui payer une indemnité de près de $2,000 pour le salaire perdu.

C'est ce qu'annonce M. François Gagné, organisateur des Ouvriers unis des textiles d'Amérique, dans la région de Hull.

M. Lavoie, après son congédiement, avait porté plainte à la Commission de relations ouvrières, soutenant qu'il avait été congédié pour activité syndicale.

La Commission a accepté son point de vue et a ordonné à la compagnie de le réembaucher, conformément aux nouvelles dispositions de la loi des relations ouvrières adoptées au début de l'année dernière.

Un autre employé, qui avait été congédié par la compagnie Hanson Mills, l'été dernier, a aussi porté plainte à la Commission de relations ouvrières, mais aucune décision n'a encore été rendue.

M. Gagné a dit qu'il fallait d'abord déterminer si cet employé faisait partie de l'unité de négociation, la compagnie ayant prétendu qu'il s'agissait d'un employé ayant des fonctions de direction.

Les autres employés de la compagnie Hanson Mills ont cessé le travail, le 21 mars dernier, après que l'employeur, disent-ils, leur eut déclaré que leur emploi n'était plus assuré s'ils refusaient de signer une requête pour demander la révocation du certificat de reconnaissance syndicale.

Au moment de l'arrêt de travail, les négociations en vue d'une convention collective en étaient venues à un échec et on avait demandé l'intervention d'un tribunal d'arbitrage.

L'Association des hôpitaux du Québec

Congrès qui sera tenu les 19, 20 et 21 avril

Au cours d'une conférence de presse convoquée hier, à l'hôpital Notre-Dame, le Dr Paul Bourgeois, président de l'Association des hôpitaux du Québec et directeur général de l'hôpital Notre-Dame, annonçait pour les 19, 20 et 21 avril, la tenue du troisième congrès annuel de l'Association des hôpitaux du Québec, au Reine-Elizabeth.

Des personnalités civiles et religieuses adresseront la parole au cours de ce congrès d'importance auquel le public est invité et qui réunira des représentants de plusieurs groupements non seulement de la province, mais du Canada tout entier. Me Jean Lesage, premier ministre du Québec, prononcera la causerie du déjeuner d'ouverture et Son Em. le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, sera le conférencier invité au banquet du jeudi, 20 avril.

Le Dr Alphonse Couturier, ministre de la Santé du Québec, fera l'ouverture officielle du congrès et le maire de Montréal présidera l'ouverture de l'exposition. A la séance de l'après-midi, M. John Hornal, de l'Ontario, parlera des "Problèmes du personnel sous l'assurance-hospitalisation. M. Philippe Garigue, professeur, traitera des "Aspects de l'assurance-hospitalisation": le Dr Jules Gilbert présentera le point de vue du gouvernement et le Dr J. Gilbert, celui des hôpitaux.

Le jeudi 20 avril, M. Raymond P. Sloan parlera de "La responsabilité de l'administrateur", et M. Claude Jodoin, des "Relations du travail dans les hôpitaux". Les participants au symposium qui suivra: MM. Jacques Archambault, L.-P. Brizard, Samuel S. Cohen, Albert Nantel et John Partlo.

Le vendredi 21, le Dr Ronald Bayne, Mlle Jeanne Fortin, le Dr Jacques Gélinas, Mmes B. S. Johnston et D. I. Small participeront à une discussion sur les maladies de longue durée et le régime de l'assurance-hospitalisation. Un autre symposium sur "Les problèmes de pharmacie sous l'assurance-hospitalisation" sera tenu en même temps, auquel prendront part Mlle P. Penfante, le Dr William Tidmarsh et M. Frank Zahalan. Les séances de l'après-midi seront consacrées aux sujets suivants: hôpitaux, médec

De l'Atlantique au Pacifique

Faiblesses de l'enseignement

TORONTO (PC) — Un Canadien qui se classe parmi les plus grands éducateurs des Etats-Unis, M. A.M. Rempel, déclare que les enfants canadiens souffrent d'un faible degré d'éducation scolaire et supportent les conséquences des maigres salaires payés à leurs professeurs.

Un chef pour le Nouveau Parti

LONDON (PC) — M. M. J. Coldwell a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'il était en faveur de la nomination du premier ministre T. C. Douglas comme leader du Nouveau Parti.

Jean de la lune

CRANBROOK (PC) — John Baran, jeune escroc de 21 ans, a quitté la ville de Cranbrook après avoir essayé, sans succès, de vendre des terrains sur la lune et des assurances contre les retombées radioactives.

Candidat libéral

ST-QUENTIN, N.-B. (PC) — M. Jean-Eudes Dubé, avocat de Campbellton, a été nommé candidat libérale pour l'élection complémentaire de Restigouche, Madawaska.

M. Tom Mboya à Toronto

TORONTO (PC) — Le leader nationaliste du Kenya, M. Tom Mboya, est arrivé à Toronto hier soir et a déclaré aux journalistes qu'il était absolument certain que M. Jomo Kenyatta deviendrait premier ministre, une fois l'indépendance obtenue.

Le rôle du Canada diminue

TORONTO (PC) — M. Wallace B. Nesbit, vice-président de la délégation canadienne aux Nations unies a déclaré que l'émergence de plusieurs nouvelles nations au cours des dernières années a supprimé la plupart des chances que le Canada avait de jouer le rôle d'intermédiaire direct entre l'Est et l'Ouest.

Les lieutenants-gouverneurs au rancart !

LONDON (PC) — "Le poste de lieutenant-gouverneur n'a plus aucune utilité pratique et devrait être aboli une fois pour toutes", déclare M. M. J. Coldwell, ancien chef du parti CCF.

Confort pour les soldats

LONDRES. (PC) — L'Armée britannique a passé une commande de 60,000 matelas en latex-mousse, dans le cadre du programme destiné à améliorer les conditions de vie de ses soldats. De plus, les casernes seront dotées de chambres à quatre lits, au lieu de dortoirs.

L'affaire du lieut.-gouverneur Bastedo

Diefenbaker répond à Argue

OTTAWA. (M. G.) — "Si certaines mesures ressortissent au domaine législatif des provinces, il ne devrait, sauf dans des circonstances extraordinaires, y avoir aucune intervention des autorités fédérales."

Par ces paroles qu'il prononçait, hier, aux Communes, le premier ministre répondait aux observations que le chef socialiste, M. Hazen Argue, venait de formuler à l'égard de la conduite du lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan, M. Bastedo, qui a refusé la sanction royale à une loi adoptée par l'Assemblée législative.

Son refus le force maintenant à exposer sa ligne de conduite au gouverneur général. Plus précisément, sa décision sera étudiée par le cabinet fédéral en son titre de "gouverneur en conseil". Nous n'avons pas encore reçu la raison de ce refus, a ajouté le premier ministre, mais, dès que nous l'aurons reçue, le gouverneur en conseil prendra les mesures qu'il jugera appropriées.

C'est à ce moment que M. Diefenbaker a indiqué qu'il n'appartient pas aux autorités fédérales d'intervenir dans les affaires provinciales.

Voyant dans cette réponse une condamnation de M. Bastedo, M. Argue a repris la parole pour dire : "Etant donné la déclaration énergique que vient de faire le premier ministre, je suppose que le gouvernement étudie la possibilité de remplacer le lieutenant-gouverneur actuel de la Saskatchewan".

Se levant de son fauteuil, le président des Communes, M. Michener, a signalé à M. Argue qu'il ne convient pas de poser des questions qui jettent le discrédit sur le comportement d'un représentant de Sa Majesté, en l'occurrence M. Bastedo.

Reprenant la parole, M. Michener déclara que M. Argue aurait dû savoir que des observations comme celles qu'il a faites ne sont pas en rapport à ses devoirs de député.

Ne se tenant pas pour battu, le chef socialiste a alors répliqué: "J'ai déjà rempli mon devoir en établissant mon point de vue avec précision. J'estime que le compte rendu des débats démontrera que le premier ministre a laissé entendre très nettement qu'il critiquait le lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan".

Se défendant de toute critique, le premier ministre a mis fin à l'incident en déclarant que "tant que le lieutenant-gouverneur s'acquitte de sa tâche conformément à ses droits, les députés ne devraient pas faire de déclarations comme celles qui tombent si facilement des lèvres de l'honorable représentant d'Assiniboia".

Si l'on croit aimer sa maîtresse pour l'amour d'elle on est souvent trompé.

La Rochefoucauld

RÉSERVÉ AUX DAMES!

VOICI POUR VOUS L'OCCASION de gagner la fringante voiture française qui fait battre le coeur de toutes les Canadiennes: la Renault Dauphine. Participez au grand concours des mélanges à gâteaux Ogilvie. Il est réservé aux dames. 360 autres prix, aussi vos chances de gagner sont-elles plus grandes. Tous les détails et un bulletin de participation, sur les paquets de mélanges à gâteaux Ogilvie Deluxe. Passez aujourd'hui chez votre épicier.

délicieux, nourrissant dans les **sandwiches**

délicieux, nourrissant dans les **pâtés à la viande**

délicieux, nourrissant dans les **soupes**

délicieuse, nourrissante

RECETTE **MARMITE**

POUR RELEVER AJOUTEZ UN PEU DE MARMITE

HOT-POT

1½ lb d'agneau ou de bœuf pour ragoût	1 cuillerée à thé de Marmite
1 gros oignon	2 tasses d'eau chaude
1 carotte	12 pommes de terre moyennes
	Assaisonnement

Coupez la viande en carrés d'environ 2 pouces de côté. Mettez une couche de viande dans la casserole; ajoutez oignon, carotte et assaisonnement; répétez jusqu'à ce que vous ayez utilisé toute la viande. Ajoutez Marmite dans de l'eau chaude, mettez sur le dessus des pommes de terre tranchées, faites cuire dans la casserole avec son couvercle durant 2 heures à four moyen. Enlevez le couvercle et laissez cuire jusqu'à ce que les pommes de terre aient bruni. MARMITE est en vente chez Steinberg, Dionne, T. Eaton Co. Ltd. et dans les principaux magasins de spécialités alimentaires.

VOUS VOULEZ VOYAGER?

LES GENS AVISÉS PROFITENT DE **"L'EXCURSION DU MOIS"!**

MARDI et MERCREDI 18-19 avril

En voiture ordinaire

Entre MONTRÉAL et	ALLER-RETOUR	VOUS ÉPARGNEZ
QUÉBEC	$ 7.70	$3.05
TORONTO	16.00	8.35
OTTAWA	5.40	2.80
SHERBROOKE	5.10	2.60

Les billets sont valides dans tous les trains. Retour dans les 7 jours

Ces billets à prix d'aubaine sont valides également entre les villes indiquées ci-dessus et les gares situées entre ces endroits, et vice-versa. **Exception:** Ces taux ne s'appliquent pas entre Montréal, Vaudreuil, St-Eugène et les stations intermédiaires dans les deux directions.

Enfants de 5 ans et de moins de 12 ans, demi-place — moins de 5 ans, gratis. Jusqu'à 150 livres de bagages, transport gratuit.

Profitez également des billets "voiture ordinaire" à prix d'aubaine, départ les 16-17 mai.

CANADIEN NATIONAL — CANADIEN PACIFIQUE

Chez **dupuis**

OUVERT JEUDI et VENDREDI SOIRS jusqu'à 9 h.

Samedi 9 h. 30 à 5 h. 30

Aucun versement comptant (taxe de vente payable à l'achat)

ELEGANT VIVOIR MODERNE 2 pièces

haute fabrication à bas prix

Vous saurez apprécier la fabrication supérieure en tissu d'ameublement frieze, sur rembourrage de caoutchouc-mousse, et dossier strié de fantaisie. Sofa: 4 places, longueur 90 pouces. Fauteuil pour convenir. Coloris modernes.

$249

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 714

DINETTE 5 PIECES

Fabrication noyer. Style moderne, table 36 x 48 x 60" à surface "Arborite", réfractaire à la chaleur et d'un ton noyer. 4 chaises style scandinave, les sièges recouverts de vinyle beige. Les 5 pièces **95.00**

DUPUIS — QUATRIEME, Rayon 714

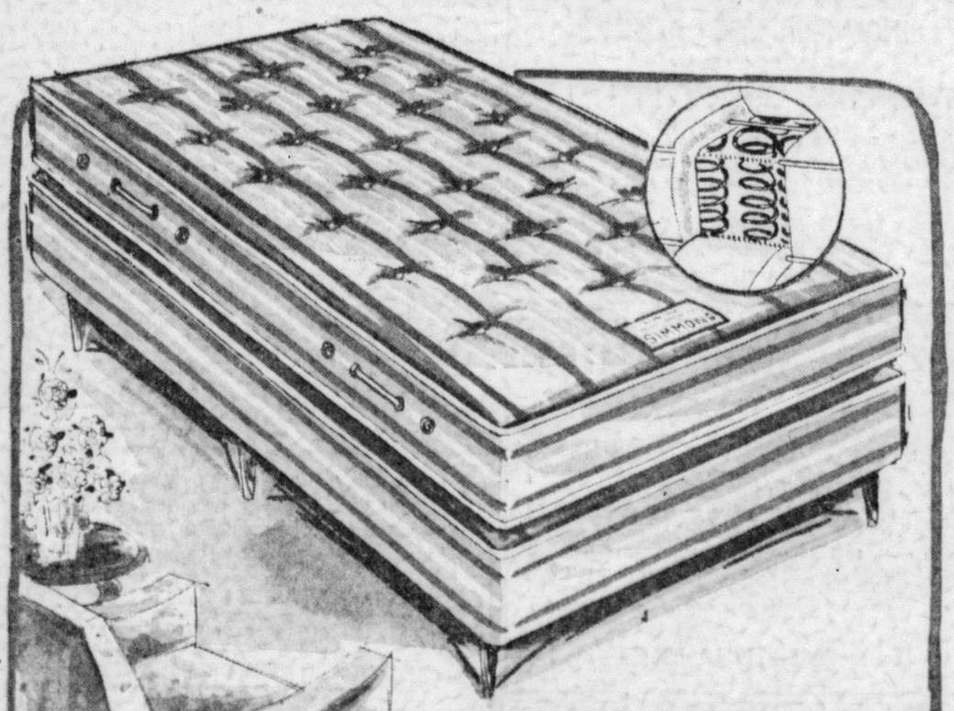

ENSEMBLES "CONTINENTAL" PLAZA fabrication SIMMONS

***au complet* $75**

Des centaines de ressorts spiralaires "AUTOLOCK" assurent une résistance extraordinaire. Epaisses couches de feutre blanc. Bourrelets intérieurs.
Sommier-tapissier sur six pieds vissés. Le tout recouvert de coutil rayé.

CES 5 DIMENSIONS DISPONIBLES: 2'6", 3'0", 3'3", 4'0", 4'6" au choix

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 711

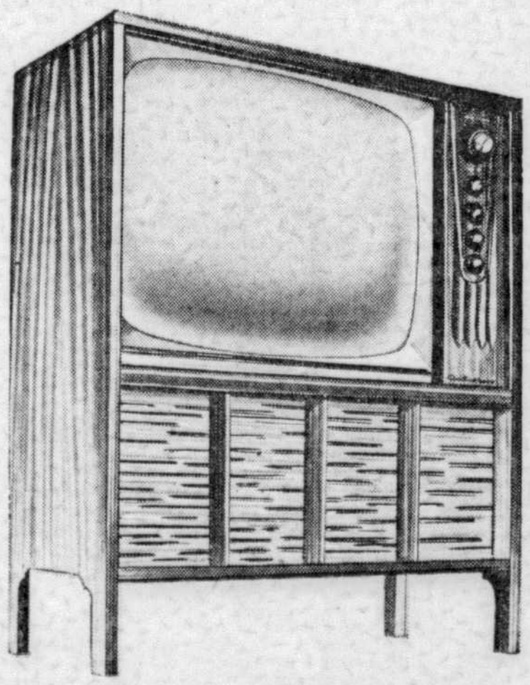

ALLOCATION D'ECHANGE $100

Prix ord. $379
moins allocation $100
VOUS NE PAYEZ QUE **$279**

TV Electrohome "KENTON"

Style moderne — écran 23" 17 lampes plus 3 diodes. Images nettes bien définies. L'anti-fading action rapide qui rend les téléviseurs ELECTROHOME populaires. Compensation automatique des variations dans la force du signal, par suite plus de stabilité au son et à l'image.

L'ALLOCATION DE $100.00 S'APPLIQUE A VOTRE TV ACTUEL DE FABRICATION CANADIENNE... QUEL QU'EN SOIT L'ETAT.

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 843

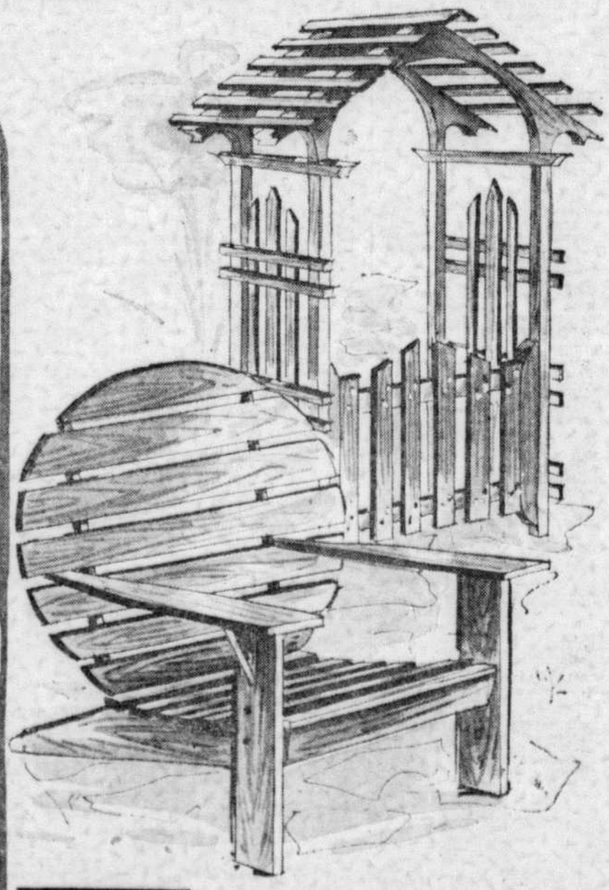

VI.2-6171 FAUTEUILS LAURENTIENS

en EPINETTE choisi

Toujours populaires en raison de leur fabrication solide. Achetez-en plus d'un, peinturez-les de teintes diverses. Larges appuis-coudes pouvant recevoir verre, cendrier. Points de soutien renforcés de boulons doubles. **4.95**

Livraison gratuite à Montréal et la banlieue — VI. 2-6171

TONNELLES DECORATIVES

... pour l'entrée, pour le jardin. Sert aux plantes grimpantes. Bois blanc non peinturé. Hauteur environ 84", largeur du bas 39". Barrière à même. **21.95**

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 714

Sur la scène internationale

QUITO. (AFP) — M. Jean Morin, nouvel ambassadeur du Canada à Quito a présenté hier ses lettres de créance au président de la république de l'Equateur, M. Velasco Ibarra.

* * *

RABAT. (AFP) — Le président Embarek Bekkai, ministre de l'intérieur et ancien président du Conseil, est décédé d'une crise cardiaque, apprend-on de source officielle à Rabat.

* * *

VIENNE. (AFP) — A l'occasion de son accession à la charge de chancelier fédéral autrichien, M. Alfons Gorbach a reçu un télégramme de félicitations de la part de M. Khrouchtchev.

* * *

MADRID. (AFP) — Le colonel Sigismundo Casado, chef d'état-major de l'armée républicaine espagnole à la fin de la guerre civile, et exilé au Vénézuéla, rentrera prochainement en Espagne.

* * *

BELGRADE. (AFP) — Le voyage de M. Kotcha Popovitch à Moscou, annoncé dans les milieux diplomatiques de Belgrade, serait précédé d'une visite de M. Gromyko à Belgrade.

* * *

LONDRES. (PA) — Le ministre de la Défense, M. Arnold Watkinson a annoncé que le commandement de l'aviation de chasse britannique dépendra à partir du 1er mai du système de défense de l'OTAN.

* * *

LE CAP. (PA) — Le Parlement d'Afrique du Sud a soumis en dernière lecture le projet de loi de la constitution qui fera de cet état monarchique dépendant de la couronne d'Angleterre une république indépendante à partir du 31 mai.

* * *

WASHINGTON. (PA) — Les exportations de pétrole en provenance du Canada — qui sont exemptes du programme de contrôle des pétroles américains — ont atteint un chiffre record au cours du mois de février, annonce le département de l'Intérieur.

Elections chez les étudiants vétérinaires

ST-HYACINTHE. (DNC) — Les étudiants vétérinaires de St-Hyacinthe viennent de se choisir un nouveau conseil de direction dont le président est M. Jean-Marcel Boucher, élève de troisième année. MM. André Paquette, 1ère année, et Maurice Desrochers, 2e, rempliront respectivement les fonctions de secrétaire et de trésorier, alors que M. Paul Cusson, 3ième, agira comme modérateur.

Les présidents des différents comités sont : MM. Jacques Viens, pré-vétérinaire, comité du carnaval; José Saint-Cyr, 11ème année, ciné-club; Raymond Roy, pré-vétérinaire, finances; Jacques Durant, 3e année, journal; Joseph Bélanger, 2e année, journées "Portes ouvertes"; Yvan Aubré, 1ère année, publicité; Jacques Baron, 2e année, relations extérieures; Gilles Lacroix, 3e année, relations professionnelles; Paul Valois, 1ère année, relations sociales; Marc-André Boulanger, 3e année, sports; Gilles Frappier, 2e année, voyages interfacultés et Roger Ruppanner, pré-vétérinaire, sous-comité des étudiants étrangers.

70 participants au tournoi athlétique

ST-JEROME. (DNC) — On croit que 70 candidats participeront samedi au tournoi athlétique provincial qui se déroulera au centre diocésain de St-Jérôme car 58 sont déjà inscrits.

Présentement, il y a six candidats au titre de champion classe junior détenu par Desbaquais, de Québec, qui aura entre autres adversaires les Torontois Georges Kovac et John Mason, ainsi que Boisclair et Lessault, de Ste-Agathe-des-Monts.

Chez les filles, il y a cinq candidates dans la classe junior. Dans la classe novice, 22 filles de 18 ans et mois et 17 garçons participeront au tournoi.

Dans la classe senior, les athlètes Dion et Dixon sont parmi les six concurrents au championnat provincial. Chez les dames, on ne compte que deux candidates.

Nouveau conseil à l'Institut des sciences textiles

TORONTO. — M. R. D. Bennett, de Du Pont of Canada Ltd., de Montréal, a été élu hier à la présidence de l'Institut des sciences textiles, succédant à M. R. V. V. Nicholls, de l'Université McGill. Les élections se sont déroulées au cours de la cinquième réunion annuelle et de la 11e session scientifique de l'Institut, tenues conjointement à l'hôtel Park Plaza, de Toronto.

M. D. R. Muir, de Johnson & Johnson Ltd., Montréal, a été nommé vice-président, et M. R. W. Kolb, de la Dominion Textile, de Drummondville, a été élu trésorier. M. G. A. Young, de Canadian Industries Ltd., de Montréal, a été nommé secrétaire.

Les administrateurs de l'Institut pour la prochaine année sont : MM. H. C. Mersereau, de Canadian Celanese Ltd., Montréal ; Alec C. Jones, ministère de la Défense nationale, Ottawa ; M. L. Staples, Conseil des recherches de l'Ontario, Toronto, et S. J. Hungerford, Du Pont of Canada Ltd., de Montréal.

D'éminents technologistes du textile du Canada et des Etats-Unis sont présentement réunis à Toronto pour une journée d'études intensives portant sur les plus récents progrès de la technologie du textile.

La canalisation du RICHELIEU

L'imprécision continue

OTTAWA. (M.G.) — L'imprécision continue de régner à Ottawa à l'égard de l'éventuelle canalisation du Richelieu.

A deux questions à peu près identiques posées, hier, aux Communes, on a donné deux réponses presque contradictoires. Tout d'abord, à M. Maurice Johnson, conservateur de Chambly-Rouville, qui l'interrogeait sur la formation d'un comité canado-américain pour l'étude de la question, le ministre suppléant des Transports, M. George Hees, a donné une vague réponse qui laisse un certain espoir. De son côté, à une question de M. Lucien Cardin, libéral de Richelieu - Verchères, le premier ministre, M. Diefenbaker, a donné une réponse qui ne laisse aucun espoir.

Voici tout d'abord la question de M. Johnson : "Le ministre pourrait-il éclairer la Chambre sur la question de la formation d'un comité canado-américain pour l'étude de la canalisation du Richelieu".

A cette question fondée sur une nouvelle parue dans un quotidien d'hier, nouvelle en provenance des Etats-Unis, M. Hees a répondu : "Je prends note de la question et je la porterai à l'attention du ministre, M. Balcer, en lui demandant d'y répondre demain".

Peu après, M. Cardin demandait au premier ministre si "vu le grand intérêt que suscite ce projet, tant aux Etats-Unis qu'au Canada, le gouvernement reviendra sur la décision qu'il a prise, en décembre dernier, de ne pas entreprendre une étude de ce projet, de concert avec les Etats-Unis".

Tout comme M. Johnson, M. Cardin appuyait sa question sur une dépêche de presse. Selon cette dépêche, le sénateur Aiken, du Vermont, aurait déclaré que les Etats-Unis réaliseraient seuls le projet, si le Canada hésite.

"Je n'ai pas lu les propos du sénateur américain", a répondu le premier ministre. "Je ne vois rien à ajouter à ce qui a été dit en décembre. S'il survenait des changements à cet égard, la Chambre en serait évidemment avertie".

Raymond et Labonté aux Assises

SWEETSBURG. (C. D.) — Une accusation de vol portée contre Gérard Raymond et René Labonté, de Sherbrooke, a été retirée à la suggestion du juge Patrick Delaney, mais les deux prévenus ont été condamnés à subir leur procès aux prochaines assises criminelles d'automne, à Sweetsburg, devant juge et jury, sous une accusation de recel.

A l'enquête préliminaire des deux prévenus en cour des sessions de la paix, M. Emile Pépin, cultivateur de Valcourt, comté de Shefford, a déclaré qu'il s'aperçut de la disparition de son érablière de 2,635 seaux à eau d'érable d'une valeur de $2,371, au cours de l'automne dernier, et qu'il identifia près de 2,000 seaux à l'entrepôt de la compagnie "Granby Scrap Iron", comme étant bien sa propriété.

En examinant de près un chargement de seaux à eau d'érable que deux individus tentaient de lui vendre comme rebut à 9 cents la livre, M. Harry Wiseburg, propriétaire de la "Granby Scrap Iron", entretint des doutes sur la provenance de la marchandise et la fit placer à l'écart après avoir consenti l'achat. M. Wiseburg présenta au tribunal la facture de vente signée par René Labonté.

Employé à la compagnie "Granby Scrap Iron", M. Nérée Côté plaça un appel à la sûreté municipale dès qu'il vit les deux mêmes vendeurs (Labonté et Raymond) revenir présenter un autre chargement de seaux à eau d'érable quelques jours plus tard et c'est à ce moment que la sûreté coffra les deux prévenus. M. Côté suivait ainsi les instructions que lui avait données M. Léopold Dauphin, en charge du bureau de la sûreté provinciale à Granby.

Enfin, M. Guy Dupont, détective de la sûreté provinciale, au bureau de Sherbrooke, déclara que le 4 mars dernier, une enquête qu'il dirigeait depuis un certain temps pour éclaircir une série de vols commis dans des érablières des Cantons de l'Est, le conduisit au sous-sol du logis de Labonté, à Sherbrooke, et qu'il trouva 135 chaudières identifiées par des cultivateurs de l'Avenir comme leur propriété.

En raison du casier de Labonté, le tribunal exigea un cautionnement de $500 en argent ou de $950 sur propriété pour assurer leur liberté conditionnelle.

Ouvert ce soir et vendredi soir jusqu'à 9 h. — Samedi : 5 h. 30

Chez dupuis

CONFECTION Gratuite DE VOS DRAPERIES

il suffit de nous fournir les dimensions de vos fenêtres

CHOIX DE 3 TISSUS

SATIN ANTIQUE
fond : • blanc • ivoire • beige • gris
Les imprimés comprennent de ravissants dessins modernes tellement recherchés, ainsi que des motifs semi-modernes, fleurs dans le groupe. Le satin antique est épais et de qualité supérieure. la verge 1.95

"ARNEL" MIRACLE
fond : • blanc • beige • gris
Nous disons "miracle" parce que ce tissu ARNEL se lave facilement, sèche rapidement et ne demande qu'un repassage léger (indication laine). Cinq dessins décoratifs au choix. la verge 2.95

"TERYLENE"
OPAQUE ou BOUCLE
fond : blanc ou beige
Pas de repassage de ce tissu TERYLENE lavable à la main. Résiste aux rayons du soleil. Les dessins sont modernes ou semi-modernes dans le goût de la mode actuelle. La verge 3.95

Délai de 3 semaines pour livraison
Placez votre commande dès demain et, que vous déménagiez ou non, voyez à bénéficier de cette offre avantageuse.
(Léger supplément pour doubler ces draperies)

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740

spéciaux ELECTRICITE pour votre foyer
VI. 2-6171 — Téléphonez dès 9 h.

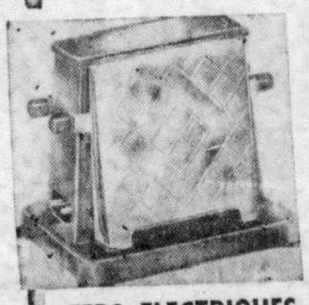

2.99 ord. 3.95
GRILLE-PAIN CHROMES
Eléments 400 watts - 115 volts (C.S.A.) Les panneaux basculent les tranches de pain. Un modèle pratique pour tout genre d'épaisseurs de pain. Garantie d'un an sur l'élément.
Corde en plus .79

FERS ELECTRIQUES AVEC THERMOSTAT
ord. 9.95
6.95
Modèle léger environ 3 livres. Chaleur intense également répartie. Poignée plastique isolante. Large disque, thermostat contrôle du doigt. Semelle large, biseautée pour repasser autour des boutons et des plis. 1000 watts, 115 volts.

1.69 ord. 2.50
PLAFONNIERS — 12 x 12"
Applique au plafond en métal émaillé blanc. Verre ouvragé en blanc, bleu, jaune, rose, vert. Deux douilles pour 2 ampoules.
chaque ampoule : .25

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 750

exclusivité Dupuis
"DUPREX" laveuse à minuterie
aussi peu que 1.40 par semaine
$149
aucun versement comptant (Taxe de vente payable à l'achat) Livraison immédiate ou à une date ultérieure.
• cuve à double paroi • style moderne, capacité 11 livres • pompe à vider rapidement la cuve • essoreuse pression réglable • arrêt automatique de sûreté • garnitures chromées durables.
GARANTIE DE 5 ANS
sur les pièces du mécanisme et sur le moteur
DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 770

incroyable résistance à l'usure

PRELART SURFACE

VINYLE
qualité "BIRD"
largeurs : 2 et 3 verges
1.29 la verge carrée
4 TONS "LOSANGES" 4 TONS DE "FLEURS"
4 TONS DE "CARREAUX" 4 TONS EFFET "TWEED"
CONVIENT A TOUTES LES PIECES DE LA MAISON
L'entretien est facile, la surface résiste aux taches. Les nuances vives sont durables.
DUPUIS — SIXIEME, RAYON 730

FEUTRE ET POSAGE (dans les limites de Montréal) Gratuits

AUCUN VERSEMENT COMPTANT
taxe de vente payable à l'achat

broadloom
WILTON "HI-LO"
composition de laine — viscose — nylon
Largeurs : 9 et 12 pieds
8.79 la verge carrée
• LE BROADLOOM
• LE FEUTRE (35 oz)
• LE POSAGE
sont compris dans ce bas prix extraordinaire. Broadloom à tissage serré, extra épais et dont la durée vous surprendra agréablement.
4 tons :
• épices • vert mousse • gris château • beige aurore.
LEGER SUPPLEMENT
pour le posage dans un escalier ou dans la banlieue de Montréal.
EXEMPLE
coût d'installation sur un plancher de 12 x 12 pieds (16 verges) 16 verges à 8.79. Complet 140.64
DUPUIS — SIXIEME, RAYON 731

Pour orienter son marché

La Coopérative agricole, impatiente de connaître la politique d'Ottawa

GRANBY, (C. D.) — Les directeurs de la Coopérative agricole de Granby sont impatients de connaître la politique agricole du gouvernement fédéral pour l'année déjà très avancée. Ordinairement, de souligner M. L.-P. Parizeault, gérant général de la Coopérative, cette politique est présentée devant la Chambre des communes en mars afin de permettre aux industries agricoles du pays d'orienter leur marché.

La Coopérative agricole de Granby, groupant 5,300 producteurs laitiers, constitue la plus importante entreprise du genre au Canada. Elle reçoit à ses quatre usines de Granby, Ste-Anne-de-la-Pérade, Notre-Dame-du-Bon-Conseil et Joliette, plus de 400 millions de livres de lait annuellement, et fabrique entre autres produits 25 millions de livres de fromage et 20 millions de livres de lait en poudre, concentré, instantané ou condensé.

La Coopérative, telle que présentement constituée, est devenue pour les producteurs laitiers du sud du Québec, un instrument économique solide, avec un actif de $9 millions, un chiffre d'affaires de $20 millions (1960) et des projets considérables pour bientôt.

Depuis dix ans, soulignait M. Rolland Sabourin, secrétaire général de la coopérative, aux 50 membres de l'Amicale des anciens élèves des RR. FF. du Sacré-Coeur, venus visiter les lieux, la société a connu un champ d'exploitation extraordinaire sur le marché international, signant des contrats importants avec plus de quarante pays dans toutes les parties du monde, particulièrement en Amérique centrale et en Amérique du Sud.

C'est bien l'intention de la Coopérative de reconquérir ces marchés sud-américains, de dire M. Parizeault, mais auparavant, il importe de connaître les vues et politiques du gouvernement fédéral sur ce commerce international.

POMMETIERS DÉCORATIFS Rosybloom
Vivaces partout. Grandes fleurs rose-rouge vif au printemps, jolies pommettes à l'automne. Certaines variétés font de la bonne gelée. Plantation avril-mai ou oct.-nov. Choix de 6 variétés. Prix ch.: 5-6', $4.00; 6-7', $5.00; 7-8', $6.00. F.O.B. pépinière. Catalogue général sur demande.
W. H. PERRON & Cie Ltée (30)
515 BOUL. LABELLE, L'ABORD A PLOUFFE, P.Q. (Montréal 40) TEL. MU. 1-1615

L'hôpital St-Charles débordé

Patients usent de patience pour obtenir leur admission

SAINT-HYACINTHE (DNC) — Sans être alarmante, la situation s'aggrave à l'hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, alors que la liste d'attente des patients s'allonge de jour en jour. Au début de la semaine, on comptait plus de 150 personnes qui attendaient leur admission dans cette institution.

Depuis l'établissement de l'assurance-hospitalisation, en janvier, les quelques 220 lits de l'institution ont toujours été occupés. Les cas urgents, a déclaré une porte-parole de l'hôpital, ont préséance sur les autres. Cela explique que certaines demandes d'admission, logées il y a plus de deux mois, n'ont pu être acceptées à ce jour.

On estime que le nombre de patients qui seront traités au cours de l'année 1961 augmentera dans une proportion de 15 à 20 p.c. sur celui de l'an dernier. La moyenne de séjour des patients, qui était de 8 jours en 1960, a également tendance à augmenter par suite des traitements gratuits que dispense l'institution en vertu des frais maintenant assumés par l'état provincial. Les prévisions pour cette année sont que de 10,000 à 11,000 personnes de la région maskoutaine seront appelées à recevoir des soins hospitaliers.

On sait qu'un projet d'agrandissement de l'hôpital Saint-Charles est à l'étude par les RR. SS. de la Charité, qui assument la direction et l'administration de l'institution. Des pourparlers ont déjà été entrepris entre le "comité de construction" de l'hôpital et les autorités du ministère de la Santé. Le gouvernement verserait une subvention considérable pour la construction de l'ajout advenant le cas où les RR. SS. de la Charité décideraient d'agrandir les présents locaux.

Il semble, de toute façon, qu'une solution devra être mise de l'avant dans un avenir plus ou moins rapproché, qui assurerait dans un délai relativement bref, l'admission à l'hôpital de tout patient qui en fait la demande par l'entremise de son médecin. Il apparaît nettement impossible que le nombre des demandes diminue, l'assurance-hospitalisation mettant à la disposition des citoyens des soins médicaux gratuits.

GUATEMALA, (PA) — Paul Kennedy, correspondant du New York Times au Mexique et en Amérique centrale, a été expulsé du Guatemala pour avoir rapporté qu'une armée d'invasion anti-castriste était formée au Guatemala.

Collège Sainte-Marie

Externat d'accès facile pour les élèves de tous les quartiers de Montréal et même de la banlieue. Plus d'un siècle d'enseignement CLASSIQUE sous la direction des Pères Jésuites.

Pédagogie HUMANISTE qui se préoccupe avant tout de former des personnalités équilibrées, capables de pensée créatrice, aptes à prendre des responsabilités.

EXAMEN D'ADMISSION à 9 h. a.m.

15 ET 29 AVRIL — 13 MAI — 3 ET 26 JUIN

Demandez un prospectus

1180, rue Bleury, Montréal 2 — UN. 6-3611

au SOUS-SOL Chez dupuis Frères

OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI jusqu'à 9 h.

achat spécial

2,600 pièces de belle lingerie

ORD. DE 1.98 À 3.98

1.19 *au choix*

JUPONS-COMBINAISONS

En nylon, crêpe ou coton, tous belle qualité, corsage et bas ornés large dentelle, coupe droit fil. 75 modèles dans le groupe dont certains ici illustrés, (légères imperfections n'affectant ni l'apparence ni la durée). Tailles 32 à 44, BLANC et couleurs pastel dans le lot. Aussi jupons-maternité dans le groupe.

JUPONS A LA TAILLE

ACHAT SPECIAL de beaux jupons coupe droit fil, large dentelle au bas, taille sur élastique (légèrement imparfaits). En nylon, crêpe ou coton. BLANC, couleurs pastel en tailles: P.M.G.

s.v.p. pas de commandes postales ni téléphoniques

SOUS-SOL, RAYON 1385

CULOTTES "CHIX"

La culotte pratique sur boutons-pression. Peut recevoir le tampon CHIX que l'on jette après usage ou toute autre couche de gaze, P.M.G. et ExG. — BLANC. Ord. 1.69 **1.29**

TAMPONS "CHIX"

Tampons en papier qui se glissent dans la culotte Chix. Boîte de 30. Ord. 1.99 **1.59**

COUCHES "CHUX"

Se portent comme les autres couches mais se jettent après usage. Sanitaires, elles ne servent qu'une fois. En boîte de 30 (petites) ou de 20 (grandes). Au choix. Ord. 1.99 **1.59**

DOUBLURES "CHIX"

En papier, elles se placent à l'intérieur de la couche... douces, absorbantes... d'un grand avantage pour la maman. Ord. 1.29, la boîte de 72 **1.09**

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 430

Semaine du **BÉBÉ**

Solde d'un manufacturier

COQUETTES ROBES

pour bambines 2-3-3x ans

SPECIAL **2.99**

Plusieurs modèles et tissus dans le groupe. Couleurs désassorties, dans l'uni ou l'imprimé. Modèle illustré est à jupe circulaire, gros noeud au dos, corsage fantaisie, petites manches bouffantes.

s.v.p. pas de commandes postales ni téléphoniques.

DUPUIS—TROISIEME, RAYON 430

BILLETS

distribués gratuitement au rayon du bébé au 3e étage. Obtenez les vôtres pour demain, dernier jour.

DEFILE DE MODES

FUTURES MAMANS

A 2.30 HEURES AU 2e ETAGE VENDREDI 14 AVRIL

Soins à donner

au bébé par Julia Leblanc, I.L.

Au rayon des bébés aux heures suivantes:
9 h. 30 à 11 h. 30
1 heure à 2 heures
3 h. 30 à 5 heures
Egalement au défilé de modes à 2 h. 30

Nutrition du bébé

Conseils de Mademoiselle Andrée Christen, diététiste, représentante de la Compagnie Heinz, donnés au cours du défilé de modes de 2 h. 30.

Chaque personne recevra

1) la brochure "Bébé préféré Dupuis" offerte par Dupuis
2) une enveloppe contenant des échantillons HEINZ
3) une brochure et un calendrier, don de l'Alliance.

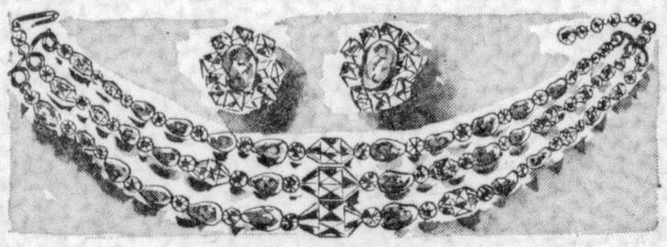

Nouveaux COLLIERS

pour assortir à vos robes d'été

3.50 l'ensemble

...le mode est aux colliers volumineux, à plusieurs rangs, ceux-ci à 3 rangs avec boucles d'oreilles pour compléter l'ensemble sont d'un très bel effet car les pierres sont taillées de telle manière à ce qu'ils soient encore plus chatoyants... plus brillants. Beige, rose, vert.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 251

Nouveaux...

GANTS

pour dames et jeunes filles

a) Tricot au crochet fait main, de France. Blanc, écrue, noir. P.M.G. paire **2.99**

b) Tricot chochet fait main, de France, joli dessin. Blanc, Beige, Noir. M.G. paire **2.50**

c) Fil de nylon ajouré "Wear-Right", poignet avec bouton. Blanc, Beige. P.M.G. paire **1.99**

d) Légère dentelle de nylon de "Wear-Right" de New-York. Paume en nylon uni. BLANC seulement. 6½-7-7½. paire **1.99**

e) En nylon Simplex avec filet sur les côtés des doigts et de la paume. Poignet avec élastique. BLANC seulement. 6½-7-7½. paire **1.69**

f) Gants de crochet au dos et paume de la main en nylon. BLANC et BEIGE. 6½-7-7½. paire **1.19**

VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 350

NOUVEAUX MANTEAUX

Fines étoffes laine/mohair, tweed tout laine, toutes les teintes en vogue.

ORD. 34.94 — 39.94

$28

TAILLES

10 à 20, 38 à 44, 46 à 52 dans le groupe.

Nouveaux modèles à encolure cardigan ou large col éloigné du cou. Chacun bien doublé, finition soignée. Choix dans les tons: sable, beige, vert, bleu poudre, aqua, mauve, blé d'or, brun café, noir ou en beige-blanc, aqua-blanc, mauve-blanc, etc. UNE OFFRE A NE PAS NEGLIGER.

S.V.P. Pas de commandes postales ni téléphoniques

SOUS-SOL, RAYON 1515

pourquoi payer plus cher...

CHAPEAUX D'ÉTÉ

ord. 3.99 à 5.00

Profitez de cette VENTE pour vous procurer plusieurs chapeaux en harmonie avec les nuances de vos robes. Formes attrayantes: cloche, large bord, petite calotte, bonnette en hauteur et plusieurs autres dans le BLANC, le NOIR et autres nuances mode. **2.66**

SOUS-SOL, RAYON 1341

PEINTURE MATE

"Ideal" de Ramsay — ord. 8.95

POUR USAGE A L'INTERIEUR. Sèche en un beau fini velouté, sans odeur, lavable. 1 couche suffit sur la plupart des surfaces. Nouvelles teintes pastel: ivoire, jaune crocus, bleu harmonie, gris nuée, rose chair, vert montagne, bleu Britannia, crème Jersey, gris perle, rose bonbon, sable, vert ombré, blanc.

SPECIAL **4.48** LE GALLON

VI. 2-6171

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 782

NYLONS

Sans couture

.69 3 paires 1.75 — 6 paires 3.40

Texture filet (mesh) 1ère qualité, entrée large, talon et bout renforcés pour plus longue durée. 8½ à 11. COCOA (brun médium) CAFE BRAZIL (brun foncé) VISON (brun ambré) SPARKLE (beige médium) CHARBON (gris foncé).

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 370

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL COMMANDES TÉLÉPHONIQUES VI. 2-6171 AUTRES APPELS VI. 2-5151

Quatre arbitrages à Joliette

JOLIETTE. (DNC) — La première séance d'arbitrage entre la Cie Pinatel et le syndicat de ses employés relativement à deux congédiements que le syndicat considère comme injustifiés aura lieu demain à Joliette.

Ce tribunal sera présidé par M. G.-D. Laviolette et les arbitres seront Me Marcel Guilbeault, pour la compagnie, et M. Edouard Dumas pour le syndicat. Le procureur de la partie syndicale sera M. Noël Lacas, agent d'affaires au Conseil central de Joliette, et pour la compagnie, Me Jean Massicotte, de Montréal.

D'autre part, le Syndicat catholique et national des ouvriers du bâtiment vient de signer les formules d'arbitrage en vue de trouver une solution au différend qui l'oppose au groupe patronal de la construction.

La deuxième séance de conciliation, dimanche soir, n'a apporté aucune solution aux demandes syndicales qui ont trait à un rajustement de 15 cents l'heure pour certaines catégories d'employés, pour une durée d'un an.

Le syndicat patronal n'offre que 5 cents de rajustement pour un contrat de deux ans mais, par contre, il demande une diminution de 15 p.c. pour les handicapés au lieu de 10 p.c. comme actuellement, de sorte que les offres patronales n'équivalent à rien.

Le syndicat des employés se réunira le mercredi 19 afin de choisir son arbitre et ses procureurs qui auront à défendre la cause du syndicat devant l'arbitrage.

Chez les employés de la chaux

Après six mois de négociations et de conciliation entre l'Union canadienne des Ouvriers des produits de la chaux (C.T.C.) et la Gypsum Lime & Alabastine Ltd., la convention vient d'être soumise à un tribunal d'arbitrage. Ce dernier commencera à siéger vers la fin d'avril.

Hôpital St-Eusèbe

La prochaine séance d'arbitrage entre l'hôpital St-Eusèbe de Joliette et le Syndicat catholique et national des Employés des institutions religieuses aura lieu aujourd'hui à Montréal.

Il est possible que cette séance soit la dernière, le tribunal d'arbitrage devant rendre sa sentence le 15 mai.

Ouvriers du tabac

Les ouvriers de l'Imperial Tobacco Co. Ltd, de Joliette, ont eu hier une première séance de négociations. Le syndicat des employés de cette compagnie a récemment adhéré à l'Union internationale des travailleurs du tabac.

Délégué à Québec

Une réunion de tous les conseils du Travail de la province se tiendra à Québec le 15 pour la promotion de l'étiquette syndicale. M. Gérard Frève, président du Conseil du travail de Joliette représentera la ville à ce congrès.

TOURISME

SUITE DE LA PAGE 36

merce et les syndicats d'initiative des obligations qu'ils assument jusqu'ici dans ce domaine.

Plus tard, on ouvrira des "Centres d'accueil permanents".

Le député de Terrebonne exprime le désir d'intensifier la publicité touristique de la province ; cette année, elle absorbera quelque $150,000 au Canana et $300,000 aux Etats-Unis.

A ce propos, M. Lionel Bertrand dit que son ministère distribuera en 1961 une nouvelle carte routière du Québec, plus exacte, plus attrayante, et de manipulation plus facile, une gravure historique illustrera la première page. On célèbre le centième anniversaire de l'organisation du transport en commun dans la province ; à l'aide de documents historiques, l'artiste a reconstitué le plus fidèlement possible une scène de rue à Montréal en 1861 . . .

On mettra en circulation quantité de brochures publicitaires ; et l'on fera projeter des films sur le Québec à l'intention des cinéphiles. On estime que 40,000,000 de personnes verront le carnaval de la Vieille Capitale sur les écrans d'Amérique du Nord au cours des deux ou trois prochaines années.

M. CARAMANLIS

SUITE DE LA PAGE 36

dans les milieux informés, porteront surtout sur les problèmes de l'OTAN et les questions économiques, notamment sur les répercussions que l'association de la Grèce au Marché commun européen sera susceptible d'avoir sur les rapports commerciaux canado-grecs.

A l'heure actuelle, les deux pays échangent pour $6 millions de produits, laissant un déficit annuel d'environ $5 millions au détriment de la Grèce.

Après l'arrivée à la base d'Uplands, à la fin de la matinée, la première cérémonie aura lieu Place de la Confédération où M. Caramanlis déposera une gerbe au pied du monument aux morts des deux guerres mondiales. Dans l'après-midi, il sera reçu par le gouverneur général, M. Georges Vanier, et aura un premier entretien avec M. Diefenbaker dont il sera l'hôte à dîner au "Country Club".

Retour à Montréal

Le programme de demain comporte une visite à la Chambre des Communes qui vient de reprendre ses travaux, un déjeuner offert par son président, M. Roland Michener, une visite des laboratoires du Conseil national des Recherches et une réception offerte par l'ambassadeur de Grèce où M. Caramanlis rencontrera les membres de la colonie grecque. Le soir, M. et Mme Caramanlis donneront un dîner en l'honneur de M. et de Mme Diefenbaker.

Samedi, après une "matinée libre", M. Caramanlis sera l'hôte à déjeuner du gouverneur général et prendra ensuite le train pour Montréal où il assistera le lendemain à un grand dîner offert à l'hôtel Windsor par la colonie grecque de la métropole.

LE BGR

SUITE DE LA PAGE 44

désire aménager une station radiophonique à Baie-Comeau en vue de desservir une population d'environ 60,000 personnes. Le porte-parole d'un groupe qui prévoit demander prochainement l'autorisation d'établir un poste semblable à Sept - Iles, s'est opposé à la requête de Radio Côte-Nord.

Le Bureau des gouverneurs a mis Radio-Canada sur le gril en demandant à cette société pourquoi elle ne présentait pas plus d'émissions locales au poste de langue française (CBAFT) de Moncton. Radio-Canada a répondu que CBAFT sert surtout comme relais et n'a pas un studio suffisant. La société de la Couronne a été interrogée sur sa politique à CBAFT lorsque ses représentants ont demandé la permission de porter la puissance-audio à 5,030 watts et la puissance-vidéo à 10,060 watts.

OUVERT ce SOIR et VENDREDI SOIR
jusqu'à 9 h. — SAMEDI 9 h. 30 à 5 h. 30

Chez dupuis

méthode conversation anglaise

POLY GLOT

DEMONSTRATION CHEZ DUPUIS

par une de nos vendeuses aux disques, rez-de-chaussée

20 disques
soit
40 leçons
ou
60 heures de cours
par

Henri Bergeron

annonceur réputé de la TV et de la radio

VENEZ SANS TARDER

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE RAYON 841

Chez dupuis... OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI jusqu'à 9 h.

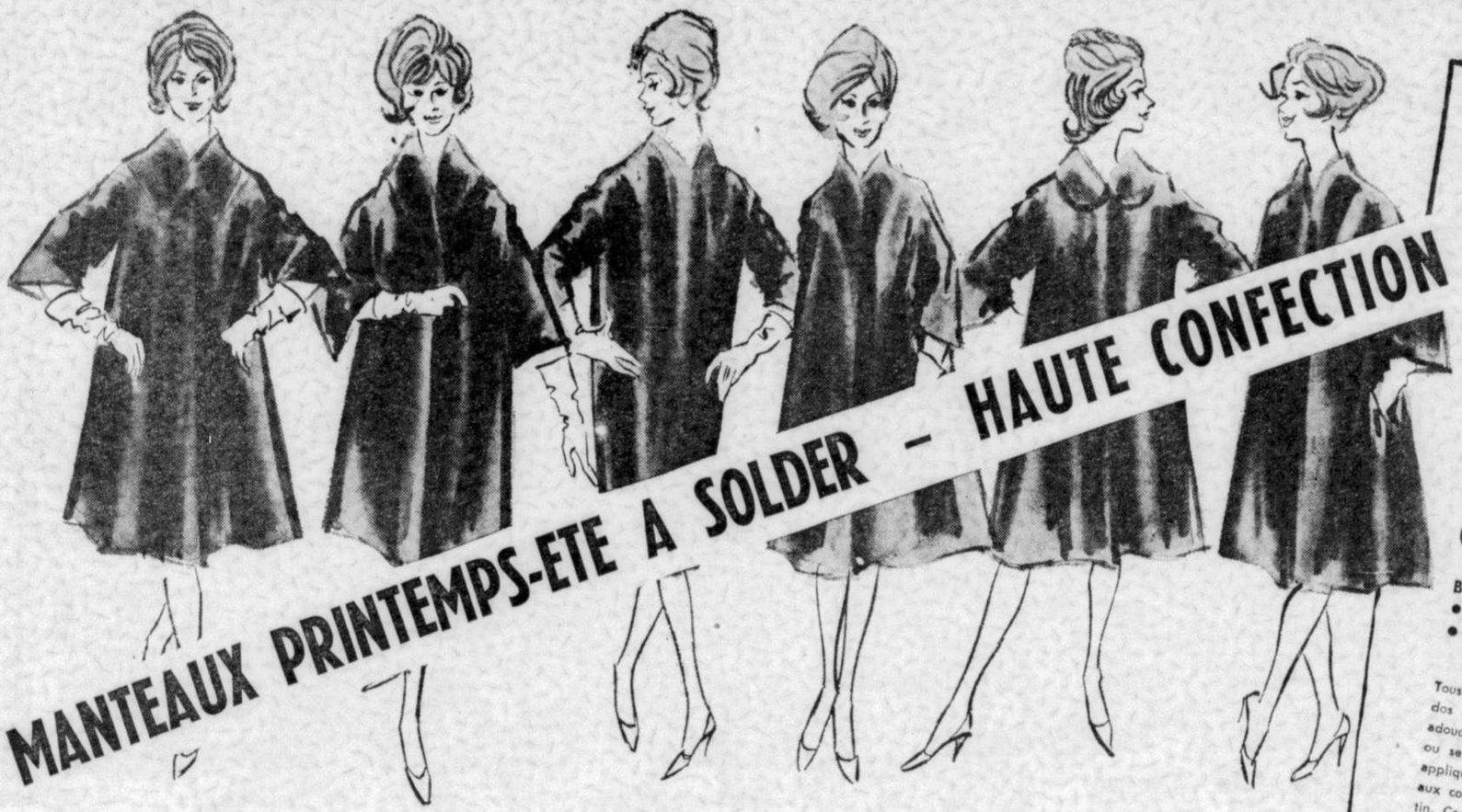

MANTEAUX PRINTEMPS-ETE A SOLDER — HAUTE CONFECTION

pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 510

prix ord. 29.99 et 39.99

VENDREDI

$21.

pour dames, jeunes filles

tailles 6 à 18 dans la collection

venez dès 9 h. 30 vendredi matin

TWEED DE LAINE SOUFFLAIRE TEXTURE PANIER (BASKETWEAVE)

Belles nuances dans le groupe : • or • vert • mauve • panama • banane • blanc • bleu • beige

Tous ces manteaux avec la silhouette en vogue, dos arrondi, col très large, lignes des épaules adoucies. Aussi le dos droit. Le devant Tuxedo ou se boutonnant de 2 ou 3 boutons. Poches appliquées ou à même. Nouveaux détails "1961" aux col/manches. Tous à riche doublure de satin. Confection irréprochable.

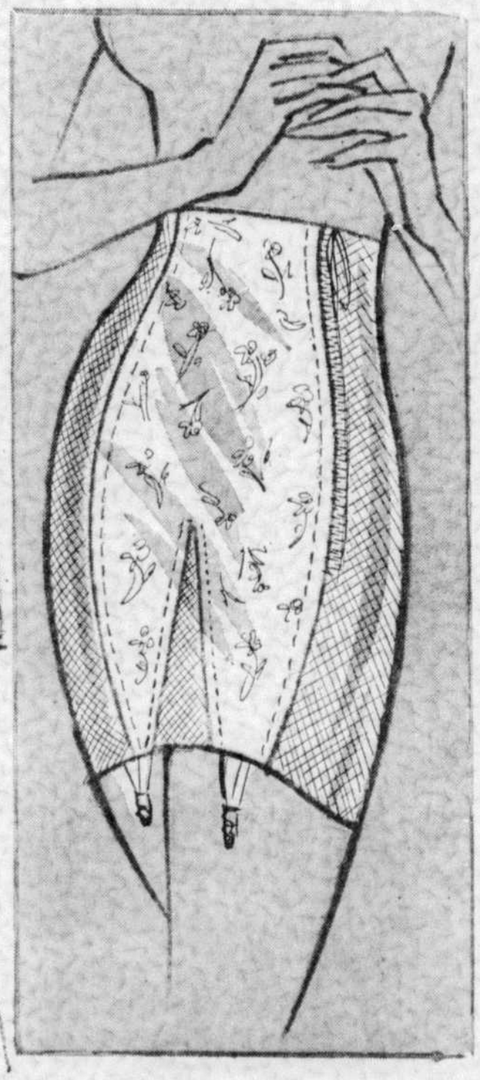

petites FOURRURES PRINTEMPS-ETE

NOUVEAUX MODELES

BAS PRIX EXCEPTIONNEL

Economisez 46.00

$149 (Ord. 195.00)

• JAQUETTES RAT MUSQUE
flancs teints nuance vison — 10 à 20

• ETOLES VISON PASTEL
naturel, peaux séparées

Economisez 62.00

$233 (Ord. 295.00)

• JAQUETTES MONTON DE PERSE
• GRIS NATUREL Col vison saphir
• TEINT BRUN Col de vison brun
• TEINT NOIR Col vison saphir

• ETOLES VISON SAPHIR NATUREL
VISON PASTEL NATUREL
peaux séparées

AUCUN VERSEMENT COMPTANT (Taxe de vente payable à l'achat)

Satisfaction garantie ou argent remis

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 590

Economisez 22.50

Jersey double - Tricot laine double
Costumes printemps-été

pour dames, jeunes filles
tailles dans le groupe 10 à 18

ord. 50.00 A SOLDER

Jaquette droite liserée ruban cordé au col tailleur, aux deux fausses poches. Les manches longueur bracelet. La jupe doublée jusqu'à moitié arrière, est avec pli de marche généreux.

• MARINE • GRIS ARGENT • ROUGE

27.50

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 511

"Maternité" .. avec élégance

grâce à ces robes qui font la tenue chic

A) 30.00 à la "Jackie Kennedy"
Pure soie SHANTUNG tons • marine • noir • hot pink. Nouvelle taille Empire habillant bien sans gêner. La coupe donne l'illusion d'un boléro. Manches courtes. Cette robe maternité est d'une seule pièce. Tailles : 10 à 18.

B) 25.00 Dentelle de coton
• lilas • beige • bleu. Tailles 10 à 18. Cette dentelle de coton doublée d'une soie cordée. Jaquette sans manches, encolure ronde sur empiècement. Ouverture de côté avec deux boutons d'écaille. Jupe droite plis de marche.

Petit Salon

pas de commandes postales ni téléphoniques svp

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 531

Economisez 1.62

GAINES "ROSS" EN BLANC

Broadcloth broché très résistant, lavable sans rétrécir. Glissière de côté. Léger baleinage arrière/devant. Longueur 16 pouces. Une large bande de deux pouces assure un meilleur ajustement de la taille sans bourrelet, et sans rouler sur elle-même. Tailles : 24 à 32.

ord. 7.50 SPECIAL

5.88

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 360

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL COMMANDES TÉLÉPHONIQUES VI. 2-6171 AUTRES APPELS VI. 2-5151

Chez dupuis

OUVERT LE SOIR

JEUDI et VENDREDI jusqu'à 9 h.

aubaine **SOLDE**

COMPLETS

de qualité pour hommes

ORD. 69.50 79.50 89.50

CHEZ DUPUIS PRIX DE SOLDE 59.95

séries désassorties provenant de notre stock courant

GRIS – BRUN – BLEU – OLIVE

Tous de très bonne confection par fabricants locaux, réputés. Profitez de ce prix d'aubaine !

TISSUS : worsted de qualité et tout laine

STYLE : devant simple et droit à 3 boutons, avec fentes chaque côté au bas du gilet.

DESSIN : nouveaux quadrillés

TAILLES : désassorties 36 à 44 pour stature : ordinaire, courte, élancée ou corpulente dans le groupe.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 610

POUR LA PREMIERE COMMUNION

... vous trouverez ce que vous cherchez chez DUPUIS

COMPLETS 3 PIECES

Bleu marine

Ord. 29.95

24.95

En belle serge 100% laine, qualité fine et souple. Gilet croisé à revers étroits, façon nouvelle mode. UN pantalon long, jambes à revers. UNE culotte courte. Pour 6 à 10 ans.

VESTONS BLAZER

en flanelle anglaise 100% laine

Ord. 14.95

9.95

Veston blazer à devant simple ou droit, boutons d'écaille ou métal doré, 3 poches appliquées. Pour 6 à 10 ans. BLEU MARINE. OFFRE REPETEE SUR DEMANDE DE NOTRE CLIENTELE.

PANTALONS

flanelle/worsted "WASH'N'WEAR"

VALEUR A NE PAS MANQUER ! — Ces pantalons LAVABLES sont parmi les plus populaires auprès des jeunes garçons. Taille avec ceinture devant, dos sur élastique, plis et brayette sur glissière, revers. Pour 6-12 ans. GRIS MOYEN toujours de mode.

ord. 6.95 **4.95**

VI. 2-6171

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660

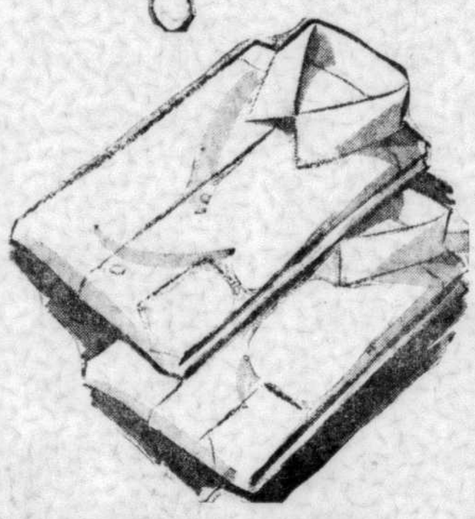

PALETOTS

REVERSIBLES, longueur ¾ en vogue cette saison.

12.95

Un côté est en tissu CRAVANETTE lustrée, dans les tons de Vert Loden, Marine, Brun, Charcoal. L'autre côté en Popeline Beige. Poches de biais sur les 2 faces. Porté d'un côté ou de l'autre ce paletot demeure toujours aussi attrayant. Pour 6 à 18 ans.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660

"PETIT PRINCE"

chemises broadcloth "Sanforized"

1.98 ord. 2.50

De confection reconnue, ces chemises blanches à col rigide, à pointes courtes, pochette poitrine, manchettes simples. Qualité fin broadcloth pré-rétréci. Blanc. Encolures 11 à 14 (6 à 16 ans).

Sous-vêtements

d'été par "Harvey Woods"

.89 3 pour 2.50

Jersey coton côtelé, mercerisé. Camisoles athlétiques. Caleçons ajustés, taille et cuisses sur élastique, fond double. BLANC, pour 6 à 16 ans.

PYJAMAS

broadcloth "Sanforized" — ord. 5.00

ECONOMISEZ 2.02 sur chacun de ces pyjamas confortables et frais à porter. Gilet devant boutonné, pochette poitrine, bonne coupe ample. Pantalon à taille sur cordon coulissant, siège ballon. Jolies rayures ou motifs fantaisie bleu, rouge, brun sur fond blanc. Tailles A, B, C, D, E.

2.98

ROBES DE CHAMBRE

en ratine importée — ord. 16.95

ECONOMISEZ 7.00 — Belle qualité de ratine épaisse, spongieuse. Confection de toute première qualité par Mister Ease. Large ceinturon, 3 poches. Jolis modèles à rayures contrastantes. PRATIQUE EN TOUTE SAISON. Tailles P.M.G. et EXG.

9.95

VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620

CHEMISES

100% "Terylene"

3.29 3 pour 9.50

ENTRETIEN FACILE... LAVABLES SANS REPASSAGE, ces belles chemises avec col rigide à pointes courtes, manchettes 2-façons. Encolures 11 à 14½. Offertes en BLANC ou dans le rayé bleu ou marron sur fond blanc.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 661

Haute nouveauté-achat spécial

1,000 paires de SOULIERS

tous les plus récents modèles

Pointures 6 à 11, largeurs variées

ORD. 12.95-14.95-16.95

10.95

CUIRS DE CHOIX, QUALITE SUPERIEURE

ECONOMIE DE 2.00 à 6.00 PAR PAIRE. Assortiment considérable de valeurs exceptionnelles en souliers unis ou de fantaisie. ACHETEZ-EN AU MOINS 2 PAIRES A CE BAS PRIX. Pointures 6 à 11, largeurs diverses pour hommes, jeunes gens. Vous serez chaussé avec chic et très confortablement pour la belle saison.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 670

nouvelles teintes de **BRUN** aussi **NOIR** toujours de mise

Pour le communiant ou la communiante

MONTRES "WESTCLOCK"

pour les jeunes

12.95

Fera un cadeau qui plaira sûrement et que l'on conservera précieusement. Qualité Westclock reconnue, métal doré, chiffres bien lisibles. Bracelet suède noir.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 251

BENITIERS

Fabrication métal chromé, recouvert de nacre blanche, orné d'une statuette, le récipient en céramique, hauteur totale 6". **2.00**

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 282

ALBUMS "SOUVENIR"

Reliure solide sous couverture soie moirée blanche. Lettres dorées. Illustrations en couleurs. Format 7 x 10". Joli présent à la fillette. **2.98**

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 282

PAROISSIEN POUR LA JEUNESSE

Pour le communiant, ce beau livre de messe, illustré en couleurs, relié cuir marbré brun, tranche dorée. Format 3 x 4½". Dans étui cartonné. **2.25**

DUPUIS — QUATRIEME RAYON 282

MISSEL MARIAL

Pour la communiante, missel des dimanches et fêtes, illustré en couleurs, reliure celluloid blanc, tranche dorée. Couverture avec photo de communiante. **1.50**

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 282